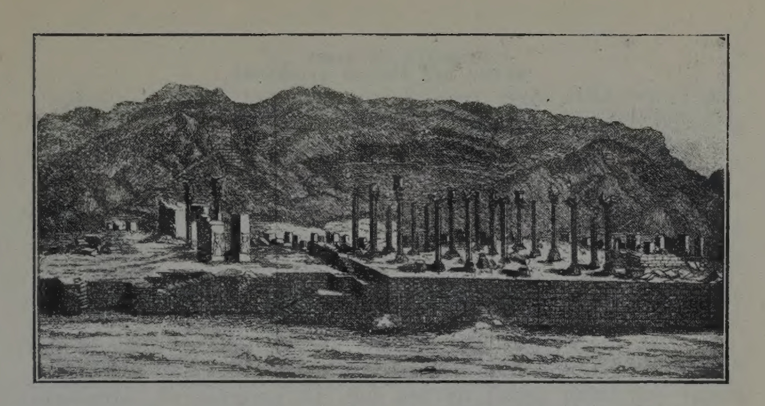
Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

# REVUE
# DES
# ÉTUDES ANCIENNES

Tome 29
1927

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967



PERSÉPOLIS EN 1674 (d'après le chevalier Chardin[1]).

# NOTES SUR L'HISTOIRE D'ALEXANDRE

## VII

## LA PRISE DE PERSÉPOLIS

### I. LES TÉMOIGNAGES

Autant la campagne des Macédoniens en Susiane avait été facile et brillante, autant l'expédition de Perse, qui lui succéda (hiver de 331 à 330), fut dure, périlleuse et mouvementée. Nous sommes assez bien renseignés sur elle. On y distingue cinq épisodes principaux : la lutte contre les Uxiens de la montagne, le forcement de la grande barrière iranienne aux Défilés persiques, la rencontre des mutilés grecs, la prise de Persépolis et celle de Pasargades.

De ces cinq épisodes, Arrien, dont les préférences sont toujours d'ordre militaire ou administratif, n'expose avec ampleur que le premier et le second. Il ne dit rien du troisième et se montre extrêmement bref sur les deux autres.

Plutarque, lui non plus, ne fait aucune mention de l'affaire des mutilés. Il résume en quelques phrases la marche à travers

1. *Voyages en Perse*, éd. de 1723, t. IX, p. 51.

les chaînes qui défendent l'accès des hauts plateaux. Il laisse de côté Pasargades et réserve le meilleur de son développement pour le séjour d'Alexandre à Persépolis.

Strabon, au contraire, ne nous apporte sur Persépolis que des indications succinctes. En revanche, sa précise et substantielle notice relative à Pasargades est du plus vif intérêt.

Chez Justin, le récit de la campagne tient en neuf lignes, dont les deux tiers se réfèrent au pathétique épisode des mutilés. Le reste se réduit à un pauvre et misérable sommaire.

Diodore et Quinte-Curce sont les seuls à nous fournir une relation d'ensemble, nourrie et sans lacunes. Bien que leur point de vue et leur genre diffèrent du tout au tout, ils ne s'en accordent pas moins d'une façon remarquable. Par le fait même qu'il n'est qu'un simple compilateur, neutre et sans originalité personnelle, bornant son ambition à colliger des matériaux, Diodore se trouve remplir l'office d'un historien impartial dont l'honnêteté mérite créance. Quinte-Curce procède d'autre sorte. Sa narration est psychologique. Il s'évertue à peindre les hommes, à définir leurs caractères, à dégager le contraste des natures et les nuances des sentiments[1]. Mais ses préoccupations de moraliste ne lui ôtent nullement le souci de la vérité. Il respecte le cadre historique où il se meut. On prétend que sa version de l'incendie de Persépolis renferme des contradictions[2]. Elles ne sont qu'apparentes et j'essaierai de montrer, qu'ici encore son ouvrage repose sur une trame solide.

C'est à Clitarque, nous le savons par Athénée[3], que remonte l'assertion d'après laquelle Alexandre, en livrant aux flammes la demeure royale des Achéménides, aurait cédé aux instigations de la courtisane Thaïs. Invention romanesque, déclare-t-on, et la défaveur qui enveloppe cette scène pèse également sur les autres. Le « Ségur » du conquérant macédonien, écrit Droysen, « ne tarit pas en anecdotes. Ces Grecs qui, vieillis, mutilés, marqués au fer rouge, viennent à la rencontre du roi,

1. Cf. Dosson, *Étude sur Quinte Curce*, p. 250 sqq.
2. J. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, 2e éd., t. I, p. 403-404, en note.
3. *Deipnosoph.*, XIII, 37 (576 E).

l'ordre de mettre les habitants à mort, cette Athénienne qui, surexcitée par la danse, prend un brandon sur l'autel et le lance dans le palais, entraînant à sa suite Alexandre et ses amis enivrés par les fumées du vin et la joie du triomphe, ce sont là autant de contes qui, puisés à la même source, ont été répétés par toute une suite d'écrivains postérieurs, si souvent et avec une telle assurance qu'ils ont fini par prendre avec le temps un caractère de certitude historique[1]. »

Au service de Clio, l'hypercritique ne vaut pas mieux que la crédulité. Examinons un des cas en litige, celui des Grecs frappés de châtiments corporels. Il s'agit là de délinquants ayant croupi dans les geôles perses, à qui l'on avait infligé toutes sortes de supplices, amputation des pieds ou des mains, du nez ou des oreilles, et qui portaient sur le corps, imprimés au feu, des stigmates en caractères barbares.

Nombreux étaient les Hellènes qui entraient au service du Grand-Roi, pour toutes sortes de fonctions, élevées ou subalternes, et notamment en qualité de mercenaires. Mais, parmi tant d'aventuriers qui formaient comme la Légion étrangère des Achéménides, il y avait nécessairement des indésirables, toute une lie mauvaise contre laquelle les satrapes étaient bien obligés de sévir. De tels gens devenaient des habitués de pénitencier, des espèces de hors la loi, ἀνάστατοι, ainsi que les qualifie Diodore[2], des « rebuts d'ergastule », suivant l'expression de Quinte-Curce[3]. Somme toute, c'était quelque chose d'analogue à nos disciplinaires, à nos joyeux, l'équivalent de nos « Bat' d'Af ».

Quand on voit un prince débonnaire comme l'était Codoman, envoyer à la mort son hôte le général athénien Charidème pour le punir d'avoir blessé, par une franchise intempestive, l'orgueil dynastique et la fierté nationale[4], on devine avec

1. *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 361, n. 1. J'abrège le « Bombast » droysénien; mais il subsiste encore de la confusion. Ainsi, « l'ordre de mettre les habitants à mort » ne s'applique pas à Persépolis, mais vise les prisonniers faits aux Défilés persiques (Plutarque, *Alex.*, XXXVII, 2).

2. « ὑπὸ τῶν πρότερον βασιλέων ἀνάστατοι γεγονότες » (XVII, 69, 3). Maurice Barrès aurait traduit par « déracinés ».

3. « ergastuli detrimenta » (V, 5, 13).

4. Diodore, XVII, 30; Quinte-Curce, III, 2.

quelle rigueur le despote impitoyable et cruel que fut Ochos dut peupler les cachots de son empire.

Persépolis avait donc son bagne de forçats grecs[1]. A l'approche des Macédoniens victorieux, les surveillants de cette géhenne prirent une mesure toute naturelle : ils licencièrent leur cour des miracles. Les motifs de cette décision nous sont clairement indiqués : « Maintenant qu'à leur tour », dit Quinte-Curce, « les Perses se voyaient passés sous une domination étrangère, ils avaient laissé ces misérables s'en aller au-devant du roi[2] ». Il n'y a vraiment dans tout cela rien d'extraordinaire[3]. La manie de la négation destructive rend aveugles nos pyrrhoniens modernes. Ils traitent à tort de fable une très authentique histoire de « biribi » [4].

Je n'estime pas mieux fondée l'obstination que l'on met à vouloir éliminer du grand drame de Persépolis tout élément anormal. Alexandre n'est pas une âme que l'on puisse enfermer et confiner dans les bornes de la commune raison[5]. Je ne sais pas s'il a existé un souverain d'une nature aussi profonde et d'un caractère aussi complexe. Il appartient à une race ardente, portée plus qu'aucune autre à l'exaltation religieuse. La sensibilité, chez lui, enfièvre perpétuellement l'intelligence. C'est un génie dionysiaque, recouvrant de terribles feux où

1. Istakhr, qui lui succéda, conservait encore une prison d'État au XVIe siècle (Prašek, *Gesch. der Meder und Perser*, t. II, p. 60).

2. « cum se quoque alienae dicionis esse cernerent, volentes regi occurrere non prohibuerant » (V. 5, 6).

3. Quand l'Allemagne, en 1918, à la fin de la Grande Guerre, se sentit vaincue, n'a-t-elle pas relâché de même ses prisonniers? Les éclopés qui se dirigèrent alors vers le Rhin font en quelque sorte pendant à ceux qu'Alexandre secourut sur l'Araxe.

4. « Je ne vois pas de raison pour douter de la déposition des trois auteurs qui certifient le fait », dit Grote avec son bon sens habituel (*Hist. de la Grèce*, t. XVIII, p. 205, n. 2), et il éclaire l'épisode par de judicieux rapprochements.

5. Pour Helmut Berve (*Philologische Wochenschrift* du 1er janvier 1927, col. 20-21), tradition clitarquienne, « historiquement suspecte, mais poétiquement profonde », joue le rôle d'une sorte de nuée empêchant d'arriver à une scrutation rationnelle. Faut-il donc nécessairement réduire à la stricte mesure du rationnel « les actions merveilleuses du roi »? Une si étroite contrainte ne se justifie pas plus en ce qui touche celui-ci qu'elle ne serait de mise à propos de Mahomet. L'auteur du savant livre « *Das Alexanderreich* » s'est acquis des titres considérables à parler en pleine connaissance de cause du héros macédonien. Mais sa prédilection pour Arrien l'abuse. Après le mémoire où Maspero a montré combien, dans l'épisode du pèlerinage à l'oasis d'Ammon, les autres sources grecques, confrontées avec le rituel égyptien, frappaient par leur caractère véridique, il devient impossible de ne pas tenir compte des résultats acquis.

s'alimentent, par intervalles, des éruptions volcaniques. C'est un tempérament de héros, la résurrection vivante des surhumaines figures de l'Épopée. Cette hérédité commande ses actes et sa vie. Il peut bien, avec sa merveilleuse ouverture d'esprit, sortir du cercle des idées grecques pour s'assimiler les conceptions orientales. Il n'abandonne aucune des acquisitions successives de sa prodigieuse curiosité. Les plus dissemblables essences se combinent dans ce creuset dévorant.

Voilà ce qu'il faut avoir présent à la pensée quand on se trouve en face d'une scène étrange comme l'incendie du palais des Achéménides. En nous attachant à démêler la diversité des mobiles auxquels obéissait le roi, nous serons moins enclins à suspecter les traditions que nous ont conservées Diodore, Quinte-Curce et Plutarque.

## II. PRÉCISIONS TOPOGRAPHIQUES [1]

L'immense agglomération à laquelle les historiens d'Alexandre donnent le nom de Persépolis s'appelait sans doute Pârsa en langue iranienne [2]. Elle nous est connue à la fois par les

1. On trouvera dans Sainte-Croix (*Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, 2e éd., Paris, 1810, p. 311-314, 677-678, 837-838) un état de la science à cette date. Plus tard, Carl Ritter (*Die Erdkunde*, Bd. VI, Abth. I, *Iranische Welt*, Berlin, 1838) a donné (p. 757-771 et 858-952) une analyse très complète des explorations modernes, des textes classiques et des restes monumentaux. Deux noms sont à retenir parmi les voyageurs qu'il cite : celui du chevalier Chardin, qui visita Persépolis à trois reprises, 1670, 1673, 1674 (pour son ouvrage, consulter la réédition Langlès, Paris, 1811, où l'on trouvera, t. VIII, p. 244, une riche bibliographie); celui de Cartens Niebuhr, qui, un siècle plus tard (1765), dessina lui aussi les mêmes ruines. Les recherches ultérieures de Ker Porter et de Charles Texier, surtout, les admirables travaux de Flandin et Coste (1840-1841), enfin, les remarques de Stolze et les quatre premiers volumes (1884-1885) de l'*Art antique de la Perse*, par Marcel Dieulafoy, ont fourni à Georges Perrot (*Histoire de l'Art*, t. V, 1890, p. 403-897) la substance de son exposé. Depuis, ont paru : la monographie d'Ernst Herzfeld, *Pasargadae* (dans *Klio*, t. VIII, 1908, p. 1-68), où il est également question de Persépolis, et l'*Art de la Perse ancienne*, par Friedrich Sarre, Paris, 1921 (avec planches). Mentionnons encore le *Manuel d'assyriologie* de Charles Fossey, t. Ier, 1904, dont une partie concerne la Perse, et, en dernier lieu : Clément Huart, *La Perse antique et la civilisation iranienne* (collection Henri Berr), Paris, 1925. Il y aurait à citer aussi Pierre Loti, *Vers Ispahan*, p. 125-137, et Maurice Pernot, *Les ruines de Persépolis*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1927, p. 857-862.

2. Chez Trogue Pompée (Justin, I, 6, 3), le terme de Persépolis est déjà, pour le temps de Cyrus, appliqué à la ville; mais c'est assurément un anachronisme. Nous reviendrons plus loin sur la question (p. 34). Il en était de Pârsa comme de Sparda : le mot dé ignait à la fois la satrapie et sa capitale. Pârsa, en tant que localité, figure, au milieu d'une énumération des grandes cités de l'Empire, sous la transcription Πέρσαις, dans le fr. 16 de Bérose (cf. Radet, *Cybébé*, p. 49, n. 5), entre Ecbatane et Bactres. Si l'on n'a pas la forme Πάρσαι, cela tient à ce que le vocable est

textes et par les ruines. Mais, comme cela se produit souvent, la tradition littéraire ne se concilie pas sans peine avec l'information archéologique. Tâchons de retrouver les traits distinctifs de la vieille capitale.

Pour simplifier la recherche, nous ne comprendrons pas

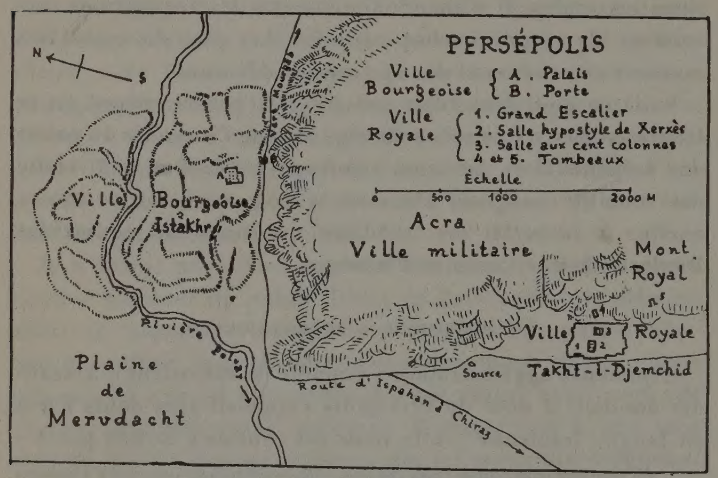



Fig. 2. — CARTE TOPOGRAPHIQUE DE PARSA[1].

dans notre étude le Mont-Royal, où des sépultures princières étaient creusées dans les flancs du roc[2]. Comme il ne semble pas que les péripéties guerrières dont Persépolis fut le théâtre

passé en Grèce par l'intermédiaire du dialecte ionien et à ce que « l'ā devenu η s'est changé en ε devant ρσ » (A. Meillet, *Grammaire du vieux perse*, p. 44). Quand Arrien nous dit qu'Alexandre, après sa victoire sur Ariobarzane, se dirigea en toute hâte ἐς Πέρσας (III, 18, 10), il est bien évident que l'expression ne peut s'entendre du peuple des Perses, attendu que le roi est d'ores et déjà en plein cœur de leur pays, mais désigne nécessairement le chef-lieu de la province. Elle a donc la même valeur topique que chez Bérose. Déjà, Grotefend en jugeait de la sorte (dans Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*, trad. Suckau, t. II, 1830, p. 418). Pour Oppert (*Journ. asiatique*, t. XIX, 1872, p. 552), Persépolis était nommée par les Grecs αἱ Πέρσαι, appellation qui implique la « forme originale Pârsa, au féminin, comme αἱ Ράγαι provient de Raga ». Sur l'équivalence Pârsa-Persépolis, voir Prašek, *Gesch. der Meder und Perser*, t. II, p. 60. Comme il l'observe (*ibid.*, n. 2), dans le passage où Ctésias nous montre le cadavre de Cambyse ramené εἰς Πέρσας (*Persiques*, fr. 29, § 13, éd. Didot = fr. 30, § 44, éd. Gilmore), il s'agit là, nom du peuple, mais de sa capitale éponyme.

1. D'après Flandin et Coste, *Perse ancienne*, planche LXIV, reproduite dans Perrot, *Histoire de l'Art*, t. V, p. 613, fig. 383.

2. Qu'il suffise de renvoyer à Diodore, XVII, 71, 7. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 617-618.

aient englobé l'escarpement où les caveaux funéraires des souverains étageaient les registres historiés de leurs façades monumentales, nous laisserons ces tombes à un isolement que l'envahisseur paraît avoir respecté.

En dehors de la nécropole rupestre, trois quartiers, d'une physionomie très différente, constituaient la grande résidence monarchique : la ville militaire, la ville royale, la ville bourgeoise. De ces trois centres, le seul dont l'emplacement n'offre aucune prise à l'incertitude est le second, parce que les vestiges imposants de ses palais couvrent encore la magnifique esplanade qui leur sert de piédestal. Le nom que les Persans modernes appliquent d'ordinaire à cette terrasse gigantesque soutenue par une enceinte de blocs cyclopéens est « Trône de Djemchid » (Takht-i-Djemchid)[1].

Une autre aire parsemée de débris, avec des soubassements d'édifices affleurant entre des buttes de décombres, s'étale non loin de là, en amont du fleuve, dans le couloir, dominé par un hémicycle d'éminences abruptes, qui barre la descente de la cluse du Polvar à la plaine de Mervdacht. C'est l'arrêt obligé pour quiconque se rend à Pasargades ou en vient[2]. Ce champ de ruines marque le site d'Istakhr, qui fut une cité prospère jusqu'à la conquête arabe.

La ville sassanide a-t-elle continué la ville achéménide dans l'endroit même où se trouvait celle-ci à l'arrivée des Macédoniens? On n'en saurait guère douter. Les avantages d'une position heureuse, à un nœud de routes qui fait confluer sur ce point le trafic d'un district fertile[3], interdisent de chercher ailleurs la métropole de la contrée. Nous sommes donc fondés à croire que la partie de la capitale achéménide où se groupaient les habitations des familles nobles et

1. Ou encore « Tchil-Minar » (les quarante colonnes).

2. En dépit des objections faites par Lassen, Oppert et Dieulafoy, l'assimilation de Pasargades à Mourgâb, adoptée par Perrot (*Hist. de l'Art*, t. V, p. 443), reste l'hypothèse la plus vraisemblable, comme l'a encore démontré l'étude topographique, historique et archéologique de Herzfeld (*Klio*, t. VIII, 1908, p. 1-68).

3. Dans la Table de Peutinger (segment XI, B. éd. Desjardins), au-dessous du nom de Persépolis sont inscrits les mots « conmercium Persarum », traduisant τὸ ἐμπόριον Περσῶν et montrant dans Istakhr un lieu naturel d'échanges (W. Tomaschek, *Zur historischen Topographie von Persien*, dans les *Sitzungsb. phil.-hist. Cl. der Akad. Wiss. Wien*, t. CII, 1883, p. 175).

du peuple, des artisans et des marchands, est représentée par Istakhr[1].

Quant à la ville militaire, voici comment Diodore la décrit : « La citadelle était considérable. Un triple mur l'entourait. Le premier, garni de créneaux, reposait sur des substructions établies à grands frais. Il avait seize coudées de haut. Le second, du même type que celui dont on vient de parler, avait le double de hauteur. Enfin, le troisième, dessinant un carré, s'élevait à soixante coudées ; bâti en pierre dure, il semblait fait pour subsister éternellement. Sur chacun de ses quatre côtés, on voyait des portes de bronze, et, devant elles, des grilles de même métal, hautes de vingt coudées. Portes et grilles avaient pour destination, celles-ci, d'étonner le regard, celles-là, de garantir la sécurité. Dans l'intérieur de la forteresse, outre des logements bien pourvus à l'usage des rois et des gens de guerre, il y avait des locaux aménagés en excellent ordre pour la garde des trésors »[2].

Où situer cette robuste citadelle? « A quatre plèthres de celle-ci, du côté du levant », continue notre historien, « se trouve le Mont-Royal, où sont les tombes des rois taillées dans le rocher[3]. » D'après ce point de repère en apparence très précis, ce serait l'esplanade même de la ville royale qui représenterait la ville militaire. Mais Georges Perrot a démontré, avec une évidence péremptoire, que la citadelle ne pouvait être identifiée à la terrasse des palais. Entre l' « acra » de Diodore et l'esplanade de Takht-i-Djemchid, « pas un trait ne concorde ; on ne trouve à noter que des différences[4] ». Ce grand château-fort à triple enceinte ne serait-il donc qu'une des broderies familières à Clitarque? Clitarque, lisons-nous dans l'*Histoire de l'Art*, « avait le goût de l'exagération. Ayant à peindre Persépolis, il n'aura pas voulu que la description qu'il en présentait parût au-dessous de celle qu'Hérodote avait faite des sept

1. De l'extrémité sud d'Istakhr à l'extrémité nord de Takht-i-Djemchid, il y a de trois à quatre kilomètres. Ce n'est pas une distance excessive. Beaucoup plus considérables étaient les intervalles qui séparaient les différents quartiers de Babylone.

2. XVII, 71, 4 sqq.

3. « Ἐν δὲ τῷ πρὸς ἀνατολὰς μέρει τῆς ἄκρας, τέτταρα πλέθρα » (XVII, 71, 7).

4. *Hist. de l'Art.*, t. V, p. 687.

enceintes d'Ecbatane, et c'est dans cet esprit qu'il aura modifié et développé les éléments que lui fournissaient ses souvenirs [1]. »

On se ralliera malaisément à cette thèse. Persépolis était le chef-lieu de la plus illustre des satrapies de l'Empire, la métropole révérée de la race dirigeante, le siège souverain auquel se liait indissolublement le sort de l'hégémonie achéménide. Là, plus qu'en aucune autre province, les maîtres de l'Asie, afin de sauvegarder ce qui leur tenait le plus à cœur, gloire familiale, grandeur politique, puissance militaire [2], avaient impérieusement besoin d'une citadelle dont la solidité fût à toute épreuve.

Cette place forte a certainement existé. Elle a existé dès l'origine, bien avant que la création d'une fiscalité savante eût permis les somptueux embellissements de la ville dynastique. Celle-ci, comme la définit très justement Georges Perrot, « n'était que le socle colossal d'un groupe de palais » [3]. Mais alors, avec son mur de soutènement conçu en dehors des règles de la poliorcétique, cet enclos, si bien approprié aux cérémonies d'apparat, si mal établi pour la défense en cas d'attaque [4], ne se prêtait nullement à l'un des offices essentiels que détenait Persépolis : la conservation des trésors royaux. Diodore relate que ces trésors étaient dans la forteresse [5]. Ils ne pouvaient être que là.

Songeons à la prodigieuse accumulation de métaux et objets précieux qu'était une gaza perse. Les fabuleuses richesses drainées depuis deux siècles à travers trois continents exigeaient un abri sûr. Il était d'une prudence élémentaire que, pour les préserver de toute surprise, on les déposât en un lieu difficile d'accès, derrière des remparts inexpugnables, sous des

1. *Hist. de l'Art.*, p. 688.
2. Cf. Strabon, XV, 3, 3.
3. *Op. cit.*, p. 689.
4. Rostovtzeff a très bien noté en quoi les palais de Persépolis se distinguaient de ceux de l'Assyrie et de la Chaldée : ils ne sont ni des forteresses, ni des combinaisons de la forteresse et du temple, mais de vastes ensembles décoratifs, où les rois donnaient audience à leurs sujets et recevaient les ambassadeurs étrangers (*A history of the ancient World*, t. I, 1926, p. 139).
5. « παρελθὼν εἰς τὴν ἄκραν παρέλαβε τοὺς ἐν αὐτῇ θησαυρούς » (XVII, 71, 1).

voûtes de casemates[1]. C'est précisément un ensemble de cette nature que Diodore évoque à nos yeux. Ne confondons pas les trois genres d'édifices qu'il signale dans la citadelle, magasins, casernes, trésors[2], avec les demeures princières de l'esplanade.

Suse, cette autre gazophylacie de l'Empire, avait, comme Persépolis, son acropole, distincte de la ville royale et de la ville des artisans[3]. Le palais de Darius, situé en contre-bas, comprenait des chambres où l'on serrait les étoffes de pourpre, les pierreries et les parfums qui servaient aux usages quotidiens de la cour; mais, comme l'indique l'architecte des fouilles, les grosses réserves, en particulier celles d'or et d'argent, étaient enfermées dans la citadelle dont la haute plate-forme domine le groupe de tells étendu à ses pieds[4].

Un renseignement précis vient appuyer nos précédentes remarques. Nous savons qu'avant de quitter Persépolis pour entreprendre les dernières opérations de la campagne, Alexandre confia la forteresse, « arcem », à une garnison de trois mille Macédoniens sous le commandement de Nicarchide[5]. Partout ailleurs, dans son récit, Quinte-Curce, à qui nous devons ce détail, emploie les mots « ville » ou « palais » (urbs, regia). Cette fois, il vise, non plus la ville royale ou la ville bourgeoise, mais la ville militaire. S'il ne décrit pas le château-fort, du moins en atteste-t-il l'existence.

Les termes dont se servent l'historien grec et l'historien latin, « ἄκρα, arx », suggèrent une idée de masse en hauteur, pointant au sommet de pentes raides. Retrouvons-nous quelque chose de semblable sur le terrain? D'après Diodore, la citadelle était à proximité de la nécropole rupestre[6]. On a bien, de ce côté, signalé une muraille qui s'élève, en ligne oblique, sur les

1. Strabon observe (XV, 3, 3) que les rois de Perse, tout en ornant Suse, se gardèrent bien de négliger Persépolis et Pasargades, où ils avaient leurs trésors comme en des lieux d'une assiette plus forte, ὡς ἐν τόποις ἐρυμνοτέροις. L'épithète dont il use confirme Diodore et implique l'existence d'une ἄκρα.

2. « καταλύσεις βασιλικαὶ καὶ στρατηγικαί, θησαυροὶ πρὸς τὴν τῶν χρημάτων παραφυλακήν » (XVII, 71, 8).

3. Voir Maurice Pillet, *Le Palais de Darius Ier à Suse*, p. 30 et fig. 10.

4. *Ibid.*, p. 88-91.

5. « Rex arcem Persepolis, tribus milibus Macedonum praesidio relictis, Nicarchiden tueri iubet » (Quinte-Curce, V, 6, 11).

6. XVII, 71, 7. Voir ci-dessus, p. 12.

déclivités des mamelons[1]. Mais un juge dont la compétence se double d'une étude personnelle des lieux, M. Charles Babin, que j'ai consulté à ce sujet, doute qu'elle soit antérieure à l'ère chrétienne. Tout au plus est-il permis de conjecturer que ces lits de briques ont remplacé d'autres assises soutenant l'ancienne enceinte extérieure de la place forte. Quant au corps même de celle-ci, il a totalement disparu. Rien ne rappelle plus maintenant le donjon carré bâti en pierre dure[2]. Tant de cataclysmes ont désolé ce pays au cours des siècles, sous la domination de maîtres étrangers, Parthes ou Arabes, que la destruction complète du château de Persépolis n'est pas plus surprenante que celle de nombre d'autres acropoles fameuses[3].

### III. SUITE ET CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Après sa victoire, chèrement achetée, mais décisive, aux Défilés persiques, Alexandre, en cours de marche, reçut de Persépolis une lettre où Tiridate, commandant de la place et gardien du trésor[4], le pressait d'occuper la métropole au plus vite : des troupes fidèles se proposaient de la conserver à Codoman ; il y avait intérêt à les devancer[5], et aussi à prévenir le pillage de la gaza par ceux qui étaient restés dans la ville[6].

On voit très bien comment les choses se sont passées. La politique administrative des Achéménides consistait à diviser pour régner. Dans toutes les provinces, les hauts fonctionnaires s'épiaient, se jalousaient, agissaient au rebours les uns des autres. En Perse, le satrape, Ariobarzane, avait tenté une défense énergique. Il était homme à la prolonger, malgré sa défaite, à se jeter dans la capitale de son gouvernement pour y résister encore. Ses partisans tout au moins pouvaient s'em-

1. Perrot, *Hist. de l'Art.*, t. V, p. 689, d'après Texier et Stolze.
2. C'est donc au jugé, d'une façon très hypothétique, que, sur la carte des différents quartiers de Persépolis (p. 10, *fig.* 2), j'ai fixé la ville militaire sur l'éperon montagneux formant bastion entre la ville royale et la ville bourgeoise.
3. En particulier celle d'Ecbatane (cf. Perrot, *op. cit.*, p. 765).
4. « κυριεύοντος τῆς πόλεως » (Diodore, XVII, 69, 1) ; « custode pecuniae regiae » (Quinte-Curce, V, 5, 1).
5. « φθάσῃ τοὺς ἐπιβαλλομένους διατηρῆσαι Δαρείῳ τὴν Περσέπολιν » (Diodore, XVII, 69, 1).
6. « qui in urbe essent diripere velle thesauros : properaret occupare » (Quinte-Curce, V, 5, 2).

parer du trésor et avec les énormes ressources qu'ils en tireraient s'en aller plus loin continuer la lutte. Rival obligé du satrape, moins apte sans doute à la guerre qu'à la finance, sachant, par les précédents de Babylone et de Suse, à quel point était profitable l'entente avec un vainqueur généreux, Tiridate s'inspira des exemples récemment donnés par Mazaeos, Bagophane et Aboulitès. Il calcula juste et son habile soumission lui valut d'être maintenu dans sa charge.

Ce que Cicéron a rapporté de César, qu'il était un « monstre de célérité »[1], Quinte-Curce, en termes analogues, le dit aussi d'Alexandre[2]. A peine le roi eut-il en main le message du commandant de Persépolis que, laissant en arrière sa grosse infanterie, il força de vitesse toute une nuit à la tête de ses cavaliers; arrivé, au point du jour, sur les bords de l'Araxe[3], il franchit le fleuve[4]. Ce fut alors[5], dans l'instant où il approchait de la ville[6], que se présenta, quelque part sur la vieille route qui mène de Chiraz à Istakhr, la troupe des mutilés grecs.

Leur sort réglé, Alexandre dut immédiatement et avant tout réaliser le dessein pour lequel il était venu avec une si grande promptitude, c'est-à-dire se faire livrer la gaza de Tiridate. Mais cette fin logique et nécessaire de l'opération d'avant-garde, ni Diodore, ni Quinte-Curce ne la mentionnent. Le premier ne signale l'entrée du roi dans la citadelle et sa prise de possession du trésor qu'après le sac de la ville[7]. Chez le second, il faut de même attendre que le tableau du pillage se soit entièrement déroulé pour que la gaza persépolitaine reparaisse à nouveau dans le récit[8].

Y a-t-il là négligence de composition? Je ne le crois pas. A Suse, ce n'était pas le roi, mais un de ses officiers, Phi-

1. « τέρας celeritate » (*ad Att.*, VIII, 9, 4). C'était passé en proverbe: « Caesarina uti celeritate » (*ad Att.*, XVI, 10, 1). Cf. Suétone, *César*, 57.

2. « Nullam virtutem regis iustius quam celeritatem laudaverim » (V, 5, 3).

3. Le Kurr des géographes musulmans, aujourd'hui le Band-Amir (E. Herzfeld, *Pasargadae*, p. 10-11).

4. « relictis pedestribus copiis, tota nocte vectus cum equitibus, ad Araxen prima luce pervenit» (Quinte-Curce, V, 5, 3).

5. Comme Quinte-Curce, Diodore (XVII, 69, 2) place l'épisode immédiatement après le passage de l'Araxe.

6. « Iamque haud procul urbe erant » (Quinte-Curce, V, 5, 5).

7. XVII, 71, 1.

8. V, 6, 9.

loxénos, qui, précédant son maître, avait rapidement effectué la saisie du trésor[1]. Il est possible qu'Alexandre ait procédé de même à Persépolis, qu'il n'ait pas tout d'abord occupé en personne la citadelle et qu'il ait délégué à cette besogne un de ses lieutenants. Quant à lui, son devoir de chef, puisque les dispositions de Tiridate simplifiaient sa tâche, était de rester en liaison avec ses fantassins et de ne pas les laisser sans ordres à leur débouché dans la plaine.

Tel est bien le rôle que lui prêtent à ce moment nos deux historiens. On nous le montre réunissant un conseil de guerre et lui représentant « qu'il n'y avait pas de cité plus ennemie de la Grèce que la capitale des anciens rois de Perse : c'était de là qu'avaient été vomies sur leur patrie ces innombrables armées ; c'était de là que Darius et, après lui, Xerxès avaient apporté en Europe une guerre sacrilège ; il fallait, par sa ruine, satisfaire aux mânes de leurs ancêtres ». Déjà, continue Quinte-Curce, « les Barbares avaient abandonné la ville pour fuir chacun où l'entraînait la peur, lorsque le roi, sans plus tarder, fit entrer la phalange »[2] Sous une forme plus brève, Diodore dit exactement la même chose et il fournit en outre cette précision qu'Alexandre, en livrant « la plus hostile des cités d'Asie » au pillage des soldats, eut soin d'en excepter les palais royaux[3].

Ce fut, je pense, dans ce conseil de guerre, tenu devant Persépolis lorsque la phalange eut rejoint la cavalerie, que Parménion, fidèle à son rôle de Mentor, combattit les projets de représailles. Il les jugeait fâcheux pour deux raisons : convenait-il d'anéantir soi-même son propre bien, fruit de la conquête? Était-il sage de s'aliéner les vaincus, en les persuadant qu'on n'avait d'autre but que de ravager l'Asie, sans vouloir s'y établir à demeure? La réponse d'Alexandre fut qu'une armée perse avait envahi la Grèce, dévasté ce pays, détruit Athènes, brûlé ses sanctuaires : « Je dois », conclut-il, « cette vengeance aux Hellènes »[4].

1. Arrien, III, 16, 6.
2. Quinte-Curce, V, 6, 1.
3. « χωρὶς τῶν βασιλείων » (XVII, 70, 1).
4. Arrien, III, 18, 11. C'est à propos de l'incendie de palais qui eut lieu plus tard que notre auteur signale l'opposition du plus illustre des généraux macédoniens.

Néanmoins, provisoirement et en partie, le vieux champion de la politique utilitaire eut gain de cause. La ville royale fut épargnée. En revanche, le centre urbain subit un traitement atroce, que nous dépeignent à l'envi Diodore et Quinte-Curce. Visiblement, ils puisent ici à la même source. S'ils empruntent des traits différents, l'accord fondamental subsiste. Leurs relations s'harmonisent et se complètent.

L'exécution terrible à laquelle ils nous font assister rentre-t-elle dans la catégorie de ces contes où la critique moderne discerne avec tant de dédain la veine de Clitarque? En aucune manière. Depuis Arbèles, les Macédoniens n'avaient trouvé d'adversaires résolus qu'en Perse. Aux Défilés persiques, pour forcer le passage, Alexandre avait dû risquer une manœuvre « qui fut peut-être la plus périlleuse de sa vie »[1]. A Persépolis, les sentiments des indigènes lui inspiraient une telle méfiance que, dans la crainte que le trésor royal n'y fût exposé à des surprises, il se procura des milliers de chameaux et de mulets pour les transporter en des lieux plus sûrs[2]. On conçoit qu'il ait voulu faire un exemple, mater l'orgueil traditionnel du peuple de Cyrus, frapper en particulier cette noblesse à laquelle appartenait Ariobarzane et qu'un long exercice du commandement, en dépit de certaines capitulations individuelles, semblait rendre intraitable. Le pillage des quartiers où elle résidait, le sac de la cité « la plus opulente qu'il y eût sous le soleil »[3] se justifiait à titre de précaution militaire.

Ce que nous avons appelé la ville bourgeoise n'abritait pas seulement les classes inférieures, les artisans, les marchands, les petites gens de toute catégorie vivant des transactions de la capitale ou du voisinage de la cour. La nature du butin qu'y

Or, ledit embrasement fut, non pas le résultat d'une décision préméditée, consécutive à une délibération solennelle, mais une improvisation soudaine et inattendue (voir plus loin, p. 30). Par suite, les arguments de Parménion n'ont pu être produits à ce moment. Ils sont d'une date antérieure. On ne les voit pas se manifestant au cours de la grande fête dionysiaque terminée par une ruée de torches. Leur place naturelle est où nous les supposons : dans le conseil de guerre qui aboutit au sac de la ville. Les raccourcis d'Arrien sont toujours pleins d'inexactitude.

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 357.

2. « σφόδρα γὰρ ἀλλοτρίως ἔχων πρὸς τοὺς ἐγχωρίους ἠπίστει τε αὐτοῖς » (Diodore, XVII, 71, 3).

3. Diodore, XVII, 70, 2.

enleva la soldatesque, monceaux d'or et d'argent, ameublements d'un luxe inouï, étoffes précieuses, habits lamés ou brodés d'or, vêtements teints en pourpre, vases, statues et autres objets d'art[1], toutes ces merveilles qui surexcitèrent de si furieuses convoitises évoquent l'image d'une vieille aristocratie regorgeant de richesses et dont le monde n'avait cessé de nantir l'autorité seigneuriale en vertu d'un droit plusieurs fois séculaire.

Quand le siège de tant d'altières familles de satrapes fut assez ravagé, abattu et détruit pour qu un noyau de résistance ou un foyer de révolte ne pût s'y reconstituer, Alexandre mit fin aux scènes de rapine et de tuerie[2]. Baigné de sang à travers les débris de ses rues en flammes[3], le centre urbain de Persépolis méritait à cette heure autant de pitié qu'il excitait jadis d'admiration[4].

Au sac de la ville bourgeoise succéda, comme nous l'avons vu[5], l'occupation officielle de la forteresse, ayant pour corollaire l'évaluation du trésor, lequel s'élevait à 120.000 talents[6].

Puis, vint la prise de Pasargades, qui nous apparaît comme étroitement liée à celle de Persépolis. Chez Arrien, comme chez Quinte-Curce, la seconde opération ne se détache pas de la première : elles font corps dans l'exposé qui les concerne[7]. C'est que Pasargades, elle aussi, possédait sa gaza, d'une valeur considérable, et il importait de s'en saisir au plus vite. La proximité des deux places réduisait ce complément de campagne aux proportions d'un coup de main dans le même rayon. Comme Tiridate à Persépolis, Gobarès à Pasargades livra le trésor. Celui-ci se montait à 6.000 talents[8].

Le cœur de la Perse obéissait aux Macédoniens. Il restait à

1. Diodore, XVII, 70, 3 ; Quinte-Curce, V, 6, 3.
2. « Tandem suos rex corporibus et cultu feminarum abstinere iussit » (Quinte-Curce, V, 6, 8).
3. « Captivorum corpora trucidabant passimque obvii caedebantur » (Quinte-Curce, V, 6, 6) ; « Quidam ignes subiecerant aedibus ut cum suis vivi cremarentur » (V, 6, 7).
4. « ἡ μὲν οὖν Περσέπολις ὅσω τῶν ἄλλων πόλεων ὑπερεῖχεν εὐδαιμονίᾳ, τοσοῦτον ὑπερεβάλετο τὰς ἄλλας τοῖς ἀτυχήμασιν » (Diodore, XVII, 70, 6).
5. Plus haut, p. 16.
6. Diodore, XVII, 71, 1 ; Quinte-Curce, V, 6, 9.
7. Quinte-Curce, V, 6, 10 ; Arrien, III, 18, 10. Cf. Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*, trad. Suckau, t. II, 1830, p. 293.
8. Quinte-Curce, V, 6, 10.

soumettre les montagnards de la périphérie. Ce fut le but d'une expédition que Quinte-Curce fixe « à l'époque où sont visibles les Pléiades »[1], c'est-à-dire, autant qu'on peut le calculer[2], en avril. Au bout de trente jours, elle rentrait à Persépolis, d'où elle était partie[3].

Composée de troupes légères, elle avait parcouru trois régions. Première région : cimes neigeuses, sentiers couverts de glace, forêts impénétrables, ici, cabanes éparses de pâtres, là, solitudes, où le soldat « se croyait aux extrémités du monde habité »[4]. Troisième région, d'un accès également âpre : celle des puys à cavernes des Mardes troglodytes. Dans l'intervalle, une contrée moins sauvage, où des bourgades nombreuses furent réduites à l'obéissance. Cette série d'opérations en zone plane et peuplée est la seule que mentionne Diodore[5]. Mais, dans son exposé, elle suit l'incendie de Persépolis, tandis que chez Quinte-Curce elle le précède. Qui des deux nous a conservé le véritable ordre chronologique?

On se prononcera sans hésiter en faveur de l'historien latin.

1. « Sub ipsum Vergiliarum sidus » (V, 6, 12).

2. « L'expression de Quinte-Curce est très vague », observe, dans son édition de cet auteur, S. Dosson; « on doit cependant l'entendre comme s'il y avait *sub Vergiliarum occasum* et admettre qu'il s'agit ici du coucher héliaque, ou coucher du soir » (9e tirage, 1912, p. 515). Or, d'après Pline (*Hist. nat.*, XVIII, 66, 1, Littré), c'est le 3 des nones d'avril que ce coucher avait lieu en Attique. Pour Droysen également (*Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 366, n. 1), « le seul moment qui pourrait convenir serait le coucher du soir en avril ». Mon ami Luc Picart, Directeur de l'Observatoire de Floirac, pense de même : « Un calcul précis montre qu'à l'époque actuelle, le coucher héliaque des Pléiades, à la latitude de 30° (qui est celle de Persépolis), a lieu vers le 20 avril, les Pléiades se couchant alors 1 h. 25 m. après le soleil. Mais il faut tenir compte de la précession des équinoxes, dont l'effet, quand on se reporte en arrière, a dû avancer d'environ une vingtaine de jours le phénomène. Je suis très près d'être d'accord avec Pline ». Si Alexandre quitta Persépolis au début d'avril, sa campagne ayant duré trente jours, il ne revint à son quartier général qu'au début de mai. Les préparatifs des fêtes et les fêtes elles-mêmes ont pu prendre ensuite une quinzaine. Ce serait donc aux environs du 25 mai qu'aurait été donné le signal du départ pour Ecbatane. Cette conclusion s'accorde avec les calculs de Beloch, qui s'attache à montrer que les Macédoniens n'ont pu atteindre Persépolis avant la fin de janvier et que leur séjour y ayant été de quatre mois, d'après Plutarque (*Alex.*, XXXVII, 4), ils en sont repartis fin mai (*Griech. Geschichte* 2e éd., t. III, 1923, p. 318).

3. Quinte-Curce, V, 6, 19.

4. « humanarum rerum terminos se videre credentem » (Quinte-Curce, V, 6, 13).

5. Il est évident que l'indication de Quinte-Curce « vastatis agris Persidis vicisque conpluribus redactis in potestatem » (V, 6, 17) et celle de Diodore « τὰς κατὰ τὴν Περσίδα πόλεις ἐπῆλθεν καὶ τὰς μὲν βίᾳ χειρωσάμενος, τὰς δὲ διὰ τὴν ἰδίαν ἐπιείκειαν προσαγόμενος » (XVII, 73, 1), se rapportent aux mêmes faits.

Au témoignage de Plutarque, la grande fête où la résidence royale devint la proie des flammes, eut lieu alors qu'Alexandre était sur le point de marcher à nouveau contre Darius[1], donc, à la fin du séjour de quatre mois qu'il fit en Perse[2]. Puisque son dessein, comme nous l'apprend Diodore lui-même, était de célébrer le succès de ses armes[3], il dut attendre, pour ces réjouissances, l'issue de la campagne. Tant qu'une partie du pays échappait au joug, banquets et sacrifices eussent paru inopportuns et prématurés.

## IV. SENTIMENTS ET MOBILES D'ALEXANDRE

Maître des capitales achéménides, Alexandre se substitue en fait au Grand-Roi. Va-t-il régler sa conduite sur les principes de la Grande-Royauté asiatique? Mais il n'a pas cessé d'être le stratège-autocrate de la Ligue corinthienne. Restera-t-il le fidèle exécuteur des revendications de la Grèce? Autour de lui, les passions s'agitent. Les idées et les intérêts se combattent. Les avantages qu'ont procurés d'éclatantes adhésions, comme celles de Mazaeos, d'Aboulitès et de Tiridate, invitent à une entente générale avec les hauts dignitaires des satrapies. Mais peut-on attendre des plus glorieux d'entre les fils de l'Europe qu'ils renoncent au mépris traditionnel pour les Barbares? Comment fléchir le dogme panhellénique incarné dans Callisthène? Comment écarter les leçons de sagesse utilitaire qui, chez Parménion, se réclament de l'admirable expérience politique de Philippe?

Ne nous étonnons pas de voir le héros d'Arbèles céder à des courants contraires. Malgré la puissance d'un génie que les antinomies exaltent, il ne les conciliera qu'à la longue. Durant la période où nous sommes, il personnifie tour à tour, en une suite de revirements brusques, les rancunes de la Grèce et les rêves de l'Iran.

Voici, à cet égard, une scène typique, dont le garant n'est autre que l'honnête et véridique Plutarque. Tout porte à croire

1. « μέλλων ἐξελαύνειν ἐπὶ Δαρεῖον » (*Alex.*, XXXVII, 1).
2. « τέσσαρας μῆνας αὐτόθι διήγαγε » (*ibid.*, XXXVIII, 4).
3. « ἐπινίκια τῶν κατορθωμάτων ἐπιτελεῖν » (XVII, 72, 1).

qu'elle eut pour théâtre la ville royale, et, semble-t-il, parmi les édifices de l'esplanade, le kiosque à quadruple portique, d'un art particulièrement fier et original, que les archéologues appellent, du nom du prince qui signa l'œuvre, la salle hypostyle de Xerxès[1].

Xerxès, nous est-il conté, avait sa statue à Persépolis[2]. Alexandre, entrant dans le palais où elle se dressait, vit que, sans vergogne, la foule de ses compagnons l'avait renversée. Il s'arrêta et lui adressant la parole comme si elle eût été vivante : « Dois-je passer outre », s'écria-t-il, « et te laisser étendue à terre, pour te punir de la guerre que tu as faite aux Grecs, ou te relèverai-je, par estime de tout ce qu'il y avait de noble et de généreux dans ton âme? ». Il demeura quelque temps pensif et à la fin se retira en silence[3].

L'épisode offre un tour romanesque. On aurait tort néanmoins de le suspecter. Il met en jeu d'une façon si vraie les sentiments du protagoniste que toute critique impartiale y discernera, non les artifices de la fiction, mais l'empreinte indéniable de la vie. C'est là un de ces traits significatifs qui sortent des entrailles de la réalité.

Jusqu'à Persépolis, la conduite d'Alexandre relève de l'idée panhellénique[4]. Mais quand les Hellènes le croient uniquement voué à leur cause, il s'orientalise chaque jour. Il « persise » dans son for intime, tout en ne cessant pas d'appartenir extérieurement à la Grèce. Par moments, sur la voie de la métamorphose, il ralentit sa marche, et, sous l'étreinte du passé, il donne de nouveaux gages à l'hellénisme.

C'est ce que nous montre encore Plutarque dans une seconde scène qui fait pendant à la précédente. Elle n'eut sans doute pas le même décor : le rôle qu'y joue le trône de Darius invite

1. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 682, 696, 705, 720.

2. Perrot (*ibid.*, p. 782) doute que ce fût un ouvrage en ronde bosse. Il croit plutôt à une stèle. Cette opinion ne semble pas justifiée. Mon éminent confrère le P. Scheil, dont j'ai pris l'avis à ce sujet, m'a répondu qu'on avait récemment trouvé à Suse divers fragments d'un même ensemble plastique en calcaire : fragment de visage, fragment d'écharpe avec inscription (« il a fait »), pied chaussé à la manière des archers achéménides. « Ces pièces », m'a-t-il écrit, « appartenaient à une statue vraisemblablement royale et plus grande que nature ».

3. *Alex.*, XXXVII, 3.

4. Cf. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. I, p. 324.

à la placer de préférence dans celui des palais de l'esplanade que l'on appelle la Salle aux cent colonnes et dont on attribue la construction au fils d'Hystaspe[1].

Voici le récit qu'a recueilli notre historien

« La première fois qu'Alexandre s'assit sous le baldaquin d'or dont était surmonté le siège royal, Démarate de Corinthe, qui restait l'ami du jeune prince après avoir été le familier de son père, se mit à pleurer comme un bon vieillard et donna des regrets à ceux des Grecs qui avaient péri dans les batailles avant de pouvoir goûter cette joie suprême de voir leur chef établi sur le trône de Darius[2] ».

Ce grand spectacle, qu'on se figure empreint de majesté calme, était de nature à contenter les modérés et les sages. Mais l'orgueil panhellénique ne renonçait pas à ses instances. Il était insatiable et se raidissait dans la haine. Survienne une circonstance favorable, qu'une poussée plus forte s'exerce, dans un de ces moments où la sensibilité du roi subit à l'extrême l'influence de son dieu Bromios, « le Frémissant »[3], et il se produit une rupture d'équilibre : nous assistons à l'extraordinaire anéantissement des merveilles jusque-là épargnées.

## V. LA QUESTION DE L'INCENDIE

Le problème qu'il nous reste à examiner est d'une étude particulièrement délicate. Non pas que le fait même qui motive cette recherche offre la moindre prise au doute. Il y eut incendie. Sur ce point, l'accord est unanime. Mais n'y en eut-il qu'un? L'incendie du palais est le seul que relatent

1. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art.*, t. V, p. 729.

2. *Alex.*, XXXVII, 4 et LVI; cf. *Agésil.*, XV, 4. Quinte-Curce semble faire allusion à cette même scène quand, à propos de l'incendie du palais, il dit que la meilleure façon de punir les Perses eût été de les contraindre à voir Alexandre assis sur le trône de Xerxès : « si ipsum in solio regiaque Xerxis respicere coacti essent » (V, 7, 11). On remarquera, pour ce trône, la substitution de Xerxès à Darius. Elle s'explique : l'auteur vient de raconter l'incendie d'un palais qui ne saurait être que celui de Xerxès. Par une attraction naturelle, il englobe dans la « regia » dont il vient de parler le « solium » que Plutarque attribue, avec beaucoup plus de vraisemblance, à Darius, Darius évoquant l'apogée de l'Empire, alors que Xerxès en inaugure le déclin.

3. L'étymologie qui rattache Bromios à βρέμειν est maintenue à bon droit par Paul Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 61.

Diodore, Arrien et Plutarque. Cependant, lors du sac de la ville bourgeoise, nombre d'habitants, comme nous l'apprend Quinte-Curce, avaient mis le feu à leurs maisons et péri dans les flammes[1]. Un incendie urbain avait donc précédé l'incendie palatin.

Cette observation nous aide à expliquer les divergences que Plutarque relevait dans ses sources : l'incendie, suivant les uns, aurait été l'effet des circonstances; d'après les autres, il aurait eu lieu de dessein prémédité[2]. Comme le sac de la ville bourgeoise fut voulu et systématique, l'incendie urbain qui en résulta pouvait être, sans trop d'inexactitude, englobé dans ce reproche de préméditation. Quant à l'incendie palatin, on ne doit voir en lui qu'un accident brusque, occasionné par les hasards d'un accès d'excitation dionysiaque.

Entre l'incendie urbain et l'incendie palatin trouve place cette assertion de Diodore qu'Alexandre, irrité par les dispositions hostiles des indigènes, songeait finalement à détruire Persépolis[3]. Si, tout d'abord, il ne donna aucune suite à ce projet, fait pour séduire son entourage grec, ce fut sans doute qu'il jugea suffisante la vindicte antérieurement accomplie et afin de ne pas mécontenter les Macédoniens dont Parménion était l'interprète. Mais il subsistait en lui un fond d'animosité dangereuse qui débordera plus tard. Nous verrons comment et pourquoi.

Autre aspect du problème : la différence du point de vue chez nos historiens. Ils s'appuient sur des témoignages concordants; mais chacun les utilise pour les besoins de sa propre esthétique. Quinte-Curce se complaît dans la morale en action, tandis que Diodore et Plutarque concentrent l'intérêt sur l'effervescence religieuse. Le premier tente une peinture du cœur humain où Racine aurait pu aussi bien puiser que dans Tacite. Les autres nous apportent une contribution singulière à l'histoire du culte de Bacchos.

Une dernière difficulté se présente, d'ordre philologique.

1. V, 6, 7. Voir plus haut, p. 19.
2. « Οἱ μὲν οὕτω ταῦτα γενέσθαι φασίν, οἱ δὲ ἀπὸ γνώμης » (*Alex.*, XXXVIII, 2).
3. « τὴν Περσέπολιν εἰς τέλος ἔσπευδε καταφθεῖραι » (XVII, 71, 3).

Nos auteurs grecs, pour situer le drame persépolitain, indiquent « la résidence des rois, τὰ βασίλεια ». Le terme peut être entendu de deux manières, soit au sens large de « capitale », soit au sens restreint de « palais ». Chez Diodore, nous le voyons, dans un même chapitre, revêtir, à quelques lignes de distance, cette double signification[1]. Quand il s'agit de palais, et non de capitale, nouvelle ambiguïté : le pluriel indique aussi bien un seul édifice que plusieurs. C'est à l'aide du contexte que, dans ces cas multiples, on s'efforcera de préciser.

En latin, le mot « regia » prête de même à l'équivoque. Tantôt, Quinte-Curce l'emploie dans le sens de palais, tantôt, dans le sens de capitale[2]. Quant à la dénomination « urbs », ville, elle lui sert indifféremment à désigner le centre urbain ou le quartier royal. Après nous avoir montré Persépolis en flammes, lorsque les Macédoniens la pillèrent, il nous dit ensuite que ceux-ci, « en état d'ivresse, brûlèrent une ville qu'ils avaient respectée les armes à la main »[3]. On a jugé qu'il y avait contradiction entre les deux passages[4]. Mais il n'en est rien. Jusqu'à ce moment, les soldats d'Alexandre s'étaient abstenus de porter atteinte à la ville royale. Seule, la cité bourgeoise avait pâti de leurs fureurs.

## VI. LE CÔMOS DIONYSIAQUE

Abordons maintenant la principale énigme. Tâchons de comprendre l'affaire de l'incendie. Scrutons-en les circonstances, la nature et la portée.

Notre point de repère, c'est la grande fête commémorative destinée à célébrer les victoires de la campagne de Perse. Elle s'adressait aux dieux et aux hommes. Elle comprit des

1. Dans l'ordre enjoignant de livrer la « métropole » au pillage, exception faite des palais, « χωρὶς τῶν βασιλείων » (XVII, 70, 1), les βασίλεια ainsi distingués de la métropole sont nécessairement les édifices de la ville royale. Plus loin (XVII, 70, 3), l'expression « τὰ μεγάλα καὶ κατὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην περιβόητα βασίλεια » ne saurait guère se rapporter qu'à la métropole. On le rapprochera de la phrase citée dans la note qui suit.

2. La définition « regia totius Orientis, unde tot gentes antea iura petebant, patria tot regum, unicus quondam Graeciae terror » (V, 7, 8) s'applique nécessairement à la capitale. Ailleurs (V, 7, 5 et 6), il n'est plus question que de palais.

3. V, 7, 5.

4. J. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. I, p. 403-404, en note. Cf. plus haut, p. 6.

sacrifices solennels et de splendides festins[1]. Il est vraisemblable qu'elle dura plus d'un jour. En tout cas, elle eut pour épisode final la scène de folie orgiastique dont l'étrangeté déconcerte à l'envi les moralistes et les historiens.

Nous avons vu face à face, lors du sac de la ville bourgeoise, les deux factions rivales qui se heurtaient dans l'armée : d'un côté, les partisans d'une politique de modération conservatrice, groupés autour de Parménion ; de l'autre, les adeptes de l'idée panhellénique, voués, suivant le dogme de Callisthène[2], à la subversion du Barbare. Chez ces derniers, la rencontre des mutilés grecs n'avait pas peu contribué à rendre plus aigus les ressentiments nationaux[3]. Ce fut dans cette atmosphère de patriotisme surchauffé que se prépara le drame.

A la fermentation générale des esprits vint s'ajouter l'exaltation particulière communiquée aux réjouissances par la présence d'un élément féminin. Des courtisanes accompagnaient les corps de troupes. Elles partageaient leur vie et animaient leurs banquets. L'une d'elles se signalait entre toutes par sa vivacité spirituelle et audacieuse. C'était la danseuse athénienne Thaïs, que Ptolémée, le futur roi d'Égypte, avait alors pour maîtresse[4]. Diodore, Quinte-Curce et Plutarque s'accordent à lui attribuer un rôle prépondérant dans l'affaire de l'incendie. N'est-ce là qu'une fable de Clitarque? Malgré le silence d'Arrien, je n'arrive pas à le croire[5] En quoi l'éternel attrait des gens de guerre pour de belles filles impudiques choque-t-il la vraisemblance? Faut-il plus s'étonner de la place tenue à l'état-major macédonien par Thaïs d'Athènes que de celle dont fut investie auprès de Périclès Aspasie de Milet?

1. « θυσίας τε μεγαλοπρεπεῖς τοῖς θεοῖς συνετέλεσεν καὶ τῶν φίλων λαμπρας ἑστιάσεις ἐποιήσατο » (Diodore, XVII, 72, 1).

2. Formulé en dernier lieu, après tant d'autres écrivains grecs, par celui dont l'historiographe d'Alexandre était le disciple: Aristote (voir *Politique*, I, 1, 5; cf. Strabon, I, 4, 9, et, dans la collection des œuvres de Plutarque, *Fort. Alex.*, I, 6).

3. Bien noté par Grote *Hist. de la Grèce*, t. XVIII, p. 206.

4. C'est ce que dit Plutarque: « ἡ Πτολεμαίου τοῦ βασιλεύσαντος ὕστερον ἑταίρα » (*Alex.*, XXXVIII, 1). Suivant Athénée, elle épousa Ptolémée après la mort d'Alexandre : « ἐγαμήθη » (XIII, 37). Les deux témoignages ne se contredisent pas : de simple concubine qu'elle était en 330, Thaïs, quelques années plus tard, fut élevée au rang de femme. Y eut-il mariage légitime? Plutôt union libre, suppose Bouché-Leclercq (*Hist. des Lagides*, t. I, p. 26). Ce qu'on sait de Thaïs a été réuni par Helmut Berve, *Das Alexanderreich*, t. II, p. 175.

5. Cf. Dosson, *Étude sur Quinte-Curce*, p. 191.

Comment, dans ce festin de Persépolis, la favorite du Lagide n'eût-elle pas exploité de son mieux, au profit de ses visées, les liens d'intimité confiante qui unissaient de longue date Alexandre et son amant?

Tout d'abord, avec cette adresse de langage qui valait à la race attique une si légitime réputation de grâce habile et fine, elle entremêla, dans les propos qu'elle tint au prince, la louange et le badinage. Puis, sous l'effet de la chaleur du vin, elle éleva le ton, et, dans un discours assez conforme à l'esprit de sa patrie, mais bien au-dessus de son état[1], elle reprit ce thème panhellénique dont son compatriote Isocrate s'était fait jadis, auprès du père du héros, l'éloquent interprète[2]. Alexandre, s'écriait-elle, « acquerrait des droits immortels à la reconnaissance des Grecs, s'il livrait aux flammes le palais des rois de Perse : c'était une satisfaction qu'attendaient les peuples dont les Barbares avaient détruit les villes »[3].

A ce moment, la scène change de caractère. Jusque là, elle s'était déroulée sous le signe olympien de Zeus vainqueur. Elle revêt maintenant une physionomie dionysiaque. Le dieu Bacchos, dont le fluide répand le vertige à mesure que se vident les coupes, intervient avec une frénésie sauvage. Il communique sa fièvre à l'assistance. Tout cède à l'égarement qui émane de lui. La fête tourne à l'orgie et s'achève en cômos.

C'est bien le cômos, ce délire collectif où se mêlent, au rythme des instruments de musique, l'ivresse, le chant et la danse, ce rite significatif du culte de Bromios, que nous dépeignent Diodore et Plutarque. Le vocabulaire dont ils usent appartient au langage consacré. Thaïs invite Alexandre à célébrer le cômos avec ses convives[4]. Elle-même, à l'exemple des autres femmes venues pour le cômos[5], brûle d'y

1. « τὰ μὲν ἐμμελῶς ἐπαινοῦσα, τὰ δὲ παίζουσα πρὸς τὸν Ἀλέξανδρον, ἅμα τῇ μέθῃ λόγον εἰπεῖν προήχθη τῷ μὲν τῆς πατρίδος ἤθει πρέποντα, μείζονα δὲ ἢ κατ' αὐτήν » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1).

2. Cf. Benno von Hagen, *Isokrates und Alexander*, dans le *Philologus*, t. LXVII, 1908, p. 125; G. Mathieu, *Les idées politiques d'Isocrate*, p. 214.

3. « maximam apud omnes Graecos initurum gratiam adfirmat, si regiam Persarum iussisset incendi : expectare hoc eos, quorum urbes barbari delessent » (Quinte-Curce, V, 7, 3).

4. « κωμάσας μετ' αὐτῶν » (Diodore, XVII, 72, 2).

5. « ἐπὶ κῶμον ἥκοντα » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1).

prendre part[1]. Le roi, cédant aux voix qui réclament le còmos triomphal en l'honneur de Dionysos[2], prend la tête du cortège[3]. Un souffle de folie s'est levé, comme dans toutes les cérémonies orgiastiques chères aux Clodones ou Mimallones[4], et l'œuvre démoniaque du feu s'accomplit sous le signe de Lyssa[5], cette mystérieuse « Fureur », invoquée par le chœur des *Bacchantes*[6].

Car c'est à la plus étrange des tragédies d'Euripide que nous ramène la non moins étrange scène de Persépolis. N'oublions pas que la pièce où se déchaîne dans toute son inexorable violence l'exaltation dionysiaque fut composée en Macédoine, à la cour d'Archélaos, et représentée sans doute à Dion[7], en cette « heureuse Piérie, aimée d'Evios, qui, suivi de ses Ménades bondissantes, y vient faire connaître ses danses et ses orgies »[8]. Là, nous sommes au pied de l'Olympe, dans le pays qu'avaient choisi les rois de la dynastie argéade pour y créer leurs fêtes olympiques[9], et si la mère d'Alexandre, par une sorte de baptême mystique recouvrant une première appellation héroïque, abandonna son nom de Polyxène, tiré du cycle de Troie, pour lui substituer celui d'Olympias[10], ce fut, selon toute apparence, parce que la sainte montagne était le lieu de prédilection où les « inspirées »[11], et au premier rang la femme de Philippe[12], s'en allaient chercher le délire divin[13].

Nul, mieux que le fils de la royale Bacchante, n'était prédisposé, en vertu de sa double hérédité ethnique et familiale,

1. « κωμάσαντα » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1).
2. « τὸν ἐπινίκιον κῶμον ἄγειν Διονύσῳ » (Diodore, XVII, 72, 4).
3. « προῆγεν ἐπὶ τὸν κῶμον » (Id., XVII, 72, 5).
4. Sur le sens de ces termes, cf. W. Baege, *De Macedonum sacris*, p. 84.
5. « κατέσχε Λύσσα τὰς ψυχάς » (Diodore, XVII, 72, 1).
6. « θοαὶ Λύσσης κύνες » (Euripide, *Bacch.*, v. 977).
7. W. Vollgraff, *Bull. de Corr. hellén.*, t. XLVIII, 1924, p. 193, n. 5.
8. Euripide, *Bacch.*, v. 565-571 (cf. v. 407-415).
9. Renvoi aux textes dans Vollgraff, *loc. cit.*, p. 192-193. Cf. Paul Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 51.
10. Plutarque, *De Pyth. orac.*, 14. Son autre désignation de Myrtale (*ibid.*, et Justin, IX, 7, 13) fut peut-être en rapport avec son initiation aux mystères de Samothrace.
11. « γυναῖκες ἔνοχοι τοῖς περὶ τὸν Διονυσον ὀργιασμοῖς » (Plutarque, *Alex.*, II, 5).
12. « μᾶλλον ἑτέρων ζηλώσασα τὰς κατοχάς » (*ibid.*).
13. Sur l'exaltation, la possession dionysiaques, voir Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 74-76.

à conduire un cômos de victoire, et si le rôle d'instigatrice prêté à Thaïs est une initiative qui peut s'admettre, c'est assurément de la part d'une Athénienne dont la cité réservait aux Dionysies une place maîtresse dans sa vie religieuse. Qu'on cesse donc pour une fois de brandir ici l'éternelle « broderie romantique » dont une soi-disant critique d'avant-garde ne se lasse pas d'affubler Clitarque[1]. Prenons les faits tels qu'ils nous sont rapportés, et, avant de les détourner de leur ligne, essayons d'abord de les comprendre.

L'évidence qui s'impose, c'est qu'il se joua, sur la plateforme de Persépolis, un équivalent historique du drame mythologique dont Euripide emprunta les rites, non seulement aux vieilles légendes, mais à la réalité contemporaine et qu'il offrit en spectacle, pour ce motif même, aux Macédoniens, spécialement familiarisés avec eux. Quand Thaïs, aux applaudissements de son entourage, prône le cômos et souhaite d'incendier le palais de Xerxès sous les yeux du vainqueur des Perses, « en sorte qu'on puisse dire que les femmes de l'armée d'Alexandre ont mieux vengé la Grèce que tous les généraux sur terre et sur mer »[2], elle réédite, dans sa tirade, le thème du Chœur des *Bacchantes* : « En quoi consiste la gloire suprême accordée aux mortels par les dieux, sinon à tenir une main victorieuse sur la tête de nos ennemis?[3] ».

Comment une pareille strophe d'épinicie dionysiaque n'eût-elle pas agi puissamment sur celui des fervents du dieu que tout prédestinait à l'entendre? Ce rôle de protagoniste auquel le voue l'enthousiasme des convives[4], le roi s'en saisit avec une ardeur impétueuse[5]. Il se lève; il s'élance, la couronne

1. L'Histoire de Clitarque, à propos du sujet même qui nous occupe, est encore qualifiée de « romantisch ausgeschmückten » par Helmut Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, s. v. Θαΐς, t. II, 1926, p. 175. Elle est également traitée de « heroisch-romantisches Epos » par A. von Domaszewski, *Die Phalangen Alexanders*, dans les *Sitzungsb. der Heidelberg. Akad. Wiss., phil.-hist. Kl.*, 1 Abhandl., 1926, p. 15.

2. Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1.

3. Vers 897-900 (traduction Hinstin).

4. « Συνεπευφημούντων καὶ λεγόντων μόνῳ τὴν πρᾶξιν ταύτην προσήκειν Ἀλεξάνδρῳ » (Diodore, XVII, 72, 4).

5. « avidior quam patientior » (Quinte-Curce, V, 7, 4).

de fleurs sur la tête et une torche à la main[1]. Bacchos vient de se manifester, et, suivant l'habitude, une Ménade lui a servi d'interprète[2]. A la suite d'Alexandre[3], Thaïs, entraînant la troupe des musiciennes[4], remplit l'office de coryphée[5]. Le còmos, au bruit des chants, des chalumeaux et des flûtes[6], se précipite hors de la salle du festin[7]. Tous, gagnés par l'exemple, se sont emparés de la masse des flambeaux[8]. Ils entourent le palais qui doit être livré aux flammes[9]. Alexandre, le premier, et Thaïs, après lui, jettent la torche embrasée sur l'édifice aux boiseries de cèdre[10]. On les imite à l'envi[11], et l'incendie fait rage[12].

Tel fut l'épisode final du banquet. Ce qui montre bien qu'il y eut là quelque chose d'imprévu et de spontané, un coup de rafale d'épiphanie dionysiaque et non la mise à exécution d'un plan concerté d'avance[13], c'est l'attitude des Macédoniens cantonnés en dehors de la ville royale. A l'aspect du feu qui, sur cette haute terrasse, illuminait le camp et la plaine, ils sortent de leurs tentes et, croyant à un accident, s'empressent d'apporter leur aide. Mais quand, devant l'entrée du palais, les soldats voient leur roi lui même encore la torche à la main[14], ils se figurent que celui-ci a décidé de ne pas rester plus longtemps chez les Barbares et qu'il se propose de les ramener dans leur patrie[15]. Alors, abandonnant l'eau dont ils

1. « ἀναπηδήσας ἔχων στέφανον καὶ λαμπάδα προῆγεν » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2).

2. Dionysos « compagnon assidu des femmes » : H. Philippart, *Les thèmes mythiques des Bacchantes* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, mai-juillet 1926), p. 6 de l'extrait.

3. « οἱ δὲ ἑπόμενοι κώμῳ » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2).

4. « γυναικῶν μουσουργῶν παρειλημμένων » (Diodore, XVII, 72, 5).

5. « καθηγουμένης Θαΐδος » (*ibid.*).

6. « μετ' ᾠδῆς καὶ αὐλῶν καὶ συρίγγων » (*ibid.*).

7. « πάντες ἀνεπήδησαν ἐκ τοῦ πότου » (id., XVII, 72, 4).

8. « πλήθους λαμπάδων ἀθροισθέντος » (*ibid.*).

9. « περιΐσταντο τὰ βασίλεια » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2).

10. « Αὕτη δὲ μετὰ τὸν βασιλέα πρώτη τὴν δᾶδα καιομένην ἠκόντισεν » (Diodore, XVII, 72, 6); « Primus rex ignem iniecit... Multa cedro aedificata erat regia » (Quinte-Curce, V, 7, 5).

11. « τῶν ἄλλων ταὐτὰ πραξάντων, ταχὺ πᾶς ὁ περὶ τὰ βασίλεια τόπος κατεφλέχθη » (Diodore, XVII, 72, 6); « tum convivae et ministri pellicesque » (Quinte-Curce, V, 7, 5).

12. « quae celeriter, igne concepto, late fudit incendium » (*ibid.*).

13. Voir plus haut, p. 18, n. 4 de la page 17.

14. Quinte-Curce, V, 7, 6.

15. Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2.

s étaient munis, ils jettent à leur tour dans le brasier tout ce qu'ils peuvent recueillir de matières combustibles[1].

La grande fête de Persépolis offre un triple caractère : politique, agonistique et religieux : politique, puisque son point de départ est le désir de venger les attentats des Perses à l'égard de la Grèce[2]; agonistique, puisque la célébration des victoires macédoniennes donne lieu à cette même suite de réjouissances (festin, cômos triomphal avec hymnes, danses, accompagnement de lyre et de flûte) qui forment les épinicies d'Olympie[3]; religieux enfin et surtout, puisque le souffle qui la soulève lui vient de Dionysos, ce dieu dont les courses et les triomphes, « aux champs brûlants de la Perse »[4], sont pour ainsi dire ressuscités par Alexandre.

Nous savons mal de quelle manière se pratiquait à cette date la religion dionysiaque, et, faute d'autres sources, nous en sommes réduits à utiliser les *Bacchantes* comme document historique[5]. Or, un des signes distinctifs de la pièce est la place qu'y tient le feu. Écoutons le fils de Zeus et de Sémélé : « allume », s'écrie-t-il, « allume l'étincelant flambeau de la foudre »[6]. Et la flamme qui s'élève du tombeau de sa mère embrase le palais de Penthée[7]. A-t-il existé quelque rite du « feu bachique, πῦρ βακχεῖον »[8], en vertu duquel, pareil à Dionysos agitant la torche sur les roches du Parnasse[9], Alexandre a semé l'incendie? Nous l'ignorons. La seule analogie que l'on pourrait alléguer est le cas de Scylès, ce roi scythe initié aux mystères dionysiaques et dont la somptueuse

1. Quinte-Curce, V, 7, 7.

2. « τὴν εἰς τὰ τῶν Ἑλλήνων ἱερὰ παρανομίαν ἀμύνασθαι » (Diodore, XVII, 72, 3); « quin ulciscimur Graeciam » (Quinte-Curce, V, 7, 4); « μείζονα δίκην ἐπέθηκε Πέρσαις ὑπὲρ Ἑλλάδος » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 1); « τιμωρήσασθαι ἐθέλειν Πέρσας ὅσα κακὰ τοὺς Ἕλληνας εἰργάσαντο, ὑπὲρ τούτων δίκας λαβεῖν » (Arrien, III, 18, 12).

3. Voir C. Gaspar, *Olympia*, dans le *Dict. des antiquités* de Saglio, t. VII, p. 191.

4. « Περσῶν ἡλιοβλήτους πλάκας » (Euripide, *Bacch.*, v. 14). Cf. H. Philippart, *op. cit.*, p. 4.

5. H. Philippart, *op. cit.*, p. 3.

6. « κεραύνιον αἴθοπα λαμπάδα » (*Bacch.*, v. 594).

7. *Ibid.*, v. 595 sqq., 623 sqq.

8. Euripide, *Ion*, v. 1125-1126.

9. Euripide, *Bacch.*, v. 307; *Phénic.*, v. 226; *Ion*, v. 716; *Hypsip.* dans Aristophane, *Grenouilles*, v. 1112.

demeure, frappée par les traits du dieu, fut, prodige étrange, entièrement consumée[1].

Thaïs, dans Plutarque, ne se borne pas à préconiser l'incendie vengeur. Elle précise : ce qu'il faut livrer aux flammes, c'est le palais de Xerxès, puisque Xerxès a brûlé Athènes[2]. Chez Diodore aussi, le sacrilège commis par Xerxès sur l'Acropole motive la vindicte accomplie[3]. Rien n'autorise à révoquer en doute cette indication. Elle est toute naturelle et cadre entièrement avec les circonstances. Perrot, à qui elle semble avoir échappé, suppose que le bâtiment incendié fut la Salle aux cent colonnes[4], dont il attribue cependant la construction à Darius I^er[5].

Que cette magnifique salle hypostyle, comparable, en grandeur et en splendeur, à celle de Karnak, ait pu être choisie par Alexandre comme l'endroit le mieux approprié à son immense banquet de victoire, l'hypothèse se défend sans peine. Quant au palais détruit par le feu, on doit le chercher ailleurs. L'édifice qui se présente logiquement à l'esprit, de préférence à tout autre, c'est l'admirable kiosque, élevé sur un socle monumental, qui, à droite du majestueux escalier par où les cortèges d'apparat montaient de la plaine à la terrasse[6], dresse encore, en bordure de celle-ci, vers le milieu de la muraille de soutènement, treize de ses colonnes. Les explorateurs de la contrée attestent à l'envi « l'effet que produisent, debout sur le plateau désert, ces fûts à la fois élancés et puissants, par lesquels s'annonce, de très loin, le site où fut Persépolis »[7].

De tous les vestiges de la ville royale, ce palais est celui que la pensée associe le plus volontiers à la scène finale du cômos. D'abord, il est signé du nom même de Xerxès[8]. Puis,

1. Hérodote, IV, 79, 3.
2. « ὑποπρῆσαι τὸν Ξέρξου τοῦ κατακαύσαντος τὰς Ἀθήνας οἶκον » (*Alex.*, XXXVIII, 1).
3. « τὸ Ξέρξου ἀσέβημα περὶ τὴν ἀκρόπολιν τῶν Ἀθηναίων μία γυνὴ μετῆλθε τοῖς αὐτοῖς πάθεσιν » (Diodore, XVII, 72, 6).
4. *Hist. de l'Art*, t. V, p. 730.
5. *Ibid.*, p. 729. Même attribution chez Fr. Sarre, *L'Art de la Perse ancienne*, p. 12.
6. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 680.
7. *Ibid.*, p. 697-698.
8. *Ibid.*, p. 696.

cette construction était une salle du trône, servant aux pompes officielles, aux réceptions d'ambassades, à toutes les cérémonies d'apothéose où le Grand-Roi se montrait « comme exalté au-dessus de l'humanité »[1]. Si les fauteurs de l'incendie visaient un double but, venger la Grèce, marquer aux yeux du monde la fin de l'Empire achéménide, l'œuvre expiatoire et symbolique ne se trouvait pleinement réalisée que par la ruine du colossal édifice où s'était affiché l'orgueil du profanateur de l'Hellade. Ajoutons que les pierres, dans l'apadana de Xerxès, « paraissent avoir été fendues profondément par une violente chaleur[2] », et que c'est là une raison de plus pour fixer en ce point de la terrasse la place où s'abattit la torche d'Alexandre.

L'incendie du palais a été regardé comme l'équivalent de ces édits en écriture araméenne que les Achéménides adressaient à leurs peuples, comme une déclaration signifiée à cent États barbares que le joug perse était anéanti[3]. On ne peut douter qu'il n'ait retenti en effet dans les imaginations avec la même force que devait le faire, quatre siècles plus tard, au lendemain de la mort de Néron, l'incendie du Capitole[4]. Ce qui prouve cependant que la destruction accomplie par le roi fut, non pas un acte longuement prémédité et combiné, mais une improvisation de la dernière heure, sous un vent de « mania » dionysiaque[5], c'est qu'Alexandre, au témoignage de tous, se repentit aussitôt de son égarement et donna l'ordre d'éteindre le feu[6]. Parménion obtenait une satisfaction tardive.

Il n'en restait pas moins qu'aux yeux des Grecs le généralissime de la Ligue corinthienne avait appliqué la loi du talion. C'était pour Callisthène une occasion admirable de

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 655 et 663.
2. *Ibid.*, p. 749, d'après Texier et Stolze.
3. Gelzer, *Zeitschr. für Kulturgeschichte*, t. VII, 1899, p. 26; cf. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. I, p. 403, n. 3.
4. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. IV, p. 200.
5. Sens de μανία : Perdrizet, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 46 (cf. p. 74).
6. « ὅτι δ' οὖν μετενόησε ταχὺ καὶ κατασβέσαι προσέταξεν, ὁμολογεῖται » (Plutarque, *Alex.*, XXXVIII, 2); « μικρὸν δὲ πάλιν μετανοήσας παύσασθαι ἐκέλευσεν » (Pseudo-Callisthène, II, 17, 19).

peindre l'embrasement du palais de Xerxès comme un gage manifeste de l'ardeur panhellénique du roi[1]. Certains indices donnent à croire qu'il n'y manqua pas. Georges Perrot observe que le terme « Persépolis » n'apparaît qu'à l'époque macédonienne[2], qu'il est impropre pour désigner la capitale achéménide dont l'appellation régulière serait « Persopolis », que, pris dans son sens étymologique, il veut dire « qui détruit les villes ». Donc, « on a joué sur le mot; on l'a formé, contre les règles de la composition, de manière à rappeler à la fois le nom des Perses et la destruction (πέρσις) de la ville par Alexandre, qui faisait songer à cette Ἰλίου πέρσις qu'avait chantée l'épopée grecque »[3]. Quelle est l'origine de ce vocable singulier? « On croit qu'il a été créé par Clitarque[4] ». Remplaçons Clitarque par Callisthène et nous aurons toutes les chances d'être dans le vrai[5].

Héroïser l'histoire, couler une fois de plus les exploits du nouvel Achille dans le moule de l'*Iliade*, dresser le vieux château achéménide comme un pendant à la Troie homérique, assimiler l'incendie de l'apadana de Xerxès à celui du palais de Priam, montrer dans ce châtiment infligé par Dionysos une dernière revanche de l'Europe sur l'Asie, c'était là une affabulation entièrement conforme à la mystique de l'Olynthien. Il ne dut pas négliger un canevas si riche et la métamorphose de Pârsa en Persépolis fut, je pense, son chant du cygne.

Georges RADET.

1. Cf. Kaerst, *Gesch. des Hellenismus*, t. I, p. 404.
2. Sauf l'exception apparente expliquée ci-dessus p. 9, n. 2.
3. *Hist. de l'Art*, t. V, p. 445, n. 1.
4. Perrot, *loc. cit.*
5. Pour désigner la capitale de la satrapie, au début de 330, Arrien emploie l'expression ἐς Πέρσας (III, 18, 10), laquelle, on l'a vu (p. 9, n. 2), transcrit le mot iranien Pârsa. Dans cette partie de son récit, l'historien utilisait donc une source où la ville était mentionnée sous sa forme indigène et officielle. Six ans plus tard, quand il ramène Alexandre dans la « cité royale des Perses » (VI, 30, 1), celle-ci est appelée cette fois Persépolis (VII, 1, 1), d'où il suit que dans l'intervalle la qualification nouvelle avait prévalu.

# SUR L'ORDRE DES LETTRES ÉCHANGÉES

PAR

# AUSONE ET PAULIN DE NOLE[1]

Après la discussion pénétrante à laquelle P. de Labriolle[2] a soumis cette question, il me semble que les observations faites par moi à la fin de 1902 demeurent néanmoins entières et, si je ne me trompe, d'une vérité évidente. Elles sont restées ignorées des lettrés; car je ne les avais éditées qu'à une vingtaine d'exemplaires. C'est pourquoi j'estime qu'il n'est pas inopportun de les soumettre au public dans cette revue, publiée précisément dans la cité qui donna naissance au fameux poète et rhéteur et à l'illustre évêque de Nole.

Quand Paulin de Bordeaux, l'âme enflammée d'ardeur pour la religion chrétienne, distribua tous ses biens aux pauvres, abandonna la Gaule et se retira en Espagne (d'où il devait passer plus tard en Italie pour se fixer à Nole), son précepteur, le rhéteur renommé Decimus Maximus Ausonius, rempli d'étonnement et de chagrin par cette décision de son élève et ami très cher, dont la nouvelle lui parvenait subitement, lui écrivit quatre, ou plutôt cinq lettres. Trois seulement nous ont été conservées, en même temps que les deux réponses de Paulin.

L'ordre selon lequel ces lettres ont dû se suivre a donné lieu à maintes discussions. En effet, dans les manuscrits d'Ausone et de Paulin où elles figurent, elles sont placées au hasard et fragmentées. C'est ce que fait voir clairement le tableau suivant, que j'emprunte à Peiper, *Handschriftliche Ueberlieferung des Ausonius*[3].

1. Traduit de l'italien par André Boulanger.
2. *La correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole*; Paris, Bloud, 1910.
3. Dans *Jahrbücher für klassische Philologie*, Elfter Supplementarband, erstes Heft, Leipzig, 1879.

| DÉBUTS DES POÈMES dans la Série du Vossianus | V Vosianus 111 | F Parisinus 7558 | P Parisinus 8500 | S Puteolanus avec lequel concorde le Bruxellensis |
|---|---|---|---|---|
| *Quarta tibi* | ep. XXV ± | ep. XXV | ep. I$^{a}$ + | ep. XXV ± |
| *Discutimus* | ep. XXIV$^{a}$ ± (v. 1-102) (v. 31-37 manquent) | ep. XXIII ± | ep. I$^{b}$ ÷ | (ep. I$^{a}$ manque) ep. I$^{b}$ ± |
| *Agnoscisne* | ep. XXIV$^{b}$ + (v. 103 et suiv.) | ep. II$^{a}$ ÷ (ep. II$^{b}$ manque) | ep. II$^{a}$ | ep. XXIII ± |
| *Proxima* | ep. XXIII ± | ep. I$^{c}$ ÷ | ep. II$^{b}$ ∷ | ep. II$^{a}$ |
| *Continuata* | ep. II$^{a}$ ÷ | ep. XXIV$^{b}$ ± | ep. I$^{c}$ ∷ (v. 285-331 manquent) | ep. II$^{b}$ ∷ |
| *Ego te* | (ep. II$^{b}$ v. 49-68 manquent) | (ep. XXIV$^{a}$ manque) | | |
| *Defore me* | ep. I$^{c}$ ÷ (v. 103-331) | ep. I$^{a}$ ÷ | ep. XXIII ± | ep. XXIV ± (v. 6-122 manquent dans S) |
| *Quarta redit* | ep. I$^{a}$ ÷ (v. 1-18)<br>ep. I$^{b}$ + (v. 19-102) | ep. I$^{b}$ + | ep. XXIV$^{a}$ ±<br>ep. XXIV$^{b}$ ÷<br>ep. XXV ± | ep. I$^{c}$ |

Les chiffres I, II accompagnés de lettres placées en haut désignent les deux épîtres de Paulin, qui sont citées ordinairement sous l'appellation de poèmes X, XI, selon les éditions Lebrun et Migne. (On les trouve dans l'édition des œuvres d'Ausone due à Peiper, Leipzig, Teubner, 1886, aux pages 289-307.) Les lettres d'Ausone sont désignées par les numéros de l'édition Souchay, dont la correspondance avec les numéros des éditions Schenkl (t. V, 2ᵉ partie des *Monum. Germ. hist.; auct. antiq.;* Berlin, 1883) et Peiper est indiquée à la page 549 de cette dernière édition. Quant à nous, pour éviter les confusions, nous désignerons les lettres d'Ausone par leur *incipit* et les

lettres de Paulin par les indications le plus généralement employées de poèmes X et XI.

Il faut noter en outre que le signe + indique l'absence d'adresse (par ex. : *Ausonio Paulinus*, etc.); le signe ± un titre sans adresse (par ex. : *Item ad eundem Pont. Paulinum epistula subinde scripta*); le signe ∓ l'absence d'adresse et de titre.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce tableau pour se rendre compte de la confusion qui règne dans les manuscrits : quatre d'entre eux donnent en premier lieu la lettre *Quarta tibi*, qui cependan se désigne elle-même comme la quatrième des lettres écrites par Ausone à Paulin. Dans l'autre se trouve au contraire au début la première réponse Paulin à Ausone *Quarta redit*. De plus, la lettre d'Ausone *Discutimus* et la seconde réponse de Paulin (poème XI) sont divisées en deux parties; le premier poème de Paulin, en trois; certaines manquent dans tel ou tel manuscrit.

Étant donné un tel désordre dans la tradition manuscrite, les différents éditeurs et commentateurs se sont efforcés de rétablir l'état de choses primitif. En ce qui touche les divisions erronées, auxquelles j'ai fait allusion plus haut, les éditeurs d'Ausone ont donné la lettre *Discutimus* comme formant un tout, jusqu'à Scaliger, qui voulait, au contraire, conserver, à tort, la division du Vossianus. Quant aux réponses de Paulin, le premier, Lebrun, dans son édition des œuvres du saint de Nole[1] rendit l'unité au poème X, faisant ainsi un tout de ce qui, dans l'édition Rosweyde[2], était divisé en trois (poèmes IX, X, XII), tandis que Rosweyde éditait déjà le poème XI sans aucune division.

Mais il n'a pas été aussi aisé de déterminer la succession véritable de ces lettres, ou plutôt la question n'a pas été tirée au clair. Laissant de côté les opinions de Vinet, de Tollius, de Scaliger, faciles à réfuter[3], nous allons examiner, le plus

1. Paris, 1685.
2. Antuerpiae, 1622.
3. Par ex. Scaliger, conservant la division de la lettre *Discutimus*, admet qu'entre les deux lettres provenant de cette division Ausone aurait écrit la lettre *Proxima*. Ainsi, d'après lui, on aurait les trois lettres auxquelles Paulin répond par le poème X, (Cf. poème X, v. 7 : *Trina enim uario florebat epistula textu*). Mais il suffit de lire ce poème avec un peu d'attention pour reconnaître que Paulin a dès lors reçu la lettre d'Ausone *Quarta tibi*.

brièvement qu'il sera possible, les hypothèses proposées par les principaux des critiques récents.

Ebert[1] estime que l'ordre était le suivant : 1. *Discutimus;* 2. *Proxima quae nostrae*; 3. *Quarta tibi haec*. Avant ou après la seconde de ces lettres, Ausone en écrivit une autre, qui ne nous est pas parvenue (cela ressort des mots *quarta tibi haec... epistula*) : à ces deux lettres et à *Quarta tibi haec* Paulin répondit par sa première *Quarta redit* (poème X). Il y parle seulement de trois lettres reçues d'Ausone — *Trina enim uario florebat epistula textu* (v. 7) — car il n'a pas encore reçu la lettre *Discutimus*. Lorsqu'il eut aussi cette dernière, il répondit par son autre lettre *Continuata* (poème XI).

Peiper (*Die handschrift. Ueberl.*, *l. c.*, p. 325 sq.) déclare que ses conclusions sur ce sujet s'accordent avec l'opinion d'Ebert; mais quand il passe à l'exposition, il tombe, si je ne me trompe, dans une telle confusion qu'on n'arrive plus à s'y reconnaître. En fait, lorsqu'il dit que le poème X de Paulin répond à une lettre perdue d'Ausone et aux deux conservées *Proxima quae* et *Quarta tibi*, que le poème XI répond à la lettre *Discutimus* et que la lettre *Quarta tibi*, étant la quatrième lettre de récriminations qu'Ausone adresse à son ami, la lettre perdue et *Proxima quae* doivent avoir été la seconde et la troisième de la série et *Discutimus* la première écrite par Ausone, il est en plein accord avec Ebert. Mais quand ensuite il veut garder divisé, comme dans les manuscrits, le poème X de Paulin et faire une lettre distincte de la partie en hexamètres (I[c], voir le tableau) de ce poème, en indiquant dans une note que cette division est rendue nécessaire par le calcul d'Ausone[2] (?), quand il considère comme possible que I[c] fasse allusion à la lettre *Discutimus* (cf. v. 232 de poème X et v. 88 de *Discutimus*), et encore quand il dit que la lettre *Discutimus* a été provoquée par une réponse peu satisfaisante de Paulin (cela serait indiqué par le titre qu'on trouve dans le Vossianus : *Icpt alia ad eundem cum ille ad alia magis respondere(t) neque se benturum polliceretur*

1. *Gesch. der christl.-latein. Literatur*, I, p. 287.

2. *Die handschr. Ueberl.*, p. 326, n. 239 : « *Die Rechnung des Ausonius zwingt aber zu letzteren...* ».

et impliqué par le contenu même de la lettre: — en effet qui pourrait ainsi, d'emblée, assaillir de reproches aussi amers un ami aussi cher que Paulin l'était pour Ausone? —), sur tous ces points il s'écarte de l'opinion d'Ebert et énonce des propositions inacceptables. On ne peut admettre la division du poème X de Paulin pour la bonne raison que l'auteur, dès le début en détermine clairement les parties, désignant les hexamètres (qui formeraient I^c) comme devant constituer la conclusion de tout le poème:

*Ista suo regerenda loco tamen et grauiore*
*Vindicis heroi sunt agitanda sono.* (v. 13-14).

De cela il résulte, en admettant le rapport du v. 232 du poème de Paulin avec le vers 88 de la lettre *Discutimus*, que l'on doit supposer que cette lettre était sous les yeux de Paulin lorsqu'il écrivit le poème X ; par suite *Discutimus* devrait être considérée comme l'une des trois lettres auxquelles Paulin fait allusion par les mots *Trina enim uario florebat epistula textu*, ce qui serait contraire à l'opinion d'Ebert et aussi à ce que Peiper a dit un peu plus haut.

Probablement, Peiper s'est, dans la suite, aperçu de la contradiction. Ce qui est sûr, c'est que, dans l'index chronologique des événements de la vie d'Ausone et de ses œuvres (*Praef.*[1], p. CXIII), il a admis l'opinion de Schenkl, quoique ensuite, dans le texte, il ait conservé la disposition conforme à l'idée d'Ebert.

Schenkl (*Prooem.*[2], p. XI-XIII) soutient que Paulin écrivit le poème polymètre X *Quarta redit duris haec iam messoribus aestas* après qu'Ausone lui eût envoyé quatre lettres, dont une ne parvint pas à Paulin, puisque celui-ci parle de trois seulement :

*Trina enim uario florebat epistula textu*[3]
*Sed numerosa triplex pagina carmen erat* (v. 7-8).

1. Dans l'éd. citée des œuvres d'Ausone, Leipzig, Teubner, 1886.
2. Éd. citée des œuvres d'Ausone, Berlin, 1883.
3. Il est cependant singulier que Peiper ne se soit pas posé cette question : comment se fait-il que Paulin, répondant à quatre lettres d'Ausone, qui, dans sa quatrième, déclare expressément qu'il lui écrit pour la quatrième fois (*Quarta... haec... epistula*), parle seulement de trois lettres reçues (*Trina... epistula*), sans dire un mot de la quatrième, dont pourtant son ami lui a parlé, au moins pour faire savoir

une autre est perdue pour nous; la troisième est *Proxima quae nostrae fuerat querimonia chartae*, et la quatrième *Quarta tibi haec notos detexit epistula questus*. Que Paulin, en écrivant le poème X, ait été en possession de ces deux dernières lettres d'Ausone, cela ressort clairement des rapprochements, que fait Schenkl, entre quelques vers du poème et des vers des lettres d'Ausone. Vient ensuite la lettre *Discutimus*, à laquelle Paulin répond par le poème XI.

Ici, j'observerai, en passant, que Schenkl commet une bien étrange bévue au sujet des six premiers vers du poème X de Paulin. Il s'exprime ainsi[1] : — *Sed quo modo quaeso queri potuit Paulinus de Ausonii, qui tres ad eum misisset epistulas, cessatione? non igitur tanquam Paulini ipsius verba accipiendi sunt versus sex inde a primo in huius epistula, sed potius Ausonii blande amicum obiurgantis, quamquam hi versus non ab Ausonio ipso profecti sunt, sed a Paulino ita concinnati, ut eis non singula verba, sed sententiam eorum, quae legerat in Ausonii epistula, redderet. Post versum sextum autem fortasse quaedam interciderunt, cum quae secuntur cum his versibus vix bene consociari possint.* — Mais, répondrai-je, si l'on suppose que ces paroles sont dites par Ausone et reproduites *ad sententiam* par Paulin, comment alors se comprennent les v. 5-6 :

*Ante salutifero felix quam charta libello*
*Dona negata diu multiplicata daret?*

Il faudrait, en ce cas, admettre qu'Ausone avait déjà reçu des lettres de Paulin, ce qu'en aucune façon Schenkl n'a l'intention de dire. Or, il me semble que ces vers ne présentent aucune difficulté et qu'il n'y a nul besoin de suspecter une lacune dans ce passage. Paulin dit simplement que, depuis son départ d'Aquitaine jusqu'au quatrième été, il n'a pas reçu de lettres d'Ausone et que soudain il en reçoit plusieurs à la fois, « *dona*

qu'il ne l'a pas reçue? A cette difficulté on peut répondre aisément par une hypothèse que j'emprunte à Peiper (*Die hand. Ueber.*, p. 326), que la quatrième lettre d'Ausone, non mentionnée par Paulin, pouvait être un simple billet en prose, de peu d'importance. Toutefois, en une autre occasion, Peiper exprime inconsidérément et à tort cette idée, pour expliquer comment une des trois lettres reçues par Paulin et mentionnées par les mots *Trina... epistula* n'a été conservée par aucun manuscrit; à tort, parce qu'il n'a pas pris garde à ces mots : « *Sed numerosa triplex pagina carmen erat* ».

1. *Prooem.* p. XI.

*multiplicata*». La raison du retard par lequel les lettres envoyées par Ausone à de certains intervalles, que nous ne pouvons déterminer[1], parvinrent toutes ensemble dans les mains de Paulin doit être cherchée dans le fait que le lieu précis de la résidence de celui-ci n'était pas connu d'Ausone ni de personne en Aquitaine[2].

Comme on le voit par ce qui précède, le point capital de la question se réduit à établir, avec la plus grande probabilité possible, la place qu'occupe la lettre *Discutimus* dans la série des lettres ausoniennes. Or, Schenkl, en rejetant l'opinion d'Ebert et de Peiper, qui prétendaient que cette lettre avait précédé toutes les autres, fait remarquer qu'il est invraisemblable qu'Ausone, d'emblée, ait assailli l'ami, qui depuis longtemps ne donnait pas signe de vie, de reproches aussi amers que ceux qu'on lit dans la lettre *Discutimus*[3]. En outre, remarque Schenkl, en aucun endroit de cette lettre d'Ausone, il n'est fait allusion au silence de Paulin. Certainement, Ausone, avant de déclarer que le lien de leur amitié est rompu, devait user de mots moins graves et se plaindre du silence prolongé de Paulin. Or, cela se trouve précisément dans les lettres *Proxima* et *Quarta tibi*, tandis qu'il n'y en a pas trace dans *Discutimus*. C'est pourquoi, conclut-il, on doit admettre qu'Ausone, ayant reçu après ces quatre lettres une réponse, qui est le poème X de Paulin, n'en fut nullement satisfait. Au contraire, il resta ulcéré du refus de l'ami qui déclarait résolument ne pas vouloir revenir à sa vie d'autrefois.

Aussi Ausone résolut-il de faire une tentative plus éner-

1. Il n'est pas possible d'établir quand Ausone a commencé à écrire. Lebrun (*Dissert.* II) soutient que les quatre lettres d'Ausone doivent être attribuées, en faisant abstraction de leur ordre, aux années 390, 391, 392 393. «*Eas diuersis annis assignamus, cum propter locorum distantiam (Ausonius enim in Aquitania, Paulinus in Hispania degebat), tum quia idem Ausonius Paulini responsa in dies expectans, interiecto multo tempore, rescribebat*».

Mais de telles déterminations, si larges qu'elles soient, sont sans fondement. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'entre l'été de 389 (départ de Paulin) et celui de 393 Ausone envoya quatre lettres à Paulin. Cela ressort en effet de ce vers du poème X : «*Quarta haec redit iam duris messoribus aestas.* Si l'on admet l'hypothèse de Schenkl, la lettre *Discutimus* aurait suivi de près l'été de 393 et puis le poème XI de Paulin.

2. Cela ressort des lettres d'Ausone et d'une anecdote rapportée par Grégoire de Tours : *Glor. confess.*, *De sancto Paulino Nolano*, CX.

3. Peiper, lui aussi, comme nous l'avons vu, s'est avisé de cette même difficulté, mais ne l'a pas résolue.

gique, en écrivant la lettre *Discutimus*, où il le menace de rompre leur amitié si Paulin ne change pas d'avis et refuse d'abandonner l'Espagne pour revenir auprès des siens. Et Paulin, ayant répondu à cette lettre par le poème XI où transparaît, d'une part, sa vieille affection pour son ancien maître et, d'autre part, l'inébranlable fermeté de sa décision, Ausone, ayant perdu toute espérance, renonça à lui écrire.

A ces raisonnements, fondés en grande partie sur la considération des vicissitudes naturelles des sentiments et des pensées dont Ausone devait être animé lorsqu'il écrivait, on peut objecter — et l'objection a été faite — : comment est-il possible qu'Ausone, si l'on admet qu'en écrivant la lettre *Discutimus* il avait déjà lu le poème X de Paulin, ne s'arrête pas à réfuter les raisons invoquées par celui-ci pour défendre sa décision, sinon de façon détaillée, du moins sommairement, et ne rappelle pas en quelque endroit qu'après tant de lettres il a reçu une réponse presque inespérée, ou qu'enfin il n'y fasse pas la moindre allusion[1]?

Mais, sans nous arrêter outre mesure sur les raisons produites de part et d'autre, nous ferons observer qu'elles ne sont pas décisives, puisqu'elles sont fondées sur des manières de voir plus ou moins subjectives. Cet avis est aussi celui de G. Boissier, qui suit l'opinion d'Ebert en parlant de ces lettres, mais ajoute : « *Sur le nombre des lettres que nous avons perdues et sur l'ordre dans lequel il faut ranger celles qui nous restent, il y a quelques discussions. Le dernier éditeur d'Ausone, M. Schenkl*[2], *a adopté un ordre nouveau, qui est contesté par M. Puech. Mais, à quelque opinion qu'on se range, les arguments des deux adversaires ont toujours à peu près la même force*[3]. » Quant à moi, j'ai toujours considéré l'opinion de Schenkl comme la plus probable; mais c'est en vain que j'ai cherché un argument définitif dans la lecture attentive et répétée des lettres. Toutefois, m'étant mis à considérer les titres du Vossianus, j'ai cru

1. Cf. E. Everat, *De D. M. Ausonii operibus et genere dicendi*, Lut. Paris, 1885, p. 109-111.
2. Boissier, qui écrivait en 1891, n'a pas pris garde que la dernière édition est celle de Peiper (Teubner, 1886).
3. *La fin du paganisme*, p. 86, n. 2.

pouvoir y trouver un argument de fait pour rétablir l'ordre troublé dans les manuscrits, précisément en conformité avec l'hypothèse de Schenkl. Ces titres ont été négligés, par exemple par Ebert, ou considérés comme inutiles, notamment par Tollius et Schenkl. Seul Peiper s'en est servi, mais non pas comme il convenait, ainsi que cela me paraît ressortir clairement de ce qui précède. Or, dans le Vossianus la lettre *Proxima* a pour titre : *It ad e^v^nden pot pa^v^linum epistola subinde scripta;* la lettre *Quarta tibi haec : Q^v^m pontius paulinus iunior quartis*[1] *iam litteris non respondisset sic ad eum scriptum est* » ; la lettre *Discutimus : Incpt alia ad eundem cum ille ad alia magis respondere(t), neque se benturum polliceretur.*

Il n'est possible de comprendre ces titres qu'en admettant que l'archétype des manuscrits d'Ausone et de Paulin reproduisait les lettres dans l'ordre correspondant. J'estime donc que cette considération confirme l'opinion de Schenkl, que je modifierai légèrement en ce qui regarde les trois premières lettres, déterminant la succession des lettres d'Ausone et de Paulin de la façon suivante.

1. Lettre d'Ausone qui ne nous est pas parvenue.

2. *Proxima quae nostrae fuerat querimonia chartae*. Le *subinde* du titre fait allusion à l'existence d'une lettre antérieure. Schenkl croit que la lettre *Proxima* avait été précédée des deux lettres qui ne nous sont pas parvenues ; mais le singulier *nostrae chartae* me fait penser plutôt à une seule.

3. L'autre lettre d'Ausone, qui ne nous est pas parvenue.

4. *Quarta haec.*

Tandis que, selon Schenkl, il faudrait supposer que Paulin n'avait pas reçu la première ou la troisième de ces lettres, puisqu'en répondant il parle seulement de trois *(Trina... epistula)*, j'ai déjà indiqué, (p. 39, n. 3) comment cette hypothèse peut être modifiée, en admettant que Paulin les reçut toutes les quatre et ne fit aucune allusion à la première ou à la troisième, parce que cette lettre était un simple billet en prose.

5. Poème X de Paulin.

[1] Il est facile de reconnaître que le mot *quartis* au lieu de *tertiis* provient d'une distraction du copiste, occasionnée par les premiers mots de la lettre.

6. *Discutimus.*

7. Poème XI de Paulin.

Pour achever la rapide esquisse des principales opinions avancées le plus récemment au sujet de la succession des lettres susdites, il me faut encore dire un mot de la conjecture de l'avant-dernier qui ait eu l'occasion d'en traiter, je veux dire de Manitius[1]. Celui-ci place en premier lieu la lettre *Discutimus,* à laquelle Paulin répondit par le poème XI, par lequel, comme cela est très vraisemblable, il répondit aussi à la lettre *Proxima*, qui serait la seconde des lettres écrites par Ausone. Puis celui-ci aurait envoyé une seconde série de lettres à Paulin, c'est-à-dire la lettre *Quarta tibi* et deux autres, dont l'une précédait et l'autre suivait celle-ci, puisque Paulin dans sa réponse (poème X, v. 7) parle précisément de trois lettres en vers qu'il a reçues.

Une telle opinion serait supportable provisoirement, si l'on indiquait expressément que Paulin a reçu la première série des lettres d'Ausone après avoir déjà répondu à la seconde par le poème X; il dit, en effet, dans cette pièce que, depuis quatre étés, il n'a pas reçu de lettres de son ami. Or, cette indication ne se trouve nulle part chez Manitius. Mais admettons qu'on puisse aisément la sous-entendre : de toutes façons, il restera à expliquer comment Paulin, répondant par le poème X à la seconde série des lettres d'Ausone, ne s'étonne pas de voir son ami désigner comme *quarta* la seconde lettre qu'il a reçue. Mais Manitius n'a pas pris garde davantage à une autre difficulté, qui rend inacceptable l'hypothèse proposée par lui : c'est l'allusion formelle de Paulin, poème X, v. 192 — *nec Tanaquil mihi, sed Lucretia coniunx* —, au v. 37 de la lettre *Proxima* — *Tanaquil tua nesciat illud.*

*12 juin 1926.*

Luciano VILLANI,
Professeur au lycée « Tasso », à Rome.

1. *Gesch. der christl-latein. Poesie bis zur Mitte des 8 Jahrhunderts*, Stuttgart, 1891.

# LES INSCRIPTIONS DU COMTE D'OXFORD

---

Après la mort d'Edward Harley, second Earl of Oxford (1689-1741), ses riches collections furent dispersées par sa veuve : ses manuscrits entrèrent en bloc au British Museum ; ses livres imprimés furent vendus, un à un, par le libraire Osborne, qui en avait fait l'acquisition : ses objets d'art et ses monnaies firent l'objet de deux ventes publiques, dirigées par l'expert Cock, le 8 et le 18 mars 1741 (1742, nouveau style). Il existe de ces ventes deux catalogues imprimés, fort recherchés des bibliophiles.

Dans le premier de ces catalogues, sont signalés plusieurs monuments épigraphiques, malheureusement de la façon la plus sommaire :

P. 4, n. 20 : ... *7 Greek and Roman inscriptions.*

P. 7, n. 20 : *A Roman marble urn and 7 Greek and Roman inscriptions ;* n. 25 : *Two marble inscriptions...*

P. 10, n. 23 : *Three marble inscriptions...*

De pareilles mentions valent tout juste la peine d'être relevées ; il n'en est pas de même des deux suivantes :

P. 15, n. 30 : *A curious Greek publick honorary inscription on marble to certain women for their care in celebrating the feasts and sacred mysteries of the Goddess.*

Ce qui suffira sans doute à quelque épigraphiste heureux pour identifier un jour ce texte.

P. 7, n. 21 : *A curious marble inscription set up by the citizens of Troizene in honour of Zenodotus...*, etc.

Il s'agit de l'inscription bien connue qui, après avoir figuré, dès mars 1721, à la vente de la collection Kemp, se trouve aujourd'hui, depuis un siècle au moins, à Trinity College, Cambridge. Elle est publiée dans *C. I. Gr.*, n. 106 comme attique, mais n'a pas été reprise dans le nouveau recueil des *Inscriptiones graecae*, où on ne la retrouve ni à Athènes, ni à Trézène. Un commentateur récent y voit un texte d'Halicarnasse[1]. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, on ignorait que la pierre eût appartenu à Lord Oxford.

1. Szanto, *dans* Pauly-Wissowa, *s.v.* ἐξεταστής.

*
* *

Le frontispice du catalogue de la vente de 1742, dû au burin habile de l'érudit antiquaire George Virtue, nous permet de compléter sur deux points cette maigre énumération. Le graveur s'est amusé à grouper, au premier plan de la vue d'une grande bibliothèque, quelques tableaux et objets d'art, plus ou moins heureusement figurés, et deux inscriptions qu'il semble avoir assez fidèlement reproduites.

C'est, tout d'abord, une de ces urnes cinéraires carrées, comme on en a tant trouvé à Rome, portant dans un cadre creux ces trois lignes :

PVIBIVS
PPL
DAPHNVS

Ce petit texte ne paraît pas se retrouver dans le t. VI du *C. I. L.*.

L'autre pierre porte une inscription grecque :

ЄΤЄΟΚΛΗϹ · ΠΟΛΥ
ΝΙΚΗ · ΤѠΛΛЄΛΦѠ
ЄϹϹЄ · ΔΑ.ΡΙѠ · ΜΝΗ
ΛΛΗϹ · ЄΝЄΚΟΝ

Bien que le graveur n'ait rien compris à ce qu'il copiait, il a reproduit assez fidèlement la forme des lettres qui est celle de l'époque des Antonins.

Cette inscription n'est pas inconnue : vue à Smyrne par Sherard, elle a été publiée, d'après son manuscrit, par Franz (*C. I. Gr.* 3372) sous la forme suivante :

ЄΤЄΟΚΛΗϹ · ΠΟΛΥ
ΝΙΚΗ · ΤѠΑΔЄΛΦѠ
ϹϹЄΛΛΡΙѠ · ΜΝΗ
ΜΗϹ · ЄΝЄΚΟΝ
*deux palmes et deux couronnes*

Des lettres inintelligibles du début de la troisième ligne, Franz a tiré le mot σελλ[α]ρίῳ. Il n'était pas très loin de la véritable lecture ἐσσεδαρίῳ, que la planche de Virtue nous permet de restituer ici avec certitude. On sait que les ἐσσεδάριοι, gladiateurs combattant sur des chars, sont mentionnés dans plusieurs textes épigraphiques de la côte d'Asie. (*C. I. Gr.* 2164 et 2889; etc.)

On notera avec Franz la présence dans ce texte de deux frères répondant aux noms d'Étéocle et de Polynice.

SEYMOUR DE RICCI.

# NOTES GALLO-ROMAINES

## CXIII

### INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE RIONS

C'est par l'intermédiaire de M. l'abbé Labrie que je connais cette inscription. J'aurais voulu lui laisser le soin de la publier; mais, avec sa modestie coutumière, il s'en est remis à moi. Je le regrette : car M. l'abbé Labrie est certainement l'un des archéologues les plus pénétrants et les plus sages que je connaisse.

---

Voici ce que m'écrit, au sujet de ce monument, M. Ballan de Ballensée, au talent bien connu duquel nous en devons l'élégante et exacte reproduction : « Cette plaque de marbre, qui mesure $0^m21$ sur $0^m225$ et une épaisseur de $0^m04$, a été trouvée à Rions le 1er mai 1926. A l'endroit de l'éraflure, qui a été produite par un coup de charrue, était placé un débris de hache de silex polie. Au-dessous de la plaque était, à $0^m21$ de profondeur, un sarcophage. » Toutes ces pièces sont la propriété de M. Ballan de Ballensée à Rions.

Ce débris de hache polie a pu être placé intentionnellement par les parents du défunt, à côté ou au-dessus de son tombeau. — On sait que les Chrétiens ont conservé la superstition de ces objets préhistoriques.

Je lis (planche I) :

*Joun(a)m bene quiescenti in pacem Juliano, qui recessit VII k(a)l. junias, Tatiano consule.*

La seule chose embarrassante est le premier mot : je suppose

le nom propre *Jounam* pour *Jona* ou *Jonas*[1]. J'avais pensé d'abord à un de ces noms en *–in* ou *–im*[2] (*Jovaim*??) qui ne sont pas rares dans les milieux gothiques, d'autant plus que Rions a précisément eu une église arienne, sans aucun doute d'origine wisigothique[3]. M. Monceaux, qui a bien voulu examiner cette inscription, s'est demandé un instant si ce mot ne représentait pas la mise en vedette du nom du mort.

La date est de 466.

---

La présence d'une église arienne à Rions pourrait faire songer à une tombe d'hérésiarque. Mais on sait que, jusqu'ici, l'Arianisme ne s'est point fait connaître en épigraphie[4].

L'inscription n'en conserve pas moins son intérêt. C'est un chaînon de plus à cette histoire religieuse des deux rives de la Garonne, de Bordeaux à La Réole, où, sous l'influence des grands seigneurs terriens du pays, la floraison du Christianisme a été si rapide et si intense dans les premiers siècles de l'Église triomphante. Bouillac, Rions, Loupiac, Sainte-Croix, sur la rive droite, et, sur la rive gauche, l'*Hebromagus* de Paulin de Nole; le Langon d'Amand et de Delphin, et, sur l'une ou l'autre de ces deux rives, le *Primuliacus* de Sulpice Sévère et la villa familiale d'Ausone : je ne connais pas, dans toute la Gaule, un terroir où se soit plus complètement épanouie, aux derniers temps de l'Empire romain, la foi chrétienne.

Camille JULLIAN.

1. Cf. l'*Onomasticon* de De Vit, p. 567.

2. *Guduin*, *Odoin*, *Osuin*, *Toluin*. Voir les variantes chez Schœnfeld, qui d'ailleurs ne donne tous ces noms que comme ostrogothiques.

3. Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, 47 : *Reontio villa est, in qua cum esset ecclesia catholica, advenientibus Gothis, ad suam sectae immunditiam eam transtulerunt.*

4. Un argument, très faible d'ailleurs, en faveur de l'orthodoxie du texte, est qu'il est daté du consul, alors qu'à Bordeaux, vers ce temps, on datait de l'année du roi goth (*Inscr. rom. de Bordeaux*, t. II, p. 37). Mais les deux manières ont certainement alterné au milieu du siècle.

# LES NOMS ANTIQUES DE LA « SAONE » ET DE L'« HÉRAULT »

---

*Aut* **Ararim** *Parthus bibet aut Germania Tigrim*, Virgile, *Egl.* 1, v. 63, ceci pour la Saône; opposer lat. **Arauris**, **Araurius** (et **Araur** dans un diplôme de 835) pour l'Hérault.

---

Il est à peine utile de rappeler que, dans l'Antiquité, la « Saône » s'appelait *Arar*[1], accusatif *Ararim*. Le nom ancien de l' « Hérault » est un peu moins bien attesté; mais il se trouve heureusement que, sur ce point, la tradition grecque est plus sûre que la tradition latine, l'appellation ancienne de ce fleuve ayant besoin d'être complétée par conjecture dans les quelques passages des auteurs latins où elle se rencontre, v. *Altceltischer Sprachschatz*, *s. v.*, le *Thesaurus* latin (*Supplément* pour les noms propres) et le *Thesaurus* grec. Personne cependant ne doute qu'il s'agisse pour l'Hérault d'un type *Arauris*, *Araurius* (ou même *Araur* tout court, conservé tel quel et n'appelant pas de correction dans un diplôme de 835, cet *Araur* n'étant pas, ainsi qu'on le pense généralement, une altération de *Araurius* ou *Arauris* par chute romane de la finale dès le Haut Moyen-Age). Nous possédons une transcription grecque qui fournit clairement Ἄραυρις. A l'accusatif, cet appellatif serait Ἄραυριν, en latin **Araurim*.

On ne peut dès lors qu'être frappé de la ressemblance étroite qui règne entre les nominatifs *Arar* « Saône », *Araur* « Hérault »

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| génitifs | *Araris*, | | *Arauris* | |
| accusatifs | *Ararim*, | | **Araurim* | |
| | etc. | | etc. | |

Il est incontestable que les deux appellations ont en commun le plus grand nombre des éléments phonétiques qui les constituent et que le nom antique de « l'Hérault » ne diffère de celui de la « Saône » que par la présence du phonème *-u-* dans la seconde syllabe du mot. Par là on est induit à penser qu'il s'agit au fond d'un seul et même

1. Pour l'autre nom, celui d'où provient notre « Saône », v. C. Jullian, *Revue des Études anciennes*, t. XX, p. 271, t. XXVI, p. 68 et A. Dauzat, t. XXVIII, pp. 166-167.

mot. Mais comment rendre compte de l'addition phonétique qui distingue ainsi *Araur* (*Arauris*) de *Arar*? Dans le chapitre I des *Études prégrammaticales*, p. 28-32, on a montré par d'assez nombreux exemples que, même à une époque voisine du début de leur attestation historique, les langues indo-européennes anciennes, le grec, le germanique, le slave, etc..., jouissaient encore de la faculté non seulement de « suffixer » un *–u–* aux différents thèmes nominaux, ainsi p. ex. prégerm. **bhrātr-u–* à côté de indo-eur. **bhrātr–* « frère », mais encore d' « infixer » le même élément dans le thème ou la racine, ainsi p. ex. prégerm. *$ouk_2^w$-(on)–*, germ. **auγōn*, got. *augō*, etc... « œil » à côté de indo-eur. *$ok_2^w$–*, lat. *oc-ulus*, lituan. *ak-ìs*, skr. *ak-š-i*, etc... etc.[1]. La valeur sémantique originaire de cet élément *–u–* était la même que, p. ex., celle du morphème *–tero–* dans skr. *açvataraḥ* (persan *astar*) « mulet » en face de *áçvaḥ* « cheval », lat. *mātertera* « marâtre » en face de *māter* « mère », etc... Encore relativement mobile, cet élément notait (quand la chose paraissait nécessaire) l'opposition entre deux objets de la représentation, quelquefois aussi, simplement la notion de dualité. Comme le celtique n'est connu qu'à date relativement basse et sous la forme déjà très évoluée du vieil irlandais, il est naturel que jusqu'ici on n'ait relevé sur ce domaine aucun exemple de la formation rappelée plus haut. On pourrait toutefois songer à en retrouver la trace dans les mots du vieux-celtique qui nous sont connus par les auteurs grecs et latins. La « poussée celtique »[2] ayant, ainsi que l'a exposé M. C. Jullian dans son *Histoire de la Gaule*, I, p. 310, atteint jusqu'au Têt ce qui fut plus tard le Languedoc, il n'y a aucune raison de ne pas voir dans *Arar* et Ἄραυρις des appellatifs d'origine (ou du moins d'adaptation) gauloise. Dans ce cas, on se rendrait compte de la naissance de *Araur*(*is*), aux environs de l'an 500 avant notre ère, de la façon que voici :

Descendus vers le Sud le long de la vallée de la Saône et du Rhône et parvenus dans celle de l'Hérault, les Gaulois auraient été frappés de la ressemblance de cette rivière nouvelle pour eux avec celle qu'ils dénommaient *Arar* en se servant d'une appellation tirée soit de leur propre langue, soit empruntée à celle de leurs prédécesseurs sur le sol de la Gaule[3]. Et comme, à cette date relativement ancienne, sixième ou cinquième siècle avant notre ère, ils pouvaient encore, pour former les appellations nouvelles nécessaires, user du procédé d'infixation rappelé plus haut, ils auraient dénommé *Ara–u–r* (*Ara–u–r–is*), soit

1. Autre ex., lat. *clūnis* « hanche » (c.-à-d. **klo-u-nis*) à côté de gr. χλόνις (c.-à-d. **klonis*).

2. V. G. Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes*, 1923, p. 478.

3. *Arar* pourrait, indifféremment, avoir eu le sens premier de « eau, source, etc... », ainsi que le pense M. C. Jullian, ce sens étant oublié au moment où fut formé *Araur*(*is*). En tout cas, il faut interpréter *Arauris* autrement que M. A. Dauzat.

« l'autre *Arar*, l'autre Saône »[1], cette rivière qu'ils voyaient alors pour la première fois. Comme la Saône, l'Hérault est, en effet, une belle et grande rivière et comme la Saône, l'Hérault coule du sud au nord Reste à savoir si les géographes, à part la différence qui distingue un simple affluent d'un fleuve côtier, admettent des ressemblances dans la configuration générale des deux régions arrosées par la Saône et l'Hérault. Au point de vue linguistique en tout cas rien ne s'oppose au rapprochement (il ne s'agit pas d'identification) des deux noms anciens *Arar* et Ἄραυρις. Le premier a préexisté au second et semble lui avoir servi de modèle[2].

A. CUNY.

1. Mieux « celle qui n'est pas l'*Arar*, la Saône, mais qui en rappelle le souvenir ». Ainsi *açvataráḥ* = « celui qui n'est pas le cheval, mais qui en rappelle l'idée, le mulet », *mātertera* = « celle qui n'est pas la mère, mais qui en rappelle la notion, la marâtre », etc.., etc.

2. Il va de soi qu'il ne peut s'agir, pour *Arar* « Saône » par rapport à Ἄραυρις « Hérault », de la réduction purement romane qu'on constate p. ex. dans **āgustu*, v. fr. *aoust*, lat. cl. *augustum*. Le second *a*, en effet, est bref : *Aut Ararim* .. — Quand on réfléchit par ailleurs que gaul. *Arar* peut être issu d'un préceltique **parpar*, il est assez troublant de songer qu'à l'autre bout du monde ancien, à Damas, il y avait un cours d'eau nommé *Parpar*, Vulgate *Pharphar*, transcription de LXX Φαρφάρ (Rois. II, 5, 12 : *Abana et Pharphar fluuii Damasci*). Le *p* hébreu est systématiquement rendu par φ (lat. *ph*).

# SUR LES ANALYSES MICROGRAPHIQUES

## DES BRONZES ANCIENS

En quelques pages, consacrées aux derniers travaux des savants belges sur la longue période ouverte aux temps de la Tène et close en fin de l'époque franque, il fut noté, ici même[1], comment, au cours du Congrès historique tenu à Bruges, en août 1925, un ingénieur, M. Ernest Gérard, s'employa très utilement à favoriser, — grâce à l'emploi de projections lumineuses, — la nécessaire divulgation des considérables facilités apportées, par l'*Analyse micrographique*, au classement scientifique de tous objets métalliques sortis des ateliers de l'Homme de la Tène et de ses successeurs.

Le procédé d'investigation qui constitue l'Analyse micrographique des métaux est, au point de vue historique, fertile en précieux enseignements. Son emploi mériterait, à coup sûr, d'être de plus en plus généralisé. Aussi ne sera-t-il point, en cet ordre d'idées, inutile d'évoquer, très succinctement d'ailleurs, les résultats acquis, de longue date, en France, par l'application de la méthode, à diverses pièces du beau « Musée des Grandes Écoles » à Poitiers[2].

On sait comment, dès 1902, M. Osmond révéla, à l'Académie des Sciences, les grands services que peut rendre, à l'histoire des bronzes anciens, la métallographie microscopique[3].

C'est que déjà pleinement entré dans le domaine industriel, ce procédé, objet de maints et maints travaux français, anglais ou hollandais, avait déjà montré comment, ménagée sur un quelconque alliage, une surface plane, soigneusement polie, soumise à des réactifs appropriés, puis examinée au microscope, présente un agrégat solide, en lequel se rencontrent des cristaux, constitués, eux, par les éléments

1. A. Lesmaries (*Rev. des Ét. anc.*), t. XXVII, p. 325-326.

2. Les éléments de la présente note ont été recueillis au Musée même, entre deux séances du Congrès des Sociétés savantes de 1926, grâce à l'aimable obligeance de M. Chauvet, à qui on doit une présentation scientifique des collections archéologiques dudit musée.

3. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 29 décembre 1902, p. 1342.

les moins fusibles de l'alliage, et solidifiés avant la masse elle-même.

Mais, la vitesse de refroidissement d'un alliage, le recuit, la trempe, sont autant d'éléments susceptibles de modifier, pour un alliage de même composition, l'aspect des surfaces ainsi préparées.

D'où cette conclusion : Comparer des coupes d'objets dont la fabrication est inconnue, à d'autres coupes, provenant d'alliages de même composition, mais préalablement étudiés sous leurs modifications diverses, doit permettre, et permet effectivement, de reconstituer, au moins dans leurs grandes lignes, les différentes phases de la fabrication.

Or donc, dans le temps même où M. Osmond montrait tout le parti que l'on peut tirer de la métallographie microscopique au point de vue de l'histoire des bronzes anciens, un archéologue, dont s'honore Poitiers, M. Gustave Chauvet, se trouvait précisément amené à recourir à cette méthode.

Ayant préconisé au Congrès de Montauban les avantages d'un examen de la *composition chimique* et de la *composition moléculaire* des haches en bronze[1], M. Chauvet sut obtenir, tout d'abord, la très utile collaboration de M. Chassaigne, qui préparait alors une thèse de doctorat pour l'Université de Bordeaux[2].

Après quoi de nouvelles recherches furent entreprises en 1903, grâce à la bienveillance de M. A. Carnot et au précieux concours de M. G. Chesneau, alors professeur d'analyse chimique à l'École Nationale des Mines, et aujourd'hui directeur de cet établissement.

De nouveaux bronzes charentais furent donc soumis à l'analyse; les premiers résultats donnés par l'examen de quatre échantillons seulement purent être présentés à l'Académie des Sciences, dans une note[3] d'octobre 1903, que suivit une autre note[4] du 30 novembre.

En fin de compte, il fut permis à M. Chauvet[5] de répartir les haches examinées, en trois groupes nettement distincts : le premier correspondant à la fin du néolithique et comprenant uniquement des objets fondus par des ouvriers malhabiles (Cachette de Mandouzil);

1. *Congrès de Montauban*, 1902, *Afas*, I, p. 249.

2. Dr L. Chassaigne et G. Chauvet. *Analyses de bronzes anciens du département de la Charente*, Ruffec, 1903. — L. Chassaigne. *Analyses de bronzes anciens du département de la Charente*, Thèse pour le doctorat de l'Université de Bordeaux, 1903.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 27 octobre 1903, p. 653.

4. *Ibid.*, p. 930.

5. G. Chauvet et G. Chesneau, *Classification des haches de la Charente*: produit au congrès de Grenoble, en 1904, ce travail n'a pu trouver place dans le volume du compte rendu. Il est donc peu connu; il a toutefois été édité par l'Association française pour l'avancement des sciences, au secrétariat de l'Association en 1905, 35 p. in-8°. Paris, imprimerie Chaix, avec nombreuses reproductions de coupes microscopiques, photographiées à l'aide d'un microscope spécial, à éclairage perpendiculaire aux coupes, qui, dû à M. H. Le Chatelier, avait été décrit, dès septembre 1900, dans le *Bull. de la Soc. d'Encouragement*.

le second, postérieur en date, constitué par des pièces accusant déjà un réel progrès (Cachettes de Chebrac, Bierge, Chazelles); haches à rebords droits, puis haches à talons, révélatrices de sérieux progrès; le troisième enfin, formé par les haches à ailerons, puis les haches à douilles, provenant de la cachette de Venat, datant de l'aurore de l'âge du fer et constituant l'œuvre de très habiles métallurgistes.

Ces résultats déjà anciens, mais d'un intérêt toujours primordial, se trouvant ici rappelés, il suffira d'observer, en manière de conclusion, que les analyses micrographiques se peuvent effectuer sur des surfaces à vrai dire très minimes.

Aussi la diffusion de plus en plus fréquente de la méthode paraît-elle absolument désirable, à condition toutefois de voir les polissages pratiqués de préférence sur des pièces de second ordre et limités, par surplus, aux points de support des objets étudiés.

A. LESMARIES.

*Membre de la Commission historique du département du Nord.*

---

# APOLLON GRANNUS

Le culte d'Apollon Grannus fut en Gaule fort en vogue. Sans parler de *Grannus*, devenu Grand (Vosges), centre religieux des Leuques (diocèse de Toul), des eaux d'*Aquae Granni*, Aix-la-Chapelle (Prusse rhénane), on trouve le dieu. adoré près de sources leuquoises[1]. A environ un mille romain de la voie de Langres à Toul se creuse, au territoire de Moutrot (Meurthe-et-Moselle), un « trou de Glanne » ; en patois « poteu de Diône », pertuis de Glanne (tout comme « glâner » devient « dionei », en lorrain), et voilà expliquée l'erreur d'un érudit qui en fit un « trou de Diane[2] ».

C'est du culte à Grannus que dérive peut-être aussi le nom des « Glanne » et « Guenelle » champenoises. La Guenelle, affluent de la Chéronne, rivière de Saint-Chéron, avait nom en 1464 « Glenelle »[3]; elle traverse Glanne (Marne), d'où son vocable. Je songe aussi à rattacher au dieu gaulois Grannus le nom du ruisseau de Sermaize-les-Bains (Marne), station thermale des *Catalauni* (diocèse de Châlons) dès l'époque romaine. Ce cours d'eau se nomme « Lanne, Laune ou Laume » avec la mention de *rivus de Gemellis* en 1094. N'y aurait-il pas là-dessous quelque Glanne déformée[4]?

Chez les Séquanes (diocèse de Besançon). je citerai :

1° Le bief de « Glanon », qui arrose Glanon, localité détruite

1. M. Prou : *Catalogue des monnaies mérovingiennes* donne, p. 213, 983, Granno-ut. A Longnon : *Les noms de lieu de la France*, édition Marichal et Mirot, fasc. I, p. 114 et 465. *Ecclesiae de Grant*, 1185. Fondation du prieuré de Reynel.

2. « Trou de Glannes » sur la carte de Cassini, « trou de Glane » sur la carte d'État-Major L'erreur est due à Lepage; elle figure dans son *Dictionnaire topographique de la Meurthe*, article « Trou de Diane », p. 145, col. 1. Val de Glannes et Glannes, *Monographie de Moutrot*, 1889, Bibl. mun. Nancy.

3. « Glanne » et « Guenelle », cités dans A. Longnon, Préface du *Dictionnaire topographique de la Marne* et texte, p. 124. col. 2. cite en 1713 la forme « Genelle ».

4. Pour le ruisseau de « Lanne » ou de « Laune », *Dict. topographique de la Meuse*, par Liénard, p. 136; la forme « Lanne » est citée à la date de 1838, par Longnon dans son *Dict. topographique de la Marne*, p. 125. L'acte de 1094, relatif au prieuré de Sermaize, a été publié par M. Lesort, dans un récent *Recueil de documents sur la maison de Vettancourt*. Le prieuré de Sermaize dépendait de l'abbaye de Saint-Claude (Jura); le fonds de Sermaize aux Archives du Jura ne donne aucun renseignement sur les noms anciens du ruisseau, pas plus que les textes publiés sur l'abbaye de Trois fontaines et le prieuré de Cheminon (Marne).

voisine d'Arbois (Jura), *Glenonem* en 1033, peut-être, mais, sous d'extrêmes réserves, un *Glannono* mérovingien[1].

2° La « Glantine » ou l'Orain, à quelques lieues de là, traverse Poligny (Jura). Ces derniers ruisseaux parcourent le bassin salifère de Poligny, Grozon, Tourmont, exploité dès l'époque romaine et où l'on a découvert aux Chambrettes la plus vaste mosaïque romaine connue du Jura[2].

On conçoit dès lors l'existence en ce point d'un culte à l'Esculape gaulois, comme on se l'explique chez les Leuques et près d'une station thermale des *Catalauni*.

Camille DAVILLÉ[3].

*Arnaville, 10 octobre 1925.*

1. *Glenonem*, cité en 1033 dans le *Cartulaire de Cluny*, édition Bruel, IV, p. 22, et en 1120, dans les *Mémoires historiques sur Poligny*, par Chevalier, I, p. 320; — en 1203, Grangia de *Glennun*: Arch. du Jura, série H, Balerne, 3; — en 1256 « Glennon »: *Cartulaire d'Arbois*, édition Stouff, p. 137.

Sur l'identification très douteuse avec *Glannono*, cf. Prou, *Catalogue des monnaies mérov*, p. 529.

2. La Glantine porte le 12 juin 1586 le nom d' « Orglantine »: L. Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté*, p. 197, note 2. — Le nom d'Orain était en 922 *Onna*, *Polomniacum* (Poligny) *in Varasco* (Varais) *supra rivulum Onna:* Acte pour la cathédrale d'Autun. En 1329-1360, c'est la fontaine d' « Orain ». De ce nom dérivent ceux des villages suivants: « Villerserine », au Moyen-Age Villers-sur-Onne ou sur Orain, et « Bief-Morin », qui devait s'écrire plus logiquement « Bief d'Orin ».

3. [J'ai toujours, de mon côté, été préoccupé de ce thème, que je retrouve tantôt dans des noms de cours d'eau : *Clanum* ou *Glanis*, le Clain et autres; tantôt dans des noms de localités : *Glannatica (civitas)* Glandève, *Glanum* ou *Clanum-Livi* (ce qui m'a fait supposer un sens de « marché »), qui est Saint-Rémy, *Voclannionum (vo = duo?)*, faubourg de Trèves. — C J.]

# CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

**Celtes et Latins.** — Céline Renooz, *L'Ère de Vérité*, livre IV. *Le Monde celtique : Celtes et Latins.* Paris, Marcel Giard, 1 vol. gr. in-8° de 457 pages Prix, 15 francs. L'auteur poursuit son « Histoire de la pensée humaine et de l'évolution morale de l'humanité à travers les âges et chez tous les peuples ». — *Non vidi.*

**Pro Nervia.** — T. II, quatrième livraison, 1925, Avesnes. Riche en céramique gallo-romaine.

**L'épithète de « Vieux »** pourrait, en toponymie, venir non pas de *vetus* (*vetulus*), mais de *vicus*. Prou, à propos de *Stampae* [Étampes] *veteres*, dans les *Mélanges Pirenne*, p. 381 sq.

**Territoire sacré.** — C'est évidemment de ce nom qu'il faut appeler cet ensemble de sanctuaires, temples ou chapelles, découvert à Trèves et dont M. Siegfried Loeschcke nous entretient sous le nom de *Ein Deutsches Delphi* (*Hannoverscher Kurier*, 23 juillet 1926; cf. 25 novembre 1926; *Illustrirte Zeitung*, 24 juin 1926; *Archæologischer Anzeiger*, 1925, 3-4). Mais il faut dire « celtique ». M. Grenier voudra bien nous en parler plus longuement.

**Céramique et verrerie.** — Godfried Loeschcke, *Tonindustrie von Speicher und Umgebung*, Trèves, Lintz, in-4° de 26 pages. Extrait de *Trierische Heimatblätter* de 1922 ; le même, *Gefässe in Bronze, Glas und Ton zur Rœmerzeit*, 5 pages in-f° avec nombreuses vignettes (102 types) vraiment bien choisies. Extrait de ?

**Iconographie de la vigne.** — Godfried Loeschcke, *Bilder aus dem rœmischen Weinbau auf in Trier gefundenen Steindenkmälern,* extrait du *Pfälzisches Museum*, 1926, 7-8. Il y a des scènes conventionnelles, mais aussi des figurations prises directement sur la réalité.

**Les Celtes en Espagne.** — P. Bosch Gimpera, *Els Celtes i les Cultures de la primera edat del ferro a Catalunya*, extrait du *Butlletí de la Associació Catalane d'Antropologia*, etc , III, 1925, in-4°, p. 207-214. Tout ce qui vient de M. Bosch Gimpera mérite particulière attention. C'est un maître[1].

**Les Celtes en Dacie.** — Pârvan, *La Dacie à l'époque celtique*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* d'avril-mai 1926.

1. Du même, *Problemes d'historia antiga i d'arqueologia Tarragonina*; Tarragone, 1925, in-8° de 84 p., 6 pl.; extrait du *Butlletí Arqueológico Tarraconense.* Quel beau réveil archéologique en Catalogne !

**La campagne contre les Helvètes.** — On annonce dans le *Tyche* de E. Tæubler : n° VI, *Orgetorix*; n° VII, *Die letzte Erhebung der Helvetier*. Chez Teubner.

**Victrice.** — *Saint Victrice de Rouen, apôtre de la Belgique Seconde*, par E. de Moreau; dans la *Revue Belge de philologie*, V, 1926, p. 71-79.

**Celtes et Grecs.** — A. de Paniagua. *Les Celtes bretons et les Phocéens dans le sud-ouest de la Gaule*; chez Catin; 64 pages. *Non vidi*. — Nous le recevons à l'instant.

**L'Age du Renne.** — Sous ce titre, livre de A. de Paniagua; chez Catin; 292 pages. *Non vidi*.

**Les Irlandais en Gaule.** — J. Loth, *L'expédition de Niall en Gaule et le trésor de Trapain*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.* d'avril-mai 1926. Dans un sens nettement contraire, voyez *Revue des Études anciennes*, 1926, p. 248.

**L'enceinte romaine du Mans** vient d'être étudiée avec le plus grand soin par M. Robert Triger dans le volume du *Cinquantenaire de la Société historique et archéologique du Maine*, 1er juillet 1926. On sait que cette enceinte est l'une des mieux conservées de toute la Gaule. On peut la suivre partout. Et les plans qui accompagnent le travail indiquent exactement la place des tours (sauf du côté de la Porte Ferrée).

**Tartessus.** — *Les Ibéro-Mastiènes en Gaule et Tartessos en Aquitaine*, par L. Guignard, IIIe fasc., Autun, Guignard-Nourry, 1926, in-8° de 70 pages.

**Institutions ligures.** — Ubaldo Formentini, *Conciliaboli, Pievi e Corti nella Liguria di Levante*, 1926, in-8° de 86 pages. Étude sur les institutions politiques et sociales des Ligures italiens depuis l'Antiquité jusqu'au Haut Moyen-Age. Important, textes intéressants et jusqu'ici peu connus. A ma connaissance, le premier travail approfondi sur la question, qui nous intéresse aussi de ce côté des Alpes.

**Au Mont-Dore.** — Marie Durand-Lefebvre, *Les Vestiges antiques et le culte des sources du Mont-Dore*, 1926, Le Puy, impr. de la Haute-Loire, gr. in-8° de 64 pages et 7 planches de phototypies et de plans. Indications nombreuses, prises sur place; reconstitutions proposées; riche bibliographie; travail très consciencieux.

**Les origines de l'art.** — Indépendamment de son grand et beau livre, sur lequel nous espérons pouvoir insister, M. Luquet publie un long et substantiel article dans *Ipek*, le *Jahrbuch* de Herbert Kuhn, 1926, 28 pages et 30 figures. Quelle singulière idée de faire un titre de revue avec les initiales des mots du sous-titre!

**La colonisation franque.** — Nous avons le très vif plaisir de recommander le grand travail de M. G. Des Marez, de l'Académie royale de Belgique, *Le Problème de la colonisation franque et régime agraire dans la Basse-Belgique*, avec cartes, plans et figures; Bruxelles, Hayez, 1926, in-4° de 190 pages. C'est un modèle, parce que

l'auteur a regardé de très près le terrain, sa valeur agronomique et sa situation dans la vie humaine ; en outre, parce qu'il a su utiliser *solidairement* les sites, les noms de lieux et les vestiges[1]. Et de tout cela il me semble bien résulter (ce que j'ai soupçonné dans l'Ile-de-France), que la conquête franque fut moins une affaire militaire qu'une colonisation agricole[2]. Ce livre doit désormais être un vade-mecum indispensable pour toute étude sur les derniers temps de la Gaule romaine et les premiers du Moyen-Age[3].

**César**. — M. Constans nous donne à l'instant le second volume de sa traduction. Voilà qui est travailler avec décision, vigueur et compétence à la fois.

**Marseille**. — A l'instant paraît également le premier volume de la grande histoire de Marseille antique de M. Michel Clerc.

**Antiquités gauloises**. — Le répertoire pour l'époque celtique (Loir-et-Cher) de M. Florance vient de paraître. Capital. 650 pages.

**Glozel**. — Dans un article d'une technique rigoureuse, M. Franchet vient de montrer pourquoi ce gisement ne peut être préhistorique (*Revue scientifique*, 13 nov. 1926). — Bien entendu, je maintiens, sur les objets de Glozel, toutes les conclusions que j'ai posées depuis plus d'un an, et en particulier mes doutes sur l'authenticité des deux grandes inscriptions du fascicule III. Cf. *Revue*, 1926, p. 362, n. 1.

Camille JULLIAN.

1. On doit citer ces lignes (p. 5) : « Il faut regarder bien au delà de l'histoire, bien au delà de la toponymie. Il faut créer un vaste système d'alliance englobant, à côté de l'histoire et de la philologie, l'archéologie, la géographie physique avec les notions de géologie qu'elle comporte, l'anthropogéographie ou la géographie humaine, le folklore et l'histoire du Droit. » C'est la méthode que nous ne cessons de préconiser ici.

2. M. Des Marez a raison de dire, à propos des combats terribles supposés par Kurth, qu' « il a manifestement emprunté à sa palette des couleurs trop riches ». Ces terres de Toxandrie devaient être singulièrement dépeuplées, lorsque les Francs Saliens s'y établirent au milieu du IVe siècle. Voyez maintenant les beaux travaux de M. J.-H. Holwerda sur les Francs aux Pays-Bas, dans les publications du Musée de Leyde de 1924.

3. Plus j'étudie le livre de M. Des Marez, plus je le trouve remarquable, et, par la méthode, la clarté et la documentation, l'une des meilleures études de géographie humaine (au point de vue historique) que j'aie jamais lue. Tout serait à signaler. A remarquer en particulier (p. 80 sq.) sa réfutation de la fameuse théorie de Meitzen sur l'origine ethnique et le contraste entre le système de la ferme et le système du village. « C'est , dit justement M. Des Marez, « le facteur géographique qui a présidé à l'établissement des peuples, non leur caractère racique »; et il ajoute : « l'eau a été l'élément décisif », cette eau dont Meitzen tient trop peu de compte, et que, comme M. Des Marez, nous ne cessons de mettre ici au premier rang (cf. *Revue*, 1926, p. 335; 1925, p. 209).

# VARIÉTÉS

---

## Sappho.

ΣΑΠΦΟΥΣ ΜΕΛΗ, *The fragments of the Lyrical Poems of Sappho edited by* **Edgar Lobel**. Oxford, Clarendon Press, 1925; 1 vol. in-8° de LXXVIII-80 pages.

Il a fallu attendre assez longtemps le rassemblement définitif de tous les textes de la poétesse Sappho que nous a rendus la terre d'Égypte; retard assez naturel, si l'on songe à la difficulté de présenter de façon claire et bien ordonnée des fragments aussi misérablement mutilés. Déjà, à vrai dire, la *Lyra Graeca* d'Edmonds avait réuni les nouveaux textes; mais cette édition témoignait d'une hardiesse excessive et d'une méthode insuffisante; elle a été sévèrement critiquée, en Angleterre même, et précisément par M. Lobel, qui avait montré sa compétence en la matière par plusieurs notes et études relatives aux nouveaux fragments lyriques. Et d'autres publications anglaises, allemandes ou italiennes manquaient également de la forte assise que représente une collation personnelle des originaux. Il fallait du définitif. Nous n'avons rien perdu à l'attente; nous avons deux publications au lieu d'une, et la *Sappho* de M. Lobel a paru presque concurremment avec le quatrième volume de l'*Anthologia Lyrica* de Diehl, refonte du célèbre recueil de Bergk.

Le livre de M. Lobel, imprimé, avec le soin qui lui est propre, par la Clarendon Press, se compose, en deux parties égales, d'une introduction développée et du texte des fragments de Sappho, ceux qui sont déjà connus par les citations antiques, ceux qui sont publiés dans les *Oxyrrhinchus Papyri* et dans les *Klassiker Texte* de Berlin. La formule *ipse contuli* est en tête de tous les fragments nouveaux; c'est bien à un travail original que nous avons affaire. La publication est même un peu plus complète que celle de Diehl; un *addendum* donne en effet quelques bribes supplémentaires de l'Épithalame d'Hector et d'Andromaque, de la pièce τεθνάκην δ' ἀδόλως θέλω et de celle sur Atthis au pays lydien. Il y a donc, rigoureusement, du nouveau dans ce recueil. Les fragments sont répartis, comme chez Diehl, suivant les indications les plus certaines sur le contenu des divers livres des

Μέλη, en six livres, α-ζ, plus le livre des Ἐπιθαλάμια. Le classement est tout à fait analogue à celui de l'édition allemande, avec cette réserve qu'un plus grand nombre de fragments sont portés parmi ceux *incerti libri*, et même *incerti auctoris*. M. Lobel est un critique prudent; c'est une tendance qui me plaît assez; l'hypothèse imprimée a une telle propension à se muer peu à peu, même aux yeux des plus avisés, en une certitude!

J'approuve moins la pratique consistant à donner, dans chaque section, d'abord les textes nouveaux sur papyrus, puis, à leur suite, en une espèce d'appendice, les anciens textes. Il n'y a aucune raison, dans la publication *définitive* des fragments d'un auteur, de séparer les textes suivant leur origine; tous les textes, dans un recueil de Sappho ou un recueil d'Alcée, sont d'importance égale et doivent être mis sur le même plan. On aurait voulu trouver en tête même des fragments la pièce fameuse ποικιλόθρον' ἀθανάτ' Ἀφρόδιτα, qui — c'est l'avis de M. Lobel — ouvrait assez vraisemblablement le recueil des Μέλη.

Les textes sont présentés de façon très claire, avec tous les blancs, tous les espaces nécessaires pour isoler chacun d'eux, pour en permettre une étude commode. Ce n'est pas un petit mérite quand il s'agit d'une lecture aussi difficile. La présentation des mêmes textes dans l'*Anthologia Lyrica* est beaucoup moins plaisante. Mais aussi il faut bien dire que la publication de M. Lobel offre moins de renseignements utiles que celle de Diehl avec ses indications très complètes des sources et son commentaire serré et plein de choses. Le commentaire de M. Lobel est uniquement paléographique et critique. On peut le regretter, et de ne pas trouver par exemple chez lui, comme chez l'éditeur allemand, à côté des détails d'ordre purement critique, des renseignements aussi qui donnent l'essentiel des rapprochements littéraires qui éclairent pour nous cette poésie difficile

Le texte lui-même est, comme M. Lobel s'en prévaut, prudent et réservé. Si on le compare au texte de l'*Anthologia*, on verra que les restitutions sont moins nombreuses; qu'ici et là les vides sont laissés plus grands. Une telle sagesse n'est pas non plus pour déplaire. Et ce n'est pas que M. Lobel ne fût très capable, tout comme un autre, de « faire » du Sappho, et fort ingénieusement. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, au vers 30 de l'Épithalame d'Hector, sa restitution μύρρα, s'appuyant sur plusieurs textes, s'est trouvée la bonne (voir l'*addendum*), et non pas celle, non moins soutenue d'ailleurs par d'autres textes, de Jurenka et Diehl, φοῖνιξ.

Et d'autre part, M. Lobel était bien préparé à l'émendation du texte de Sappho par sa connaissance très précise de sa grammaire et de sa versification. C'est à donner les résultats de certaines de ses recherches qu'est consacrée la longue introduction. Elle est sévère —

*tedious examination*, dit quelque part l'auteur — et qu'on n'y cherche point, en dehors des deux pages intéressantes qui la terminent, de littérature; il s'agit uniquement d'arriver à fixer certaines « normes » de formes ou de métrique qu'on puisse appliquer à la discussion critique du texte. Bien entendu, il faut, pour les établir, partir des fragments sur papyrus, si mutilés soient-ils, pour critiquer, d'après ce qui s'y trouve, les citations d'auteurs, et non pas, comme on a une tendance à le faire, essayer de ramener les textes papyrologiques à la norme des citations anciennes.

Voici le contenu de cette *Introduction*. Après avoir établi, contre certains témoignages anciens, que les poèmes de Sappho formaient au maximum huit livres, y compris les *Epithalamia* — qu'il paraît vraisemblable que dans chaque livre les pièces étaient classées suivant un ordre alphabétique au moins approximatif, après avoir étudié la question de la παράγραφος dans la distinction des stances, et celle des signes métriques, semblables partout quant à leur nature, mais en nombre très inégal suivant les scribes, M. Lobel en vient à l'objet propre de son étude. Elle traite d'abord certains points tout à fait extérieurs du texte de Sappho, et aussi — car les deux lyriques sont étudiés conjointement — de celui d'Alcée. Question de l'ι adscrit, qui disparaît peu à peu sur les papyrus, comme il fait sur les inscriptions, et dans l'ordre suivant, ηι ωι αι. Question des formes en μ redoublé, comme κάλημμι ou νόημμα, redoublement renfermé dans d'assez étroites limites, les formes en αμ ou en ωμ ne présentant jamais la duplication. Question de la forme αι = α dans les mots comme μναισαι : αι semble remplacer régulièrement α lorsque le σ est suivi d'une voyelle; à côté de μναισαι on a ἐμνάσθη. De ces règles sortent, pour le texte, des possibilités d'émendation.

Puis vient — l'ordre de ces diverses études paraît un peu arbitraire — la question des pièces « normales » ou « aberrantes »; parmi ces dernières il convient de ranger certains morceaux qui, comme l'Épithalame, contiennent beaucoup de formes épiques. Mais tandis que chez Sappho les épicismes ne sortent pas de certaines pièces, ils sont chez Alcée beaucoup plus épars dans tous les poèmes; l'observation est de conséquence pour caractériser sa manière à côté de celle de Sappho.

M. Lobel étudie ensuite la question du *digamma*. Il est employé chez Sappho et Alcée pour les formes du pronom de la 3e personne, et dans certains mots du type de βρόδον, βράκεος — d'où il convient de restituer βροδοπάχεες et βρόδων dans le texte des citations γ 1 App. et γ 3 App. là où Diehl écrit les formes sans β; d'autres mots d'ailleurs, commençant par ῥ, n'ont pas le β substitut du *digamma*. Mais nulle part ailleurs n'apparaît la trace ni l'influence du digamma initial ou intérieur; par exemple, il ne se fait point de contraction entre les

voyelles mises en contact par la disparition du ϝ (encore moins chez Sappho que chez Alcée : θαας en δ 13 contre, chez Alcée, θάσσει fr. 36 Diehl), ni de réduction : Νηρήιδες en α 3, mais chez Alcée, fr. 74 Diehl, Νηρείδων et Πήλεος.

Pour le *datif pluriel*, la forme « normale » de l'article est τοῖς, ταῖς, celle du démonstratif τοῖσι ταῖσι ; les noms et adjectifs sont également en οισι, αισι (avec la fréquente élision de l'ι) ; on ne trouve οις et αις que dans les pièces « aberrantes » ; ailleurs, il y a lieu à correction.

L'*augment syllabique* ne manque jamais chez Sappho et manque très rarement chez Alcée ; il en est de même de l'augment temporel ; la forme ἔχεν, en ε 3, admise par Diehl, est de lecture incertaine. M Lobel étudie ensuite : la *positio debilis*, où l'allongement est toujours de règle chez Sappho, sauf dans les pièces aberrantes, et chez Alcée — la *correption épique* (abréviation des longues en hiatus) qui n'apparaît que dans les pièces à épicismes — l'*hiatus final*, et les conditions où il est autorisé entre certains vers de la strophe, interdit ailleurs. Un appendice traite, dans le plus grand détail, et avec des tableaux très complets, de l'emploi, chez les deux poètes, du ν paragogique.

Dans cette revue rapide des sujets traités dans l'*Introduction* de M. Lobel, nous venons de laisser de côté les chapitres relatifs à la duplication et à la simplification des consonnes et, d'autre part, à l'élision. C'est que là se pose une question d'importance, celle de l'usage par les deux poètes de la « licence » poétique. Elle vaudrait d'être traitée à part et pour elle-même. Dans quelle mesure les doublements ou simplifications de consonnes qu'on trouve chez Sappho et chez Alcée, dans quelle mesure les élisions plus ou moins hardies qu'on y voit pratiquées sont-elles le fait de la liberté poétique réglant arbitrairement les difficultés métriques ; dans quelle mesure, au contraire, ces pratiques s'expliquent-elles, pour les duplications ou simplifications, par l'origine des mots, pour les élisions par l'usage de la langue réellement parlée, ce que l'auteur appelle *vernacular licence ?* Dans la première hypothèse, on doit rencontrer d'arbitraires alternances de formes, dans la seconde on n'en doit point trouver. Or, M. Lobel est très affirmatif au moins en ce qui concerne Sappho : la consonne est double ou simple suivant qu'elle l'était à l'origine ; les alternances sont « extrêmement rares ». « Si un mot est employé sous une forme métrique, il ne l'est pas sous une autre. » Il semble pourtant que même chez Sappho, et dans les pièces non « aberrantes », on surprenne des alternances suivant la nécessité métrique ; ainsi dans la Prière à Aphrodite, τέλεσσαι au vers 26, à côté de τέλεσον au vers suivant ; et des formes χερσι ou παισι à côté des formes en εσσι. Mais on pourra toujours estimer, pense M. Lobel, que, pour les deux formes de τελέω, σ ou σσ « alternent conformément à quelque règle dans les

différents temps ou personnes, mais de telle manière que cette règle ne peut être formulée ».

Au vrai, et si minutieuse que soit son étude, il semble que M. Lobel n'ait pas pénétré assez avant dans l'examen, au point de vue linguistique, de la pratique de Sappho et d'Alcée. Et il y a un peu de jeu et d'indécision dans les « normes » qu'il formule. Si l'on songe surtout au petit nombre de vers dont se compose, même après toutes les découvertes, notre texte de Sappho, on sera porté à en user avec quelque circonspection. Sappho écrit « toujours » ἴσος; est-ce une raison pour rejeter ἶσος en η 8 App. = 123 Diehl? Sappho n'emploie « jamais » le ϝ initial en dehors de certains cas bien définis; est-ce assez sûr pour repousser la leçon commune ἔαγε en $\alpha_2$ App = 2 Diehl? La méthode est rigoureuse; la base sur laquelle elle s'appuie est-elle assez forte pour la supporter?

En tout cas, le travail si minutieux de M. Lobel est de la plus haute importance pour la connaissance du texte de Sappho et d'Alcée. Et la conclusion à laquelle arrive l'auteur, quant au caractère de la diction d'Alcée, par comparaison avec celle de Sappho, est de grand intérêt; cette *Introduction* est ainsi un bon exemple d'une recherche minutieuse et pointilleuse à propos d'un texte, qui conduit à une large conception de sa nature littéraire. L'idée de M. Lobel est que la diction de Sappho est plus conservatrice que celle d'Alcée; que si la « norme » est la même pour les deux poètes, Sappho s'y restreint volontiers, tandis que volontiers Alcée s'en écarte. Et s'il en est ainsi c'est que la diction d'Alcée est déjà factice et « littéraire », à côté de celle de Sappho, tout près de la diction réelle de son pays et de sa classe. On voit l'intérêt d'une telle conclusion. Peut-être l'ensemble des faits qui l'appuient est-il, dans l'état de nos textes, un peu insuffisant encore pour qu'on puisse la formuler avec pleine certitude. Mais elle s'accorde avec l'impression que font, à première lecture, les deux poètes. Simplicité, caractère « naïf », fort et direct, ce sont bien les mérites éminents de la Mytilénienne, et qui la mettent au premier rang des poètes du sentiment. M. Lobel a bien travaillé pour elle. Son livre est pour tous les amis des lettres grecques. Les philologues s'instruiront à cette *Introduction* ardue et consciencieuse; les gens cultivés, amateurs de noble poésie — et les philologues savent à l'occasion, déposant leur philologie, n'être plus que ces gens-là — déchiffreront avec plaisir, dans cet élégant volume, de beaux vers passionnés.

Émile CAHEN.

## Histoire de la sculpture romaine.

**Eugenia Strong**, *La scultura romana da Augusto a Costantino, traduzione italiana di* GIULIO GIANNELLI; vol. I : *Da Augusto a Traiano;* Florence Alinari, 1923, p. XVIII-131 in-4°, avec 96 fig. et 33 planches h. t.; vol. II: 1. *Da Traiano a Costantino;* 2. *L'arte del ritratto in Roma.* Florence, Alinari, 1926, p. IX et 154-431 in-4°, avec 159 figures et 48 planches h. t.

Le grand honneur de Mme Strong sera d'avoir, la première, osé écrire une histoire de la sculpture romaine considérée en elle-même et admirée dans l'originalité de ses créations. Sa *Roman sculpture*, vieille, aujourd'hui, de vingt ans, est, tout de suite, devenue classique; et cette troisième édition, qui paraît dans l'italien de M. Giannelli sans avoir l'air d'être traduite, en consacrera définitivement la légitime réputation.

Au reste, cette réédition est, à bien des égards, un livre nouveau: d'abord, par l'accroissement des documents que Mme Strong a mis en œuvre; puis par la beauté de l'illustration que lui ont fournie ses éditeurs, les frères Alinari, de Florence; enfin par le redoublement d'énergie qu'elle apporte au service d'idées dont elle est profondément imbue, en faveur desquelles elle a pu tirer argument d'études récentes (comme celles de M. Lehmann, sur la colonne Trajane et de M. Rohdenwaldt sur l'art du IVe siècle), et qu'elle s'efforce sans cesse de répandre avec un fervent enthousiasme pour l'harmonieuse grandeur de Rome.

Le livre de Mme Strong remplit, en effet, un triple objet, et nous y trouvons côte à côte un répertoire descriptif des œuvres de la sculpture romaine, une esquisse de son évolution et une thèse sur sa valeur intrinsèque et ce que l'on pourrait appeler son autonomie fondamentale.

Le répertoire, en ce qui concerne les œuvres romaines de Rome, me paraît échapper à toute critique. Les œuvres que Mme Strong nous montre excellemment reproduites, soit dans des « zincs » irréprochables, soit dans de lumineuses planches hors texte [1], on sent que, non seulement elle n'ignore rien des controverses qu'elles ont suscitées, des commentaires auxquels, depuis Raphaël, en passant par Gœthe, jusqu'aux archéologues modernes, elles ont donné lieu, mais qu'elle a vécu dans une intime familiarité avec elles. Elle les regarda longuement avec un amour qui, sans l'aveugler, lui en a fait sentir, jusque dans les détails infimes, les très grands mérites.

1. Je ferai toutefois quelques réserves sur les planches IV et V.

Qu'il s'agisse de l'*ara Pacis*, de la colonne Trajane, de la colonne Aurélienne, des reliefs enchâssés dans l'arc de Constantin, elle a toujours su, en des termes d'une vibrante justesse, nous communiquer durablement les trésors de sa science et l'exquise fraîcheur de ses impressions.

En revanche, M^me^ Strong a été, ce semble, beaucoup trop rapide sur les œuvres provinciales. Certes, elle s'est expliquée sur cette brièveté de manière à prévenir le grief, et ce que je déplore comme une lacune, elle le présente, en sa préface, comme le résultat d'un propos délibéré : « Je me suis bornée en général », écrit-elle, page x, « à considérer la sculpture de l'époque impériale à Rome — *in Roma* — et je n'ai étendu mon étude à l'Italie et aux provinces que dans les cas d'importance exceptionnelle ou plutôt unique. » Mais si chaque auteur garde le droit de limiter son sujet comme il l'entend, encore convient-il que le titre réponde, sans le déborder, au sujet choisi. La sculpture romaine énonce une réalité infiniment plus ample que la sculpture à Rome. Il y a là, entre l'enveloppe et le contenu, un désaccord, que je n'oserais signaler s'il était purement verbal, mais qui, en fait, réduit la portée des remarques de l'auteur et va même jusqu'à ébranler la solidité de ses conclusions.

Pour lui, la sculpture romaine, d'Auguste à Constantin, n'a pas connu de décadence. Elle a simplement expérimenté des formules successives et différentes. Au début de l'Empire, elle réalise, en même temps et de même que la littérature, l'union parfaite des formes grecques et du génie latin. Sous les Flaviens, stimulée par la largeur des horizons que les victoires remportées dans le lointain Orient ont ouverts devant elle, elle s'évade des traditions antérieures et presque de sa matière. Elle groupe ses figures sur le fond qu'elle anime avec le désir évident de créer l'illusion de la couleur et de la vie. Sous Trajan, l'importance et la continuité des succès légionnaires l'amène à se désintéresser du problème de la perspective, avant de l'avoir résolu, et à dérouler en rangs superposés la trame ininterrompue des événements qu'elle glorifie. Sous les Sévères, elle mêle les deux conceptions précédentes, multiplie les figures sur le fond qui s'en trouve masqué et elle les enveloppe si bien de leurs ombres complémentaires qu'elle les détache individuellement : elle prépare ainsi ce retour à leur isolement, que pratiquera la sculpture du IV^e^ siècle, soit qu'elle dispose ses groupes comme une collection de figures indépendantes, soit qu'elle les brise franchement en une série de niches obscures qu'encadrent des colonnes cannelées. Cette dernière forme répond aux changements qui se sont opérés dans les consciences depuis Auguste, et elle annonce la révolution qui, bientôt, va les bouleverser. Tout l'intérêt des bas-reliefs impériaux a fini par se concentrer sur la personne de l'empereur, et Jésus prendra naturellement sa place souveraine.

Telle est, sommairement reproduite, l'évolution que Mme Strong a discernée dans la technique de la sculpture romaine. Plus d'un trait en fut emprunté par elle aux savants dont elle se réclame, surtout Wickhoff et Riegl, et je ne crois pas qu'on en conteste les lignes essentielles. Mais les variations du style ne sont pas uniquement causées par celles de la technique. Elles tiennent à celles du sentiment, et celles-ci aux modifications du milieu historique. Mme Strong n'a eu garde de l'oublier, et elle a fait preuve, au cours de son exposé, des qualités de l'historien le plus souple et le plus compréhensif. Elle rapproche, avec infiniment de tact, la statuaire augustéenne et la poésie de Virgile ; au point de vue de l'art, elle s'efforce de réhabiliter et Néron et Domitien, le Néron chauve, sans s'apercevoir, du reste, que souvent les princes les plus tyranniques, les plus monstrueusement avides de luxe, lèguent à la postérité les monuments les plus rares, et qu'on peut admirer cette merveille qu'est Versailles sans, pour cela, rendre les armes à l'égoïsme féroce de Louis XIV et de Louis XV. Elle rapporte l'avènement de ce qu'elle appelle le style continu à la progression infatigable des conquêtes impériales, et la mélancolique beauté du type de l'Antinoüs au travail de la mystique dans les esprits ; et je ne disconviens pas de la vérité de chacune de ces pénétrantes observations.

Mais, dans l'ensemble, j'ai du mal à croire que le développement de la sculpture romaine ait été aussi rectiligne et uniforme qu'il paraît à l'auteur. D'une part, il est impossible que les désordres, les guerres, la détresse qui ravagèrent l'Empire entre la dynastie des Sévères et l'établissement de l'ordre par les empereurs illyriens n'ait pas creusé en art, comme en littérature, comme en épigraphie, comme en paléographie, ce formidable hiatus d'un demi-siècle que Louis Havet a justement appelé le Moyen-Age romain, après la période classique, avant la renaissance Dioclétio-constantinienne ou byzantine[1]. D'autre part, il est également impossible que, dans un monde aussi vaste et complexe que l'Empire romain, tous les ateliers aient avancé du même pas. Il y a eu, nécessairement, des retardataires, des arriérés, qui, plus tard, d'ailleurs, et en raison même de leur fidélité à des procédés momentanément abandonnés, mais appelés à revenir à la mode, pourront faire figure de précurseurs ; et nous devons, en lisant Mme Strong, ou admettre que Rome même fut traversée simultanément de courants contraires, ou renoncer à dater du IIIe siècle l'autel de *Sol Sanctissimus* et celui de Scipion Orfitus (cf. p. 314-316).

Comme Mme Strong nous eût plus facilement convaincu des dates qu'elle a proposées pour ces monuments, si elle avait consenti à relever, dans les productions provinciales, les traces des survivances ! Comme, surtout, elle aurait été plus forte, en élargissant le cadre de

1. Louis Havet, *Manuel de Critique verbale*, introd.

son sujet, pour défendre la position maîtresse de son livre, et nous démontrer ce qui lui tient le plus à cœur ! Pour elle, l'art romain est le produit original de Rome qui a transformé l'art hellénistique en art impérial et qui a élaboré les types que le monde soumis à son autorité a partout reçus d'elle. Mais qui ne voit les objections que les admirateurs de la Grèce et les tenants de l'origine orientale ne manqueront pas de formuler ? En effet, privées de la comparaison de la sculpture de Rome, d'une part avec la sculpture hellénistique, d'autre part avec la sculpture romaine extra-urbaine, les affirmations de Mme Strong ressemblent à des postulats. Si l'art romain, héritier d'un art hellénistique, qu'on ne saurait d'ailleurs figer en un bloc immobile, ne se confond pas avec lui, il fallait nous faire voir les différences qui l'en séparent, condition des progrès qu'il est censé avoir marqués lui-même. Et si, de Rome, partirent, avec sa pensée animatrice, les modèles acceptés de tous les ateliers de l'Empire, il fallait, par des exemples précis, comme ceux que M. Rostovtzeff a récemment donnés dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* et dans les *Römische Mitteilungen*, suivre la marche victorieuse de cette maîtrise.

Il est à souhaiter que Mme Strong veuille un jour compléter son œuvre en ce double sens. Mais, tels qu'ils sont dès aujourd'hui, ses deux volumes forment un beau livre, et je ne connais point, pour nous familiariser avec toutes les richesses accumulées sur les champs de fouilles et dans les musées de la Ville Éternelle, un guide qui soit à la fois aussi averti et ingénieux, aussi substantiel et limpide, aussi délicat et aussi sûr.

Jérôme CARCOPINO.

## A propos du navire d'Agrippine.

Dans l'intéressant compte rendu que M. E. Galletier a donné de mon opuscule sur *Octavie* (*Rev. des Études anciennes*, 1926, p. 294-297), il a exprimé l'avis que j'avais cru à tort que Tacite a raconté (*Annales*, XIV, 5) deux tentatives de meurtre sur Agrippine, l'une par écrasement, l'autre par submersion. Selon lui, la chute du baldaquin aurait été destinée moins à tuer ou à blesser l'impératrice qu'à l'immobiliser pour qu'elle fût infailliblement noyée quand le navire sombrerait ; car on avait dû tenir compte, dans le conseil tenu avec Anicetus, du fait qu'Agrippine savait nager. Le récit de Tacite présenterait donc une unité et une logique parfaite ; il ne contredirait celui de l'auteur d'*Octavie* sur aucun point important et Suétone se serait trompé en faisant de la chute du plafond un attentat distinct (Suétone. *Néron*, 34).

1° M. Galletier se trompe, me semble-t-il, en interprétant la chute du baldaquin comme une simple précaution destinée à assurer la noyade d'Agrippine. Cette masse chargée de plomb *(multo plumbo graue)* était bel et bien destinée à *tuer* l'impératrice par écrasement comme elle a tué, du reste, Crépéreius : (« pressusque Crepereius et statim exanimatus est ». Agrippine et Acerronia n'ont été sauvées que par hasard et c'est Tacite lui-même qui le dit formellement « eminentibus lecti parietibus ac *forte* ualidioribus quam ut oneri cederent protectae sunt. » D'ailleurs, le texte de Suétone « cuius *uel* naufragio *uel camerae ruina periret* » confirme qu'il s'agissait bien de faire périr ainsi et non pas seulement d'immobiliser Agrippine. Il y a donc bien là une tentative distincte de la submersion.

2° Cet attentat n'ayant pas réussi, il fallait avoir recours à l'autre procédé, c'est-à-dire la submersion par dissolution du navire (*Annales*, XIV, 5) : « *nec dissolutio nauigii sequebatur* »; cf. *Annales*, XIV, 3 : per artem *soluta* »; Suétone, *Néron*, 54 : « *solutilem nauem* ». De ce procédé l'auteur d'*Octavie* nous parle comme Suétone et Tacite et il ne nous parle que de celui-là. Il y a donc une divergence assez importante entre lui et les deux historiens.

3° Une divergence plus grave subsiste, comme je l'ai écrit, sur la manière dont finalement Agrippine a été jetée à la mer. Selon l'auteur d'*Octavie* et Dion Cassius, c est grâce à la dissolution du navire. Selon Tacite, le mécanisme n'aurait pas joué. Alors, les rameurs se seraient penchés pour faire couler le navire ; mais comme ils ne s'étaient pas assez vite mis d'accord pour cette manœuvre subite et comme leurs efforts se contrariaient, le naufrage aurait été plus lent et aurait permis aux gens d'être jetés à la mer moins brutalement. La critique de Voltaire (*Le Pyrrhonisme de l'histoire*, 13) contre la version de Tacite me paraît rester très forte : comment, si tous les rameurs ne se sont pas penchés du même côté après l'échec de la tentative d'écrasement, un navire si important a-t-il pu quand même couler ? D'autre part, Tacite écrit au sujet de l'échec de la dissolution du navire « turbatis omnibus et quod *plerique ignari etiam conscios* impediebant. » Il n'y avait donc qu'un petit nombre de gens au courant du complot. Les autres se seraient-ils prêtés à une manœuvre qui devait les faire périr aussi, pour peu qu'ils fussent moins experts qu'Agrippine dans l'art de la natation ? Cette version de Tacite n'est donc pas si logique que M. Galletier le croit.

4° Elle n'a pas non plus une unité parfaite. Nous avons montré que si Suétone s'est trompé en faisant de la chute du plafond un attentat distinct, en somme Tacite s'est trompé comme lui. Que penser maintenant du fait que, dans le conseil où Anicetus fait sa proposition, Tacite ne mentionne pas le moyen de faire périr Agrippine par écrasement et mentionne seulement le moyen consistant à

détacher en mer une partie du navire (*Annales*, XIV, 3 : « Ergo nauem componi docet *cuius pars* ipso in mari *per artem soluta* effunderet ignaram »)?

5° Je ne veux pas douter de la chute du plafond qui a écrasé Crépéreius. Mais comment interpréter le texte suivant de Suétone (*Néron*, 34) : « Et cum ueneno ter tentasset, sentiretque antidotis praemunitam lacunaria quae noctu super dormientem laxata machina deciderent parauit. Hoc consilio per conscios parum celato, solutilem nauem cuius uel naufragio uel camerae ruina periret commentus est »? Si Suétone dit vrai, c'est parce que le premier projet d'écrasement à l'aide d'un plafond truqué aurait été divulgué par ses complices, que Néron aurait songé à un navire truqué! La chose est invraisemblable, car Agrippine se serait méfiée du baldaquin du navire et ne se serait pas mise au dessous. Suétone s'est donc trompé. Mais où? Est-ce quand il nous rapporte ce projet manqué d'écrasement ou est-ce quand il nous parle d'un second projet d'écrasement à bord du navire? Si par hasard c'était la deuxième fois qu'il s'était trompé et si le navire n'avait été préparé qu'en vue d'une submersion par dissolution et non en vue de cette submersion et d'un écrasement, comme tout cela serait plus logique! Il faut admettre que Suétone s'est trompé en relatant *deux* tentatives d'écrasement. Il n'y en a eu évidemment qu'une seule. Ou Suétone s'est trompé en relatant une tentative qui a eu lieu à terre [1], ou Tacite s'est trompé en relatant l'écrasement de Crépéreius à bord du navire. La première de ces hypothèses est peut-être la meilleure; mais alors, que de précautions inutiles prises contre Agrippine à bord de cet infernal navire [2]!

Ce que je conclus de là, c'est qu'il y a eu au moins deux tentatives pour faire périr Agrippine, l'une par écrasement; l'autre par submersion du navire, que des divergences graves existent entre *Octavie* et Dion-Cassius d'une part, Tacite et Suétone de l'autre, à ce sujet; que le récit de Suétone étant entaché d'erreur, celui de Tacite n'est peut-être ni plus logique ni plus vraisemblable, et enfin que la vérité historique sur ces événements ne sera peut-être jamais sue d'une manière définitive.

Léon HERRMANN.

1. Rappelons-nous le texte d'*Annales*, XIV, 6 « *nauis summa sui parte uelute terrestre machinamentum concidisset...* »

2. Rappelons, en effet, que, pour l'auteur d'*Octavie*, le mécanisme a joué : pour Tacite, au contraire, ni le mécanisme du baldaquin n'a réussi à tuer Agrippine, ni le mécanisme de la carène n'a réussi à faire couler le navire, ni la manœuvre des matelots n'a réussi à le faire couler avec la soudaineté désirable. Que d'échecs !.. .

# BIBLIOGRAPHIE

**Eduard Meyer**, *Histoire de l'Antiquité*, t. III, traduit par Étienne Combe. Paris, Geuthner, 1926; 1 vol. in-8° de VI-396 pages. Prix : 40 francs.

En un temps où les Firmin Didot, susceptibles de favoriser les travaux d'érudition, deviennent des personnages antédiluviens, où la cherté de toutes choses fait que les plus grandes librairies, après nous avoir donné de belles publications critiques, y renoncent ou les négligent [1], on ne témoignera jamais assez de gratitude aux éditeurs qui ne redoutent pas les initiatives hardies. Telles sont celles de la maison Paul Geuthner. Depuis sept ans, la tenue matérielle et artistique de *Syria* est à la hauteur de sa valeur scientifique (cf. *Revue*, 1920, p. 156; 1923, p. 402; 1925, p. 369). Le *Journal des Savants*, qui, malgré son passé illustre, avait été par moments réduit au rôle du pauvre sous l'escalier, est de nouveau à l'honneur. On eût pu craindre que la traduction de la *Geschichte des Altertums* d'Eduard Meyer, interrompue par la guerre de 1914, ne fût pas continuée : elle est reprise et sera menée à bonne fin.

Lors de l'apparition du premier volume, nous avons indiqué l'idée générale dont l'œuvre s'inspire : considérer les diverses civilisations de chaque période comme appartenant à un même ensemble et les présenter dans leurs phases synchroniques (*Revue*, 1913, p. 85). Inutile d'y revenir. Attachons-nous aujourd'hui à dégager l'intérêt du dernier tome paru.

Ce tome III a pour sous-titre : *La Babylonie et les Sémites jusqu'à l'époque cassite*. Il s'ouvre par une substantielle étude des sources, — sources orientales : documents sur briques en écriture cunéiforme, actes de donation royale sur pierre *(kudurru)*, listes d'éponymes *(limmu)*; — sources grecques : Hérodote, Ctésias, Bérose, canon de Ptolémée. Puis, l'auteur entre dans le vif du sujet, qui embrasse deux à trois millénaires, depuis le quarantième siècle environ avant l'ère chrétienne jusqu'aux débuts de la III° dynastie en 1760.

Le foyer géographique du récit est la Chaldée, ou, comme l'appelaient ses voisins, le Šanʿar, en hébreu des Septante Σεναχαρ, « que

1. Voir, par exemple, les regrets formulés par M. Paul Faider, dans la *Revue belge de philologie*, t. V, 1926, p. 563, en note.

nous prononçons Sinéar suivant une vocalisation massorétique erronée » (p. 106). L'équivalent indigène du nom n'a pas encore été découvert. Quant à la vie politique de la contrée, elle gravite autour des Sémites. Par Sémites on doit entendre, conformément au tableau de la *Genèse*, les tribus dont l'habitat primitif fut l'Arabie et qui s'en vinrent, à travers le désert, peupler les pays de l'Euphrate et de l'Oronte jusqu'au sud du Taurus (p. 59-61). Notons au passage la façon dont notre historien dépeint la race : « Un trait marquant du caractère sémitique est la platitude de sa pensée » (p. 87-88). Je préfère Renan écrivant des Hébreux : « Ils avaient le feu intérieur, la poésie, la passion, la mélancolie, le besoin d'une autre vie, le secret de l'avenir [1] ». Cela s'accorde mieux avec ce que nous dit lui-même, un peu plus loin, M. Eduard Meyer : « Les Sémites ont produit de puissants idéalistes, non seulement comme les prophètes d'Israël, mais aussi comme Mohammed et bien d'autres figures de l'histoire musulmane. » Toutefois, je n'ajouterais pas aussitôt : « Il faut mettre au nombre de ces personnalités les Carthaginois Hamilcar et Hannibal » (p. 88). On peut nourrir tous les rêves d'une imagination démesurée, — Napoléon est là pour nous l'apprendre, — sans être le moins du monde idéologue.

Quand les émigrants du désert arabe se sont fixés dans la Mésopotamie inférieure, quatre ou cinq groupes principaux d'États se partagent le bassin des fleuves jumeaux et les régions montagneuses qui les encadrent : au Nord, les Sémites envahisseurs, qui se nommaient eux-mêmes Akkadiens (p. 107) ; au Sud, une population non sémitique, refoulée par eux, celle des Sumériens (p. 109) ; à l'Est, une autre population indigène pré-sémitique, celle des Élamites (p. 113-114) ; à l'Ouest, le long de la côte méditerranéenne, les Amorrites (p. 188), les Cananéens et les Phéniciens (p. 91 sq.). Mais, à travers ce morcellement, des ambitions se font jour et trois royaumes se constituent au cours des siècles : d'abord, le royaume d'Akkad, auquel les conquêtes de Sargon l'ancien annexent l'Élam, l'Amurru, la Syrie et ses dépendances (p. 198-199) ; puis, à la suite d'une réaction sumérienne, le royaume de Sumer et d'Akkad, au cours duquel s'illustre Gudea de Laraš (p. 222) ; enfin, après la fondation de Bâb-il, « la porte de Dieu », destinée à éclipser toutes les capitales antérieures, le royaume de Babylone, dont le plus grand souverain est l'amorrite Hammurabi (p. 311-328). Un significatif indice des tendances du pays à l'unité est la domination à laquelle prétendent Sargon l'ancien et Narâm-Sin sur « les quatre parties du monde » (p. 199 et 207) : « le royaume d'Akkad est le premier empire mondial que l'histoire connaisse » (p. 208). Le même titre est repris par Hammurabi (p. 318),

1. *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 7.

ainsi que par le fondateur de la dynastie cassite, Gaddaš (p. 340).

En 1926, la prise et le pillage de Babylone par les Hittites préparent la fin du royaume amorrite (p. 334). Cette invasion des Khétas fut suivie d'une autre, celle des Cassites, partie de l'Est et déterminée par l'irruption des tribus aryennes sur les hauts plateaux de l'Iran (p. 336). Les nouveaux venus amenaient avec eux le cheval, jusque là inconnu des Orientaux, aussi bien dans le Sinéar qu'en Égypte. Nous assistons à l'apparition du char de guerre (p. 337), et c'est là une date qui marque une importante étape dans l'évolution humaine.

Le tableau extrêmement riche que M. Eduard Meyer nous présente dans ce volume ne correspond pas toujours à l'idée qu'un cerveau latin se fait de l'ordre et de la composition. Mais on ne lit aucune de ces pages sans grandement s'instruire et l'excellente traduction de M. Étienne Combe, à la manière de la précieuse machine indo-européenne dont on vient de signaler l'invention, véhicule avec soin et souplesse la pensée de l'auteur.

Georges RADET.

**M. Rostovtzeff,** *A history of the ancient World* : vol I, *The Orient and Greece*. Oxford, The Clarendon Press, 1926 ; 1 vol. in-8° de XXIII-418 pages, avec 36 figures dans le texte, LXXXIX planches et 5 cartes hors texte. Prix : 21 s.

Les ouvrages de Michel Rostovtzeff se succèdent et se pressent avec une vigueur et une variété admirables[1]. Cette fois, c'est une esquisse à larges traits qu'il entreprend de nous donner sur l'histoire ancienne, en limitant son exposé aux principaux problèmes, sur lesquels il réfléchit depuis de longues années. Dans une forme simple et claire, sans notes, sans appareil d'érudition ni discussions critiques, sans autres références qu'une bibliographie bien classée à la fin du travail, il dégage les vues maîtresses que lui suggère sa riche expérience. Nous retrouvons ici deux des plus heureuses applications de sa méthode : l'attention prêtée aux questions économiques et sociales, l'emploi constant de l'imagerie archéologique et des monuments figurés (architecture et sculpture, fresques, mosaïques, vases peints, monnaies, joaillerie et glyptique) pour éclairer les témoignages littéraires.

Cette histoire du monde ancien, traduite du russe en anglais par J. D. Duff, comprend deux volumes : I. Orient et Grèce ; II. Rome. Le premier a paru ; le second est sous presse. En dehors d'une brève introduction, le tome I se subdivise en trois parties : d'abord, neuf chapitres où sont décrites les plus vieilles civilisations, en Mésopotamie et en Égypte, en Phénicie et à Chypre, chez les Minoens, les Hittites et

1. Voir plus loin (p. 129) l'analyse de son *Empire romain*.

les Iraniens; puis, douze chapitres sur l'Hellade (égéenne, anatolienne et classique), sur Sparte et Athènes, sur les guerres médiques et la guerre du Péloponnèse, sur l'hégémonie macédonienne et la Grèce du IVe siècle; enfin, trois chapitres relatifs à la période hellénistique (Alexandre le Grand et ses successeurs, les grands foyers de civilisation, la civilisation grecque au IIIe et au IIe siècle avant J.-C.).

L'auteur ne se contente pas d'être un érudit toujours au courant des plus récentes découvertes[1]. A la noble curiosité dont s'inspire la science il joint la belle flamme de l'apostolat. Il estime que nous sommes tributaires de l'Antiquité pour une infinité de choses, qu'il s'agisse de littérature, de philosophie et d'art ou des systèmes politiques entre lesquels se partage le gouvernement des États. Par suite, l'étude de la culture gréco-latine doit être à la base de la culture moderne. Elle a pour celle-ci une importance fondamentale. Elle est inséparable de la haute éducation. Si, dans les pays neufs, la voix éloquente de Rostovtzeff se fait entendre de la jeunesse contemporaine et l'empêche d'être happée en masse par le tourbillon utilitaire, c'est surtout dans une vieille société polie comme fut longtemps la nôtre qu'elle mérite de convaincre les meilleurs et de les orienter encore vers la Maison des Muses.

Georges RADET.

**A. Moret**, *Le Nil et la civilisation égyptienne* (collection Henri Berr). Paris, La Renaissance du livre, 1926; 1 vol. in-8° de XVII-573 pages, avec 79 figures et 3 cartes dans le texte, et XXIV planches hors texte.

Je n'ai jamais lu un livre de M. Alexandre Moret sans y trouver plaisir et profit. Cet érudit d'un grand savoir, voué aux recherches les plus difficiles, se préoccupe généreusement de les mettre à la portée de tous, en y répandant la lumière et la vie. Au lieu de se cuirasser d'un rébarbatif dédain, comme se piquent de le faire trop de princes de la science, il ne proscrit pas ce précieux don de la résurrection que Michelet nous a laissé en héritage et faute duquel je me permets de penser encore qu'on ne saurait être un véritable historien. Son précis de la classe de sixième, relatif à l'Orient (cf. *Revue*, 1925, p. 369), est un modèle du genre, par l'heureux choix des faits essentiels, la clarté méthodique, les trouvailles de formules saisissantes aptes à graver dans l'esprit des collégiens la physionomie des événements et le relief

1. Par exemple, il reproduit, p. 129, l'inscription phénicienne du sarcophage d'Ahiram, trouvé à Byblos (cf. *Revue*, 1924, p. 393), et, pl. LXXXIX, en regard de la p. 390, une des fresques de Doura (cf. *Revue*, 1923, p. 402). — P. 372, la restauration du Mausolée d'Halicarnasse (pl. LXXXVI) est attribuée à Pontremoli : elle est de Bernier.

des choses. On ne sera pas surpris que dans une collection comme celle de la *Bibliothèque de synthèse historique*, où il n'était plus limité par un nombre restreint de pages, ses qualités natives se soient déployées avec aisance, pour notre vif agrément et notre pleine instruction.

Le meilleur hommage à lui rendre cette fois serait de discuter avec lui les questions dont il nous entretient. Voici quelques-unes de celles qui sont traitées dans *Le Nil et la civilisation égyptienne* :

Emploi de la « chronologie courte » (p. 26-27), cadre préconisé par Eduard Meyer, mais répudié, tout récemment, par L. Borchardt, qui recule de près d'un millénaire le début des dynasties I à VIII (p. 26, n. 4). La « chronologie longue » est également adoptée par François Lexa[1] : en comparant son tableau à celui de M. Moret, je vois que l'accord entre les deux ne s'établit qu'avec le début du Moyen Empire (XIe dynastie), à la date de 2160.

Origine du calendrier égyptien, fondé sur l'observation du lever héliaque de Sothis, autrement dit Sirius (p. 121-122), d'où le nom de période sothiaque donné au cycle de 1.461 années civiles commençant lorsque le premier jour de thot coïncidait avec le solstice d'été et la crue du Nil (p. 22)[2]. Des différentes dates auxquelles se produisit la concordance entre le lever héliaque de Sothis et le premier jour de thot, celle de 4241 semble devoir être admise comme ayant marqué, sinon l'invention, du moins l'adoption du calendrier égyptien (p. 25).

Nature et rôle du fétiche Zed (p. 93 et 154), signification de la fête Sed (p. 146-152) et toute l'exubérante série des problèmes osiriens : première forme et personnification d'Osiris (p. 92-98), conquêtes osiriennes (p. 98-100), épisodes saillants de la légende osirienne (p. 100-110), rapports d'Osiris avec Isis et Horus (p. 111-116), destinée osirienne du pharaon (p. 195-202), accession de la plèbe aux mystères osiriens et à la vie osirienne d'outre-tombe (p. 292-301).

Cas extraordinaire de la reine Hatshepsout[3], la « première des nobles », cette sorte de Sémiramis égyptienne impliquée dans d'obscures querelles dynastiques, pénétrée de l'orgueil divin d'être la seule héritière légitime, représentée, à Déîr-el-Baharî, sur les sculptures de son temple, en fille authentique d'Amon-Râ, assimilée elle aussi à Horus, avec les titres royaux, les deux cartouches, le pagne court et la fausse barbe, ardemment servie durant ses années d'apothéose, en attendant qu'au lendemain de sa mort les monuments où elle avait inscrit sa gloire fussent livrés à la rage des iconoclastes (p. 357-365).

1. *La magie dans l'Égypte antique*, t. I, 1925, p. 217.
2. Cf. Frazer, *Atys et Osiris*, p. 65 et 261, n. 257.
3. Celle qu'on appelait jadis Hâtshopsîtou (Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, 1897, p. 236). Moi qui ne suis qu'un profane, je regrette que ce nom, d'une si riche sonorité, ait été réduit à la portion congrue en fait de syllabes prestigieuses.

Sur ces points et sur bien d'autres, l'auteur éveille notre curiosité. On aimerait à le suivre dans le Saint des Saints, où Thot révèle aux égyptologues les « paroles divines ». Mais quand on n'entend rien aux hiéroglyphes, il faut se borner à rester dans la salle hypostyle et à regarder comment l'interprète du dieu qui distribue la science aux humains s'acquitte de sa tâche. A cet égard, il me semble que notre officiant (kheri-heb) mérite d'être qualifié « juste de voix » (maâ-kherou).

C'est en effet un spectacle à l'ordonnance logique et au rituel sûr qu'il déroule à nos yeux : d'abord, une introduction sur les sources, nourrie, précise, et, quand elle met en scène Champollion, d'une émotion contenue; puis, des notations géographiques d'un accent vigoureux, le contraste des « Deux Terres », Vallée et Delta, entre elles, le Nil, principe d'ordre et facteur d'unité; ensuite, un large tableau des vicissitudes historiques, chaque période étant caractérisée par ses traits dominants, tantôt, l'autocratie de droit divin, tantôt, la substitution du socialisme d'État au despotisme sacré, tantôt, cette anarchie révolutionnaire que déplorent les *Admonitions du vieux Sage*, tantôt, l'audacieuse hérésie, à tendances si modernes, d'Ikhounaton; enfin, la vie intellectuelle, religion et magie, arts, sciences, littérature.

Parmi tant d'idées, de croyances, d'institutions charriées et répandues sur les rives du Nil durant des millénaires, il en est une qui émerge des profondeurs de l'âme égyptienne et s'impose comme la plus originale création de la race : c'est le culte d'Osiris. A mesure que les siècles se succèdent, — M. Henri Berr le note très bien (p. xi), — « la passion et l'immortalité d'Osiris valent pour un nombre d'êtres toujours accru ». Ce qu'on peut vraiment appeler l' « osirianisme » évoque, sur le sol d'Afrique, avec quelque chose de plus complexe, de plus énigmatique et de plus trouble, une foi comparable à ce que furent en Asie le judaïsme et le mazdéisme.

Georges RADET.

J. G. **Frazer**, *Atys et Osiris : étude de religions orientales comparées*, traduction française par Henri Peyre (*Annales du Musée Guimet : Bibliothèque d'études*, t. XXXV). Paris, Geuthner, 1926; 1 vol. in-8° de 305 pages. Prix : 50 francs.

Depuis des années, en une suite de monographies distinctes, Sir James George Frazer procède à une refonte, avec traduction française, de son monumental ouvrage *Le Cycle du Rameau d'or*. Sauf quelques raids hétéens et lydiens, son volume sur Adonis, qui fut analysé ici (*Revue*, 1923, p. 72-75), nous cantonnait en Syrie et à Chypre. Le travail qui nous est donné cette fois présente avec le précédent de grandes analogies de nature et une complète identité de méthode;

mais il a pour théâtre des contrées différentes : la Phrygie, en ce qui touche Atys ; le pays laconien, à propos d'Hyacinthe ; l'Égypte, avec Osiris. Bien que séparément vouées à l'un des trois continents dont se composait l'ancien monde, ces puissances religieuses, qui régnèrent, la première, sur la Petite Asie, d'où elle rayonna jusqu'à Rome, la seconde, en Europe, dans la vallée de l'Eurotas, la dernière, en Afrique, auprès des riverains du Nil, offrent cependant ce trait commun d'être des divinités de la végétation.

Telle est la thèse de l'auteur : « Atys, comme les esprits d'arbres en général, exerçait un pouvoir sur les fruits de la terre, ou même ne faisait qu'un avec le blé » (p 11). Sa mort et sa résurrection signifiaient le dépérissement et le rajeunissement des plantes. Hyacinthe de même. Suivant les croyances locales, « il passait une partie de l'année dans le monde souterrain des ténèbres et une autre partie dans le monde supérieur de lumière » (p. 39). A son tour, Osiris « était une personnification du blé » (p. 117). Certains rites que pratiquaient les paysans égyptiens, à l'époque des semailles et de la moisson, s'expliquent par là (ch. III, § 3 et 4). « Mais Osiris était plus qu'un esprit du blé ; il était aussi un esprit de l'arbre, et c'était peut-être là son caractère primitif, puisque le culte des arbres est naturellement plus ancien dans l'histoire des religions que le culte des céréales » (p. 126). Voilà pourquoi « la grande fête d'Osiris se terminait le 13 khoiak par l'érection d'un pilier caractéristique appelé *ded* » (p. 127)[1]. Pareille à une des coutumes en usage dans le culte d'Atys (celle de couper un pin et d'y attacher une image), « la cérémonie appartenait peut-être à cette catégorie de rites dont le plus connu est la plantation de l'arbre de mai » (p. 128).

Les chapitres relatifs à Osiris constituent le morceau capital du nouveau triptyque. Ils reposent sur une utilisation très soigneuse des recherches dues aux meilleurs égyptologues. Mais une chose appartient en propre à l'adaptateur : ce sont les rapprochements que lui suggèrent ses prodigieuses connaissances en matière de folklore. Dans l'emploi de cette méthode comparative, tout n'est pas d'égale valeur probante. Quand les exemples sont empruntés à une aire geographique limitrophe ou à une époque historique voisine, il en résulte souvent de véritables jets de lumière. Mais si, de Pessinonte, d'Amyclées et de Memphis, on nous transporte chez les Bagobos des Philippines, les Miztèques du Mexique ou les Esquimaux de l'Alaska, la conviction tend à se dérober. Il n'en reste pas moins que, même en cas pareil, certains larges tableaux, comme celui de la fête annuelle des morts (ch. IV, § 2), sont du plus vif intérêt.

Joignez à cela de solides discussions sur des points de détail. Entre

1. C'est le pilier fétiche *Zed* de Moret (ci-dessus, p. 75).

autres, je signalerai celle où se trouve examinée la théorie de A. von Domaszewski, d'après laquelle l'empereur par qui le culte phrygien de l'arbre sacré fut incorporé au rituel romain serait, non pas le Claude de la dynastie des Césars, mais Claude II le Gothique. Frazer, dans une argumentation serrée (p. 236, n. 15), maintient l'innovation au compte du frère, superstitieux et pédant, de Germanicus[1].

Georges RADET.

**Dr G. Contenau**, *La civilisation phénicienne*. Paris, Payot, 1926; 1 vol. in-12 de 396 pages, avec 137 illustrations.

L'auteur de ce livre était des mieux qualifiés pour l'écrire : comme archéologue, il a fouillé en personne le sol phénicien[2] ; comme spécialiste de la glyptique syro-hittite[3], il a exploré les alentours de son sujet ; comme érudit, il a dépouillé avec soin les innombrables travaux relatifs aux questions qu'il traite, ainsi qu'en témoigne la bibliographie méthodique insérée à la fin du volume. Sous ce dernier rapport, une légère observation. La science moderne, enorgueillie par ses découvertes, néglige volontiers la science d'autrefois. Dans la liste d'ouvrages dressée par M. le Dr Contenau ne figure pas la *Phénicie* de Ferdinand Hoefer, publiée en 1852 dans la collection *L'Univers*, pas plus que *La Perse* de Louis Dubeux n'est mentionnée dans *La civilisation iranienne* de M. Clément Huart. C'est là un oubli excessif. Assurément, ces ancêtres ne soupçonnaient rien ni des futures révélations de l'archéologie ni des admirables conquêtes de la linguistique. Mais ils avaient des lettres. Ils résumaient avec intelligence ce que l'on savait de leur temps, et leurs vieux inventaires, pour démodés qu'ils soient, peuvent encore être consultés avec fruit.

Celui que nous offre le Dr Contenau a toute l'ampleur souhaitable. Il ne se limite pas à la bande côtière du Liban, mais embrasse l'ensemble des colonies phéniciennes. A côté des monuments de Sidon ou de Byblos, il reproduit ceux de Carthage. Par Chypre, Malte et la Sicile, il s'étend vers l'Occident, et la Dame d'Elche, donnée en frontispice, nous transporte fort loin de la stèle de Mesa.

Au cours de son exposé en sept chapitres, portant, — je respecte l'ordre adopté, — sur la géographie et l'histoire, la religion, l'art (architecture et sculpture, glyptique, céramique, travail du métal et du verre), les hypogées et les sarcophages (notamment ceux de

1. P. 3. Ce n'est pas à Pessinonte que les ambassadeurs romains se rendirent, en 205, pour se faire remettre la fameuse « pierre noire », symbole de la *Magna Mater*, mais à Pergame, ainsi qu'on l'a depuis longtemps démontré (H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, 1912, p. 46-50 ; cf. Holleaux, *Rev. Ét. anc.*, t. XVIII, 1916, p. 6, n. 1).

2. Sur sa *Mission archéologique à Sidon (1914)*, voir *Rev. Ét. anc.*, t. XXIII, 1921, p. 249-250.

3. Cf. *ibid.*, t. XXVII, 1925, p. 75-76.

Saïda), l'agriculture, la navigation et le commerce, le langage, les rapports de la Phénicie avec la Grèce, l'auteur rencontre d'importants problèmes : tels, l'origine ethnique des Phéniciens et l'origine historique de leur alphabet. Sur le premier, à la solution récente qui fixe leur berceau dans le pays des Amorrites, il objecte justement : « N'y a-t-il point place pour un habitat bien antérieur en Arabie ? Amurru, au lieu d'être le berceau des Sémites, n'est-il qu'une étape dans leur migration ? » (p. 355). Sur le second, il reprend la thèse de M. René Dussaud, résumée ici-même (*Revue*, 1924, p. 393), et il ne pouvait se réclamer d'un guide plus sûr et plus lumineux.

M. le Dr Contenau s'est tracé un attrayant programme et pour le remplir il n'a pas ménagé sa peine. L'ouvrage se recommande par ses qualités de fond et de forme : sérieuse mise au point des questions, illustration abondante et bien choisie, index commode, tableau chronologique ; ajoutons, — ceci à la louange de l'éditeur, — impression nette sur bon papier. Au temps où nous vivons, ce ne sont pas des mérites minces[1].

Georges RADET.

**Stanley Casson**, *Macedonia, Thrace and Illyria, their relations to Greece from the earliest times down to the time of Philip son of Amyntas*. Oxford, University Press (Humphrey Milford), 1926 ; 1 vol. in-8° de xxi-357 pages, avec 106 figures et XIX planches.

Les contrées dont s'occupe cet ouvrage sont, d'abord, la Macédoine centrale, de l'Haliacmon au Strymon, avec ses annexes du Sud et de l'Est, la Thessalie, jusqu'au Pénée, la Thrace, jusqu'à l'Hellespont ; puis, de ce dernier côté, la Chersonèse ; enfin, à l'Ouest, l'Illyrie, entre la Save et l'Adriatique. Non moins vaste est la période étudiée : elle part des temps paléolithiques et néolithiques, traverse l'âge du bronze et du fer, entame l'époque classique et s'arrête au règne de Philippe II (359-336), c'est-à-dire à la fondation de l'hégémonie macédonienne. Le sujet, comme on le voit, a de l'ampleur. Pour le traiter, l'auteur ne s'est point borné à une enquête de cabinet. Il a personnellement exploré tout ce quadrilatère balkanique. De 1913 à 1925, il y a fait neuf voyages, et c'est le fruit de son expérience, en un triple domaine, géographique, historique, archéologique, qu'il nous apporte.

L'ordre que suit son exposé est le même dans chacune des sections : géographie, préhistoire, textes et monuments de l'ère postérieure. Les

1. J'avais relevé un certain nombre de fautes. Mais elles n'ont pas échappé à M. Dussaud qui vient de consacrer au livre une analyse de première importance (*Syria*, t. VII, 1926, p. 271-277). Inutile de les signaler à nouveau. Le gros lapsus à éliminer du prochain tirage est celui qui se réfère à la fondation de Marseille (p. 92).

observations géographiques s'accompagnent d'excellentes vues de paysages. Sous nos yeux défilent de beaux sites : la Piérie et le mont Olympe, l'Athos et le Pangée, les gorges du Nestos et du Strymon, Aegae, Amphipolis, Abdère, plus loin, la Chersonèse de Thrace ailleurs, face au monde italiote, l'île de Pharos.

Un des mérites du livre consiste dans la mise en valeur des trouvailles préhistoriques. M. Casson, sous ce rapport, a une compétence spéciale. Il nous renseigne de première main sur des champs de fouilles d'un intérêt très vif, tel celui de Chauchitsa, dans la moyenne vallée du Vardar, et il note avec soin les points de contact que l'on peut relever entre la Macédoine d'alors et les autres foyers de civilisation préhellénique, Troade, bassin du Danube, Caucase.

Pour l'époque historique également, l'illustration est à la fois pittoresque et documentaire. Architecture et sculpture, céramique, bijoux, monnaies surtout prêtent leur relief à la leçon abstraite des faits. Un bon index facilite les recherches. La bibliographie est dressée avec soin. J'y relève cependant un oubli qui m'étonne. L'auteur, rendant hommage aux « pionniers » macédoniens, cite, entre autres, Cousinéry, puis, Heuzey, Tomaschek, Dimitsas, enfin, Perdrizet, Seure, Ch. Picard, Kazarow. Un seul nom manque à sa liste : Delacoulonche. Certes, l'ancêtre à qui l'on doit « Le berceau de la puissance macédonienne » (publié en 1858) avait plus de titres à une mention qu'un voyageur en chambre, comme le bon Desdevises du Dezert. Puisque ce mémoire, auquel renvoie pourtant un des articles dépouillés par M. Casson[1], lui demeure inconnu, je me permets de rappeler ici une brève analyse, où l'on s'est efforcé de rendre justice au fin et sagace observateur que fut le compagnon d'Heuzey[2].

Georges RADET.

**Kathleen Freeman**, *The work and life of Solon*. Cardiff et Londres, Humphrey Milford, 1926 ; 1 vol. in-8° de 236 pages.

M. Freeman s'est proposé de dresser un tableau complet de l'œuvre et de la vie de Solon, dans un ouvrage riche en notes et en discussions critiques, muni d'une bibliographie et d'un copieux index et accompagné d'une traduction des fragments soloniens.

Avant Solon, le régime de l'Attique était une stricte oligarchie ; moins de deux siècles plus tard, la démocratie « extrême » aura triomphé Ce résultat dérive, en partie, de l'œuvre de Solon ; mais il ne l'avait pas souhaité : il n'avait pas voulu favoriser positivement le Dèmos, mais seulement lui donner son dû, comme aux riches. L'au-

1. Paul Perdrizet, *Bull. de Corr. hellén.*, t. XXII, 1898, p. 336.
2. *L'œuvre et l'histoire de l'École française d'Athènes*, p. 320.

teur examine successivement les divers éléments de la société présolonienne. D'abord, les quatre tribus, groupements administratifs et religieux ; parallèlement, il existait une autre division, d'ordre social et de formation naturelle et spontanée, en Eupatrides, Géomores et Démiurges. Quant aux « quatre classes » dont on a longtemps attribué l'institution à Solon, elles lui sont antérieures : on peut l'affirmer du moins pour les classes des Cavaliers, des Zeugites et des Thètes, qui s'étaient spontanément constituées, et c'est très probable pour les Pentacosiomédimnes, dont le nom correspond à une classification d'ailleurs plus récente et plus rigoureuse.

M. Freeman étudie ensuite le gouvernement présolonien : les magistratures et leur évolution depuis les origines ; et les assemblées. L'Aréopage était le maître absolu ; il n'existait pas de « deuxième Conseil » : les « Quatre-Cent-Un » dont parle le chapitre IV de l' Ἀθ. πολ. d'Aristote ne sont pas plus historiques que l'ensemble de la « Constitution de Dracon ». Quant à l'Ecclèsia, elle n'existait certainement pas comme « assemblée d'État », la constitution étant purement oligarchique ; tout au plus, sous la pression de difficultés trop dures, le peuple se réunissait-il parfois en assemblées dépourvues de caractère officiel. La première brèche ouverte dans le régime oligarchique, ce fut l'attribution à des « non Eupatrides » d'une participation au choix des magistrats : elle se place peut-être avant Solon ; l'agitation qui grandit après la conspiration de Cylon a pu pousser les Eupatrides à élargir le corps électoral, en y englobant des citoyens d'une certaine fortune. Solon ira plus loin, en ouvrant l'Ecclèsia « officielle » à tous les Athéniens.

Le chapitre II étudie la constitution de Solon. Celui-ci ne toucha pas aux quatre tribus, qui formeront la base de son Conseil des Quatre-Cents. Quant aux quatre classes, il a voulu leur donner leur pleine importance constitutionnelle. Avant lui, l'Attique comptait un certain nombre de grands propriétaires, un nombre infime de petits propriétaires et une masse énorme de tenanciers (hectémores), au-dessous desquels il y avait une classe toujours grandissante de laboureurs réduits en esclavage ; les zeugites étaient en masse devenus des thètes. La *seisachtheia* changera tout cela : la plupart des hectémores redevinrent des zeugites ; après cette réforme, la classe des thètes comprendra : 1° ceux qui n'avaient pas de terres (tenanciers et artisans) ; 2° les petits propriétaires qui ne pouvaient pas récolter 200 mesures. Solon, en somme, a rendu la vie et la consistance à la classe des zeugites. Grâce à sa réforme, ils devinrent éligibles aux petites magistratures et eurent accès à la deuxième Boulè. Entre eux et les Cavaliers, avant la réforme, il y avait un abîme : la marge désormais se réduisit à une récolte de 100 mesures.

Puis, l'auteur examine les obligations militaires et fiscales de cha-

que classe ; il admet que les thètes ne payaient pas d'impôts. On n'a d'ailleurs que des connaissances très vagues sur la fiscalité solonienne ; en tout cas, le système décrit par Pollux était trop compliqué pour l'époque.

Les magistratures virent leur importance amoindrie par la constitution de Solon ; l'institution de l'appel à l'Hèliée et la réunion des archontes en un bâtiment unique, où ils pouvaient se tenir mutuellement en échec, limitèrent la puissance archontale. L'auteur discute longuement sur le mode de choix des archontes à cette époque et admet, en somme, la donnée de l'Ἀθ. πολ. (8, 1) : les neuf archontes étaient tirés au sort parmi 40 citoyens élus. Puis, il examine en détail les attributions de chaque archonte ou groupe d'archontes.

L'Aréopage, en principe, garda ses pouvoirs ; en fait, il fut déjà très atteint par la création ou le renforcement d'autres assemblées ; on lui laissa du moins un contrôle général sur les actes des citoyens, avec le droit d'infliger des amendes et diverses autres peines. L'auteur admet sans réserves l'institution par Solon d'un deuxième Conseil ; mais sa démonstration sur ce point est vraiment insuffisante (il ne dit rien, notamment, de la « Boulè populaire » de Chios, dont Solon a pu connaître l'existence) ; il exagère l'effacement et la subordination de la Boulè sous la démocratie ; il n'est pas non plus très exact de prétendre que la Boulè ne fit jamais obstacle au développement de la démocratie : du moins, a-t-elle parfois agi contre le régime démocratique ; enfin, il n'est nullement démontré qu'en instituant cette Boulè, Solon ait voulu tenir en échec l'Assemblée populaire, qu'il a d'ailleurs fait vivre en y joignant les thètes et en faisant de la classe des zeugites une réalité.

Le pouvoir judiciaire de l'Aréopage et des magistrats s'affaiblit ; mais, en créant l'appel à l'Hèliée, Solon n'a pas cherché délibérément à favoriser la démocratie ; il n'a pas rédigé tout exprès des lois obscures pour renforcer le pouvoir arbitraire des Hèliastes. Quant aux serments bouleutique et hèliastique attribués par Démosthènes à l'initiative de Solon, ils ne sont qu'en partie authentiques (pour l'époque solonienne).

En somme, dans son œuvre constitutionnelle, Solon a plutôt remanié qu'innové. Son but essentiel (« la clef de sa politique »), c'était de tenir en échec les gens ou les assemblées capables d'abuser de leur force ; les magistrats seraient bridés par l'Hèliée ; l'Ecclèsia par la « deuxième Boulè » : l'Aréopage par l'ensemble du corps civique ; tout le monde par la loi, etc. D'ailleurs, tout ce beau calcul ne résistera pas à l'épreuve des faits : l'Aréopage déclinera complètement ; l'Hèliée s'élèvera même au-dessus des lois. Du moins, la constitution solonienne avait-elle préservé Athènes d'une révolution.

Sur la *seisachtheia*, M. Freeman est très bref. Il en rappelle l'essentiel

et montre l'inanité des diverses légendes qui s'y rattachent (promesses faites aux deux partis par Solon, etc.); il admet la thèse de l'abolition radicale des dettes. Puis, il étudie l'œuvre monétaire de Solon; après avoir retracé l'histoire du monnayage en Asie occidentale et en Grèce, il conclut que Solon, le premier, fit frapper des monnaies en Attique: à l étalon éginétique, qui avait cours jusqu'alors dans ce pays, il substitua l'étalon euboïque, afin de faciliter le trafic athénien avec les contrées qui se servaient de ce dernier étalon.

L'auteur étudie longuement et en détail les diverses lois de Solon, qu'il classe en sept groupes, selon les rapports qu'elles sont destinées à régler (entre parents, entre citoyens, etc.). Il montre, en particulier, que la célèbre loi autorisant l'Athénien à tester en l'absence de fils légitime avait pour but essentiel de prévenir la disparition de la famille: elle révélait le désir, très primitif, de voir se perpétuer une famille menacée de s'éteindre; si la liberté de l'individu en a profité, c'est tout accidentellement. M. Freeman attribue une importance toute spéciale à la loi autorisant tout citoyen à poursuivre en justice un attentat commis contre autrui; mais, selon son habitude, Solon est resté, en cette matière, partiellement conservateur: conformément au droit draconien, pour les cas d'homicide, le poursuivant doi être parent du mort. Enfin, l'auteur ne croit nullement à l'institution par Solon de nomothètes destinés à examiner les propositions de revision des lois. Il étudie de près la question des *axones* et des *kyrbeis* sur lesquelles furent conservées plus ou moins longtemps et fidèlement les lois soloniennes.

L'examen de la vie de Solon est également très consciencieux et très fouillé. M. Freeman insiste sur la noblesse de la famille du législateur. Il situe sa naissance vers 639 et pense que son archontat date plutôt de 594 que de 592. C'est sous cet archontat, sans doute, que commença la première guerre Sacrée, qui se termina vers 591–590; Solon l avait conseillée, mais n'y prit pas part. L'auteur admet que Solon a joué dans le procès des Alcméonides le rôle que lui a attribué Plutarque; mais, fidèle à son système de modération, il fit amnistier les Alcméonides, qui avaient suffisamment expié, pensait-il, en se soumettant à un procès.

Dans l'histoire de la prise de Salamine, l'auteur s'efforce de faire le départ exact entre les légendes et la réalité; il rejette la vieille tradition sur la ruse employée par Solon pour gagner l'assentiment du peuple, qui était loin alors d'être aussi puissant que cette légende le suppose. Il est d'ailleurs certain que la conquête de Salamine est bien l'œuvre de Solon et que Pisistrate n'y eut aucune part. Quant à l'histoire de l'arbitrage spartiate en cette affaire, c'est une invention postérieure. La chute de Salamine ne mit pas fin, du reste, au conflit athéno-mégarien, qui, sous Pisistrate, aboutira à la prise de Nisaia

par Athènes. C'est également au temps de Solon, probablement à son instigation, que, vers 607, Athènes occupa Sigéion.

Solon quitta Athènes aussitôt après avoir accompli son œuvre législative. Sur ses voyages et ses rapports avec Pisistrate, il y eut de nombreuses anecdotes, dont M. Freeman s'attache à montrer le caractère généralement légendaire. Du moins ces légendes contribuent-elles à renforcer l'impression que les poèmes et l'œuvre de Solon nous laissent de sa vigoureuse personnalité. Ce fut un homme d'une force morale indomptable et d'un désintéressement absolu, doué sinon d'une brillante imagination, du moins d'une intelligence très ouverte et observatrice, et, surtout, ardemment épris de justice ; il avait la haine profonde de l'usurpation sous toutes ses formes, de l'esprit de « démesure » et d'orgueil qui pousse l'homme à empiéter sur les droits d'autrui.

Paul CLOCHÉ.

**George M. Calhoun**, *The business life of ancient Athens*. Chicago, University Press, 1926 ; 1 vol. in-8° de x-175 pages.

On ne doit pas chercher dans ce livre, dit M. Calhoun, une enquête scientifique sur la vie économique de l'ancienne Athènes, mais seulement une série d'aperçus sommaires destinés au grand public. L'auteur s'est proposé de dégager les côtés personnels et moraux du sujet plus encore que ses éléments techniques ou purement économiques, et de montrer en quoi consistaient le but, la règle de conduite et l'idéal des hommes qui dirigeaient le commerce et les finances d'Athènes au IVe siècle av. J.-C. L'Introduction, par M. Wigginton E. Creed (p. 1-3), insiste également sur les aspects « humains » de l'étude de M. Calhoun ; les progrès et les reculs de l'activité économique athénienne dépendaient essentiellement des plus nobles et des plus vils instincts des personnalités dirigeantes, et, à travers toutes les innovations d'ordre matériel et technique, la nature humaine n'a guère changé depuis l'Antiquité. D'où l'intérêt toujours actuel d'un tel ouvrage.

La 1re partie résume la marche de l'évolution économique en Grèce jusqu'au IVe siècle. Après la splendeur minoenne (2000-1500 environ), ce fut le déclin, devant la poussée hellénique venue du Nord. Dans le monde grec primitif, l'agriculture fut longtemps l'occupation principale ; puis, le négoce et l'industrie la supplantèrent peu à peu. C'est en Attique que s'observe le mieux cette transformation, marquée par la décadence de la production céréale, les progrès de la céramique et des importations et l'afflux des étrangers, qu'attirent de plus en plus les ressources minérales du pays et sa bonne position commerciale (VIIe et VIe siècles). Cette évolution, que l'aristocratie terrienne ne put

diriger, fut favorisée surtout par la tyrannie; seulement, nous ne connaissons que les grandes lignes de cette histoire : les renseignements nous font défaut sur les individus qui fabriquèrent et trafiquèrent au temps des Pisistratides, sur leurs méthodes et leur idéal.

Cet essor se poursuit à partir de Clisthènes, qui admet en foule dans les cadres civiques les principaux artisans des progrès industriels et commerciaux d'Athènes. Celle-ci sera décidément au premier rang des puissances commerçantes de la Grèce sous Périclès, qui ne fut pas seulement le grand protecteur des lettres et des arts, mais qui poussa à résider en Attique de très nombreux industriels et financiers. Les défaites de 413-404 furent encore plus nuisibles à l'agriculture qu'au négoce et à l'industrie, qui se relevèrent assez rapidement : dans les discours des orateurs du IV<sup>e</sup> siècle, banquiers, commerçants et industriels tiennent une place immense.

Explorant tour à tour les principaux domaines de l'activité athénienne, l'auteur s'occupe d'abord du trafic du blé. Il en étudie successivement les différents artisans : capitalistes, dont plusieurs sont à la tête de firmes considérables; importateurs, en général solvables et honorables; capitaines de navire et armateurs, dont la plupart, assez minces personnages, doivent emprunter pour les besoins de leurs opérations; détaillants, enfin, le plus souvent fort honnêtes gens, en dépit des préjugés qu'on nourrissait à leur endroit.

M. Calhoun étudie ensuite la banque et les banquiers. Il montre comment la grande diversité des monnaies grecques et les relations avec les États barbares, à monnaies différentes, créèrent l'industrie des changeurs; à ces derniers, des commerçants, afin de sauvegarder leurs responsabilités, laissèrent, à titre de dépôts prolongés, les sommes qu'ils leur avaient remises; l'usage s'étendit des trafiquants aux simples particuliers : la banque était née. L'auteur décrit le fonctionnement et le personnel des banques athéniennes au IV<sup>e</sup> siècle; il pense qu'elles ne servaient pas d'intérêts à leurs clients : le public s'adressait à elles avant tout pour augmenter sa sécurité et faciliter ses opérations. Les banques, tout en continuant à pratiquer le change, servaient aussi de lieu de dépôt pour les contrats; mais leur grande affaire, c'était le prêt à intérêts. Comme les particuliers, l'État recourait à leurs services. L'auteur examine les rôles respectifs du capital et du crédit dans l'activité des banques. Il trace enfin le portrait des banquiers eux-mêmes, dont il met en lumière la stricte et haute honorabilité : Pasion fut assurément regardé comme un personnage du caractère le plus élevé et un modèle de rigoureuse probité; Phormion eut également la confiance absolue du public; en dépit des attaques de Théopompe, Hermias d'Atarnée mérite la plus haute estime, comme l'indique la sympathie d'Aristote, si exigeant en fait de moralité.

Enfin, sur l'industrie minière, M. Calhoun nous donne un bon et clair *résumé* de l'ouvrage d'Ardaillon. Après un bref aperçu sur l'histoire du Laurion, il décrit successivement l'outillage et les travaux de *forage*, d'extraction, de broyage et de lavage; il étudie la condition des travailleurs, les différents produits (argent, plomb et minium) et la *législation* minière. Au total, cet ouvrage, dépourvu de tout appareil scientifique, est un exposé très clair, vivant et bien informé.

Paul CLOCHÉ.

**C. Autran**, *Indo-européen et sumérien*. Paris, Geuthner, 1925 1 vol. grand in-4° de h-xii-200 pages.

Le chapitre I, *De l'indo-européen*, s'appuie sur *l'Introduction*[5] de M. A. Meillet; mais il exagère dans le sens du scepticisme, puisque M. Meillet lui-même (*Langues germaniques*[3], p. 1) nous dit : « C'est en observant les concordances qu'on arrive à restaurer, par hypothèse, mais de manière sûre, l'original commun, non attesté, des diverses langues indo-européennes. » Le chapitre II, *Du sumérien*, se divise comme le précédent : § I. *De quelques faits généraux*, § II. *Schéma sommaire de la structure et du fonctionnement du sumérien*. Le chapitre III est intitulé : *Comparaison des organismes morphologiques*, mais il comprend 10 pages de rapprochements dans le vocabulaire, 20 pages sur la déclinaison et 4 pages et demie sur le verbe. Le chapitre IV est ainsi composé : I. *Nature, étendue et portée des coïncidences relevées*. II. *L'histoire générale* (anthropologie et préhistoire) III. *Liaison humaine et dispersion du vieux vocabulaire de culture*. IV. *Conclusion générale*[1]. Citons ici la p. 169 : « Le sumérien ne nous rend, évidemment, raison ni du pourquoi des alternances vocaliques *i.-e*; ni de l'origine de la plupart des morphèmes; ni de celle du duel; ni de la série des noms de nombre; ni de la constitution des genres. D'innombrables problèmes restent donc sans solution. » Malgré cela, M. Autran pense que « *sous le rapport langue*, Sumer représente, en tout cas, *l'un des éléments qui, en des temps fort anciens, ont concouru à la formation de l'indo-européen;* qu'il est, par suite, un témoin archaïque de l'un des dialectes préindo-européens essentiels ». Mais, *Avant-propos*, p. *h*, il avait écrit : « Dût même le présent ouvrage obtenir dans l'opinion scientifique des résultats exactement inverses à ceux qu'il nous a semblé entrevoir, nous estimerions n'avoir pas perdu notre peine. » C'était peut-être là une sage précaution oratoire

A. CUNY.

1. Il y a en outre trois index : un des noms d'auteurs cités, un *index rerum* et un *index vocum* (pp. 175-198).

**A. Meillet**, *La méthode comparative en linguistique historique (Instituttet for sammenlignende Kulturforskning)*. Paris et Oslo, Champion et Aschehoug, 1925 ; 1 vol. petit in-8° de VIII-118 p.

Il y a deux ou trois ans, l'*Institut pour l'étude comparative des civilisations* fondé à Kristiania (Oslo) avait invité M. A. Meillet à donner une partie des conférences d'inauguration. Celles qui sont dues à M. Meillet roulent sur des questions de méthode. C'est dire qu'elles rappellent le chapitre I de son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, chapitre intitulé lui-même *Méthode* (pp. 1 à 37 de la 5e édition [1922], v. *Revue*, XXVI, pp. 168-169). Mais il va également de soi que l'auteur a renouvelé le sujet qu'il avait brièvement traité autrefois et qu'aujourd'hui il expose largement en 10 chapitres : *Définition de la methode comparative. Les langues communes. Des preuves employées. Du développement linguistique entre l'époque de communauté et l'époque historique. Les dialectes. La géographie linguistique. La notion de langue mixte. Les formes générales de changement. Les innovations spécifiques. Nécessité de précisions nouvelles.* Dans le premier de ces chapitres, on notera (p. 10 : exemples du persan et des langues romanes) : « Le linguiste dispose de deux états de langue profondément distincts l'un de l'autre ; pour faire une histoire, il lui faut restituer l'entre-deux. » Autant dire que, pour la langue, il y a des périodes « interhistoriques » comme il y en a de « préhistoriques ». — Au chapitre IV, p. 45, on verra que M. Meillet n'accorde pas au temps, dans l'évolution linguistique, la même importance décisive que F. de Saussure dans son *Cours de linguistique générale* (sur ce point v. *Revue*, XXI [1919], p. 65). Pour M. Meillet, en effet « le temps n'est que l'une des conditions d'où dépend l'importance des changements. » — Au chapitre V, p. 58, à propos des isoglosses romanes et des isoglosses indo-européennes on lit au contraire : « Cette coïncidence entre des types de faits actuellement observables et ceux qu'on est amené à attribuer à l'indo européen montre combien est *réelle*[1] l'image que la comparaison amène à se faire de l'indo européen. » C'est l'équivalent de ce qu'écrit encore M. Meillet dans la 3e édition de ses *Caractères généraux des langues germaniques*, p. 1 : « La communauté d'origine se reconnaît à ce que ces langues (les l. indo-européennes) concordent à beaucoup d'égards ; et c'est en observant les concordances qu'on arrive à restaurer par hypothèse, *mais de manière sûre*[2], l'original commun, non attesté, des diverses

1. Les mots soulignés ici ne le sont pas dans le texte original.

2. Le livre ayant eu trois éditions en neuf ans (1917-1926) et la dernière n'ayant été tirée qu'à 500 exemplaires, il est extrêmement probable qu'il en paraîtra, à brève échéance, une quatrième édition. Il vient de paraître une 2e édition de *Linguistique historique et linguistique générale* (Paris, Champion).

langues indo-européennes. » Ici M. Meillet se retrouve pleinement d'accord avec F. de Saussure dans le *Cours* déjà cité (v. sur cet autre point *Revue*, XXI [1919], p. 66). Ceci donne au reste tout à fait tort à M. Autran quand, prétendant *(Sumérien et indo-européen)* s'appuyer sur l'autorité de M. Meillet, il insiste sur l'impossibilité d'une restitution *réelle* de l'indo-européen. — Au chapitre VIII, p. 85, M. Meillet maintient et défend l'opinion qui a toujours été la sienne, savoir que dans l'évolution linguistique les innovations sont des faits généraux plutôt que des faits généralisés. Il fait pourtant une légère concession à l'opinion contraire. — Au chapitre X enfin, p. 100, on trouve une remarque très savoureuse au sujet du genre grammatical. La voici : « L'arménien n'en a aucune trace. Il y a vraiment ici tendance spécifique; car, dans l'iranien occidental qui est voisin, la distinction des genres s'est également abolie. Et il n'est pas fortuit que, ni en élamite[1], ni dans le caucasique du sud, qui sont les langues voisines, il n'y a pas non plus de différences de genre. L'action du substrat se manifeste ici par la disparition d'une catégorie grammaticale. » Le passage montre, par un exemple frappant, que ce n'est pas seulement la phonétique, mais que c'est aussi la morphologie et la syntaxe qui peuvent s'enrichir grâce aux vues d'une linguistique qui ne se claquemure pas obstinément à l'intérieur d'une seule famille de langues, mais qui s'informe volontiers de ce qui se passe en dehors de ce cercle restreint.

A. CUNY.

*Commentationes philologicae in honorem professoris emeriti I. A. Heikel.* Helsingfors, 1926 ; 1 vol. in-8° de VI-164 pages.

Treize des anciens élèves de M. Heikel (Université d'Helsingfors) lui ont dédié ce petit volume de mélanges au moment où il abandonne l'activité après 38 ans d'enseignement (v. la dédicace, pp. V-VI, libellée en un latin pur, élégant et clair). Voici la liste de ces travaux (les titres anglais et allemands ont été librement traduits) : Ahlman, *Notes pour la définition de la phrase;* Biese, *Sur un* **lieu commun** *dans les préfaces des historiens anciens;* Flinck, *Miscellanea critica;* Gulin, *La religion d'Épictète et le Portique;* Gummerus, *Cognomen et métier;* Gyllenberg, *Pour l'exégèse de Hébr., 5, 11–6, 12 (S^t Paul);* Hammarström, *Sur l'alphabet lemno-phrygien;* Jaakkola, *De iteratis præpositionibus Zosimi;* Malin, *Un poème médiéval en l'honneur de S^te Brigitte;* Rein, *De Danaa Euripidea;* Salonius, *Petroniana, I (remarques préli-*

1. D'après MM. G. Hüsing et F. Bork l'élamite serait le représentant d'un groupe linguistique ancien, intermédiaire entre le caucasique du sud et les langues caucasiques du nord. Rien d'étonnant donc à le voir juxtaposé ici au caucasique du sud, v. p. ex. G. Hüsing, *Altelamische Texte*, Leipzig, 1916, p. 29, où sont rappelés les travaux antérieurs sur cette question.

*minaires sur le festin de Trimalcion)*; Sundwall, *Motifs humains sur des urnes cabanes italiques et sur des vases villanoviens*; Tudeer, *Quelques cartes adjointes à la Géographie de Ptolémée.*

Deux de ces collaborateurs, MM. Sundwall et Hammarström, sont déjà connus des lecteurs de cette *Revue*. La brève contribution que donne ici M. Sundwall n'est en somme qu'un complément à l'article intitulé *Die italischen Hüttenurnen*, article dont M. R. Vallois a donné ici même, XXVII, 1925, pp. 370-371, un savant compte rendu. P. 150, l'auteur donne le xɪᵉ siècle avant notre ère comme date de transition entre l'âge du bronze et l'âge du fer en Italie. Des spécialistes comme M. A. Grenier pourraient seuls discuter avec M. Sundwall (qui du reste ne cite pas la *Bologne villanovienne* du professeur de Strasbourg).

L'article de M. Hammarström traite des questions connexes à celle qu'on a déjà exposée d'après lui, *Revue*, XXIV, 1922, pp. 64-65. La première partie (pp. 81-88) concerne la lettre ↑ commune à l'alphabet préhellénique de Lemnos et à celui des inscriptions en vieux-phrygien. Ce n'est pas un ζ, comme on l'a cru jusqu'ici, c'est un σάν (phénic. 'sadé). La seconde partie (88-95) institue une comparaison d'ensemble entre l'alphabet de Lemnos et l'alphabet étrusque. Il y a, d'après l'auteur, une si grande analogie entre les deux alphabets que l'on peut parler d'une véritable parenté, surtout entre Lemnos et l'Étrurie du Nord. La troisième partie (pp. 95-98) recherche l'origine de l'alphabet lemno-phrygien. En voici quelques lignes en guise de conclusion : « Qu'étaient-ce donc que les gens qui introduisirent à Lemnos et en Phrygie un alphabet de type occidental ? Ce n'étaient pas des Éoliens ; car ce n'est qu'en Asie-Mineure que les Éoliens ont appris à écrire à l'école des Ioniens (Hécatée dans Hérodote, VI, 137 ; Hérodote, IV, 145). » C'étaient sans doute des Pélasges-Tyrséniens établis à Placia et à Scylacé à l'est de Cyzique (Hérodote, I. 57). « C'est de là que l'alphabet phrygien, si étroitement apparenté à celui de Lemnos, est sans doute sorti. Il n'y a pas de chemin plus court que celui qui en part pour aller de la côte à l'endroit où l'on a trouvé le plus grand nombre des inscriptions en vieux-phrygien (sources du Sangarios). Peut-être quelque jour trouvera-t-on sur la côte Sud de la mer de Marmara une nouvelle inscription tyrsénienne. »

Le mémoire de M. Hammarström est des plus intéressants. Mais, pourquoi, quand il parle de l'inscription d'Ahiram, affecte-t-il de ne connaître ni M. R. Dussaud, ni surtout M. P. Montet ? Cette fois, du moins, il cite Dürrbach et Cousin et le *Bulletin de Correspondance hellénique*. C'est un progrès. Espérons qu'il s'affirmera[1].

A. CUNY.

1. A la différence de M. Skutsch, M. Hammarström distingue non seulement entre Étrurie du Nord et Étrurie du Sud, mais entre inscriptions archaïques et inscriptions récentes dans chacun de ces compartiments, d'où de nouvelles précisions

**Liddell-Scott**, *Greek English Lexicon*, fascicule 2. Oxford, Clarendon Press, 1926 ; 1 vol. in-4° de 202 pages.

Le second fascicule de la nouvelle édition que dirige M. Henry Stuart Jones vient de paraître ; il va du mot ἀποβάλλω jusqu'au mot διαλέγω. Nous avons exposé, en annonçant le premier[1], les intentions des savants anglais qui ont entrepris cette œuvre fort opportune. On ne peut que les féliciter d'en poursuivre la réalisation avec la rapidité qu'ils avaient fait espérer. Il faut les remercier aussi de l'aspect extérieur qu'elle représente, et de ses avantages pratiques Malgré la finesse des caractères employés, qui permet à chaque page de contenir une abondante matière, l'œil n'éprouve pas de fatigue ; la série des sens est facile à distinguer dans chaque article, et leur classement paraît en général satisfaisant. En prenant pour exemple quelques mots fort usités (ἀποδείκνυμι, ἀποδίδωμι, etc.), on constatera aisément que, par l'utilisation des sources de toute espèce que nous avons énumérées dons notre premier compte rendu, le nouveau Liddell-Scott apportera de nombreux compléments à nos anciens lexiques Tous les hellénistes le recevront avec reconnaissance.

La première feuille contient au recto quelques additions à la liste des sources utilisées, et au verso quelques errata ou addenda relatifs au premier fascicule.

A. PUECH.

**J. Král**, *Beiträge zur griechischen Metrik*. Prag, 1925 ; brochure in-8° de 75 pages.

L'auteur, connu déjà par une édition critique de quatre dialogues de Platon, avait publié de 1906 à 1915 une *Métrique grecque* en trois volumes. Elle avait été précédée, paraît-il, en 1890, d'un traité de *Rythmique grecque*. Comme ces ouvrages sont écrits en tchèque, ce qui ne les rend pas accessibles à tous, Král rédigea en allemand les *Beiträge* dont il est question ici. Primitivement, ils étaient destinés aux *Wiener Studien*. Ils forment aujourd'hui le fascicule V des publications scientifiques de l'Université de Prague. Král, mort vers la fin de la guerre, en 1917, n'a pas lui-même publié cette étude. Ce sont les siens qui ont pris ce soin, et Fr. Groh, son ancien élève, aidé par le professeur E. Martini, en surveilla l'impression, ajoutant au texte

(Z emprunté tardivement, sans doute, à un dialecte grec où l'on prononçait *ts*, cf crét. δάζασθαι = δάσσασθαι, v. Boisacq, p. 305, en note). Il admet que 8 a été emprunté à l'alphabet lydien d'abord par l'Étrurie du Nord, d'où il serait passé dans le Sud N'y a-t-il aucun rapport entre l'alphabet lydien et l'alphabet phrygien et ne faudrait-il pas porter aussi de ce côté les investigations ?

1. Cf. *Revue*, t. XXVII, 1925, p. 247.

primitif, outre les références indispensables aux métriciens de l'Antiquité, une table des vers étudiés, qui est fort commode.

Ne connaissant pas la *Métrique* de Král, précédemment citée, je ne puis juger l'auteur que par les *Beiträge* que j'ai sous les yeux. Ils sont le résultat d'un travail considérable et qui peut être extrêmement utile. Quant au fond de ses théories, j'avoue qu'elles m'inspirent quelques doutes.

Il rejette l'anacruse. Je ne puis que l'en féliciter. Il faut laisser cette invention, qui a eu du succès, à G. Hermann (cf. *Elementa doctrinae metricae*, p. 11), ainsi que celle des proclitiques. G. Hermann, comme disait excellemment H. Weil, était un maître-homme, qui ne manquait pas d'imagination. Pour étudier les mètres anciens, l'imagination est inutile.

Je laisse de côté ce que dit Král sur les logaèdes et les épitrites. Pour étudier la chose à fond, un compte rendu de revue ne suffit point. Mais comment ce métricien peut-il voir dans le δόχμιος un dimètre bacchiaque, sous prétexte qu'il est souvent accompagné, ce que chacun sait, de crétiques ? Cela me semble insoutenable. N'a-t-il pas remarqué qu'en mainte occasion les Tragiques se sont ingéniés à remplacer les trois longues de ce mètre si expressif par six brèves, ce qui fait huit temps premiers, mesure aussi certaine, aussi évidente, aussi claire que les quatre temps premiers du dactyle ou de l'anapeste ? Il y a dans l'*Hélène* d'Euripide un duo d'acteurs qui, sur ce point, est très instructif. Les vingt-sept syllabes brèves, consécutives, d'Hélène (v. 694 sq.), suivies d'un crétique, ne donnent-elles pas trente-deux temps premiers, et ces trente-deux temps du double dimètre ne sont-ils pas un multiple de huit ? Mais naturellement il ne faut pas, comme Král le propose, corriger le texte.

Je sais qu'en bien des cas les théories, dites nouvelles, de la métrique grecque ne sont pas admises par tout le monde : la vérité a toujours de la peine à se frayer un chemin au milieu des idées fausses qu'on nous a transmises, et que, dociles, nous avons acceptées. Est-ce une raison pour fermer les yeux ? Peut-être reprendrai-je un jour ces questions si controversées, si passionnantes. J'ai moi-même publié, il y a près de trente années, une *Métrique grecque* que Král cite plusieurs fois. L'ouvrage aurait besoin d'être remanié, complété. La théorie des épitrites, en particulier, devrait être rectifiée. Pour le dire en passant, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Gleditsch a raison, et c'est sa *Metrik der Griechen und Römer*, — préférable, parce qu'elle est plus simple, plus claire, à la *Griechische Verskunst* de Wilamowitz, — qui me paraît aujourd'hui l'œuvre essentielle. Král semble l'avoir assez peu étudiée et il ne la cite que rarement.

P. MASQUERAY.

*Historische Griechische Epigramme*, ausgewählt von **Friedrich Hiller von Gärtringen** (*Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, n° 156). Bonn, Marcus et Weber, 1926; 1 vol. in-8° de 64 pages.

C'est proprement l'histoire grecque mise en vers. M. Hiller von Gärtringen a réuni dans ce gracieux petit volume cent trente-quatre inscriptions métriques relatives à des événements ou des personnages historiques, depuis la fin du VII^e siècle avant J.-C. (inscription funéraire d'Arnéades de Corcyre) jusqu'en 527 de notre ère (dédicace de l'église de Saint-Serge de Constantinople par Justinien). Bien entendu, l'auteur ne s'est pas borné aux textes actuellement conservés sur la pierre; il y a joint les épigrammes qui nous sont connues par les écrivains et les recueils de l'Antiquité — méthode contestable quand il s'agit d'une collection comme la *Sylloge*, mais beaucoup plus légitime ici. Le nom seul du savant épigraphiste garantit le soin avec lequel les textes ont été établis, et les mérites du commentaire condensé joint à chaque épigramme[1].

JEAN HATZFELD.

*Thirteen Epistles of Plato*, Introduction, Translation and Notes, by **L. A. Post**. Oxford, Clarendon Press, 1925; 1 vol. in-8° de 107 pages.

PLATON, *Œuvres complètes* (collection Guillaume Budé). T. XIII, 1^re partie, *Lettres*, texte établi et traduit par **Joseph Souilhé**. Paris, Les Belles-Lettres, 1926; 1 vol. in-8° de CII + 172 pages.

La traduction avec commentaire de M. Post, professeur de grec à Haverford College (U. S. A.), a ce caractère de commodité agréable et un peu expéditive des livres destinés à un public désireux d'être renseigné à peu de frais. La question de l'authenticité des lettres est réglée de façon assez sommaire : trois lettres sont certainement de la main de Platon, la III^e, la VII^e[2], la VIII^e; les autres sont tenues pour véritables ou fausses suivant la plus ou moins grande analogie de ton qu'elles présenteront avec celles-ci : c'est ainsi que, pour M. Post, la

1. Je pense que c'est par oubli que M. H. v. Gärtringen n'a pas fait entrer dans son recueil la dédicace du monument de Philétairos de Pergame à Délos (*I. G.* XI, 4, n° 1 105). — A propos du n° 92 (dédicace du Phare d'Alexandrie par Sostrate de Cnide, on aurait pu rappeler la série des décrets déliens relatifs à ce personnage; *I G*, XI, 4, n^os 563, 1.038, 1.130, 1.190.

2. M. Post reconnaît cependant qu'il y a bien du désordre dans la VII^e lettre; il suppose que ces diverses parties n'ont pas été rédigées à la même époque (p. 58). — L'hypothèse exprimée à la p. 59, que *l'Antidosis* d'Isocrate, parue vers le même temps que la VII^e lettre, en est directement inspirée, n'emporte pas la conviction; et s'il faut tout dire, je trouve que *l'Antidosis* nous fait mieux connaître Isocrate que la VII^e lettre ne nous fait connaître Platon.

II[e], la IV[e], la VI[e], la X[e], la XI[e], sont authentiques (p. 56), et la personnalité de Platon s'y reflète nettement.

La discussion que M. Souilhé a consacrée au même sujet est plus complète et plus nuancée, tant dans son introduction que dans les notices consacrées à chacune des lettres. Pour M. Souilhé, deux lettres seules sont certainement authentiques, la VII[e] et la VIII[e] : il faut dire qu'elles représentent à elles seules plus de la moitié du recueil ; la II[e], la V[e], la VI[e], la IX[e], la XII[e] et la XIII[e] « proviennent de cercles pythagoriciens apparentés à l'Académie ; les autres sont probablement œuvres de rhéteurs » (p. XCIX). M. Souilhé est donc plus sévère que la plupart des critiques contemporains, Ritter et Wilamowitz entre autres. A vrai dire, on ne voit pas qu'il puisse jamais y avoir de solution définitive sur cette question, où le sentiment personnel des critiques jouera toujours un rôle. En laissant de côté les lettres dont la fausseté est manifeste, les partisans de l'authenticité pourront toujours faire remarquer que rien, dans l'exposé des faits ou de la doctrine, ne contredit formellement ce que nous savons de la vie de Platon ou de l'évolution de sa pensée ; les adversaires pourront toujours supposer que ces lettres datent d'une époque où tout ce qui concernait Platon était encore bien connu, et émanent de milieux apparentés à l'Académie. Le lecteur ingénu, en tout cas, ne pourra jamais se défendre d'un peu de déception ; la VII[e] lettre elle-même — tout en tenant compte de ce fait qu'elle a été écrite par un Platon vieilli, par le Platon des « *Lois* », — avec son désordre, le ton de prêche de certaines parties, l'allure de « notes prises au cours » de certaines autres, laisse une impression d'incertitude.

Le texte a été établi avec soin par M. J. Souilhé, qui, outre la collation donnée par Burnet du *Parisinus* 1807, a collationné lui-même le *Vaticanus graecus* I, pour la première fois utilisé dans une édition critique[1]. La traduction est d'une grande conscience.

JEAN HATZFELD.

**Hans Herter**, *De dis atticis Priapi similibus*. Bonn, Imprimerie Académique, 1926 ; in-8° de 63 pages.

Bonne thèse, au courant des textes et des faits archéologiques (bien entendu sauf les tablettes priapiques de Glozel, que l'auteur ne pouvait pas connaître). M. Herter passe tour à tour en revue Orthana, Conisalus (qui demeure toujours inexpliqué), Tychon, Hilaon, Aphroditus, Phalès, etc. Je me demande si les papyrus n'auraient pas

1. P. 23, 321 e : νῶ, faute d'impression pour ὧν ; — p. 84, 363 a : Amorgine, lapsus pour Amorgos ; — p. 36, 330 d : le mot à mot est vraiment malaisé avec le texte des mss. : ne pourrait-on pas supposer : ἄλλο τι < δεῖ συμβουλεύειν ἢ > ὅτι..., les deux groupes OTI expliquant l'erreur ? — p. 52, 342 e : il semble bien qu'il faille lire οὐ γὰρ ἂν τούτων..., comme l'a fait Apelt.

complété sa moisson. Au sujet du rôle de Tyché, il n'a pas vu un texte d'Élien, discuté par Wieseler dans son célèbre mémoire sur la *scala* magique. L'importance de Tychon permet de supposer que, dans des transmissions incertaines, il faut songer à lui plutôt qu'à Typhon Je ne sais si M. Herter n'aurait pas trouvé des occasions de commentaires plus serrés dans le *Lexique Érotique* de [Pierrugues] et dans son complément de 1911. Ce sont là, évidemment, des sujets abominables; mais la connaissance en aide singulièrement l'explication des textes anciens et l'interprétation de certaines étrangetés archéologiques : Glozel *exempli gratia*.

CAMILLE JULLIAN.

**Thaddée Zielinski**, *La religion de la Grèce antique*, traduction d'ALFRED FICHELLE. Paris, Les Belles-Lettres, 1926; 1 vol. in-12 de VIII + 191 pages. Prix : 10 francs.

— *The religion of ancient Greece, an Outline*, traduit du polonais avec la collaboration de l'auteur par GEORGE RAPALL NOYES. Oxford, University Press, 1926; 1 vol. in 8° de x + 235 pages. Prix : 7 sh. 6.

J'ai eu beaucoup de plaisir à lire ce livre et à le lire en français. Il est écrit sur un rythme si pressant, avec une telle chaleur et une telle force de sympathie, qu'il ne peut manquer d'atteindre et d'ébranler les préjugés les mieux assis. Puisse-t-il révéler à un grand nombre de nos compatriotes que la religion grecque est autre chose qu'un amalgame de superstitions grossières et de fables plus ou moins agréables ! Les hellénistes eux-mêmes gagneront à le lire. Historien et philologue, versé dans tous les domaines de l'érudition classique, M. Zielinski se révèle ici strictement *humaniste*. Ce qui l'intéresse dans la religion grecque, ce qu'il en appelle « l'essence », c'est avant tout ce par quoi elle s'accorde avec le sentiment d'un « chrétien instruit » d'aujourd'hui, d'un homme qui peut considérer tous les dogmes comme des « paraboles », mais qui n'a pas perdu le sens et la préoccupation du divin. Aussi, négligeant les aspects primitifs ou vulgaires des rites et des croyances, nous présente-t-il la religion d'une élite éclairée par les poètes et les philosophes, une religion faite de respect pour les coutumes qui sanctifient toutes les formes de l'activité humaine et de la vie sociale, de gratitude à l'égard des puissances bienfaisantes, d'amour de la beauté et de la vérité[1].

Je ne puis indiquer toutes les idées neuves, tous les aperçus ingénieux et séduisants qui se pressent au cours de cet exposé apologétique.

1. Rappelons qu'en 1919, M. Zielinski a fait à la Faculté des Lettres de Bordeaux deux conférences sur « l'Essence de la religion grecque ». On retrouvera dans le volume qui vient de paraître les idées directrices résumées par M. Radet, *Revue Ét. anc.*, 1919, p. 303-304.

M. Zielinski n'oublie pas, comme on le fait trop souvent, que l'art tient une place éminente dans la religion grecque ; mais il la défend bien de l'accusation d'idolâtrie et il montre que le polythéisme n'a pas été pour elle une entrave. Doit-on prendre au sérieux la justification philosophique de la divination ? Celle-ci s'accordait avec l'idée d'une Providence divine : elle n'en était pas sortie. La morale « phylonomique » (responsabilité étendue aux descendants et au groupe social) crée de beaux motifs tragiques ; mais il est difficile de la regarder comme le plus haut degré auquel pût s'élever la pensée humaine. La croyance au péché héréditaire me semble avoir été plutôt un germe pernicieux pour les religions antiques : elle a achalandé les cultes mystiques qui prétendaient laver les vieilles souillures.

Après avoir célébré en huit chapitres les caractères élevés et bienfaisants de la religion grecque, M. Zielinski rappelle dans le neuvième que le christianisme, sorti de la « Galilée païenne », doit beaucoup à la pensée et au sentiment helléniques, et ceci dès l'origine, car « la doctrine du Christ était une protestation contre l'esprit des Docteurs, dans l'esprit de l'humanité grecque, de ce sentiment filial — purement grec — envers le Dieu aimé ». On peut regretter avec lui que l'assimilation n'ait pas été poussée plus loin, qu'elle ait laissé tant de déchet (tolérance, glorification de la nature et du travail, libre recherche de la vérité et culte de la beauté) ; on peut dénoncer les méfaits du judaïsme : mais plusieurs de ces méfaits n'apparaissent-ils pas déjà dans les Évangiles ? Pouvait-il y avoir autre chose qu'un compromis entre deux religions dont les fins n'appartiennent pas au même monde ?

Je me suis assuré que le même texte a servi de base aux deux traductions. Une citation de Solon est abrégée dans la traduction française (p. 26), et il y manque quatre lignes sur les mots polonais « *niebo*, heavens, et *podniebienie*, palate », qui viendraient après « gueule entr'ouverte », p. 131 (trad. angl. p. 170). En revanche, un paragraphe entier (trad. franç. p. 28-29) a disparu du texte anglais, ainsi que les deux dernières lignes du deuxième paragraphe de la p. 107. La traduction anglaise replace Bérose à sa date ( « *II^e siècle* », p. 153 de la traduction française, est sans doute une coquille). Mais « here too we recognize that same Earth, only expanded and logically — not actually — *deified* » (p. 169) m'inspire de sérieux doutes (cf. trad. franç., p. 130 : « la même Terre... *privée de sa divinité* »), et « *In our own epoch* cultivated men have recognized that the mantic of omens belongs to the domain of superstition » (p. 190) est un *lapsus* étrange : entendez (trad. franç. p. 147) : « *A l'époque que nous considérons* » (le IV^e siècle av. J.-C.). M. Zielinski a ajouté à la fin de la traduction française seize pages de notes ; la traduction anglaise n'a que des références sous les citations de textes littéraires, plus un index.

R. VALLOIS.

**Pericle Ducati**, *L'arte classica*, 2[e] édition, revue. Torino, Unione tipografico-editrice, 1927 ; 1 vol. grand in-8° de XXIII-842 pages, avec 932 figures dans le texte et XII planches hors texte. Prix : 120 lires.

M. Pericle Ducati s'est imposé à l'attention du monde savant par une série de travaux dont M. Albert Grenier a signalé ici les plus importants, avec tous les éloges qu'ils méritaient. Le dernier paru et analysé (*Revue*, 1926, p. 290-291) est une *Etruria antica*, destinée à devenir classique et qui, pour cette raison même, devra s'enrichir de quelques utiles compléments[1]. Antérieurement (*Revue*, 1923, p. 81-82 et 1924, p. 270-272), l'excellent étruscologue ne s'était pas montré moins bon céramographe, dans les deux volumes de sa remarquable *Storia della ceramica greca*. Enfin, la première édition de *L'arte classica* (*Revue*, 1921, p. 65-67) attestait que l'auteur, bien loin de se confiner dans l'étroit horizon du spécialiste, était un archéologue de large culture, embrassant, avec une intelligence souple, les domaines les plus variés, qu'il s'efforce de rapprocher et d'unir en une synthèse pleine de vie.

L'accueil fait à ce précieux manuel a vite rendu nécessaire une réimpression. Elle vient de nous être donnée, et, comme on pouvait l'attendre d'un esprit ardent et curieux, remaniée, augmentée, mise au courant, pourvue d'illustrations nouvelles. Quant à la structure générale de l'ouvrage et à ses principes directeurs, ils restent les mêmes. Le plan d'ensemble subsiste, avec sa division en six périodes : I. Les origines (3000-2000) ; II. L'art préhellénique ou crétomycénien (2000-1000) ; III. L'art classique archaïque (1000-450) ; IV. L'âge d'or de l'art classique (450–306) ; V. L'art hellénistique (306-50) ; VI. L'art impérial romain et l'art chrétien primitif (50 avant J.-C.-526 après). Plusieurs de ces périodes, à savoir la troisième, la quatrième et la sixième, se trouvent subdivisées en phases distinctes. Pour chaque section, au lieu d'une étude séparée des différents foyers créateurs et des diverses catégories monumentales, il y a rapprochement géographique et fusion technique, de manière à reconstituer, dans ses variétés expressives, la physionomie de l'époque.

M. Pericle Ducati est un homme de goût qui travaille en érudit et

1. Ainsi, au t. I[er], ch. III « La scrittura e la lingua degli Etruschi », où il est question (p. 63-64) du disque de Phaestos, on ne trouve aucune mention des études qu'Albert Cuny, l'un des maîtres les plus qualifiés de la linguistique, a consacrées, directement ou indirectement, à l'étrusque, dans cette *Revue* : *Les inscriptions préhelléniques de Lemnos* (1908, p. 275-278) ; *De l'emploi des « virgules » sur le disque de Phaestos* (1911, p. 297-312) ; *Atrium* (1916, p. 12-15) ; *Méonien* χανδαύλα (1918, p. 1-8) ; *L'inscription lydo-araméenne de Sardes* (1920, p. 259-272) ; *Étrusque et lydien* (1923, p. 97-112) ; *Le disque de Phaestos* (1924, p. 5-29). La plupart des mémoires gréco-orientaux de notre collègue (je n'en ai cité qu'une partie) touchent de plus ou moins près à l'étrusque.

qui sent en artiste. Il caractérise avec un égal bonheur la fraîche jeunesse des productions de la peinture crétoise, — comme le Porteur de vase ou la Dame à l'accroche-cœur (p. 30 et 31) — et les pâles figures spectrales, pareilles à de tristes larves fantômatiques, dont se compose telle miniature du *Codex romanus* de Virgile, choisie pour évoquer, au dernier chapitre du livre (p. 775-776), le crépuscule de la civilisation antique et l'envahissement de la nuit barbare. Entre Minos et Théodoric, quel mélancolique contraste !

En dehors de sa verve communicative, l'auteur a cette autre qualité rare de ne point surfaire les œuvres dont il s'occupe. Il sait que faute d'originaux, soit pour les textes, soit pour les monuments, avec des matériaux de seconde ou de troisième main, avec des informations tardives, éparses et incertaines, alors que nous ne disposons d'ordinaire que de débris squelettiques et de copies plus ou moins fidèles de plus ou moins basse époque, la hautaine assurance d'un pédantisme tranchant serait aussi mal que possible à sa place. Pour nous mettre en garde contre l'erreur et le danger d'affirmations trop catégoriques, il dresse le bilan d'une retentissante hypothèse : celle qu'imagina, en 1893, Furtwängler, lorsque, plaçant une tête de marbre du Museo Civico de Bologne sur un torse de marbre de l'Albertinum de Dresde, il déclara que l'ensemble nous restituait la fameuse Athèna Lemnia de Phidias. Depuis que le Jupiter tonnant de l'archéologie classique a promulgué son décret, une vingtaine de savants ont combattu en sens opposé. L'accord n'est pas près de se conclure entre sceptiques et enthousiastes. Si Henri Lechat, à la fin de sa vie, ne répugne toujours pas à la glorieuse attribution[1], le maître qui a recueilli et qui était le plus digne de recueillir son héritage, Charles Picard, évite de s'enrôler parmi les chevaliers servants de la Pseudo-Lemnienne[2].

Félicitons M. Pericle Ducati d'observer la mesure, la finesse et la nuance en une sphère où il convient avant tout de se montrer prudent et délicat. Avec sa trame solide, sa forme alerte, ses images abondantes, ses utiles appendices et ses tables commodes, *L'arte classica* est un de ces livres heureux qu'amateurs et professionnels tiennent à portée du regard, pour le plaisir ou la recherche. GEORGES RADET.

**E. Douglas van Buren**, *Greek fictile revetments in the archaic period*. London, John Murray, 1926 : 1 vol. in-8° de XX-208 pages, avec 39 planches. Prix : 24 sh.

Après avoir consacré deux volumes aux revêtements de terre cuite, d'une part en Étrurie et dans le Latium, d'autre part en Sicile et en Grande Grèce (cf. *Revue*, 1922, p. 72, et 1924, p. 88), M^me^ van Buren

1. *Sculptures grecques antiques*, 1924, p. 84.
2. *La Sculpture antique, de Phidias à l'ère byzantine*, 1926, p. 6 et 8.

est passée en Grèce pour y étudier les revêtements de l'époque archaïque ou, tout au moins, une partie d'entre eux ; car la matière du présent ouvrage, moins étendue que ne le fait prévoir le titre, est limitée à la Grèce continentale et à Corfou. Le plan adopté est celui que l'auteur avait déjà suivi dans son livre relatif à la Grande Grèce et à la Sicile : la première partie étudie, site par site, les conditions de trouvaille et donne un bref commentaire des documents ; la seconde partie est un catalogue descriptif où ceux-ci sont méthodiquement classés. Une série de bonnes planches d'après des photographies reproduit un grand nombre de pièces inédites. — L'ouvrage se recommande par les mêmes mérites et rendra les mêmes services que les précédentes publications. Nous possédions déjà sur ce sujet un travail de M. H. Koch[1] embrassant également l'Asie Mineure et les îles ; le volume de Mme van Buren en représente, pour toute la région continentale, l'indispensable complément.

CHARLES DUGAS.

*Union académique internationale : Corpus vasorum antiquorum. Italia : Museo nazionale di Villa Giulia in Roma*, fascicolo I, a cura di **G. Q. Giglioli**. Milano-Roma, Bestetti e Tumminelli (prix : 75 lires).

Voilà, pour ouvrir la section italienne du *Corpus*, un très beau fascicule, remarquable à la fois par l'intérêt des documents qu'il renferme, par la qualité de l'exécution[2], par la clarté avec laquelle sont ordonnées les planches. Les 49 planches dont il est composé se répartissent de la façon suivante : 1-4 : style protocorinthien (les quatre planches consacrées à l'œnochoé Chigi); 5-16 : style attique à figures noires ; 17-30 : style attique à figures rouges ; 31-34 : bucchero ; 35-36 : style étrusque à figures noires ; 37-43 : style falisque (une planche en couleurs) ; 44-47 : style apulien ; 48-49 : style campanien. On voit la variété de cette livraison dans laquelle l'auteur a tenu à réunir des vases grecs et des représentants des principales séries italiennes.

Il convient d'appeler l'attention sur l'ingénieuse solution d'une difficulté que j'avais précédemment signalée (cf. *Revue*, 1925, p. 253) en notant combien il était malaisé, dans les planches des fascicules français, de reconnaître rapidement les figures se rapportant à la même poterie. M. Giglioli n'a pas adopté le système danois, également suivi par les Anglais, mais il a eu l'idée de faire précéder chaque numéro

1. *Studien zu den campanischen Dachterrakotten : A. Das griechische Vergleichsmaterial*, dans les *Römische Mitteilungen*, XXX (1915), p. 1-115.

2. Il me semble pourtant, en les comparant à celles du Louvre, que les phototypies pourraient être plus contrastées.

d'un petit signe conventionnel, — cercle, étoile, fleuron, etc., — qui se répète pour les différentes reproductions du même vase. Ces signes n'encombrent nullement la planche, et il suffit d'un jeu de cinq ou six caractères pour permettre au travailleur, sans hésitation et sans recherche, de repérer les divers aspects de chaque document. Plus élégant que l'adjonction de lettres au numéro de la figure, ce procédé est tout aussi pratique ; je ne doute pas qu'il ne soit accueilli avec faveur. On est heureux de constater l'efficacité d'une collaboration internationale grâce à laquelle se réalisent peu à peu toutes les améliorations désirées.

Charles DUGAS.

*Union académique internationale : Corpus vasorum antiquorum. Italia : Museo nazionale di Villa Giulia in Roma*, fascicolo II, a cura di **G. Q. Giglioli** (prix : 90 lires). — *Belgique, Bruxelles : Musées royaux du Cinquantenaire*, fascicule I, par **Fernand Mayence**. — *Great Britain : British Museum*, fascicule II, by **A. H. Smith** and **F. N. Pryce**. — *Classification des céramiques antiques* : n° 11, *Céramiques argivo-corinthiennes*, par **K. Friis Johansen**.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à la fois trois fascicules du *Corpus vasorum*. Cette simultanéité prouve la bonne marche de l'entreprise et démontre, en même temps que l'autorité de son directeur général, le zèle de ses collaborateurs. Les fascicules qui viennent de paraître contiennent tous une assez grande variété de matière : il est donc utile de donner le sommaire de chacun d'eux :

*Villa Giulia* : 49 planches se répartissant en style attique à figures noires (4 pl.), styles sévère et classique (25 pl. dont une en couleurs), styles fleuri et de décadence (1 pl.), vases à fond blanc (1 pl.), bucchero (2 pl.), style falisque (10 pl.), style dit de Volsinies (6 pl.).

*Cinquantenaire* : 48 planches se répartissant en style chypriote (2 pl.), style mycénien (3 pl.), style corinthien (5 pl.), style béotien (1 pl.), style attico-corinthien (2 pl.), style attique à figures noires (14 pl.), style sévère (9 pl. dont une en couleurs), style libre (4 pl.), vases à fond blanc (4 pl.), style apulien (2 pl.), style dit de Gnathia (2 pl.).

*British Museum* : 48 planches se répartissant en céramique chypriote de l'âge du fer (20 pl.), céramique attique à figures noires (16 pl.), céramique à figures rouges des styles campanien et de Paestum (12 pl.).

L'exécution des trois volumes est excellente ; les planches sont claires et bien ordonnées, les photographies nettes et fines, l'ensemble de documents ainsi mis à la disposition des chercheurs d'un très grand

intérêt. On peut louer sans réserve ces fascicules et penser avec joie que cette belle œuvre est véritablement due à la coopération intellectuelle internationale. Je me bornerai à une observation et à un vœu : dans le fascicule italien, la pl. 79-80 (de la numérotation continue) porte au recto un vase à figures rouges, au verso des lécythes à fond blanc (sur ce côté, faute d'impression dans l'indice en haut à gauche); n'avait-il pas été entendu qu'afin de rendre possible le classement des planches par séries, on n'imprimerait pas sur la même planche des vases de séries différentes? Ce principe a été soigneusement observé dans le fascicule belge où, pour cette raison, le verso de plusieurs planches est resté en blanc. Puis-je, d'autre part, demander à M. Mayence de nous donner dans son second tome les photographies en grandeur naturelle des médaillons des deux coupes reproduites à la pl. 41[1]? Ainsi seulement pourront être appréciées les qualités de style de ces joyaux céramiques.

Dans la collection des *Classifications*, M. Johansen a fait paraître une excellente brochure relative aux céramiques argivo-corinthiennes; il y présente un tableau d'ensemble de la production de l'Argolide et met sommairement au point l'histoire des ateliers dans l'étude desquels il s'est acquis une compétence exceptionnelle.

Charles DUGAS.

**Georges Nicole**, *La peinture des vases grecs (Bibliothèque d'histoire de l'art)*. Paris-Bruxelles, G. van Œest, 1926; 1 vol. in-8° de 48 pages et 64 planches. Prix : 36 francs.

Ce livre montre l'importance qu'a prise en France, non seulement dans les cercles savants mais dans les milieux cultivés, l'étude de la céramique peinte. Le fait que, dans une collection de vulgarisation telle que la Bibliothèque d'histoire de l'art dirigée par M. Marguillier, elle a été mise sur le même rang que l'art égyptien ou que la sculpture italienne, est la preuve de la popularité qu'elle s'est acquise chez nous. La composition de ce volume a été confiée à M. Georges Nicole, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, qui a tenu à laisser surtout parler les documents. Une courte introduction historique, où est exposée dans ses grandes lignes l'évolution de la peinture céramique, précède 64 planches, dans lesquelles l'auteur a réuni des exemplaires typiques des principales catégories de vases grecs. Le lecteur non spécialiste fera connaissance avec joie, par de bonnes héliogravures de format heureusement choisi, avec les chefs-d'œuvre des céramistes anciens. Quant aux archéologues, s'ils relèvent dans

1. Etant donnée la technique du médaillon, la place du n° 1 était plutôt avec les vases à figures rouges que dans le groupe à fond blanc, ce qui eût évité la complication du double indice de classement.

les légendes des inadvertances de rédaction, ils seront reconnaissants à M. Nicole, d'abord d'avoir fait connaître un monument du Louvre resté jusqu'ici pratiquement inédit, la belle coupe d'Atalante acquise il y a quelques années (pl. 29; pour la date attribuée à ce vase, voir Beazley, *Attische Vasenmaler*, p. 359, dont la chronologie me paraît préférable), ensuite, d'avoir donné d'exemplaires connus des vues photographiques nouvelles. On pourra faire dans ce volume la comparaison entre le procédé photographique et le procédé graphique de publication des vases. Un certain nombre de planches reproduisent des dessins exécutés par Reichhold pour la *Griechische Vasenmalerei;* si exactes que soient ces copies d'un excellent connaisseur de la céramique grecque, elles restent bien inférieures, pour la finesse et la « naïveté », aux reproductions photographiques. Pour tout vase en état suffisant de conservation, le présent ouvrage prouve encore une fois que ce procédé, dont les ressources sont si variées, doit rester la base de notre documentation[1].

Charles DUGAS

**Edmond Pottier**, *Le dessin chez les Grecs d'après les vases peints.* Paris, Les Belles Lettres, 1926; 1 vol. in-16 de 46 p. et 16 pl. Prix : 9 francs.

Dans cette brochure, M. Pottier s'est proposé d'expliquer le caractère de la peinture céramique grecque et de faire sentir le charme original de ce genre de décor. Pour arriver à ce but, il procède par voie de commentaire. Vingt-neuf vases, choisis parmi les plus typiques des divers groupes, lui donnent l'occasion non seulement de montrer comment a évolué l'art du dessin en Grèce depuis les environs du XII[e] siècle jusqu'à la fin du V[e], mais de présenter sur la conception qu'ont eue les Grecs de l'art industriel, sur les leçons que les modernes peuvent encore recevoir d'eux, des observations suggestives. Un appendice, consacré à des renseignements sommaires sur la fabrication des vases et sur leur destination et accompagné d'une chronologie et d'une bibliographie, complète son exposé. Seize planches, dont une moitié reproduit les vases commentés et dont l'autre constitue un répertoire des principales formes de poteries, fournissent la documentation illustrée indispensable.

En acceptant de publier ce travail, l'auteur a rendu grand service aux débutants à qui il offre une vue d'ensemble du sujet; cette première initiation leur permettra d'aborder avec plus de fruit la lecture

1. Il n'est peut-être pas inutile de signaler aux amateurs de céramique, à propos de ce livre ou son musée est plusieurs fois mentionné, que la ville de Corneto n'existe plus. Elle s'appelle maintenant Tarquinia; ainsi en a décidé il y a quelques années, pour des raisons de politique locale, paraît-il, le conseil municipal. En France, on s'est contenté, jusqu'aujourd'hui, de débaptiser les rues : souhaitons que l'exemple des Tarquiniens n'y soit pas suivi.

d'ouvrages plus étendus et plus systématiques. Il est inutile de dire qu'on y retrouve le talent ordinaire de M. Pottier, sa clarté d'exposition, la sûreté de sa science, son sens délicat et pénétrant de l'œuvre d'art. J'oserais pourtant élever des doutes sur certaines affirmations qui, du moins sous la forme absolue que leur donne l'auteur, ne me paraissent pas exactes. P. 3, il donne à entendre que la Grèce a ignoré la fabrication en séries. Or, certains ateliers ont décoré beaucoup de vases suivant le même modèle; le fait que ce modèle n'a pas été reproduit par un procédé mécanique, mais à la main, n'assure aucun caractère personnel à l'exécution. L'ouvrier de Corinthe qui avait peint des dizaines de fois le même motif le copiait certainement sans réfléchir à son travail, uniquement préoccupé de faire vite. Dans l'Antiquité comme de nos jours, la fabrication en séries est à la fois conséquence et condition de la grande industrie; toutes les fois que l'industrie de la céramique a pris en Grèce une extension considérable, elle a dû, pour l'article à bon marché, utiliser ce mode de production.

De même, peut-on dire sans restriction que tous les vases ont « servi matériellement à des vivants ou à des morts » (p. 35)? Je doute fort que les coupes attiques à fond blanc aient jamais reçu un liquide quelconque et, pour ne citer qu'un exemple indiscutable, la disposition du décor sur un groupe important de plats fabriqués dans les Cyclades à l'époque archaïque prouve que ces poteries étaient avant tout destinées non pas à contenir des mets ou des fruits, mais à être suspendues au mur en guise de décoration. Peut-être, sur ces deux points, l'exposé de M. Pottier ne tient-il pas assez compte, pour être tout à fait conforme à la réalité, d'exceptions qui, en confirmant la règle, la réduisent à une approximation. CHARLES DUGAS.

**Louis Renou**, *La géographie de Ptolémée, l'Inde* (VII, 1-4). Paris, Champion, 1925; 1 vol. in-8° de XVI-89 pages, avec 3 cartes.

M. Renou donne une édition critique, avec traduction, mais sans commentaire ni identifications, de la partie de la géographie de Ptolémée qui concerne l'Inde, partie qui n'avait jamais été éditée de façon satisfaisante. Le texte a été établi en suivant principalement le *Vatic.* 191 (X), qui, pour M. Renou, adoptant les conclusions de O. Cuntz dans son édition partielle de Ptolémée, (*Die Geographie des Ptolemaeus*..., Berlin, 1923), représente une tradition supérieure à celle des autres mss. Un copieux apparat critique donne les variantes des mss. grecs et latins, et, pour les noms propres, celles qu'on trouve dans un certain nombre de textes géographiques dont on trouvera la liste — un peu arbitrairement établie, à ce qu'il me semble — p. XIII. Les cartes sont reproduites d'après un mss. de Venise (*Marc*, 516).

J. HATZFELD.

**Albertus Linnenkugel,** *De Lucillo Tarrhaeo epigrammatum poeta, grammatico, rhetore* (*Rhetorische Studien*, fasc. 13). Paderborn, F. Schœning, 1926; 1 vol. in-8° de 116 pages.

*L'Anthologie Palatine* contient 124 épigrammes précédées du lemme Λουκίλλου ou Λουκιλλίου. M. Linnenkugel, reprenant une hypothèse de Usener (*Münch. Akad. Sitzungsber.*, 1892, p. 644), leur donne pour auteur le grammairien Lucillus de Tarrha, en Crète, à qui il attribue en outre quelques autres épigrammes de *l'Anthologie*, qu'il retire notamment à Lucien. La similitude des noms explique assez la confusion. Ce Lucillus avait composé un commentaire sur Apollonios de Rhodes, un recueil de proverbes, plusieurs traités grammaticaux dont un scholiaste de Denys de Thrace nous a conservé des fragments et un ouvrage historique ou géographique sur la Macédoine auquel Étienne de Byzance a emprunté quelques renseignements. Les épigrammes elles-mêmes nous apprennent que leur auteur en avait publié deux livres, qu'il était contemporain de Néron, auquel il adresse plusieurs pièces et dont il se déclare l'obligé, qu'il résidait à Rome et qu'il y exerçait la profession de grammairien et de rhéteur. Ces épigrammes, presque toutes rangées dans le XI<sup>e</sup> livre de *l'Anthologie* (σκωπτικά), sont généralement assez plaisantes. — C'est d'ailleurs le seul genre où ait réussi la poésie grecque à cette époque d'extrême décadence où l'on était plus poète que par surcroît. — Comme on pouvait s'y attendre, elles sont singulièrement pédantes. Lucillus y malmène ses collègues et concurrents. Il développe ordinairement des thèmes empruntés au répertoire de la diatribe stoïco-cynique, comme fera Martial, qui d'ailleurs a imité d'assez près une douzaine d'épigrammes de Lucillus, et lui doit notamment l'inspiration de sa jolie pièce contre l'avocat Posthumus (Mart., VI, 19).

La monographie de M. Linninkugel, dissertation de doctorat de Munich, est consciencieuse et bien composée. Je ne crois pas que personne désormais s'avise d'étudier Lucillus de Tarrha.

André BOULANGER.

**André Oltramare,** *Les origines de la diatribe romaine*. Lausanne, Payot, 1926; 1 vol. in-8° de 315 pages.

On peut s'étonner que ce très beau sujet n'ait pas été traité plus tôt; mais il faut se féliciter qu'il l'ait été par M. André Oltramare, déjà connu par sa collaboration à une excellente grammaire latine dont le mérite a été signalé ici même (*Revue*, 1924, p. 279). Le titre est un peu décevant; car la diatribe n'a jamais existé à Rome comme genre littéraire indépendant. Mais l'auteur a soin d'indiquer dès l'abord

qu'il entend étudier l'influence de la philosophie populaire grecque sur la littérature romaine.

Avant tout, M. Oltramare s'attache à définir la diatribe grecque, tâche malaisée, car la diatribe ne peut être considérée « comme un genre nettement délimité ni comme un mouvement philosophique proprement dit ». Toutefois, la définition à laquelle il se résigne : « l'histoire de la diatribe est celle de la littérature moralisante populaire » est vraiment trop vague. Ne pourrait-on pas définir la diatribe comme la prédication cynico-stoïcienne s'exprimant en des genres littéraires divers : la dissertation ou l'homélie — et c'est bien sa forme la plus authentique — la fable, la satire, mais reconnaissable à certains caractères littéraires très particuliers : la familiarité du ton, l'abus de certains procédés de rhétorique destinés à frapper vivement un public populaire, l'emploi très large de citations poétiques et de proverbes. Dans l'énumération que fait ensuite M. Oltramare des textes où l'on peut prendre une idée de la diatribe hellénique, je ne vois qu'une lacune à signaler : Aelius Aristide est passé sous silence. Or, ce sophiste — pour ne rien dire de ses discours contre les représentations comiques et contre les danseurs — a introduit dans son *Plaidoyer pour les Quatre* une longue invective contre les prétendus philosophes contempteurs de la rhétorique, qui est sans doute le meilleur exemple de diatribe « en forme » qui nous ait été conservé. J'ai moi-même, dans mon *Aelius Aristide* (1923) traduit et étudié ce célèbre morceau où l'auteur combat par leurs propres armes les prédicateurs populaires. M. Oltramare y aurait aisément reconnu bon nombre des thèmes classiques de la diatribe et noté l'emploi de tous les procédés littéraires caractéristiques du genre. Notons encore qu'il ne cite pas l'importante étude de L. François, *Essai sur Dion Chrysostome philosophe et moraliste cynique et stoïcien* (1921), où il aurait trouvé, p. 119 et suivantes, d'excellents aperçus sur la prédication cynique.

L'introduction se termine par un copieux et très utile catalogue des thèmes de la diatribe, avec indication des sources. Ce sont des principes et des règles de morale pratique, des maximes sur le bien et le mal, sur l'idéal de la sagesse, des défis lancés à la morale commune. Tout cela, à vrai dire, n'est pas très original et il y a dans le répertoire courant de la diatribe bon nombre de lieux communs qui depuis longtemps alimentaient les déclamations des sophistes. L'auteur est désormais bien armé pour entreprendre son enquête et mesurer dans la littérature latine l'influence de la diatribe grecque.

Il faut louer sans réserve la clairvoyance et le tact dont témoigne la méthode d'investigation. M. Oltramare ne se contente pas de vérifier mécaniquement la présence chez chacun des auteurs qu'il étudie de tel ou tel thème de la diatribe. Il s'efforce d'établir les conditions de l'imitation, son importance, « ses variations suivant les epoques et les

individus, ses causes psychologiques, ses effets littéraires et philosophiques ». Toutefois, comme cela était inévitable, sans tomber comme d'autres dans la « diatribomanie », il est porté à exagérer l'importance de cette influence plutôt qu'à la restreindre. Ainsi, je ne crois pas que la dette de Tite-Live à l'égard de la diatribe soit aussi grande que l'imagine M. Oltramare. Cependant, il est incontestable que le « vieux Romain », tel qu'il apparaît chez l'historien, n'est pas très différent du sage selon l'idéal de la diatribe et comporte une part considérable de convention littéraire. Lucilius et Varron, directement influencés par la diatribe, ont très efficacement contribué à l'élaboration de ce type. Caton a fait mieux : il est devenu une incarnation romaine des « saints » de la diatribe, Socrate et Diogène. De même, il me paraît probable que la plupart des thèmes obligés de l'élégie : éloge de la vie rustique et pauvre, détestation du luxe, de la guerre, des voyages maritimes, sont essentiellement bucoliques, et que les Alexandrins n'ont eu nul besoin de les emprunter à la philosophie populaire.

Excellentes sont les pages qui traitent de la satire horatienne et de l'enseignement des Sextii. M. Oltramare montre que c'est avant tout grâce à l'action de cette école philosophique sur les rhéteurs que de nombreux thèmes de la diatribe ont été définitivement incorporés au répertoire de lieux communs qu'exploitaient les écoles de déclamation. Or, on sait qu'à Rome, dès la fin de l'âge classique, la déclamation envahit la littérature, et que désormais c'est par son intermédiaire que s'exerce l'influence de la diatribe.

Sénèque est « le point d'arrivée ». C'est dans son œuvre que la « diatribe latine » trouve son expression la plus parfaite. Comme il a fait pour la diatribe grecque, M. Oltramare énumère les thèmes essentiels de la morale pratique chez Sénèque et n'a pas de peine à montrer que les deux listes sont identiques. Tout ce qu'il dit du caractère de cette morale, de ses sources, du rôle du philosophe dans l'histoire de la diatribe latine mérite une approbation sans réserve. On est seulement fort surpris de ne pas voir citée la remarquable étude de M. Albertini. *La composition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque* (1923), où le sujet est traité de façon plus brève, mais non moins complète.

M. Oltramare n'a pas poussé son étude au delà de l'œuvre de Sénèque. Le choix de la limite est fort légitime, puisque cette œuvre est l'aboutissement d'une évolution et le point de départ d'un nouveau mouvement de philosophie populaire. Mais je ne puis comprendre pourquoi Perse n'est même pas nommé, alors que ses satires sont antérieures aux dernières œuvres de Sénèque et qu'elles représentent la « diatribe romaine » aussi authentiquement que les *Dialogi* du philosophe. M. Villeneuve, dans son *Essai sur Perse* (1918), a fort clairement établi en effet que ces satires sont des « diatribes déguisées

en satires horatiennes » (p. 119-140 et 356-363). Il est d'autant plus étonnant que M. Oltramare ne cite pas ce livre qu'on y trouve des développements forts intéressants sur l'origine de la diatribe et son influence sur la littérature latine. S'il avait connu les ouvrages de M. Villeneuve, de M. François et de M. Albertini, l'auteur n'aurait certainement pas dit que les Français ont étudié la diatribe « exclusivement en philologues » (p. 9).

On doit regretter que l'auteur d'un livre si digne d'attention ait donné si peu de soin à la forme et fait un si fréquent emploi des mots *diatribique et diatribiste*, évidemment transcrits de l'allemand. Il se peut que, dans cette langue « ein augenscheinlich diatribischer Schriftsteller » soit d'un fort gracieux effet ; mais, en français, « un auteur notoirement diatribique » (p. 43) est franchement affreux. En dépit des réserves que j'ai cru devoir faire, je tiens cette étude pour un excellent livre, fortement documenté, bien composé, riche en aperçus ingénieux et incontestablement utile.

André BOULANGER.

**Enrico Cocchia**, *La letteratura latina anteriore all' influenza ellenica : parte terza : le forme poetiche della letteratura nazionale latina anteriore all' influenza greca*. Napoli, Rondinella et Loffredo, 1925 ; 1 vol. petit in-8° de XII-398 pages.

Avec ce troisième volume s'achève la laborieuse entreprise de M. Cocchia (pour les deux premiers volumes, v. *Revue*, 1925, p. 350-351). Rappelons que l'auteur s'est donné pour tâche de faire justice du préjugé qui refuse aux Romains toute originalité et tout génie créateur dans le domaine littéraire et de démontrer la préexistence sur le sol latin d'une manière littéraire.

Dans sa préface, M. Cocchia se flatte d'avoir réussi à prouver dans ses deux premiers tomes que l'imagination romaine, sans nul secours étranger, avait réussi à donner une forme à certains mythes religieux et à des légendes héroïques. Or, il semble bien qu'il ait échoué dans l'impossible entreprise de distinguer ce qui dans les rédactions, très postérieures, de ces mythes et de ces légendes appartient à la « mise en forme » littéraire et ce qui est l'œuvre de l'imagination populaire. Les plus anciennes rédactions sont en effet de l'époque de Cicéron et il paraît certain que les qualités d'invention dramatique dont M. Cocchia veut faire honneur aux vieux Latins sont en réalité caractéristiques d'une littérature proche de son point de perfection.

Ici, l'auteur se trouve sur un terrain plus solide. Il va s'ingénier à retrouver « les formes poétiques de la littérature nationale latine antérieure à l'influence grecque », ou plus exactement les manifes-

tations poétiques de l'imagination populaire antérieures à la naissance d'une littérature à Rome. Car il semble bien que M. Cocchia se soit laissé aller à prendre pour de véritables manifestations littéraires ce qui n'est en réalité que documents de folklore. Dans son premier chapitre, il définit fort exactement les caractères universels de la poésie populaire et se fait fort de démontrer l'existence d'une pareille poésie dans l'Italie primitive. Mais n'est-ce pas enfoncer une porte ouverte ? Qui a jamais songé à contester que les vieux Romains aient été capables de composer des chansons de différentes sortes, comme on en trouve chez les nègres du Soudan ou chez les Algonquins sans qu'en ait résulté une littérature soudanaise ou algonquine? P. Lejay, dans le premier volume de son *Histoire de la littérature latine*, qui malheureusement n'a pu être poussée au delà du tome second, a montré excellemment ce qui distingue la littérature du folklore. « On peut, pendant des siècles », dit-il, « danser après la moisson en échangeant des quolibets sans que de cet amusement sorte jamais la satire ou la comédie On peut, pendant des siècles, faire l'éloge des morts et de leurs belles actions dans les festins sans que ces chants fassent jamais une épopée. . Il n'y a de littérature que quand il y a un auteur connu et responsable. »

M. Cocchia s'attache donc à réunir et à interpréter tous les témoignages et toutes les citations qui, chez les auteurs anciens, concernent les formes diverses de cette prélittérature. Or, les témoignages sont rares et peu explicites ; car les Romains, une fois que leur goût fut affiné, ne se souciaient guère de ce genre d'archéologie nationale. C'est ainsi que Tite-Live renonce à citer l'hymne à Junon de Livius Andronicus à cause de sa forme rude et inhabile. Ce sont tout d'abord les berceuses de nourrices dont un scholiaste de Perse nous a conservé un refrain. Puis, les chants nuptiaux : les épithalames de Catulle, bien qu'ils soient fortement hellénisés, permettent de retrouver les thèmes principaux, mais non de juger de leur valeur poétique. Les chants de guerre et les brocards qui escortaient le triomphe des généraux vainqueurs; malheureusement, les témoignages sont bien tardifs et d'ailleurs on ne voit pas ce qu'il y a là de littéraire. Suivent les formes plus particulièrement populaires : invectives échangées en temps de vendanges, formules de conjuration propres à prévenir les maladies et à détourner le mauvais œil, dictons où s'exprime l'expérience rustique et la morale élémentaire, proverbes, oracles, etc. Mais ces *carmina* ne nous sont connus que sous une forme très rajeunie et en tout cas n'ont rien à voir avec la poésie. Il en est de même des inscriptions dédicatoires citées ou plutôt transposées en langage moderne par Tite-Live et où M. Cocchia s'efforce en vain de retrouver l'écho du rythme saturnien, ou de celles qui, gravées sur des ex-voto, nous ont été conservées.

Avec le chapitre consacré aux origines de la *satura* dramatique nous touchons enfin à la littérature. On sait à combien d'interprétations

diverses a donné lieu le fameux passage de Tite-Live (VII, 2) et qu'aucun critique n'a tiré la question au clair. Faute de documents, M. Cocchia ne peut établir de rapports évidents entre les « *inconditi uersus* » de la jeunesse romaine et les comédies de Plaute, pour ne rien dire de celles de Livius Andronicus et de Névius, qui nous sont complètement inconnues, mais qui pourraient avoir été bien moins romaines encore. D'ailleurs, l'appellation de *satura* n'est certainement pas primitive. De plus, elle a pu désigner des productions aussi différentes que les jeux de bouffons mentionnés par Tite-Live et lés « satires » d'Ennius ou de Lucilius, parce qu'elles avaient ce caractère commun de la variété des tons et des styles.

Enfin, l'auteur essaie vainement de montrer dans les *neniae* et les *carmina conuiualia* l'origine de la poésie épique de Rome. Il paraît bien certain en effet que la vieille doctrine de Niebuhr sur l'épopée latine primitive ne peut être reprise même sous une forme nouvelle.

Somme toute, on ne voit pas que le gros ouvrage de M. Cocchia ait apporté des faits et des arguments nouveaux à un débat qu'on pouvait estimer clos pour toujours.

Les 74 dernières pages du livre sont une intéressante étude sur l'art et l'histoire dans *l'Énéide*.

André BOULANGER.

LUCRÈCE, *De rerum natura*. Commentaire exégétique et critique précédé d'une introduction sur l'art de Lucrèce et d'une traduction des Lettres et Pensées d'Épicure, par **A. Ernout** et **L. Robin**, t. I, livres I et II (Collection de commentaires d'auteurs anciens publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé) Paris, Société d'édition Les Belles-Lettres, 1925; 1 vol. in-8° de cxxiv-372 pages.

Ce commentaire de Lucrèce est non seulement un excellent livre, mais un livre fort utile. Les étudiants de nos Facultés pourront y puiser une connaissance exacte et complète du *De rerum natura* et de plus apprendre par l'exemple de M. Ernout ce qui dans un texte ancien mérite d'être expliqué.

L'introduction complète celle de l'édition traduction que M. Ernout a donnée pour la première fois en 1920 et où il a traité de la vie du poète et de l'histoire du texte. Ici, sont étudiés successivement le plan général, l'intention, l'esprit du poème; l'art de Lucrèce et ses procédés littéraires; la langue et le style; la métrique et la prosodie. On

s'etonnera d'une lacune -- je devrais dire d'un oubli de l'auteur : on ne trouve rien sur les éditions du poème, les commentaires et les études dont il a été l'objet. En revanche, il faut louer M. Ernout d'avoir donné pour introduction au commentaire philosophique de Lucrèce une excellente traduction des Lettres d'Épicure et des κύριαι δόξαι conservées par Diogène Laërce[1]. — Rappelons que, par une curieuse coïncidence, une autre traduction d'Épicure par M. Solovine paraissait presque en même temps que celle ci.

Le commentaire, très copieux (201 pages pour le livre I), remplacera fort avantageusement tous les commentaires antérieurs, sur lesquels il marque un grand progrès. Toutefois, il est fâcheux — et le reproche a déjà été fait — que M. Ernout, en proposant sa solution personnelle aux nombreuses difficultés du texte, n'ait pas assez souvent fait mention des opinions de ses prédécesseurs. Les notes relatives à la langue et au style sont telles qu'on pouvait les attendre d'un linguiste comme M. Ernout. Le commentaire philosophique qu'a rédigé M. Robin, fort heureusement associé au commentaire philologique et littéraire, est non seulement précis et pénétrant, mais a le rare mérite d'être toujours parfaitement clair.

Voici quelques observations que m'a suggérées une lecture attentive :

P. 6, v. 3, *Orphica* est une bien mauvaise désignation pour *Hymnes orphiques*. — P. 57, v. 175, l'explication proposée pour *uites fundi* « les vignes répandre leur liqueur » est peu satisfaisante. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de donner à *fundi* un sens différent de celui qu'il a par exemple dans Cicéron, *Cat. Mai.*, 15,52 : « *ne uitis nimia fundatur* ». L'auteur a voulu dire qu'en automne la vigne est à l'apogée de sa puissance de végétation, comme le rosier au printemps et les blés en été A la première ligne de cette note, il faut lire V, 823. au lieu de v. 823. — P. 85, v. 317, le rapprochement avec Minucius Felix, *Oct.*, 2 n'est pas justifié. Dans le texte de l'auteur chrétien, le dévot de Sérapis baise sa propre main en signe d'adoration et non celle de la statue. — P. 129, v. 599, la correction de Lachmann *inmutabili*. pour *inmutabiles* des mss paraît préférable à *inmutabile* que propose M. Ernout. Cette dernière correction oblige à une construction bien pénible : *materiae* sujet de *debent*. — P. 264, v. 372, la correction *quicque*, pour *quidque* des mss., est très acceptable. Mais en citant le premier hémistiche de ce vers 372 dans son commentaire au vers 371. M. Ernout écrit *quique*, leçon de Lachmann qu'il condamne cinq lignes plus bas. Dans la même page, ligne 6 à partir du bas, il faut lire « quisque est placé *après* suus » au lieu de « *devant* suus ».

André BOULANGER.

1. Que M. Ernout a tort d'appeler Diogène *Laerte*.

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, texte établi et traduit par **L.-A. Constans** (collection Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1926; 2 vol. in-8° de XXXIII-337 pages, dont 314 pages doubles, avec un index, une carte et deux plans.

L'ouvrage de César est pour les descendants des peuples de la Gaule le grand texte latin national. Il a toujours suscité chez eux le plus vif intérêt. Jadis, c'était sur les hauteurs occupées par un trône impérial. En va-t-il de même aujourd'hui sur les bancs des lycées et collèges où la néo-barbarie contemporaine fait régner ce monstre qu'on appelle « l'amalgame » ? L'affirmer serait audacieux. Néanmoins, la nouvelle édition des *Commentarii* du divin Jules se verra saluée avec gratitude, non seulement par les érudits de profession, mais par tous les gens cultivés, et peut-être même par « le Français moyen » qu'on n'a pas dégoûté encore du spectacle, instructif pour les nations qui veulent vivre, « du long enfantement de la grandeur romaine ».

C'est à M. L.-A. Constans que la Société Guillaume Budé s'est adressée pour doter la France d'un équivalent des beaux travaux de Meusel et de Holder en Allemagne, de Rice Holmes en Angleterre, de Bassi en Italie. Elle ne pouvait faire un meilleur choix. Latiniste de haute valeur, ayant personnellement collationné nombre de manuscrits à Paris, Rome, Florence et Naples, savant d'une sûre méthode et d'une rare clairvoyance, dont témoignent maints articles parus dans la *Revue de philologie*, la *Revue des Études anciennes* et le *Musée belge*, l'actif et sagace professeur de la Faculté des Lettres de Lille était vraiment l'homme du sujet.

Aussi bien dans l'établissement du texte que dans les notes explicatives dont s'accompagne la traduction, il s'attache à faire prévaloir l'esprit de finesse sur l'esprit de système. Pour l'orthographe, il respecte les variantes, attendu que tout écrit « est œuvre humaine et, partant, sujet aux contradictions » (p. XXXII) et que, d'ailleurs, rien ne prouve que les Latins, en cette matière, aient professé une doctrine rigoureuse. Quant aux problèmes historiques et topographiques, si épineux, que soulève le *Bellum gallicum*, il recourt bien entendu, pour les éclaircir, à ce guide admirable qu'est l'*Histoire de la Gaule*; mais il ne craint pas d'avoir son opinion à lui et de la défendre avec tact et justesse. Dans certains cas particulièrement difficiles, comme l'assimilation d'Uxellodunum, cette *crux desperata* qui écartèle jusqu'à l'ingéniosité divinatoire de Camille Jullian, il se rallie à la thèse qui, malgré tout, reste la plus vraisemblable (Le Puy d'Issolu); mais il reprend, à mesure qu'elles se présentent, les objections possibles, de manière à mettre lui aussi entre les mains du lecteur les pièces contradictoires du procès.

Comme forme et comme fond, le livre de M. Constans plaira aux délicats. Souhaitons-lui le succès qu'il mérite et puisque la Société

Guillaume Budé a été si bien inspirée cette fois, profitons-en pour lui adresser un vœu. Nous ne manquons pas d'excellents textes en ce qui regarde les grands classiques. Mais l'abondance et la qualité diminuent quand il s'agit des écrivains secondaires. C'est de ce côté que l'on souhaiterait un effort. Quel service rendrait un Ammien Marcellin édité et traduit comme vient de l'être César !

Georges RADET.

SÉNÈQUE, *Tragédies*, tome I (*Hercule Furieux*, *Les Troyennes*, *Les Phéniciennes*, *Médée*, *Phèdre*). Texte établi et traduit par **Léon Herrmann**. Paris, Les Belles-Lettres, 1924 ; 1 vol. in-8° de 226 pages.

M. Herrmann pouvait mieux que personne nous donner dans la collection Budé le complément naturel de ses deux thèses, c'est-à-dire une édition et une traduction nouvelles des tragédies de Sénèque. Comme il le fait très justement remarquer dans son Introduction, nous avions grand besoin d'un ouvrage de ce genre, car les traductions parues en France au cours du XIXe siècle sont depuis longtemps périmées. D'un texte souvent difficile il nous apporte donc une version fidèle et qui n'élude rien : ce premier volume a des qualités d'exactitude et d'agrément qui font bien augurer du volume suivant. Le seul reproche que l'on puisse faire peut-être à cette traduction est une tendance à la surcharge et à la glose : le lecteur est honnêtement prévenu des additions par des crochets obliques, mais dans bien des cas elles ne semblent pas indispensables à la parfaite intelligence[1].

M. Herrmann ne se contente pas de traduire le texte établi par ses prédécesseurs, il nous apporte une œuvre personnelle où il s'est efforcé, sur plusieurs points, d'améliorer la tradition des manuscrits. C'est là, à coup sûr, la partie de son travail qui peut le plus prêter à discussion. Si je compte bien, il a cru devoir faire deux douzaines de corrections et il me paraît que sur ce nombre quelques-unes méritent d'être retenues. Ainsi *Tro.* 578 *forte* ; *Phoen.* 456 *o nate, fratri parce* ; *Med.* 662 *redimet*, 761 *fudit* ; *Phaed.* 619 *uiri*, 733 *aedes*, 783 *noctiua-*

1. Par exemple, p. 190, 193, 203, 212, etc. Le « nocher » de la p. 185 est bien vieillot pour rendre *nauta*. Je n'aime pas beaucoup p. 186 « la voûte supérieure des enfers » pour *convexa supera*, et pas du tout p. 196 l'expression « repeuplant les générations dévastées ». A la p. 188, v. 277 *lasciuus puer* est traduit à tort par « enfant lascif » ; p. 194, la traduction me semble faible pour les v. 418-419 : *uultus* devrait être gardé sous la forme de « visage » ou de « front » et je regrette qu'au vers suivant *eas* ne soit pas du tout rendu. N'a-t il pas ici son sens « d'aller » ou de « courir » et ne veut-il pas peindre cette impression bien connue d'une marche apparente de la lune sur les nuées où elle disparaît par instant ? Même page, v. 435, il faut, je crois, laisser à *regnum* son sens habituel et réserver à *domus* le sens de « maison royale ». Autrement on obtient un pléonasme. Page 166, dernière ligne, lire « virulence » ; p. 186, v. 217, lire *remeantis*.

*gae*, 1248 *pectusque*. Quelques autres me paraissent plus douteuses. *H. F.* 239 *comas*, 1074 *par. terrarum*. *Phoen.* 366, 367 *utero suo Scelus occultant* dont le sens m'échappe. Dans *Phaed.* 580 *incestis stupris* donné par les mss. peut se défendre, si l'on admet *infestis* avec M. Herrmann, la traduction « [illegible] » semblera faible ; l'épithète a bien plutôt une valeur active comme le prouve le vers qui suit. Il est enfin certaines corrections que rien ne justifie, la leçon traditionnelle étant parfaitement explicable. *H. F.* 44-45 *nempe pro telis gerit Quae tremit et quae fudit*. Le verbe *tremit* est trop fort, en outre mal placé avant *fudit*. Les mss. donnent *timuit* qui est à conserver : n'est-il pas humain qu'Hercule ait d'abord redouté les monstres dont sa vaillance a par la suite triomphé ? — *Troad.* 504 *Quid retro fugis turpesque latebras spernis ?* Il faut revenir à la leçon de A *turpes* : le tombeau d'Hector est une cachette déshonorante pour Astyanax dont Andromaque dit immédiatement après : *Agnosco indolem : Pudet timere*. Ces quatre mots expliquent et justifient *turpes*. Même pièce, v. 995, saevient venti, *mare* : la leçon des mss. *saeuiet uentis mare* est très bonne.

*Phoen.* 504 *tot uaria*, *tot diuersa* font pléonasme. En outre *tot uaria* rompt l'anaphore qui marque chaque proposition : *te profugum* ... *tegunt*, *te uaria* ... *egere*, *non te duxit* ... Il convient de garder le texte traditionnel *te uaria* qui a de plus l'avantage d'énoncer un sujet.

*Med.* 828 *medicae dona Chimaerae*, au lieu de *mediae*. Or les poètes anciens, Lucrèce, Ovide, distinguent trois monstres unis dans la Chimère, un lion, un dragon et une chèvre, et l'épithète de *media* se présente sous leur plume pour désigner précisément la partie du corps dont la forme rappelait la chèvre. Pourquoi ne pas admettre ici *mediae* dans la même acception ? — *Phaed.* 88 secas. Le meilleur texte est encore celui qui n'a été corrigé ni par Damsté ni par le nouvel éditeur, *Tellure Nereus peruium rostris secat*. Même pièce, v. 186, patens n'est pas très clair. Il vaut mieux garder *potens* qui termine ce vers comme il commence le vers précédent. Les vers 185 et 186 sont absolument symétriques et *potens* ne jure pas plus au v. 186 avec *pollet* qu'au v. 185 avec *dominatur*. Même pièce, v. 504, niueum *corpus Iliso fouet*, alors que les mss. donnent *niueo* et rapportent l'adjectif à *Iliso*. Cette qualification n'a rien d'étonnant si nous nous rappelons qu'au début de la pièce (v. 7 et 8) les collines de l'Attique sont représentées couvertes d'une neige semblable à celle des monts Riphées, *Scandite colles Semper canos niue Riphaea*. Et au début du *Phèdre*, Platon ne nous dit-il pas du même Ilissus ῥεῖ μάλα ψυχροῦ ὕδατος ? D'autre part l'épithète de *niueum* convient fort peu au corps de ceux qui mènent une existence de plein air et qui sont brunis, hâlés par le soleil et les intempéries. Pour toutes ces raisons, le plus sage n'est-il pas de s'en tenir à la lettre des manuscrits ?

E. GALLETIER.

**Léon Herrmann,** *Le théâtre de Sénèque.* **Paris, Les Belles-Lettres, 1924; 1 vol. gr. in-8° de 585 pages.**

M. Herrmann a consacré au théâtre de Sénèque un gros volume où il a pour ainsi dire épuisé toutes les questions qu'il soulève et exposé ses conceptions personnelles sur le théâtre du philosophe.

Sa thèse est un répertoire complet et précieux de toutes les discussions qu'a fait naître l'œuvre de Sénèque. Qu'il s'agisse de la question d'authenticité, du rapport des drames entre eux et de leur chronologie, de l'intégrité des manuscrits, des sources utilisées par l'auteur ou des intentions qu'il poursuit, des idées philosophiques et morales qu'il y a semées, on trouvera dans cet ouvrage les théories les plus diverses soutenues par la critique, entre lesquelles M. Herrmann prend lui-même parti avec beaucoup de modération et de vraisemblance.

La question la plus importante qui se soit posée est de savoir si ces pièces ont été faites pour la scène ou simplement pour les lectures publiques, comme l'avait soutenu Boissier et comme on l'admet généralement avec lui. C'est à ce sujet que l'auteur a écrit un des chapitres les plus intéressants de son livre. Il s'est efforcé de prouver avec beaucoup d'habileté que le goût du théâtre demeurait, quoi qu'on en ait dit, très vif à l'époque de Néron et que le public Romain ne trouvait en somme dans les tragédies de Sénèque rien qui dépassàt en réalisme les spectacles qu'offraient aux yeux les mimes, les comédies ou l'amphithéâtre : il conclut que non seulement elles étaient destinées a la représentation, mais qu'elles auraient encore perdu à la lecture toute une partie de leur effet. L'argumentation de M. Herrmann est à coup sûr bien menée et séduisante et l'on voudrait y adhérer sans réticences. Mais on ne peut oublier pourtant que certaines scènes se supportent beaucoup plus à la lecture que sur les planches. La tragédie est un genre plus noble que le mime ou la comédie et pour émouvoir le spectateur elle n'use pas nécessairement des mêmes moyens violents ou grossiers. A la lecture il est déjà assez pénible de suivre la macabre opération tentée par Thésée, soucieux de reconstituer le corps de son fils déchiré par le monstre marin, ajustant les lambeaux entre eux et déplorant l'absence de certains morceaux. Sous les yeux du public cette reconstitution anatomique ne serait-elle pas aussi ridicule qu'horrible ?

A fréquenter assidûment l'œuvre de Sénèque, M. Herrmann s'est aperçu qu'elle valait mieux qu'on ne le dit d'ordinaire et il s'est élevé avec raison, je crois, contre les jugements trop sommaires et trop durs qu'on a portés contre elle. Il a su louer comme il le fallait l'habile construction de certains drames, la force du style, surtout la finesse et la profondeur de l'analyse psychologique.

Le livre est donc riche de contenu et admirablement informé. Je

regrette d'avoir à faire, en terminant, sur la façon dont il se présente, les mêmes réserves que sur le volume consacré à *Octavie*. Certaines discussions, certaines opinions auraient gagné à passer dans les notes et auraient ainsi heureusement allégé un texte qui demeure un peu trop chargé de noms propres et hérissé de références. M. Herrmann aime l'ordre et je serai le dernier à l'en blâmer, mais la multiplication des divisions et des sous-titres à l'intérieur des chapitres laisse au lecteur une impression fatigante de décousu. On aimerait bien à lire trois ou quatre pages de suite sans être arrêté par des titres, des lettres ou des numéros d'ordre. La chose est impossible et cela fait un peu tort au bon travail que M. Herrmann nous a donné.

E. GALLETIER.

APULÉE, *Métamorphoses*, livre XI, texte latin... avec un commentaire critique et explicatif .., par **Pierre Médan**. Paris, Hachette, 1925; 1 vol. in-8° de xxxi-87 pages.

M. Pierre Médan est modeste : il ne prétend faire œuvre originale qu'en un seul chapitre de son Introduction. On s'y rendra vite, pour apprendre le secret de l'initiation aux mystères isiaques, et on y trouvera une explication ingénieuse des termes cabalistiques dont se sert Apulée au chapitre XXIII pour satisfaire la curiosité de ses lecteurs sans révéler les rites sacrés de sa religion. Dans le début de l'étude, l'auteur se contente de réunir « les renseignements indispensables sur le culte d'Isis » d'après les derniers travaux de la science... sans même utiliser les plus récentes études, et en réduisant la bibliographie à l'état squelettique. Encore Isis fait-elle tort à Apulée, et l'on doit regretter que M. Médan n'ait presque rien ajouté à la seule page qu'il cite de M. Lafaye sur le livre XI des *Métamorphoses*. Originale ou non, une étude sur la personne d'Apulée, avec les contrastes que révèle brusquement cette fin de roman, où la passion mystique se mêle au goût du pittoresque et au souci du style, aurait pu, sans faire double emploi avec « La Latinité d'Apulée dans les Métamorphoses », grouper heureusement les remarques disséminées dans tout le commentaire Celui-ci contient beaucoup de renseignements précieux ; il donne à l'archéologie une place honorable, mais moins importante que celui de M. J. Bœken, qui, sans recourir à aucun « dessin original », expliquait par là en 1899 les détails du vêtement divin et de la procession.

Le texte se fonde sur les leçons du manuscrit *F*. Plusieurs sont défendues avec succès contre des corrections arbitraires (XVIII, 2 ; XXI, 5 ; XXIII, 1 ; XXVII, 6 ; XXIX, 1). En revanche, l'éditeur ratifie (XX, 6) ou prononce (XVI, 6) quelques condamnations vraisemblables. On hésite cependant à le suivre toujours ; sans parler des

transpositions douteuses pour simple raison de symétrie ou de prose métrique (XI, 2; XXIII, 2; XXV, 2), comment justifier le déplacement de *tenui* (III, 4)? Mieux vaudrait encore insérer *vestis* après *porrectis* ou *tunica* après *pertexta*. Au chapitre XIX, 1, l'addition ingénieuse de *prolixe* ne semble pas utile : un adverbe ne sert de rien ici, et les lettres *pro*, notées *p* dans *F* et *φ*, sont peut-être dues à un faux départ d'un copiste antérieur qui, ne s'attendant pas à trouver un *et* à cette place, avait commencé à écrire *pristinis*. Inversement, on peut regretter de voir effacer du texte les mots *laetus et alacer* (I, 3) : ils reprennent un *alacer* précédent, et la proximité de *lacrimoso vultu* les condamne d'autant moins que cette alliance de mots, « conforme aux habitudes de style recherché d'Apulée » (cf. II, 5 et la note), répond peut-être en outre à la même intention que le *pavore et gaudio* du chap. VII, 1... à moins qu'on ne veuille expliquer le *lacrimoso vultu* par la septuple purification que Lucius vient de demander à l'eau de mer !

L'impression est correcte; dans l'apparat critique du chap. XX, 5, il faut lire : *deae penetrali F, φ*.

P. WUILLEUMIER.

**Pierre Médan**, *La latinité d'Apulée dans les « Métamorphoses »*. Nouvelle édition revue. Paris, Hachette, 1926; 1 vol. in 8° de 342 pages.

Dans l'année qui suit la soutenance de sa thèse, M. Médan en fait paraître une 2ᵉ édition, qui doit corriger la 1ʳᵉ. La bibliographie s'accroît de quelques titres ; la morphologie s'enrichit de trois paragraphes, dont deux — sur les verbes actifs et déponents — aux dépens de la syntaxe, qui en perd encore deux autres au titre de l'infinitif ; l'étude de la prose métrique est renvoyée à un développement ultérieur. Bref, l'ouvrage subit quelques rectifications de détail, qui le rendent sans doute plus minutieux, mais qui ne l'élèvent pas davantage au dessus des nomenclatures arides. L'index nouveau ne pourrait en faciliter le maniement que s'il avait plus d'étendue.

P. WUILLEUMIER.

**Walter Scott**, *Hermetica*, volume III; *Notes on the Latin Asclepius and the Hermetic Excerpts of Stobæus*. Oxford, Clarendon Press, 1926; 623 pages in-8°.

M. W. Scott a été enlevé à la science avant d'avoir pu terminer la publication de son grand ouvrage. Il commençait à corriger les épreuves de ce troisième tome quand la mort l'a frappé M. A.-S. Ferguson, avec l'aide de MM. Griffith et Dixon, a achevé la surveillance de l'impression.

Ce volume est le meilleur des trois ; ceux-mêmes qui avaient cru devoir faire d'assez sérieuses réserves sur les procédés trop souvent arbitraires que M. Scott a employés pour établir le texte des livres hermétiques[1] en reconnaîtront bien volontiers le mérite. L'*Asclepius* et les *Extraits* de Stobée, qui sont ici commentés, avaient particulièrement attiré l'attention de l'auteur ; il a étudié à fond l'*Asclepius*. Il en a un peu moins bouleversé la tradition manuscrite qu'il ne l'a fait pour d'autres traités, quoiqu'il fût facile, en prenant seulement les quatre ou cinq premières pages, de noter plus d'une correction ou transposition superflue. Mais il faut surtout le louer d'avoir mis à la disposition du lecteur tous les secours qui peuvent aider à pénétrer dans l'intelligence des écrits hermétiques. Il a multiplié les rapprochements avec la philosophie grecque (platonisme, aristotélisme, stoïcisme), en ne se bornant pas à donner des renvois, mais en citant *in extenso*, en traduisant et interprétant ses citations. Il a recherché les relations possibles avec les cultes ou les rites égyptiens. Je mentionnerai, par exemple, dans les notes relatives à l'*Asclepius*, celles qui concernent les οὐσιάρχαι, ou la grande prédiction sur les malheurs de l'Égypte, ou la prière finale (comparée au *papyrus Mimaut* d'après la collation de M. Eitrem) ; parmi celles qui visent les *Extraits*, l'étude sur les *Décans*, ou le commentaire de la Κόρη Κόσμου. Ce sont autant de dissertations pleines de substance et instructives. Le premier volume de M. Scott compliquera autant qu'il aidera la tâche d'un nouvel éditeur d'Hermès ; mais ses deux volumes de commentaires, surtout le tome III, seront indispensables non pas seulement à ceux qui s'intéressent à l'hermétisme, mais à tous les historiens des idées religieuses dans l'Antiquité et du christianisme primitif.

A. PUECH.

**Léon Homo**, *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* (collection Henri Berr). Paris, La Renaissance du livre, 1925 ; 1 vol. in 8° de XIII-439 pages, avec cartes et plans.

Cet ouvrage, méthodiquement conçu et vigoureusement pensé, comprend trois livres. Après une introduction sur les sources, le livre I (« Peuples et cités de l'Italie primitive ») évoque successivement les origines et les plus anciens envahisseurs, le Latium préhistorique et les débuts de Rome, l'Empire étrusque. Dans le livre II (« L'heure de Rome et la première unité italienne »), sont étudiés, d'abord, ce que l'auteur appelle le Moyen-Age romain (Ve - IVe siècles) ; puis, le recul de l'Étrurie, le déclin de l'hellénisme et les invasions gauloises ; ensuite, les guerres de l'indépendance italienne ; en quatrième lieu,

1. Cf. *Revue*, t. XXVII, 1925, p. 168 et 353.

l'aventure de Pyrrhus et la conquête de la Grande-Grèce; enfin, l'organisation de l'Italie par Rome. Le livre III, intitulé « La genèse de l'impérialisme romain », a pour thèmes : « De l'unité italienne au programme méditerranéen (ch. I), « Rome et Carthage » (ch. II), « A la conquête du monde; Orient et Occident » (ch. III), « Politique d'annexion et politique de protectorat ».

Sur sa route, M. Léon Homo rencontre nombre de problèmes qu'il s'efforce de résoudre avec un remarquable esprit de pénétration et de mesure. Nous ne pouvons songer à les reprendre avec lui. Indiquons du moins les principaux.

Celui qui se présente d'abord est le plus ancien en date. Dès le XVIII$^{e}$ siècle, il était traité avec éclat par Louis de Beaufort, dans sa fameuse *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine* (1738). Que vaut la tradition constituée par l'école annalistique, depuis Q. Fabius Pictor jusqu'à Tite-Live ? Mommsen en conservait encore quelque chose. Avec Ettore Pais, nous arrivons au nihilisme total. Gaetano De Sanctis prend une attitude intermédiaire, destinée à garder tout ce qui, « sans excès déplacé de crédulité » (p. 7), mérite d'être sauvé du naufrage. M. Homo incline aussi dans le sens de la « critique tempérée » contre l'hypercritique destructive.

Mais s'il accueille certains éléments de reconstruction, c'est pour ajouter aussitôt que « l'annalistique romaine nous les a transmis en les noyant dans un amalgame confus et bariolé de légendes, de falsifications, de déformations ou d'erreurs » (p. 27). Dans ces conditions, le tableau du plus vieux passé de l'Italie doit être demandé, moins aux textes littéraires, manipulés à l'envi par six générations d'annalistes, qu'aux sciences auxiliaires de l'histoire, anthropologie et palethnologie, toponymie et linguistique, archéologie surtout : « La découverte de la nécropole de la Voie Sacrée en 1902-1903, les fouilles du Palatin en 1907 nous ont mis en présence d'une Rome préromuléenne jusque-là insoupçonnée; les nécropoles protohistoriques du Quirinal et de l'Esquilin explorées depuis 1877, l'exhumation de la pierre noire et du cippe archaïque du Forum en 1899 ont apporté d'heureuses précisions sur le synécisme des Tarquins » (p. 28-29).

Toutefois, il faut bien l'avouer, « l'archéologie ne saurait à elle seule remplacer la tradition historique défaillante » (p. 29). Ces vestiges précieux, qui sortent du sol, n'ont pas d'état civil. Ils sont expressifs, mais anonymes. A qui les attribuer ? Comment les dater ? Dès qu'on prétend retrouver leur sens initial, le désaccord éclate entre les interprètes. Et alors, juste retour des choses d'ici-bas, les tâtonnements deviennent moins pénibles si, d'aventure, cette pauvre annalistique, à qui l'on reproche tant de méfaits, éclaire, par quelque texte, l'angoissante obscurité des monuments.

Du problème annalistique nous passons au problème étrusque.

Pays d'origine des Tyrsènes, date de leur migration, nature de leur langue, M. Homo, sur ces trois points, établit un solide bilan des controverses. La version de la provenance orientale et maritime lui semble celle qui rend le mieux compte des faits (p. 68-69). Pour ce qui est de la chronologie, — chronologie courte, d'élaboration artificielle et récente, chronologie longue, ou traditionnelle, — il se prononce en faveur de cette dernière : « Les Étrusques sont arrivés en Italie à la fin du XI[e] siècle, ou, au plus tard, dans les premières années du X[e] » (p. 71). Quant à leur langue, on peut tenir pour acquis aujourd'hui qu'elle n'est pas indo-européenne (p. 72). Toutes les discussions relatives au monde étrusque forment un des meilleurs ensembles de l'ouvrage[1].

Nous entrons maintenant dans une zone brûlante. Quand la seconde guerre punique, faisant cesser, entre les deux bassins de la Méditerranée, un isolement relatif (p. 299), eut mêlé, comme l'observe Polybe, les affaires de l'Italie et de l'Afrique à celles de l'Asie et de la Grèce, « y a-t-il eu un impérialisme romain ? » (p. 301). Gros sujet de litige. L'opinion de M. Homo ne me paraît pas négligeable : « Que Rome n'ait pas visé, dès la fin du III[e] siècle, à la conquête systématique du monde, que, même au lendemain de la défaite de Carthage en 201, le gouvernement romain n'ait voulu ni d'une politique de conquêtes, ni d'une politique d'annexion, aucun doute ; que le souci de la défensive ait toujours été au premier plan de ses préoccupations, d'accord : mais il n'en reste pas moins que, par la voie d'un enchaînement logique, l'unification de l'Italie a entraîné Rome à la conception d'un programme méditerranéen toujours plus large et que, le système de la guerre préventive aidant, ce programme devait avoir comme conséquence nécessaire, à échéance plus ou moins lointaine, la soumission du monde méditerranéen tout entier » (p. 308).

Il y a donc eu, et de bonne heure, un impérialisme romain. Par malheur, il n'a pas su choisir sa véritable voie : « En 200, au lendemain de la catastrophe carthaginoise, l'avenir réel de Rome était en Occident ; Carthage hors de cause, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique occidentale, pays neufs et de possibilités économiques illimitées, s'ouvraient largement à son influence... Dans ces vastes régions, à population généralement peu dense, le paysan d'Italie pouvait trouver le débouché qui lui était nécessaire et transplanter, au delà des mers, avec la langue latine, la nationalité et le patriotisme romains » (p. 417-418). Mais l'Orient, « cet Eldorado à la brillante civilisation et aux richesses infinies, cette terre des triomphes faciles et des butins

1. P. 119, n. 2 : est-ce décidément à l'alphabet chalcidien que fut emprunté l'alphabet latin ? La thèse de Bréal, suivant laquelle l'alphabet latin dérive de l'alphabet étrusque, a été reprise, indépendamment de Hammarström, par Albert Grenier (cf. *Revue*, 1925, p. 271).

prestigieux», éblouit et aveugla les vainqueurs, «erreur fatale que Rome ne pourra jamais réparer et dont elle finira par mourir» (p. 419).

Lisez en entier la conclusion de M. Homo. Le jugement qu'il porte est une juste et large vue d'historien.

GEORGES RADET.

**M. Rostovtzeff,** *The social and economic History of the Roman Empire.* Oxford, The Clarendon Press, 1926; 1 vol. in-8° de xxv-695 pages, avec LX planches. Prix : 45 s.

L'auteur de ce livre ne s'est pas proposé d'ajouter une nouvelle histoire générale de l'Empire romain à celles qui existent déjà. Il estime à bon droit que nous possédons d'excellents ouvrages où, pour les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, sont étudiés à souhait la politique extérieure des princes, les transformations constitutionnelles, le système administratif, l'organisation de l'armée, la vie provinciale et municipale. Son but a donc été d'écrire une monographie d'ensemble sur l'évolution sociale et économique, d'en retracer les phases successives, d'en caractériser les linéaments principaux. Fidèle à sa méthode de prédilection, consistant à rapprocher, dans une intimité féconde, les textes littéraires et les matériaux archéologiques, Michel Rostovtzeff a réparti, en regard de son exposé, soixante belles planches, représentant environ cent quatre-vingts sujets divers, choisis avec une intelligence expressive et dont plusieurs offrent en outre l'intérêt d'être inédits.

Ces deux branches du savoir, archéologie et littérature, lui sont également familières. Sources anciennes et recherches de l'érudition moderne, documents philologiques, juridiques ou épigraphiques, monuments figurés, papyrus, il a tout vu, tout lu, tout scruté, dans les domaines les plus différents, qu'il s'agisse d'agriculture et d'industrie ou de monnaies et de peintures murales. Son information tient du prodige; mais ce qu'il y a chez lui de plus extraordinaire, c'est que, bien loin d'être écrasé par la masse énorme des faits qu'il analyse avec un soin minutieux, ce puissant esprit s'élève, d'un essor merveilleusement souple, aux vues les plus larges, aux grandes synthèses évocatrices, aux éternels problèmes qui régissent les destinées des nations.

Celui devant lequel il nous place aujourd'hui est de toute première importance. A n'envisager que sa date, il concerne un passé disparu depuis une quinzaine de siècles; mais, par les singulières analogies qu'il présente avec des phénomènes dont nous sommes actuellement témoins, il nous aide à mieux comprendre la réalité contemporaine et, en cherchant à définir le malheur des âges révolus, c'est sur notre propre sort qu'il nous invite à réfléchir. Combien de dramaturges a

tentés la catastrophe que fut la mort de César ? Les historiens ne prêtent pas une attention moindre à cet autre désastre, non plus individuel, mais universel, que fut la ruine de la civilisation antique. Parmi ceux qui en ont récemment étudié les causes, figurent Beloch, Kornemann, Ferrero, Heitland, Seeck, Tenney Frank, Vassiliev, Spengler, dont Rostovtzeff discute les opinions (p. 480-486 et 630-631), et Gaetano De Sanctis, qui discute à son tour celles de Michel Rostovtzeff[1].

Rostovtzeff, en douze chapitres, décrit les conditions et les phases de l'émouvant cataclysme. Mais ces douze tableaux se ramènent à une tragédie en trois actes, avec exposition, nœud et dénouement. Dès l'époque des Césars et des Flaviens, la révolution se prépare. C'était le légionnaire romain qui avait fondé la domination du Peuple-roi et de qui dépendait la souveraineté de la Ville éternelle. Mais Auguste d'abord, Vespasien ensuite cessent de recruter l'armée parmi les Italiens. Les Italiens sont exonérés du service militaire. Mortel privilège ! Du jour où ils en jouissent, le régime qui faisait d'eux les maîtres du monde porte en lui le germe fatal de l'anéantissement.

Avec Septime Sévère s'accomplit le pas décisif. Africain à peine latinisé, commandant à des troupes aussi mal latinisées que lui-même, il donne pour unique base au pouvoir souverain les troupes semi-barbares auxquelles il doit l'Empire. Le Sénat, qui à défaut de rôle politique, conservait du moins un haut prestige comme représentant des classes cultivées, perd toute espèce d'influence. Plus rien qui rappelle le principat d'Auguste. Le gouvernement devient un militarisme grossier, à forme provinciale, sans contrepoids italien, et cette radicale immolation de l'élément civil à l'élément militaire s'achève avec Caracalla.

La monarchie militaire a pour conséquence l'anarchie militaire. Ici, nous retrouvons le thème cher à Rostovtzeff : « Le gros de l'armée fut composé de paysans et surtout de paysans des provinces les moins romanisées ou hellénisées[2]. » Il n'y a plus de recrutement citadin. Tout est maintenant à pied d'œuvre pour que la civilisation classique sombre au gouffre barbare. « L'armée combattait les classes privilégiées. Son but était le nivellement, nivellement politique, social, économique et intellectuel[3]. » On nivela si bien que la Barbarie larvée de l'intérieur, dans cet Empire qui n'avait plus de romain que le nom, ouvrit de toutes parts les voies à la Barbarie massive des frontières, et ce fut la dislocation totale d'un monde que, depuis Septime Sévère, les orgueilleux fils de la Louve ne dirigeaient plus.

En terminant son livre, l'auteur a bien raison d'estimer que la façon

1. *Rivista di Filologia*, t. IV, 1926, p. 537-554.
2. *Musée belge*, t. XXVII, 1923, p. 239.
3. *Ibid.*, p. 238.

dont finit la civilisation gréco-romaine contient une leçon et un avertissement pour nous. Quand notre pensée, à nous historiens épris de l'humanité antique, se détache du sombre crépuscule de la décadence latine pour examiner ce qui se passe sous nos yeux, que découvre-t-elle ? Les mêmes sujets d'inquiétude dont on vient de nous tracer le tableau, et quelques-uns en plus : nivellement par en bas ; l'élite sacrifiée au nombre ; la bourgeoisie, où se recrutaient les meilleurs cadres de la vie sociale, écrasée entre la ploutocratie et le prolétariat, deux forces contraires, mais dont l'une finance et commandite volontiers la dictature de l'autre ; triomphe du matérialisme utilitaire rejetant aux vieilles lunes toute aspiration intellectuelle désintéressée ; bouleversement du droit civil ; désertion des campagnes et dépopulation ; appel inévitable à la main-d'œuvre étrangère... La France d'aujourd'hui est aussi loin, je ne dis pas de la France de Sully ou de Richelieu, mais simplement de celle de Guizot et du roi citoyen que la Rome de Théodose l'était de la Rome de Cincinnatus. Souhaitons que la Barbarie larvée, à laquelle se prêtent nos personnages consulaires, en vertu d'une politique sans profit pour la multitude, comme le note si bien Rostovtzeff (p. 553), mais destructive de toute culture supérieure, n'aboutisse pas, elle aussi, à la Barbarie massive qui submergea la gloire de l'Empire romain.

Georges RADET.

J. **Hammer**, *Prolegomena to an edition of the Panegyricus Messalae : The military and political career of M. Valerius Messala Corvinus.* New-York, Columbia University Press, 1925 ; 1 vol. in-8° de 100 pages.

Comment un homme que sa naissance, ses talents, ses goûts ou son ambition empêchent de vivre à l'écart de la politique peut-il traverser une période révolutionnaire sans accident fâcheux pour sa vie ni pour son honneur ? Le problème est difficile, et on compte, dans l'histoire, les personnages qui en ont fourni par leur vie une solution convenable. M. Valerius Messala est-il de ce nombre ? Né au moment de la conjuration de Catilina, il grandit au milieu des suprêmes convulsions de la République, et il avait vingt ans quand César fut assassiné. Il prit le parti de Brutus et de Cassius, ne profita pas de l'amnistie que lui offrit Octave, et combattit à Philippes ; après la défaite, se dérobant aux instances de ses amis qui lui offraient le commandement de l'armée vaincue, il passa dans le camp d'Antoine. Mais il laissa bientôt Antoine pour s'attacher à son rival Octave ; en 31, il était consul avec celui qui allait être vainqueur à Actium. Après des campagnes en Orient et en Aquitaine, il fut *curator viarum* (ou seulement *viae Latinae* ?) ;

préfet de la Ville pendant six jours, et enfin *curator aquarum* jusqu'à sa mort, charge qui lui laissait le loisir de se consacrer aux lettres. Pour M. Hammer, cette vie est exemplaire ; il en interprète toutes les vicissitudes dans le sens le plus favorable ; on serait parfois tenté de dire que l'heureux ami d'Auguste, après avoir inspiré de son vivant ce poème, d'ailleurs médiocre, du *Corpus Tibullianum* qui s'intitule « Panégyrique de Messala », a rencontré, vingt siècles après sa mort, un second panégyriste. S'il refuse de profiter de l'amnistie qui lui est offerte, c'est par loyauté (p. 89) : pourtant, M. Hammer avait accordé précédemment (p. 18) qu'il doutait de la sincérité des triumvirs. Sa conduite après Philippes paraît à M. Hammer inspirée par le bon sens, toute résistance des républicains étant dès lors inutile. Et si, après avoir rejoint Antoine, il le quitte pour Octave, c'est parce qu'il a reconnu qu'Antoine n'était pas digne de sa confiance. On pourrait expliquer tout cela, et plus vraisemblablement, par une docilité excessive aux suggestions de l'opportunisme.

M. Hammer fait encore à Messala un singulier mérite de n'avoir pas fait assassiner Octave quand, vaincu par Sextus Pompée, il se réfugia dans son camp. Messala était alors un des lieutenants d'Octave ; il avait lié sa fortune à la sienne après avoir trahi successivement les républicains et Antoine ; faut-il lui savoir tant de gré de n'avoir pas ajouté un crime à ses trahisons ? Crime non seulement odieux, mais plein de périls pour son auteur, car il l'aurait livré aux vengeances de ses amis d'hier et d'avant-hier. Le passage d'Appien (*B. C.*, V, 113) dont M. Hammer s'autorise pour louer ici la « vertu » de son héros est évidemment inspiré par quelque historien du temps d'Auguste ami ou courtisan de Messala.

Lorsque Auguste, en 26, institua la *praefectura Urbis*, il songea, pour inaugurer cette importante fonction, à Valerius Messala. Tacite nous dit qu'il fut relevé, *quasi nescius exercendi*. Eusèbe dit qu'il démissionna, *incivilem potestatem esse contestans*. Comment M. Hammer interprète-t-il les faits ? Messala aurait accepté pour montrer à Auguste son loyalisme ; puis, il aurait démissionné, pour montrer ce qu'il pensait d'une institution dictatoriale et qui blessait son vieux libéralisme républicain (p. 86). M. Hammer fait dire à Eusèbe que Messala jugeait les pouvoirs du préfet « inconstitutionnels » : mais *incivilem* signifie « brutal » ; le témoignage d'Eusèbe rejoint, en somme, celui de Tacite : Messala n'avait pas la poigne nécessaire. C'est ce que dit, en termes plus choisis, Émile Jacob, dans son édition des *Annales*, quand il commente : « Sans doute, l'exercice de cette autorité demandait une rigueur qui répugnait au caractère de Messala. » On est surpris que M. Hammer cite cette phrase à l'appui de l'assertion suivante : *to execute the office under existing conditions would mean... act wich would throw doubt on the integrity of his character*. On regrette

d'autant plus de voir le commentaire de Jacob cité à contresens qu'il est, avec Desjardins (*Géographie de la Gaule romaine*) le seul auteur ou éditeur français que mentionne M. Hammer. On s'attendait tout au moins de trouver dans son étude quelque référence aux travaux considérables de Cartault. M. Hammer présente sa monographie comme « la première partie d'une édition complète du *Panégyrique de Messala* » : il est à souhaiter que l'édition annoncée ne néglige pas ce que l'étude du *Corpus Tibullianum* doit, depuis Cartault jusqu'à M. l'abbé Pichard, à la philologie française.

L.-A. CONSTANS.

**Paul Couissin,** *Les Armes romaines : Essai sur l'origine et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain*. Paris, Champion, 1926 ; 1 vol. in-8°, 552 p., 191 fig. et 6 pl. (35 fr.).

Le sous-titre précise et délimite bien le sujet du livre. M. Couissin laisse de côté l'armement des auxiliaires et des corps de troupe équipés à la mode barbare ; il ne s'occupe point des machines ; il ne traite ni des enseignes, ni des instruments de musique, ni des décorations, ni de la tactique, ni de la poliorcétique, ni de l'organisation militaire. La lance, le javelot, l'épée, le poignard, le bouclier, le casque, la cuirasse, les jambières, telles sont ses têtes de chapitre et comme il s'agit de l'évolution de ces armes, on voit revenir ces titres dans chacune des six grandes périodes que distingue l'auteur : 1) des origines à Servius Tullius ; 2) de Servius Tullius à Camille ; 3) de Camille à Marius ; 4) Marius, César, Auguste ; 5) d'Auguste à Alexandre Sévère ; 6) de Maximin à la chute de Rome.

Les origines, on le voit, sont très largement représentées, car elles occupent à peu près les trois premières périodes ; en tout cas, les deux premières. L'archéologie, certes, permet ce développement ; car elle a fourni, à Rome même, un certain nombre d'armes ou de fragments d'armes intéressants qui permettent de remonter jusqu'à l'âge de pierre. M. Couissin s'en tient sagement aux débuts de l'État romain, au premier âge du fer et montre aisément que l'armement des anciens Romains, avant comme après Servius Tullius, ne différait point de celui des Étrusques, c'est-à-dire qu'il se composait d'un mélange d'armes indigènes, égéennes, puis helléniques. La planche I dans laquelle il nous présente des types de guerriers romains du VIIIe au IVe siècle étonnera peut-être les directeurs de théâtres, mais recueillera certainement toute l'approbation des spécialistes. M. Couissin trouve même à propos de l'origine du *pilum* quelques textes à l'appui de l'archéologie. Tite-Live attribue le *pilum* aux Romains dès l'année 494 et aux Étrusques, en 484. Denys d'Halicarnasse et Plutarque confirment ce renseignement « Jusqu'à ce qu'on

ait trouvé de bonnes raisons de considérer ces textes comme dépourvus d'autorité », dit-il (p. 130), « nous restons en droit de faire état des indications qu'ils contiennent. » Sans doute, un tel principe est-il juste, en général. Je ne saurais, par aucune bonne raison, administrer la preuve du contraire. Et cependant, ma confiance reste bien timide dans l'exactitude de la couleur historique chez Tite-Live, voire chez Plutarque et même chez Denys. Ce qui me semble le plus admirable, c'est justement que la trouvaille d'un très long fer de javelot, prototype vraisemblable du *pilum*, dans une tombe étrusque du v[e] siècle, vienne justifier à la fois Tite-Live et M. Couissin. Je m'obstinerais cependant à marquer d'un gros point d'interrogation une phrase telle que celle-ci : « Il semble donc qu'on puisse reconnaître dans ce fer le reste, non certes du *pilum* classique, non plus du *verutum* servien, mais de l'arme intermédiaire, déjà nommée *pilum*, que les Romains employaient dès 494 et les Étrusques dès 484 et, dans cette broche de fer, je reconnais l'ὀβελίσκον à la pointe duquel, en 477, les Romains virent briller un feu magique. » Après tout, le mot *pilum* est un vieux mot italique; le javelot à longue tige de fer est une vieille chose italique; l'origine du *pilum* remonte donc très haut. Quant à la distinguer du *verutum* ou autre arme similaire et à fixer nettement la date à laquelle il entre dans l'armement réglementaire romain, je m'y récuse, même malgré Tite-Live, Plutarque et Denys.

A partir des guerres puniques, cet excès, pourrait-on dire, de netteté et de précision dans l'interprétation des textes et des documents devient une éminente qualité qui se retrouve à toutes les pages du livre de M. Couissin. La plupart des questions qu'il étudie avaient déjà été examinées. S'il aboutit, sur la plupart d'entre elles, à des conclusions originales, il le doit à l'ampleur de son enquête, étendue pour la première fois à l'ensemble des monuments et des documents concernant les armes; il le doit aussi à la scrupuleuse attention de ses examens. Le livre est un excellent exemple de méthode. Il montre tout ce que renferment encore d'inédit, pour qui sait voir les détails, des monuments déjà souvent reproduits, et même des textes fréquemment discutés. Il montre qu'en archéologie, la nouveauté et même les idées générales ne peuvent plus sortir, en dehors des fouilles, que d'observations minutieuses et de rapprochements fournis par une documentation extrêmement large.

Non moins qu'à la sûreté de l'information, la nouveauté de cette étude est due à l'idée d'une évolution de l'armement romain. On s'étonne presque d'avoir à constater que, le premier, M. Couissin nous montre clairement que l'armement romain s'est constamment transformé et quelles en ont été, aux différentes époques, les types successifs. L'équipement des soldats de César n'était pas celui des soldats de la colonne Trajane. Toutes les figures des ouvrages classi-

ques et même les reconstitutions de la plupart des Musees sont ainsi à réformer. La cuirasse articulée qui passe pour le type même de la cuirasse romaine ne date que du second siècle de notre ère. Sous la République et au Ier siècle, les soldats romains portaient la cotte de maille. Des guerres puniques à Auguste, ils étaient brillamment empanachés. Le grand bouclier ovale de type italo-celtique a duré jusqu'à la fin de la République; le bouclier rectangulaire cintré apparaît pour la première fois sur l'arc d'Orange.

Si des monuments figurés tels que l'autel d'Ahenobarbus servent à dater l'armement, les représentations d'armes vont à leur tour, grâce aux classements chronologiques de M. Couissin, pouvoir fournir une date à bien des monuments de sculpture et d'architecture. Elles permettront même de juger du style de ces monuments. Les armes offensives et défensives qui figurent dans telle ou telle frise sont-elles spécifiquement romaines ou ne reproduisent-elles que des types de convention d'origine hellénistique? M. Couissin lui-même s'est déjà engagé dans cette voie dans plusieurs articles très remarqués de la *Revue archéologique*. Il fera certainement école et son travail sera fécond.

Est-ce à dire cependant que, dans un ensemble aussi vaste, il ne reste pas quelques lacunes ou quelques points discutables? Je regrette par exemple de n'avoir connu que trop tard pour le signaler à M. Couissin, un casque de l'époque constantinienne en argent, particulièrement remarquable, puisqu'il porte la marque d'un corps de troupe, les *equites Stablesiani*. Ce casque, trouvé en Hollande, a été publié dans la *Prähistorische Zeitschrift* de 1911; une question de M. Besnier m'a mis récemment sur sa piste; on en trouvera une brève description dans le dernier numéro de cette revue[1]. Je voudrais aussi demander à M. Couissin de revoir de près la stèle strasbourgeoise dite de *Lepontius* (fig. 189, p. 107; cf. Espérandieu, VII, 5476). Il y reconnaît le type d'un cavalier du IVe siècle. Cette date est impossible; car la pierre provient du mur d'enceinte romain de Strasbourg qui date au plus tard du début de ce siècle et plutôt de la fin du IIIe. La stèle est donc certainement antérieure au milieu du IIIe siècle. On la rapproche généralement d'une inscription mentionnant une *Ala Petriana Trevirorum* qui a tenu garnison à Strasbourg sous Auguste et de tombes militaires de la même époque contenant des armes assez semblables au fer de lance énorme figuré sur la stèle. La stèle représenterait ainsi un auxiliaire trévire du début de notre ère. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais qui paraît assez solidement fondée. La confusion, avec un régulier romain du IVe siècle, s'explique; car, à cette époque, montre très bien M. Couissin, l'armée cesse d'être romaine

1. *REA.*, juillet-septembre 1926, p. 256.

pour devenir barbare. Si quelque jour, comme il est à souhaiter, M. Couissin traite de l'armement des auxiliaires barbares, il pourra, je crois bien, retrouver la stèle de Lepontius.

L'histoire des armes représente dans l'histoire de Rome un élément dont M. Couissin montre bien l'importance. Je n'ai voulu insister ici que sur la valeur archéologique et non sur l'intérêt historique du livre. Extrêmement riche de faits et d'aperçus, ce travail, de tout point remarquable, est certainement appelé à devenir classique.

A. GRENIER.

*Scoala Romànà din Roma. Ephemeris Dacoromana, Annuario della Scuola romena di Roma.* Rome, Libreria di Scienze e Lettere, III, 1925; 1 vol. in-4° de 406 pages.

L'École roumaine de Rome, en même temps qu'elle annonce la prochaine publication d'une *Bibliothèque*, sur le modèle de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fait paraître, avec le millésime de 1925, le tome 1er d'une nouvelle collection, *Diplomatarium Italicum*, et le IIIe de l'*Ephemeris Dacoromana*. Le *Diplomatarium* est consacré à l'histoire moderne : il reproduit et commente des documents tirés des archives italiennes et relatifs aux pays danubiens et balkaniques. L'*Ephemeris* a pour domaine particulier l'archéologie ancienne et médiévale, sans exclure cependant tout à fait les travaux relatifs aux époques plus récentes. Le tome III renferme encore (p. 110-128) une étude de Mme Virginia Vasiliu sur Constantin Brancovan et le catholicisme à la fin du XVIIe siècle, d'après les Archives Vaticanes. Mais les quatre autres mémoires du volume sont purement archéologiques ; un seul, par M. Al. Busuioceanu, sur Pietro Cavallini et la peinture romaine aux XIIIe et XIVe siècles (p. 259-406 et 57 fig.) se rapporte au Moyen-Age ; les trois autres traitent de questions intéressant l'Antiquité.

Mme Ecaterina Dunareanu-Vulpe étudie l'expansion des civilisations italiques vers l'Orient danubien au premier âge du fer (p. 58-109, avec 43 fig. et une carte). Elle montre comment, jusqu'à quels points précis, entre quelles limites chronologiques se sont répandus, le long des grandes voies naturelles, qui sont aussi celles que suivront plus tard les routes romaines, les produits de l'industrie de Bologne et d'Este, situles, casques et vases. Les traditions relatives au voyage des Argonautes, au pays des Hyperboréens, au rôle d'intermédiaires joué par les Vénètes et les Sigynnes d'Hérodote nous prouvent qu'à l'époque classique le souvenir de ces anciennes relations ne s'était pas complètement perdu.

M. G. Florescu fait la monographie d'Ariccia (p. 1-57, avec 32 fig. et un plan). Il expose l'histoire de la ville et décrit en détail sa topo-

graphie : emplacement des trois enceintes d'époques successives, dont il reste d'importants vestiges, tracé des rues, édifices (viaduc, temple, thermes, villas), monuments funéraires. Première station de la *Via Appia* au départ de Rome, Ariccia atteignit son maximum d'expansion sous le règne d'Auguste, débordant même au delà de sa troisième enceinte ; elle fut ensuite éclipsée par Albano.

M. Radu Vulpe a entrepris sur l'onomastique illyrienne des recherches analogues à celles de M. G. Mateescu sur l'onomastique thrace (cf. *Ephem. Dacoromana*, I, 1923, p. 57-290 : *I Traci nell' epigrafia di Roma*). Sa longue dissertation (p. 129-259 et une carte) nous montre, d'après les inscriptions, quelle place tenaient les Illyriens dans l'Italie impériale romaine : 750 textes épigraphiques, dont 350 de Rome même, les concernent. M. Vulpe nous dit de quelles parties de l'Illyricum venaient les différents personnages dont il a relevé les noms, quelles professions ils exerçaient (presque tous étaient soldats, principalement dans les cohortes prétoriennes, ou esclaves, très peu artisans ou commerçants), comment ils se répartissaient topographiquement dans la péninsule : ils formaient quatre groupes principaux, le plus important à Rome et aux environs, deux autres en Campanie et en Vénétie, un dernier, moins nombreux, en Cisalpine ; en somme, on les rencontre surtout dans les grands centres de garnison des prétoriens ou des flottes, Rome, Misène, Ravenne, tandis qu'à l'époque primitive les populations illyriennes venues s'établir en Italie s'étaient fixées tout naturellement sur le versant adriatique de l'Apennin et dans l'extrémité sud-est de la péninsule.

Tous ces mémoires, écrits en italien, sont solidement documentés ; ils font grand honneur à l'École roumaine de Rome et à son actif directeur, M. Vasile Parvan.

MAURICE BESNIER.

**Frederik Poulsen,** *Greek and Roman Portraits in English Country Houses.* Oxford, Clarendon Press, 1923 ; 1 vol. in-4° de 112 pages avec 57 figures dans le texte et 112 hors texte.

M. F. Poulsen, qui se recommandait déjà à nous par d'excellentes études iconographiques, présente dans ce beau livre, « printed in England », donc impeccable d'aspect, le résultat d'une première enquête à travers les collections antiques de quelques « country houses ». Michaelis les avait déjà visitées, pour la plupart, quarante ans plus tôt ; mais on sait combien ses *Ancient Marbles in Great Britain*, qui ne furent jamais d'une utilité très grande, sont devenus désuets. On devra donc remercier M. Poulsen d'avoir repris l'œuvre dans un esprit nouveau : ce que nous avons sous les yeux, ce n'est plus un

catalogue insipide et laconique, mais un choix, d'ordinaire sûr[1], mis en valeur par de très belles gravures[2] qu'admireront même les purs archéologues et des notices agréables qui plairont même aux profanes.

Dans une première partie, consacrée à un rapide examen d'ensemble, M. Poulsen fait l'historique de chaque collection, en indique la valeur, signale et reproduit, le cas échéant, les œuvres intéressantes autres que les portraits, et surtout procède à l'élimination des faux et des œuvres suspectes, tâche où nous jugerions qu'il montre parfois une assurance quelque peu téméraire (voir p. ex., p 9, n[os] 150, 181, p. 13 « Julia Mammaea »), si nous ne faisions crédit à l'expérience éprouvée d'un directeur de la Ny-Carlsberg. Et cette première partie contient autre chose encore, dont nous lui savons un gré infini : Wilton House, Houghton Hall, Ince Blundell Hall, c'étaient pour nous jusqu'à ce jour des « étiquettes » ; et ce sont maintenant, grâce à M. Poulsen, des réalités ; il nous fait connaître et partager son émotion devant ces demeures seigneuriales, parures de la « country » anglaise, gloires de l'architecture moderne. Vraiment, M. Poulsen a été bien inspiré de « sortir de son sujet ».

La description, qui occupe la deuxième partie, est ordonnée chronologiquement en deux séries, — grecque (n[os] 1-20), romaine (n[os] 21-112), — que coupe nettement la diversité des caractères. La première, à vrai dire, ne comprend pas d'originaux (sauf peut-être le « Diadoque » n° 11 ?) ; mais les copies, assez fidèles, quoique parfois tardives, peuvent sans inconvénient remplacer les modèles dans l'ordre des temps. Elle s'ouvre avec un buste remarquable de *Thucydide*. Remarquable, sans plus ; et l'enthousiasme qu'il fait éprouver à M. Poulsen ne paraîtra pas sans doute uniquement excessif par l'expression (p. 28 : « In this countenance the new generation expresses... the disappointments which... became common to all good Athenians after the horrors of the Peloponnesian War, » etc.) Mais surtout on hésitera à suivre M. Poulsen, affirmant que c'est « le plus ancien portrait individuel de l'art grec », « certainement exécuté d'après un portrait authentique », et datant du commencement du IV[e] siècle « au plus tard ». L'œuvre est académique, évidemment idéalisée, et, justement par ce qu'elle veut exprimer d'intelligence sévère et hautaine, elle paraît façonnée, si l'on peut dire, moins d'après les traits de l'historien que d'après le caractère de son histoire ; c'est un ouvrage en quelque sorte « littéraire ». — Le joyau de cette série, ce n'est ni le médiocre

1. L'élimination ne semble pas toujours être assez sévère, témoin les n[os] 45, 58, que M. Poulsen juge lui-même « an unimportant portrait of a comonon place », « not specially important ».

2. Rares sont les reproductions médiocres ; telle une tête d'Hadrien, n° 59, dont M. Poulsen vante la beauté et l'expression, mais que nous ne pouvons admirer que de confiance. Nous savons, par M. Poulsen, quelles difficultés le photographe a parfois rencontrées pour mettre certaines œuvres en bon éclairage.

*Alexandre* colossal (n° 9), malgré son « extrême importance pour l'iconographie » du roi (seule statue de ce type, avec l'Alexandre Rondanini de Munich, qui ait conservé la tête), ni l'un de ces philosophes ou poètes, barbus et chevelus (n°s 4, 5, etc...), ou de ces Diadoques banalement nobles ou pathétiques, (n°s 11, 12, 13, etc...), malgré leur valeur archéologique, mais l'admirable portrait de *Platon* (n° 5), déjà connu par un article de M. Poulsen[1] et qu'il reproduit à nouveau : tête massive, d'une laideur expressive, si différente par son caractère individuel et son intensité de vie, du type « tedious and shallow » connu par le « Zénon » du Vatican et les répliques analogues.

D'un intérêt bien supérieur, sans contredit, à la série grecque est celle des portraits romains. D'abord, parce que, décrits dans l'ordre chronologique (questions fort délicates parfois, mais où M. Poulsen mérite toute confiance), ils illustrent en quelque sorte un aperçu d'ensemble de l'iconographie romaine entre les derniers temps de la République et le règne de Gallien : le lecteur y peut suivre le développement de la technique non moins que l'évolution des styles, à travers les premiers spécimens, déjà franchement originaux, ou non encore évadés de l'hellénisme ; puis, les œuvres de l'époque des Flaviens, où le réalisme triomphe ; puis, la splendide et si variée floraison de l'époque trajane ; puis, le retour partiel de l'académisme sous Hadrien ; enfin, malgré des œuvres de premier ordre, le dépérissement croissant d'un art, toujours soucieux d'observation sans doute, mais desséché et de plus en plus pauvre de moyens. Mais, plus encore qu'à l'archéologue ou à l'historien, c'est à « l'amateur éclairé » que plairont les portraits réunis ici par M. Poulsen pour la gloire de cette incomparable iconographie romaine qu'on ne placera jamais assez haut, de cet art original et sain qui, de longs siècles après l'art égyptien, fait renaître la vraie conception souvent méconnue par les Grecs, du portrait. Qu'on regarde, au hasard, fût-ce certains bustes médiocres du temps de Caracalla ou d'Élagabale, fût-ce les portraits banalement officiels des empereurs ou de leurs familles, et l'on observera toujours le souci de ne pas réserver la ressemblance au seul « masque », comme les Grecs, mais à la tête entière, crâne et nuque, attache et forme du cou, place et forme des oreilles, construction des « plans », — le soin de rendre complètement l' « individu », qu'il s'agisse d'une vieille femme revêche (n° 46), d'une bonne dame placide (n° 53), de telle autre « of rank, but without intelligence » (n° 72), d'une fillette boudeuse (n° 104), d'un bébé maladif (n° 31), etc... Et enfin, on n'hésitera pas à qualifier de chefs-d'œuvre quelques portraits, comme cette exquise *tête d'enfant* (n° 30) qu'eût signée Houdon, ou ce « *Barbare* » (n° 73) d'un type si étrange, d'expression ambiguë et trouble, bouche sensuelle

1. *Journ. Hell. Stud.*, XL, 1920, p. 190 sq., pl. VIII.

et mélancolique, regard voilé et dur, ou cette tête colossale de *Philippe* fils de *Philippe l'Arabe* (n° 107), d'une pureté, d'une simplicité de lignes, d'une acuité d'observation admirables...

Je termine par un vœu. M. Poulsen a la connaissance directe d'une immense quantité de portraits ; il en possède à fond la bibliographie ; il sait apprécier toutes les finesses du style et de l'expression ; il connaît toutes les minuties de la technique ; il est préservé par une longue expérience contre les supercheries qui déparent tant de collections publiques et privées. Qu'il nous donne donc, quelque jour prochain, le volume qui nous manque sur l'iconographie grecque et romaine[1].

F. COURBY.

**Herbert Edward Mierow**, *The Roman Provincial Governor as He appears in the Digest and Code of Justinian*. Colorado College Publications, Language Series, III, 1, 1926 ; in-8° de 54 pages.

Le travail de M. Mierow repose sur le dépouillement et le classement des textes du *Digeste* et du *Code* de Justinien relatifs aux fonctions et attributions des gouverneurs de province ; c'est un répertoire commode de références. Il nous montre quelle idée on se faisait des gouverneurs, de leurs droits et de leurs devoirs, à la fin de la période inaugurée par Dioclétien et caractérisée par la séparation des pouvoirs civil et militaire : représentants de l'empereur, ils étaient investis, dans les limites de leurs provinces, d'une autorité absolue ; les nombreuses constitutions qui frappaient de pénalités sévères leurs négligences ou leurs malversations prouvent qu'ils n'échappaient pas aux vices d'une époque de décadence et ne ressemblaient pas toujours au portrait idéal que le *Digeste* et le *Code* permettent de tracer. Le plan de M. Mierow pourrait être discuté. Après quelques paragraphes, très brefs, sur les questions générales (titres, insignes, etc.), il groupe ses textes sous deux rubriques : compétence administrative (travaux publics, finances, rapports avec les villes et les autres fonctionnaires, rapports avec l'Église), et compétence judiciaire. Il vaudrait mieux, semble-t-il, distinguer les questions générales (en y rattachant les rapports avec les villes et les autres fonctionnaires), les attributions de police, de finances (en y rattachant les travaux publics), de justice, et les rapports avec l'Église.

M. BESNIER.

1. Je ferai à l'auteur un reproche, touchant quelques portraits en pied, dont il signale attentivement les restaurations. On aimerait, quand la chose est possible, savoir son opinion sur la restauration authentique ou probable ; et il ne m'a pas semblé qu'il y ait jamais songé.

**Denys Gorce**, *La Lectio divina des origines du cénobitisme à saint Benoist et Cassiodore*; I. *Saint Jérome et la Lecture sacrée dans le milieu ascétique romain.* — *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IVe et Ve siècles.* — Wépion-sur-Meuse (Belgique) et Paris, A. Picard, 1925; 2 vol. in-8° de 398 et 293 pages.

Les deux ouvrages de M. Denys Gorce, docteur en médecine, sont deux thèses de doctorat ès lettres qu'il a soutenues avec succès à la Faculté de Poitiers. Toutes deux sont d'une conception fort originale, et particulièrement la grande thèse. Par *lectio divina*, — terme qu'il emprunte à la *Règle* de saint Benoist, — M. Gorce entend « la lecture spirituelle, et ce que nous appelons maintenant la théologie, avec cette différence, qu'en ces temps lointains, l'étude des Divines Écritures au moyen de la Tradition résumait toute la science sacrée » (p. 111). Il dit un peu plus loin que cette *lectio*, — le mot n'ayant point la signification restreinte que nous prêtons aujourd'hui au mot *lecture*, — « se résout en une étude approfondie du texte sacré ». Comment cette étude a été conduite, dans le monde ascétique romain, sous la direction de saint Jérôme, et surtout quelles sources de vie spirituelle Jérôme lui-même et ses disciples ont trouvées dans la méditation assidue des textes sacrés, c'est ce que M. Gorce a entrepris de rechercher, avec une connaissance très étendue de l'ancienne littérature chrétienne ainsi que des travaux modernes auxquels elle a donné lieu; c'est ce qu'il expose et explique avec un vif sentiment des traits les plus originaux du christianisme ancien, et beaucoup de finesse dans l'analyse. Son livre est d'un psychologue délicat autant que d'un bon historien. La figure centrale en est saint Jérôme, et la première partie, — *la conversion de saint Jérôme aux Lettres chrétiennes*, — est surtout biographique. L'intérêt plus général du sujet apparaît surtout dans la seconde partie : *saint Jérôme théoricien de la Lecture sacrée*, où, après un tableau très vivant du milieu ascétique romain qui comprend les quatre premiers chapitres, M. Gorce montre comment Jérôme y a pratiquement organisé la *lectio divina*; et comment, tout en la faisant tourner au profit de l'étude scientifique de la *Bible*, il a eu surtout pour souci d'en faire le principe où s'alimente et se vivifie toute la discipline ascétique. La troisième partie — *saint Jérôme et la science des secrets*, — est un examen très précis de l'usage que fait saint Jérôme de la méthode allégorique, mais nous ramène finalement aux mêmes conclusions.

Le IVe siècle est un siècle où l'on a beaucoup voyagé, où les communications entre les diverses provinces de l'Empire ont été incessantes et souvent beaucoup plus rapides que l'on n'est porté à se

l'imaginer. L'historien de la littérature chrétienne constate à chaque instant combien les relations intellectuelles étaient passionnément cultivées, et laissent voir dans les écrits des Pères la trace de leur efficacité. La seconde thèse de M. Gorce est donc aussi un sujet fort intelligemment choisi. L'auteur y étudie toutes les conditions des voyages au IVe siècle (*cursus publicus*; voyages entrepris par les particuliers; voies de terre et voies d'eau), ainsi que les institutions organisées pour les faciliter (hospitalité privée; *Xenodochia*), enfin, tout ce qui est relatif au port des lettres (importance de la correspondance; *tabellarii*, etc.) C'est tout un chapitre fort curieux de l'histoire de la vie chrétienne, en une époque d'activité très intense.

M. Gorce a écrit ses deux thèses *con amore*; aussi sont-elles intéressantes autant qu'instructives; malgré le grand nombre de petits faits qu'elles contiennent, elles se lisent avec un véritable agrément.

A. PUECH.

**Sister Mary Finbarr Barry**, *The vocabulary of the moral-ascetical works of St. Ambrose* (vol. X de la même collection), 1926; 287 pages in-8°.

Les substantifs, les adjectifs et les adverbes sont classés selon les suffixes de dérivation, les composés étant à part; les verbes sont classés selon les mots dont ils dérivent; dans chaque classe, les mots sont rangés en préclassiques, classiques, postclassiques, poétiques, ecclésiastiques; chaque mot est accompagné de références à saint Ambroise et aux autres auteurs qui l'ont employé. Des chapitres sont consacrés aux mots grecs, aux mots hébreux, aux mots cicéroniens, aux mots rares, à des remarques de sémantique. Dans le choix des mots saint Ambroise évite les innovations, est un puriste. — En somme, bon catalogue, sans prétention.

A. JURET.

**Rev. Fr. W. Aug. Dickinson**, *The use of the optative mood in the works of St. John Chrysostom* (vol. XI de : *The catholic University of America patristic Studies*. Brockland (D. C.), The catholic education Press, 1926; 180 pages in-8°.

Les résultats de cette étude sont les suivants : chez saint Jean Chrysostome, l'optatif se rencontre 6.025 fois, très souvent dans les emplois classiques d'optatif de souhait, de « potentiel » avec ἄν dans une principale, de potentiel sans ἄν dans une conditionnelle, de forme du passé dans une subordonnée finale ou autre dépendant d'une principale au passé; mais, de plus, en des emplois non classiques : 1° 2 fois, le futur de l'optatif marquant le souhait; 2° 3 fois, ce futur au sens potentiel; 3° souvent, au sens potentiel, l'optatif de tous les temps sans

ἄν dans une principale; 4° assez souvent, l'optatif avec ἐάν dans une conditionnelle; 5° souvent, l'optatif sans ἄν dans des subordonnées finales ou autres dépendant d'une principale au présent. Au lieu de comparer sur ces points la syntaxe de saint Jean Chrysostome à celle des écrivains de l'Empire ou à l'usage vulgaire attesté par les papyrus ou ailleurs, l'auteur se borne à noter la qualité classique ou non classique des divers emplois et tâche d'excuser ce qui lui paraît contraire à l'idéal classique.

A. JURET.

P. **Monceaux**, *Saint Martin*. Paris, Payot, 1926; 1 vol. in-12 de 292 pages.

Saint Martin est à l'ordre du jour. On a, dans cette *Revue*, étudié sa jeunesse (1910, p. 260-280), défendu sa personnalité épiscopale (1921, p. 245), scruté les sources de son histoire (1922, p. 37-47, 123-128, 229-235), poussé à fond l'analyse critique de sa vie et de son œuvre (1922, p. 306-312; 1923, p. 49-55, 139-143, 234-250). A son tour, comme M. Jullian, comme le P. Delehaye, et avec une largeur de compréhension tout autre que le paradoxal esprit de négation destructive du regretté Charles Babut, M. Paul Monceaux s'est vu tenter par ce beau sujet. N'y a-t-il pas une prédestination qui associe de nouveau la gloire du patron de Tours, « obscurcie peu à peu devant le rayonnement d'autres dévotions, d'autres pensées ou d'autres rêves » (p. 7) aux sentiments profonds de la France actuelle ? « En 1918, comme aux temps où la chape de saint Martin guidait et protégeait leurs pères sur les champs de bataille, beaucoup de Français ont rendu grâces au vieux Saint national, pour la victoire que consacrait l'armistice signé le 11 novembre, jour de la Saint-Martin » (p. 94).

Le petit livre, très réussi, que nous avons plaisir à signaler, contient, d'abord, une introduction, où l'auteur, avec le sens des nuances et une sobre délicatesse, évoque la physionomie historique de saint Martin (sources, vie, rôle, culte et légende du Saint, littérature et art martiniens depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la nôtre, prestige et survivances populaires). On notera le jugement sur Sulpice Sévère biographe et panégyriste : « Il nous apprend ce qu'on racontait de saint Martin, surtout dans son entourage, à Tours et à Marmoutier. C'est par là, et par là seulement, que tous ces récits, même invraisemblables, et d'apparence légendaire, pouvaient avoir et ont réellement pour nous la valeur d'un document d'histoire » (p. 18).

Suit une partie hagiographique, comprenant quatre groupes de textes, mis en français : la *Vie* de saint Martin, par Sulpice Sévère; trois *Lettres* du pieux ascète aquitain sur son héros; un extrait de sa *Chronique* (livre II, ch. 49-50); enfin, ses *Dialogues* sur les miracles de saint Martin. Dans sa traduction, M. Paul Monceaux a voulu rendre, « non

seulement l'idée avec ses nuances, mais le mot dans sa plénitude, même le mouvement du récit, le relief, la couleur, le pittoresque » (p. 11). La façon dont il s'est acquitté de sa tâche montre une fois de plus qu'un latiniste consommé est dans une excellente posture pour bien mériter aussi des lettres françaises. GEORGES RADET.

**Dr Bertrand Peyneau**, *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, IIIe partie, Bordeaux, Feret, 1926; in-8° de 208 pages. Prix : 12 francs.

Il m'est impossible, malgré toute la reconnaissance que doivent inspirer les fouilles de M. le Dr Peyneau (*Revue*, 1926, p. 101 et 298), de souscrire aux théories générales qu'il a voulu en déduire, ni à la méthode que ces fouilles lui ont inspirée. Refaire l'histoire des migrations gauloises à l'aide du contraste entre incinération et inhumation, négliger l'importance de la linguistique et de la toponymie pour distinguer les diverses populations gauloises, me paraît un procédé de travail archaïque. Affirmer les liens étroits entre les Boïens d'Arcachon, ceux de Bohême et ceux d'Italie est une chose fort tentante, et j'y ai cédé moi-même; mais alors il ne faut pas séparer leur migration en Pays de Buch de celle des Bituriges en Bordelais. Distinguer les Celtes des Gaulois est possible, mais nous n'y arriverons jamais sans recourir à autre chose qu'à des faits d'archéologie. Je demeure très embarrassé pour parler avec détail de ce volume, où il y a beaucoup d'efforts, de lectures, de conviction; mais toutes ces généralités lointaines m'inquiètent. J'eusse mieux aimé ne pas sortir du Pays de Buch, où M. le Dr Peyneau a rendu d'inestimables services, et où je me suis senti, sous sa direction, sur un terrain fort solide.

C. JULLIAN.

**Commandant Laflotte**, *Promenades archéologiques Varoises : monographie d'Ampus*, extrait du *Bulletin des Amis du Vieux Toulon*. Toulon, Mouton, 1926; in-8° de 62 pages, très nombreuses gravures et plans.

Excellente monographie d'une très vieille petite bourgade au nord de Draguignan, située en vedette sur la route de Riez à la *via Aurelia* : dolmens, menhir, bornes milliaires, inscription [malheureusement photographie trop mauvaise] d'un *speculator*, etc. Texte sobre, dessins nets; et, ce qui est particulièrement utile, vues et plans. Ampus paraît être un *Empuris* primitif; mais je ne m'imagine pas encore qu'il faille songer à un *emporion*. Il n'empêche qu'il y eut là une très importante bourgade salyenne, et je ne serais pas étonné si on y trouvait des poteries primitives. Je suis d'ailleurs convaincu que les investigations

serrées de M. le commandant Laflotte amèneront le retour dans le domaine historique et archéologique de ces terroirs du Var, si délaissés d'ordinaire. Les Salyens ont été beaucoup plus actifs, *impigri cultores*, qu'on ne le croit, et la Provence leur doit, tout compte fait, bien plus qu'aux Romains. C. JULLIAN.

Jacques Ancel, *Peuples et nations des Balkans*. Paris, Armand Colin, 1926; 1 vol. in-16, 220 p. et 3 cartes. — *Manuel historique de la question d'Orient* (1792-1925), 2ᵉ éd., Paris, Delagrave, 1926; 1 vol. in-16, 340 p. et 1 carte.

Le livre de M. Ancel sur les *Peuples et nations des Balkans* est destiné à montrer dans quelle mesure les faits sociaux et politiques que l'on constate dans la péninsule des Balkans ont leur explication dans les cadres physiques et géographiques où ils se sont déroulés. Sans doute la géographie ne rend pas compte de toute l'histoire : M. Ancel le sait bien et prend la précaution de le dire dès sa préface; mais enfin, on ne saurait sans elle comprendre le passé ni le présent. Les « cadres », — c'est-à-dire la tectonique terrestre et le régime de la mer Égée —, et les « liaisons géographiques » — chemins de terre et de mer — ont déterminé la formation des associations humaines, et celles-ci, nées des « cellules primitives », πόλις grecque ou joupâ slave, ont passé peu à peu aux formes modernes, États et nations, nations et États auxquels on aurait tort de croire que les événements récents ne doivent conférer qu'une existence éphémère, et qui possèdent au contraire, de l'avis de l'auteur, une base terrienne, paysanne, très solide, et, d'un bout à l'autre des Balkans, très homogène.

Quoiqu'il soit rarement question de la Grèce ancienne dans le livre si plein de faits de M. Ancel, on en peut recommander la lecture à ceux qui s'occupent de l'Antiquité classique. Après l'ouvrage, toujours excellent, et d'ailleurs rajeuni, de Philippson, on lira avec fruit les pages, à la fois documentées et pléines de souvenirs personnels, qui décrivent le bassin égéen, les « Hellades », et les routes qui y mènent.

Ce livre est heureusement complété par la seconde édition du *Manuel historique de la question d'Orient*, que M. Ancel vient de publier. Les conceptions politiques, sociales, ethniques, linguistiques, religieuses, qui, depuis cent cinquante ans, et essentiellement depuis la Révolution française, ont créé autour de la mer Égée, au détriment de l'Islam, des nations vivaces, ont pris corps précisément dans ces cadres géographiques qu'elles tendent à remplir et qu'il leur est difficile de dépasser. Le livre est documenté, commode, pourvu d'un index et d'une bibliographie copieuse; il est de plus mesuré et impartial, et ce n'est pas un mince mérite en un pareil sujet. J. HATZFELD.

# CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

**Urartu,** Ἀλαρόδιοι. **Inscriptions vanniques.** — Dans le t. CCVII du *Journal Asiatique*, oct.-déc. 1925, on lira, pp. 339-345, le très intéressant compte rendu, dû à MM. Meillet et Minorsky, d'un ouvrage russe (auteurs : MM. Marr et Orbéli) offert à la *Société asiatique* de Paris à l'occasion de son centenaire (1922). Le titre français (après le titre russe) est celui ci : *Expédition archéologique de 1916 à Van*, etc. Voici quelques lignes du résumé de M. Minorsky : « Sardur Ier, successeur d'Aram[1], commence la liste des dynastes ayant laissé des inscriptions. Sardur Ier employait la langue assyrienne, mais à partir de son fils Ipsuini les inscriptions sont en langue indigène... On en possède quelque deux cents... Les inscriptions vanniques[2] ont formé l'objet d'une étude détaillée de M. Marr »... Elles « appartiennent toutes au roi Sardur II, fils d'Argisti, et racontent ses campagnes et ses victoires. En tout, M. Marr trouve dans les inscriptions de la niche » découverte en 1916 « les mentions de 27 campagnes différentes... C'est au temps de Sardur II que le royaume de Van dut atteindre son apogée ». C'est seulement en 714, en effet, que Sargon II détruisit le grand sanctuaire de Musasir, que le roi de Van, Rusa, fut tué, etc. Il est à noter qu'à l'ouest, Sardur II aurait soumis la Commagène (Kumukh).

M. Meillet (pp. 339-340), parlant de la découverte de 1916, écrit de son côté : « Au point de vue linguistique, l'importance n'en est pas moins grande qu'au point de vue historique. Car on a ici des textes particulièrement étendus de l'ancienne langue vannique » (appelée aussi khalde ou urartéenne), « c'est-à-dire de l'un des idiomes grâce auxquels on peut espérer faire un jour l'histoire encore si obscure, des idiomes caucasiques et asianiques... On a le texte avec une interprétation complète, et c'est l'essentiel... Il faut espérer que l'étude des idiomes caucasiques anciens » (cf. déjà F. Bork, *Die Mitannisprache*, 1909) « et modernes se développera même hors de Russie »

1. Sur le trône d'Urartu. Aram avait régné de 860 à 844.
2. Récemment découvertes (1916).

(voir le *Corpus inscriptionum elamicarum,* Lafaire, Hanovre, 1926), et sur le vannique, v. Autran, dans *Les Langues du Monde*, pp. 282, 284-285, 314. L'ouvrage de MM. Marr et Orbéli y est déjà cité, mais sous son titre russe.

**Identité du substrat linguistique non indo-européen en Italie et en Grèce.** — M. P. Kretschmer a écrit, pour un ouvrage intitulé *Einleitung in die Altertumswissenschaft,* Teubner, Leipzig, 1923, (6e cahier du 1er volume), un petit livre de 120 p. in-8° intitulé *Sprache*, dont M. Ernout a récemment dit un mot dans *Litteris*. Grâce à l'obligeance d'A. Ernout, j'ai eu entre les mains l'ouvrage de M. Kretschmer. La lecture, celle surtout de la partie historique (p. 64 et suivantes) en est des plus intéressantes. M. Kretschmer semble définitivement admettre que les idiomes des peuples qu'ont évincés Italiotes et Hellènes indo-européens dans les deux péninsules, appartenaient au même type linguistique, celui qui nous est connu surtout par l'étrusque. En particulier, il rappelle que la *tétrapolis* attique s'appelait à l'origine Ὑττηνία d'après Étienne de Byzance. C'est donc avec raison que Skutsch, et d'autres après lui, v. *Revue*, 1923, XXV, p. 97 et suiv., ont vu le nombre 4 dans le *huθ* des dés de Toscanella. La chose est d'autant plus importante que *huθ*, 4, prête à un rapprochement avec le vieil-égyptien. Et voilà qui coupe court à bien des fantaisies sur ce domaine. Si j'avais eu plus tôt le livre de M. Kretschmer entre les mains, j'aurais pu rendre compte de la finale du pluriel *kuriewanieš*, soit κοίρανοι[1]. Elle relève en effet du pseudo-hittite (hittite indo-européen), cf. p. ex. le nom des « Ptériens »[2] cité par M. Kretschmer, *Sprache*, p. 74, etc.

**Phrygien.** — On n'a peut-être pas oublié (*Revue*, 1915, XVII, p. 98) que M. W. M. Calder avait commencé (vol. XXXI du *Journal of Hellenic Studies*, 1911) un *Corpus inscriptionum neo-phrygiarum* continué en 1913 dans le vol. XXXIII du même recueil et commenté la même année par M. J. Frazer. Le vol. XLVI du *Journ. Hell. Stud.* (1926) présente pp. 22-23 une dernière contribution de M. Calder au même *Corpus*, soit dix nouvelles inscriptions découvertes en 1912 et 1913, plus une inscription mutilée en vieux-phrygien et quelques remarques sur les inscriptions précédemment publiées. L'achèvement de cette publication a été pour M. A. H. Sayce l'occasion d'un commentaire linguistique qui porte non seulement sur les nouvelles inscriptions (*ibidem*, pp. 29-31), mais aussi sur les textes vieux-phrygiens publiés dès 1883 par Sir William Ramsay dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* (XV, 1). C'est après de longues conférences avec Sir William Ramsay que M. Sayce a écrit ces notes. Ses vues linguistiques restent néanmoins très personnelles.

1. V. *Revue*, t. XXVIII (1926), p. 219.
2. *Hatušumnieš* « les habitants de Hattušaš (ou Boghaz-keuï ou Ptéria) ».

**Neutre indo-européen.** — Le *Bulletin de la Société Royale des Lettres de Lund* a publié (1925-1926) une importante étude (64 pages in-8°) de M. Sigurd Agrell intitulée *Zur Geschichte des indogermanischen Neutrums.* Comme témoins de l'état indo-européen, le hittite et le tokharien, mais aussi le slave, le baltique en général et plus particulièrement le vieux-prussien, enfin le germanique commun sont l'un après l'autre interrogés et étudiés. Il peut paraître étrange que l'auteur néglige presque entièrement l'indo-iranien, l'italique et le grec. C'est qu'au fond sa thèse n'est pas différente de celle qu'a récemment proposée M. A Meillet qui, lui, s'appuyait sur tout l'ensemble des idiomes indo-européens. Voici cette thèse. De même que le reste des thèmes déclinables, par ex. ceux en *-i-*, en *-u̯-*, en *-r-*, etc. (gr. ἴδρι, lat. *suāue*, gr. πῶυ, ἡδύ, lat. *cornu*, gr. ἧπαρ, lat. *iecur*, etc.), ne présentent aucun indice de cas au nominatif-accusatif neutre singulier, de même les thèmes en *-o-*, adjectifs ou substantifs, n'avaient, à l'origine, aucune désinence à ce cas, p. ex. **dōno* nomin.-accus. en face de lat. *dōnum*. shr. *dānam* (gr. δῶρον); etc., ou bien **néwo* « nouveau » en face de gr. νέον, shr. *návam*, lat. *nouom*, v. sl. *novo*, etc... — On sait que c'est du slave qu'est parti M. A. Meillet et qu'avant tout il s'agit de rendre compte du *-o* (au lieu de *-ŭ*) des neutres (*ralo*, etc., *novo*, etc.). Mais tout ne s'explique pas encore phonétiquement par l'hypothèse en question. Car il reste ce qu'on peut appeler le type *slovo* (cf. gr. κλέϝος) qui comprend tous les substantifs semblables à lat. *genus*, gr. γένος, shr. *jánaḥ*, n., etc. On attendrait en effet **slovŭ* en partant de **kléw-os* neutre, et ce n'est que par un détour qu'on arrive à rendre compte de l'*o* final de *slovo* et mots analogues. Tout s'expliquerait, au contraire, par la seule phonétique si l'on admettait, *en vertu de l'* « *anomalie indo-européenne* », un nom.-acc **kléwot*[1] à côté de **klewos*, avec la même alternance consonantique *t* ∾ *s* que celle qui règne par ex. entre **so *sā* (gr. ὁ, ἡ) et **tót* (gr. τό) ou bien entre *-wot-* (p. ex. gr. εἰδ-ότος et *-wos-* (gr. εἰδός) au participe parfait actif. En conséquence le type neutre en *-o-* (*novo*, etc...) s'expliquerait lui aussi directement par une forme *-ot* (soit **dōnot* à côté de **dōnōm* et **newot* à côté de **newom*). Il est étonnant qu'on n'ait jamais fait cette supposition pour le slave (elle satisferait également le baltique et le germanique). A moins qu'on n'ait craint par là de fournir un argument à ceux qui cherchent à retrouver des points de contact morphologiques entre le chamito-sémitique et une partie tout au moins du domaine indo-européen[2].

1. Le *t* serait naturellement le même que celui qu'on relève p ex. dans sk. *yuvat* neutre de *yuvan-* (*iuuenis*) dans les instrumentaux *varimà-t-ā* et *rkva-t-ā* (les thèmes sont en *n*), dans gr. ὀνόμα-τ-ος, ἥπα-τ-ος, etc. (v. F. de Saussure, *Mémoire*).

2. Le *t* en question étant naturellement le même que celui du féminin chamito-sémitique (ancien neutre).

**Lydien** (*Journal of Hellenic Studies*, XLVI, 1, pp. 36 suiv.). — Plus nette que celles de toutes les monnaies lydiennes connues jusqu'ici, la légende d'une monnaie d'électrum appartenant à M. A. B. Cook permet à M. V. H. Buckler d'ajouter un numéro à la liste des textes lydiens qu'il avait donnée dans *Sardis*, VI, II, p. VII, n. 1. (Cf. *Revue*, XXVII (1925), p. 154.) La monnaie porte clairement *walweš*. Une suggestion de M. P. Kretschmer incline l'auteur à l'identifier au nom d'une rivière de Lydie, l'Ἄλης (au sud de l'emplacement de l'antique Colophon). La chose reste douteuse.

**Aryen et dravidien**. — Dans le 46ᵉ volume du *Journal of American Oriental Society* (nº 2, pp. 177-178), M. Edwin H. Tuttle, v. *Revue*, 1926, p. 202, publie quelques remarques personnelles sur les parlers du Dardistan (extrême nord de l'Inde). Là, il doit se rencontrer, dit l'auteur, beaucoup d'emprunts. Partant de ce principe, il s'attache, avec succès, semble-t-il, à y retrouver des éléments *dravidiens*. On sait qu'aujourd'hui encore il existe un îlot dravidien, le brâhui, en plein domaine iranien, dans le Béloutchistan, v. J. Bloch, *Langues du Monde*, pp. 343-359. Or, l'opinion la plus probable est qu'avant l'arrivée des Aryens (= Iraniens et Indo-Aryens) dans ces parages, la partie septentrionale de l'Inde était toute couverte d'idiomes d'origine dravidienne. Même actuellement, cette famille de langues recule en effet devant l'indo-aryen[1]. La thèse de M. Tuttle a donc toutes les vraisemblances pour elle.

**Méditerranéen**. — Voir l'important article de M. Marcel Cohen dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, année 1926, nº 81, pp. 81-120 (avec des listes-index). Il semble probable que ce travail paraîtra à part et qu'ainsi l'occasion se présentera peut-être pour cette *Revue* d'en parler un peu moins brièvement qu'on ne le fait cette fois.

**Daco-thrace** *-dava* « lieu habité ». — Dans *l'Anzeiger* de l'Académie des Sciences de Vienne (*Philosophisch-historische Klasse*, t. 62, pp. 69-77) on trouvera un travail de M. C. Patsch intitulé *Die Völkerschaft der Agathyrsen*. Pour l'auteur, les Agathyrses étaient une classe dirigeante d'origine scythique dominant et exploitant une population indigène composée de Daces. P. 73, on lira un passage qui peut intéresser les noms vieux-celtiques en *-duro-* et en *-dūno-*, p. ex. *Octodurus* (Martigny, Valais), *Lug(u)dūnum*, *Noviodūnum*, etc., cf. Walde, *Wtb.*², p. 248. Il concerne les noms de lieu *Sacidava* et *Utidava*. Suivant l'auteur, ce sont des composés à moitié scythes, à moitié daces, dans lesquels *-dava* n'est autre chose que « l'appellatif daco-thrace qui se rencontre très fréquemment dans la toponymie dace », cf. Tomaschek, *Die alten Thraker*, VI, 1, 19 ; 2, 70 et Brandis dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, IX, 1949, suiv.

1. On appelle ainsi l'ensemble des langues de l'Inde moderne qui se rattachent à la famille indo-européenne.

Il est surprenant que, dans Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, les noms vieux-celtiques en *–duro–* ne soient pas rapprochés de ceux dont le second terme est *–dūno–*; alors que Walde (loc. cit.) qui était, on le sait, à la fois celtiste et latiniste, écrivait en 1910 : « gaul. *–durom* « château-fort »... est en rapport étroit avec *–dūnon* (même sens), v.-irl. *dūn* « forteresse », v.-angl. *tūn* « enclos, localité », angl. *town*, all. mod. *Zaun*, sens premier « lieu enclos » (*Wtb.*[2] p. 248). Par ailleurs, suivant Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 9e éd. (1921), p. 503, le prototype germanique des trois derniers mots : * *tū–na–* (* *tū–nu–* ?) est apparenté par l'origine (*urverwandt*) au vieux celtique *–dūnum*, c.-à-d. que les mots germaniques n'ont pas été empruntés au celtique comme on l'enseigne quelquefois. S'il en est ainsi, l'élément radical commun à *–duro–* et à *–dūno–*, soit **dū-* serait à restituer avec un *d* et non un *dh* indo-européen. Sur ce point, il est vrai, le daco-thrace *-dava* reste indifférent; mais il peut contenir le même élément radical (sens général « enclos »; non plus au degré zéro, mais sans doute au degré *o* ou *ō* (à moins qu'on ne pose **dau–* à l'origine). L'ignorance où nous sommes toujours par rapport aux langues balkaniques anciennes autres que le grec (et l'albanais) n'empêchera sans doute pas d'opiner que, dans ce cas particulier, l'indo-européen d'Europe possédait peut-être un mot **dū-*, **dōu–* (ou **dau–*) dont le sens était voisin de ceux de l'indo-européen commun **pelə–* (skr. véd. *pûr*, gr. πόλ-ι-ς, lituan *pilis*, lette *pi'ls*, v. Boisacq. *Dict.*, p. 802).

Albert CUNY.

**Le retour des exilés thébains.** — Sous ce titre, *The Return of the Theban Exiles*, 379-378 avant J.-C. (Oxford, Clarendon Press, 1926; 1 vol. in-12 de 96 pages avec une carte et un plan), M. A. O. Prickard a groupé les trois textes qui nous font connaître la délivrance de Thèbes : deux de Plutarque (le dialogue du *Démon de Socrate* et la *Vie de Pélopidas*), un de Xénophon (*Helléniques*, livre V, ch. IV). Le premier et le troisième sont traduits en anglais. Quant au second, il nous est donné dans la translation d'Amyot. On a plaisir à reprendre contact avec ce fameux épisode, qui a vraiment quelque chose de shakespearien, par le relief de ses personnages, le rôle des éléments atmosphériques aux instants décisifs de la conjuration, le mélange savoureux du comique et du tragique. L'histoire de la bride égarée, de la querelle conjugale qui s'ensuit, de Chlidon battant sa femme et ameutant les autres femmes du quartier compose un spectacle fait à ravir pour rehausser la noble figure d'Épaminondas. Il n'est pas jusqu'à l'archéologie qui n'ait sa place ici, avec les fouilles au tombeau d'Alcmène. Ce petit livre, que secoue le pathétique du drame, offre aussi l'attrait d'être amusant comme un roman.

**Fouilles de Téos.** — La campagne de fouilles dirigée à Téos (août-septembre 1924) par MM. Béquignon et Laumonier a donné d'intéressants résultats topographiques, épigraphiques et archéologiques (*Bull. de Corr. hellén.*, t. XLIX, 1925, p. 281-321, avec gravures et planches). A noter (p. 292-294) la confirmation du témoignage de Vitruve attribuant à Hermogène le temple de Dionysos et une lettre de Téos à Tyr attestant le relèvement de cette dernière ville sous les successeurs d'Alexandre (p. 308).

**La loi agraire de Tibérius Gracchus.** — Rien de plus complexe et de plus obscur que la réforme tentée en 133 par l'aîné des Gracques. Les sources anciennes où nous la trouvons relatée semblent se contredire ; les érudits modernes n'arrivent pas mieux à en déterminer le sens et la nature. Ce difficile problème vient d'être repris par M. Dimitri Kontchalovsky (*Recherches sur l'histoire du mouvement agraire des Gracques,* extrait de la *Revue historique,* t. CLIII, 1926, in-8° de 26 pages). Pour ce qui est du témoignage des textes, l'auteur, en une discussion approfondie et d'une logique serrée, montre qu'Appien s'accorde avec Plutarque, à la condition de reconnaître que, dans son récit, ceux qu'il appelle les Italiens « sont ici les Romains cultivateurs vivant en dehors de la ville, sur toute l'étendue de la péninsule, c'est-à-dire la plèbe rurale romaine » (p. 13).

Quant au but poursuivi par Tibérius Gracchus, il diffère sensiblement de ce que l'on croit d'ordinaire. Sa loi ne fut pas une mesure « destinée à accroître le nombre des hommes astreints aux obligations militaires » (p. 20). En effet, « si le mot d'ordre du mouvement agraire avait été effectivement de renforcer l'armée des légionnaires, Scipion n'aurait pas été fondé à prendre position contre lui » (p. 23). Le mobile qui poussa Tibérius Gracchus fut, non pas de servir « les visées impérialistes de la politique romaine », mais « de mettre fin aux misères sociales ». Son rôle est avant tout celui d'un « réformateur social », préoccupé d'empêcher « l'extinction de la plèbe rurale » (p. 23-24).

Soyons reconnaissants aux savants russes qui publient leurs recherches en français et qui renouent une vieille tradition illustrée jadis par des hommes comme Michel-de Koutorga.

**Genava** (IV, 1926). — Voici la quatrième année de ce précieux bulletin[1], qui, par la variété de son texte et la richesse de son illustration, montre à quelles mains diligentes est confié le Musée d'art et d'histoire de Genève. Son infatigable conservateur, M. W. Deo na, nous signale d'abord, comme de coutume, les acquisitions nouvelles (à noter, p. 11, fig. 1, un fragment de stèle funéraire attique et p. 12, fig. 2, une amphore italiote). Puis, il étudie des fibules romaines à inscriptions (p. 121-122) et quelques autres monuments,

1. Pour les trois précédentes, cf. *Revue*, 1923, p. 403 ; 1924, p. 395 ; 1926, p. 109.

en particulier, le missorium de Valentinien, qui présente de si curieuses analogies avec une des fresques de Doura et où, suivant l'opinion de L. Bréhier, « l'A et l'Ω, attribut du Christ, placé sur le nimbe de l'empereur, sont un symbole destiné à proclamer que le pouvoir impérial a sa source dans la volonté divine » (p. 150-151). Enfin, il trace un utile historique des collections lapidaires et reproduit, en les commentant, diverses pièces d'importance : p. 229, la dédicace à la déesse Genava (nom signifiant quelque chose comme *sortie, passage de l'eau, port, traversée*, et rappelant, soit la situation de la ville au bord du lac et des deux fleuves, Rhône et Arve, soit quelque source divisée) ; p. 233, la dédicace des *nautae* du lac Léman ; p. 263, à propos de l'oppidum gaulois de Genève, mentionné par César, un plan de l'enceinte romaine.

On retrouve ailleurs, dans le volume, sous la signature de M. L. Blondel (*Chronique des découvertes archéologiques*), et l'oppidum, avec des vestiges de murailles sur un tracé de voie romaine (p. 70), et le port gallo-romain (p. 74-76 ; cf. p. 265), et le sanctuaire de Maïa, consistant, non dans un véritable temple, mais dans un simple autel ou laraire orné d'un portique (p. 73 ; cf. p. 267). De cet article il faut rapprocher un autre mémoire de L. Blondel, *Habitation gauloise de l'oppidum de Genève* (p. 97-110), complété par des recherches de P. Revilliod sur les animaux domestiques (p. 111-118) et de L. Reverdin sur le squelette (p. 119-120). Grâce à ces travaux, « l'oppidum de Genève, dont on ignorait, il y a quelques années encore, l'emplacement exact, se dessine à nos yeux, avec sa rue principale, ses habitations, ses objets usuels. L'antique *Emporium Allobrogum* reprend son importance » (p. 110). Il revit, face aux trois grandes places, depuis longtemps abandonnées, de la Celtique : Gergovie, Bibracte et Alésia[1].

**Les Barbares.** — Dans le tome V de la collection « Peuples et civilisations », que nous avons déjà présentée à nos lecteurs (*Revue*, 1926, p. 373-374), M. Louis Halphen, en une suite d'épisodes qui s'enchaînent avec une force pathétique et un raccourci saisissant, nous retrace l'histoire des sept siècles que domine ce fait « devant l'importance duquel tout le reste s'efface : la mainmise des Barbares sur le monde » (p. 1). La plus grande partie de l'ouvrage sort du cadre où nous devons nous limiter ici. Mais plusieurs chapitres touchent de près à notre domaine.

Ce sont d'abord ceux où l'auteur décrit la ruée universelle qui, au lendemain de la brillante et trop éphémère victoire remportée par Julien à Strasbourg, en 357, se précipite, tantôt, de la bordure immédiate des provinces romaines, Germanie et Perse, Afrique et Arabie, tantôt, de la lointaine profondeur des steppes russes et asiatiques, à

1. Signalons aussi : D. Viollier, *Moules de fondeurs de l'âge du bronze* (p. 83-90).

l'assaut ininterrompu de l'Empire. Les fervents de l'Antiquité latine retrouveront là tous ces terribles chefs de hordes, Alaric et ses Wisigoths, Radagaise et ses Ostrogoths, Genseric et ses Vandales, Attila et ses Huns, qui ont apporté à la terre le fléau de l'anarchie dévastatrice et sanglante.

Puis, ce sont les pages destinées à mettre en lumière ce qui, indirectement ou directement, surnage de l'ordre antérieur. Tel l'original effort accompli par Théodoric le Grand en vue de sauver la civilisation romaine. Telle surtout la tentative, somme toute féconde, de Justinien et de ses successeurs, pour qui « l'Empire byzantin n'est qu'une fraction de ce vaste État romain dont l'unité foncière survit à tous les partages de l'autorité souveraine et à toutes les vicissitudes de l'histoire » (p. 91). En dépit du démembrement général, le principe demeure : aux yeux de tous les rois barbares d'Occident, le basileus qui règne à Constantinople est « l'empereur romain » (p. 93). Ce qui « donne à l'œuvre de Justinien sa véritable portée, c'est que, aussi bien dans les arts que dans le domaine intellectuel ou dans la législation et le gouvernement, la pensée impériale a repris possession du monde » (p. 104).

Par goût comme par nécessité, M. Halphen s'en tient à un exposé rapide. D'un trait bref, qui concentre et condense, il caractérise les choses et les hommes. Mais sous cette sobriété, on sent une riche information, dont témoigne son excellente bibliographie, qui procède d'un examen personnel consciencieux et d'un jugement sincère.

Une critique pourtant. Dans les collections similaires (Henri Berr, Gustave Glotz), chacun des volumes est pourvu d'un Index analytique. Ce précieux instrument de recherche manque ici[1]. Si l'économie de quelques feuillets vient d'un éditeur trop « regardant », je souhaite que le succès de la vente l'encourage à doter d'un complément indispensable ses tirages prochains.

**Le fisc et la science.** — Les revues françaises reçoivent souvent des travaux que leur adressent les auteurs ou éditeurs étrangers pour qu'elles en rendent compte. Hommage, d'un côté : appréciation, de l'autre. Il y a là une coopération intellectuelle, qui, pour n'être pas une machine officielle à grand orchestre et ne point comporter de traitements d'ambassadeurs, n'en offre pas moins le triple avantage de cimenter entre savants les rapports internationaux, de contribuer à la culture générale et de mériter la gratitude particulière des intéressés. Jadis, les livres venus d'au delà des frontières nous étaient

1. Le même regret est exprimé, à propos du volume *Les premières civilisations*, par M. S. Reinach, dans la *Revue archéologique* (t. XXIV, 1926, p. 286). Souscrivons à son fort juste anathème : « Les bibliothèques publiques, qui constituent une bonne clientèle, devraient mettre à l'index les livres, grands ou petits, qui n'en ont pas » (*ibid.*, p. 299)

remis francs de droits. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La Douane les taxe au passage et la Poste imite la Douane. Ces jours-ci, un volume était expédié d'Italie au Directeur de la *Revue des Études anciennes*. Il fut timbré par le bureau du contrôle douanier de Dijon et agrémenté d'un papillon vert, — couleur d'espérance, — invitant le destinataire à payer une double somme : 1 fr. 82, pour la Douane ; 2 francs, pour la Poste.

La première de ces puissances est discrète. Sachons-lui gré de sa modération : elle aurait pu arrondir son chiffre, ne pas s'arrêter à la fraction de 2 centimes et pousser jusqu'à 5. La Poste, au contraire, chez qui cependant les timbres de 1 et de 2 centimes sont monnaie courante, dédaigne ces ménagements infinitésimaux. Voilà donc 3 fr. 82 qui sont réclamés à des gens dont le rôle consiste à s'instruire de leur mieux pour instruire ensuite les autres. N'est-ce point contribuer à cette barbarie dont on ne suit pas sans inquiétude la marche envahissante[1] ?

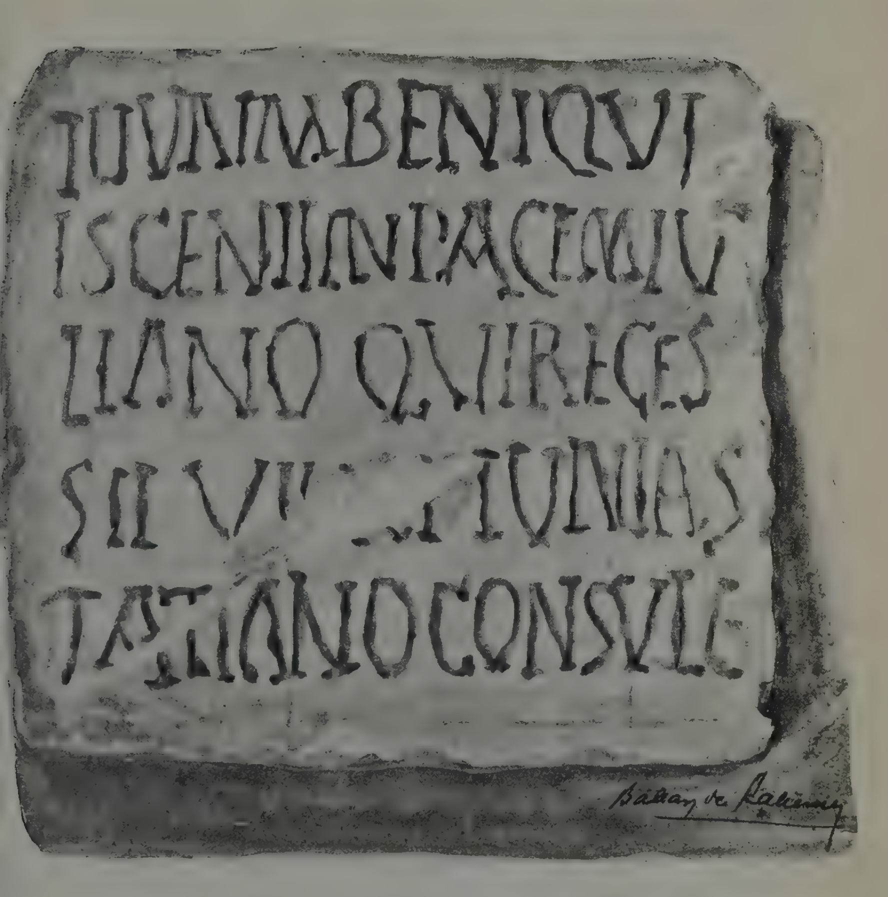
Je dédie la chose à Victor Bérard, pour deux motifs. D'abord, le grand Odysséen, qui siège parmi les « doges phéaciens » et non chez les Lestrygons, s'emploie volontiers à défendre les aèdes quand Posidon leur applique, en familier du pays des Nègres (Ah ! misère, ὢ πόποι), ses coups de trident ou plutôt de gaffe. Ensuite, l'ouvrage récemment harponné à la mode lestrygonienne se trouve avoir pour titre : « Echi di civiltà preistoriche nei poemi d'Omero ». Il a été rédigé par M^lle L. A. Stella. Cette homéride de l'Ausonie, s'engageant à son tour dans la voie si brillamment ouverte par les *Phéniciens et l'Odyssée*, a voyagé tout le long des côtes égéennes afin d'étudier sur place, elle aussi, les lieux homériques. Elle unit dans une égale admiration Strabon et Victor Bérard (p. 38, 178, 259). Est-ce une raison pour lever, de ce côté-ci des Alpes, un tribut de 3 fr. 82 sur ceux dont les sentiments sont les mêmes ? Soyez donc appelé « l'illustre omerista » (p. 249) par une Étoile !

GEORGES RADET.

1. Voir plus haut, p. 121.

*15 février 1927.*

*Le Directeur-Gérant :* GEORGES RADET.



INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE RIONS (466)

# L'HÉRAKLÈS ARCHER DE SARDES

Il n'est pas nécessaire de présenter aux lecteurs de cette revue la terre-cuite architecturale de Sardes, conservée au Musée du Louvre, qui représente une Artémis ailée portant deux lions, c'est-à-dire, comme l'a montré M. Radet, la déesse Cybébé[1]. Ils savent aussi qu'un fragment analogue trouvé à Sardes et publié par M. Th. L. Shear la complète à gauche; M. Shear y a reconnu Thésée tuant le Minotaure[2]. Du caisson de droite, il ne reste qu'une faible partie. Elle laisse voir une jambe avançant et l'extrémité d'un avant-bras, avec la main qui tient un arc. M. Radet a établi sur de fortes raisons que le personnage ainsi armé devait être Héraklès. Cependant, quelques doutes se sont manifestés, M. H. Koch ayant observé qu'une figure placée si près du cadre ne pourrait, à elle seule, remplir le compartiment[3]. M. Shear est parti de là pour proposer un centaure à jambes humaines. Les centaures de ce type sont, en effet, fréquemment associés à l'Artémis ailée; mais il n'a pu en citer aucun qui fût armé de l'arc. La position excentrique de la jambe n'avait, du reste, pas échappé à M. Radet: il l'expliquait en supposant que l'archer « n'était pas seul à garnir son compartiment, ou bien, hypothèse plus probable, que l'écartement de ses membres traduisait un geste plus violent que celui de sa compagne ».

La deuxième hypothèse indique, en effet, dans quelle voie devait être cherchée la solution du petit problème; tandis que j'examinais, dans le dernier et magnifique volume de la publi-

1. G. Radet, *Rev. Ét. anc.*, X (1908), p. 109-160 = *Cybébé, étude sur les transformations plastiques d'un type divin*, p. 1-52 et pl. II.

2. Th. L. Shear, *Am. Journal of Arch.*, XXVII (1923), p. 131-150 et pl. I-II; G. Radet, *Rev. Ét. anc.*, XXVI (1924), p. 91-92.

3. H. Koch, *Röm. Mitt.*, XXX (1915), p. 32.

cation américaine, la planche en couleurs qui reproduit une aquarelle de Mrs Shear[1], mon attention s'est arrêtée sur quelques détails dont la réunion apporte la preuve et les précisions attendues. On peut, d'ailleurs, les contrôler au moyen des reproductions photographiques, bien qu'ils y soient moins frappants.

Première remarque, le pied et la jambe de la figure disparue sont plus grands que les parties correspondantes de l'Artémis. Manifestement, l'échelle n'est pas la même, sans qu'on puisse pourtant la préciser par la comparaison des largeurs. En second lieu, l'avant-bras conservé fait avec l'horizontale un angle d'environ 30° : si on le complète en lui donnant la longueur qu'a l'avant-bras de la déesse, c'est-à-dire 0$^{m}$022 (sur la planche en couleurs), le coude vient se placer à 0$^{m}$06 du bord inférieur de la métope, tandis que la distance correspondante est de 0$^{m}$07 pour les coudes d'Artémis; en amenant ses bras suivant la verticale, dont ils s'éloignent peu, on réduirait à peine cette distance de deux millimètres. Ce qui résulte de ces deux observations, et de la seconde avec certitude, c'est que la figure manquante n'était pas représentée debout. Or, en suivant la ligne antérieure de la jambe, on la voit s'incurver vers la cassure, preuve que la jambe était plus ou moins pliée. Du même coup, nous pouvons mesurer assez exactement ses proportions, de la base du talon au-dessus du genou : en prenant pour terme de comparaison la jambe d'Artémis, on trouve que le rapport est de 14 : 10. Un personnage de cette stature ne peut, évidemment, tenir dans le cadre que s'il est agenouillé.

Les monuments archaïques représentent souvent l'Héraklès archer dans cette posture; on peut citer, avec M. Radet, la plaque de trépied d'Olympie, sur laquelle est représentée une Artémis très analogue à notre Cybébé[2], avec M. Ch. Picard, le bas-relief ionien qui décorait une porte de Thasos[3], et aussi

1. Th. L. Shear, *Architectural Terra-cottas* (*Sardis*, X, 1), pl. III.
2. *Olympia*, IV, n° 696; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 89, fig. 45; E. N. Gardiner, *Olympia*, p. 94, fig. 19.
3. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 513, n. 5; G. Mendel, *Catal. des sculpt. du Musée de Constantinople*, n° 518; II, p. 217 sq.

des vases peints, des intailles[1]. Mais le monument qu'il m'a semblé d'abord le plus utile de comparer avec la terre cuite de Sardes est une autre plaque d'Olympie, où Héraklès, tourné vers la gauche, apparaît seul et se trouve encadré dans une sorte de métope à champ découpé[2]. Furtwängler a noté que la plaque devait se prolonger vers la gauche et renfermer un ou plusieurs autres tableaux[3]; elle présenterait ainsi une ressemblance de plus avec la terre-cuite. Il est vrai que l'on ne possède pas le bord supérieur, ni celui de droite : le fragment qui a été replacé à droite, tout contre l'extrémité du goryte, devrait, comme Furtwängler l'a bien observé, être reporté un peu plus loin, au moins jusqu'à l'extrémité de la bordure inférieure. Il restait donc de ce côté un peu de champ vide entre la figure et le cadre. Sur la terre-cuite de Sardes ce défaut avait été évité.

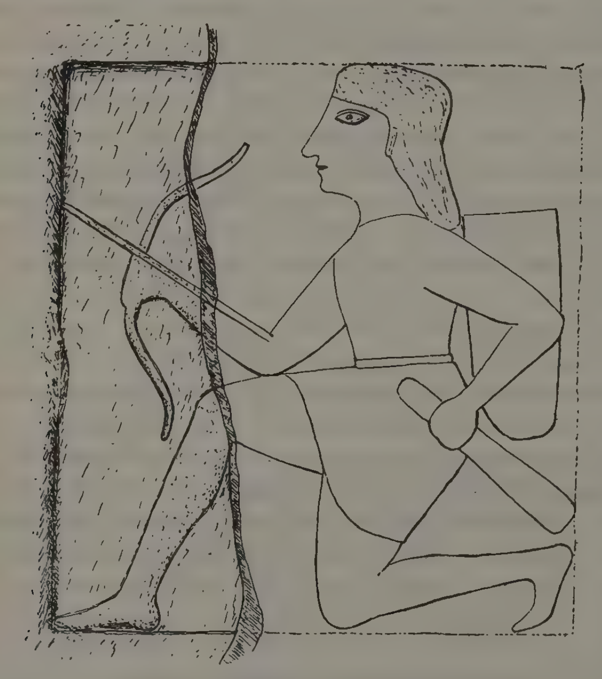
La métope de Cybébé mesurant en largeur 0m16, d'après M. Radet, celle de Thésée, 0m166, d'après M. Shear, nous pouvons en toute sécurité assigner à la troisième une dimension comprise entre ces deux limites, et il est probable, par raison de symétrie, qu'elle se rapprochait plutôt de la seconde. Un croquis à l'échelle de la jambe conservée montre que la figure tient exactement dans ce cadre. Sur la plaque d'Olympie, la hauteur du genou est de 0m18, la distance entre ce genou et le talon de l'autre jambe, de 0m27 environ, soit un rapport de $\frac{27}{18} = 1,50$; à Sardes, la hauteur du genou (ramenée à l'échelle de la planche en couleurs) est de 0m055, et la distance du genou au bord opposé de l'encadrement, de 0m083-0m086 : le rapport équivaut à 1,51-1,56. Le talon de la jambe agenouillée venait donc s'appliquer contre le cadre, ou n'en était séparé que par un intervalle insignifiant. La même

1. Aryballe protocorinthien (S. Reinach, *Rép. V. P.*, I, p. 447-448, 7-8; Perrot, *Hist. de l'art*, IX, p. 648 sq., fig. 360; K. Fr. Johansen, *Les vases sicyoniens*, p. 147 sq., pl. XXX, 1 b); Amphore chalcidienne (S. Reinach, *R. V. P.*, II, p. 53); vases à fig. n. (S. Reinach, *R. V. P.*, I, p. 388). — Scarabées : Furtwängler, *Antike Gemmen*, pl. VII, 55-58; VIII, 36 (Perrot, IX, p. 30, fig. 35); X, 1; XV, 25, etc.

2. *Olympia*, IV, n° 717, pl. XL. Collignon, *o. l.*, I, fig. 108. E. N Gardiner, *l. l.*, fig. 20.

3. *Olympia*, IV, p. 106-107.

coïncidence aurait peut-être été obtenue sur la plaque d'Olympie, si le pied planté en terre avait été placé en avant du genou, au lieu d'être ramené en arrière. Mais, si les vases peints nous présentent quelquefois l'archer tirant agenouillé avec un pied qui avance, ils montrent aussi, comme le relief de Thasos, que



La métope de l'Héraklès archer : essai de restitution.

le tireur est alors accroupi plus ou moins sur sa jambe droite[1]. C'est déjà l'indication du parfait équilibre qui sera magistralement réalisé dans les frontons d'Égine.

Beaucoup plus archaïque, l'attitude de l'Héraklès de Sardes se rattache au thème conventionnel de la course agenouillée[2].

1. S. Reinach, *R. V. P.*, I, p. 151 (Perrot, IX, fig. 341); II, p. 53; Perrot, X, fig. 81 et 82.

2. Cf. Perrot, IX, fig. 276: archers ailés et chaussés de hautes bottines, combattant avec la massue : ce thème ionien, dans lequel l'agencement des figures rappelle l'Héraklès de certains scarabées (Furtwängler, *A. G.*, VII, 55), trahit peut-être une influence lydienne.

Il n'a pas le bras tendu pour tirer; la flèche croise l'arc très obliquement; tout au plus pourrait-on supposer qu'il la met en place, en remarquant qu'elle semble simplement appuyée sur la main qui porte l'arc et non tenue par elle. Mais ce détail, qui n'a pas été observé par Mrs Shear, reste douteux. Il me paraît malheureusement impossible de discerner sur les reproductions si la main et la jambe que l'on voit appartiennent au côté droit ou au côté gauche du corps. Dans le premier cas, la main gauche tiendrait sans doute une autre arme, massue ou bipenne (?)[1], et l'on pourrait imaginer les lignes générales de la figure d'après certains scarabées qui ont en commun avec la terre-cuite cet autre trait : le bras qui porte l'arc est ployé et vient s'appuyer au coude sur le genou[2]. L'autre est également ployé, mais rejeté en arrière avec la massue. J'ai adapté à mon croquis ce dernier détail, parce que l'un des scarabées, présentant Héraklès tourné vers la gauche, laisse voir une flèche qui est posée comme celle de Sardes[3].

Pour la tête et pour le buste, je me suis inspiré des figures représentées dans les autres compartiments. Il est probable que l'Héraklès lydien était imberbe[4], et je n'ai pas cru devoir lui donner la peau de lion[5]. Le buste se présentait certainement de profil. On voit que l'atelier d'où est sortie cette terre-cuite ne connaissait pas les bustes déployés de face, en trapèze, si fréquents dans l'art grec archaïque. Ce procédé, qui paraît être une survivance des styles géométriques hellénique et préhellénique[6], plutôt encore qu'un emprunt à la Crète minoenne ou à l'Égypte, se concilie parfois assez mal avec le mouvement de la figure à laquelle on l'applique. L'archer tirant nous satisfait mieux de profil que de face. En revanche, l'Artémis ailée, dompteuse d'animaux sauvages, ne se laissait pas dessiner correctement de profil. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans toute la série de monuments reproduits par M. Radet, le profil

1. Ch. Picard, *l. l.* : « on eût dû attendre plutôt, sur un document de Sardes, un Héraklès à la bipenne ».
2. Furtwängler, *A. G.*, pl. VII, 58; VIII, 36; XV, 25.
3. *Ibid.*, VII, 58.
4. Furtwängler, *Lexikon* de Roscher, I, col. 2151 sq.; K. Fr. Johansen, *o. l.*, p. 148.
5. Cf. K. Fr. Johansen, *o. l.*, p. 147.
6. Cf. Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades*, p. 39.

du buste apparaisse rarement, mais, au contraire, attirer l'attention sur ces deux œuvres exceptionnelles, la terre-cuite de Sardes et la stèle de Dorylée[1].

Furtwängler a noté le caractère oriental de l'Héraklès d'Olympie : outre le goryte et la barbe taillée court, il porte de hautes bottines qui rappelleraient d'assez près les chaussures anatoliennes, dont le cothurne lydien n'était sans doute qu'une adaptation à la vie urbaine[2]. La présentation du buste, de profil exactement, ne laisserait-elle pas aussi supposer qu'il dérive, à part quelques changements dans l'attitude et peut-être dans l'armement[3], de l'archétype représenté par la terre-cuite de Sardes ?

On peut, en effet, soupçonner que l'Héraklès à l'arc, agenouillé, était un motif héraldique, l'emblème de l'ancienne dynastie lydienne. Cela confirmerait, en la précisant, une hypothèse que la fréquence de ce motif dans l'art grec oriental avait suggérée à Furtwängler[4]. C'est, dit-il, vraisemblablement sous son influence qu'a été créée l'image du Grand-Roi popularisée par les monnaies perses. Restait à savoir où Darius avait rencontré le prototype et pourquoi il s'en était inspiré. La terre-cuite de Sardes fait un commencement de réponse à cette double question[5].

R. VALLOIS.

1. M. Shear (*Sardis*, IX, 1, p. 13-14) croit que le buste est présenté de dos sur la terre-cuite de Sardes : ce qu'on en devine laisse voir que l'artiste l'a dessiné comme un profil ; mais il a caché derrière les ailes le raccord impossible des bras.

2. *Dict. des Antiquités*, I, p. 819 (L. Heuzey) et p. 1544 (E. Pottier). Héraklès porte aussi ces bottines sur l'aryballe protocorinthien cité plus haut et sur l'amphore protoattique de Nessos ; M. K. Fr. Johansen observe que c'est là un détail exceptionnel.

3. Le goryte n'est attribué à Héraklès par les peintres de vases que dans la céramique à figures noires la plus récente. Pour cette raison, Furtwängler a daté la plaque ajourée d'Olympie de la fin du VIe siècle. On peut se demander si le héros n'avait pas pris antérieurement en Lydie ce détail de l'armement des Iraniens et des Scythes. Suivant Hérodote, un corps d'archers scythes venant de Médie aurait trouvé refuge auprès d'Alyatte : Hérod., I, 73-74 ; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, III, p. 525.

4. Furtwängler, *A. G.*, III, p. 98.

5. Noter que l'archer perse n'est pas accroupi, mais dressé sur son genou droit. Le même motif se rencontre déjà dans la glyptique syro-hittite : G. Contenau, *Glyptique syro-hittite*, fig. 184 (archer en train de tirer, la jambe gauche avançant). Si l'on recherchait les origines de l'Héraklès de Sardes, il faudrait peut-être citer le « Gilgamesch » hittite agenouillé : E. Pottier, *Syria*, 1920, p. 274-276 et fig. 20 (plaque de Carchemisch ; = O. Weber, *Die Kunst der Hethiter* (*Orbis Pictus*), pl. 23) ; O. Weber, *o. l.*, pl. 22 (base de Sendchirli). Voir aussi Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 513.

# LA TRADITION, LE TEXTE ET LE SENS

DE LA

# DEUXIÈME ÉPIGRAMME DE L'*APPENDIX VERGILIANA*

---

L'étude ingénieuse et pénétrante de M. E. Galletier[1] sur cette énigmatique épigramme est certainement ce qu'on a écrit de plus clair sur ce texte obscur. Cependant, je voudrais examiner ici trois questions qui ne me semblent pas encore résolues et qui touchent à la tradition, au texte et au sens de la pièce : 1° ce qu'il faut penser des différences que le texte de Quintilien et le témoignage d'Ausone présentent avec les manuscrits des épigrammes ; 2° comment il faut établir le texte des deux derniers vers ; 3° enfin et surtout quel est le sens du vers 4, véritable clé de toute l'épigramme.

## I

Le texte donné par Quintilien (*Inst. Or.* VIII, 3, 27-29) est différent de celui des manuscrits des épigrammes qui donnent :

Corinthiorum amator iste verborum
iste iste rhetor namque quatenus totus
Thucydides tyrannus Atticae febris
tau gallicum min et spin et male illisit
ita omnia ista uerba miscuit fratri.

M. Galletier se demande notamment pourquoi Quintilien ne reproduit pas, en citant l'épigramme, le deuxième vers « iste iste rhetor namque quatenus totus ». La raison donnée par Birt[2], à savoir que Quintilien se serait abstenu de citer le vers, parce qu'il ne le comprenait pas, semble à juste titre peu satisfaisante à M. Galletier, qui lui substitue deux autres explications : ou bien le vers serait tombé par la faute d'un copiste, ou bien la citation aurait été tronquée par Quin-

1. Dans son édition des *Épigrammes et Priapées* attribuées à Virgile, Paris, 1920, (p. 85 texte, p. 108-113, p. 150-156).
2. *Jugendverse und Heimatpoesie Vergils, Erklärung des Catalepton*, Leipzig-Berlin. 1910.

tilien lui-même, par suite d'une erreur de mémoire, car il lui arrive d'estropier ainsi des textes (p. 108).

La seconde raison que M. Galletier croit la meilleure me semble faible. Si le vers était indispensable à l'intelligence de cette très courte épigramme, comment Quintilien aurait-il pu l'omettre sans même s'en apercevoir en relisant son ouvrage ou sans qu'on lui signalât son erreur? Et si le vers est inutile, comme je le crois, *n'y a-t-il pas lieu de croire qu'il est interpolé et que si Quintilien ne l'a pas cité, c'est parce qu'il n'existait pas encore de son temps?*

Pour maintenir ce vers vraiment indigne de Virgile, gauche, cacophonique, M. Galletier est obligé (p. 110) : 1° de mettre *rhetor namque* entre crochets ou entre parenthèses; 2° de corriger *quatenus totus* en *hactenus totus*; 3° de sous-entendre *erat* devant *Thucydides*. Or *hactenus* notamment est aussi difficile à expliquer que *quatenus*[1]; l'anaphore d'*iste*, *iste*, suffirait à elle seule à rendre le vers suspect, surtout si on admet, comme M. Galletier, le texte *ista*..., *ista*[2] au dernier vers, car en cinq vers le poète a difficilement pu répéter trois fois *iste* et deux fois *ista*. De plus, la pièce, surtout si elle est en rapports avec un quatrain satirique antérieur, comme M. Galletier incline à l'admettre après M. Sommer[3], doit plutôt être un quatrain qu'un groupe de cinq vers.

Enfin, délestée du deuxième vers, l'épigramme ne se comprend que mieux. Le vers a l'air d'une glose sur *Corinthiorum amator iste uerborum;* l'interpolateur a cru sans doute nécessaire d'expliquer pourquoi un amateur de mots *corinthiens* mélangeait à ses propos une lettre *gauloise;* de là, *quatenus*...

Pour toutes ces raisons, j'incline à rejeter le vers deux inconnu de Quintilien; peut-être faut-il lire avec les manuscrits des épigrammes *Thucydidis* et faire de ce mot en rejet le complément *Corinthiorum uerborum* en comprenant : cet amateur des mots précieux de Thucydide, ce tyran de la folie attique.

Ausone écrit dans son *Grammaticomastix* (manuscrits C et V):

Dic quid significent Catalepta Maronis; in his *al*
Celtarum posuit; sequitur non lucidius *tau*.
Estne peregrini uox nominis an Latii *sil*
et quod germano mixtum male letiferum *min*?

1. M. Galletier suppose (p. 151) qu'après avoir affecté jusqu'ici (jusqu'à quand?) le purisme attique, Cimber se complaît à présent à une éloquence plus mêlée (comme l'airain de Corinthe) et comportant avec des mots grecs une imprécation latine. Je ne partage pas son avis. Je crois qu'il ne s'agit que de mots grecs.

2. J'admets avec les manuscrits des épigrammes et Quintilien *ita*... *ista*.

3. *De P. Verg. Mar. Catal. carm. quaest. capita tria*, p. 78 (cité d'après E. Galletier, p. 151, n. 4).

Les autres manuscrits donnent seulement :

Scire uelim Catalepta legens quid significet *tau*

et les deux derniers vers.

M. Galletier croit (p. 108) que cette double rédaction indique que le poète bordelais a dû citer la première fois de mémoire et la seconde fois d'après un manuscrit. Ainsi, Ausone aurait eu une mémoire d'une infidélité égale mais inverse à celle de la mémoire de Quintilien et, au lieu d'omettre une partie du texte comme Quintilien, il aurait ajouté au texte ce qui ne s'y trouvait pas, c'est-à-dire le mot *al*. Une explication tirée d'une erreur aussi étrange de mémoire me paraît d'autant moins acceptable qu'il s'agit justement d'un terme prétendu celte qui a frappé Ausone. Je ne crois pas non plus qu'Ausone ait d'abord connu l'épigramme sous une forme plus complète que sa forme actuelle. Si on admet avec M. Birt et M. Galletier que *sil* est une mauvaise lecture de *spin* ou *psin*, ce qui me paraît très vraisemblable, puisque Ausone ne cite pas ce monosyllabe *spin* ou *psin* pourtant aussi mystérieux que *min*, il faut en conclure qu'Ausone a eu sous les yeux — et cela dès l'origine — un mauvais texte qui se lisait sous la forme

tau gallicum min et sil et al illisit[1].

La lecture postérieure d'un manuscrit un peu moins mauvais ou la connaissance de la correction de *al* en *male* aura fait remanier à Ausone son texte qui reste cependant entaché d'une erreur, même dans sa deuxième version, en ce qui concerne *sil*. Je reviendrai tout à l'heure à Ausone, mais, si mon hypothèse sur ses mauvais manuscrits est exacte, il s'ensuit qu'Ausone a du considérer *tau min*, *sil* et *al* comme des compléments du verbe *illisit*, ce qui est en faveur de la lecture *male illisit* et contre la lecture *male illi sit*.

## II

Demandons-nous, en effet, si M. E. Galletier a raison d'admettre le texte « *et male illi sit* » à la fin de l'avant-dernier vers. M. Galletier voit dans l'expression « *male illi sit* » non point une imprécation de l'auteur de l'épigramme contre Cimber, meurtrier de son frère[2], mais, au contraire, une imprécation du meurtrier contre sa victime (p. 108), une formule latine d'exécration ajoutée à des vocables d'allure étrange

1. Le fait qu'Ausone écrive *sequitur* non lucidius *tau* ne peut nous arrêter; *al* complément de *posuit* devient le sujet de *sequitur* dont *tau* est le complément.

2. P. 155. On ne s'expliquerait pas, en effet, l'emploi d'*ille* là où il faudrait justement *iste*, répété à satiété dans les autres vers

comme *thau*, *min*, *psin* (p. 155). Il cite même ingénieusement un vers de Virgile[1] pour montrer que les formules d'exécration entraient dans les recettes des empoisonneuses.

Mais la consonne *tau*, les mots *min* et *psin* n'ont rien de magique; un empoisonnement effectif comme celui-là ne saurait se réduire à une formule de grimoire, fût-elle composée de *tau*, *min*, *psin* et de *male illi sit*. N'y a-t-il pas plus de probabilités en faveur du caractère *vénéneux* des vocables du vers qu'en faveur de leur caractère *magique?* Et dès lors *ut male illisit*, leçon adoptée par MM. Baehrens, Curcio, Sabbadini n'est-elle pas la vraie leçon, parce que le mot *illisit* est celui dont le sens est le plus analogue à celui du mot correspondant *miscuit?* En faveur d'*illisit* militent tous les manuscrits des épigrammes sauf deux, le témoignage d'Ausone et l'analogie avec les épigrammes grecques[2].

Je crois qu'au dernier vers l'accord de deux sources différentes, c'est-à-dire les manuscrits B et H des épigrammes et les manuscrits de Quintilien nous permet d'adopter en toute sécurité le texte *ita omnia ista uerba miscuit fratri* au lieu de *ista omnia ista*... adopté par M. Galletier[3]. Dès lors la correction de *ut* au lieu de *et* s'impose au vers précédent pour donner à *ita* son corrélatif et les deux derniers vers doivent se lire :

tau gallicum, min et psin ut male illisit,
ita omnia ista uerba miscuit fratri.

## III

Il reste à expliquer les deux derniers vers et notamment l'avant-dernier, qui contient tout le sel de l'épigramme. Le sens général est en gros : de même qu'il a mal broyé (dans ses paroles) le *tau* gaulois, *min* et *psin*, il a mélangé (en un poison) tous ces vocables pour son frère. Donc, l'avant-dernier vers doit, d'une manière ou d'une autre, correspondre au dernier en évoquant aussi une idée de poison.

Ausone avait bien discerné que les éléments verbaux mélangés devaient être synonymes de poison. Mais il a tablé sur deux mots

1. *Géorg.* III, 283 : miscueruntque herbas et non innoxia uerba.
2. *Anth. Pal* XI, 321, τρίβοισθ'.
3. M. Galletier écrit (p. 108) : « Cette épigramme a eu la mauvaise fortune de nous parvenir par trois sources différentes, les manuscrits, le texte de Quintilien, une citation d'Ausone. Notre embarras et les difficultés n'en sont pas diminués, au contraire. » Je considère que cette abondance de témoignages est, au contraire, une bonne fortune, puisque nous pouvons les contrôler les uns par les autres et que leur accord, relativement rare n'en a que plus de poids.

étrangers au texte, *sil* et *al*[1]; ensuite, il a cru que chacune des syllabes *al*, *sil*, *min*, *tau* représentait un mot et que chacun des mots représentait un poison. Ainsi sont nées des explications aussi fausses qu'ingénieuses : *tau* serait l'apocope de *taurus*: car on croyait que le sang de taureau est un poison[2]; *min* serait l'apocope de *minium*, autre poison[3]; *sil* serait l'orpiment ou arsenic jaune[4]; *al* représenterait *allium*[5].

Mais c'est tout de même Ausone qui nous montre la vraie voie à suivre pour comprendre l'épigramme, car elle n'est au fond qu'une plaisanterie grammaticale fondée sur les trois syllabes[6] *tau*, *min*, *psin*. Reprenons un à un les éléments du jeu de mots.

1° *Tau gallicum*. — M. E. Galletier a deviné en grande partie la véritable explication que M. G. Kaibel n'avait pas entrevue. Les Gaulois, d'après M. C. Jullian, désignaient par un signe spécial une sorte de dentale aspirée analogue au *thêta* grec et au *th* anglais. *Tau gallicum* raillerait donc, selon M. Galletier, un défaut de prononciation du meurtrier qui prononçait le θ comme le τ. Le *thêta* gaulois étant un *tau*, le *tau* gaulois est un *thèta* et *tau gallicum* équivaut à θῳ (ou θος).

2° *min* et *psin*. — Les manuscrits hésitent entre *spin* et *psin* (prononciation dorienne de *sphin*). Mais les deux formes *min* et *psin* équivalent ici à *mi* et *psi*, données du reste par le *Bruxellensis* 10676 et qui ne pouvaient entrer dans le vers.

Quel est donc le mot malaxé par le meurtrier? C'est le mot ψίμιθος ou ψίμυθος[7] sous sa forme dative ψι–μί–θῳ. Ce mot, que l'on rencontre encore sous la forme ψιμύθιον, signifie du blanc de céruse. La forme latine *psymytho* (ablatif) nous est donnée dans le vers de Marcellus :

Sandyce cum creta, *psymmytho*, pumice, gypso[8].

bien que le vrai nom latin soit *cerussa*, comme cela résulte du texte suivant de Scribonius Largus :

« cerussam quam Graeci ψιμύθιον uocant qui biberunt facile deprehenduntur...[9] »

1. Dans sa deuxième version sur le mot *sil* seulement.

2. Explication de Scaliger reprise par M. Sabbadini et rejetée avec raison par M. Galletier (p. 153) mais fondée sur des textes anciens (Pline l'Ancien XX, 25 et 94; XXII, 90; XXIII, 128; XXVIII, 162, 195; XXXI, 119).

3. Même observation que pour *taurus*. Voir Pline XXIX, 25; XXXIII, 115 à 117 et surtout 124

4. Pline XXXIII, 158; XXXV, 36 et 38.

5. *Allium* n'est pourtant pas un poison. Y a-t-il une confusion entre *allium* et *alumen*?

6. On trouvera des plaisanteries de ce genre dans l'*Anthologie*. Voir XI, 197 sur δρίμυς et δρίλος.

7. *Anth. Pal.* XI, 408 et XI, 374 donnent ψιμίθῳ.

8. Édit. G. Helmreich du *Medic. lib.*, Leipzig, 1889, p. 383.

9. Édit. G. Helmreich, § CLXXX, Leipzig, 1887, p. 75.

et bien que le mot se rencontre le plus souvent en latin sous la forme *psymmythium*.

Ainsi, le sens des deux derniers vers serait en définitive : de même qu'il broyait, malaxait mal à propos le ψι, le μι et le θῳ, il a composé pour son frère une mixture à base de ψίμιθος ou de ψιμύθιον, de *psymythos* ou de *psymmythium*, c'est-à-dire de blanc de céruse. On sait que les anciens avaient reconnu les violentes propriétés toxiques du carbonate de plomb ou blanc de céruse[1].

Voilà sur quoi joue l'épigramme dont j'ai l'espoir d'avoir découvert le mot, sinon la date ou l'auteur.

Léon HERRMANN.

1. Voir Pline l'Ancien, XX, 63 et 123; XXII, 112; XXIII, 80 et 128; XXVIII, 129; XXXIV, 175-176. Dioscoride, V, 103, etc.

# NOTES GALLO-ROMAINES

## CXIV[1]

### AU CHAMP MAGIQUE[2] DE GLOZEL[3].

Je ne crois pas qu'il existe, dans le monde classique, un gisement de sorcellerie aussi complet que celui de Glozel[4]. Inscriptions sur briques, signes sur pierres, gravures d'animaux propices ou fantastiques, amulettes de tout genre, simulacres pour envoûtement, vaisselle de sorcière, verroterie talismanique, tout y est de ce qui était nécessaire aux opérations magiques. Et ce qui ajoute à l'intérêt de ce gisement, c'est qu'il est en un des recoins les plus reculés de la Gaule, et des derniers temps de la domination impériale. Aussi mérite-t-il plus qu'un article; et l'érudit qui en tirera la matière d'un livre aura rendu un incomparable service à la science des suprêmes manifestations de la vie païenne. Nous ne pouvons ici qu'effleurer le sujet par de rapides analyses[5].

1. Fragments de communications faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les 5 et 12 novembre 1926. J'indique dans les notes les compléments ou rectifications que j'ai pu apporter par suite de ces communications.

2. Je dirais volontiers en latin *campus feralis*, en rapprochant de *officina feralis* (cf. ici, p. 165, n. 6).

3. Cf. *Revue*, 1926, p. 23, 258, 265, 361, 366; 1927, p. 59

4. Les trois gisements qui sont les plus riches, mais moins variés que Glozel, sont ceux d'Alvão en Portugal (en dernier lieu Mendes Corrêa, dans les *Trabalhos da Sociedade Portuguesa de Antropologia*, t. III, Porto, 1926; ici, p. 208), celui de Tell Sandahannah en Palestine (Bliss et Wünsch, dans *Excavations in Palestine*, 1902, p. 62 sq., p. 158 sq.), et celui de Pergame (ici, p. 159, n. 1, p. 162). Sur celui de Baarburg en Suisse, cf. p. 209.

5. Une fois pour toutes, je renvoie, pour le commentaire des différentes pièces de Glozel, au précieux recueil de Hopfner, auquel je ne reproche que de faire une trop petite place aux éléments archéologiques : Hopfner, *Griechisch-Ægyptischer Offenbarungszauber*, 2 v., Leipzig, 1921-1924, dans les *Studien zur Palæographie und Papyruskunde* de Wessely, t. XXI et XXIII.

## I. — *NOTÆ VEL CHARACTERES*

Comme toutes les inscriptions magiques[1], et en particulier

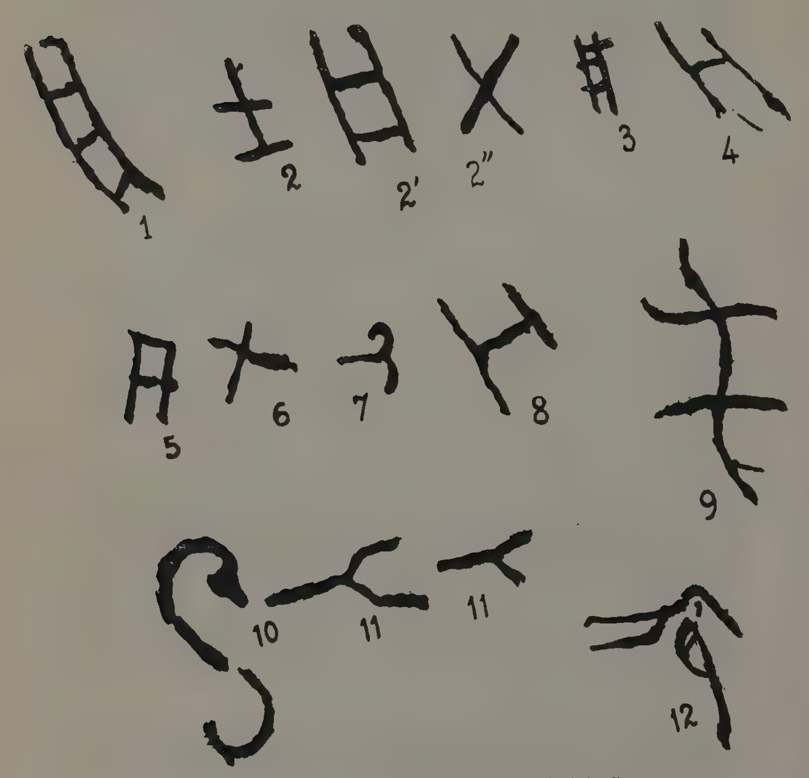



Fig. 1. — Signes magiques (grandeur de l'original).

1. Et aussi un grand nombre de papyrus (voyez en particulier la liste donnée par Hopfner, t. I, § 821, p. 223); de même les gemmes et pierres, en particulier gnostiques (outre Matter, ici, p. 159, n. 1, King, *The Gnostics and their Remains*, 1864, en particulier pl. 8, n° 1, pl. 11, n° 5; etc.); et encore les manuscrits astrologiques, trop peu examinés (*Catalogus codicum astrologorum Græcorum*, en particulier t. X, 1924, p. 90 sq.), sans parler de certains monuments archéologigues dans le genre de la sphère magique d'Athènes (*Bull. de corr. hellénique*, t. XXXVII, 1913, p. 249); etc. — La nécessité d'ajouter à une inscription d'envoûtement des « caractères » magiques est indiquée en particulier par le grand papyrus de Paris (406 sq., Wessely; cf. Kuhnert, *Rhein. Mus.*, t. XLIX, 1894, p. 53), par le papyrus d'Oslo (Eitrem, *Pap. Osl.*, 1925, p. 11), etc.

celles du Bas-Empire[1], les documents de Glozel[2] entremêlent aux lettres ordinaires des signes étranges[3], mystérieux pour nous, mais sans doute fort compréhensibles du tenancier du lieu et de ses clients. En voici quelques-uns, tels que j'ai cru les reconnaître d'après les photographies obligeamment communiquées par M. le docteur Morlet. La liste en pourra, sans doute, être complétée[4], et le sens en être discuté : car sur presque tous les points de la magie gréco-romaine nous ne sommes encore qu'au début du travail scientifique (voir *fig. 1*)[5].

I. L'échelle, sous différentes formes[6]. Pour ce signe, aucun doute n'est possible[7]. Il apparaît ailleurs sur un très grand

1. En particulier les recueils de Wünsch, dans les deux publications : *Sethianische Verfluchungstafeln aus Rom*, 1898 (cf. p. 98-102), inscriptions que Wünsch place vers 400; *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, 1905, *Ergänzungsheft* VI du *Jahrbuch des K. D. Arch. Inst.* (cf. p. 31-35), inscriptions que Wünsch place vers la première moitié du III° siècle. Comme documents plus anciennement publiés, Matter, *Hist. crit. du Gnosticisme, Planches*, 1828. Cf. Audollent, *Defixionum tabellæ*, 1904, p. LXXII-III.

2. Je ne parle ici que des signes magiques qui s'intercalent parmi les lettres des inscriptions. Mais il est certain que les vases ou lampes de Glozel doivent présenter, comme préservatifs, des signes absolument similaires. MM. Morlet et Fradin signalent en particulier sur ces objets : dessins cornus (croissants? I, p. 30-31, 33), roue (I, p. 34), croix (III, p. 28), fourche? (III, p. 29; cf. ici, p. 160), ligne en forme de S (III, p. 29; cf. ici, p. 161). Nous en reparlerons.

3. C'est ce que les textes appellent *notæ* ou *characteres*. Voyez en particulier saint Augustin, *De doctr. Christ.*, II, 20, 30 (*P. L.*, t. XXXIV, c. 50) : *In quibusdam notis quos characteres vocant*. Je crois d'ailleurs qu'Augustin applique ces expressions non pas aux objets nettement représentés, comme ceux que nous allons voir, mais aux pseudo lettres dont nous parlerons plus loin (p. 161). Et ce sont ces pseudo-lettres qui avaient vraiment un caractère de salut, et qu'un papyrus (papyrus Parthey, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, 1865, I, l. 268, p. 127) appelle ῥυστικοὶ χαρακτῆρες (*die rettenden Zeichen*, dit Wünsch, *Perg.*, p. 31). Dans le même sens, je crois, Porphyre chez Eusèbe, *Præp. evang.*, V, 15, 1-2, *P. Gr.*, t. XXI, c. 349 (τὰ σύμβολα τῶν χαρακτήρων) et Porphyre chez Jamblique, *De mysteriis*, III, 13 Parthey. Cf. les textes d'Apulée, ici, p. 165, n. 7; autres, p. 158, n. 1, etc.

4. Je n'ai pas eu entre les mains les photographies de tous les objets gravés; et ceci ne peut être qu'une première étude, qui sera sans doute complétée après la publication définitive de l'ensemble des découvertes. — Je dois, bien entendu, exclure de mon examen les signes gravés sur les deux grandes inscriptions (fasc. III des publications de Morlet et Fradin, fig. 34 et 35, p. 32-33), que je crois fausses (cf. *Revue*, 1926, p. 362, n. 1; 1927, p. 59 et 210).

5. Ce qui nous manque, ce sont des descriptions un peu détaillées des pratiques magiques, dans le genre de celles que donne Ammien Marcellin pour l'année 371 (XXIX, 1, 29 sq.); voyez la reconstitution de la scène par Wünsch, *Perg.*, p. 47-48.

6. Fradin et Morlet, II, fig. 12 (notre n° 1), fig. 13 (notre n° 2), fig. 15 (notre n° 4), III, fig. 51 (notre n° 3); notre n° 5 me paraît inédit.

7. Mais un travail d'ensemble sur la pratique de l'échelle en sorcellerie fait défaut. Ce n'est qu'un point de départ que le mémoire de Wieseler, *De scalæ symbolo apud Græcos aliosque populos veteres*, Gœttingue, 1863; et le résumé de Wünsch (*Seth.*, p. 99-100) est trop sommaire, encore qu'il ait bien vu qu'il s'agit d'un instrument de sorcellerie. — Sur l'échelle, en dernier lieu, A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 114 sq. (mais à un point de vue différent du nôtre).

nombre de tablettes magiques, en particulier des derniers temps de l'Empire[1]; et il représente l'échelle réelle, qui ne faisait sans doute jamais défaut dans les ateliers de sorcellerie, et que d'assez nombreux textes classiques mentionnent à des époques de l'Antiquité fort différentes[2].

II. Le fouet, celui-ci encore assez nettement dessiné[3]. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne cessa d'être, dans l'Antiquité, l'un des instruments les plus familiers au monde de la sorcellerie[4].

III. Un instrument dont nous n'avons que deux formes, schématisées à l'extrême[5], et dont je ne saurais dire s'il était lit, litière, brancard ou toute autre chose. Je suppose provisoirement qu'il s'agit du fameux grabat des sorciers[6].

IV et V. Deux instruments assez peu distincts qui peuvent être, l'un (n[os] 11 et 11') plutôt une fourche[7], l'autre (n° 7) plutôt un crochet[8]. On trouve des crochets, je ne sais sous quelle forme, dans les tablettes de Seth[9], et il s'en présente,

1. Wünsch, *Seth.*, n° 11 (p. 12), p. 28 (n° 20 *b*), p. 40 (n° 29). Les échelles de ces inscriptions sont d'ordinaire à crochets (cf. notre n° 2', qui n'a d'ailleurs qu'un crochet) et fortement stylisées.

2. Aristophane, *Grenouilles*, 618-619 : Ἐν κλίμακι δήσας; Élien, *Variæ historiæ*, II, 29 (nous reviendrons sur ce texte, p. 175); Eustathe, *Ad Homerum*, p. 1669 (*Od.*, p. 412-413 de l'éd. de Leipzig); Suidas, au mot Κλιμακίζειν (c. 2124, Gaisford), lequel indique nettement le rôle magique qu'il faut assigner à l'échelle : Κλίμακος..., ἥτις οὖσα ὄργανον βασανιστικὸν διαστρέφει τὰ σώματα. Et c'était si bien un instrument de maléfice, que l'on disait κλιμακίζειν τοὺς νόμους dans le sens de « torturer les lois » (Dinarque, fragm. 35, Didot, conservé par Suidas, *ibid.*). — Nous reviendrons sur l'échelle en sorcellerie, p. 174-175.

3. Je donne (notre n° 12, d'après Morlet et Fradin, II, p. 7, fig. 9) ce qui me paraît se rattacher à la figuration du fouet. Je me demande s'il n'y a pas deux fouets, l'un replié, l'autre déplié et en action; mais il faudrait voir de plus près l'objet.

4. Sur la table magique de Pergame, *Dioné* tient un fouet (Wünsch, p. 11 et 25), et l'on sait qu'Hécate était μαστειγοφόρος (Audollent, n° 242, ligne 40). Le fouet, évidemment, pouvait servir à chasser les démons; cf. la poésie à Hécate reproduite par Eusèbe (*Præpar. evang.*, V, 14, 2, *P. Gr.*, t. XXI, c. 348) : Αἰόλη τε κλεὶς ὁμοῦ καὶ τὸ δαιμόνων κράτος μάστιγος ψόφος πολύς.

5. Morlet et Fradin, II, p. 14, fig. 13 (notre n° 2); notre n° 8 vient d'une brique que je crois inédite.

6. Ποιήσητε κατὰ κράβατον τιμορίας, Audollent, n° 155; κ. κ. τ. τιμωρήσητε, n° 156; κ. κ. τ., n° 157. Et voyez le lit de la sorcière dans le *Satyricon* de Pétrone (134). — Il y a un signe assez semblable, mais avec trois traverses, dans les tablettes magiques de plomb (*Seth.*, n° 7, p. 11).

7. Morlet et Fradin, I, p. 15, f. 9 (retourner le texte).

8. D'après une inscription que je crois inédite (notre n° 7).

9. Wünsch, *S.*, p. 35, n° 24 (*Haken*) = Audollent, n° 163 (*unci tres*). C'est le crochet magique ou mythique d'Ananké (*Necessitas... severus uncus*, Horace, *Carm.*, I, 35, 17-20).

de forme assez semblable, dans les pseudo-lettres ou objets stylisés qui sont mêlés en particulier aux inscriptions de l'atelier magique de Pergame[1].

VI. Le serpent[2], dont je n'ai pas à dire combien il est banal au milieu de toutes les inscriptions magiques[3].

VII. Un signe indistinct à lignes courbes[4], qui m'a paru rappeler le lézard, également cher aux sorciers[5].

VIII. C'est sous réserves que j'indique un signe[6] qui pourrait n'être qu'un X de l'écriture courante. Si j'en parle, c'est qu'il ne me paraît pas correspondre à une lettre de mot dans le texte qui l'accompagne, et que par suite il pourrait bien représenter une variété de fourche patibulaire, celle dont la forme est devenue une des formes de notre croix[7].

Tout cela, bien entendu, est fortement schématisé, mais pas assez pour se confondre avec les lettres proprement dites, confusion qui est si fréquente dans les inscriptions magiques, et qui les rend souvent si difficiles à comprendre.

Je touche ici à une question extrêmement délicate. C'est l'interprétation de ces pseudo-lettres qui s'intercalent dans les inscriptions magiques[8], ce que les anciens ont appelé *notæ*

1. Wünsch, *P.*, pl. 4, fig. 17 (signes en forme de ω).
2. Morlet et Fradin, II, p. 16, fig. 15 (notre n° 10).
3. Voyez en particulier, sur la représentation du serpent dans les tablettes magiques, Wünsch, *Seth.*, p. 100-102.
4. Notre n° 9, Morlet et Fradin, I, p. 19, fig. 10; la brique est particulièrement abîmée.
5. *Lacerta... inter amatoria esse dicunt magi,* Pline, *Hist. nat.*, XXX, 141; *sauræ inlices bicodulæ* [à la queue fourchue; cf. notre dessin]. Apulée, *Apol.*, 30. Cf. Matter, *Hist.*, *Planches*, 3, fig. 6; etc.
6. Morlet et Fradin, II, p. 14, fig. 13 (notre n° 2''); et brique inédite (notre n° 6).
7. Ce signe en lettre, X ou croix de Saint-André, se retrouve souvent parmi les *characteres* magiques, avec ou sans les boucles terminales [les *nodosi apices* d'Apulée, *Metam.*, XI, 22]; *Perg.*, pl. 3, fig. 11; pl. 4, fig. 17; *Seth.*, n° 7, p. 11; n° 9, p. 11; n° 12, p. 13; n° 16, p. 16; etc.
8. Que des signes ou des symboles religieux ou magiques aient pu, par stylisation progressive, prendre la forme de simples lettres connues, c'est ce que montre l'exemple du maillet du dieu gaulois transformé en T sous l'Empire et à l'époque barbare et servant toujours de signe talismanique (*Tau Gallicum*; Ausone, *Grammaticomastix*, 6; Grégoire, *Hist. Fr.*, IV, 5; Virgile, *Catalecta*, 2, 9). Ausone semble avoir eu la pensée de ce sens magique et de cette origine instrumentale de certaines lettres, lorsqu'il fait du π grec la *forma jugi hostilis*, et du ψ la *species* de la *furca tricornigera* (*De litteris*, 15 et 27).

ou *characteres*[1]. Ces pseudo-lettres, dont quelques unes ressemblent par exemple à des Y[2], à des A sans traverse[3], à des O encastrant des croix[4], etc., n'ont jamais, que je sache, fait l'objet d'une statistique complète et d'une étude approfondie[5]. Ce sont, dit on, signes de grimoire magique, et l'on passe.

Wünsch, pourtant, qui eut véritablement la divination de la sorcellerie antique, a vu qu'il y avait là la matière d'un travail de longue haleine[6]. Et dans son étude sur l'atelier magique de Pergame, qui est un vrai chef-d'œuvre d'archéologie, il a émis l'hypothèse que ces pseudo-lettres, tout ou partie, pourraient être d'anciennes lettres d'alphabets disparus, hittites, chaldéens, hiéroglyphiques ou autres, transmis d'âge en âge, avec des déformations continues, depuis les temps anciens jusqu'aux magiciens classiques[7].

1. Ici, p. 159, n. 3. C'est ce que les sorciers actuels appellent encore « signes » ou « caractères », et, pour beaucoup d'entre eux, ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux que nous a conservés l'Antiquité. Pour quelques-uns même, il y a identité, et l'on peut suivre la filiation par les textes du Moyen-Age.

2. Cf. p. 165, n. 5; ici, n. 5.

3. Cf. p. 165, n. 5; p. 163.

4. Cf. p. 165, n. 5; ici, n. 5.

5. Wünsch, dans ses *Sethianische* (p. 98), insistait sur la consécration de ces lettres aux divinités : X à Osiris, Z à Osiris-Apis, Y se rapporterait au monde souterrain. Mais, même si la chose était certaine, elle ne préjugerait pas du sens originel, de la cause matérielle de la lettre. Et Wünsch semblait plus loin accepter une origine instrumentale pour ces lettres, lorsqu'il faisait du Θ crucigère le signe du κύκλος τῆς Ἀνάγκης, déesse de sorciers s'il en fut. — Sur les rapports des lettres ordinaires avec les divinités, cf. le texte de Lydus, *De mensibus*, II, 3, p. 20, W. Sur leur rapport avec les planètes, éléments ou parties du corps, Irénée, *Adv. hær.*, I, 14, *P. Gr.*, t. VII, c. 593; etc. Sur leur valeur morale, voyez le curieux texte publié par Tobler (*Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, *phil.-hist.*, 1883, I, p. 86) : *A significat vitam*, etc. Le sujet, d'ailleurs, si on y ajoute les manuscrits astrologiques, est inépuisable, d'autant plus que la tradition des lettres à sens magique s'est très exactement conservée, et sans hiatus, jusqu'à nos jours. Sur toutes ces questions, Dornseiff, *Das Alphabet in Mystik und Magie*, 1922, en particulier p. 20 sq., 81 sq.

6. Voyez la note précédente.

7. *Perg.*, p. 33 sq. Et il rapproche à ce propos le fameux texte de Plutarque (*De genio Socratis*, 5, p. 577) : Ἴδιός τις ὁ τύπος καὶ βαρβαρικὸς τῶν χαρακτήρων ἐμφερέστατος Αἰγυπτίοις : il ne peut d'ailleurs s'agir d'un texte très ancien, puisqu'il était gravé sur une table de bronze (πίναξ χαλκοῦς ἔχων γράμματα πολλὰ θαυμαστὰ ὡς παμπάλαια). Et il insiste sur l'imitation des hiéroglyphes, qui est d'ailleurs fort possible en ce milieu de sorciers. — Hopfner souscrit à l'opinion de Wünsch, en particulier en ce qui concerne l'imitation ou la tradition des hiéroglyphes (t. I, § 819). Mais par ailleurs il semble bien inviter à des figurations d'amulettes (t. I, § 879, p. 248). — M. A. Delatte, à propos de la sphère magique d'Athènes (cf. p. 164, n. 4), semble préférer (p. 275), « plutôt » que des survivances d'alphabets anciens, « une utilisation magique de la géométrie, qui était déjà connue de l'ancien Pythagorisme ». — Lexa, enfin (*La Magie dans l'Égypte ancienne*, 1925, I, p. 94), parle nettement d' « amulettes écrites », « dessinées ou gravées ». Cf. Dornseiff, *l. c.*

Et c'est parfaitement possible. Car je ne doute pas, pour ma part, que par exemple certaines lettres, d'ailleurs assez simples, des alphabets magiques ne proviennent de ces caractères hébraïques que ne pouvaient ignorer les sorciers orientaux[1].



FIG. 2. — Autel de Rognac à signes magiques (grandeur de l'original).

Mais j'hésite fort à généraliser cette hypothèse. Et je me demande si quelques-unes de ces lettres, voire la majorité, ne sont pas la représentation schématisée d'instruments ou d'animaux magiques analogues à ceux que nous venons de signaler à Glozel. A Glozel, pays reculé, la stylisation est à peine commencée; à Rome ou à Pergame, où les sorciers travaillent depuis des siècles en une tradition raffinée, la forme originelle de l'objet s'est effacée sous les lignes conventionnelles d'une apparence de lettre alphabétique. — Prenons quelques exemples.

Dans les inscriptions de Pergame apparaît maintes fois un signe ressemblant à un triangle porté sur un pied allongé, vaguement terminé en un autre triangle[2]. Or ce signe se retrouve, identique, sur un fragment d'autel gallo-romain[3] de

1. Cf. Wünsch, *Seth.*, p. 114; *Perg.*, p. 35 sq. Et remarquez l'inscription magique de Mégare, λόγοις Ἐκατικίοις ὁρκίσμασί τε ἀβρασικοῖς (Audollent, n° 41; Wünsch, *Defix. tab. Atticæ*, p. XIII). Certains signes mystérieux, dans des inscriptions de l'époque romaine que je crois magiques, doivent être des lettres hébraïques déformées.

2. Wünsch, *Perg.*, planche 4, fig. 17 (apparait 5 fois). C'est ce signe, semble-t-il, que Wünsch (*P.*, p. 33) rapproche d'un signe de l'alphabet cunéiforme ⊢——⊣.

3. La présence de signes magiques sur des autels est très rare, mais n'est pas plus invraisemblable que celle de roues ou de maillets (cf. *Revue*, 1918, p. 113-15). — Il faudrait examiner avec soin, à ce point de vue, les signes gravés sur les monuments

Provence, récemment publié par M. de Gérin-Ricard (*fig.* 2)[1]. — Et alors, sur cet autel, je reconnais tout de suite ce dont il s'agit : c'est la *mensula*, le *tripes* ou le trépied des incantations magiques[2] : le dessus de l'objet, une table triangulaire[3] ; le pied, à trois pointes ; et la tige ou le manche du pied, plus ou moins allongé, ou, peut-être mieux, s'allongeant à volonté[4].

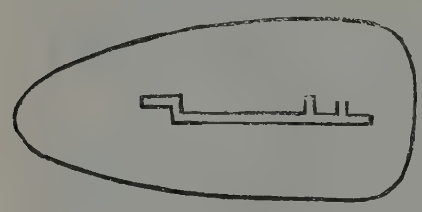


Fig. 3. — Clef sur tête de hache (réduction de moitié en surface).

Voici (*fig.* 3) une tête de hache néolithique, sur laquelle, à l'époque romaine, on a gravé une clef[5]. Et la clef, comme on le sait, est un instrument classique en sorcellerie[6], et il ne manque pas d'images d'Hécate tenant une clef à la

mégalithiques, et voir s'ils ne sont pas les signes afférents à des maléfices ou des sortilèges de l'époque classique. Voici une première indication à ce sujet. M. Florance a signalé (*L'Archéologie préhistorique*, etc., *en Loir-et-Cher*, IV, p. 593), sur un bloc de calcaire découvert à Suèvres, un dessin gravé représentant trois carrés concentriques communiquant. J'ai toujours supposé qu'il s'agissait d'un schéma de labyrinthe ou de temple, et que cette figuration a pu servir de signe en sorcellerie ; d'autant plus que la pierre de Suèvres présente cinq cupules, et que la cupule a eu certainement un rôle dans la sorcellerie des temps classiques (voyez les briques à cupules de Glozel, Morlet et Fradin, I, p. 7 8). Au surplus, j'ai à peine besoin de dire que, pour cette recherche des signes de la sorcellerie romaine sur les mégalithes, il importe de ne procéder qu'avec la plus grande circonspection et ne s'appuyer que sur des analogies absolues.

1. Autel en pierre de Calissane, trouvé au quartier de Canourgue dans Rognac, aux abords de ruines d'une villa romaine. Que ce soit un autel, c'est ce que prouve l'existence d'une patère sculptée au sommet ; de Gérin-Ricard et Chanfreau, *Autels votifs de Rognac*, 1925, p. 4 (tirage à part de *Provincia*).

2. Ammien Marcellin, XXIX, 1, 28-29 : *Tripede quo utebantur... Construximus ad cortinæ similitudinem Delphicæ... infaustam hanc mensulam.*

3. On a trouvé un dessus triangulaire, en bronze, de ces tables magiques, dans l'atelier de sorcier de Pergame, dessus couvert de signes, d'inscriptions et d'images ; Wünsch, *P.*, p. 10 sq., pl. 1.

4. Voyez la reconstitution de ce trépied magique chez Wünsch (*P.*, p. 44), lequel, je crois avec raison, parle de trépied portatif (*inlato tripede quo utebantur*, Ammien, XXIX, 1, 18 ; ici, notre n. 2), et même de *Taschendreifuss*. — Je suis convaincu que nous avons l'image de cette table à trépied dans la sphère magique d'Athènes (*Bull. corr. hell.*, t. XXXVII, 1913, p. 249), mais ici, entre le pied et la table, à cheval sur la tige, se présente un plateau ou une étagère triangulaire, ce qui est du reste assez naturel.

5. Trouvée à Loudun et publiée par M. L. Charbonneau-Lassay avec note de M. G. Chauvet, dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* de 1918, p. 320 sq.

6. Les preuves sont innombrables ; cf., pour la perpétuité de l'emploi magique de la clef, Bellucci, *Parallèles ethnographiques, Amulettes* (Pérouse, 1915), p. 41 sq.

main[1]. — Or, au milieu des pseudo-lettres des inscriptions magiques de Pergame, je ne cesse de rencontrer des clefs minuscules de cette forme ou de forme différente[2].

De même, il m'a semblé voir également, en ces inscriptions de Pergame et d'ailleurs, le crochet en forme d'oméga, ω, que j'ai cru trouver à Glozel[3]. J'y ai vu très certainement le serpent transformé en S de fantaisie[4], et bien d'autres objets qui ont dû servir aux pratiques de l'occultisme[5].

Magie et sorcellerie étaient, dans l'Antiquité comme de nos jours, à la fois une science et un art très compliqués; un atelier ou, comme l'on dit maintenant, un « cabinet[6] » de sorcier renfermait un nombre considérable de meubles ou d'instruments, ayant chacun son rôle pratique et sa valeur mystique. Rien d'étonnant à ce qu'au milieu des lettres d'un alphabet courant on ait introduit, comme un autre alphabet de signes magiques[7],

1. *Phoibié*, de même, a une clef sur la table magique; Wünsch, *Perg.*, pl. 1, fig. 6.
2. Pl. 2, fig. 8; pl. 4, fig. 17.
3. Ici, p. 160-161.
4. *Perg.*, pl. 2, fig. 8; pl. 1, fig. 6.
5. Le second signe (qui ressemble à un A sans traverse et avec *apex*) de l'autel de Rognac (p. 163) se retrouve tel quel dans le disque magique de Pergame (pl. 2, fig. 8), et ce doit être quelque montant de bois. Les deux cercles qui suivent sur cet autel et que je ne crois pas être des lettres, se retrouvent, tous deux, dans le clou magique de Pergame (pl. 3, fig. 11), et ce doivent être les fameux anneaux de la sorcellerie (*Perg.*, p. 42-43). J'aperçois très nettement, sur la table triangulaire de Pergame (pl. 1, fig. 6), le clou ou le *cuneus* d'Ananké. — Autres signes à Pergame : la lettre Y (pl. 3, fig. 11), pouvant représenter la fourche (ici, p. 160); le carré à subdivisions intérieures (pl. 3, fig. 11), pouvant figurer (p. 163, n. 3) le labyrinthe ou l'enclos magique ou sacré; le lit? (p. 160); le X (p. 161); le crochet (cf. p. 160, n. 9); la porte (pl. 1, fig. 8), dont la figuration serait aussi explicable en magie que celle de la clef (cf. p. 164); et, j'imagine aussi, estrades, escabeaux ou trépieds (p. 164), sans lesquels on ne conçoit guère mages ou magiciennes. J'incline toujours à croire que le O crucigère, si fréquent dans les inscriptions magiques (cf. p. 162, n. 5), est la roue de Tyché ou de la Fortune, elle aussi maîtresse de sorcellerie (p. 172), ou, à la rigueur, comme le suppose Wünsch (*Seth.*, p. 99), le κύκλος τῆς Ἀνάγκης : mais je crois plutôt à un simulacre d'ὄργανον ou d'amulette de sorcier qu'à une figuration symbolique.
6. Je traduis ainsi l'expression d'Apulée, III, 17, *officina feralis*. Mais c'est également l'expression quasiment officielle en sorcellerie actuelle; en dernier lieu, Moorys's, *Le Sorcier des Roches Noires* (p. 9 sq. : *le cabinet secret du sorcier*), avec cette prescription traditionnelle (p. 10), qui pourrait peut-être expliquer certaines particularités du gisement de Glozel : « Tu te serviras dans tes opérations, ou de terre vierge pour faire les images, ou de cire en chandelle [cf. Virgile, *Buc.*, VIII, 80, *limus ut hic durescit, et hæc ut cera liquescit*]... Il faut que tu tries la terre de tes propres mains. Elle ne doit être touchée d'aucun instrument de fer ou quelque genre qu'il puisse être, afin qu'elle ne soit pas souillée. »
7. C'est sans doute à cet alphabet de lettres magiques que s'appliquent les passages d'Apulée, *ignorabiliter litteratis lamminis* et *litteris ignorabilibus* (III, 17, et XI, 22, éd. Van der Vliet).

les figures des objets traditionnels, véritables organes du pouvoir surnaturel[1], et que l'on ait ramené ces figures, conformément à l'usage inmémorial de la vie religieuse, à de simples éléments linéaires.

## II. — *LEM*

Il y a, sur l'une des tablettes séthianiques d'imprécation, un détail qui est demeuré inexpliqué. C'est celui où l'on lit, côte à côte, en lettres grecques[2] :

//////////// ΛΕΜCΗΘ

Seth est, comme on sait, le nom du démon principal de ces imprécations[3]. Mais qu'est-ce que ce *lem*? fin d'un mot grec dont la première partie aurait disparu? initiale d'un second nom de Seth[4]? d'un de ses parèdres? ou bien terminaison d'un de ces noms barbares[5], de ces mots « éphésiaques » qui accompagnaient si souvent les invocations magiques? M. Audollent se demandait[6] si ce n'était pas la fin de ce nom de Σεμεσιλαμ, si fréquent dans les textes d'occultisme[7], et qu'on dit désigner le soleil[8].

Je ne me prononce pas. Mais je remarque qu'un mystère semblable se présente sur une des inscriptions de briques de Glozel.

1. Je dois ajouter, sans en tirer pour le moment aucune conséquence, que les *signa* magiques dont nous parlons se retrouvent, tels quels, comme marques de carriers, au Moyen-Age (cf. *Revue*, 1903, p. 131-133, et, en dernier lieu, *Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, *Bull.* de 1926, p. 509 sq., article du docteur Vincent). Même constatation chez Wünsch, *Perg.*, p. 41. Et cela est fort remarquable.

2. Wünsch, *Seth.*, p. 36, n° 25, l. 19 = Audollent, n° 163, l. 65.

3. Cf. Wünsch, p. 86 sq.

4. Dans la même inscription (Audollent, l. 48 et 49), le nom de Seth est précédé tantôt de celui de Typhon, tantôt de δε (δέε, *dee* ?).

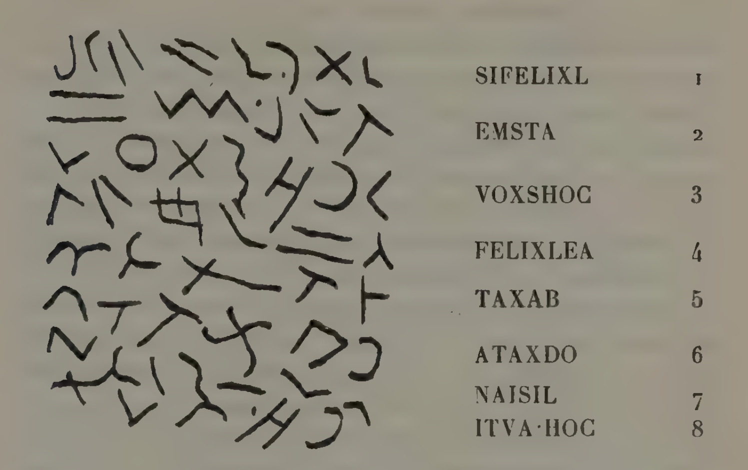
5. Lucien, *Menip.* (*Necyomantia*), 9; Jamblique, *De myst.*, VII, 4, p. 256, Parthey; Hesychius, au mot Ἐφέσια γράμματα, c. 1544-1545 de l'éd. de Leyde.

6. Lettre à moi adressée (été 1926). On peut aussi songer à Λαιλαμ, autre nom du soleil.

7. Avec ses variantes Σεμεσιλαμψ, Σεμεσιλαμψχ, Σεμεσιλαμφ, Σεμεσιλαμπε, etc., si du moins ces lectures (dans les papyrus) sont certaines (cf. Audollent, p. 512-513).

8. Audollent, p. LXX.

En voici la reproduction[1], avec, en regard, la transcription en capitales ordinaires[2] :



| | |
|---|---|
| SIFELIXL | 1 |
| EMSTA | 2 |
| VOXSHOC | 3 |
| FELIXLEA | 4 |
| TAXAB | 5 |
| ATAXDO | 6 |
| NAISIL | 7 |
| ITVA·HOC | 8 |

Rien de bien remarquable au point de vue paléographique ; le B sans courbes, le II (F) incliné ou couché, sont des particularités communes aux cursives du gisement.

Au point de vue de la rédaction, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est l'encadrement de l'incantation par le pronom *hoc*, qui en annonce le commencement et la fin. — Cet *hoc* est d'ailleurs assez caractéristique en magie comme annonciateur des formules ; on le trouve même sous la forme grecque οχ[3].

Le sens général n'est point douteux. C'est un appel à un être magique qui se présente et dont on sollicite quelque don.

1. D'après Morlet et Fradin, II. p. 15, f. 14 ; calque pris sur la photographie et réduit au quart de la surface.

2. Quelques remarques paléographiques. — 3e ligne : S ou à la rigueur Z. — 4e ligne : LIX liés. — 6e ligne : D en forme de Δ mal joint, « forme qui devient très fréquente à l'époque chrétienne », Cagnat, *Traité*, 4e éd., p. 14. — 8e ligne : IT liés. — 8e et 3e ligne : le C de HOC en deux sens différents, ce qui se retrouve ailleurs à Glozel.

3. Il est vrai dans une inscription en lettres grecques mais en langue latine (Audollent, n° 270, εξ κουα ορα οχ κομποσουερο).

Je lis donc ainsi :

*Si felix lem. sta(t)*[1], *voxs*[2] *hoc (dicat*[3]*)* : — *felix le(m), alaxabalax dona*[4] *(h)is*[5], *Ilitua;* — *hoc.*

Cet être magique est appelé *lem*, et par deux fois, et il est *felix*, qu'on peut traduire en style magique par « de bon augure », ou « fertile », « fécond ». Mais qu'est ce *lem ?*

Ici, je suis beaucoup moins embarrassé que pour la tablette séthianique. J'ai toujours dit que *lem* ou *lim* était, en Gaule, le radical nominal signifiant « cerf » ou « biche » : *Lemovices*, « le peuple des cerfs », *Lemonum*, « la source du cerf », *limæum*, « le poison aux cerfs », *cervarium*[6].

Je suis d'autant moins étonné de ce sens, devant la brique de Glozel, que le cerf ou la biche étaient bêtes favorites en matière de religion, de magie ou de sorcellerie[7] ; que ces bêtes étaient consacrées à Diane ou à ses parèdres ou succédanées, toutes divinités chères aux clients de l'occultisme ; que ce sont leurs images qui paraissent les plus fréquentes sur les pierres gravées de Glozel[8] ; que sur l'une de ces pierres, au-devant

1. L'omission du *t* est courante dans les inscriptions de ce genre : *cadan* pour *cadant*, *potes* pour *potest*, etc. ; cf. Audollent, p. 539-540.

2. Sur le groupe *xs* pour *x*, *felixs*, *rexs*, etc., cf. Dessau, *Indices*, p. 837-838.

3. L'omission des formules ou plutôt des expressions faciles à suppléer est constante en épigraphie magique ; cf. en particulier Audollent, n° 134. Cette omission du verbe se trouve même dans les textes classiques ; cf. Caton, *De agr. c.*, 134 : *Jovi sic*, sous-entendu « prie » ou « prononce ».

4. Ce sont *Ephesia grammata ;* cf. p. 166, n. 5.

5. Je n'ai pas besoin de dire que la chute de la lettre *h* est un fait à peu près constant en épigraphie magique (cf. Audollent, p. 542).

6. Cf. *Revue*, 1911, p. 344-345.

7. Pour la biche : *cerva fatidica* (la biche blanche) en Espagne, Pline, VIII, 117 ; *numen erat jam cerva loci famulamque Dianæ credebant* (également la biche blanche) à Capoue, Silius Italicus, XIII, 119 ; la biche de Clovis en Gaule, *cerva miræ magnitudinis nutu Dei*, Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, II, 37. Ajoutez encore, et qui peut avoir une importance particulière pour interpréter notre texte (où *felix* a peut-être le sens de *gravida*, cf. notre n. 8), le passage où Pline signale l'attention particulière que les sorciers accordaient aux biches pleines (XXVIII, 246) : *Tradunt cervas, cum senserint se gravidas, lapillum devorare, quem in excrementis repertum aut in vulva (nam et ibi invenitur) custodire partus adalligatum.* Il est certain qu'il y avait là un singulier motif pour que les sorciers pussent rechercher les biches pleines et leur crier *sta* ou quelque formule magique. — Pour le cerf, Espérandieu, n°s 2043, 2991, 3133, etc. ; *Portugalia*, t. I, n°s 68 et 71. — Je renvoie également, à titre provisoire (car je ne les ai pas vus), aux objets suivants (notre n. 8), qu'on a dits préhistoriques, mais que je crois fermement, s'ils sont authentiques (je persiste à le penser), des temps classiques.

8. Morlet et Fradin, III, p. 41, fig. 44 ; p. 43, fig. 46 ; et d'autres sans doute ; cf. ici, n. 7. — Il importe peu de déterminer l'espèce. Car il ne faut pas demander à ces figurations populaires, rurales et magiques, une exactitude documentaire. L'animal porte des cornes : il n'empêche que sur l'une (p. 169, n. 1) j'ai plutôt l'impression qu'il s'agit d'une biche et peut-être d'une biche pleine, ce qui pourrait

d'un cervidé[1], on peut lire *sta*[2], qui est le mot de notre formule[3]; que notre formule, enfin, semble se terminer sur le nom d'*Ilithyia*[4], un des noms habituels de Diane[5].

Il se pourrait d'ailleurs que sous ce nom de *Ilithyia*, ce fût le cerf, ou la biche, que l'on invoquât. Et si on n'indique pas ce qu'on lui demandait[6] de donner, ni à qui il fallait le donner (*dona his*, donne à « ceux-ci »), cela ne m'étonne pas. C'est une de ces formules passe-partout, où chacun peut mettre son nom ou son désir, formules comme il en a existé de tout temps dans les rituels de la sorcellerie et de la religion même[7].

Je soumets ce petit problème à de plus compétents que moi en matière de sorcellerie classique. Le propre, et l'intérêt, du gisement de Glozel, est de soulever plus de problèmes que d'en résoudre.

Je ne crois pas d'ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, qu'il y ait un lien entre le *lem* de Glozel et celui de l'inscription séthianique. Si nombreux que soient les rapports entre la sorcellerie séthianique de Rome et la sorcellerie de Glozel, je ne

convenir à l'expression *felix* de l'inscription ou *gravida* de Pline (p. 168, n. 7) Et qu'on l'ait affublée de cornes, cela irait assez bien avec la fantaisie qui présidait, chez les sorciers, à ces figurations d'animaux; voyez le texte de saint Jérôme, *portentosas figuras sculptas in æris Cyprii lamina* (*Vita Hilarionis*, 21, *P. L.*, t. XXIII, c. 38), et songez à la biche cornue de la mythologie hellénique.

1. Morlet et Fradin, II, p. 9, fig. 10; III, p. 40, fig. 43. Cf. la note précédente. C'est la pièce sur laquelle on a le plus discuté.

2. Que dans l'A il n'y ait pas de traverse et que les deux montants s'entre-croisent comme dans un X, cela ne peut étonner en cursive; cf., sur ce fait, Cagnat, p. 7, et les remarques du *Corpus*, t. IV, p. 266.

3. Y a-t-il un rapport entre la formule *sta*, de Glozel, qui se présente deux fois, et la formule magique, *ista*, *pista*, *sista*, de Caton, *De agri cultura*, 160?

4. *Ilitua* pour *Ilithyia*, forme consacrée dans les Jeux Séculaires d'Auguste (Horace, *Carmen sæc.*, 14; Dessau, n° 5050, l. 116 et 117). Ilithyia est présentée par Horace (*C. s.*, 13-14) comme l'équivalent de Lucine : *Rite maturos aperire partus lenis, Ilithyia, tuere matres*. Et il y a d'autres textes similaires; cf. Cornutus, *Theol. Græcæ compendium*, ch. 34, Lang.

5. Évidemment, dans ce milieu rural et forestier de l'Auvergne, comme dans les *fana* normands, Diane devait être l'invocation familière des dévots ou des sorciers (cf. de Vesly, *Les Fana... de la région normande*, 1909, p. 159 sq.). De là la présence, outre les figurations de cervidés, d'assez nombreuses dents de sangliers.

6. Je ne crois pas qu'un des deux *hoc* (p. 167 et 168) soit le complément de *dona*, encore que ce ne soit pas impossible. — J'incline à croire qu'il devait s'agir surtout de favoriser les accouchements, puisque c'était le propre de la fonction de *Ilithyia* (cf. ici, n. 4) et du rôle magique de la biche (p. 168, n. 7). Comparez la formule d'Ovide, *Fastes*, III, 255 : *Tu nobis lucem, Lucina, dedisti*.

7. On retrouve cet anonymat chez les poètes latins; cf. Ovide, *Fastes*, III, 256 : *Dicite : « tu voto parturientis ades! »* On le retrouve dans certaines formules du rituel catholique.

suppose pas que celle de Rome ait rien emprunté à la Gaule, tout lui venant de l'Orient, tandis que celle de la Gaule, si nombreux que soient ses emprunts à l'Orient, a pu conserver quelque chose de son ambiance celtique.

### III. — *TYCHON ET TYCHÉ*

Depuis un siècle[1], les mythographes discutent quelle sorte de relation a pu exister entre la déesse *Tyché*, la Fortune, et le démon érotique *Tychon*. Le dernier érudit qui se soit occupé de la chose[2], M. Hans Herter, hésite encore à se prononcer[3]. Et au surplus, il y a quelque peine à se figurer un lien, malgré la similitude de noms, entre la gracieuse Tyché, la Fortune à la roue, et l'ignoble Tychon, qu'on se figurera volontiers sous les espèces banales du phallus ailé[4]. Et cependant, les découvertes de Glozel autorisent à les rapprocher tous deux étroitement.

Tychon apparaît dans la brique suivante de Glozel[5] :

| | |
|---|---|
| XETV | 1 |
| MVNIV | 2 |
| ICFIIX | 3 |
| ETYXO | 4 |
| LLI N | 5 |

1. Depuis Panofka en 1829, t. I des *Annales de l'Institut de Corr. arch.*, p. 310-311; mais je ne serais pas étonné que la question eût été posée bien antérieurement.

2. Auparavant, entre bien d'autres, Usener, *Der heilige Tychon*, 1907: curieux travail, où Usener a voulu établir un lien entre le dieu priapique et l'évêque cypriote Tychon.

3. Hans Herter, *De dis atticis Priapi similibus*, thèse de Bonn, 1926, p. 40 (*De Tychone*). Ce travail, sur un sujet délicat et peu connu, est bien fait. Cf. ici, p. 93.

4. Hypothèse d'après le monument d'Aquilée mentionné p. 176. En tout cas Tychon ne peut être qu'ithyphallique; Herter, p. 37.

5. Je la crois encore inédite. Réduction d'un calque au quart de la surface.

Je transcris et j'interprète[1] :

1re ligne. — XETV. Si V est certain[2], et n'est pas suggéré par la cassure, j'interpréterai *X(iomi) et U(b...)*, que je retrouve dans une brique[3]: deux noms propres, qui peuvent être soit ceux des tenanciers de l'officine, soit ceux de démons, soit même ceux des sources du pays. On n'arrivera sans doute à une solution plus sûre que quand on aura l'ensemble des briques.

2. — MVNIV. J'interprète *Muni(i)* ou *Muni(æ) v(ox)* plutôt que *Muniu(s)*: *vox*[4] correspondant au λόγος habituel des tablettes magiques et signifiant l'appel d'envoûtement ou la formule magique[5]. Munius serait le client de l' « atelier » ou l'annonciateur de la formule.

3. — Le premier signe, qui se retrouve ailleurs, n'est certainement pas une lettre. C'est la figuration schématique d'un ὄργανον de sorcellerie, meuble ou instrument, peut-être le fameux lit ou κράβατος qui servait aux envoûtements[6]. — Ensuite : ICFIIX. Le monogramme IC avec C carré et couché est banal à Glozel, et caractéristique de l'écriture de ce temps[7]. — Le premier I, qui suit, est douteux, et ce n'est peut-être qu'un glissement, sur l'argile, de la main à la suite de la seconde barre de l'F.

4. — ETYXO. Les fioritures du T me font penser à ces *nodosi apices* dont s'ornaient si souvent les lettres des formules

1. Ai-je besoin de dire que mes transcriptions et interprétations sont susceptibles d'amendements successifs? Je sais par une longue expérience qu'il n'est absolument possible, en matière de cursive et surtout d'emploi magique de la cursive, d'arriver à un texte satisfaisant qu'après les tâtonnements de plusieurs interprètes différents. Il faut excuser les imperfections de la tâche du premier explorateur. Voyez, à cet égard, les remarques similaires de Wünsch, de Rossi et Audollent, *ap.* Audollent, *Defixionum tabellæ*, p. XXIII, n. 2.

2. Et il est très loin de l'être : car ce que j'interprète par le rejoignement des deux barres pourrait bien n'être qu'une cassure de la brique. Mais d'autre part il peut y avoir des U ou V avec des branches fortement écartées et presque parallèles (Cagnat, 4e éd., p. 7 et 8)

3. Morlet et Fradin, II, p. 13, fig. 12.

4. Le mot *vox* se retrouve avec ce sens dans l'épigraphie de Glozel (ici, p. 168).

5. Audollent, p. XLIX et 497, et également sur les papyrus. Cf. p. 173, n. 2.

6. Ici, p. 160.

7. M. et Fr., I, fig. 9 (retournez le texte), 5e et 6e l. : (*h*)IC (*hoc*) D(*ie*)?? (*h*)AC (*h*)ORA; II, p. 16, fig. 15, l. 2 : LICY (ici, p. 181, n. 1).

magiques[1]. Le X pour CH n'étonne pas à cette époque (vers 300) de l'Empire[2], où la Gaule fut réellement en proie à une invasion d'hellénisme populaire[3].

5. — LL (croisées) IN, qu'il faut lire à rebours[4] : N se rattachant à TYXO de la 4e l., et ILL, représentant l'individu à envoûter (*illum*), étant écrit à l'envers, ce qui est une pratique courante en écriture magique[5]. — Le trou triangulaire qui paraît exister avant N est peut-être la trace du clou[6] qui a percé la brique comme opération d'envoûtement.

Je lis donc la formule : *Xiomi et Ub... : Munii vox : hic fixe, Tychon, illum.* J'ai à peine besoin de dire que *figere*[7] ou *fixere*[8] *illum*, « perce celui-là » [dont j'ignore le nom, et qui m'a jeté un sort[9]] est parmi les formules les plus banales en matière d'envoûtement. Tychon étant invoqué en l'espèce, il s'agit donc d'une opération priapique : par exemple la vengeance d'un impuissant contre l'inconnu qui lui aura « noué les aiguillettes ».

L'intervention de Tyché se produit dans un sens contraire, ou, plutôt, pour « nouer les aiguillettes ».

1. Apulée, *M.*, XI, 22 : *Verba nodosis... apicibus a curiositate profanorum* [je n'accepte pas la correction *curiosa*] *lectione munita.* Il est possible qu'en effet ici ce nom de Tychon, avec X pour CH, avec un T en forme de Y, ait eté gravé de manière à dérouter la lecture. On retrouve d'ailleurs, à Glozel, un T semblable à un Y (p. 181, n. 1).

2. Cf. *Corpus*, XIII, 10018, 69, 140-144, etc.

3. Par suite de l'afflux de mercantis et sans doute aussi de sorciers orientaux, en attendant les moines et prêtres vagabonds.

4. Au-dessous de cette dernière ligne, la photographie me paraît montrer deux traits plus ou moins parallèles, qui pourraient figurer l'E cursif (=) de l'épigraphie glozélienne. Mais cela demeure fort douteux.

5. Les exemples de ce renversement sont innombrables. — De même, l'emploi de *ille* pour désigner la personne inconnue dont on veut se venger; c'est parfois, je pense, l'équivalent du δεῖνα des textes magiques grecs.

6. Sur l'emploi du clou dans ce cas, cf. Audollent, p. LVI; Bellucci, *I Chiodi nell' etnografia antica e contemporanea* (Pérouse, 1919), p. 174 sq. Le clou qui aurait percé cette brique devait être triangulaire, ce qui se comprend en magie.

7. L'emploi magique de *figere* dans le sens de « fixer », « percer », est trop constant pour que nous ayons à y insister.

8. C'est cet X pour G qui constitue la principale anomalie de l'inscription. Mais, outre que l'emploi de X pour S et même pour G est très fréquent dans l'épigraphie de Glozel, on trouve, dans une inscription plus correcte, mais également d'époque tardive, *elexit* pour *elegit* (Dessau, 4316); de même (Dessau, 8028), *lanxit* pour *languit*. S'agit-il, maintenant, d'un fait de prononciation ? d'une singularité d'écriture? ou peut-être même d'une substitution artificielle à caractère magique? c'est ce que je ne peux encore démêler, quoique j'incline vers la première solution.

9. Sur ces formules pour anonymes, ici, p. 169, n. 7.

Voici l'inscription, toujours sur brique[1] :

ITA·MOV 1

ETOBLA 2

TOS XXAL 3

IIIVCVTTYC 4

ƎИϽ d V⅃Ǝ 5

LIOXVM 6

FVTI·IIIC 7

1. — ITA·MOV. Le *ita* latin, correspondant au οὕτως grec, si fréquent dans les textes similaires, annonce la formule prononcée par le *magus* ou la sorcière[2]. Et c'est ce qui explique que le mot soit suivi d'un point. Inversement, à la fin de la formule, un point précède le HIC, ce qui annonce que la formule est terminée[3].

2. — ETOBLA. Le B, sans les deux panses, est une des caractéristiques de la cursive de Glozel (cf. p. 167).

3. — TOS. Ensuite, signe magique, analogue à celui de l'autre inscription[4]. — Puis, la fameuse *scala* magique, si fréquente dans les briques de Glozel et ailleurs, et sur laquelle on discute autant que sur Tychon et Tyché[5]. — Puis, ou un X ordinaire[6], ou un X sans autre valeur qu'une valeur magique,

1. M. et Fr., II, p. 16, fig. 15. Calquée sur la photographie et réduite au quart de la surface.

2. C'est aussi l'équivalent du λόγος ou du λέγε des inscriptions séthianiques (p. 171) ou des papyrus, du *dicite* des formules d'Ovide (p. 169, n. 7), du *sic* de Caton (*Jovi sic*, etc., *De agri cultura*, 134), de notre *vox* (p. 171), de notre *lex* (p. 181); etc.

3. Et ce qui doit annoncer, en même temps, que l'acte doit être accompli *hic*, « en cet endroit même », ce qui est la préoccupation essentielle dans les opérations magiques. C'est l'équivalent du δεῦρο grec, qui peut être placé en tête (Wessely, *Ephesia grammata*, n° 247; etc.).

4. Ici, p. 158, fig. 1, n°s 2 et 8, p. 160 (§ III).

5. Cf. p. 174-175.

6. J'accepterais même *xxali* pour *xali* (p. 174, n. 5), le redoublement de consonnes, sans aucune raison apparente, étant un fait possible dans les textes magiques.

ou, bien plutôt, un troisième ὄργανον de sorcellerie[1]. — Enfin, XAL, XA étant liés.

4. — IHVCVTTYↃ : VT étant liés, et C retourné.

5. — Ici, il faut lire le texte à rebours, et les lettres têtes en bas : ce qui n'étonnera pas, puisque, comme dans l'inscription précédente (p. 172), il s'agit du nom de l'envoûté : ELYP : CNF. La lettre Y, ici, doit être une forme de V[2].

6. — LI (liés) OXVM.

7. — Ici, j'avais lu d'abord FVIT ; mais, vu le sens général, j'en suis arrivé à préférer FVTI. Puis, en ligature, HIC.

D'où, pour l'ensemble :

*Ita* : *movet(o) oblatos*. J'avais d'abord songé à *move toblatos* pour *tabulatos*, c'est-à-dire *tabulata*, et ceci désignant les ὄργανα ou appareils de bois marqués ensuite[3]. J'ai préféré *oblatos* pour *oblata*, « les offrandes », en songeant aux formules similaires de Caton[4]. — Le *xali huc* qui vient ensuite, est un des préceptes courants dans la sorcellerie de Glozel[5]. J'interprète : « saute ici », et je crois qu'il s'agit de l'opération magique ou de la valeur magique que constitue le saut sur l'échelle ou de l'échelle[6] : la figuration de cette échelle accompagne souvent

1. Cf. p. 160-161 et 165, n. 5.

2. Audollent en donne des exemples, n° 230, l. 1, 6 et 9 ; cf. ici, p. 181, n. 1. Encore que *y* pour *u* soit assez banal ; cf. Dessau, *Indices*, p. 838.

3. Ici, p. 160-161 et 165. — Je me demande si je ne dois pas revenir à cette interprétation, en rapprochant le texte d'Ammien Marcellin sur une opération magique (XXIX, 1, 29 : il s'agit de disposer et de manœuvrer le trépied ou la table et les autres instruments d'opération) : Movendi *autem, quotiens super rebus arcanis consulebatur, erat institutio talis*. D'où il résulte très nettement que *movere* était d'un emploi technique en matière de manœuvre magique. J'ai consulté là-dessus M. Charles Picard, qui me répond avec son obligeance coutumière (4 février 1927) : « L'expression *movere* me paraît s'employer [chez Ammien] au sens où elle est prise aussi dans *movere urnam* (en fait, ce sont les bulletins de l'urne qu'on agite) ; Virgile, *Énéide*, VI, 432 », et il accepte que, même si la table magique « ne bouge pas », « l'expression *movere mensam* devait être consacrée ». Voyez de même, toujours en emploi magique ou religieux, *tripodas movet* (Sénèque, *Médée*, 86), *sacra movere* (Valérius Flaccus, III, 232, 540 ; V, 399), *ancilia movere* (Suétone, *Othon*, 8), et le commentaire de Servius sur l'expression *sacra movere* (*Ad Æn.*, IV, 301).

4. *De agri cultura*, 134 : *Jovi* ou *Jano struem* ou *fertum ommoveto* ou *commoveto*. De toutes manières (cf. n. 3), il s'agit d'une formule rituelle.

5. M. et Fr., II, p. 13, f. 12, l. 3 : HIC XALI en ligatures ; autres, inédites.

6. Encore que jusqu'ici les détails de l'opération nous manquent. On sait d'ailleurs combien il est actuellement très difficile, faute de textes ou de représentations figurées, de reconstituer les scènes de magie. — Il n'en est pas moins certain que le saut ou la danse humaines, et, en outre, le jet, l'oscillation ou l'arrêt des objets magiques, étaient des manières de consulter le destin ou d'opérer des sortilèges ; cf. le texte

cette formule[1]. Et c'est Tyché qui conduira le saut, de manière à lui donner sa valeur opérante : *xali huc ut Tyc(h)e*. Dans l'espèce il s'agira de « nouer les aiguillettes d'un *Lupus : ut Tyc(h)e li(get) oxum*[2] *Lup(i) Cn(ei) f(ilii)*. Et, me souvenant d'une inscription similaire où l'on appelle un individu du mot injurieux de *fututor*, « paillard »[3], je complète *Lup(i) futi(toris)*[4]. — Le *hic* de la fin semble indiquer, comme le *hoc* d'une autre inscription, que la formule d'envoûtement est achevée : *ita* et *hic* l'encadrent[5].

La déesse Tyché préside donc à la manœuvre de l'échelle[6]. Or, précisément, Élien, dans un texte que M. Herter n'a pas étudié[7], considère l'échelle comme une sorte d'équivalent mystique de la roue, et la place, au même titre, sous l'action de Tyché la Fortune[8].

Donc, ici, Tychon dénoue les aiguillettes ou punit l'auteur du maléfice ; Tyché les noue. Il y a donc, entre eux deux, une véritable compétition. Et c'est pour cela que tel monument

d'Ammien Marcellin, XXIX, 1, 31 et 32 : (*anulus*, l'anneau magique) *per intervalla distincta retinentibus singulis litteris incidens* SALTUATIM *heroos efficit versus* ; et plus loin : *quærentibas nobis qui præsenti succederet imperio*, ADSILIENS *anulus duas præstrinxerat syllabas*, etc. — Nous avons également, je crois, une très curieuse allusion au « saut » magique, même des objets, dans le passage de saint Augustin sur les sorciers (*De doctr. Christ.*, II, 20, 3, *P. L.*, XXXIV, c. 50) : *Ad hoc genus pertinent (molimina magicarum artium) omnes etiam ligaturæ atque remedia, sive in præcantationibus... sive in quibusque rebus suspendendis atque illigandis vel etiam* SALTANDIS *quodammodo*. Il y a *saltandis* dans tous les manuscrits, sauf dans un, qui porte *aptandis*, admis à tort par les éditeurs.

1. Ici, p. 159-160.

2. Pour *ossum*, qui est fort connu (cf. Charisius chez Keil, *Gr.*, I, p. 139). Sur l'emploi et même l'abus de X à Glozel, cf. p. 172, n. 8, p. 181, n. 1. — *Oxum* est, je crois, l'équivalent de *mentula* plutôt que de *ossa* ou de l'ensemble des os. Dans le même sens, je crois, le *artus* de l'inscription de Maar (n. 3 ; ici, p. 203).

3 Inscription de Maar près Trèves, Audollent, n° 103 ; *Corpus*, XIII, 10008, 7 : *artus (= ossa, nervos) ligo Dercomagni fututor(is)* [c'est l'interprétation d'Oxé, la seule bonne]. Cf. *bonus fu(tu)tor*, *Corpus*, IV, 2248, et, je crois, *fotrix* dans une autre inscription magique (Audollent, n° 191).

4. D'ailleurs *futitor* paraît être une forme courante pour les grammairiens (voir De Vit, au mot *Futio*).

5. Ou bien est-ce l'indication du lieu nécessaire (cf. p. 173, n. 3)

6. Que l'échelle, en soi, puisse être employée en matière de magie érotique, c'est ce qui me paraît bien résulter de l'image féminine obscène [Baubo ?] tenant une échelle à la main (A. B. Cook, *Zeus*, II, p 131-132).

7. Herter, p. 40. Non plus que le texte similaire d'Eustathe. Cf. n. 8.

8. Élien, *Variæ historiæ*, II, 29 : Πιτταχὸς ἐν Μυτιλήνῃ κατεσκεύασε ἐν τοῖς ἱεροῖς κλίμακας εἰς οὐδεμίαν μὲν χρῆσιν ἐπιτηδείους, αὐτὸ δὲ τοῦτο, ἀναθήματα εἶναι · αἰνιττόμενος τὴν ἐκ τῆς Τύχης ἄνω καὶ κάτω μετάπτωσιν, τρόπον τινὰ τῶν μὲν εὐτυχούντων ἀνιόντων, κατιόντων δὲ τῶν δυστυχούντων. Voyez de même le texte d'Eustathe (p. 160, n. 2).

classique (*fig. 4*) nous représente ici un démon au phallus ailé en fière posture et, à côté de lui, mais s'en détournant, une



Fig. 4. — Bas-relief d'Aquilée[1].

Fortune tenant son gouvernail[2]. Et les érudits allemands de l'ancienne école ont eu raison d'y voir Tychon[3] et Tyché[4] et

1. D'après une photographie obligeamment fournie par M. Giovanni Brusin, directeur du Musée royal italien d'Aquilée.

2. Maionica, *Führer durch das K. K. Staatsmuseum in Aquileia*, 1910, p. 56, n° 54, sous le titre de *Tyche- und Tychonrelief*.

3. O. Jahn, *Specimen epigraphicum*, 1841, p. 66; Panofka, *Arch. Zeitung*, t. II, 1844, c. 249 sq ; etc. Cf. Herter, p. 40-41.

4. Si cette représentation n'est pas purement fantaisiste, s'il s'agit vraiment d'un type de démon, ce démon étant représenté avec jambes et marchant, mais sans tête, le Tychon d'Aquilée doit être ajouté aux différentes variétés de démons acéphales récemment étudiés par Preisendanz et Eitrem (p. 183). Et il est d'autant plus vraisemblable que l'acéphalie pouvait être l'un des caractères du démon phallique, que nous retrouverons ces deux éléments combinés dans les figurines d'argile de Glozel (p. 180-181), et que chez le démon féminin *Baubo* (cf. p. 182) l'acéphalie se combine avec la présentation des *genitalia*.

de rapprocher l'un de l'autre le démon et la déesse[1]. La sorcière de Glozel leur donne raison.

Comment expliquer ce rapport entre Tyché et Tychon, et, somme toute, leur hostilité, ou, si je peux dire, leur incompatibilité érotique, l'une, la Fortune vierge ou pudique, nuisant à l'éréthisme, l'autre, un démon priapique de la pire espèce? Mais ceci, sans être difficile à expliquer, nous entraînerait trop loin de Glozel.

## IV. — *FIGURES D'ENVOUTEMENT*[2]

Il faut distinguer parmi les objets trouvés à Glozel : 1° les amulettes (avec ou sans inscription); 2° les vases et autres objets ayant servi à des préparations ou opérations magiques; 3° les pièces d'envoûtement, c'est-à-dire les simulacres des individus ou des membres humains contre lesquels étaient prononcées les formules de ligature.

Ces dernières pièces sont en argile[3], ce à quoi convenait admirablement la nature du terrain. L'argile[4], la cire et le plomb[5] étaient les trois matières essentielles pour les opérations de ligature.

1. Panofka, *Ann. dell' Inst.*, I, 1829, p. 310-311; et voyez p. 170, n. 1.

2. C'est, je crois, ce que l'on appelle aujourd'hui en sorcellerie « les images »; voyez le texte cité p. 165, n. 6. L'expression latine parait avoir été *effigies*; Horace, *Sermones*, I, 8, 30; Virgile, *Buc.*, VIII, 75; cf. ici, n. 4 (inspiré de textes anciens?).

3. Et ici doit être mis en évidence le fameux vers de Virgile dans les *Bucoliques* (VIII, 80):

*Limus ut hic durescit, et hæc ut cera liquescit.*

4. La question de l'emploi magique de l'argile a été agitée surtout par Abt (*Apologie*, p. 79-81), à propos du vers de Virgile (ici, n. 3) et de l'expression d'Apulée (*Ap.*, 30), *limum durabilem*. Il n'a pas eu de peine à montrer qu'il s'agissait, non pas d'un fragment d'argile, mais d'une image magique. Mais la question se pose à propos de ce passage de Virgile (et c'est la même que nous indiquerons ici à propos des figurines de Glozel, p. 182), s'il s'agit de l'image d'un démon ou de l'image de l'envoûté. Car, d'après les papyrus et, au surplus, d'après une tradition qui remonte jusqu'à la Chaldée, on pouvait façonner l'une ou l'autre, en cire ou en argile. Abt fait remarquer à ce propos que, d'après un φιλτροκατάδεσμος du grand papyrus de Paris (lignes 329-334, Wessely; Kuhnert, dans *Rheinisches Museum*, t. XLIX, 1894, p. 45 sq., p. 49, n. 9), la figure d'argile était enterrée [sans doute pour se durcir comme la terre, *limus ut hic durescit*]. Et voilà qui expliquerait (cf. p. 185) l'enfouissement, à Glozel, de tant de pièces d'envoûtement. On voit encore par là combien ce gisement de Glozel peut résoudre de petits problèmes de sorcellerie, et enrichir nos connaissances sur la magie antique. C'est l'équivalent, sur le terrain, du plus riche des papyrus. — Pour l'époque actuelle, le texte cité p. 165, n. 6. Et de même, le passage de Jean de Salisbury, *Polycraticus*, éd. de Leyde; 1595, I, 12, p. 31-32 : VULTIVOLI *sunt qui ad effectus hominum immutandos in molliori materia, cera forte vel limo, eorum quos pervertere nituntur effigies exprimunt.*

5. Pour la cire, ici, n. 3 et 4; pour le plomb, p. 178, n. 3; etc.

Voici les différentes sortes de pièces que j'ai relevées dans les publications de MM. Morlet et Fradin :

1° La figuration schématique d'un corps humain en son entier[1]. — Le corps, bien entendu, est ramené à des éléments plus ou moins géométriques : une masse d'argile figurant le torse, et là-dessus quatre fortes excroissances en forme de moignons, représentant la tête, les deux bras, et les jambes, celles-ci en un seul moignon, figurées sans doute liées ensemble[2], conformément au rituel magique[3]. La figuration des membres humains par une espèce de boule ou de tronçon s'explique, non seulement par la simplification de l'opération matérielle, mais encore par la destination de l'opération magique, qui était de nouer et de lier[4].

La figure d'envoûtement porte encore la trace de la pression des fils dont on l'avait fortement nouée, toujours conformément au rituel[5].

Il y a trace, également, d'un trou à droite, entre la tête et le moignon du bras droit. C'est le signe de la fameuse percée au foie, rituelle pour amener l'envoûtement complet[6].

1. C'est ainsi que j'interprète la figure de M. et Fr., III, p. 30, fig. 32. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'il s'agisse d'une pièce différente du matériel magique, et les auteurs ont pensé à une bobine. Ce qu'on appelle « bobine » peut être le fameux *rhombus*, où s'enroulaient les *licia* ou fils destinés à lier les figurines d'envoûtement et à d'autres opérations magiques : *cantata ligat cum fusco licia rhombo* (Ovide, *Fastes*, II, 575); *scit bene quid torto concita rhombo licia, quid valeat*, etc. (*Amores*, I, 8, 8); etc. — Autre figure d'argile, moins nette, mais plus sûrement image d'envoûté, III, p. 46, fig. 52. — Une figuration absolument similaire à celle dont nous parlons ici se trouve sur une tablette de plomb d'envoûtement de la série séthianique (Wünsch, *Seth.*, n° 2, p. 8). On l'interprète, à tort ou à raison, comme la momie d'Osiris (cf. Audollent, p. 202).

2. De là sont venues les expressions, techniques en sorcellerie, de καταδεῖν, *ligare*, « nouer », « lier ».

3. Voyez le texte si curieux de Sophronios, *Cyri Miracula*, § 12, *Patrol. Gr.*, t. LXXXVII, c. 3455 : il s'agit d'une sorcière qui a « lié » un jeune homme, ἐποίει δὲ νεκροῦ μηδὲν διαφέροντα [cf. la momie, ici, n. 1], χεῖρας καὶ πόδας τῷ φαρμάκῳ συνδήσασα. Et voyez les poupées de plomb trouvées au gisement magique de Tell Saudahannah (p. 157, n. 4) et étudiées par Wünsch (*Eine antike Rachepuppe*, dans *Philologus*, t. LXI, 1902, p. 26), dont les membres sont repliés et noués par des bandelettes. — Je me demande si Ovide, envoûté à ce point de vue, n'a pas songé à quelque image de ce genre, en écrivant (*Amores*, III, 7, 15) *truncus iners jacui, species et inutile pondus*.

4. Ici, n. 3.

5. Les textes sont innombrables — Sur cette question des fils ou liens, *licia*, cf. ici, n. 1, et Audollent, p. LXXVII sq.

6. *Medium tenuis in jecur egit acus*, dit Ovide, *Amores*, III, 7, 30. *Devovet absentis, simulacraque cerea figit, et miserum tenuis in jecur urget acus*; Ovide, *Heroides*, VI, 91-92. — On sait quelle importance avait le foie dans les théories biologiques de l'Au-

2° La figuration de la tête seule[1], sous forme de vase[2] avec schématisation du masque humain, nez, yeux et bouche[3]; les yeux démesurément agrandis et arrondis, comme si on avait enfoncé le doigt ou quelque instrument dans l'orbite : ce qui se pratique, en matière d'envoûtement[4], pour aveugler l'individu que l'on poursuit.

3° Une figuration de ce genre, mais sans la bouche[5]. Il s'agit sans doute[6] de l'individu que l'on veut rendre muet, par

tiquité, *sedes animi* et *officina sanguinis*, dit justement De Vit (au mot *Jecur*), et *domicilium vitæ*, dit Cicéron (*De natura deorum*, I, 35. 99). De là, par suite, son rôle en divination, ce dont Hopfner a justement conclu (II, § 276) : *Bei der ausserordentlichen Bedeutung, welche der Leber in der Mantik aller antiken Völker zukommt, ist es begreiflich, dass* Plato, *Tim.*, p. 71, *gerade die Leber als Sitz der* ἐνθουσιασμός *namhaft macht, wir können annehmen, dass man gläubte, die begeisternden Götter und Dæmonen stiegen bis in dieses Organ hinab.*

1. M. et Fr., III, f. 55, p. 53. — Je ne sache pas que l'on ait spécialement envoûté ou noué la tête; jusqu'à nouvel ordre, je ne trouve rien qui la vise spécialement. J'interprète ces figures comme des représentations symboliques de l'individu visé, la tête ou le visage signifiant l'homme à maudire, ainsi que cela se pratiqua durant tout le Moyen-Age; et je rapporte à ce sens symbolique, et non pas à la tête spécialement visée, le passage de Sénèque, *De beneficiis*, VI, 35, 4 : *Exsecraris illum et caput sanctum tibi dira inprecatione defigis.* — Y a-t-il un lien entre cette tête d'argile et le crâne dont on se servait pour les opérations magiques (ici, p. 209)? Mais il y a certainement analogie absolue avec la tête qui, dans les papyrus magiques, est tenue à la main par un démon (Eitrem, *Pap. Osl.*, p. 20, pl. 4, et p. 59); cf. notre n. 6.

2. Avec fond circulaire comme support et orifice supérieur fort étroit. Il y a là, evidemment, des détails voulus, techniques, se référant à une opération magique déterminée. Et cette opération, s'il s'est agi d'une préparation officinale, a dû se pratiquer dans le vase même représentant l'envoûté, ce qui signifiait par là qu'elle pénétrait son corps (cf. la fin de la n. 6). C'est usage courant.

3. En admettant, comme l'indiquent un instant les auteurs (p. 53), que le long « sillon » inférieur représente « une bouche démesurément agrandie » (cf. Eitrem, ici, n. 6). Mais si c'est une fausse vision produite par la photographie (ce que disent plus nettement les auteurs), cette figuration (sauf la question des yeux) rentrerait dans celle qui suit, des têtes sans bouche.

4. Renseignement pris auprès d'un expert en sorcellerie contemporaine. — L'envoûtement par destruction des yeux semble avoir été d'usage contre les voleurs : ὅσον κρούω τὸ οὐάτιον σφύρῃ ταύτῃ, ὁ τοῦ κλέπτου ὀφθαλμὸς κρουέσθω καὶ φλεγμαινέσθω ἄχρι οὗ αὐτὸν μηνύσῃ (papyrus Anastasy, l. 93-95, Wessely). L'usage d'aveugler le voleur par envoûtement est demeuré longtemps (cf. Kunhert, p. 39, n. 3).

5. En acceptant la très vraisemblable conclusion des auteurs sur l'interprétation du bas de la figuration précédente (pas de bouche, ici, n. 3). Autres, III, p. 28 et fig. 29 : deux vases à 4 figures sans bouche (je donne l'interprétation des auteurs). Je ne peux croire que la fig. 30 *bis* (M., p. 28) ne représente pas autre chose qu'un visage ἄστομος.

6. C'est, je crois, l'interprétation la plus conforme aux habitudes magiques, à la pratique du *similia similibus*. Je ne peux cependant exclure l'hypothèse que la bouche a été supprimée soit par négligence ou rapidité d'exécution, ou encore parce que, dans les cas de figuration simplifiée à outrance, on réduisait le visage humain au schéma formé par les lignes des arcades et du nez et les cercles ou ronds des yeux. On trouve des schématisations de ce genre, sans bouche, dans certaines têtes de papyrus (Eitrem, *Pap. Osloenses*, p. 20 [IVe siècle], pl. 4, p. 59), sans parler d'images plus anciennes. M. Eitrem veut bien m'écrire à ce sujet, après examen du

exemple en cas de procès ; et de ce genre de maléfice, nous avons d'innombrables exemples[1].

4° Des phallus ou plutôt des groupements d'organes génitaux masculins, sans doute en vue de « nouer » ou « dénouer » les aiguillettes » d'individus[2], figurés uniquement par l'organe visé[3].

5° Le même phallus avec représentation de l'organe féminin[4]. J'ai peine à croire, vu la similitude et la simplicité de tous ces objets d'argile, qu'il y ait là une idole bissexuée, ce qui d'ailleurs ne conviendrait pas au caractère d'ensemble du gisement[5]. Je suppose qu'on a voulu lier ou délier, d'un seul coup, un homme et une femme[6].

6° Le même phallus encore, mais avec, au centre, la représentation schématique du visage, yeux, sourcils et nez réunis en arcature[7]. Il s'agit, je suppose, d'un envoûtement d'en-

papyrus (15 février 1927) : « La tête tenue à la main [pl. 4] est sans bouche, mais avec une ligne par-dessous pour marquer le menton. Sous cette ligne, deux autres, verticales, pour signifier les jambes [a-t-on constaté un fait semblable à Glozel? C. J.]. C'est une figure pour ainsi dire *asomatique*, opposée à la figure *acéphale*. Mais je ne sais si la bouche est supprimée à dessein, ou si le tout n'est pas seulement une abréviation de la figure humaine torturée. » Et s'il faut accepter cette hypothèse du vase-corps humain, ce serait tout simplement une manière de faire pénétrer plus complètement la préparation magique dans les organes de l'envoûté (cf. p. 179, n. 2). — Je ne peux m'empêcher d'exclure, pour expliquer ces masques, l'idée d'ἀποτρόπαιον, sur quoi nous reviendrons.

1. Cf. Audollent, n° 303 : *Colligo, ligo li(n)gua(m)... ne quit (= possint) re(s)pondere, facias il(l)os mutos*; *id.*, n° 219; et quantité de *defixiones judiciariæ* similaires (cf. Audollent, p. LXXXIX-XC). Plus particulièrement, n° 222 : *Huic gallo lingua(m) vivo extorsi, et defixi sic inimicorum meorum linguas : adversus me ommutescant.* — Jusqu'à nouvel ordre, je ne peux admettre un lien entre cette suppression de la bouche et la croyance qu'elle donnait passage à l'âme ou à la vie.

2. Genre d'opération magique qui paraît avoir été courant, avec sa contre-partie, à Glozel (p. 172 et 175). Sur cette opération, Ovide, *Amores*, III, 7 ; sur la contre partie, Pétrone, *Sat.*, 137-138. — Sur la possibilité qu'il s'agisse là, pour tous ces phallus, d'idoles, plus loin, p. 182 sq.

3. En supposant qu'il se soit trouvé à Glozel des phallus sans schéma de figure (*contra*, n. 7).

4. M. et Fr., III, p. 38, fig. 42 (avec figuration du masque humain ; cf. n. 7).

5. D'autant plus que cette présence de l'organe féminin n'est pas constante ; cf. n. 7.

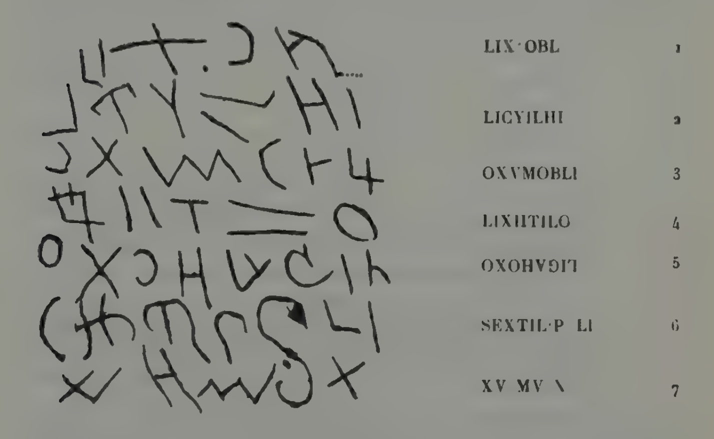
6. Que l'on pût nouer ou dénouer ensemble homme et femme, c'est ce qui me paraît conforme aux pratiques éternelles de la sorcellerie ; cf. dans le rituel catholique (par exemple, *Rituale Ebroicense* de 1706, p. 229) : *Exorcismus super conjugatis qui aliquo detinentur ligamine quominus debitum matrimonii s bi invicem reddere possint.* Et il semble que l'on ait des formules d'envoûtement englobant un couple (*Babullium et fotricem ejus*, Audollent, n° 191).

7. M. et Fr., I, p. 49, fig. 52 ; III, p. 37, fig. 41 (on en signale trois de ce type) ; III, p. 38, fig. 42 (avec sexe féminin ; c'est celui, bissexué, dont nous venons de parler, notre n. 4). Il semble donc, d'après les auteurs, que tous les phallus étaient accompagnés du masque humain.

semble, ou, si l'on préfère, de la suppression des facultés intellectuelles et génétiques[1] : ce pourquoi on a accumulé sur une même figure phallus et visage, conformément à une habitude courante en matière de modelage ou de sculpture magiques[2].

Je ne crois pas que l'on ait encore découvert, dans le monde classique, un ensemble aussi complet de figures d'envoûtement.

1. Si c'est en matière magique et particulièrement d'érotisme, et pour une commune ligature, qu'on a associé ainsi les éléments de la face et les éléments des sexes, on peut rapprocher de nos phallus-visages certaines poésies d'Ovide (*Amores*, III, 7, vers 9 sq.), et de bien d'autres; et en rapprocher aussi l'inscription d'envoûtement de Glozel (II, p. 16, fig. 15; ici, calque sur photographie, ramené au quart de la surface), que j'ai interprétée ainsi, d'ailleurs sous réserves pour certains mots :




1re ligne : j'ai songé d'abord à ITA (cf. p. 173). — 2e ligne : IC liés (cf. p. 171). Y est une forme de V (cf. p. 174). IL renversés comme signifiant le nom de l'envoûté (cf. p. 174). — 3e ligne : LI liés. — 4e ligne : LIX liés. IL renversés pour le même motif. — 5e ligne, retournée tout entière pour le même motif. — 6e et 7e lignes : les deux dernières lignes semblent d'une autre main. J'ai déjà étudié le serpent (p. 161) et l'échelle (p. 159-160) EX, TIL, XV et MV liés. — Je lis :

*Lix* [= *lex*]. *Obl(iga) li(n)cu(am) il(lius) hi*[*c*] ; *oxum obli(ga)*; *lixet il(lius) o(xum)*; *liga h(ujus) oxo. Sextil(ii) p(rece)* [??]. *Lixumux*.

Je laisse aux linguistes le soin d'expliquer les formes *lixet* et *lixumux*, *oxo* et *oxum* (cf. p. 172, n. 8, p. 175, n. 2). Il est visible que l'on a voulu répéter et varier la formule de ligature, ce qui est courant en magie. *Lex* doit être l'équivalent du λόγος (p. 171, p. 173. n. 2). *Licu(am)* pour *linguam* ne doit pas plus étonner en épigraphie populaire de Gaule que *licua* pour *linguam* en épigraphie vulgaire du Latium (inscription magique de Nomentum; Audollent. n° 134; Borsari, *Notizie degli scav* mars 1901, p. 209).

2. Cf. p. 182-183.

*P.-S.* — **Images ou volts[1]?** — De cet ensemble d'objets en argile, que j'ai considérés comme des pièces d'envoûtement, on a supposé que c'étaient des amulettes, des ex-voto ou des idoles, c'est-à dire des objets de protection ou de culte. Voici les motifs pour lesquels je n'ai pu accepter l'une ou l'autre de ces hypothèses, d'ailleurs vraisemblables, et qui, au surplus, ne changent rien de l'espèce ou de la date du gisement. Et ce gisement n'en demeure pas moins une des dernières manifestations, en une des parties les plus reculées de l'Empire Romain, de la sorcellerie antique.

Les talismans sont d'ordinaire moins encombrants, quoique en matière plus dure[2]; les idoles ont un type plus uniforme, consacré, et se présentent le plus souvent sur des socles. Puis, phallus ou figures en argile cadrent singulièrement avec les briques gravées, dont aucune, que je sache, n'est un ex-voto. Les visages, en particulier, réveillent de très près le souvenir de ce qu'on appelait jadis les *vultus*[3], les formes magiques de faces humaines, toujours destinées à l'envoûtement. On dit même qu' « envoûter » vient de là, de *invultare* ou *invultuare*, « façonner en visage[4] ». J'ai d'ailleurs indiqué (p. 179, n. 2 et 6) que les visages à figures avaient dû servir à des préparations officinales, ce qui ne pourrait convenir à des têtes d'idoles.

S'il s'agissait de figures ou d'idoles de divinités ou plutôt de démons, on pourrait supposer :

1° pour les simples phallus, s'il y en a, Tychon ou n'importe quel équivalent de Priape (cf. ici, p. 183, et la thèse de Herter, ici, p. 93);

2° pour les phallus bissexués, quelque démon hermaphrodite, par exemple *Aphroditus* (cf. Perdrizet, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 6 sq ; Herter, p. 58 sq.);

3° pour les phallus à schéma de figure humaine, un de ces démons acéphales ou bien plutôt stéthocéphales (à tête sur la poitrine) où les éléments du visage étaient plaqués sur le buste au-dessus du bas ventre, l'équivalent mâle, par exemple, des figurines dites de *Baubo* (*Priene*, 1904, p. 161 sq.; Diels, *Arcana Cerealia*, dans les *Miscellanea Salinas*, 1907, Palerme). Cf. sur le démon acéphale : Delatte, *Bull. de corr. hell.*, XXXVIII, 1914, p. 189 sq., etc.; Hopfner, t. II, § 186 sq.;

1. J'appelle *volt*, conformément à l'usage de l'ancienne magie, la figure ou la chose qui représente la personne envoûtée et sur laquelle s'exerce l'opération ou l'incantation de sortilège; cf. ce que j'ai dit autrefois là-dessus, *Compte rendu de l'Acad. des Inscriptions*, 1897, p. 183. L'usage du volt demeure d'ailleurs toujours constant en matière d'envoûtement.

2. Ceci n'est pas une règle et vise surtout les talismans personnels. Les talismans protecteurs des édifices pouvaient être également, je crois, en argile et de taille conséquente; cf. l'article *Amuletum* (par Labatut) dans le *Dictionnaire des Antiquités*, les articles *Amulett* et *Aberglaube* dans le Pauly-Wissowa (tous deux de Riess), et reportez-vous aux renvois indiqués par les tables dans l'ouvrage de Hopfner.

3. Ou *volt* (cf. ici, n. 1), du moins dans le sens originel et étymologique du mot.

4. Cf. p. 177, n. 4; ici, n. 1; p. 165, n. 6.

Eitrem, *Pap. Osl.*, p. 47 sq.; le même, à propos du travail de Preisendanz (*Akephalos*, 1926, *Beihefte zum Alten Orient*, VIII), dans *Gnomon*, 1927, p. 177. Remarquez cette définition de ce démon : ὁ ἐν τοῖς ποσὶν ἔχων τὴν κεφαλὴν καὶ τὴν ὅρασιν, οὗ τὸ στόμα διὰ παντὸς καίεται[1]. Ici encore, d'ailleurs, on peut faire intervenir Tychon, la stéthocéphalie étant souvent accompagnée d'ithyphallisme ou d'expression sexuelle.

4° pour les têtes sans bouche (p. 179-180), la déesse *Muta* ou *Tacita*, à qui Jupiter avait arraché la langue (Ovide, *Fastes*, II, 608).

La diversité de ces attributions est d'ailleurs pour moi un motif, au moins provisoire, de maintenir l'idée de pièces d'envoûtement. Mais je n'ai jamais nié qu'il n'y eût un lien entre tel démon et telle pratique ou image d'envoûtement. *Muta*, par exemple, présidait à l'envoûtement pour rendre muet (Ovide, *Fastes*, II, 572 et 581 : *Sacra facit Tacitæ.... hostiles linguas inimicaque vinximus ora*), Tychon et Tyché pour dénouer ou nouer les aiguillettes (p. 172 et 175). Et l'on sait que maintes fois, en vue d'un envoûtement, on préparait et on enterrait ensemble[2] et la figure de l'envoûté et la figure du démon correspondant[3].

## V. — *L'ARGILE MAGIQUE*

On s'est étonné de voir, à Glozel, le rôle prépondérant joué par l'argile[4]. — Mais l'argile, malléable et durcissante[5], a été, en sorcellerie, aussi souvent employée que la cire ou le plomb. Et le sol de Glozel[6], essentiellement argileux[7], offrait aux opérations magiques une matière première immédiate et inépuisable.

1. Pap. du *British Museum* XLVI (Anastasy), l. 146-158, Wessely. Peut-être y a-t-il là quelque allusion à ce long sillon constaté au bas des figures (p. 179, n. 3).

2. Et on enterrait aussi la tablette à formule incantatoire (grand pap. de Paris, l. 329-334 ; cf. Kuhnert, p. 49). — Et c'est pour cela qu'il eût été d'un intérêt souverain, lors des fouilles, d'indiquer la place exacte de chaque objet, de manière à savoir, par exemple, si telle brique ne correspondait pas à tel phallus ou à tel vase.

3. Horace, *Sat.*, I, 8, 38 sq.; grand papyrus de Paris, ici, n. 2 et p. 185, n. 6. — Voyez en dernier lieu, sur la difficulté de distinguer démon et envoûté, Eitrem, *Gnomon*, 1927, p. 177-178.

4. Cf. ici, p. 166, 170, 173, 177 sq.

5. Je traduis ainsi (et non par « durable ») l'expression d'Apulée, *Apol.*, 30, *limum durabilem*.

6. Outre Apulée (n. 5) et Virgile (p. 177, n. 3 et 4), quantité de textes, empruntés surtout aux papyrus, ont été réunis par Kunhert, *Feuerzauber*, dans *Rheinisches Museum*, n. s., t. XLIX, 1894, p. 37 sq., et par Abt, *Die Apologie des Apuleius*, 1908, p. 79 sq. L'usage magique de l'argile peut se suivre, à travers tout le Moyen-Age, jusqu'à l'époque actuelle (cf. p. 165, n. 6).

7. Cf. Morlet et Fradin, I, p. 5.

Les briques[1] ont été également une surprise. — Mais l'emploi de la brique est constant en sorcellerie[2], et attesté par les textes depuis l'ancienne Égypte[3] jusqu'au Bas Empire[4].

Mais, dira-t-on, la plupart de ces briques ne sont pas cuites[5]. — Ce sont, je crois, proprement celles qui ont servi aux opérations magiques[6]. Et alors, qu'on les compare aux « briques crues » du grand papyrus de Paris[7] ou aux « briques neuves » des papyrus démotiques de l'Égypte[8].

On s'est d'ailleurs également étonné de ce que rien n'indique, ni dans les briques à inscriptions, ni dans les vases en argile, ni même dans ce que j'ai appelé les pièces d'envoûtement, rien n'indique une cuisson prolongée. — Mais, si l'on veut bien examiner les papyrus de sorcellerie, on verra que les préparations magiques, aussitôt achevées, doivent être mises en rapport avec les démons ou les esprits à qui elles sont destinées[9]. Pas une seule fois, elles ne sont soumises à un travail industriel quelconque, en dehors de la main qui les a confectionnées. Et cela s'explique : la rapidité, et pour ainsi dire l'action immédiate et sur place, étant la condition essentielle de la réussite en affaire magique[10].

On a constaté que ces vases avaient été très rapidement fabriqués, qu'ils n'avaient point servi à des usages courants, ou que même ils n'avaient point servi. — C'était la règle constante en sorcellerie : le vase devait être fabriqué en vue d'une opération déterminée, et ne servir qu'à cette opération[11] : εἰς

1. Ici, p. 166, 170, 173, 181.
2. En dernier lieu, Eitrem, *Papyri Osloenses*, p. 63.
3. D'après Wiedemann, *Magie und Zauberei im alten Ægypten* (*Der alte Orient*, VI, 1905), p. 22.
4. *Pap. Osl.*, l. 138-139, ἐπὶ τὰ πλινθία (IVe siècle ap. J.-C.). Cf. n. 7 et p. 185, n. 9.
5. Il y en a cependant de cuites, mais ce sont celles qui ont servi à l'aménagement de la fosse (« seize grandes dalles cuites », M. et Fr., I, p. 5), et par suite étrangères aux opérations magiques.
6. P. 166 sq., 170, 173, 181.
7. Κάθισον αὐτὸν εἰς πλίνθους ὠμάς : il s'agit de l'enfant sans souillure qu'on charge de l'opération magique; grand papyrus de Paris, ligne 900, Wessely.
8. Lexa, *La Magie dans l'Égypte antique*, t. II, p. 124, 129, 135.
9. Voyez les recettes magiques chez Abt et Kunhert (p. 183, n. 6), et les inscriptions du recueil d'Audollent.
10. De là les formules si fréquentes, ἤδη, ταχύ, *jam jam*, *cito cito*, *ex hac hora*, etc.; Audollent, p. 555-557.
11. La « nouveauté » ou la « virginité » de l'objet destiné aux opérations magiques st du reste un principe essentiel en sorcellerie, aujourd'hui comme autrefois.

*χύτραν καινήν*, disent les Cyranides[1], *in novo vase*, dit Pline[2]. Il est bien évident, dans ces conditions, que c'était la sorcière, son esclave ou son client qui fabriquait ces vases sur place, avec l'argile du lieu, très vite et sommairement[3].

Vases, figurines et briques sont en quelque sorte, à Glozel, intercalés dans l'argile du sol. — C'est encore une pratique courante en sorcellerie: ce qui était adressé aux démons était confié à la terre, intermédiaire entre les vivants et le monde infernal[4].

On a cru reconnaître un ordre relatif en lequel les objets se présenteraient dans le gisement : non pas dispersés pêle-mêle, mais disposés avec intention et suivant une certaine règle. — Rien de plus naturel, si le terrain était, non pas le lieu où l'on jetait des objets inutiles, mais une place réservée pour des objets efficaces[5].

On me dit qu'on a trouvé à Glozel une ou plusieurs tombes. — Sous réserve de l'exactitude du fait, je ne serais pas surpris de ce contact entre des tombes et une agglomération, une resserre d'objets magiques, formules ou pièces d'envoûtement. Ce contact des tombes et des cadavres[6] était ce qu'il y avait de plus avantageux pour la réussite des opérations de sorcellerie[7] : « sautez[8] sur les briques du tombeau », ordonne aux démons le papyrus d'Oslo[9].

1. *Les Lapidaires grecs*, II, éd. de Mély et Ruelle, p. 58, 13. Etc.
2. Pline, *Hist. nat.*, XXXII, 76 ; XXXII, 85 ; *novo fictili*, XXVIII, 46. Cf. Marcellus Empiricus, XXVI, 107, *in nova olla* (le mot de *puer virgo* indique le caractère magique de l'opération). Je cite quelques textes entre cent et davantage.
3. Lisez ce passage de Pétrone (*Sat.*, 135), relatif à l'atelier de la sorcière : *Nova terræ pocula, quæ facili vilis rota finxerat actu.*
4. Voyez, chez Audollent, les invocations à la Terre (p. LXII) et aux dieux infernaux (p. LX-I). De là l'enfouissement systématique (n. 6 et p. 177, n. 4).
5. Cf. n. 6. C'est pour cela qu'il eût été particulièrement utile, je le répète (cf. p. 183, n. 2), d'indiquer avec le plus grand soin la place de découverte de chaque objet.
6. En particulier παρ' ἀώρου ἢ βιαίου (ou βιαιοθανάτου) μνῆμα (p. ex. grand papyrus de Paris, I 333-334, Wessely). — Je me demande si dans le culte rendu par les Chrétiens de Tours, comme à la tombe d'un saint, à la tombe d'un *latro ob scelera percussus* (Sulpice, *V. M.*, 11,4), il n'y a pas à l'origine quelque chose de ce genre.
7. Voyez le grand papyrus de Paris *ap.* Kunhert, p. 49. La chose est trop connue pour qu'il y ait lieu d'insister ; cf. Audollent, p. CX sq.
8. Ἀνάλεσθαι, *Pap. Osl.*, ligne 138. Voilà qui rappelle singulièrement le *salire* de nos briques (p. 174-175) et des opérations magiques (p. 174, n. 6).
9. *Pap. Osl.*, p. 9 ; Ἀνάλεσθαι ἐπὶ τὰ πλινθία, que Eitrem traduit (p. 46 et 63), *jump upon the bricks of the tomb.*

Le même document ajoute que les démons doivent se barbouiller de boue le visage[1]. L'argile, la terre molle, la boue, sont l'accompagnement principal de tous ces rites. — Nulle part, mieux que sur ce sol argileux de Glozel, les démons n'auraient été à leur place, et à même d'agir.

Le « champ magique » de Glozel nous montre donc en objets et en action ce que les papyrus de sorciers nous énoncent en formules.

*(A suivre.)*

Camille JULLIAN.

1. Πηλωσάμενοι τὰ πρόσωπα, ligne 139. Le rite est connu ; cf. Eitrem, p. 63.

# UN MOULE DE TERRE CUITE TROUVÉ A SANCERRE

En 1840, le Dr Claude-Charles Pierquin de Gembloux, ancien inspecteur de l'Académie de Bourges, publiait son *Histoire monétaire et philologique du Berry*. C'était une œuvre indigeste, remplie de notions glanées de toutes parts, reliées par des théories telles que peuvent en inventer les pseudo-érudits à qui l'on a mis entre les mains des ouvrages nombreux et variés, mais qui ne possèdent pas la critique nécessaire pour s'en servir. Il se trouve que parmi les monuments reproduits sur ses planches, Pierquin de Gembloux a publié un moule de terre cuite trouvé à Sancerre, qui porte des caractères, où l'auteur reconnaissait l'alphabet primitif des Ibruiches, composé de lettres grecques, étrusques, phéniciennes, etc. Inutile de nous occuper des théories de Pierquin de Gembloux; adressons-lui seulement un remerciement pour avoir attiré l'attention sur un monument[1], qui fut ensuite un peu oublié depuis 1840, et que, d'après mes indications, mon confrère M. le colonel P. Chenu est parvenu à retrouver récemment dans les tiroirs du Musée de Bourges.



Fig. 1.

C'est une plaque de terre cuite, très fine, qui porte au milieu, en creux, un cercle composé de deux parties essentielles : 1° un cercle central, composé d'un type très confus, entouré de signes assez informes; 2° une large bordure concentrique où se déroule une ligne

1 *Op. cit.*, Bourges, 1840, in-4°, pl. II, n° 5; p. 39, 40, 42, 54. Diamètre du cercle muni de caractères, 0m053.

de caractères ressemblant à diverses lettres. Le cercle est bordé par une sorte de guillochis, analogue au grènetis des monnaies antiques. On peut considérer comme le sommet du monument la rigole, ménagée dans le moule, pour permettre la coulée de la matière en fusion, cire ou métal fusible (*fig. 1*).

Remarquons que ce moule a été trouvé avant 1840; il peut être considéré comme absolument authentique.

De quelle époque est-il? Il est évidemment destiné à couler des

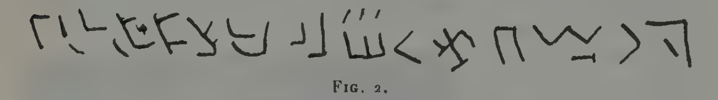


Fig. 2.

objets en forme de médailles; on devra donc nécessairement proposer une date qui ne saurait remonter plus haut que l'époque romaine. Ce moule pourrait d'ailleurs être bien postérieur, car des creux d'aspect analogue ont existé au Moyen-Age pour la fabrication des méreaux et des enseignes politiques ou de pèlerinages. Mais à cette époque, les moules étaient presque toujours en schiste ardoisier ou

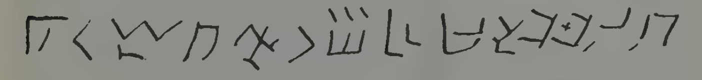


Fig. 3.

en quelque matière analogue. La raison pour laquelle je suis porté à faire remonter ce petit monument à des temps voisins de la période romaine, c'est qu'il est de terre cuite, et c'est une technique qui a été employée fréquemment par les faux monnayeurs des derniers siècles de l'empire romain.

Quels sont les signes incisés dans ce moule? J'avais pensé d'abord à y chercher des lettres de l'alphabet hébreu carré, plus ou moins déformées, mais si, à la rigueur, on peut reconnaître le *beth* ou le *khaf*, un *aleph* très maltraité, un *tsadé*, un *schin*, un *heth*, il n'y a que de vagues ressemblances, comme on peut en trouver dans beaucoup d'autres alphabets.

Il faudrait d'abord établir que le fabricant du moule a pris soin de retourner des caractères en les incisant dans la terre cuite. On est tenté d'admettre cette solution (*fig.* 2, sens du creux du moule; *fig.* 3, inscription fournie par le relief tiré du moule). Si nous la supposons établie pour la ligne concentrique extérieure, — car le centre reste très diffus, — nous trouverons que sur une quinzaine de signes[1],

1. Le nombre exact n'est pas aisé à déterminer avec précision, car certains traits ne sont peut-être que des incisions parasites.

dix au moins offrent la plus grande ressemblance avec les signes relevés sur les produits qui proviennent de Glozel (*fig. 4*).

Je ne prétends tirer aucune conclusion de ce rapprochement. Je

Lettres du moule de Sancerre. Signes de Glozel.

Fig. 4.

rappelle seulement que si l'on coulait un métal fusible dans le moule trouvé à Sancerre, avant 1840, on obtiendrait un petit monument en forme de médaille ou d'amulette, qui ne saurait convenir qu'à une période postérieure au commencement de notre ère.

Adrien BLANCHET.

# UN ALPHABET GALLO-ROMAIN

## sur vase de la « Seconde période céramique d'Argonne » dans un « dépôt funéraire » du IV$^{e}$ siècle.

---

En 1887, lors d'une rectification au chemin vicinal très encaissé qui relie le village de Lavoye (Meuse) à la route départementale n° 3 de Bar-le-Duc à Clermont, à environ 200 mètres de la sortie ouest du village[1], des terrassiers avivant le talus nord qui domine ici le chemin de plusieurs mètres, découvrirent un important dépôt de poteries et objets gallo-romains du IV$^{e}$ siècle.

Singeant inconsciemment le Discobole antique, les ouvriers se firent un malin plaisir de lancer sur la chaussée les quelques grands plats qu'ils avaient extraits complets; certains vases eurent d'abord les honneurs de la mise à l'encan, mais sans échapper pourtant au sort commun : « Pour un litre? personne n'en veut? Adjugé ! » et, *à la grande volée*, la coupe à fond conique ou le gobelet tulipe allaient, sous les huées joyeuses, s'effondrer en tessons parmi les matériaux d'empierrement. Heureusement, ni les terrassiers ni d'autres vandales aussi dangereux n'eurent alors l'idée de fouiller plus avant. Le D$^{r}$ Meunier, à cette époque attaché au Muséum d'Histoire naturelle, était absent; plus tard, fixé définitivement à Lavoye, il recueillit souvent ici d'assez nombreux fragments céramiques qui apparaissaient dans la tranche du talus dégradé par les pluies d'orage; mais c'est seulement en 1904 qu'il put exécuter une recherche systématique.

De ce qui restait d'intact il put observer une fosse profonde de 1$^{m}$30, longue de 4 mètres en est-ouest, et large encore de 1$^{m}$50 à 2 mètres en nord-sud, où la superposition des couches archéologiques s'établissait ainsi : 1° à la base, 0$^{m}$20 de cendres et terre sableuse remplies de vases entiers ou fragmentés, objets divers et monnaies ; 2° au-dessus, lit très irrégulier d'environ 0$^{m}$50 de blocailles calcaires et de

1. *Autrécourt*, S$^{on}$ B, *786,787* ; cadastralement une grande partie de cette très vaste station gallo-romaine appartient à *Autrécourt* (Meuse), mais géographiquement la station doit, à mon avis, être rattachée plutôt à *Lavoye*, puisque le village d'Autrécourt en est éloigné de plus d'un kilomètre et que le site gallo-romain non seulement confine à Lavoye mais s'étend même sous toute la partie ouest du village jusqu'à la rivière d'Aire, près du gué antique (*La Wé*, d'où *La Voye*), par où le chemin romain Verdun-Chalons franchissait l'Aire. Ce chemin avait très probablement remplacé une voie gauloise succédant elle-même à une piste néolithique, tout au moins dans la partie protégée par le camp-refuge de Waly.

fragments de grandes tuiles; 3° mélange de 0m 50 environ de cendres, terre noire et pierrailles sous 0m 10 de sol arable. Cette fosse était séparée par des murettes en petits blocs calcaires sans mortier du reste du sol gallo-romain des Ier et IIe siècles dans laquelle elle avait été creusée.

Sans vouloir faire ici une description détaillée de son mobilier et avant de passer à l'étude d'un vase qui nous intéresse plus spécialement, pour donner une idée du *milieu*, je dois citer pourtant les objets recueillis, tous de la couche inférieure.

*De fer :* un épieu à douille et un javelot, un couteau à manche d'os et un autre à manche de bois de cerf, une gouge et un burin, des forces, une sorte de cuiller à pot à manche court, anse et cercles de seau, ferrures de coffre, et nombreux clous.

*De bronze :* six bracelets formés d'un gros fil torsadé, deux autres faits d'une mince lame courbée, une clochette quadrangulaire, une fibule étamée et un anneau-fibule plusieurs épingles à cheveux, un double bouton, une grosse bague; un bracelet de verre noir uni, un autre de jayet, quelques grands anneaux minces et épingles de bois de cerf poli; quantité d'ossements de bovidés, une mâchoire inférieure de grosse truite (?) ayant encore fixé sur elle l'hameçon d'acier qui dut servir à capturer cet énorme poisson, plusieurs défenses de porc et de sanglier, parties d'andouillers de bois de cerf brisés ou sciés ou débités grossièrement, coquilles d'escargot et valves de *pecten*, débris de vases de verre mince blanc jaunâtre ou verdâtre, fragments de lames et éclats de silex néolithiques et enfin une très belle hache, aussi néolithique, polie, de grès lustré gris très fin.

De cette même couche de cendres, dispersées au hasard, sans aucune superposition chronologique, furent tirées 215 monnaies : outre un Marc-Aurèle et un Commode très frustes en moyen bronze, quelques Gallien, Postume et Claude le Gothique, ces monnaies appartenaient en majeure partie aux Constantiniens, pour s'arrêter à Constance II, décédé en l'an 361, avec 24 exemplaires à l'effigie de ce prince. Dans ces conditions, l'enfouissement du dépôt peut être placé avec le maximum de certitude vers 360.

La céramique très variée comprenait encore plus de deux cents spécimens complets ou incomplets; parmi les poteries en rouge lustré nous avons : tasses hémisphériques à baguette, lisses ou molettées, bols molettés, tasses coniques, assiettes et plats à rebord horizontal uni ou moletté, assiettes et plats à fond conique à bord vertical, terrines de diverses variétés à intérieur lisse à bords rabattus unis ou décorés à la barbotine, terrines à intérieur rugueux (quartz concassé), avec ou sans déversoir à mufle de lion [1], cruches diverses dont cer-

1. Cf. G. Chenet, *A propos de la panthère d'Alesia*, dans *Pro Alesia*, 1918.

taines peintes de bandes blanches ou de rinceaux foncés; gobelets en tulipe unis ou à décor incisé ou barbotiné et même un entonnoir *(fig. 1)*.

De terre rouge commune nous avons quelques cruches, une terrine à collerette rabattue, des moules à fromage *(faisselles)*; en craquelé gris bleu ou noir bleuté : quelques petits vases globuleux et globuleux à col élevé et à dépression sur la panse; en gris et noir lustré, des coupes évasées surélevées sur haut pied conique unies ou ornées d'annelets et d'impressions diverses; en terre chamois une grande coupe à deux anses, et de terre grossière rappelant la poterie gauloise commune, de nombreux débris d'assiettes et de vases culinaires.

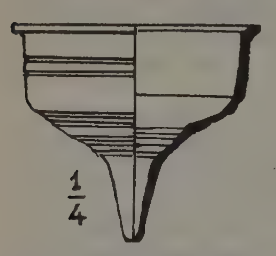



Fig. 1. — Entonnoir terre rouge à engobe rouge orangé. Lavoye, IVe siècle.

Or, pour l'étude de la céramique, cet ensemble avait l'avantage très appréciable d'être absolument homogène, c'est-à-dire, composé de vases à la vérité très divers comme pâtes, galbes ou modules, mais cependant fabriqués synchroniquement et très probablement en un même atelier tout proche du lieu d'enfouissement, puisque parmi eux se trouvaient des échantillons de rebut, des *manqués*, donc hors commerce, et même un support d'enfournement.

Tout cela était bien différent de ce que la station gallo-romaine de Lavoye avait alors livré en céramique locale. Et si, pour ma part, j'avais déjà recueilli aux Allieux-Vauquois et sur le plateau d'Avocourt des séries analogues, le Dr Meunier n'avait pas encore mis au jour à Lavoye même l'atelier dit *Four E*[1] que nous trouvâmes seulement ensemble en 1907 (*Autrécourt* Son B, *896*, *Grande Vérine*), et qui devait nous procurer la plupart des types de comparaison souhaités.

La réunion de ces types, ceux de cette fosse et du four E, joints à ceux des Allieux et d'Avocourt, nous fournissait une remarquable série de spécimens céramiques fabriqués pendant ce laps de temps que nous allions désigner sous le nom de : *Seconde période de la céramique gallo-romaine d'Argonne*. Cette fabrication nouvelle, qui débuta vers la fin du IIIe siècle, connut pendant tout le IVe, une phase de prospérité vraiment prodigieuse et trop peu connue jusqu'ici des archéologues français.

Dans la seconde moitié du IIe siècle, les officines céramiques de Trèves, Heiligenberg, Rheinzabern avaient enlevé à l'Argonne la

1. Dr Meunier. *L'établissement céramique de Lavoye* dans *Bulletin Arch.*, 1908, p. 192-193.

plus grande partie de sa clientèle des bords du Rhin, du Main et du Haut Danube *(limes rhétique)*; l'Argonne alors avait dû diminuer sa production et la diriger vers les seules régions du nord de la France, de la Belgique et de la Hollande actuelles. Après l'envahissement de la rive droite du Rhin en 260, Trèves et Rheinzabern perdent la majeure et la meilleure partie de leur clientèle et périclitent complètement.

Dès lors, les manufactures d'Argonne peuvent se relever et vont faire à nouveau, *mais avec un nouveau genre de céramique*, la conquête commerciale des pays rhénans et de la Rhétie[1].

Une des caractéristiques de cette seconde période est l'emploi dominant d'un mode de décor géométrique assez spécial, « *à la molette* » ; Déchelette en le mentionnant, très brièvement du reste, à la fin de ses *Vases céramiques ornés* le nomme *décor à zones striées*, sans en faire remarquer suffisamment le grand intérêt historique, attaché qu'il était à l'étude des produits des officines des Gaules proprement dites où ce genre de décoration n'avait pas été pratiqué sur poterie rouge lustrée. Je voudrais voir désormais remplacer cette dénomination trop limitative en tant que critère chronologique par celle de *décor à la molette* ou *décor moleté de la seconde période gallo-romaine* ou du *romain tardif*. Ce terme : *à zones striées*, pris trop à la lettre, ne peut qu'amener de regrettables confusions : dès le Ier siècle au mont Beuvray[2], et aussi dans les Belgiques, des *casiers décoratifs à zones striées* auréolaient couramment de leurs hachures verticales, horizontales ou obliques la base du col des *bouteilles* globuleuses ou surbaissées ou bien s'étalaient sur la panse des *pots à beurre* ou des *carénés*, décor tantôt imprimé à la molette, tantôt peigné ou tracé à la pointe sèche sur vases de teinte noire, grise ou brune[3].

En Argonne, ce genre d'ornementation, d'origine nettement gauloise, persista, très modestement du reste, *en parent pauvre*, pendant les IIe et IIIe siècles, mais toujours sur la poterie commune, parfois

1. En 1919 encore, un tesson trouvé à Passau, en Basse-Bavière, au confluent du Danube et de l'Inn, et conservé au musée de cette ville semblait nous indiquer la limite extrême atteinte par l'exportation argonnaise ; or le Dr Unverzagt, conservateur adjoint à la section préhistorique des musées de l'État à Berlin, me signale qu'au cours d'une visite en juin 1925 au musée de Carnuntum, dans l'ancienne Pannonie, à 30 kilomètres S.-E. de Vienne vers la Hongrie, il a noté la présence d'un fragment de vase provenant du camp légionnaire de Carnuntum, du IVe siècle et décoré d'une molette certainement argonnaise : « *C'est*, m'écrit-il, *la trace la plus orientale de votre céramique d'Argonne.* »

2. Cf., les divers travaux de Bulliot et de Déchelette sur les fouilles du Beuvray.

3. De 1919 à 1923 j'ai pu observer tout cela sur les nombreux échantillons céramiques que j'ai recueillis dans les « *trous noirs* » de Lavoye et Autrécourt. — Une partie des vases avec ce décor, mais sur poterie *fine*, doit nous venir de l'atelier de Vertault, signalé par notre excellent confrère H. Lorimy dans le *Bulletin arch.* de 1923, et du Ier siècle, en même temps que les produits de la Graufesenque et de Lezoux.

sur noir lustré, mais jamais sur la vaisselle de luxe, le rouge lustré des bols 37 au *décor moulé* d'origine méridionale et gréco-romaine. Ce n'est qu'après la *révolution céramique*, à la seconde période, que le *décor moletté* s'installe en maître, supplantant totalement le décor moulé de la première période, et vient présenter sur les flancs des bols rouge orangé et la bordure des plats et jattes de même teinte ses zones juxtaposées de casiers où à la vérité paraissent encore de simples stries, mais où figurent surtout d'autres motifs d'ordre géométrique souvent très variés et de plus en plus compliqués.

Au déclin du IVe siècle et au début du Ve enfin, notre décor moletté, comme je le montrerai prochainement, devait encore être utilisé par les groupes céramiques d'Argonne pour servir de véhicule populaire au symbolisme des cultes orientaux : gnostique et chrétien, ce qui nous mène assez loin des primitives *zones striées* du Beuvray. La molette elle-même, à l'origine disque d'argile sommairement incisé ou rouelle de bois au pourtour tailladé grossièrement de quelques encoches plus ou moins inclinées, dut alors, en raison de la complexité et de la netteté nécessaire de certains motifs, être coulée certainement en bronze et ciselée comme le prouvent certains *casiers* très fouillés de l'atelier du Pont des Quatre-Enfants[1].

Et notre fosse de Lavoye, meublée de céramique uniquement de la *seconde période*, a, bien entendu, fourni toute une série de vases ornés de molettes inédites[2].

Outre le remplacement du décor moulé aux multiples sujets figurés, aux scènes variées de tous genres, par ce décor moletté d'une plus grande simplicité de technique et d'aspect, outre l'abandon définitif de l'estampillage nominal des vases fabriqués, une autre caractéristique de cette période nouvelle est un retour très sensible d'abord à des procédés techniques du Ier siècle ainsi qu'à des formes gallo-belges : galbes anguleux, panses carénées, qui avaient presque totalement disparu depuis plus d'un siècle sous l'exubérance des types hémisphériques d'inspirations méridionale et romaine.

Dans toutes ces modifications je ne puis voir les seules traces de simples caprices d'une mode nouvelle, mais qui, en tout cas, allait durer, mais bien les résultats de l'influence sur les goûts de la clientèle des potiers de causes beaucoup plus profondes d'ordre moral et

1. Cf. G. Chenet, *Graffites et estampilles d'Avocourt et des Allieux (Meuse)*, *Revue arch.* 1911, p. 51-54.

2. Du fait de l'abondance extrême de ces produits d'Argonne dans les régions rhénanes, le Dr Unverzagt a publié en 1919 à Francfort, dans la série *Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, une très consciencieuse et très importante étude, avec nombreuses illustrations, sur « *Terra Sigillata mit Rädchenverzierung* » avec un *Corpus* de nos molettes de la *seconde période* auquel je suis maintenant en mesure d'ajouter un copieux complément.

Cf. aussi, R. Forrer. *Spätrömische Rädchensigillata aus Strasburg* dans *R. G. Korrespondenzblatt*, n° 6, 1915.

politique, religieux aussi : les espoirs qu'avaient éveillées les tentatives des *empereurs gaulois*, les contacts continuels avec les Germains d'abord auxiliaires, maintenant envahisseurs, les efforts de diffusion latents mais tenaces d'un christianisme qui longtemps contenu allait s'attirer aide et protection des puissants, eurent dans nos régions du nord-est une part prépondérante dans cette transformation qui affecta nos officines céramiques argonnaises au bénéfice du reste de leur prospérité.

Je ne veux m'occuper ici que de la céramique mais ces modifications furent certainement aussi sensibles en d'autres domaines et non des moindres : n'est-ce pas en ces temps qu'au rit funéraire de l'incinération succéda celui de l'inhumation en tombes groupées en cimetières méthodiquement ordonnés où la poterie, la verrerie et divers objets bien typiques forment un mobilier à *facies* nettement distinct de celui des incinérations des siècles précédents[1] ?

Pour les derniers temps de notre *première période* le fait capital est la cessation du moulage des bols 37 ornés, et très probablement la cessation assez brusque, mais *après l'an 250 seulement*. Et ici je dois, à mon grand regret, me séparer de l'éminent historien des Gaules qui « ne peut faire descendre la date de la disparition des poteries rouges à figures, jusque vers 250[2] ».

Vers le milieu du IIIe siècle, l'*établissement* céramique argonnais était sans aucun doute bien déchu de son ancienne splendeur, par suite tout d'abord de la concurrence des officines rhénanes, mais de plus, ici comme partout ailleurs, « la vie de travail qui décroissait lentement depuis la fin des Sévères semble s'arrêter »[3] ; malgré tout persistaient sûrement dans notre région quelques ateliers sporadiques[4] qui devaient vivoter pour les seuls besoins d'une clientèle restreinte localisée dans leur voisinage immédiat. Les produits de ce temps présentent des signes manifestes de décadence technique et artistique, de laisser-aller qui s'affiche partout, tant dans la facture souvent grossière, le choix et la disposition plus que *lâchée* des poinçons décoratifs que dans l'inélégance des galbes et le sans-soin de préparation des pâtes et engobes. Mais quand même *la fabrication continue*.

Chez le verrier de Berthaucourt, avec plusieurs de ces moules décadents et des vases contemporains, nous n'avions trouvé qu'un denier

1. Cf. les remarquables *Études sur d'anciens lieux de sépulture* du regretté J. Pilloy dans les *Mém. de la Soc. académique de Saint-Quentin* et les travaux plus récents des archéologues rhénans sur le *spätrömische*.

2. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, 479, note 1.

3. C. Jullian, *op. cit.*, IV, 602.

4. J'ai recueilli aux Allieux-Vauquois en 1910 toute une série de moules qui par leur style « *barbare* » me paraissent contemporains de ceux que le Dr Meunier a trouvés à Lavoye dans les dépendances du four J et à Berthaucourt-Froidos. Certains des *poinçons* utilisés pour ces moules présentent *un creux* tellement grossier qu'ils ne peuvent qu'avoir été de bois taillé d'un couteau maladroit.

de Macrin (217-218), mais *très usé*. En revanche, le puits X du champ (*Aut.* S^on B. *724*), pourtant avec monnaie d'Alexandre Sévère, ne nous a fourni encore que des tessons et même un vase complet estampillé BOUDILLVS d'un décor beaucoup plus soigné, tous certainement antérieurs à ceux de Berthaucourt et du trou suivant.

Ce trou (n° 5 du champ *Aut.* B. *753-754*), contenait un fragment de moule de cette très basse époque, type Berthaucourt, avec un beau billon de Philippe père, ce qui nous amène bien à l'an 250.

Le puits n° 6 du même *champ 753-754* ne nous a fourni, parmi de nombreux tessons décorés, que des échantillons se rapportant à la première période, toujours même décor moulé; or, j'y ai recueilli moi-même à 3 mètres de profondeur un très beau billon de Severina, épouse d'Aurélien, ce qui nous conduit vers 270-275.

Une découverte récente, à Trèves [1], d'un atelier de potier détruit en 259-260, au moment de l'invasion de Crocus et des Alamans, nous fait voir qu'à cette époque le décor moulé y était encore pratiqué, mais exactement avec les mêmes signes de décadence que j'ai remarqués sur la poterie d'Argonne contemporaine. Du reste, des échantillons identiques sont courants à Niederbieber détruit seulement en 270 [2].

Et dans toutes ces officines ou stations rien encore n'apparaît de la céramique de la *seconde période*. Je ne crois pas pouvoir faire débuter la nouvelle fabrication aussitôt après 260 malgré l'occupation de la rive droite du Rhin par les Germains et la chute des officines rhénanes. Pendant la période troublée de 270 à 276, très défavorable à l'exercice des professions sédentaires, il dut y avoir chez nous une sorte d'*hiatus* industriel Mais après la grande invasion de 276 et ses effroyables destructions, les potiers survivants seront nécessairement « moins gênés par les souvenirs du passé [3] » et pourront s'adonner à la fabrication de types nouveaux pour une clientèle certainement animée d'un esprit nouveau.

Il est évident que l'affaiblissement de la puissance romaine dans tout le nord-est des Gaules et sur les bords du Rhin, joint aux causes que j'ai énumérées plus haut, avait favorisé dans nos régions très superficiellement romanisées une sorte de renaissance gauloise. Aussi l'antique décor ornemental indigène « *vieux gaulois* [4] », ressuscité par la molette sur les flancs des nouveaux vases aux traditionnels profils, ne pouvait que plaire à nos Gallo-belges toujours épris d'indépendance.

C'est très probablement sous le règne de Probus qui fit tant pour

1. D^r S. Loeschke, *Töpfereiabfall d. J. 259-260 in Trier*, dans *Jahresbericht 1921*, p. 103 (*Museumsbericht Trier 1921*), fig. 1 et pl. XI-XII.

2. F. Oelmann, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Francfort, 1914.

3. C. Jullian, *op. cit.*, t. IV, 602.

4. « *die direkte Fortsetzung einer* altgallischen *in der SpätlaTènezeit entstandenen Ornamentik* », Unverzagt, *Terra Sigillata*, p. 26.

ramener le calme et la prospérité dans les Gaules que débuta la nouvelle fabrication ; elle dut prospérer très rapidement, tellement il devait y avoir de vaisselle à remplacer dans tout le nord-est à la suite des événements guerriers de 270 à 276, favorisée par les *temps heureux* de Dioclétien et de sa glorieuse tétrarchie, pour atteindre enfin un développement extraordinaire pendant toute la période constantinienne, sous les « *empereurs de Trèves* », et même jusque assez tard dans le v[e] siècle.

Et qui sait si ce n'est pas d'officines argonnaises qu'allaient sortir encore à l'époque mérovingienne des vases toujours ornés par la molette au *décor géométrique*[1]

Mais il est temps de revenir à notre fosse et d'en étudier la destination.

Si son âge avait été facilement déterminé, si la position de ses vases dans la chronologie céramique avait été rapidement fixée, du fait même de la destruction partielle du gisement et de la disparition possible d'indices essentiels, les motifs de son établissement et du dépôt de son mobilier ne purent être aussi tôt précisés.

D'après l'accumulation des vases et objets variés, d'après l'abondance des cendres et des monnaies éparses, le D[r] Meunier avait pensé d'abord fouiller ici une fosse-sépulture du IV[e] siècle, à incinération, et il l'avait dénommée, provisoirement du reste, *Sépulture A*[2].

Plus tard, lorsque je lui fis connaître les *Fana de la région normande* de mon vieil ami L. de Vesly récemment parus, il envisagea encore la destination : fosse pour offrandes rituelles sans caractère funéraire : *favissa*, sous réserves de la découverte future d'un édifice cultuel proche : malgré nos communes et très actives recherches, malgré l'exploration très poussée des terrains voisins, cette découverte ne s'est pas réalisée.

A la suite d'une série d'observations que j'ai pu faire de 1920 à 1923 dans le sous-sol gallo-romain de Lavoye, je propose maintenant de conclure *à destination funéraire* pour cette fosse, mais en n'y voyant qu'une partie ou dépendance de sépulture et non la sépulture

1. La rédaction de cette notice étant terminée, le D[r] Unverzagt m'adresse (fin juin 1926), le tirage à part de ses « *Studien zur Terra sigillata mit Rädchenverzierung* » récemment parues dans *Praehistorische Zeitschrift*, XVI, Band 1925, Heft 3/4. Lecture faite de ce très intéressant et très important travail, je constate avec plaisir que, sans nous être concertés, sans que j'aie disposé de moyens d'investigation aussi puissants qu'Unverzagt, sans avoir étendu mon enquête en d'aussi diverses branches de l'art décoratif ancien, je suis arrivé, de par l'étude de documents uniquement de notre céramique, à des conclusions à peu près identiques au sujet des causes qui favorisèrent la grande diffusion de la poterie argonnaise de la *seconde période*. Et le D[r] Meunier, d'après ses seules observations personnelles, était déjà arrivé presque au même résultat.

2. D[r] Meunièr, *op. cit.*

elle-même qui dut se trouver un peu plus au sud et avoir été détruite lors des élargissements antérieurs du chemin creux. La « sépulture A » aurait été en réalité ce qui restait de la *chambre avant-puits* d'une cavité funéraire des IIe ou IIIe siècles ; cet avant-puits, d'abord comblé *lors du remplissage primitif*, puis excavé, soit naturellement par le tassement et le glissement des terres vers le puits, soit pour une autre cause que je vais exposer, fut *recomblé* vers 360, non pas lors du nivellement d'un sol inégal, mais lors de la célébration d'un *sacrifice* comportant, entre autres, dépôt d'un mobilier funéraire choisi et disposé selon des rits spéciaux, y compris bien entendu l'offrande si caractéristique de la hache et des silex néolithiques, ledit sacrifice offert aux mânes de celui ou de ceux dont les cendres reposaient dans le puits. Si je me permets d'être aussi affirmatif au sujet de cérémonies rituelles qui n'ont pas encore, du moins je le crois, été signalées et qui seraient toujours particulières à nos régions du nord-est, c'est que j'ai observé à Lavoye même plusieurs exemples de cette superposition, *sans pénétration,* des couches archéologiques des première et seconde périodes dans un même « *trou noir* » ou dans un même puits. Et ici encore ces couches archéologiques ne peuvent certainement pas résulter de la stratification normale de déchets usuels abandonnés d'habitats successifs, car la couche supérieure, celle de la deuxième période ou IVe siècle, outre le dépôt intentionnel d'un *mobilier*, est ici, comme dans les autres cavités de Lavoye prises comme termes de comparaison, caractérisée par la dispersion, dans toute sa masse, *comme par un semeur*, d'un important pécule et pécule composé non seulement de pièces détériorées, frustes ou même fausses[1], mais en majeure partie d'espèces très récemment frappées et de conservation parfaite. Ici nous n'avons pas affaire à un « *trésor* » monétaire, enfoui pour être repris plus tard, comme les temps troublés du IIIe siècle et même les débuts du IVe nous en ont fourni tant d'exemples[2] ; il ne peut pas plus s'agir de *sépulture secondaire* : j'ai observé avec grand soin pour chercher les restes de l'incinération et ne les y ai jamais vus, pas plus du reste que les vestiges d'inhumation, puisqu'il ne faut pas oublier que ces *remaniements* datent souvent d'assez tard dans le IVe siècle, d'un temps où l'inhumation avait dans la région remplacé l'incinération.

1. Dans les puits funéraires de Lavoye, partie non remaniée de la sépulture primitive, j'ai recueilli toute une série d'échantillons de « *fausse monnaie* » : disques de plomb, rondelles de bronze, d'argile cuite, de pierre tendre et même tessons de pots retaillés circulairement, tout cela *pour donner le change* aux divinités infernales. De « *pieuses* » supercheries de ce genre seraient, paraît-il, encore constatées de nos jours dans certaines églises à la suite des quêtes ou des levées de troncs.

2. Cf. à ce sujet la très remarquable étude de M. F. A. Schaeffer sur les *Deux Trésors de monnaies romaines découverts en Alsace* dans le *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, 1926.

Notre dépôt funéraire de la « sépulture A » résulterait donc d'une cérémonie bien postérieure aux funérailles et instituée par les descendants, alliés ou obligés des incinérés, cérémonie propitiatoire, peut-être, mais, à mon avis, plutôt expiatoire, à l'occasion de quelque atteinte, due à des causes naturelles ou non, à l'intégrité de la sépulture primitive : excavation, résultant de l'affaissement des matériaux par suite du tassement des terres d'un puits profond ou bien plutôt de l'enlèvement d'un monument votif superposé et de ses soubassements et fondations. Les nécessités constructives et surtout défensives de la dernière moitié du IIIe siècle et même du IVe avaient généralisé, dans les régions où manquait la pierre de taille, le remploi de matériaux prélevés même aux lieux de sépulture[1], remploi sacrilège à la vérité mais certainement admis, peut-être sous certaines conditions ; et le dépôt d'offrandes mobilières, et le sacrifice d'animaux, et le jet de cet abondant numéraire n'auraient-ils pas été exécutés en réparation d'un acte justifiable pour l'époque par de bonnes raisons, mais attentatoire quand même au respect dû aux mânes des ancêtres?

Je tiens à signaler ces faits et leur interprétation probable à ceux qui dans le nord-est des Gaules pourront fouiller des puits funéraires gallo-romains : je leur demande instamment de bien faire le départ entre les objets et monnaies du IVe siècle trouvés dans la partie supérieure de l'excavation, qu'il y ait ou non chambre avant-puits, et ceux, souvent beaucoup plus anciens et composant aussi un mobilier parfaitement homogène, qu'ils pourront recueillir dans la partie sous-jacente et non remaniée, domaine intact de la sépulture proprement dite[2].

On peut juger, par ces divers problèmes, de l'intérêt considérable qu'aurait offert cet ensemble sépulcral et cérémoniel, s'il nous avait été permis de l'étudier avant les atteintes qu'il avait subies depuis le IVe siècle.

Heureusement, parmi les vases sauvés de son mobilier céramique nous allions encore, en manière de dédommagement, trouver celui qui devait être l'occasion de la présente monographie.

Il s'agit d'un de ces grands plats de terre rouge à engobe rouge lustré souvent orangé, à fond conique, tel que ceux qui servirent de « *disques* »

1. Cf. G. Chenet, *L'établissement gallo-romain et le Bourge de Senon*, dans *Bull. arch.*, 1922.

2. Dans sa *Nécropole gallo-romaine à puits funéraires à Tours-sur-Marne*, fouillée en 1917, le Dr Trassagnac dans *Mém. de la Soc. préhistorique française*, tome IV, p. 97-137, présente des constatations qui concordent avec les miennes de Lavoye, mais sans y trouver toutefois les mêmes conclusions. Et pourtant la partie supérieure de ses deux puits a livré des monnaies du IVe siècle et dans les trouvailles des puits proprement dits : objets et céramique, je ne reconnais plus rien du IVe ; les fibules et les estampilles de potiers, dont celle de notre TRIBVNVS d'Argonne, nous indiquent même nettement un mobilier du IIe siècle ou tout au plus du début du IIIe.

En revanche, les fameux puits du Bernard n'ont jamais fourni de traces de cette cérémonie. Cf. *Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée)*, par l'abbé F. Baudry. La Roche-sur-Yon, 1873.

aux terrassiers facétieux de 1887 ; outre de nombreux fragments, il en fut recueilli encore six exemplaires complets, ou presque, du plus grand module du type. Ces plats sont tout à fait caractéristiques de la « *Seconde période de la céramique argonnaise* » ; comme Lavoye, les Allieux-Vauquois et Avocourt m'en ont livré plusieurs, en pièces de

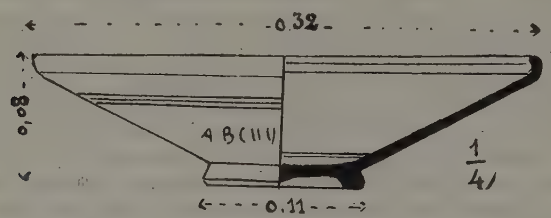



FIG. 2. — Le plat alphabétique de Lavoye, IVe siècle.

rebut abandonnées auprès des fours de potiers : certains, d'Avocourt, étaient ornés à l'extérieur de *zones molettées* et parfois aussi à l'intérieur d'une même zone, analogue alors à celle « *au guilloché* » qui auréolait l'ombilic estampillé des plats et assiettes sigillés de la première période ; les cimetières-types à inhumation de l'époque : Saint-Quentin, Vermand, Furfooz, etc. en ont fourni de nombreux spécimens, Varennes en Argonne en a donné quelques-uns.

Celui que je vais décrire, et qui n'est pas un rebut de fabrication, mais qui porte des traces de son utilisation pour le service de la table, avait été brisé par le poids des terres et avait perdu une faible partie de sa lèvre supérieure, mais il a pu être parfaitement reconstitué. Il a 0m32 d'ouverture sur 0m08 de hauteur totale avec 0m11 de largeur sur 0m016 de hauteur pour le pied seul ; il nous présente sur sa face inférieure un très intéressant *graffite alphabétique* tracé, avec beaucoup de soin et une grande sûreté de main, à la pointe sèche, après cuisson (*fig. 2* et pl. I). Les caractères, d'une hauteur moyenne de 8 à 10 millimètres, sont très nettement gravés ; certains sont encore partiellement incrustés d'une mince et très dure pellicule de la cendre grise dans laquelle le plat gisait depuis le IVe siècle.

Nous avons ici (*fig. 3*), un alphabet complet de 23 lettres, mais le D manque pourtant parce que remplacé par erreur par le II, e *gaulois*, son voisin, par conséquent redoublé et mis encore pour le E qui devrait figurer en cette place, puisque nous avons plus loin le H. Les F, L, Y et Z surtout sont au point de vue épigraphique particulièrement intéressants[1].

1. Nous devons le cliché photographique de la pl. I à M. M. Mouton, notaire à Chaumont (Haute-Marne), qui bien souvent collabora aux fouilles du Dr Meunier et à l'aménagement de ses collections.

Les alphabets de ce genre sur vases ou tessons sont relativement rares dans les Gaules : Déchelette, dans ses *Vases céramiques ornés*, en cite un des Martres de Veyre, écrit avant cuisson sur le pourtour du pied d'un bol 37, de A à Q ; un autre, provenant de la région de Vichy et au Musée de Saint-Germain, qui nous donne A B C D F et au dessus

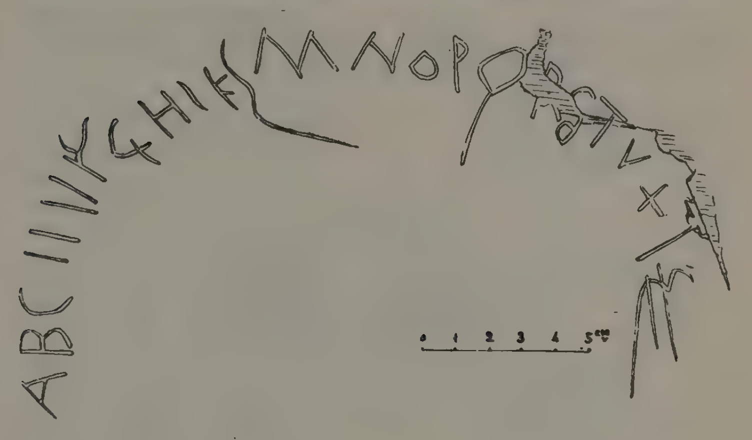


Fig. 3. — L'alphabet de Lavoye d'après un calque sur l'original.

M écrit huit fois, « *par un écolier qui s'exerçait la main* » (?), après cuisson, sur le vernis rouge d'un tesson de plateau sigillé ; sur cruche en terre blanche de la nécropole de Vouroux à Varenne-sur-Allier les quatre premières lettres d'un alphabet gravé après cuisson. Outre celui des Martres de Veyre, le tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*[1] nous offre, avec l'alphabet complet de Mayence, celui incomplet de Plaisance-Iseure près Moulins, 10017-67, dont Tudot nous a donné le *fac-simile* dans sa *Collection de figurines en argile ;* 10017-68, également incomplet, sur tasse en terre brune, sans origine connue. Musée de Saint-Germain ; 10017-69, celui du prétoire de Saalburg, avec seulement A B C D II et enfin celui du Musée de Trèves.

C'est sur celui-ci, 10008-7, et sur celui de Mayence, 10016-12, que je veux insister, parce que complets et parce que de la région qui fut pendant longtemps un des principaux débouchés pour la céramique argonnaise.

L'*urna nigra* de Mayence fut trouvée en 1873 sur la hauteur au sud-ouest de la Ville, fort Haupstein ; c'est une urne cinéraire qui, avec les cendres, contenait un M. B. de Marc-Aurèle ; elle est conservée au Musée des Antiquités de Mayence dont le conservateur actuel, le

1. Chez Georg Reimer, Berlin, 1901 et 1906.

Prof. D$^{r}$ Neeb, la date de l'an 175 environ; je suppose qu'il s'agit de la date approximative d'enfouissement, car pour celle de fabrication je la crois plutôt plus ancienne; ce vase, du type globuleux, *pot à beurre*, de la série dite *belgische* par les archéologues rhénans, a

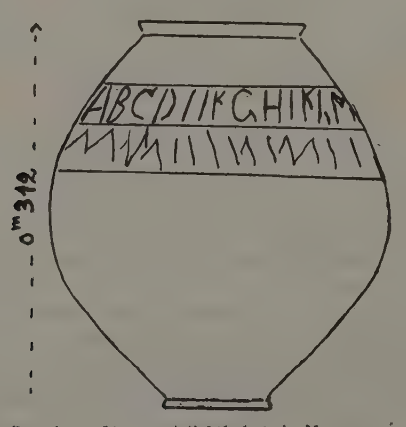



Fig. 4. — L'urne et l'alphabet de Mayence.

0$^{m}$312 de haut, 0$^{m}$134 d'ouverture et 0$^{m}$093 de largeur de pied; diamètre vers le milieu de la panse 0$^{m}$26 (*fig. 4*). Les caractères, tracés à la pointe avant cuisson, occupent deux zones superposées de 2 à 3 centimètres de haut, l'une présente l'alphabet complet avec quelques dessins assez vagues et trois *hederæ* aux vertus prophylactiques bien connues, l'autre, une suite de lignes brisées et un dessin incertain aussi. C'est à l'amabilité du professeur Neeb que je dois le *fac-simile* exact de ces gravures, car la reproduction donnée par J. Becker dans *Die Röm. Inschriften...* Mainz, 1875, est légèrement interprétée.

Le vase du Musée de Trèves étudié en 1893 par Lehner dans *Westd. Korr. Bl.*, *lagona fulva*, cruche à anse de couleur chamois clair, vient de Maar près Trèves; il a 0$^{m}$17 de hauteur sur 0$^{m}$11 de diamètre médian et porte, sur la panse, une inscription à noms gaulois qui n'a pu être encore déchiffrée de façon satisfaisante et, autour du pied,

un alphabet, complet également (*fig.* 5), tracé avant cuisson et renversé par rapport au *titulus* de la panse. La date de fabrication, première moitié du IIe siècle que veut bien me proposer le professeur Dr S. Lœschke du Provinzial-Museum de Mayence, me semble très plausible. Nous n'avons pas de renseignements sur l'utilisation de ce récipient qui dut aussi faire partie d'un mobilier funéraire[1].

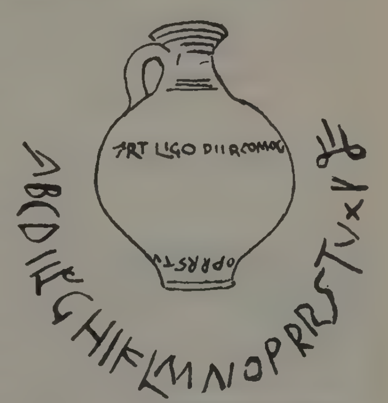


Fig. 5. — La *Lagona* et l'alphabet de Maar-Trêves.

Certains auteurs et Déchelette en particulier[2] ont pensé que, d'entre ces alphabets sur céramique, ceux tracés *avant cuisson* l'avaient été pour servir d'abécédaires pour la lecture ou de modèles pour l'écriture à de jeunes écoliers et que ceux gravés *après cuisson* l'avaient été par des écoliers qui s'exerçaient la main et qui, à défaut d'autre matériel scolaire idoine, utilisaient les surfaces unies d'argile cuite qu'ils avaient à leur portée, tout comme les potiers de la Graufesenque prirent des plats de rebut pour y établir leurs pièces de comptabilité.

Ces attributions d'emploi peuvent évidemment se défendre et je n'ai nullement l'intention de les rejeter de prime abord, mais je crois bien que si nous connaissions l'origine exacte de ces alphabets complets ou incomplets nous les verrions, sinon tous, du moins presque tous, venus de sépultures. Déchelette, citant la cruche blanche de la nécropole de Vouroux, ajoute : « On avait sans doute déposé dans la tombe d'un jeune enfant l'abécédaire avec lequel on lui enseignait les premiers principes de la lecture » ; c'est très possible, mais je voudrais savoir si l'ensemble du mobilier de cette tombe et de celles d'où proviennent les autres alphabets connus indiquait nettement une tombe d'enfant ; il est vrai du reste que des tombes d'adultes, au lieu d'être celles de jeunes élèves, auraient pu l'être de maîtres, de *grammatici*. Mais, malgré cela, songeant aussi aux *hederæ* de l'urne de Mayence et aux *mots gaulois* (?) indéchiffrables de la lagona de Maar-

1. Pour ces divers alphabets, consulter encore *A B C Denkmäler* dans *Rheinische Museum*, 1901, et Dornseiff, *Das Alphabet in Mystik und Magie* (Leipzig, 1922), que M. C. Jullian a bien voulu me signaler, mais que je n'ai pu me procurer en temps utile.

2. Déchelette, *Vases céramiques ornés*, I, 135.

Trèves, je me demande s'il ne faut pas plutôt rapporter l'emploi de ces alphabets à quelques pratiques rituelles, *très probablement entachées de magie*, du cérémonial funéraire. Personne n'ignore plus le rôle prépondérant des *tabellæ*, qu'elles fussent à formules bénéfiques ou maléfiques, dans l'arsenal de l'occultisme aux premiers siècles de notre ère, ni la faveur particulière dont jouissaient à cette époque les amulettes et les incantations magiques auprès des populations rurales et forestières des diverses régions des Gaules. Et je souhaite vivement que ma façon de voir au sujet de ces alphabets se trouve bientôt confirmée par de nouvelles remarques d'observateurs avertis.

Si peut-être ces alphabets furent tracés par et pour des « *initiés* » même assez nombreux, il ne faudrait pas de là s'imaginer que la masse du peuple de nos campagnes fut alors complètement illettrée, bien au contraire, et preuve en est, pour l'Argonne, l'importante série de graffites que j'ai relevée sur les *accessoires d'enfournement* que j'ai recueillis auprès des fours de potiers de notre « *seconde période céramique*[1] ».

« Savoir lire et écrire n'était pas, comme au Moyen-Age, le privilège d'une élite, mais un bienfait auquel le peuple participait dans une large mesure. Ce sont de *petites gens* qui ont tracé rapidement, à la pointe, quelques mots sur des tessons de poterie, d'humbles artisans qui ont marqué de leurs noms les tuiles et les tuyaux qu'ils fabriquaient ou peint à la barbotine sur des brocs quelque souhait au buveur[2]. »

Ici, comme ailleurs dans l'Empire, le pédagogue romain avait semé de bonne semence, et, l'ayant reçue de bon ou de mauvais gré, nos Gallo-belges en avaient su quand même tirer profitable mouture.

Le plat alphabétique de Lavoye, en tant qu'excellent spécimen de l'habileté de modelage de nos potiers du IVe siècle, mais surtout comme monument épigraphique peu commun et le seul de ce genre actuellement complet en France, méritait bien d'être enfin mis à l'abri de nouvelles vicissitudes destructrices. Après avoir en des temps troublés où la vaisselle, même antique, courut tant de risques divers, fait l'ornement des collections du Dr Meunier, puis des miennes, c'est au Musée de Saint-Germain qu'il vient d'être tout dernièrement accueilli et qu'il va trouver la place de choix qui lui revient sans conteste dans les magnifiques séries céramiques de nos antiquités nationales.

*Le Claon, juin 1926.*

G. CHENET.

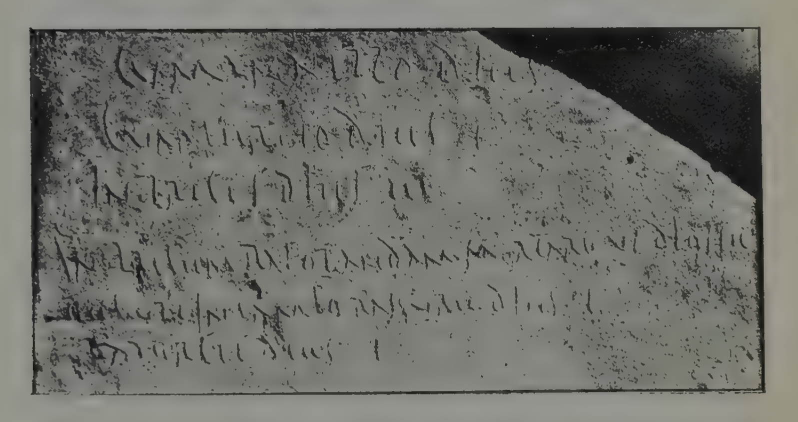
1 Cf G. Chenet, *Graffites figulins des Allieux et d'Avocourt* dans *Revue archéologique*, 1908 et 1911.

2. Bon de Loë, *Notions d'archéologie..* , Bruxelles, 1925, p. 209, et F. Cumont, *Comment la Belgique fut romanisée.* Bruxelles, 1914, p. 165.

# UN COMPTE D'UN BRIQUETIER GALLO-ROMAIN

## DU PAYS DE LA MOSELLE

Au printemps 1922, se trouvant à la charrue dans un champ au lieu dit « Leinstroff », situé à l'est du village de Montenach, près de



INSCRIPTION DE LA TUILE DE LEINSTROFF

Sierck, M. Albert Théobald a eu la bonne fortune de découvrir une tuile plate (*tegula*) présentant un texte de six lignes, gravées à l'aide d'une pointe, dans la pâte d'argile encore fraîche Cette tuile mesure à peu près 30 cm de largeur sur 31 cm de longueur : mais il faut noter que la partie inférieure a été brisée, de même que le rebord droit de la partie supérieure, si bien que le texte de la première ligne a été amputé d'un chiffre. L'ensemble du texte occupe une surface de 22 cm 5 de largeur, entre les rebords de la tuile, sur 11 cm de hauteur.

En comparant l'écriture de ce texte avec d'autres inscriptions, en cursive latine, connues, il semble qu'elle se rapproche plutôt de celles du II<sup></sup>e siècle que de celles du Ier siècle.

Nous lisons ce texte de la façon suivante :

*cum Anaillo dies(?)*
*cum Tertio dies i*
*inbricis dies iii*
*inbricem baiolandam mortari vi dies iii*
*tegule in campo Rassure dies i*
*(?) atercli dies i.*

La première lettre de la dernière ligne est abimée : ce peut être un T ou un P, nous n'osons nous prononcer.

Nous sommes donc en présence d'un compte de journées d'un ouvrier briquetier.

Ce dernier a travaillé avec Anaillus (le nombre de jours a disparu); avec Tertius un jour.

Il a travaillé trois jours aux tuiles creuses *(imbrices)*. Il a passé trois jours à transporter, sur son dos, les tuiles creuses dont la quantité correspondait à six fournées d'argile dans le « *mortarium* », c'est-à-dire la cuvette où une certaine quantité d'argile était pétrie à la fois.

Enfin, il a passé un jour à transporter des tuiles plates à rebords *(tegulae)* dans le champ de Rassura et autant, pour le même travail, dans celui de Paterclus (ou Taterclus).

Telle est l'interprétation un peu large que nous croyons pouvoir donner à ce texte dont le latin — comme il arrive souvent dans les inscriptions gallo-romaines de notre région — est défectueux, mais, ... c'est du latin : et ceci nous prouve que cette langue n'était pas seulement la langue officielle employée pour les inscriptions gravées sur les monuments civils ou religieux et sur les tombeaux, mais qu'elle était aussi d'usage courant parmi le peuple. Notre inscription est, dans cet ordre d'idées, de première importance.

Le nom de la commune où elle a été trouvée, « Montenach », porte à penser, a priori, qu'il dérive de « Montiniacum » : mais, au XIe siècle c'était « Mondelar », au XIIe « Mondela » et « Mundelay », puis, au XVe « Mondern », « Mondernacken », « Mundelor », au XVIe « Manderchen », « Monderichen », et enfin seulement, « Monternach », à la fin du XVIe siècle. Il est, par conséquent, difficile de retrouver dans ces diverses appellations une origine latine bien déterminée. Quoi qu'il en soit, cette localité existait certainement à l'époque gallo-romaine, les tuiles creuses et plates sont là pour le prouver, ainsi que les monnaies de Constantin trouvées en décembre 1884 dans une sépulture antique. On y a découvert également des armes et des ornements de l'époque franque.

L'emplacement de notre trouvaille est fort riche en « *tegulae* » et en

« *imbrices* », et tout à côté, vers l'ouest, la charrue se heurte, paraît-il, à des murs anciens. Dans l'état actuel de la question, il ne nous est pas possible d'en dire davantage : il faudrait pouvoir pratiquer des fouilles, travail pour lequel l'essentiel fait défaut : de l'argent.

Quoi qu'il en soit, Montenach est une station archéologique intéressante. Remercions M. Albert Théobald, auteur de la trouvaille, et son frère M. Nicolas Théobald, actuellement professeur d'École normale, qui n'était encore que collégien lorsqu'il nous a apporté cette tuile intéressante.

C'est à la suite d'une visite faite par l'École normale d'instituteurs de Montigny au Musée archéologique de Metz, sous la conduite du conservateur, que les frères Théobald se sont mis en campagne pour découvrir quelque chose dans le champ paternel.

Que leur succès les encourage à continuer leurs recherches ! — et nous savons qu'ils n'y manquent pas. — Souhaitons, enfin, que leur exemple soit suivi par beaucoup d'autres.

Roger CLÉMENT.

---

# CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

**Spiennes.** — A. Rutot, *Note préliminaire sur la découverte faite à Spiennes, dans des galeries souterraines, d'objets façonnés en craie, inconnus jusqu'ici*, Bruxelles, Hayez, 1926, in-8° de 34 p. et 64 grav.; extrait des *Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, collection in-8°, t. VIII. — Tous ces objets sont des faux, et il n'y a pas eu de fouilles. M. A. Rutot a été mystifié. — Dans une brochure que nous recevons à l'instant, M. Rahir plaide les circonstances atténuantes avec une exquise bonne grâce. Pourtant, il faut reconnaître que le faux était patent et que n'importe quel archéologue un peu avisé aurait pu voir tout de suite, devant ce demi-cent d'élucubrations crayeuses, qu'il y avait là œuvre frauduleuse. Pour nous, dès la connaissance des dessins, il y a plusieurs mois, nous avons hautement manifesté notre colère. Et nous ne le regrettons pas. — J'ajoute que, outre l'aspect des objets, il y avait aussi la connaissance du fouilleur, dont M. Rahir indique bien le rôle depuis l'origine. Rahir, *La vérité sur les découvertes néolithiques de M. L. Lequeux à Spiennes en 1924*, extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*.

**Alvão.** — M. Mendes Carrêa remet au point les fameuses découvertes d'Alvão en Portugal, jugées préhistoriques par les uns, inquiétantes par les autres, et d'ailleurs assez similaires à celles de Glozel[1]. Il n'a pas de peine à montrer que le gisement d'objets est indépendant du dolmen, et que le voisinage en a été utilisé (comme si souvent, je crois), pour quelques rendez-vous magiques de l'époque ultérieure. Car il ne faut pas oublier que menhirs et dolmens ont dû provoquer à l'époque romaine autant de superstitions qu'au Moyen-Age. — Je me séparerai cependant provisoirement de M. Mendes Corrêa au sujet de la précision sur la date (je dis provisoirement, car je ne désespère pas de l'amener, après enquête, à mon opinion). Cette date, pour moi, est très voisine de l'ère chrétienne et des temps romains. Les inscriptions me paraissent être de simples variétés, déformées en une demi-

1. *Glozel e Alvão*, dans les *Trabalhos da Sociedade Portuguesa de Antropologia e Etnologia*, 1926, t. III, fasc. II

cursive, des alphabets ibériques (tels que je les connais par le recueil de Hübner). Quant aux gravures, ce sont de ces images plus ou moins fantaisistes dont usaient et abusaient les sorciers des temps classiques : 1° simulacres de poissons (l'emploi de poissons est habituel en magie ; cf le disque en terre cuite du *Dict. des Antiquités*, fig. 306[1], et le poisson d'Hécate[2]) ; 2° le dessin d'une plante, fougère ou presle (même remarque[3] ; cf. Wünsch, *Seth.*, p. 10) ; 3° des images de cervidés (même remarque ; cf. ici, p. 168-169) ; 4° une image de sanglier aux soies hérissées (c'est, avec le cerf, l'animal préféré des rites de Diane[4]) ; 5° en particulier une figure humaine tenant un arc (*Seth.?* cf. Wünsch, p. 6) et chevauchant un cervidé. Ajoutez un très grand nombre de pierres à cupules, qui, évidemment, peuvent être de tout âge, mais qui peuvent être aussi parfaitement de l'époque romaine. Remarquez le trou de suspension sur certains objets, bien caractéristique des objets magiques. Je suis un peu intrigué par la figure plus ou moins simiesque de *Portug.*, pl. 38, n° 66 *b* : sorcier ? singe ? chasseur ? — Une nouvelle publication s'impose.

**Baarburg.** — Il y a deux ou trois ans on découvrit à Baarburg, quartier de Baar, dans le canton de Zug en Suisse, je crois à une profondeur médiocre, un crâne humain préparé pour servir de vase à boire, et présentant à son sommet la gravure d'un cervidé. Et l'on songea à une gravure des temps magdaléniens (Tatarinoff, XVII[e] *Jahresbericht* de la Société suisse de préhistoire, p. 21-23). J'ai fait aussitôt part à M. Tatarinoff de mes inquiétudes absolues au sujet de cette interprétation, et de mon idée qu'il pouvait s'agir d'un objet afférent à la sorcellerie romaine. Cette idée me paraît s'être confirmée par la découverte, au voisinage immédiat, d'une pierre avec la représentation, « en très fine technique », d'une figure de lion [?] ; et aussi par la découverte de briques et débris franchement romains. — L'usage du crâne humain en matière magique, à l'époque romaine, est connu

1. Les trois signes allongés, en haut et au centre, sont certainement des figures de poissons. Ce disque et les disques similaires n'ont jamais été étudiés avec le soin désirable. Il y a là la plus complète série d'objets magiques en usage dans le monde romain. On les retrouve en partie à Glozel : l'échelle, la main, la brique à cupules, la poupée ou la bobine, les pastilles (de verre), etc.

2. A propos d'Hécate : Καθιέρωσαν δὲ καὶ τὴν τρίγλαν αὐτῇ διὰ τοὔνομα (Cornutus, *Theologiæ græcæ compendium*, ch. 34, édit. Lang). — Sur l'emploi magique du poisson, qu'il suffise de renvoyer à l'*Apologie* d'Apulée (*maleficio quæri pisciculos*, ch. 29 ; cf. ch. 25 ; etc.).

3. La encore il s'agit d'un objet à emploi magique. Outre les innombrables figurations de plantes ou rameaux dans les documents de ce genre (par exemple, papyrus de Parthey, II, p. 155), voyez l'*Apologie* d'Apulée à propos des *surculi* (*Ap.*, 30). — Et c'est ici qu'il serait bon de posséder, ce qui nous manque, une étude comparée de ces figurations et des traités *de virtutibus plantarum* (en dernier lieu, *Catalogus codicum astrologorum græcorum*, t. VIII, III[e] p., p. 153 sq. ; IV[e] p., p. 254 sq.).

4. *Setosi caput hoc apri tibi, Delia, parvus et ramosa Micon vivacis cornua cervi* (Virgile, *Bucol.*, VII, 29-30). Je ne serais pas étonné que le hérissement des soies ait une importance en magie.

par un texte curieux[1]. Les os travaillés (on dit qu'il se trouvait sur l'un d'eux le dessin d'un poisson [?][2]) peuvent parfaitement être, également, de l'époque romaine. Le travail des os était également une spécialité de la profession de sorcier[3]. — Tout ceci a été discuté au Congrès des Préhistoriens de Suisse à Bellinzona (11 septembre), où M. Tatarinoff a bien voulu faire part de ma conjecture (cf. *Basler Nachrichten*, du 16 septembre 1926, *Beilage* au n° 254).

**Glozel.** — Si l'on a quelques incertitudes sur les deux grandes inscriptions de Glozel, que je dis fausses (*Revue*, 1926, p. 362, n. 1; 1927, p. 7), je signale les faits suivants : 1° comparez le IILIX de fasc. III, fig. 34, ligne 9 au SIIIIILIX (*si felix*) de fasc. II, fig. 14, ligne 1 : c'est une copie très exactement faite; 2° comparez le ∀ [A renversé] de fasc. III, fig. 34, ligne 6, à celui de fasc. II, fig. 15, ligne 5 (je ne cite que deux exemples entre trente : les inscriptions incriminées ont été faites à l'aide des lettres, soigneusement décalquées, des inscriptions authentiques); 3° au milieu on a intercalé ici et là des lettres magiques du Bas-Empire, Δ (mal fait), svastika, théta cruciforme, comme si on voulait tendre un piège aux partisans de la thèse de sorcellerie; 4° et, à la fin, on a gravé quelque chose comme CLOSEL ou CLƆSET (fig. 35, dern. l.), qui aurait permis au mystificateur, le jour venu, de se déclarer aux dépens du mystifié.

**Aubière.** — Dans des tombes gallo-romaines qui paraissent voisines du v° siècle découvertes à Aubière en Auvergne, M. Vergnette signale des fragments de céramiques qui « appartiennent pour la plupart à des vases à panse, à col largement rabattu sur les bords, formés d'une poterie grise d'une certaine finesse et de faible épaisseur, sans engobe ni couverte, de dimensions variant entre 15 et 25 centimètres de hauteur; quelques fragments sont ornés de cercles concentriques incisés à l'ébauchoir » (*Bull. de l'Auvergne*, 1927, p. 16). — Ce genre de vases, à bords repliés, paraît caractéristique de la poterie commune des derniers temps de l'Empire. C'est le genre de vases trouvés à Glozel; cf. Morlet et Fradin, I, p. 30 : « Le bord supérieur est toujours retourné en dedans ».

Camille JULLIAN.

1. Hopfner, t. II, § 373, indique la valeur du crâne humain comme organe de sorcellerie, et cite à ce propos un texte important d'un papyrus de Milan. On le trouvera dans le *Catal. cod. astr.*, III, *Append.*, p. 53; et chez Abt, *Apuleius*, p. 148 : Ποιησίς κεφαλῆς ἀπὸ τελέσματος τοῦ Ἡλιοδώρου· ἔπαρον ἀνθρώπου κρανίον παλαιὸν καὶ πλῦνον αὐτό, etc. Remarquez cette recherche des vieux os. Vieux os et vieilles pierres étaient également recherchés. Voyez encore, au sujet de l'emploi magique du crâne humain, sur une gemme gnostique, le sphinx tenant un crâne sous la patte (Matter, *Planches*, VII, fig. 8), et le bas-relief similaire de Boviolles (Esp. 4675); et cf. Eitrem, *Papyri Osloenses*, p. 50.

2. Cf. ici, p. 209, n. 2.

3. Fahz, *De poetarum Romanorum doctrina magica*, p. 42 sq. (pour ne renvoyer qu'à des textes classiques).

# VARIÉTÉS

## Notes sur le *Timée* de Platon
### à propos d'une édition récente.

PLATON, *Œuvres complètes*, tome X : *Timée-Critias*, texte établi et traduit par **Albert Rivaud** (Collection des Universités de France). Paris, Les Belles Lettres, 1925, 1 vol. in-8° de 276 pages.

De toutes les œuvres de Platon qu'a déjà publiées la Collection des Universités de France, le *Timée* est bien, sans doute, une de celles qu'il devait être le plus malaisé de faire tenir dans le cadre de ses éditions. Car, en présence d'un texte aussi riche en notions techniques puisées aux sources les plus variées, aussi déconcertant pour le lecteur moderne, d'une pensée dont la hardiesse extraordinaire, souvent nuancée d'ironie, a pourtant obtenu de presque tous les esprits cultivés quinze siècles de révérente soumission et de pieuse docilité, et qu'anciens et modernes ont surchargée à l'envi d'interprétations et de discussions abstruses, — que peut la traduction la plus soigneuse, si elle n'a pas le droit de fournir sur les passages les plus importants, qui sont souvent aussi les plus obscurs, les renseignements d'ordre astronomique ou musical, industriel, médical qui en laissent deviner plus ou moins sûrement le vrai sens ? Besogne complexe et lourde entre toutes, qui exige, d'abord, un apprentissage de tout ce qui nous a été transmis de l'état des sciences et des disciplines techniques au IVe siècle : avec les travaux de Boeckh [1], l'édition-traduction longuement commentée de Th. Henri Martin [2], — livre déjà vieux, mais véritablement exemplaire par l'étendue et la solidité de l'information, et qui aurait mérité de susciter plus d'émules parmi les historiens de la pensée antique, — celle d'Archer-Hind [3] en ont montré à la fois l'ampleur, la difficulté et le prix.

1. V. à ce sujet la *Notice* de M. Rivaud, p. 42.
2. Th. Henri Martin (Rennes), *Études sur le Timée de Platon* (2 vol.), Paris, 1841.
3. *The Timaeus of Plato*, edited ...by R.-D. Archer-Hind (Cambridge), London, 1888.

M. Rivaud, dont le premier grand travail concernait en partie le *Timée*[1], ne pouvait entreprendre d'examiner en détail « les problèmes nombreux que soulève l'interprétation » de l'ouvrage. Du moins s'est-il appliqué à rassembler, en une *Notice* relativement longue (p. 3-123) et très remplie, la plus grande part possible des « éléments qui permettent de les aborder utilement » (p. 27) : ainsi donne-t-il, au sujet de la composition et de la division de l'Ame du Monde (p. 39 sq.), des indications développées sur les facteurs musicaux, puis sur les facteurs astronomiques de cette étrange conception ; un peu plus loin, au sujet des quatre corps premiers (p. 72 sq.), des explications, accompagnées de quelques figures, sur le sens géométrique de la théorie. Mais ces parties de la *Notice*, évidemment trop courtes pour être des études complètes de la question traitée, un peu longues pour de simples notes, auraient sans doute atteint à plus de concision et de précision concluante si le commentaire anticipé qu'elles énoncent avait dû se présenter, suivant la règle usuelle des éditions savantes, en liaison directe avec le texte commenté et s'ajuster exactement à la lettre de ce texte[2]. En ce qui concerne, par exemple, la façon dont le Démiurge « remplit », en agençant l'Ame, les intervalles entre les termes consécutifs des deux progressions fondamentales (36 A-B), le point le plus intéressant, à notre avis, serait de savoir dans quelle mesure Platon construit *a priori*, « à l'aide de raisonnements d'un caractère purement mathématique », cette musique du transcendant, et dans quelle mesure il règle, en réalité, sa musique supra-sensible sur la connaissance qu'il avait des intervalles effectivement pratiqués et définis par la musique sensible de son temps (cf. *Notice*, p. 45 et 47)[3] : les explications des p. 44-51[4], malgré les imposantes files de chiffres qu'elles déroulent, n'apportent pas beaucoup de lumière sur ce point. L'exposé des faits d'observation auxquels répondent les hypothèses astronomiques de Platon (p. 57-59), résumé de quelques pages de Duhem (*Système du Monde*, t. I, p. 55-58), contient des expressions un peu confuses[5]. A son tour, l'esquisse de la théorie géométrique

1. A. Rivaud, *Le problème du Devenir et la notion de la Matière dans la philosophie grecque depuis les origines jusqu'à Théophraste*, Paris, 1905.

2. Il ne paraît pas y avoir lieu de se demander (p. 43) pourquoi le Démiurge, en prélevant, sur la composition de l'Ame du monde, des portions décroissant selon les raisons 2 et 3, forme la 9ᵉ partie avant la 8ᵉ (35 C) : car 9 est bien le deuxième terme de la progression de raison 3, 8 le troisième terme de la progression de raison 2 (cf. Archer-Hind, p. 108, n. 1), et la correction que Duhem, sur ce point, réclame impérativement de l'édition Didot (*Système du Monde*. t. I, p. 53, n. 3 : cf. p. 29, n. 1) est sans aucun fondement. — En mettant (*Notice*, p. 53 : cf. p. 57) le Soleil au 4ᵉ rang des corps célestes, à partir de la Terre, M. Rivaud oublie que Platon le place expressément (38 D) sur « le deuxième cercle au-dessus de la Terre ».

3. V. Archer-Hind, p. 108, n. 10.

4. P. 43, dernière ligne : au lieu de lire $b + x$, lire $b \div x$.

5. Duhem, en effet, ne dit pas que le Soleil, le jour de l'équinoxe de printemps, apparaisse « *sur l'horizon*, en un point situé à l'intersection de l'Équateur et de

des triangles élémentaires et des polyèdres réguliers comporterait, sur certains points, des simplifications et des allègements utiles[1]. — Dira-t-on qu'il y a pédantisme ou malice à noter, sur de pareils sujets, l'embarras d'un éditeur « philosophe » qui a bien le droit, apparemment, de n'être ni aussi astronome que Timée (27 A : cf. 47 A-B), ni aussi mathématicien que Platon ? et l'auteur du présent compte rendu risquerait-il d'oublier que c'est de l'exercice illimité de ce droit qu'il tient, comme tant d'autres, son existence professionnelle ? Aussi bien notre objet n'est-il point de censurer M. Rivaud, dont la compétence d'helléniste et d'historien de la philosophie sont ici hors de cause, mais plutôt de faire constater, sur des exemples précis, qu'il y a des sujets d'histoire de la philosophie, même ancienne, dans l'étude desquels l'habitude de lire attentivement et patiemment les *textes* doit s'allier à une vue suffisamment directe et assurée des *choses*[2] : de sorte que sur ces sujets-là, et dans l'état actuel de la culture scien-

l'Écliptique » (*Notice*, p. 57) : car le moment du passage du centre du Soleil à l'Équateur étant déterminé à moins d'une minute près, il est clair que l'heure exacte du solstice, qu'indiquent les calendriers des Postes, dépend, pour un observateur terrestre, du méridien sur lequel il est placé. — Encore bien moins Duhem aurait il dit que le Soleil, le jour du solstice d'hiver, « parcourt le cercle le plus petit, *au-dessous de l'horizon*, le Tropique du Capricorne » (*Notice*, p. 58) : car les mots que nous soulignons ne valent, comme le prouve immédiatement l'expérience, que pour un observateur situé au nord du Cercle polaire arctique. — La phrase selon laquelle « le Soleil, en se déplaçant le long de l'Écliptique, paraît passer *par sauts* d'un parallèle à l'autre, *décrivant une spirale* à spires plus serrées quand on approche des solstices, plus espacées au voisinage des Tropiques » [lire : de l'Équateur] (*Notice*, p. 58) opère une fusion regrettable entre deux parties parfaitement distinctes de l'exposé de Duhem (*Système*, I, p. 56).

P. 58 : le nom de l'Étoile du Soir est Ἕσπερος et non Ἑσπέρα. — P. 59 : la première théorie qui ait essayé de rendre compte, du vivant même de Platon, des stations et rétrogradations des planètes ne paraît pas être celle des excentriques ou celle des épicycles, quoique leurs origines remontent peut-être à Héraclide du Pont (Duhem, *Système*, I, p. 429 ; Heiberg, *Geschichte der Mathematik und Naturwissenschaften im Altertum*, p. 53), mais celle des sphères homocentriques, œuvre d'Eudoxe, de qui on sait les rapports avec l'Académie (Duhem, I, p. 111, 116 sq. ; Heiberg, p. 52).

1. Dans la définition du second des triangles rectangles élémentaires ($a$ étant l'hypoténuse, $b$ le plus grand des deux côtés de l'angle droit, $c$ le plus petit) (*Notice*, p. 74-75 : au lieu de $3\,c$, lire $3\,c^2$), la relation $a = 2\,c$ entraîne, en vertu du théorème dit de Pythagore, la relation $b^2 + c^2 = 4\,c^2$, donc $b^2 = 3\,c^2$ ; et c'est cette marche du raisonnement qu'indique la succession des formules de Platon (54 A-B). — Quand Platon expose qu'une partie d'air peut, en se divisant, donner deux parties de feu, qu'une partie d'eau peut donner de même deux parties d'air et une partie de feu (56 D E), il ne semble pas y avoir lieu de lui objecter, comme le fait M. Rivaud (*Notice*, p. 78), que l'octaèdre régulier, polyèdre constitutif de l'air, ne se laisse pas diviser, en tant que volume, en deux tétraèdres, ni l'icosaèdre régulier, polyèdre constitutif de l'eau, en deux octaèdres et un tétraèdre. Car Platon a bien pris soin d'indiquer plus haut (54 C-D) que ces transformations des corps impliquent une décomposition du polyèdre en ses triangles constitutifs : ces triangles étant de la même forme géométrique dans les trois cas du feu, de l'air et de l'eau, leur regroupement suivant une formule numérique définie peut toujours reconstituer, à partir de l'un de ces trois corps, l'un ou l'autre d'entre eux.

2. Comme l'a marqué, pour toute l'histoire de la culture antique, avec une force et une autorité exceptionnelles, H. Diels (p. ex., *Antike Technik*, Vorwort, p. V-VI).

tifique des « philosophes », de la culture historique des « savants », la collaboration du « littéraire » et du « scientifique » a bien des chances d'être aussi indispensable à l'un qu'à l'autre.

Parcourant, les uns après les autres, les sujets si divers (physiques, physiologiques, pathologiques) que traite avec plus ou moins d'insistance Platon, la *Notice* de M. Rivaud s'attache à formuler, sous des titres généraux et particuliers qui en facilitent l'inventaire, le sens de ses thèses les plus spéciales. — Peut-être doit-on regretter qu'il n'ait pas cru nécessaire d'analyser de plus près, comme on l'a fait pour d'autres dialogues, la composition de l'ouvrage. Même dans le long exposé de Timée (29 D-92 C), si aride et si monotone qu'il doive paraître en comparaison du *Banquet* ou du *Phédon*, l'art si personnel et si subtil avec lequel Platon a su marquer, par les proportions et les liaisons des développements successifs, par les incidents et les péripéties de l'entretien, par des expressions plus ou moins dramatiquement nuancées de doute, d'assurance ou d'attente, la distinction, les rapports, la valeur respective de ses assertions doctrinales se reconnaît à des traces assurément très pâlies, mais encore perceptibles — et on doit répéter, sur ce cas extrême, ce que M. Hatzfeld indiquait si justement dans un récent numéro de cette *Revue*[1] : l'étude soigneuse de l'œuvre littéraire est, à l'égard de Platon, l'acheminement le plus sûr vers une interprétation correcte des intentions philosophiques. Or, quiconque voudra considérer de la sorte l'ensemble du discours de Timée se rendra compte, nous semble-t-il, que le trait décisif de sa composition est bien cette distribution en trois parties expressément marquées par les formules de transition, sensiblement égales (27 C-47 E ; 47 E-69 A ; 69 A-92 C), complémentaires et solidaires, qu'a exposée et expliquée M. Robin[2]. M. Rivaud, sans

1. *Revue des Études anciennes*, t. XXVIII, p. 377.

2. L. Robin, *Études sur la signification et la place de la Physique dans la philosophie de Platon : Revue philosophique*, t. 86, 1918, p. 177-220 et 370-415 ; et en tirage à part, 1919 : v. notamment p. 182-185. (C'est la division qu'adopte aussi O. Apelt dans le sommaire de sa traduction allemande, dont ne fait pas mention M. Rivaud : *Platons Dialoge : Timaios und Kritias*, Leipzig, F. Meiner, Philosophische Bibliothek, 1919 : p. 25-28.) — Les deux premières parties, — bien qu'opposées par leur point de départ, comme le montre M. Robin, — vont en quelque sorte l'une à la rencontre de l'autre et se rejoignent pour constituer une base commune à la troisième. Le thème du désordre initial, inhérent à la préexistence de l'action mécanique, après avoir été posé par simple allusion au début même de la théorie de l'action démiurgique (30 A), reparaît et grossit en une difficulté de plus en plus manifeste à propos de l'union de l'âme et du corps (43 A-44 C) ; puis c'est la perception visuelle, avec les illusions auxquelles elle donne lieu par l'effet de la réflexion des rayons lumineux (45 B-46 C), qui met en évidence l'existence de causes additionnelles ou auxiliaires (συναίτια, συμμεταίτια) mécaniques, étrangères, en elles-mêmes, au plan de l'Intelligence organisatrice (46 C-E), et pourtant dominées par elle (46 E-47 E). — L'exposition se tourne, alors, délibérément vers l'examen de ces causes, et Timée annonce expressément qu'il lui faut, pour faire entrer en ligne de compte l'action de la causalité non dirigée (πλανωμένη αἰτία), reprendre depuis le commencement (πάλιν

discuter cette conception du plan de l'ouvrage, s'en écarte considérablement, tant dans sa *Notice* (p. 10-11) que par telle des divisions adoptées en marge du texte (I, à 44 D, auquel répond II, à 47 E).

En ce qui concerne, d'autre part, le caractère philosophique de l'ouvrage, le degré de valeur ou de signification objective que Platon attribue à sa doctrine, la pensée de M. Rivaud demeure exempte des partis pris et des entraînements métaphysiques qui ont vicié tant d'interprétations, mais aussi un peu indécise. S'il a raison, comme cela paraît certain, de voir dans le *Timée* une sorte d'« encyclopédie », de découvrir, sous « le vêtement de la fiction » qui l'enveloppe, de la « science » et « de la plus sérieuse » (p. 6), il s'oblige par là-même à chercher pourquoi cette « science », si audacieusement affirmative à de certains moments, se fait, à d'autres, réservée ou ironique et garde, sur des points d'une importance évidente, le silence le plus embarrassant. Suffit-il d'admettre, en présence de ces difficultés, que Platon, en tant que métaphysicien, « vise à nous donner des impressions, plus qu'à nous imposer des dogmes » (p. 38)? que sa théorie de l'Ame du monde tend à nous procurer « un sentiment confus, mais irrésistible, de l'organisation progressive[1] des choses sous l'action des Formes » (p. 42)? De quoi, en somme, Platon se croyait-il sûr? et

ἀρκτέον ἀπ' ἀρχῆς) tout le sujet de son étude (47 E-48 D). Mais l'idée directrice de ce nouveau développement n'est point extérieure ou contraire à la thèse essentielle du précédent, comme l'avance Ing. Hammer-Jensen dans un article intéressant (*Demokrit und Platon : Archiv für Geschichte der Philosophie*, Bd. 23, 1910, p. 92-105 et 211-229, notamment p. 227-229) : bien loin de là, Timée, après avoir découvert dans la notion obscure et fuyante de l'« emplacement » (χώρα) le principe de la mobilité irrépressible du sensible (48 E-53 A), montre victorieusement comment la pensée démiurgique s'inscrit, par la constitution géométrique des corps premiers (53 A-56 C), aux racines mêmes des transformations et des compositions matérielles (56 C-61 C) et de toutes les impressions qui en résultent pour les sujets dans lesquels l'âme est unie au corps (61 C-68 D). — Après quoi, la subordination de la nécessité aveugle à l'intelligence divine étant établie (68 E-69 A), il ne lui reste plus qu'à reprendre, au point où il l'a interrompue (εἰς ταὐτὸν ...ὅθεν δεῦρο ἀφικόμεθα) pour en élaborer plus complètement les matériaux (69 A), l'explication essentiellement finaliste, mais secondairement mécaniste sur bien des points, qu'il se proposait de donner de l'organisation (69 D-76 E), de la vie corporelle (76 E-81 E), des maladies (81 E-86 A) et de l'hygiène (87 C-90 D) de l'être humain : objectif évident et déclaré (27 A) de toute la doctrine, comme le dit avec raison M. Rivaud (*Notice*, p. 7-8, 9-11, 119-120. Nous ne ferions de réserve, à cet égard, que sur la ressemblance qu'il croit apercevoir entre l'orientation anthropologique du *Timée* et celle de Descartes, des positivistes ou des évolutionnistes modernes).

1. L'idée d'un progrès naturel des choses, qui les amènerait, avec le temps, à un degré de perfection supérieur est, à vrai dire, exclue par le plan même du *Timée*, aussi bien que par nombre de passages : voir les dernières pages, si étranges, — 90 E-92 C, — où l'existence des caractères sexuels, puis des animaux aériens, terrestres et aquatiques est expliquée par le dessein de ménager aux âmes des demeures en rapport avec leur dégradation plus ou moins profonde. A cette idée, si répandue qu'elle semble avoir été bien avant lui, la cosmologie de Platon est aussi hostile que l'est sa politique (cf., sur ce dernier point, Em. Bréhier, *Histoire de la Philosophie*, t. I, p. 147 sq.).

de quoi ne l'était-il pas? Avec beaucoup de raison, nous semble-t-il, M. Rivaud indique que dans les expressions de μῦθος εἰκώς (29 D), de λόγος εἰκώς (30 B, 48 D, 53 D, 57 D, 68 B, 90 E), le terme εἰκώς, qu'on traduit par « vraisemblable », a sans doute une valeur positive et « n'est point destiné à affaiblir, mais à renforcer l'autorité du récit » (p. 11). En quoi consiste, alors, cette valeur positive? La correspondance rigoureuse que Timée a soin d'établir dès l'abord (29 B-C) entre la notion de l'εἰκός, qui caractérise toute sa méthode, et celle de l'εἰκών, qui définit la réalité propre au monde sensible, n'indique-t-elle pas que la « vraisemblance » de ses thèses consiste, au fond, en ce que, soumettant les choses physiques à la grande loi de la proportion (cf. ἀνὰ λόγον, ἀναλογία : 29 C, 31 C, 37 A, 56 C, 69 B), elles représentent ou « figurent », entre ces choses mobiles et changeantes, des rapports intelligibles dont l'existence stable et l'ordre régulier sont objet d'une connaissance rationnelle, et par conséquent certaine? Et s'il en est ainsi, force serait bien d'en venir : d'une part, à essayer de préciser les relations historiques de cette conception avec les méthodes scientifiques des Pythagoriciens, — relations réelles, semble-t-il, et probablement d'une importance capitale, en dépit des dénégations d'Eva Sachs[1]; — d'autre part, à prendre position à l'égard de la reconstruction systématique peut-être un peu trop achevée, un peu trop arrêtée, mais si savamment et si fortement motivée, que M. Robin a tenté de faire et de la physique de Platon et de l'ensemble de la doctrine philosophique dont elle serait, à la fois, une dépendance et une réplique[2].

En raison même de l'étendue de la *Notice* et du nombre des travaux qui y sont mentionnés, une courte note bibliographique l'aurait utilement complétée.

Le texte de l'édition, établi à la suite d'une collation des mss. principaux (soit sur l'original, soit sur photographie) et à l'aide

1. Eva Sachs, *Die fünf platonischen Körper : Zur Geschichte der Mathematik und der Elementenlehre Platons und der Pythagoreer*, Berlin, 1917. L'auteur, élève de Wilamowitz-Mœllendorff, montre, par une discussion critique très développée et bien conduite, qu'il y a de bonnes raisons de croire que la théorie géométrique des cinq polyèdres réguliers, sur laquelle Platon appuie sa conception des « éléments », n'a pas été établie par les Pythagoriciens du v<sup>e</sup> siècle, mais durant l'activité philosophique de Platon et auprès de lui, vraisemblablement par Théétète, — et c'est ce que signale M. Rivaud (*Notice*, p 81-83. — Pour le texte des fragments de Philolaos cité p. 82, n. 1, voir l'intéressante conjecture de Wilamowitz, *Platon*, t. II, p. 91-92 : remplacer ὁλκάς par ὁλκός). Il ne suit certainement pas de là que les origines pythagoriciennes de la physique du *Timée*, — origines que Platon lui-même paraît bien confirmer par plus d'une allusion (cf. *République*, VII, 530 D; *Timée*, 20 A, 29 E, 47 A-B, 55 D), — ne soient, comme Eva Sachs croit pouvoir l'admettre (p. vi, 7, 65-66, 119-132, 207, 233-234), qu'une illusion de la tradition.

2. L. Robin, *Études sur la signification et la place de la Physique dans la philosophie de Platon*, notamment p. 212 sq. — Cf. sa *Théorie platonicienne des Idées et des Nombres d'après Aristote*, 1908.

des commentaires, des citations anciennes, n'apporte que peu de changement à celui de Burnet (cf. *Notice*, p. 120 sq.). Il est accompagné d'un apparat critique très détaillé. L'impression en est des plus soignées et des plus correctes.

La traduction qui lui fait face est divisée fort utilement, non seulement par des titres marginaux, comme les œuvres de Platon déjà parues précédemment dans la même collection, mais encore par des sous-titres en italiques insérés dans le corps même du paragraphe : elle offre ainsi au lecteur des points de repère et un commencement d'analyse. Elle est, en outre, étayée de notes assez nombreuses, mais généralement très brèves, en raison du dispositif de l'édition. Il est presque inutile d'ajouter que cette traduction est, dans l'ensemble, attentive, fidèle et nuancée. Tout en s'efforçant, avant tout, de rendre très explicitement la pensée (cf. *Notice*, p. 123), elle garde autant de souplesse et d'agrément qu'en pouvaient comporter, dans une version française, les périodes solennelles, compliquées, rationnellement mesurées et balancées auxquelles Platon se complaît dans ses derniers ouvrages.

Peut-être, cependant, puisqu'il semble acquis que par le travail scientifique de l'Académie, à l'époque où le *Timée* en recueille les échos, s'élaborent les éléments d'un vocabulaire philosophique[1], y aurait-il eu avantage à traduire d'une manière aussi uniforme que possible certains de ces termes essentiels qui servent pour ainsi dire de pivots à tout l'exposé de Timée. Pourquoi, par exemple, la γένεσις, qui sera appelée le « Devenir » 29 C, D, etc., ne l'est-elle pas de même 27 D, 49 A ? Pourquoi le λογισμός du Démiurge, qui sera un « calcul » 33 A, 34 A, n'est-il que des « réflexions » 30 B ? Pourquoi, en revanche, l'οὐσία de 35 A, qui est « essence » dans la *Notice* (p. 41), est-elle représentée, dans la traduction de ce passage, par le terme de « substance », anachronisme encombrant ? Même si nous n'avions pas, pour nous en avertir, la discussion du *Théétète* (204 A-205 A), ne vaudrait-il pas la peine d'essayer de traduire ὅλον (p. ex., 30 B, 32 D, 33 A) par un terme qui le distinguerait nettement de τὸ πᾶν (p. ex., 30 B, 37 D) ?

Indépendamment de cette question de méthode, qui peut être jugée de divers points de vue, il nous semble que, dans plusieurs passages importants, le sens demanderait à être établi autrement que ne le fait M. Rivaud. — 30 C : τῶν ...ἐν μέρους εἴδει πεφυκότων ne nous paraît pas signifier des objets « qui naissent », etc. (ce qui serait,

1. Cf. H. Diels, *Elementum*, p. 20 : c'est à l'Académie, dans la dernière partie de la vie de Platon, que s'est trouvé « le terrain favorable où ont poussé les termes philosophiques. L'imagination de Platon, intuitive et poétique, animait toutes les recherches abstraites par des images concrètes. La comparaison se concentrait en une métaphore, la métaphore se condensait en un terme. »

d'ailleurs, revenir inutilement sur une question déjà réglée 29 A), mais des choses dont la nature est d'exister sous forme de partie (cf. Archer-Hind : « which naturally belong to the class of the partial »), — en fait, les parties du modèle intelligible, en tant qu'opposées à sa totalité. — 31 B : la μόνωσις par laquelle le monde sensible est semblable au Vivant parfait n'est pas son « unité », mais son unicité, qui vient précisément d'être prouvée. — 32 A : Platon explique que, toutes les fois qu'entre trois nombres il y a un moyen tel que ce que le premier terme est par rapport au moyen, ce même moyen l'est par rapport au dernier (soit : $\frac{a}{b} = \frac{b}{c}$) et qu'inversement, ce que le dernier terme est par rapport au moyen, le moyen l'est par rapport au premier (soit : $\frac{c}{b} = \frac{b}{a}$ : hypothèse mathématiquement inséparable de la précédente), le terme moyen devenant premier et dernier, le premier et le dernier termes devenant moyens (puisqu'on a, par simple interversion de l'une ou de l'autre des deux précédentes égalités : $\frac{b}{c} = \frac{a}{b}$, et $\frac{b}{a} = \frac{c}{b}$), il en résulte (sens déjà logique de συμϐαίνειν, qui se retrouvera chez Aristote) nécessairement que tous les termes deviennent ainsi identiques et que, devenus identiques les uns aux autres, ils n'en formeront donc plus à eux tous qu'un seul. (Il y a lieu de faire ressortir dans sa rigueur naïve cette démonstration de la valeur unificatrice de l' « analogie », qui joue dans la doctrine un rôle fondamental.) — 37 E-38 A : pour établir la différence de l'Éternité et de la Durée, et après avoir dit que les notions d' « était », de « sera », sont des espèces du Temps et des produits du Devenir (ἃ δὴ φέροντες λανθάνομεν ἐπὶ τὴν ἀίδιον οὐσίαν οὐκ ὀρθῶς : c'est, par conséquent, par une faute dont nous ne nous doutons pas que nous les transportons à l'existence éternelle), il déclare : τῇ δὲ τὸ ἔστιν μόνον κατὰ τὸν ἀληθῆ λόγον προσήκει : à celle-ci [l'existence éternelle], le terme « est » est le seul qui appartienne selon la raison vraie. Et il ajoute, un peu après : τὸ δὲ ἀεὶ κατὰ ταὐτὰ ἔχον ἀκινήτως οὔτε πρεσβύτερον οὔτε νεώτερον προσήκει γίγνεσθαι διὰ χρόνου οὐδὲ γενέσθαι ποτὲ οὐδὲ γεγονέναι νῦν οὐδ' εἰς αὖθις ἔσεσθαι, τὸ παράπαν τε οὐδὲν ὅσα γένεσις τοῖς ἐν αἰσθήσει φερομένοις προσῆψεν : à ce qui est toujours dans un état identique et sans changement, il ne saurait appartenir ni de devenir, avec le temps, ni d'être devenu, à un moment quelconque, ni d'être actuellement, par l'effet d'un devenir, ni de devoir être plus tard ou plus vieux ou plus jeune, — non plus que ne saurait lui appartenir, d'une façon générale, aucune des propriétés que le Devenir a attachées aux objets mobiles de la perception des sens. — 39 D (au sujet de la Grande Année) : τὰ πρὸς ἄλληλα συμπερανθέντα τάχη... ne peut pas signifier que les huit révolutions célestes ont « égalisé leurs vitesses »

(cf. 36 D, 39 A-B), mais seulement que ces vitesses sont déterminables, les unes par rapport aux autres, en nombres commensurables, du fait que les sept astres des cercles intérieurs se trouvent, au bout d'un certain temps, ramenés simultanément à leur point de départ, projeté sur le Ciel des Fixes. — 48 D : en priant le Dieu de le conduire, au sortir d'une explication étrange et insolite (ἐξ ἀτόπου καὶ ἀήθους διηγήσεως) à ce port de salut qu'est la juste notion des Vraisemblants, Timée n'a en vue d'autres « considérations » que celles dans lesquelles il va lui falloir s'engager pour rendre concevable le genre de réalité qui est à la source de la causalité non dirigée (cf. 53 C : ἀήθει λόγῳ; 18 C)[1]. — 56 D : ce que peuvent donner, en se recomposant, les éléments d'un corpuscule d'eau n'est pas « soit un corpuscule de feu, soit deux corpuscules d'air », mais, d'une part, un corpuscule de feu et, d'autre part, deux corpuscules d'air (comme le dit, du reste, la *Notice*, p. 78). — 57 A : τὸ γὰρ ὅμοιον καὶ ταὐτὸν αὐτῷ γένος ἕκαστον οὔτε τινὰ μεταβολὴν ἐμποιῆσαι δυνατὸν οὔτε τι παθεῖν ὑπὸ τοῦ κατὰ ταὐτὰ ὁμοίως τε ἔχοντος : tout corps d'un certain genre qui est pareil et identique à lui-même est incapable de produire ou de subir une transformation du fait d'un corps qui est dans un état identique et pareil *au sien* (H. Martin ; Archer-Hind ; Apelt). — 68 E-69 A : Διὸ δὴ χρὴ δύ' αἰτίας εἴδη διορίζεσθαι, τὸ μὲν ἀναγκαῖον, τὸ δὲ θεῖον, καὶ τὸ μὲν θεῖον ἐν ἅπασιν ζητεῖν κτήσεως ἕνεκα εὐδαίμονος βίου, καθ' ὅσον ἡμῶν ἡ φύσις ἐνδέχεται, τὸ δὲ ἀναγκαῖον ἐκείνων χάριν, λογιζόμενον ὡς ἄνευ τούτων οὐ δυνατὰ αὐτὰ ἐκεῖνα ἐφ' οἷς σπουδάζομεν μόνα κατανοεῖν οὐδ' αὖ λαβεῖν οὐδ' ἄλλως πως μετασχεῖν. Si ἐκεῖνα, comme ἐκείνων, désigne les causes de l'espèce divine, il ne semble pas qu'on puisse hésiter à rapporter τούτων aux causes nécessaires (comme le font Th. H. Martin, Archer-Hind, Apelt) et M. Robin a grandement raison, en ce cas, de souligner (*Études*, p. 197, p. 410) cette formule significative de la

1. Pour tout le passage, très important et très célèbre, qui expose la théorie de la χώρα et de l'action mécanique dont elle est le siège (47 E-53 A), nous ne pouvons que renvoyer au travail de M. Robin qui, en l'analysant de très près, a proposé des traductions excellentes de nombre de phrases et, notamment, de tous les termes principaux (*Études*, p. 188-195, 206-207). Rappelons seulement deux ou trois de celles qui se rapportent à la formule récapitulative de 52 A-B : τρίτον δὲ αὖ γένος ὂν τὸ τῆς χώρας ἀεί : (après l'intelligible et le sensible) « le genre d'être qui est celui de l'éternel emplacement » ; — μετ' ἀναισθησίας ἁπτόν : « tangible au moyen d'une non sensation » ; — λογισμῷ τινι νόθῳ : « par quelque raisonnement bâtard ». Comme M. Robin l'indique un peu plus loin (p. 199), ce λογισμὸς νόθος est « bâtard » parce que, s'il s'affranchit de la sensation, ce n'est pas pour s'élever, comme le raisonnement « légitime », aux formes immuables dont les choses sensibles sont des images fuyantes, mais pour tenter de saisir, au contraire, derrière le sensible, le principe même de sa perpétuelle mobilité. Il n'y a donc pas lieu de le considérer comme « hybride », ou « intermédiaire entre le raisonnement et la sensation » (*Notice*, p. 66, 68), et Duhem fait une conjecture très malheureuse quand il croit pouvoir l'identifier, en ce sens, au raisonnement géométrique (*Système du Monde*, t. I, p. 37 et 38). — Voir également, pour la phrase compliquée et difficile qui suit, — 52 B-C, — l'explication de M. Robin.

valeur que Platon attribue à la physique du mécanisme par rapport aux fins intellectuelles et religieuses de l'éducation philosophique[1].

H. DAUDIN.

1 Sur quelques autres points de moindre conséquence, énonçons seulement la traduction que nous préférerions à celle de M. Rivaud, en y joignant, le cas échéant, le nom des traducteurs antérieurs qui peuvent nous servir de cautions : — 17 B : ἐπέταξα εἰπεῖν : je (vous) ai prescrit de parler (Martin, Archer-Hind, Apelt). — 19 A : εἰς τὴν ἄλλην ... πόλιν : dans les autres classes de la Cité (Martin, Archer-Hind, Apelt). — 27 D : τὸ δ' ἡμέτερον παρακλητέον, ᾗ... : mais c'est à nos propres forces qu'il faut faire appel, pour savoir comment... (Archer-Hind, Apelt). — 34 B : δι'ἀρετὴν δὲ αὐτὸν αὑτῷ δυνάμενον συγγίγνεσθαι καὶ οὐδενὸς ἑτέρου προσδεόμενον, γνώριμον δὲ καὶ φίλον ἱκανῶς αὐτὸν αὑτῷ : il a, de par son excellence, le pouvoir d'entrer lui-même en société avec lui-même et n'a besoin d'aucun autre être, étant lui-même, pour lui-même, un objet suffisant de connaissance et d'amitié (Archer-Hind). — 40 B : τὰς δὲ πέντε κινήσεις ἀκινητὸν καὶ ἑστός : quant aux cinq (autres) mouvements, (il le fit) immobile et fixe (Martin, etc ). — 40 C : pourquoi « près de l'horizon » ? — 47 A : τῶν νῦν λόγων περὶ τοῦ παντὸς λεγομένων : les raisonnements que nous tenons en ce moment sur l'Univers (Martin, Archer-Hind, Apelt). — 53 A : τὰ μὲν ἀνομοιότατα πλεῖστον αὐτὰ ἀφ' αὑτῶν ὁρίζειν, τὰ δὲ ὁμοιότατα μάλιστα εἰς ταὐτὸν συνωθεῖν : entre ceux qui sont le plus dissemblables, elle opère la séparation la plus grande en les écartant les uns des autres, entre les plus semblables la réunion la plus complète en les rassemblant en un même lieu (Archer-Hind). — 81 A : ἡ φορὰ..., ἣν τὸ συγγενὲς πᾶν φέρεται πρὸς ἑαυτό : le mouvement de translation en vertu duquel tout genre de corps va vers ceux du même genre (Martin, etc.). — 91 A : dans : « ils en ont fait un vivant », supprimer : *en* (Archer-Hind, Apelt). Remplacer « rognons » par reins. — 91 C : παρὰ τὴν ὥραν : une fois venu l'âge de la fécondité (Archer-Hind, Apelt).

On voit partout, en le lisant, que M. Rivaud sait parfaitement combien il importe de tenir un compte exact des conjonctions pour rendre fidèlement la suite des idées et le mouvement même de la pensée. A titre d'exceptions, signalons pourtant un ou deux δή (29 B ; 58 B, ligne 6), un ἡνίκα (68 E), dont la traduction nous semble arbitraire, et l'omission d'un τε (92 B : ἰχθύων ἔθνος καὶ τὸ τῶν ὀστρέων συναπάντων τε ὅσα ἔνυδρα γέγονεν : le peuple des poissons, celui des coquillages et, dans leur ensemble, tous les animaux qui sont faits pour vivre dans l'eau).

## Textes des Pyramides.

M. Montet, professeur de l'Université de Strasbourg, a publié, dans la *Revue des Études anciennes* (t. XXVIII, 1926, p. 54-55), une critique des *Textes des Pyramides*, t. II : Vocabulaire, 1924, qui m'a été communiquée il y a quelques jours. Qu'il me soit permis de montrer, par quelques exemples, les rectifications qui s'imposent.

Si le critique avait lu la traduction des *Textes des Pyramides*, 1923, il aurait constaté, p. 32, 38, que le nom de la *divinité Hai-Tau* a été scindé en ses deux parties constitutives; cette scission se justifie par le désir de traduire les noms qui ont un sens en égyptien, de donner la référence de chacune des deux parties et par l'incertitude que les deux mots forment un tout indivisible, ou non. Par conséquent, le verbe *ḫai* est mentionné, Voc., p. 72 (§ 423 518), et l'entité *Tau*, *ibid.*, p. 125. De même, la localité *Nga* est citée p. 126. Accuser l'auteur d'ignorer ce qui intéresse particulièrement le critique est non seulement se rendre coupable de parti pris, mais encore de contre-vérité.

N° 1426. Des trois versions en présence (§ 541), deux emploient le mot bien connu *ḥnu*. Le traducteur se rangera donc à priori à la majorité, d'autant plus que le *m* de la troisième version peut être la préposition redoublée. Le critique n'a pas démontré que le vase *ḥnu* est en rapport avec le « jeu du serpent » également bien connu avant lui. Ce rapport est d'ailleurs infirmé par les paragraphes suivants : 1866 (*ḥnu*) et 37, 39, 40, 61 (*ḥn–t*) indiquant le vase. L'observation du critique repose donc sur une affirmation gratuite.

N°ˢ 277, 278. Traduction, p. 10, j'emploie exactement le mot « orge » et dans le Vocabulaire également, en sous-entendant le même mot, la seconde fois après « grains ».

N° 20. L'emploi du mot « oie » est justifié par les déterminatifs.

N° 117. Le Vocabulaire donne : « membre (du corps), morceau de viande, offrande de... ». Le critique n'en rapporte qu'une partie : « membre » et corrige l'auteur; or, celui-ci n'a pas voulu spécifier le terme, parce qu'il doit donner un sens général correspondant aux dix références données. Le critique n'a fait que tronquer et que méconnaître la pensée de l'auteur.

N° 383. *ᶜḥᶜù* désigne un échassier, comme le flamant et le héron, ce qui correspond parfaitement à l'une des quatre références données. L'observation du critique n'a rien détruit ni rien apporté de neuf.

N° 115 : *iu'* désigne une pièce de gros bétail. Le critique fait erreur en corrigeant l'auteur et en prétendant que les dix références données n'aient que le sens de « bœuf ».

Nos 1388, 1389. Dans ces deux articles, l'auteur a indiqué deux mots différents « volaille » et « oiseleur ». Le critique fait donc une contre-vérité en accusant l'auteur de dire que 1388 seul a les deux sens. En même temps, le critique ajoute une erreur à sa correction manquée; car il parle « de ce que le chasseur et le pêcheur peuvent attraper dans leurs filets ». Car les déterminatifs employés ici excluent les produits de la pêche, ce que l'auteur a bien observé et traduit. Si le texte avait été relatif aux produits de la pêche, le poisson aurait été ajouté. Etc.

Dans une œuvre aussi formidable qu'un Vocabulaire des *Textes des Pyramides*, il est fatal de faire, à chaque pas, telle ou telle erreur, excusable ou non. Les grands travailleurs et les plus compétents n'ignorent pas qu'une pareille besogne est un piège gigantesque. C'est pourquoi, ils témoignent toujours de l'indulgence et félicitent de son audace quiconque ose servir la science en créant un répertoire de ce genre.

*Mars 1927.*

Louis SPELEERS.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**H. de Genouillac**, *Céramique cappadocienne, inventoriée et décrite avec une introduction (Musée du Louvre, Département des antiquités orientales, série archéologique)* : Librairie orientaliste, P. Geuthner, Paris, 1926 ; t. I. *Introduction; Collection Chantre;* x + 126 pages ; planches A-D, et 1-21[1] ; — t. II. *Acquisitions du Musée du Louvre;* 75 pages ; planches, 1-57.

Cette publication méritoire de documents concernant une histoire et un pays encore trop peu connus vient à son heure. L'auteur a relevé justement l'intérêt qui croît autour de la Cappadoce hittite, dont les archives, à Boghaz-Keuï, à Kul-tépé par ailleurs, commencent à nous révéler tout à la fois la vie sociale et privée, la politique, la religion, les usages. Reste — là comme en d'autres domaines de la proto-histoire, — à étudier, — après l'architecture, la sculpture, — la production, souvent non moins révélatrice, des arts mineurs. On voit déjà par les deux livres que nous offre M. l'abbé H. de Genouillac, premier explorateur de Kish, grand voyageur en Orient, ce que notre connaissance pourra attendre des progrès de l'exploration.

Sera-t-il permis de noter que la lacune signalée par Déchelette (*Man. d'archéol. préhist.*, II, p. 50-51) pour le Centre et le Nord de l'Asie-Mineure, — et spécialement pour l'industrie hittite, plus ou moins différente de celle du monde suméro-accadien de Mésopotamie, — ne sera vraiment comblée que *par des fouilles,* toujours plus régulières et systématiques, dont on voudrait que la Turquie comprît l'intérêt? Les missions de G. Perrot et de Chantre, qui avaient assuré à la France une initiative privilégiée, ont appartenu à un temps où la méthode archéologique n'était pas si exigeante qu'aujourd'hui. Les travaux de H. Winckler, de Körte, de Th. Macridy-bey, ceux de la récente mission Hrozny ont préparé plus récemment la voie à suivre, avant les exégèses de textes (Forrer), les recherches ethnologiques sur l'origine des Hittites (européenne? caucasienne?), qui restent provisoirement si périlleuses. M. H. de Genouillac, encore très réservé, à juste titre, sur la chronologie des céramiques qu'il publie

1. Un papillon déclare qu'on a supprimé la pl. II; mais elle est, en fait, conservée dans la série.

(p. 61 sq.), a eu raison de distinguer nettement les objets provenant des fouilles — les plus instructifs, quoique les relevés stratigraphiques capables de les expliquer nous manquent (t. I) —, et les acquisitions ou dons (t. II), ayant constitué dans certains musées (au Louvre, par exemple), des séries dont la richesse artistique est supérieure à la valeur documentaire.

Les planches du t. I concernent la collection Chantre, entrée du Musée Guimet au Louvre en 1926, et dont les fragments céramiques, déjà publiés ou non, proviennent de Kara-Euyuk (près Kul-tépé), ou de Dedik surtout; d'autres de Boghaz-Keuï même (Palais), de Sari-Tchitchak, de Césarée, d'Euyuk-Aladja. On ne sera pas trop surpris qu'un certain désordre persiste à travers cet inventaire, complexe, de pièces déjà anciennement sorties du sol : cylindres[1], vases ou fragments de vases, figurines, fusaïoles.

Le t. II assemble les dons, faits au Louvre par Gaudin et M. Virolleaud, avec certains achats réalisés en Orient par l'auteur (1924). Les mêmes objets dominent; et leur catalogue, disposé tant bien que mal (p. 61-64) selon l'ordre des temps, va de la période la plus archaïque à l'époque romaine, les provenances étant signalées autant que possible...

Dans l'un et l'autre volume, les documents sont étudiés avec précision et bien reproduits. Au t. II surtout, les pièces maîtresses ne manquent pas : comme l'avant-corps de bœuf de Boghaz-Keuï (pl. 1-2), le vase zoomorphique des pl. 5 et 5 *bis*, la tête de taureau carienne de la pl. 7, le lion hittite de Kara-Euyuk, pl. 8, le bélier et le canard (ioniens) d'Amisos, pl. 11-12-12 *bis*. On ajoutera, pour d'autres séries, l'hydrie hittite à marque royale(?) de la pl. 24 (cf. t. I, p. 33); la chaussure votive historiée des pl. 28-29 (cf. t. I, p. 18-20, fig. 58-59). Sur les chars attelés, qui ne sont pas spécialement « mycéniens », — non plus, d'ailleurs, que le décor figuré de la botte, — l'auteur aurait eu profit à lire l'article récent de M. J. Charbonneaux, *Monum. Piot*, XXVIII, 1926, à propos des armes de Mallia, mentionnées trop insuffisamment, p. 39, n. 3; le motif des « spirales liées », sur la crinière du lion hittite de Kara-Euyuk (ci-dessus) ne dérive-t-il pas du décor du léopard de la hachette crétoise, d'un type déjà si oriental? Il y a là une correspondance instructive, et qui n'a pas été aperçue.

On sera frappé, en général, de l'abondante utilisation coroplastique, en Cappadoce, des formes animales; et, en particulier, de la fréquence du type du bélier, due sans doute à des influences religieuses. L'*Introduction* rappelle (p. 2) le jugement de Chantre qui pensait que la tête de bélier a, pour la céramique cappadocienne, le rôle de la tête de taureau ou de vache, en Crète, puis à Mycènes. Il n'eût pas été inutile

1. Pl. A-D (étudiés ailleurs?).

de signaler l'hypothèse faite sur le rôle et la diffusion d'un dieu bélier Koas, qu'on a cherché à introniser jusqu'à Sardes[1].

M. l'abbé H. de Genouillac ne s'est pas contenté de cataloguer. Dans une *Introduction* (t. I, p. 1-67, avec une bibliographie), il a exposé ses vues personnelles; la première partie (p. 1-30) de ce travail, — précieux, après les études mêmes de Myres (celle ci périmée) et de H. Frankfort, entre autres — concerne les vases des six collections « cappadociennes » jusqu'ici au moins partiellement connues, et montre leur rapport avec les céramiques des pays voisins, du Turkestan à la Macédoine. Cette synthèse provisoire intéressera spécialement les historiens de l'Orient méditerranéen, même s'ils trouvent çà et là à reprendre sur les jugements de l'auteur. L'industrie cappadocienne atteste une distinction, parfois assez nette, entre les usages des peuples d'Asie-Mineure et ceux de Mésopotamie, les affinités pour la poterie ordinaire étant plutôt vers l'Ouest. Nul ne le contestera; mais il serait excessif de nier aussi la constatation d'ingérences mésopotamiennes, historiquement suivies, dans tout le domaine anatolien. Pour les rapprochements, importants, à faire avec Hissarlik et la région des Dardanelles, l'auteur n'a pu utiliser nos observations récentes (R. Demangel, *Le tumulus dit de Protésilas*, 1926) : à noter que le δέπας ἀμφικύπελλον, dont on a partout tant parlé (p. 16-17), est plutôt une coupe à double calice, et non un vase à deux anses (*Athen. Mitt.*, XLVII, 1922, p. 117-118, p. 121). La notice sur les rapports avec l'Égée (p. 21) me paraît la moins bien venue; l'auteur dit n'avoir pas connu à temps *La Céramique des Cyclades*, de Ch. Dugas; mais sur la Crète même, il n'est informé que de seconde main[2]. Pour la Syrie, j'approuverais moi aussi que l'on proscrivît le terme d'« art syro-cappadocien ». Les indications données, p. 26-28, à propos de Thessalie et de Macédoine (il n'eût pas fallu passer tout droit de la Palestine à la Thessalie d'abord) appelleraient diverses réserves. L'auteur croit trop au dogme de la Thessalie « *avant-garde* des pays balkaniques » (Glotz, *Civil. égéenne*, p. 42). On a maintenant de la céramique dichrome et à trois couleurs, pratiquement indiscernable du Dhimini, au Sud de l'Acropole d'Athènes, à Gonia près Corinthe, à Phlionte, à l'Héræon d'Argos, à Tégée même; et la vague hyperboréenne avait ...négligé « l'infranchissable » (?) Othrys (p. 26, et non Othryx).

Les idées conservées sur la spirale (utilisée, nous dit-on, comme motif décoratif en Thessalie et en Macédoine, *avant* (?) de l'être dans les Cyclades et *par là* en Crète) ne peuvent subsister; le rapport

1. *REG*, XXVI, 1913, p. 375, n. 2; *Rev. épigr.*, II, 1914, p. 319 s.; cf. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 615, n. 2.

2. A Kuttépé (fig. 87 *bis*) paraissent maintenant des vases à grand bec tubulaire (cf. Vassiliki).

est, comme en bien d'autres questions, à renverser complètement (Ch. Dugas, *l.l.*, p. 42, n. 1, 85-86, 100 et 101, n. 1). Pour la Macédoine, l'auteur n'a pas assez connu, non plus, le matériel des nouvelles fouilles (Chauchitsa, Karasouli, Vardarovci, Dikili-Tasch[1]).

Je ne crois pas qu'on veuille ratifier certaines doctrines ou hypothèses : par exemple, que l'art ionien a représenté « *au IXe siècle*, comme une renaissance mycénienne *après* le Moyen-Age dipylien » (p. 29); — ou la théorie présentée (p. 33) au sujet des rhytons-*biberons*(?); — ou celle encore sur la spirale conjuguée, « représentation stylisée *de la mer* », dans l'Égéide (p. 40). L'ouvrage, du moins, abonde en vues intéressantes; et ce n'est pas peu que d'avoir posé le problème historique et ethnologique, si complexe, que suscitera l'étude intégrale de la civilisation « cappadocienne »[2].

Ch. PICARD.

*Sardis* (*publications of the American Society for the excavation of Sardis*) vol. X : *Terra-cottas*; part. I : *Architectural terra cottas*, by **Theodore Leslie Shear**. Cambridge, the University Press, 1926; 1 vol. in-4° de IX-47 pages avec XIV planches en couleurs et 22 figures.

La première partie du tome X de la grande publication dont nous avons à deux reprises entretenu nos lecteurs (*Revue*, 1923, p. 281-284 et 1926, p. 367-371) concerne les terres-cuites architecturales de Sardes. Elles sont étudiées, avec beaucoup de soin et d'intelligence, par M. Th. L. Shear, aussi actif dans les travaux de cabinet que dans les recherches sur le terrain. Sa belle monographie, dont l'exécution matérielle fait honneur à la Cambridge University Press, nous apporte, sur maints problèmes, des vues suggestives et des matériaux précieux.

On sait, par Hérodote (V, 101), qu'une partie des maisons de Sardes était construite en briques. Les résultats des fouilles officielles, aussi bien que les hasards des trouvailles privées, confirment son témoignage. Un des gros intérêts des terres-cuites exhumées aux alentours du Pactole est de constituer une véritable imagerie. On les a revêtues, à la brosse, de couleurs; on les a décorées soit de motifs ornementaux, soit de formes animales, soit de sujets mythologiques ou divins. Quand on a sous les yeux ces échantillons de l'industrie lydienne, avec leurs larges touches de peinture rouge sur leurs reliefs expressifs, il n'est pas difficile d'évoquer l'aspect gai, pittoresque et chatoyant des édifices qu'ils historiaient.

1. Qu'est-ce que Dikili-Tasch *en Bulgarie*, d'après (?) *BCH*, XXX, 1906, p. 359? Les Bulgares n'ont fait que paraître (et piller), à Philippes.

2. Même dans le texte et surtout dans les notes, la rédaction est parfois trop rapide, les citations insuffisamment surveillées (p. 2, n. 3, accents; p. 5, n. 1; etc.).

Les briques décrites par M. Shear sont au nombre de vingt cinq. Elles appartiennent à différents types et l'auteur les classe en trois groupes. Dans le premier, il range deux des plus remarquables pièces de la série : d'abord (planche II), celle qui représente Thésée et le Minotaure, groupe auquel il avait déjà consacré un article qui fut analysé ici (*Revue*, 1924, p. 91-92), ensuite (planche III), celle où figure, en dompteuse des fauves (πότνια θηρῶν), la déesse indigène Cybébé : c'est le monument dont j'ai moi-même fait jadis l'examen (*Revue*, 1908, p. 109-160), après qu'il eut été recueilli, avec la vigilance et le dévouement qui lui étaient habituels, par un des plus admirables zélateurs de la science antique, le si regretté Aristote Fontrier.

En publiant ce que j'ai appelé, du nom de celui qui la fit entrer au Musée du Louvre, « la plaque Fontrier », — et un sentiment équitable des services rendus à la cause de l'archéologie milite pour que cette désignation soit maintenue, — je m'étais attaché à établir (*Cybébé*, p. 32) que l'œuvre devait être placée « sur les confins du VII^e siècle et du VI^e ». Admise par Koch (*Römische Mitteil.*, t. XXX, 1915, p. 32), cette thèse chronologique obtint aussi l'adhésion de notre auteur (*Americ. Journ. archaeol.*, t. XXVII, 1923, p. 145).

Mais M. Shear ne s'en est pas tenu là. Il a élargi et fécondé l'enquête. Il a renforcé les déductions intrinsèques, suggérées par le style, à l'aide des évidences extérieures qui se dégageaient des fouilles. Un triple faisceau de preuves, tirées, soit de la présence simultanée des briques avec des fragments de vases archaïques corinthiens, soit d'analogies spéciales qui ramènent à la céramique de Rhodes, soit d'un sarcophage daté par les tessons de poterie qu'il renfermait, motive cette conclusion qu'aucun des objets découverts n'est postérieur au milieu du VI^e siècle : « Toutes les briques appartiennent clairement à la période de l'hégémonie lydienne » (p. 7).

L'état de mutilation dans lequel ces terres-cuites nous sont parvenues ne laisse pas toujours interpréter avec certitude les sujets représentés. Ainsi, à quel personnage attribuer l'arc muni de sa flèche et la jambe oblique du caisson de droite de la plaque Fontrier? J'avais proposé d'y voir l'Héraclès archer du répertoire archaïque (*Cybébé*, p. 34) ; M. Shear songe au Centaure ionien à pieds humains (p. 14). Le débat me semble tranché à cette heure par les fines et convaincantes remarques qu'a groupées M. René Vallois dans l'article de tête du présent fascicule (p. 145-150). Son ingénieuse restauration, fondée sur des calculs précis et des comparaisons typiques, a toutes les chances d'être vraie : il s'agit bien de l'Hercule armé de l'arc. Suivant la jolie découverte du sagace observateur, il était figuré dans l'attitude de la « course agenouillée » (ci-dessus, p. 148).

De son côté, M. Shear nous apporte la solution d'un autre pro-

blème. A propos de son n° 11 (planche du frontispice), représentant un attelage lancé au galop, avec un chien qui galope également sous les chevaux, il a repris l'étude d'un bas-relief en terre cuite, qui, après être passé de la collection Raoul-Rochette dans celle du duc de Luynes, fut légué par ce dernier au Cabinet des médailles. Olivier Rayet, d'ailleurs avec de prudentes réserves, se demandait si cette pièce n'était pas originaire de Cumes (*Gazette archéol.*, t. VIII, 1883, p. 306 = *Études d'archéologie et d'art*, p. 326). Koch (*Römische Mitteil.*, t. XXX, 1915, p. 40) estimait que le bas-relief provenait d'Asie-Mineure et qu'il datait des environs de 550 avant J.-C. La plaque n° 11 confirme cette opinion (p. 29).

Il y a, entre le monument de Paris et celui de Sardes, les plus frappantes similitudes, que M. Shear a minutieusement relevées. Détails du harnais, type de la bride, du mors et du collier, griffon du timon, forme de la tête des chevaux et position de l'œil, tout, dans l'inspiration et la technique, concorde. Aucun doute : la terre-cuite du Cabinet des médailles appartient à la même période artistique et au même cycle que la brique découverte par les savants américains sur une des terrasses dominant le Pactole.

Quant au chien accompagnant l'attelage, on sait par les textes littéraires et le matériel archéologique, que ces animaux participaient, en Orient, aux expéditions militaires[1]. Les sarcophages de Clazomène nous en montrent au milieu de scènes de bataille. Comme la plaque n° 11 ne peut être postérieure à 550, il en résulte qu'elle nous procure une illustration contemporaine de cet emploi des chiens de guerre auquel eut recours Alyatte pour anéantir les Cimmériens (p. 29)[2].

D'autres rapprochements à noter sont ceux que M. Shear institue, dans l'Ouest, avec les produits de l'Étrurie, à l'Est, avec les trouvailles de Gordion. Ainsi, toute cette zone de l'Asie antérieure, qui subissait l'hégémonie politique de Sardes, mais où le grand foyer de civilisation était le monde ionien, nous apparaît comme le centre de diffusion d'immenses courants d'art où les Phrygiens du Sangarius se trouvaient communiquer, par l'intermédiaire de l'active clientèle des Mermnades, avec les Tyrrhéniens du Tibre et de l'Arno.

Tout le livre de M. Shear abonde en aperçus instructifs qui ne seront pas seulement goûtés par les céramographes, mais d'où les historiens à leur tour retireront un large profit.

Georges RADET.

1. Sur cette question, voir E. Cougny, *Dict. des antiquités*, s. v. *Canis*, p. 888-889 ; E. Pottier, *Bull. de Corr. hellén.*, t. XVI, 1892, p. 251 ; O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. I, p. 126 sq.; A. S. Murray, *Monuments Piot*, t. IV, 1927, p. 30.

2. Polyen, *Stratag.*, VII, 2. Cf. G. Radet, *La Lydie et le Monde grec au temps des Mermnades*, p. 190.

**Marcel Bulard**, *Description des revêtements peints à sujets religieux* (*Exploration archéologique de Délos*, fasc. IX). Paris, de Boccard, 1926; 1 vol. in-4° de VIII + 224 pages avec 93 figures et 26 planches.

M. Bulard, en 1908, publiait dans les *Monuments Piot* un volume sur les peintures murales et les mosaïques de Délos. Demeuré fidèle aux études qui l'avaient séduit dès ses débuts de « Délien », il vient de faire paraître deux ouvrages qui en forment le couronnement, et qui sont complémentaires l'un de l'autre : une thèse, très distinguée et très pénétrante, sur la *Religion domestique dans la colonie italienne de Délos d'après les peintures murales et les autels historiés* (Paris, de Boccard, 1926) et, dans le fascicule IX de l'*Exploration archéologique de Délos*, le recueil et la description des monuments où cette thèse a puisé sa principale substance et trouvé son point de départ.

La description, qui occupe la seconde partie du fascicule, est présentée dans l'ordre topographique, le seul qui fût possible en raison de la variété des sujets réunis dans un même ensemble. Elle offre, en outre, un caractère spécial, déterminé par le but même que s'est proposé M. Bulard : celui d'un exposé tout objectif et purement documentaire, où n'intervienne ni hypothèse ni essai d'interprétation. Ainsi, nous voyons bien, dans les moindres détails, des scènes de sacrifices ou de luttes, nous apprenons ce que représentent tels ou tels motifs, dont la première apparence était pour nous énigmatique; mais quel en est le sens, quelle en est la place dans l'ensemble, etc.., M. Bulard se réserve d'y répondre ailleurs. Il n'eût pu faire autrement sans se disperser, se répéter, se condamner à étendre un texte qu'il a voulu aussi clair et précis, mais aussi concis que possible.

L'illustration, abondante, offre surtout des aspects d'ensemble, la plupart des figures isolées ayant déjà paru dans les *Monuments Piot* de 1908. Elle est due presque uniquement à l'auteur, dont on connaît le talent de dessinateur et d'aquarelliste; il a eu le mérite de reproduire fidèlement le trait et de bien rendre l'esprit de ses modèles ; et l'étude qu'il a faite, crayon et pinceau en mains, était à coup sûr la meilleure manière de bien pénétrer son sujet.

Ce catalogue échappe, il va sans dire, à tout résumé; mais rien qu'en en parcourant le texte ou les figures, on en retire une juste impression touchant la prédominance de certains sujets (scènes de sacrifice, représentations agonistiques, personnages tenant un rhyton, Hercule) et la rareté de certains autres (l' « emblema » du Soleil, Silvanus, etc...), faits qui intéressent surtout l'histoire des croyances ; et touchant aussi les caractères de ces monuments et de ces peintures et auxquels l'auteur a consacré trois chapitres préliminaires pleins de faits, d'observations, d'aperçus ingénieux et nouveaux.

Dans un premier chapitre, M. Bulard étudie l'emplacement qu'occupent les monuments du culte privé, autels, niches, peintures murales. Tantôt, on les trouve à l'extérieur de l'habitation, au voisinage de la porte; quand la maison, ce qui n'était pas rare à Délos, comprenait deux appartements, rez-de-chaussée et étage, chacun avait son autel extérieur. Tantôt, ils sont à l'intérieur, dans la cour ou le péristyle; ils occupent alors un angle ou l'un des côtés; dans un cas unique, l'autel a gardé la place qui paraît avoir été traditionnelle pour l'autel de Zeus Herkeios, au centre de la cour[1]. M. Bulard, notant la prédominance à Délos des autels extérieurs, qui, à Priène, à Théra, à Pompéï, sont relativement rares, arrête notre attention sur cette différence capitale, et remarque pour finir, que « la répartition des monuments du culte privé dans les maisons de Délos ne saurait être expliquée à l'aide des seules comparaisons d'ordre topographique auxquelles elle donne lieu : si légitimes que soient les rapprochements partiels, ils laissent subsister tout un fond de dissemblances irréductibles ».

Le deuxième chapitre est consacré à l'aspect des monuments : nature des enduits, caractères des peintures murales, mode de constructions des niches et des autels. On notera en particulier la présence de certains éléments du décor moulés et historiés à part, avant d'être insérés dans un ensemble, l'existence d'abris cintrés au-dessus de plusieurs autels et, dans certains cas, celle de banquettes voisines des autels et destinées, sans doute, à recevoir des offrandes volumineuses. Là encore, après avoir institué des comparaisons, surtout avec Pompéï, M. Bulard constate qu' « à lui seul, l'examen des monuments... ne permet aucune affirmation quant à la nature du culte auquel ils servaient ».

Enfin, dans un dernier chapitre, il est question de la technique et du caractère de ces peintures à fresque, qui se rattachent à une certaine forme de la peinture pratiquée à l'époque hellénistique et pendant la période romaine de l'art grec et « particulièrement propre... à la traduction expéditive et abrégée de sujets peu complexes,... toujours d'un caractère populaire ». Comme cette technique « s'est accommodée à des usages multiples, à des traditions religieuses étrangères l'une à l'autre », on ne peut en tirer aucune conclusion positive, relativement à la nature de ces traditions.

1. Aux renvois donnés p. 16, n. 5, ajouter *Od.* XXII, 334 sq., plus caractéristique qu'*Od.* XXII, 378. Sans doute, pas plus ce texte que les autres n'apporte la *preuve* que l'autel se trouvait au *milieu* de la cour dans le palais homérique. Mais cette opinion, qui est communément admise, reste la plus vraisemblable : l'autel où « Laerte et Ulysse faisaient brûler tant de cuisses de bœufs », ne devait pas s'élever dans une encoignure, ou sous un portique, comme c'était le cas pour la plupart des petits autels intérieurs à Délos, mais dans un espace découvert et bien aéré, « l'emplacement central » dont parle M. Bulard.

Ainsi, chaque fois, M. Bulard a nettement défini ce que l'on doit attendre de la présente étude, et en a délimité la portée, tout archéologique. Sans doute, est-ce dans ce qu'ils apprennent sur les croyances, dans les motifs religieux qui les ont inspirés, que réside le principal intérêt de ces monuments. Mais on ne saurait mésestimer le profit qu'en tire l'histoire de l'art. Avant les découvertes de Délos, avant les travaux dans lesquels M. Bulard a affirmé dès le début une incontestable maîtrise, que savait-on sur l'art décoratif en Grèce? A quoi se résumait ce qu'on pouvait connaître directement sur les procédés de la peinture grecque? Il suffit de s'en souvenir pour mesurer les acquisitions dues aux fouilles françaises, et estimer à leur valeur les cinquante pages d'observations générales où M. Bulard a condensé, avec tant de plénitude, tous les enseignements qu'on en peut tirer. Il fait plus, il a su nous faire sentir le charme de ce folklore, et, sans en surestimer la valeur, finement analyser les caractères de cet art populaire, à la fois conventionnel et ingénu, qui, dans les ruelles et demeures de la cité morte, nous a gardé un peu de la vie et de l'âme du passé.

F. COURBY.

**P. Jouguet**, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient* (collection Henri Berr, 1re section, n° 15) Paris, La Renaissance du livre, 1926; 1 vol. in-8° de x-503 pages, avec 7 planches et 4 cartes hors texte.

D'abord, face à face, deux Empires, l'un, européen, avec la Macédoine pour noyau et le monde grec comme annexe, l'autre, oriental, englobant les immenses territoires et les ressources illimitées de trois continents, le plus jeune s'attaquant au plus ancien, et, grâce au génie de son chef, renversant, pour l'absorber, une domination politique supérieure en étendue, en force et en richesse à tout ce que l'humanité avait connu jusque-là; puis, à la mort de celui qui en était l'âme, cet Empire macédonien qui, en dix ans, semblait avoir asservi la Fortune sur les plus hautes cimes de la gloire, se déchirant et tombant en lambeaux par la faute de ses fondateurs, sans qu'aucun d'eux fût de taille à maintenir ou à recommencer l'œuvre d'Alexandre; alors, toutes les péripéties d'un chaotique démembrement, où finissent par émerger et s'équilibrer trois puissances ayant chacune pour siège l'un des continents où régnait jadis la volonté unique du souverain achéménide; enfin, planant sur l'anarchie des rivalités sanglantes, une civilisation nouvelle née de l'adaptation de l'hellénisme aux besoins des États hybrides qui se réclament de lui, tel est le beau sujet historique, difficile et passionnant s'il en fut, que traite M. Pierre Jouguet.

L'auteur a divisé son livre en quatre parties. Dans la première (p. 11-138), c'est la conquête macédonienne qui nous est vivement contée, en trois chapitres : la guerre de représailles, l'Empire de l'Asie, l'Inde et l'Empire universel. Suivent deux tableaux, pleins d'intérêt, consacrés, l'un, à l'organisation administrative, l'autre, à la géographie politique des nouveaux domaines annexés par l'hellénisme. « Certainement », écrit M. Jouguet, « Alexandre cherchait dans l'enrichissement de son Empire, un moyen de soutenir et d'augmenter sa puissance ; mais il y a chez lui une inspiration plus généreuse, et jamais on ne constate dans sa conduite la moindre trace d'une avidité fiscale, jalouse de remplir ses trésors. Il ne peut pas ignorer que la conquête va transformer et accroître l'activité économique du monde, pour le profit de tous, et, comme il projette de mêler les races pour établir la concorde et la paix, il cherche à multiplier les échanges entre les peuples pour assurer leur bien-être » (p. 127). Un syncrétisme puissant caractérise son œuvre : « La monarchie de droit divin, à la mode orientale, qui devait à l'avenir rester le fondement même des États, devient par Alexandre une institution de l'hellénisme, et par lui, inversement, le régime de la cité, si essentiellement grec, se répand sur tout l'Orient pour le conquérir à la culture hellénique, qui allait devenir celle du monde » (p. 130).

Deuxième partie (p. 139-196) : le démembrement de l'Empire. Au début de cette période se pose la question vitale, celle du maintien de l'unité. Tout de suite, par le fatal partage de Babylone, elle s'oriente dans un sens négatif. Alors, entre les généraux, commencent les luttes acharnées, au cours desquelles disparaît le loyalisme macédonien. La cause de la légitimité trouve bien un champion habile et tenace ; mais c'est un Grec, Eumène de Cardia. Quand la famille royale est anéantie, Antigone le Borgne, le plus ambitieux et le plus énergique des lieutenants d'Alexandre, essaie de reconstituer à son profit l'héritage du conquérant. Il succombe. « Sa mort marque la ruine de l'idée d'Empire » (p. 158). Tant de guerres, d'intrigues et de crimes ont leur conséquence naturelle : rien n'arrête plus la dislocation. Faute d'un idéal supérieur et pour avoir trahi leur foi, une tare s'attache aux Diadoques. M. Jouguet a très bien dit : « Ceux ci créent des dynasties plutôt que des royaumes » (p. 149).

La troisième partie (p. 197-270), intitulée « la rivalité des puissances », met d'abord en lumière la prépondérance de l'Égypte. Cette époque des Épigones est celle des grands aventuriers. Le Poliorcète en a fourni le prototype. En dépit d'individualités brillantes, comme Agathocle et Pyrrhus, la désagrégation, qu'a précipitée l'invasion celtique, se poursuit et s'aggrave. Il faut arriver à Gonatas pour voir la Macédoine se ressaisir. Puis, c'est Antiochus III qui restaure à son tour l'Empire séleucide.

Après cet exposé historique, l'auteur, dans sa quatrième et dernière partie (p. 271-453), étudie l'organisation de l'hellénisme dans les royaumes gréco orientaux. L'Égypte obtient ici la part du lion. Cela se justifie pour deux motifs : l'un, que sa capitale, Alexandrie, est alors le principal foyer de la civilisation ; l'autre, que nulle part l'information documentaire n'est aussi riche que dans la vallée du Nil. L'excellent papyrologue qu'est M. Jouguet se devait de nous faire bénéficier de sa précieuse expérience. Voici comment il définit le programme intérieur des Lagides : « La politique des Ptolémées a voulu créer entre le fellah, qui vit à la campagne, et l'aristocratie des villes et de la cour, une population mixte, gréco égyptienne, qui pouvait être pénétrée d'idées orientales, mais qui, dans ses classes les plus élevées, était dominée par la culture hellénique. C'est ainsi que les lettres grecques se répandirent dans le pays et que se constituait l'armature du royaume » (p. 397)[1].

Conclusion (p. 456-457) : « Alexandre avait rêvé la fusion des races dans un Empire universel » ; mais, tandis que l'État, en Orient, « tend à se concentrer dans la personne d'un roi de droit divin », avec l'hellénisme, qui se fonde sur le régime de la cité, l'homme libre, « pour exercer ses droits, ne veut qu'une petite République autonome ». Rien, donc, ne s'oppose davantage que les principes de la civilisation orientale et ceux de la civilisation grecque. Cette antinomie, la lutte de ces tendances opposées, forme, d'abord, autour du vainqueur des Perses, puis, dans les royaumes de ses successeurs, ce qu'on pourrait appeler le drame helléno-macédonien.

Ce drame, M. Jouguet nous l'a retracé avec science et avec accent. Il sait dégager les lignes maîtresses, la caractéristique des événements, la psychologie des acteurs. La lecture de son ouvrage est aussi instructive qu'attachante[2].

Georges RADET.

1. Sur cette question de la politique indigène des Lagides, se reporter au mémoire du même auteur que nous avons analysé dans cette *Revue* (t. XXV, 1923, p. 402).

2. Voici, en vue de la prochaine édition, quelques *errata*. — Unifier l'orthographe des noms propres : Léonnatos (p. 97) et Léonnat ailleurs ; Agathoclès (p. 189) et Agathocle ailleurs ; Sostratès (p. 376) et Sostrate (p. 326). — Corriger Myliade (p. 23 et 443) en Milyade (orthographe correcte dans l'index), Grazioura (p. 111) en Gazioura, Caramanie (p. 56 et 60) en Carmanie (orthographe correcte ailleurs et dans l'index), Pamphilie (p. 154) en Pamphylie, Burdins (p. 129 et dans l'index) en Budins. — P. 24 : Bela-Hissar (ou plutôt Bala-Hissar) est Pessinonte et non Gordion. Depuis les fouilles de G. et A. Körte, en 1900, on ne place plus Gordion à Yurmé, comme le faisait, dix ans plus tôt, Ramsay (*Historic. Geogr. of Asia Minor*, 1890, p. 225), mais à Pebi (voir la monographie du *Jahrb. deutsch. archaeol. Instit.*, *Ergänzungsheft* V, 1904). — Quant à la qualification d'Ægos, appliquée au fils d'Alexandre et de Roxane, elle provient, écrivait Droysen (*Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 12, n. 1), « du Canon des rois de Petau, celui-ci ayant trouvé dans son manuscrit et accepté la leçon 'Αλέξανδρος ΑΙΓΟΣ pour ΑΛΛΟΣ ». Y a-t-il lieu de la maintenir ?

**J. Edw. Sandys**, *Latin Epigraphy, an introduction to the study of Latin Inscriptions, second edition revised by* **S. G. Campbell.** Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de 324 pages et 50 figures.

La première édition de ce manuel d'épigraphie latine, qui n'était elle-même que le développement d'un chapitre de l'ouvrage collectif *A Companion to Latin Studies*, a paru en 1919. Le succès qu'elle a rencontré atteste la faveur dont jouissent en Angleterre les études classiques. Pourquoi faut-il qu'en France une 5e édition du *Cours d'épigraphie latine* de M. Cagnat n'ait pas encore succédé à la 4e, qui date de 1914?

Après la mort de M. Sandys, c'est M. S. G. Campbell qui s'est chargé de surveiller la réimpression de son livre; il n'a rien changé au fond, se bornant à retoucher par endroits la rédaction et à mettre à jour les indications bibliographiques.

L'ouvrage, tel qu'il a été conçu tout d'abord et tel qu'il est encore aujourd'hui, renferme un grand nombre de renseignements utiles, présentés dans un ordre qui n'est pas celui auquel nous ont habitués d'autres traités du même genre, un grand nombre aussi de textes, reproduits en entier ou par larges extraits; beaucoup de ceux-ci même sont donnés en fac-similé, ce qui permet aux débutants de se familiariser avec l'écriture aux différentes époques.

Toute la matière est distribuée en trois parties et six appendices.

La première partie est une sorte d'introduction générale : revue des inscriptions latines citées par les auteurs classiques (chapitre qu'on ne trouve pas dans le *Cours* de M. Cagnat; personne n'était plus qualifié pour l'écrire que l'auteur de *A History of Classical Scholarship*), histoire de l'épigraphie latine dans les temps modernes, l'alphabet et les particularités graphiques des Romains.

Vient ensuite une énumération, avec d'abondants exemples à l'appui, des principaux types d'inscriptions, classés méthodiquement par catégories : 1° épitaphes; — 2° inscriptions dédiées aux dieux; — 3° inscriptions honorifiques (en commençant par les *Elogia*: théorie du *cursus honorum*); — 4° inscriptions gravées sur des édifices publics (mais la plupart d'entre elles n'affectent elles pas la forme d'inscriptions dédicatoires ou honorifiques?); — 5° *instrumentum domesticum;* — 6° ce que M. Sandys appelle « les documents », c'est-à-dire les traités, lois, décrets des municipalités ou des collèges, Fastes, calendriers, diplômes militaires, tablettes de cire, *graffiti* (en réalité, on trouve un peu de tout dans ce dernier chapitre, où l'on s'étonne de voir rapprochés des textes de nature aussi différente que les sénatus-consultes et les *graffiti* pompéiens).

La troisième partie traite, en deux chapitres, d'abord de la langue

et du style, puis de la critique des inscriptions, des règles à suivre pour les compléter ou pour juger de leur authenticité.

Les appendices portent sur les points suivants : 1° théorie du nom à Rome (que d'ordinaire on place tout à fait au début des manuels); — 2° liste des titres du *cursus* sénatorial, et aussi, d'une façon trop sommaire et très incomplète du *cursus* équestre et des carrières inférieures (n'eût-il pas mieux valu rapprocher ces pages de celles qui sont consacrées plus haut à la théorie même du *cursus honorum ?*); — 3° liste des noms et dates des empereurs, qu'on joint généralement au chapitre sur les inscriptions en l'honneur de ces princes; elle est moins détaillée que celle de M. Cagnat et ne donne qu'exceptionnellement le point de départ des puissances tribuniciennes et les années des salutations impériales, ce qui empêchera de s'en servir couramment pour dater les textes; — 4° six grandes inscriptions historiques, particulièrement importantes, transcrites en caractères courants, avec notes explicatives (senatus-consulte des Bacchanales, *Res Gestae divi Augusti*, discours de Claude au Sénat, *lex de imperio* de Vespasien, discours d'Hadrien à l'armée d'Afrique, préambule et extrait de l'Édit de Dioclétien); — 5° choix de 60 inscriptions, en capitales, des quatre premières catégories définies dans la deuxième partie (il aurait été préférable, comme pour les cinquième et sixième catégories, de rattacher ces spécimens aux chapitres correspondants; et pourquoi renvoyer uniquement au Dessau, et même, à son défaut, au Wilmanns périmé, au lieu de donner les références au *Corpus ?*); — 6° tables des abréviations le plus fréquemment usitées.

L'ordonnance du livre soulève, on le voit, d'assez nombreuses objections. Un index détaillé remédie, dans une certaine mesure, aux inconvénients du plan. La *Latin Epigraphy* de M. Sandys a du moins un incontestable mérite : elle n'est pas, comme l'*Introduction to the study of Latin Inscriptions* de M. Egbert (New-York, 1896, 2° édition, 1908), un simple démarquage du *Cours* de M. Cagnat; elle représente un effort personnel et consciencieux, et met à la disposition du public lettré de langue anglaise un instrument de travail qui lui facilitera certainement l'accès et l'intelligence des inscriptions latines.

Maurice BESNIER.

JUVÉNAL, Traduction nouvelle et complète avec avant-propos et notes par **Maxime Girieud**. Paris, Librairie de France, 1927; 1 vol. petit in-8° de x-278 pages.

« Juvénal a eu en France plus de traducteurs que d'éditeurs », écrivaient en 1921 MM. de Labriolle et Villeneuve dans l'introduction de leur excellente édition-traduction. Or, voici que M. Girieud, professeur au collège de Cannes, publie une traduction nouvelle qui eût

été la très bienvenue six ans plus tôt. Car ce n'est ni sa valeur ni son intérêt qu'on pourra contester, mais bien son utilité. En cette année 1927, le moindre commentaire aurait bien mieux fait notre affaire.

Le traducteur se réclame d'une excellente méthode, qu'il a fort exactement appliquée. « Si j'ai suivi », dit-il, « aussi scrupuleusement que j'ai pu, le mouvement du poète, je ne me suis pas cru tenu à une religion aussi sévère pour l'ordre des mots dont plusieurs font aujourd'hui, il me semble, une règle trop stricte. L'ordre français n'est pas forcément l'ordre latin... » M. Girieud nous avertit en outre qu'il a donné au rythme une attention toute particulière. J'avoue ne pas apercevoir très clairement le résultat de cet effort. Mais sa traduction a incontestablement plus de vie, de mouvement et de couleur et se lit avec beaucoup plus de plaisir que celle de MM. de Labriolle et Villeneuve. Néanmoins, celle-ci, malgré sa forme assez académique, ou peut-être à cause de cela, est beaucoup plus proche du véritable Juvénal. Car le satirique, si trivial qu'il soit à l'occasion, use le plus souvent d'un style tendu et volontiers pompeux. Il se trouve que partout où M. Girieud prodigue la gauloiserie et les expressions violemment colorées, il n'y a dans le texte latin que des mots nobles, ou du moins d'usage courant. Il est abusif, quoi qu'en dise le nouveau traducteur, de rendre par la garce, la donzelle, la blonde, la poulette, la particulière, la bergère, la goton, les « sempiternels *haec* ou *illa* de la VIe satire », sans parler des galoubets, des pattepelus, des claquepatins, des olibrius, des goguelus, des miteux, des marmiteux, des gnafs, qu'on rencontre à toutes les pages.

Voici d'autres exemples de ces traductions excessives et, par conséquent, trompeuses : saboulé (*uexatus*, I, 2); poitrail au vent (*nuda mamilla*, I, 23); suante patte (*digitis sudantibus*, I, 28); des picaillons (*nummis*, I, 48); en se rigolant (*ridente*, II, 13); j'entends d'ici ta musique, si toi-même tu voyais un juge avec pareil équipement sur le râble (*quid non proclames, in corpore iudicis ista si uideas*, II, 76); tu laisses voir ta viande au travers de ta robe (*perluces*, II, 78); reçois mon pied au cul (*accipe calcem*, III, 295); debagoulis (*uerborum uis*, VI, 440); sans poils sur la pastèque (*caluo*, VI, 533); mais le premier numéro de la clique, c'est ce cafard... (*praecipuus tamen est horum qui*... VI, 557); plaquera le gargotier (*caupone relicto*, VI, 591).

M. Girieud reconnaît qu'il doit beaucoup à la traduction de MM. de Labriolle et Villeneuve. Sur plusieurs points, il apporte à cette traduction des rectifications fort utiles. Par exemple, III, 57, *tristis* se rapporte bien à la proposition suivante. — III, 97, *distantia* est probablement un équivalent de *separata*. La traduction de Labriolle et Villeneuve « à bonne distance » est inintelligible. — III, 118, *pluma caballi* signifie par hypallage « le cheval ailé » plutôt que « une plume de cheval ». — III, 129, *dudum uigilantibus*, « éveillées à l'instant »

et non « éveillées depuis longtemps ». — V, 48. L'analogie de deux passages de Martial (I, 42 et X, 3) montre que *et rupto poscentem sulpura uitro* signifie « verre dont les morceaux veulent être troqués contre des allumettes » et non « réclame une réparation au soufre ». — V, 73, *superest* : « il ne manque pas de gens qui », et non « le préposé ». — X, 273 *regem transeo Ponti, et Croesum* : « Je passe le roi du Pont et Crésus ». La traduction de MM. de Labriolle et Villeneuve : « Je ne cite donc qu'en passant le roi du Pont, Crésus », donne à croire que Crésus fut roi du Pont. — XI, 162 *Gaditana*, accusatif neutre construit avec l'intransitif *prurire*, désigne bien des danses lascives « à la manière de Gadès » et non « des filles de Gadès ». — XI, 175 *Lacedaemonium orbem* : table lacédémonienne (cf. I, 137 et XI, 122) plutôt que médaillon de mosaïque.

André BOULANGER.

**Mendes Corrêa**, *Homo, os modernos Estudos sobre a origem do homem.* Coimbre, Atlantida, 1926 (2e édition); in-8° de 300 pages et 52 gravures.

Évidemment, ce volume n'entre pas dans le cadre de notre *Revue*. Et pourtant, je ne peux m'empêcher de le signaler. D'abord, parce qu'il est bon que nos archéologues classiques sachent l'énorme effort qui s'accomplit en paléontologie. Ensuite, parce que cet effort est soutenu avec une méthode de plus en plus critique. Et puis, parce que M. Mendes Corrêa, professeur à Porto, est au courant de tout ce qui s'est écrit en cette matière[1], et qu'il expose les faits avec autant de clarté que d'impartialité. Enfin, parce qu'il a fondé à Porto un institut de préhistoire, pourvu de tous les organes possibles de travail (cf. sur sa revue, ici, p. 208) et ceci, dans des conditions vraiment difficiles. Nous avons souvent, ici et ailleurs, porté aux nues *l'Homme de la Chapelle-aux-Saints* et *les Hommes fossiles* de M. Boule. Nous devions à M. Mendes Corrêa de recommander *Homo*. Rapprocher ces deux noms, c'est faire l'éloge de l'un et de l'autre[2].

Camille JULLIAN.

1. Voyez en particulier (p. 230) le judicieux emploi qu'il fait de l'heureuse théorie du Dr Rivet sur le lien entre l'Amérique du Sud et l'Australie par une navigation le long des îles de l'Antarctique (Rivet, dans *Scientia* de 1926) : hypothèse de circumnavigation insulaire qui peut être essayée également pour notre Antiquité. — Voyez encore, ce qui m'a très profondément et très agréablement surpris, l'influence exercée sur M. Mendes Corrêa par les études d'E. Demolins (*Comment la route crée le type social*) : et je pense avec regret, à ce propos, combien ces études sont négligées chez nous.

2. En dernier lieu, sur ces questions de paléontologie humaine, R. Forrer, *L'Homme préhistorique de Burbach en Basse-Alsace* 1926, Strasbourg, in-8° de 13 pages.

# CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

**Aryen et dravidien.** — Cette fois (n° 4 du vol. 46 du *Journal of American Oriental Society*, pp. 309-310), M. Tuttle étudie en dravidien un des noms de la « bouche », soit dravid. comm. **wās*, dans lequel il reconnaît un emprunt à l'indo-iranien **ās*–[1] (skr. *ās*–, lat. *ōs*, indo-europ. **ōs*). Le vrai mot dravidien était suivant lui **znoro*. Sur un troisième nom de la « bouche » gondi *tuddi* « bouche, face », M. Tuttle polémique contre M. J. Bloch qui n'admet pas qu'on en rapproche le canara *tuṭi* « lèvre ». Sans prendre parti dans le débat, signalons aux lecteurs de la *Revue* l'important article de M. J. Bloch (*Sanskrit et dravidien*) dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, 1924, n° 76, pp. 1-21 (idée directrice : c'est peut-être plutôt dans les langues du groupe austro-asiatique que dans celles du groupe dravidien qu'il convient de rechercher le substrat linguistique de l'indo-aryen).

A. CUNY.

**Les fouilles de Corinthe.** — La colonie romaine de Corinthe avait fait du théâtre grec une arène pour combats de gladiateurs en agrandissant l'orchestra. La barrière semi-circulaire fut décorée de fresques dont les sujets sont empruntés à ces jeux. M. Shear reproduit deux épisodes fort animés. Postérieurement au règne de Galba, dont on a retrouvé un portrait sous le dallage récent, l'arène fut transformée en théâtre romain. Divers reliefs ornaient sans doute la scène : une amazonomachie, les travaux d'Héraklès, une gigantomachie moins passionnée que celle de Pergame. Avec les pièces les plus intéressantes de cette série, M. Shear publie une belle copie de la tête du Doryphore et une tête féminine où il reconnaît un portrait de Sappho d'après Silanion. La fouille du sanctuaire présumé d'Athéna Chalinitis n'a pas encore donné de résultats aussi brillants ; mais ceux qu'on nous met sous les yeux récompensent largement l'effort de la dernière campagne[2].

R. VALLOIS.

1 Restituer comme le fait M. Tuttle un *aryen* (c'est-à-dire un indo-iranien :) **ōs* revient à dire qu'à l'époque de l'emprunt l'*ō* indo-européen n'était pas encore changé en *a*. Ceci semble incompatible avec la théorie admise universellement. — Suivant l'auteur, l'accent d'intensité, tel qu'il existe en canara et en tamoul, est un trait ancien du dravidien commun.

2. Theodore Leslie Shear, *Excavations in the Theatre District of Corinth in 1926* ; 20 pages et 1 planche. (Extrait de l'*Amer. Journ. of archaeology*, XXX, n° 4).

# PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

## I. Ouvrages

**Collection Guillaume Budé** (Paris, Les Belles-Lettres). Textes in-8°, édités et traduits :

Arrien, *L'Inde*, par P. Chantraine, 1927 ; 92 pages (dont 83 doubles), avec carte.

Eschine, *Discours*, t. I, éd. V. Martin et G. de Budé, 1927 ; xxxi et 169 + 169 pages.

Ésope, *Fables*, éd. É. Chambry, 1927 ; liv et 163 pages (dont 155 doubles).

Lucain, *La guerre ci ile*, t. I, éd. A. Bourgery, 1926 ; xxviii et 169 + 169 pages.

Nicéphore Grégoras, *Correspondance*, éd. R. Guilland, 1927 ; xxiii et 392 pages (dont 289 doubles)

**The Cambridge Ancient History**, edited by J. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock (Cambridge, the University Press) ; 5 vol. in-8° jusqu'ici parus :

I. *Egypt and Babylonia to 1580 B. C.*, 2ᵉ éd., 1924, xxviii-704 pages, avec 12 cartes. — Prix : 35/- net.

II. *The Egyptian and Hittite Empires to c. 1000 B. C.*, 1926 ; xxv-751 pages, avec 15 cartes et 6 plans. — Prix : 35/- net.

III. *The Assyrian Empire*, 1925 ; xxv-821 pages, avec 15 cartes, 2 plans et 4 tableaux. — Prix : 35/- net.

IV. *The Persian Empire and the West*, 1926 ; xxiii-698 pages, avec 11 cartes et 6 tableaux. — Prix : 35/- net.

V. *Athens, 478-401 B. C.*, 1927 ; xxii-554 pages, avec 11 cartes et 3 tableaux. — Prix : 21/- net.

J. Bourciez, *Le « sermo cotidianus » dans les Satires d'Horace*. Bordeaux, Feret, 1927 ; 1 vol. in-8° de viii-113 pages.

M. Bulard, *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos* (*Biblioth. des écoles d'Athènes et de Rome*, fasc. CXXXI). Paris, de Boccard, 1926 ; 1 vol. in-8° de viii-548 pages, avec III planches.

V. Chapot, *Le monde romain* (collection Henri Berr, section I, n° 22). Paris, La Renaissance du livre, 1927 ; 1 vol. in-8° de xv-503 pages, avec 2 planches et 12 cartes.

Dʳ C. C. van Essen, *Did Orphic influence on Etruscan tomb paintings exist?* Amsterdam, H. J. Paris, 1927 ; 1 vol. grand in-8° de 95 pages.

A. W. de Groot, *La prose métrique des anciens*. Paris, Les Belles-Lettres, 1926 ; 1 vol. in-8° de 70 pages.

E. L. Highbarger, *The history and civilisation of ancient Megara*, I (*The Johns Hopkins University Studies in archaeology*, n° 2). Baltimore, 1927 ; 1 vol. in-8° de xv-220 pages, avec 6 planches.

P. Jörs, *Geschichte und System des römischen Privatrechts, nebst Abriss des römischen Zivilprozessrechts von* L. Wenger. Berlin, Springer, 1927 ; 1 vol. in-8° de xvi-289 pages : 18 marks.

A.-C. Juret, *Système de la syntaxe latine* (*Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, fasc. 34) Paris, Les Belles-Lettres, 1926 ; 1 vol. in-8° de 428 pages. Prix : 40 francs.

W. Porzig, *Die attische Tragödie des Aischylos*. Leipzig, Wiegandt, 1926 ; 1 vol. in-8° de 216 pages.

E. Pottier, *L'art hittite*, fasc. I. Paris, Geuthner, 1926 ; 1 vol. in-4° de 100 pages avec 121 figures.

R. Weill, *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne*. Paris, Geuthner, 1926 ; 1 vol. in-8° de 216 pages.

## II. Extraits

Ivan M. Linforth, *Greek Gods and foreign Gods in Herodotus* (*University of California publications in classical Philology*, t. IX, 1926, p. 1-25).

David M. Robinson, *The Greek bucolic triad : Theocritus, Bion and Moschus* (The Maxwelton Company, Lexington, Ky, 20 pages in-8°).

David M. Robinson, *Notes on inscriptions from Antioch in Pisidia* (*Journ. Roman Stud.*, t. XV, 1925, p 253-262, avec 3 planches).

David M. Robinson, *Two new heads of Augustus* (*Americ. Journ. archaeol.*, t. XXX, 1926, p. 125-136, avec 7 figures).

David M. Robinson, *Inscriptions at Dineir, the ancient Apamea* (*Americ. Journ. philol.*, t. XLVIII, 1927, p. 29-33).

David M. Robinson, *The discovery of a prehistoric site at Sizma* (*Americ. Journ. archaeol.*, t. XXXI, 1927, p. 26-50, avec 39 figures).

V. Sinaiski, *Romulus et Jésus-Christ* (*Epistolae et logistorici*, n° 1 ; Riga, 1926, 16 p. in-8°).

W. W. Tarn, *Polybius and a literary Commonplace* (*The Classical Quarterly*, t. XX, 1926, p. 98-100).

W. W. Tarn, *The first Syrian War* (*Journ. Hell. Stud.*, t. XLVI, 1926, p. 155-162).

*2 mai 1927.*

---

*Le Directeur-Gérant :* Georges RADET.



LE PLAT ALPHABÉTIQUE DE LAVOYE (MEUSE)
(Réduit au 1/3.)

# NOTES D'ARCHÉOLOGIE GRECQUE

A la mémoire de Henri Lechat.

I. AUTOUR DES ORDRES CLASSIQUES DE L'ARCHITECTURE GRECQUE :

A. *Le « proto-dorique (?) » de Saqqarah et les origines du dorique;*

B. Βωμόσπειρα *d'Ionie, et « columnae caelatae »;*

C. *L'évolution primitive du chapiteau corinthien.*

A. *Le « proto-dorique (?) »*[1] *de Saqqarah et les origines étrangères du dorique.* — Verrons-nous résolue en un sens annoncé une question que se proposaient déjà les érudits du XVIIIe siècle, aux premiers temps de la « renaissance de l'Antiquité »[2]? et faut-il croire plus assurée la théorie de l'origine purement égyptienne de l'ordre dorique? Les découvertes récentes de Saqqarah, dûment signalées aux hellénistes[3], reculent-elles même désormais à l'époque de la troisième dynastie les prototypes des colonnes employées, tellement plus tard, par exemple à l'Héraion d'Olympie?

J'ai visité, en mars 1925, les chantiers de Saqqarah, exploités par M. C. M. Firth et ses collaborateurs anglais dans l'enceinte de la grande pyramide à degrés, de Zosir-Neterkhet (IIIe dyn.). J'ai vu les deux *mastabas* de type insolite : ces chapelles de princesses, adossées l'une et l'autre à la face Sud d'une petite pyramide, ont apparu vers l'angle N.-E. du terrain

1. Cette dénomination vient, je crois, de Champollion lui-même : *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, p. 75.

2. L. Hautecœur, *Rome et la renaissance de l'Antiquité à la fin du XVIIIe siècle*, 1912, p. 108 (d'après G. B. Vinci, *Saggio d'architettura*, p. 84; *Memorie per le Belle Arti*, 1788, III, p. LXXXI).

3. P. ex. : G. Bénédite, *Débats*, 22 juillet 1925 = *Rev. archéol.*, 1925, II, p. 292 sq.; cf. ensuite P. Jouguet, G. Fougères, *Les premières civilis.*, 1926 : p. 51-52, 67-69, 401 (la date, p. 401 : 2000 (pour Zosir?) semble un lapsus : 2900?); J. Capart, *Congrès de Bruges*, 2-5 août 1925, Sect. VI; etc.

fouillé; et, de la même époque que la construction funéraire essentielle du Pharaon, elles portent en façade les quatre curieuses colonnes *engagées* (*fig. 1*, A-A'''), dont la révélation a provoqué tant de surprise[1].

Pour m'en tenir à ces colonnes, j'ai observé, après d'au-

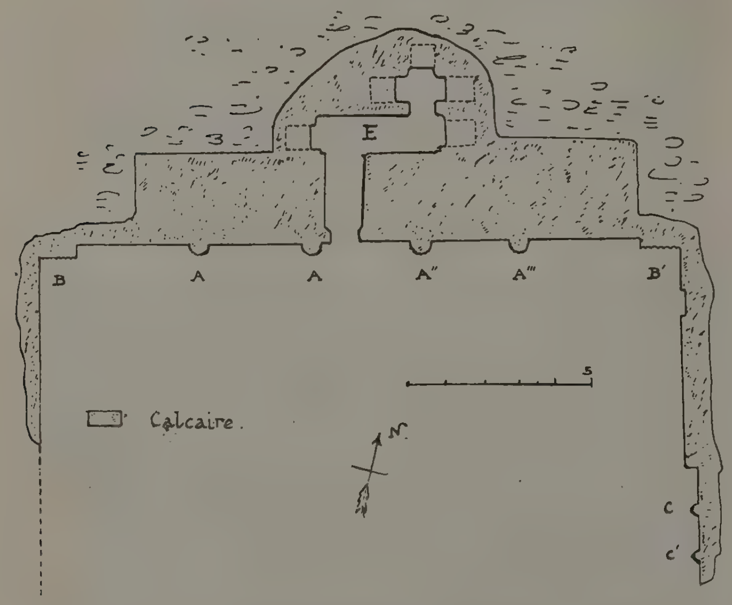



Fig. 1. — Une des chapelles funéraires de Saqqarah : cour et façade (A-A''', colonnes engagées).

tres[2], qu'elles étaient d'un diamètre assez faible ($0^{m}50$ à la base), et qu'elles furent striées, du haut en bas, de cannelures *très légèrement* concaves[3], dont onze sont apparentes, hors du

1. G. Bénédite, *l. l.* : « Les fûts des colonnes doriques du Parthénon, en façade d'un édifice égyptien de la IIIe dynastie ! L'apparition du chapiteau à grandes volutes retombantes, ancêtre lointain de ceux de l'Érechtheion, quelle surprise ! Quel défi aux beaux raisonnements mis au service de la théorie de l'évolution ! » Il y a beaucoup à dire, on le verra, sur les hardis rapprochements suggérés dans ce texte.

2. P. Lacau, *C. R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 296 sq.; C. M. Firth, *Annales Service Antiq. Égypte*, XXIV, 1924, p. 122-127 : *Two Mastaba Chapels of the IIIrd Dynasty at Sakkara*; *ibid.*, XXV, 2, p. 149-159.

3. On ne peut les comparer *en général*, comme on l'a trop fait, à celles... du « dorique grec », qui varient partout pour les courbes.

nu de la muraille d'applique. Il ne s'agit donc pas d'un ordre indépendant — de là les très larges entrecolonnements signalés —, mais d'une décoration ajustée, à l'effet, sur une façade (*fig. 2*). Aussi bien, pour des yeux habitués à l'étude des édifices de l'Hellade, après les premières analogies constatées —

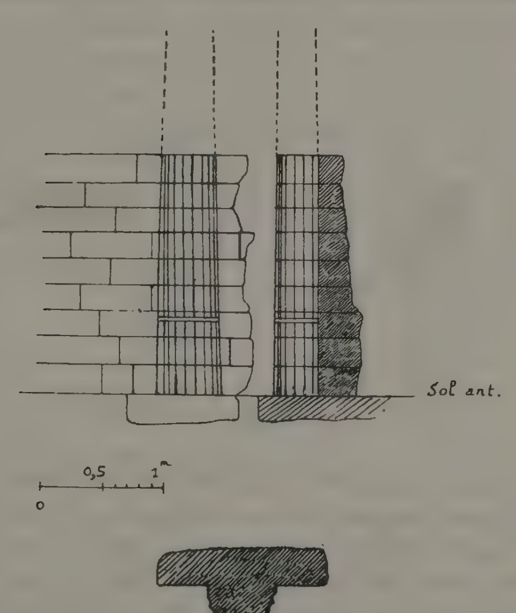



Fig. 2. — Élévation, profil et coupe des colonnes engagées, à Saqqarah.

entre ces soutiens et ceux qui ont été employés plus librement par les Grecs, autour des temples ou ailleurs; voire entre l'appareil des façades des *mastabas*, faites, cette fois, non de gros blocs jointoyés comme au temps des IVe et Ve dynasties[1], mais d'assises de calcaire de dimensions assez médiocres, réalisant un appareil « isodome », — maintes différences caractéristiques se révèlent peu à peu.

1. Selon M. P. Lacau, une légende attribuait autrefois au roi Zosir la première construction d'un palais de pierre: « Quand on voit la perfection du travail de la pierre dans ces chapelles, on s'explique aisément, ajoute M. P. Lacau, comment la légende a pu naître. » — En tout cas, il paraîtra difficile de ne pas croire à un apprentissage antérieur, et cela... pour la même raison (la beauté de la bâtisse).

Bien qu'il n'y ait pas de base proprement dite, l'assise inférieure, visible, des soutiens engagés repose sur une fondation élargie, véritable socle. A $0^m60$ au-dessus du sol antique, une bande plate, cylindrique, ceinture les colonnettes fuselées. Il n'y a, malgré la sveltesse, nulle *entasis*; la hauteur totale,

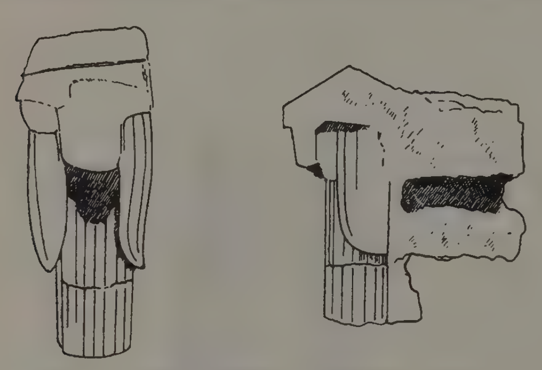


Fig. 3. — Type de chapiteaux de pilastres, analogues à ceux des colonnes engagées (Saqqarah).

qui n'avait pas encore été déterminée par les fouilleurs, sera facile à obtenir, puisque certains chapiteaux sont conservés : l'ordre, qui aboutissait à une sorte d' « attique », ou d'étage, apparaîtra alors fort grêle, évoquant plutôt la décoration d'applique *en bois*. Les chapiteaux, restés sur place, ne peuvent être jusqu'ici connus que d'une façon assez indistincte : pour les lecteurs du rapport provisoire anglais, d'après une médiocre photographie. On les avait ainsi d'abord mal interprétés, tête en bas. Leur forme caractéristique exclut l'idée de « volutes retombantes » (ci-dessus, p. 242, n. 1); on comparera ceux, plus petits, qui proviennent de l'édifice au S.-E. de la pyramide à degrés, et sont assez nettement reproduits dans le second compte rendu des inventeurs[1] (*fig. 3*).

Encore que la présentation de tels documents, et les commentaires publiés à leur sujet, ne réussissent pas à satisfaire les vœux de ceux qui n'ont pas fait déjà le voyage jusqu'à

1. Malheureusement sans cotes ni échelle; cf. *Annales Service Antiq. Égypte*, XXV, 1925, p. 149 sq. (plan de l'édifice, *ibid.*, fig. 1 et 3).

Saqqarah, on peut, sans attendre la publication architecturale complète, constater ce qui nous est offert de... nouveau. Les analogies avec les chapiteaux de l'Érechtheion ne s'imposaient nullement, même qualifiées comme « lointaines » (ci-dessus, p. 242, n. 1). Les grandes feuilles lancéolées à pointe tournée vers le sol, qui coiffent à droite et à gauche — à la manière, dirait-on, d'oreilles de chèvres — l'extrémité supérieure des colonnes datées de Zosir, n'évoquent rien très directement, même en Égypte[1]. En tout cas, il n'y avait pas à parler de *volutes*; on songerait plutôt au décor végétal des chapiteaux « éoliens » d'Ægae et de Néandria[2], s'il était bien nécessaire de tant regarder du côté du monde grec. Faut-il même qualifier de *chapiteau* l'arrangement du haut des colonnes engagées, à Saqqarah? Je reviendrai sur les comparaisons qu'il autorise.

Mais d'abord, avions-nous à continuer de parler, en cette occasion, de « proto-dorique »? S'il faut s'associer aux justes réflexions de M. P. Lacau sur la place originale prise, à l'époque de la III$^{e}$ dynastie, par l'architecte royal Imhetep — à qui les égyptologues de Saqqarah[3] sont tentés d'attribuer la pyramide à degrés, avec, aussi, les constructions funéraires voisines et dépendantes, — il me semble que la découverte de M. C. M. Firth et de ses collaborateurs importe moins qu'on ne l'a dit aux hellénistes. Tout ce que j'ai pu voir m'a paru *très égyptien*. A noter que sur le mur Est de l'avant-cour, en retour

1. Rien de comparable, à ma connaissance, même au-dessus des colonnes, peintes en trompe-l'œil, des monuments funéraires : colonnes imitatrices des formes végétales et coiffées à l'occasion de feuilles ou de pétales, mais où ceux-ci sont toujours redressés; cf. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, I, p. 543, fig. 317-320. Le type nouveau de Saqqarah se rapprocherait plutôt des chapiteaux de certaines colonnes employées plus tard dans la Salle jubilaire, construction de Thoutmès III à Karnak (Perrot-Chipiez, *ibid.*, p. 558, fig. 338; surtout, p. 572, fig. 350; G. Jéquier, *Manuel archéol. égypt. : les éléments de l'architecture*, 1924, p. 195, fig. 120). C'est le renversement du type campaniforme, si l'on veut; pour des figurations de cet ordre, sur des édicules datés de la *VI$^{e}$ dynastie*, cf. Perrot-Chipiez, *l. l.*, p. 541, fig. 313-314; p. 572.

2. J. Durm, *Handb. Architektur, Die Baukunst d. Griechen*3, 1910, p. 306, fig. 285; cf. aussi un décor de pied de siège trouvé à Van (Arménie), et d'esprit plus « asiatique »: F. Benoit, *Architecture, Antiquité*. 1911, p. 143, fig. 89 (n° VII).

3. *Annales Service Antiq. Égypte*, XXIV, 1924, p. 112. La date des constructions qui viennent de surgir aux côtés de la pyramide de Zosir paraît déterminée sans conteste. Le puits funéraire que masquait la façade aux quatre colonnes « proto-doriques » contenait des vases en pierre dure de la III$^{e}$ dynastie même. Des pèlerins de la XVIII$^{e}$ ou de la XIX$^{e}$ dynastie ont tracé sur les murs des *mastabas* des *graffiti* en caractères hiératiques, qui excluent toute hypothèse de reconstruction saïte.

perpendiculaire, à droite de la façade du mastaba à laquelle appartiennent les quatre colonnes dites proto-doriques, le même architecte avait disposé d'autres plus petits soutiens « papyriformes » (*fig. 1*, C-C') à fût simple de cypéracées, et à chapiteau ouvert reproduisant le panicule ombellé de la plante ; ce sont ceux-ci qui, pour leur part, deviennent, selon la juste observation de M. P. Lacau, « le plus ancien exemple de ce type, qui devait donner plus tard les prodigieuses colonnes d'Aménophis III à Louqsor, et de Ramsès II à Karnak »[1].

A plusieurs reprises, M. C. M. Firth a insisté de son côté sur les souvenirs de l'architecture en bois, indigène, que le constructeur royal de Saqqarah a transposés, dans son usage de la pierre. Les légendes ci-dessus mentionnées[2] s'accordent avec de telles constatations, sous la réserve que j'ai dite. J'appellerais volontiers, à mon tour, l'attention sur l'importance de la ténie plate qui entoure à Saqqarah, — à $0^{m}60$ du sol antique, je l'ai dit, — les fûts cannelés. Ce détail, caractéristique de l'archaïsme, avait disparu à l'époque, au moins, du « proto-dorique » (?) de Deir-el-Bahari[3]. Il me paraît le témoin du temps où l'on renforçait par une attache, métallique (?), la solidité de la colonnette en bois, donc sa capacité de « soutien », isolé ou engagé[4]. Ceci aurait quelque intérêt pour l'architecture hellénique elle-même — et hellénistique —, si l'on voulait sans doute expliquer par là la gaine inférieure lisse des colonnes dites « à facettes », gaine qui a dû être une protection artificielle, élargie, puis conservée par survivance. Il n'est pas invraisemblable que l'ordre « ionique » ait connu aussi d'abord, — dès le VIe siècle au moins, en Anatolie, — un même dispositif, pour le bas de sa colonne, plus fragile, et à cannelures nombreuses, accentuées ; c'est la bande plate qu'auraient un

1. *L. l.*, p. 305.
2. P. 243, n. 1.
3. *Les premières civilisations*, 1926, p. 67-69.
4. Dans l'hiver 1925-1926, on a trouvé à Saqqarah un nouveau type de colonnes engagées, prolongées par un muret, comme celles de l'intérieur du temple de Bassae; cf. C. M. Firth, *Annales*, XXVI, 1926, p. 97-101 (colonnade d'entrée du *téménos* de la pyramide de Zosir). Je ne sais pas à quel temple G. Bénédite faisait allusion quand il a parlé (*Rev. archéol*, *l. l.*, p. 294), à propos des *mastabas* de Saqqarah, d'un « pseudo-périptère »... dorique(?).

jour utilisée — pour des sculptures — les décorateurs de la « columna caelata ».

Je signale ici, en tous cas, le rapprochement à faire de la colonne de Saqqarah avec celle de Meidoum (*fig. 4*), dont mon savant collègue, M. V. Loret, a bien voulu m'indiquer

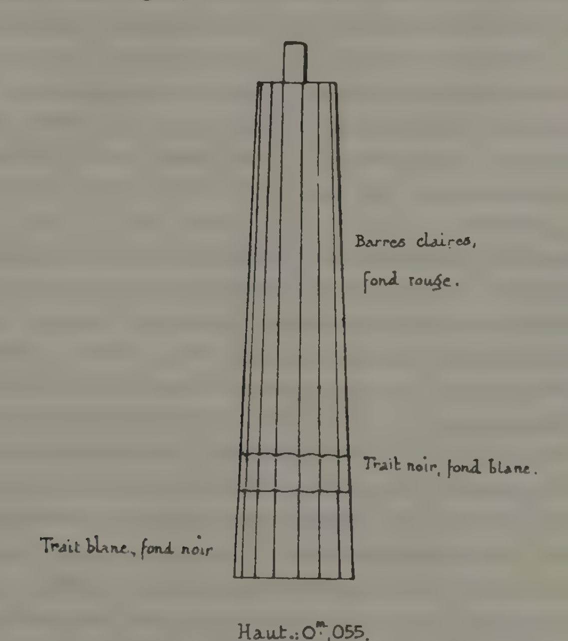



Fig. 4. — Type de la colonne de Meidoum (hiéroglyphe).

l'intérêt[1]. Utilisée comme signe hiéroglyphique, — et précisément du soutien — la colonne connue à Meidoum est à peu près contemporaine (IIIe dyn.) de celle qu'on voit à la façade des *mastabas* d'Imhetep. Elle est fort voisine d'aspect, et prouve les mêmes dérivations, par rapport à l'emploi primitif du bois. A sa partie supérieure, on note un simple tenon, par où elle devait pénétrer dans l'architrave, en bois, qu'elle supportait

1. W. M. Flinders Petrie, *Medum*, 1892 : signe n° 15 du tableau en couleurs; cf p. 30 du texte, § 48. Le dessin hiéroglyphique est très net, notamment au linteau du *mastaba* de Rahotep (côté N., pl. X).

probablement sans pièce intermédiaire[1]. Le fût est aussi cannelé, ce que marquent les stries verticales figurées fidèlement par les graveurs et peintres des hiéroglyphes : ces stries se détachent, dans les représentations de Meidoum, en traits clairs sur fond *rouge*, le rouge ayant représenté, comme ailleurs, *la couleur du bois*. Mais, vers le bas de la colonne, la polychromie changeait, *au-dessous d'une ténie blanche* détaillée par des traits noirs, et placée, relativement, à la même hauteur que la bande qui ceinture la nouvelle colonne de Saqqarah. Au-dessous de cette bande, le hiéroglyphe-colonne de Meidoum fait reparaître des cannelures, *mais blanches sur fond noir*.

La colonne égyptienne de l'Ancien Empire dérivait vraisemblablement de l'arbre[2], étant comme le dattier indigène, plus forte à sa base. La teinte noire du bas du soutien, sur le dessin de Meidoum, pourrait révéler l'usage d'une préparation bitumineuse, mise là comme garantie contre l'humidité, sur un sol fréquemment menacé par les crues. La garniture métallique aurait fait cercle juste au-dessus, marquant en même temps le passage à la partie principale du fût[3]. Quant à l'usage des cannelures (encore très légèrement concaves à Saqqarah), on peut se demander s'il ne résultait pas du travail fait à la râpe, de bas en haut, pour « dresser » la colonne, après l'enlèvement de l'écorce plus périssable ; l'outil ne permettait jamais d'arriver à une forme parfaitement conique ; donc, on dut adopter volontiers l'effet *esthétique* d'un travail qui déter-

1. Il y a eu aussi, à l'époque « mycénienne » en Grèce, des colonnes ou colonnettes ajustées par des tenons saillants, en haut ou en bas ; cf. celle, en ivoire, de Spata (Attique), qu'avait reproduite H. Lechat, *Le temple grec*, 1902, p. 40.

2. G. Jéquier, *l. l.*, p. 167 sq. ; pour les supports-piliers, p. 147 sq.

3. Il est possible qu'on eût appliqué jusque-là, plus tard, une peinture rouge survivance du passé dans l'architecture en pierre. Sur la colonne papyriforme (G. Jéquier, *l. l.*, p. 196, fig. 121), c'est *en haut* qu'un quintuple lien serrait (en bouquet) le pétiole des feuilles, au sommet du fût : autre précaution naturaliste, facile à comprendre, d'où les Grecs ont pu tirer, pour le chapiteau dorique, l'idée des annelets du gorgerin (hypotrachélion). Ce lien a été transféré aussi, en Égypte, à la colonne papyriforme, qui n'était pas pourtant comme l'autre, fasciculée ; donc, par raison purement décorative, semble-t-il. On observera, même en Grèce, certains cas où les annelets du chapiteau dorique sont doublés, au-dessous du gorgerin, par d'autres, *figurant une survivance d'anciens liens* (cf., p. ex., au chapiteau du Bouleutérion d'Olympie, monument à abside *du Sud* ; Monceaux-Laloux, *Restauration d'Olympie*, p. 134, « Basilique de gauche »).

minait, en coupe, un plan polygonal, voisin du cercle, par la multiplication des pans.

Les documents de Meidoum, de Saqqarah, — bien plus anciens que tous autres, — semblent confirmer que la colonne cannelée égyptienne, dite « proto-dorique », pouvait se passer de chapiteau véritable, au moins à ses débuts[1]; et nous comprenons aussi que l'invention du chapiteau en Égypte a dû être d'ordre *esthétique*, tout autant qu'architectonique. Le soutien isolé égyptien, proche du souvenir de la flore indigène, fut, dès l'origine, une *colonne fleurie*, où persistait l'« esprit », peut-on dire, et comme la sève, de l'arbre ou du végétal utilisé; son couronnement naturel est devenu peu à peu le chapiteau local, bouquet de feuilles du dattier ou du papyrus, guirlande de lotus, plus ou moins épanouie... Cette colonne, feuillue ou fleurie, l'art grec la *dessécha* pour son usage, et l'on sait suffisamment qu'en général, il n'a guère été favorable au paysage, ni, jusqu'à la période hellénistique, à l'ornementation naturaliste. En Égypte aussi, la colonne hathorique, — pilier à tête divine, forme vivante engainée dans la pierre, — dès qu'elle apparut aux premières dynasties thébaines, — rappelait heureusement le bétyle sacré primitif. L'idée n'a pas eu de suite très vivace en Hellade, malgré ce que j'aurai à dire plus loin à ce sujet.

M. G. Jéquier a suggéré, — très justement, je crois — pourquoi l'on aurait eu l'obligation et l'habitude, en Égypte, d'orner le haut des poteaux-soutiens; c'est qu'ils étaient terminés primitivement par une fourche[2] ou un renflement du bois; ce qu'on cachait *avec des frondaisons ou des fleurs*. Il est déjà assez curieux de rappeler, — à propos des grandes feuilles

1. M. P. Jouguet, *Les premières civilis.*, 1926, p. 52, parle, à Saqqarah, « d'un tailloir très bas, maintenant l'architrave », sans doute par confusion avec les documents de Béni-Hassan; cf. pour ceux-ci, J. Durm, *Baukunst*[3], p. 257, fig. 227. Il n'y a pas encore de chapiteau au « proto-dorique » du Portique d'Anoubis, à Deir-el-Bahari (XVIII[e] dyn.); cf. J. Capart, *L'art égyptien*, pl. LII; L. Curtius, *Die antike Kunst*, p. 36, fig. 42.

2. M. M. Defner, 'Αρχ. 'Εφημ., 1921, p. 80-83, a pensé aussi reconnaître, d'après des constructions vues par lui récemment en Crète, que, dans l'architecture minoenne primitive, on avait déjà pu se servir de troncs de cyprès à renflement et à fourche (d'où, dit-il, les colonnes aux colombes de Cnossos, la colonne de la Porte de Mycènes). Ce ne serait là, ainsi, qu'une imitation.

retombantes qui enveloppent, à Saqqarah, l'extrémité supérieure des nouvelles colonnes, et semblent ainsi évoquer les panaches poussés en haut des tiges végétales d'arbres ou d'arbustes taillés, — les chapiteaux persiques de Viçadayu, voire l'éolo-ionien de Néandria ou d'Ægae[1]. Mais n'est-il pas plus intéressant encore de pouvoir ajouter ici qu'en Grande-Grèce, l'ordre dorique lui-même, — le plus austère, le plus dépouillé des ordres classiques, celui qui symbolisa traditionnellement les vertus sobres attribuées en Grèce propre aux envahisseurs du Nord, — s'est souvenu quelquefois de ce qui, jadis ou ailleurs, parait la colonne égyptienne, nous conservant alors la mémoire de la végétation décoratrice, sinon même l'aspect essentiel de l' « arbre de vie », symbole divin oriental? Les chapiteaux de la « Basilique » et du temple « de Déméter » à Paestum — surtout le chapiteau à frise de lotus et à rosaces de l' « Ennéastylos »[2] — s'enveloppent de rudiments feuillus au gorgerin; ou à l'occasion, jusque sur l'échine, d'ornements floraux en couronne, plus libres et plus riches : si bien qu'on les a rapprochés précisément de l'ordre éolien « calathiforme », développé à l'autre extrémité du monde méditerranéen antique. A Paestum (« Basilique », 1re moitié du VIe siècle, temple « de Déméter »), les feuilles sont retroussées et assez petites, stylisées, non pas retombantes, comme à Saqqarah. Il ne s'agit plus là, certes, que d'un ornement qui s'étiole et se résorbe, pourrait-on dire; encore, son existence constatée nous expliquerait-elle peut-être pourquoi, — au temps où le dorique avait accentué plus sévèrement son évolution vers les effets linéaires, architectoniques, — on sentit le besoin, un jour, en Grèce même, — et dès le Ve siècle déjà (à Bassae, à Delphes dans la *Tholos* de Marmaria), — de l'égayer

1. J. Durm, *l. l.*, p. 306, fig. 285.

2. J. Durm, *l. l.*, p. 251, fig. 222; p. 252, fig. 223; p. 255, fig. 226; un chapiteau funéraire de Mycènes, rapproché de ceux de Paestum, et d'autres encore, sur cette dernière figure, attestent que le monde égéen s'était sans doute efforcé de conserver le souvenir des origines végétales de la colonne (cf. A. Evans, *The Palace of Minos*, 1921, p. 345, fig. 249.) Du chapiteau du trésor d'Atrée, M. P. Ducati, *L'arte classica*[2], p. 120, a pu rapprocher justement le chapiteau primitif de Tirynthe, qu'il nomme « achéo-dorique »; combien les folioles y sont-elles déjà plus stylisées! Cf aussi R. Demangel, *Fouilles de Delphes*, II, *Le sanctuaire d'Athéna Pronaia*, 1er fasc. (1923), p. 34 sq., fig. 43 (n. 5).

par le voisinage du décor dit corinthien. Celui-ci devait précisément sa richesse plastique, son beau coloris d'ombres et de lumières, au bénéfice qu'il avait eu de retrouver, tout d'abord, et de restaurer à son profit la vie végétale, source permanente, naturelle, de poésie et d'art.

Les documents des hypogées de Béni-Hassan (XI^e-XII^e dyn.) et du temple d'Amon (début du xx^e siècle) à Karnak, ceux de Béhény, Deir-el-Bahari, plus tard (XVIII^e dyn.), ont été souvent et bien étudiés, au point de vue des formes architecturales[1]. Sans que j'insiste à nouveau sur ce qu'on a dit de l'influence qu'ils auraient pu exercer (*à distance!*), sur une architecture étrangère, .. à l'époque *grecque*, il me paraît intéressant de signaler d'utiles comparaisons plus directes, maintenant possibles, entre les premiers de ces édifices, et ceux de l'époque sensiblement correspondante (Minoen moyen I), à Mallia en Crète, par exemple. Les fouilles françaises de Mallia n'ont pas permis seulement de reconnaître, et cela d'une façon peut-être plus précise et intéressante qu'ailleurs, dans le Palais royal d'Anô-Chrysolakkos, le type traditionnel de la colonne crétoise préhellénique, en forme de pieu tronconique, aminci vers le bas[2] : type qui s'oppose nettement à celui de la colonne cannelée égyptienne, dite « proto-dorique ». Dans l'Annexe du Palais de Mallia à Katô-Chrysolakkos — fouillée en ma présence pendant la première campagne, en 1921[3], — un soutien d'un tout autre modèle (*fig. 5*) a été mis au jour, qui, lui, établit mieux le contact avec l'architecture des pays du Nil : peut-être peut-on dire qu'il préparait, en quelque sorte, sur d'autres terres, le dorique grec à fût aminci vers le haut, à cannelures géométriquement réparties. Je donne ici un levé, dû à mon ami M. L. Renaudin, l'auteur de la découverte, des restes de

1. P. ex. : Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, I, p. 255-256; G. Jéquier, *l. l.*, p. 182-184. M. G. Jéquier admet là l'influence possible, sur les architectes grecs ayant visité l'Égypte « saïte »(?), où demeuraient visibles, dit-il, les monuments du Moyen-Empire, et d'autres, peut être.

2. *BCH*, XLVIII, 1924, p. 492 sq. Au péristyle N. de la cour centrale (colonnes toutes à section circulaire), la 3^e à partir de l'O., jadis engagée dans une tête de mur, a laissé sa trace, sur 0m77 de haut; la différence des diamètres, haut et bas, atteste bien la forme en tronc de cône renversé.

3. *BCH*, XLV, 1921, p. 535-538.

la « Colonne rouge »[1] de Mallia, en place dans un édifice rectangulaire, avec parvis ouvert à l'Ouest[2], entre le Palais et la

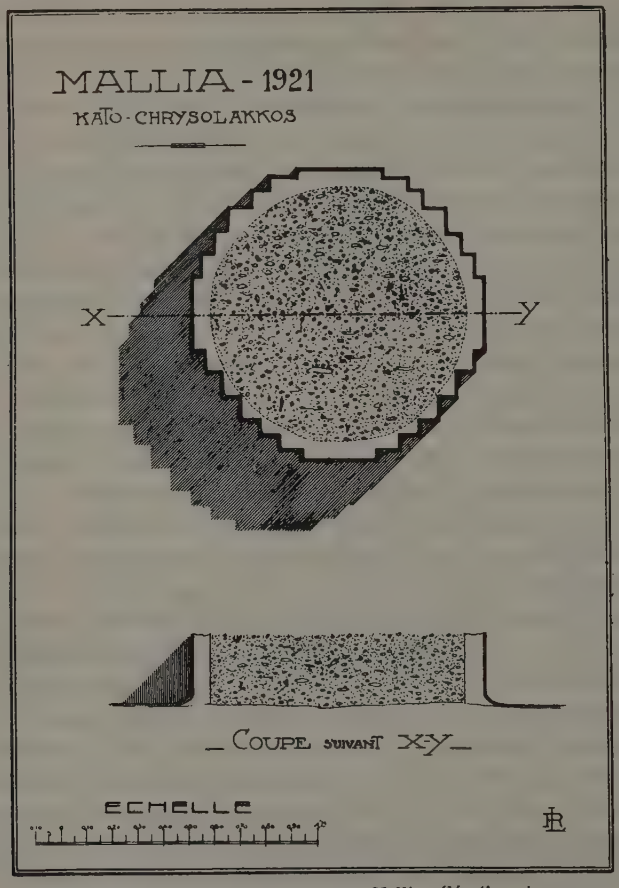



Fig. 5. — Restes de la « Colonne rouge », Mallia : élévation et coupe.

mer[3]. L'exact rôle (votif ou architectonique?) de ce « soutien » (?) n'a pu encore être déterminé ; mais la forme, que l'on retrou-

1. Cette appellation est due à la couleur du stuc qui recouvrait le conglomérat du noyau central.

2. Cf. le type de la maison en terre-cuite d'une tombe de Rifeh : Flinders Petrie, *Giseh and Rifeh*, 1907, p. 15 sq., type C , pl. XVII a.

3. Sanctuaire du Minoen moyen I (?). L'exploration n'a pas encore été achevée, et ne permet pas de préciser les premières hypothèses.

verait à Phaestos[1], se révèle fort instructive déjà, à cause des quatre listels plats, perpendiculairement opposés, qui, d'axe en axe, séparent les pseudo-cannelures entaillées à angles droits[2]. Or, le pilier polygonal orné de bandes plates séparant aussi des groupes de cannelures, a existé, on le sait, en Égypte, à Béni-Hassan, Abydos et ailleurs[3]. A propos des piliers-colonnes de Béni-Hassan, Perrot et Chipiez avaient suggéré le processus possible de la taille : on serait allé de 8 à 16 pans, les documents témoins de ces deux types successifs voisinant dans le même tombeau[4]. Sans doute, les influences architecturales venues d'Égypte en Grèce sont-elles passées par la Crète, comme certaines influences religieuses, d'ailleurs.

Nos informations sur la primitive colonne grecque, *dorique* ou *ionique*, sont d'ailleurs encore loin d'être suffisantes, peut-on croire. Récemment, l'étude faite, pour la première fois, du plus ancien des deux temples doriques en tuf, — bâtis, semble-t-il, l'un sur l'autre aux VIIe et VIe siècles, vers l'Est du *Hiéron* d'Athéna Pronaia (Marmaria), — a laissé pressentir, malgré la rareté des documents conservés aujourd'hui sur place, que la primitive colonne dorique en pôros (dérivée sans doute, à cette place aussi, d'un modèle en bois) aurait été d'aspect sin-

1. La colonne comparable de Phaestos est sensiblement plus petite. Sur la colonne cannelée de la fresque cnossienne, dite « des Fêtes du Palais », cf. J. Durm, *Baukunst*, *l. l.*, p. 62, fig. 37; cf. aussi, *ibid.*, p. 80, fig. 53, tombe II de Mycènes.

2. On comparerait les cannelures, très cintrées, d'une colonne de Karnak (4 groupes de 7, entre les 4 listels : XVIIIe dynastie? Je ne connais le document que par Lepsius, *Denkm.*, I, LXXXVIII).

3. *Spéos* de Kalabche, époque de Ramsès II : vers 1393 av. J.-C.; cf. J. Durm, *Baukunst*, *l. l.*, p. 7, fig. 4; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, p. 552, fig. 329; p. 564, fig. 344 (détail); les listels plats étaient là décorés de hiéroglyphes; ils correspondent aux faces de l'abaque, dans le cas des colonnes cylindriques de ce type (p. ex. : la colonne du temple de Séti Ier à Abydos; cf. G. Jéquier, *l. l.*, p. 176-177, fig. 102; *ibid.*, p. 179-181, pour les colonnes cannelées (à 1, 2 ou 4 bandes) du Moyen Empire.

4. *Hist. de l'art*, I, p. 549, fig. 327, socle très bas, huit pans : cette taille aurait disparu, dit M. G. Jéquier (*l. l.*, p. 179) à partir de la XIIe dynastie. Pour le pilier à seize pans, *ibid.*, p. 550, fig. 328 (pilier-colonne « à facettes »); cf. Newberry, *Beni-Hassan*, pl. IV-V; G. Jéquier, *l. l.*, p. 178, fig. 103-104. La colonne à seize pans du Moyen Empire devient très fréquente pendant la XVIIIe dynastie (G. Jéquier, *l. l.* : Deir-el-Bahari, Karnak). Par exception, le nombre des cannelures a pu augmenter (p. 181 : 18, 20, 24 pans). M. P. Jouguet, *Les premières civilis.*, 1926, p. 52, a dit que la section horizontale des nouvelles colonnes de Saqqarah était « en forme de polygone à seize côtés » : chiffre insuffisant, et il s'agit là, redisons-le, de véritables cannelures. Sur la disparition de la cannelure véritable en Égypte, après Saqqarah, sauf en un édifice civil de la XIIe dynastie (*l'atrium* d'une des cinq riches maisons découvertes par Flinders Petrie à Tell-Kahoûn), cf. G. Bénédite, *l. l.*, p. 297.

gulièrement grêle[1]. Peut-être avait-on jusqu'ici usé de trop de logique, lorsqu'on voulait croire — et c'est là encore souvent une doctrine traditionnelle[2], — que l'art grec, pour l'architecture comme ailleurs, s'était élevé — grâce à une évolution *régulière et continue*, vers son idéal d'eurythmie, et vers les belles proportions, ni trop lourdes, ni trop sveltes, qu'on lui connaît au temps du Parthénon, par exemple. Reconstituée par des approximations convenables, la colonne, si légère, du *naos* du VII[e] siècle à Marmaria (Est du *hiéron*) nous surprend. Il a pu, sans doute, exister ailleurs, et concurremment, dans la Grèce archaïque ou dans les pays qui bénéficiaient d'une civilisation comparable, d'autres types assez différents : dans la Sicile, par exemple, où l'architecture est plus spéciale qu'on n'avait cru, moins dépendante aussi de la Grèce propre, *mais assez directement influencée par l'Orient*. — Quoi d'étrange? Ne connaît-on pas aussi, pour la sculpture, des « *canons* » primitifs, plus ou moins sveltes ou tassés? A Marmaria du moins, le premier temple de l'Est, supportant un entablement en bois, avait pu rester assez léger. Et ce ne fut pas, semble-t-il, le seul cas analogue. Du chapiteau, on a rapproché en effet celui du temple de la Héra de Tirynthe, ci-dessus mentionné; aussi bien, les représentations d'édifices visibles sur des vases peints du VI[e] siècle, notamment sur le célèbre vase François[3], ne laissent guère douter de la relative fréquence des galbes élancés, connus maintenant ou tout au moins pressentis à Delphes.

Il serait dès lors permis de supposer que la colonne dorique, en Grèce, s'est plutôt *alourdie* d'abord, à mesure qu'elle a été appelée à supporter les entablements en tuf, en calcaire, en marbre... Puis, les architectes surent agencer les proportions de manière à rendre au soutien isolé un galbe plus seyant,

1. R. Demangel, *Fouilles de Delphes*, II, *Le sanct. d'Athéna Pronaia*, 1[er] fasc. (1923), p. 26 sq.; pl. XI-XIII.

2. On appliquait naturellement, d'abord, la même théorie à l'Égypte (Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, I, p. 574-575), en parlant là aussi de la « logique interne sévère », qui aurait déterminé l'évolution... supposée!

3. Cf. encore : temple et fontaine du vase François, J. Durm, *Baukunst*, *l. l.*, p. 253, fig. 224, et *ibid.*, hydrie du British Museum, p. 254, fig. 225 (sous la réserve suggérée par R. Demangel, *l. l.*, p. 36, n. 7).

sans aller jusqu'à diminuer l'impression de solidité, d'équilibre. Ce fut une constante recherche, et l'on aurait même tort de croire, là comme pour d'autres problèmes, que tout devint immuable dès le temps d'Ictinos[1]. Le « *canon* » sculptural n'a-t-il pas varié aussi — de Polyclète à Euphranor encore, puis à Lysippe, — selon les tâtonnements et les efforts de la recherche esthétique la plus individuelle?

B. Βωμόσπειρα *d'Ionie, et « columnae caelatae ».* — A propos des découvertes de Saqqarah, et pour doser, si je puis dire, l'étonnement qu'elles causèrent aux égyptologues, M. P. Lacau cherchait une comparaison dans le domaine de l'architecture grecque, sous-entendant qu'il serait peut-être difficile d'y voir aujourd'hui... surgir de l'imprévu, en ce qui concerne du moins les « grands ordres »[2]. — Si l'insolite est partout rare, il y a pourtant, çà et là, des particularités qui demandent encore étude, même aux pays réputés connus.

L'attention a été appelée, ou rappelée, à propos des documents de Sardes (sanctuaire d'Artémis) sur ce qu'il faut nommer les βωμόσπειρα — colonnes à bases en forme d' « autels »; et indirectement aussi, on a parlé récemment à nouveau des « *columnae caelatae* », dont deux des *Artemisia* d'Éphèse nous fournissent depuis longtemps les types, datés, et célèbres : le temple D, dit de Crœsus, et le temple E, dit « hellénistique », ou d'Alexandre[3]. Dans une étude parue en 1923, après sa mort[4], puis encore dans la publication officielle de la

1. R. Vallois, *Rev. Ét. grecques*, XXXVIII, 1925, p. 102.
2. *R. Acad. Inscr.*, 1924, p. 305.
3. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 26 sq. J'ai dit ailleurs (*Laographia*, Z, 1922 - *Mélanges N. Politis*, p. 65-78), sous quelles réserves il faudrait prononcer les noms traditionnels des grands donateurs signalés. Les temples D, E ont été, *avant tout*, des créations de la ville qu'Artémis patronnait. La stratigraphie des cinq Artémisia d'Ephèse, — les quatre derniers élevés sur le même emplacement, — n'est pas simple. On ne devrait plus, pourtant, après les recherches de la mission Hogarth, parler du temple des Crétois Chersiphrôn et Métagénès (Artémision C), comme d'un *premier édifice* (*Journ. Savants*, 1925, p. 122). Dans l'article des *Anatolian Studies presented to S. W. M. Ramsay* dont j'ai à parler ci-après (IV, p. 51-57), on voit, d'autre part, considérer Chersiphrôn et son fils, non moins à tort, comme architectes... de l'Artémision D (p. 56).
4. *Anatolian Studies presented to S. W. M. Ramsay, Public. of the Univers. of Manchester*, CLX, 1923 (n° IV, p. 51-57); je citerai ci-après : *A. S. Ramsay*.

Mission de Princeton[1], le regretté H. C. Butler — à qui j'ai dû jadis de trouver à Sardes, pendant les fouilles américaines, une si cordiale hospitalité, — a indiqué ce qu'il y aurait à tirer, selon lui au bénéfice de l'ingéniosité lydienne, des constatations faites à Sardes, dans le temple d'Artémis dégagé près du Pactole. Retenons tout de suite ce qui paraît capital. C'est qu'à Sardes même, *comme à Éphèse aussi probablement*, les colonnes sur piédestaux cubiques *dont l'existence est assurée*[2] auraient été au nombre de *quatre* au total, deux vers l'entrée du *naos*, les deux autres symétriquement, à l'opisthodome (n^os^ 11-12, 53-54 du plan restauré, *Sardis*, II, 1, 1925, pl. A, à la p. 16).

H. C. Butler avait pressenti l'esprit *oriental* d'un tel dispositif. Il a rappelé à ce propos le goût de l'architecture anatolienne et asiatique pour la décoration symbolique des portes (aux lieux-saints notamment), avec des colonnes géminées[3]. Rendant compte à son tour du volume d'études offert à M. W. Ramsay, B. Haussoullier[4] a pu très justement établir, de son côté, qu'il fallait voir désormais dans les colonnes à piédestaux cubiques, de Sardes et d'Éphèse, de nouveaux types, essentiels, de ces βωμόσπειρα dont on rencontra d'abord la mention en deux textes épigraphiques tardifs, d'Aphrodisias (Carie) et de Teira (Lydie), pour la même région précisément[5]. Nous sommes ainsi fixés sur la valeur, religieuse (au moins en principe), du

1. *Sardis, II, Architecture, pars I, The Temple of Artemis*, Leyde, 1925, ouvrage posthume. Je dois communication de ce livre à mon ami M. R. Vallois, qui m'a fait part aussi de maintes observations fort intéressantes à propos des conclusions partielles de H. C. Butler, concernant la date des βωμόσπειρα de Sardes.

2. On verra que dans *Sardis*, II, 1, 1925, H. C. Butler, tenant compte du fait qu'à la face Ouest du temple on a trouvé d'assez nombreux fragments de colonnes cannelées, a paru admettre, en outre, de ce côté, *dix* autres colonnes à piédestaux sculptés (n^os^ 45, 46, 47, 50, 51, 56, 57, 58, 63, 64). Mais il est fort douteux qu'elles auraient eu des fûts cannelés (cf. p. 86, fig 97); et comme il n'existe, au plus, de ce côté, que... des fondations, tout cet arrangement paraît hautement conjectural. Sur l'hypothèse de O. Walter concernant la division du temple en deux, cf. *BCH*, XLVII, 1923, p. 500-501.

3. P. ex.: colonnes d'Hiram, pour le temple de Salomon, *Rois*, VII, 21; cf. A. Ungnad, *Zeitschrift Morgenl. Gesell.*, LXXIX, 1925, p. 111-118. — Types d'*hilani* hittites à Zendjirli, Fr. Benoit, *Architecture, Antiquité*, p. 153, n^os^ V-VI. Le travail suggestif du regretté J. Six, *Die Hohe Pforte d. Chetiter*, *Acta orientalia*, II (t. p.) p. 199-207, n'est pas mentionné par les archéologues de Princeton, et semble ainsi leur avoir échappé.

4. *Journ. Savants*, 1925, p. 122-123.

5. B. Haussoullier, *Rev. philol.*, XLIV, 1920, p. 72-74; cette étude a elle-même échappé à H. C. Butler et aux reviseurs de son ouvrage posthume.

dispositif, les colonnes en question portant bien sur de vrais *autels*, comme l'avait entrevu O. Müller, dans son exégèse du terme βωμόσπειρον : « bases columnarum ionicas... impositas basi altiori quadratae *in arae formam* »[1]. B. Haussoullier qui jugeait « ces bases... particulières à l'Asie-Mineure », a eu le mérite d'avoir exprimé les premières réserves sur la théorie trop spéciale du directeur des fouilles de Sardes : celui-ci proposait d'attribuer une origine essentiellement *lydienne* à l'arrangement constaté par lui pour Éphèse et Sardes même; arrangement dont il y a déjà d'autres types assez dispersés[2]. Après ceux de Teira (Lydie) et d'Aphrodisias (Carie), j'ajoute dès ici un nouvel exemple, le cinquième désormais. A Lagon en Pamphylie, 3 heures au N. d'Adalia, une mission italienne a signalé en 1920 un petit temple, d'époque romaine impériale, avec quatre colonnes à cannelures torses en façade. Ces soutiens posent sur des piédestaux sculptés, ornés de reliefs qui représentaient les travaux d'Héraclès[3]. A Teira, à Aphrodisias (IIe s. apr. J.-C.), à Lagon, l'usage est *dérivé* sans doute, et ne constitue plus guère qu'une survivance plus ou moins dénaturée : encore suffit-il à attester l'extension d'un dispositif, qu'il faut croire primitivement symbolique, et réservé d'abord aux portes de temples. — Aussi bien, j'observerai ici, en général, que les dates comparées des édifices mêmes de Sardes et d'Éphèse ne sont pas en faveur d'une priorité des architectes travaillant au direct voisinage du Pactole, puisque seul le temple « *hellénistique* », à Sardes, est vraiment connu[4].

1. Cité par B. Haussoullier, *Rev. philol.*, *l. l.*

2. Cf. encore *Sardis*, II, 1, 1925, p. 93, p. 97, où il est répété à tort qu'il n'y aurait, à part Éphèse et Sardes, aucun autre type connu de ce dispositif.

3. Moretti, *Annuario Scuola italiana Atene*, III, 1916-1920, p. 135-141.

4. Restent quelques vestiges plus anciens; mais on n'en peut à peu près rien tirer (base et fondations de « sandstone »). B. Haussoullier, qui, — au moment où il écrivit son article du *Journ. Savants*, ne connaissait pas encore la publication officielle : *Sardis*, II, 1, 1925, — avait déjà noté (p. 123, à propos de la pl. V des *A. S. Ramsay*) la difficulté qu'on éprouve à admettre la chronologie générale proposée par les fouilleurs américains (cf. déjà même, à propos des « rapports préliminaires », Ch. Picard. *Éphèse et Claros*, p. 42, n. 1-4; p 43). Dans l'article des *A. S. Ramsay*, p. 53, ce qui, notamment, avait été dit des bases des colonnes appartenant aux βωμόσπειρα de l'Est, paraissait déjà fort surprenant : H. C. Butler ne les jugeait postérieures que « d'un peu plus d'un siècle aux éléments correspondants de l'Artémision archaïque d'Éphèse »(?). C'est cette théorie qui a prévalu encore malheureusement, et en définitive, dans *Sardis*. II, 1, 1925 : les bases et les fûts des deux colonnes surélevées, d'exécution finie, auraient été *plus anciens* que les piédestaux qui les soutiennent, et

H. C. Butler a lui-même signalé qu'au British Museum, un fragment archaïque d'Éphèse (*A. S. Ramsay*, p. 52) devait provenir d'un *piédestal de colonne* du temple D, contemporain de Crœsus (*Catal. sculpt.*, 1892, I, n° 32) : ce qui nous reporte au VI^e siècle, et ce qui corroborerait[1] la présomption à tirer de la ressemblance générale *très directe* que l'on constate entre les Artémisia D, E (VI^e, IV^e siècles). Or, les constructeurs d'Éphèse n'avaient pas besoin des suggestions venues de Sardes pour s'inspirer de l'art oriental, hittite surtout. Il me semble bien d'ailleurs, qu'ici, comme en d'autres problèmes d'art et de religion, — et, par exemple, pour ce qui concerne l'origine du type essentiel de la Πότνια θηρῶν, on se décidera de mieux en mieux en faveur d'une solution fort élargie. C'est H. C. Butler lui-même qui mentionnait la ressemblance des colonnes... mésopotamiennes et hittites, posées déjà sur des supports de forme géométrique, supports qui ont été parfois sculptés en ronde bosse au type de certains animaux sacrés[2]. J'y reviendrai ; mais on ne peut guère être surpris, d'emblée, que les βωμόσπειρα se rencontrent un peu partout désormais en Asie-Mineure[3]; si la Lydie a joué un rôle dans leur fortune, c'est un simple rôle de transmission, n'ayant comporté, comme il semble, nulle originalité créatrice.

D'ailleurs, les βωμόσπειρα de Sardes (*Sardis*, II, 1, 1925, p. 43 sq. ; fig. 38-39) me paraissent, je l'avoue, de structure singulière et quelque peu négligente (*fig. 6*). H. C Butler a

viendraient (remployés), du péristyle du monument antérieur. Mais ce sont les piédestaux cubiques eux-mêmes qui sont faits de blocs empruntés (à une date peut-être assez tardive); quant aux bases de colonnes, B. Haussoullier rappelait déjà avec raison leur ressemblance marquée avec certaines pièces d'architecture de Magnésie du Méandre, ou du Didymeion hellénistique (*Journ. Savants*, p. 123). D'autres observations très averties que M. R. Vallois m'a communiquées récemment sur la publication américaine officielle m'ont incité en somme à maintenir toutes les réserves que j'exprimais dès 1922. — Je ne vois pas non plus qu'il soit nécessaire, ainsi, de faire remonter *après l'incendie de 395*, avec H. C. Butler, la reconstruction de l'Artémision E d'Éphèse, dont les chapiteaux ressemblent à ceux des colonnes C de Sardes (p. 65, fig. 73 : colonnes surélevées). Mais je serai obligé de m'expliquer là-dessus, ailleurs.

1. D. Hogarth, *Excav. at Ephesus*, 1908, p. 296, n° 32, *Atlas*, pl. XVI, 14; cf. cependant W. R. Lethaby, *JHS*, XXXVII, 1917, p. 2, fig. 2.

2. Cf. Fr. Benoit, *Architecture, Antiquité*, p. 145, fig. 89, X (Nimroud); p. 157, fig. 98 I-II (bases de colonnes de Zendjirli); J. Garstang, *The Land of the Hittite*, 1910, pl. LXXVIII, LXXXII; E. Pottier, *L'art hittite*, 1926, fasc. I, p. 46 sq., fig. 50-51.

3. Cf. déjà W. R. Lethaby, *JHS*, XXXVII, 1917, p. 1 sq. (cf. p. 14).

fait constater lui-même qu'ils étaient dressés dès la base avec des pièces de remploi[1], ce qui serait inattendu, dans un édifice très ancien, où l'idée de leur origine religieuse, — c'est-à-dire la mémoire des « *autels* » véritables que les piédestaux cubiques, primitivement, symbolisèrent, — se fût encore imposée

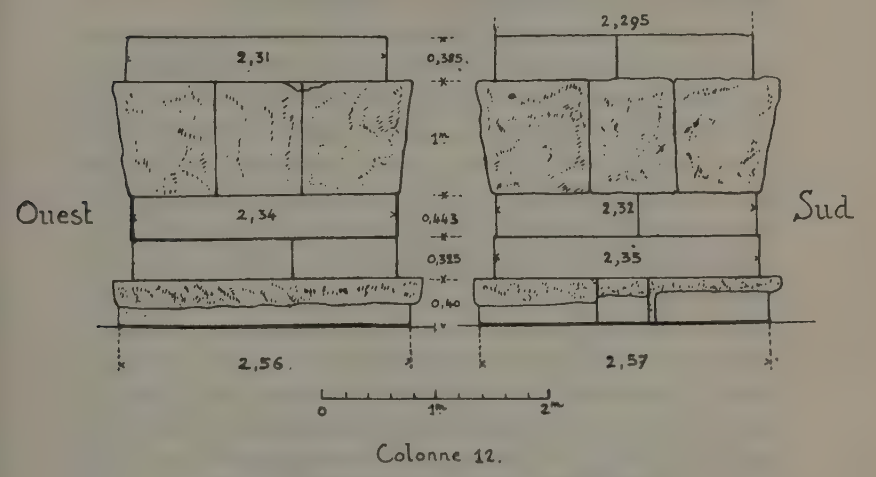



Fig. 6. — Piédestal d'un βωμόσπειρον, Sardes (Est).

avec force... On notera aussi que si la décoration sculptée des supports, à Sardes, a été *sans doute* prévue, elle devait paraître en définitive assez pauvre[2], ne pouvant guère occuper sur ces dés cubiques que le bandeau (d'un mètre de haut) où les blocs furent laissés bruts et en saillie sur les quatre faces : bizarre dispositif, qui risque de différer, en tout cas, de ce que nous pressentons pour les piédestaux d'Éphèse, ornés probablement de grandes figures en toute leur hauteur[3]. Y à-t-il là encore

1. Anciens tambours de colonnes!

2. *A. S. Ramsay*, p. 52, pl. IV-V; *Sardis*, II, 1, 1925.

3. H. C. Butler, *Sardis*, II, 2, p. 43, tentait d'expliquer la forme pyramidante des parties brutes, en disant qu'on aurait pris là-dessus, pour la moulure supérieure, prononcée — comme à Éphèse — au-dessus des figures; mais alors pourquoi le retrait d'une autre assise par-dessus? La comparaison avec Éphèse montre (temple D) un arrangement fort différent. On ne peut guère non plus supposer, avec H. C. Butler, qu'à Sardes le haut des personnages était seul sculpté en relief plus fort, dans la partie pyramidante; eût-on ravalé provisoirement les assises inférieures, pour les entailler à nouveau, après coup? Les comparaisons cherchées à Pergame et Éphèse même, dans la publication américaine, n'éclairent pas du tout cette diffi-

quelque trace d'une imitation venue d'Éphèse à Sardes? On n'en peut décider, à cause de l'inachèvement. Si, comme je le crois avec d'autres, les colonnes dressées sur les βωμόσπειρα de l'Est, à Sardes, ne sont elles-mêmes que de la seconde moitié du IVe siècle [1], il faudrait peut-être admettre la possibilité d'un remaniement encore postérieur, pour leurs bases.

L'importance de la découverte faite au sujet de l'arrangement *par paires* n'en serait pas trop diminuée, puisqu'à mon avis, ce qui importait, c'était d'établir précisément ce rythme binaire des βωμόσπειρα; le fait même que les colonnes retrouvées à l'Est du temple de Sardes ont été plus petites que toutes les autres de la *péristasis* a aussi sa valeur : on reconnaît mieux ainsi leur individualité distincte de « *piliers-autels* ». Que l'usage dérive du temple D d'Éphèse (VIe siècle), je le pense pour ma part, et je l'ai dit, d'abord; mais l'emploi plus ou moins tardif que nous constatons ensuite, aux bords du Pactole, garde même ainsi l'avantage de nous prouver la persistance du dispositif dans la Lydie hellénisée, voire pour un temple encore. A Aphrodisias, à Teira, à Lagon, on fut beaucoup plus loin du point de départ. Au *temple* même de Lagon, lès βωμόσπειρα avaient envahi abusivement toute la façade : on en trouve quatre, dont deux au moins inattendus [2]. Je note, d'après les inscriptions signalées par B. Haussoullier [3], qu'à Teira (Lydie), l'édifice à βωμόσπειρα offert un jour à la κατοικία des Τιτειφυτηνοί (édifice peut-être religieux, mais dont nous ne savons rien de précis), devait pourtant utiliser encore les

culté. Pour les dix colonnes à piédestaux sculptés qu'il imaginerait de restituer à l'Ouest, dans la *péristasis* même, H. C. Butler, d'ailleurs, n'avait pas supposé (fig. 97, à la p. 86) un dispositif si étrange des *arae*; il a fait dessiner les huit bases... de toute autre façon que celles des colonnes 11-12, 53-54; ce qui marquerait suffisamment son embarras avoué, quant à la forme définitive de ces dernières, et des autres.

1. Ci-dessus, p. 257, n. 4. Le deuxième (et dernier) Artémision de Sardes a dû être construit, lentement, entre l'époque d'Alexandre et le IIe siècle environ av. J.-C.; il y aurait eu, ensuite, des réfections, à l'époque romaine impériale.

2. Il est vrai que H. C. Butler (*A. S. Ramsay*) a voulu réserver, pour Éphèse aussi (Artém. E), la possibilité de l'existence de βωμόσπειρα plus nombreux, au cas, dit-il, où l'on eût admis l'existence de colonnes entre les antes; ce qui ne se constate pas, dans le temple hellénistique, à Sardes même (*Sardis*, II, 1, pl. A, à la p. 16). Mais le petit nombre des fragments retrouvés à Éphèse pour les piédestaux des βωμόσπειρα du temple E (neuf, en tout ne permet guère de s'arrêter, selon moi, à la nécessité d'une telle réserve.

3. *Rev. philol.*, *l. l*

colonnes-autels selon la tradition la plus antique : le texte en mentionne *une seule paire*, en façade sans doute. Par contre, à Aphrodisias, les origines religieuses furent tout à fait oubliées au IIe siècle de notre ère. Là, M. Ulpius Carminius Claudianus, donateur, avait pourvu de βωμόσπειρα, dont nous ne savons pas le nombre, ...*le gymnase* (à l'entrée?); et rien n'attesterait mieux le sens perdu de la coutume.

J'ai dit que cette coutume était religieuse et d'esprit essentiellement oriental. Je crois aussi qu'on peut la faire remonter jusqu'en Mésopotamie, par l'intermédiaire des Hittites : on lirait à ce sujet, avec profit, les observations citées de A. Ungnad ; et celles de J. Six, tant sur la « Sublime porte », que sur la représentation hiéroglyphique du cartouche royal, dans l' « Empire oublié »[1]. Ce cartouche était encadré entre deux colonnes elles-mêmes hiéroglyphiques, symbolisant le titre princier, et qui paraîtraient vaguement ioniques; mais Six avait justement noté qu'elles ne sont pas, en fait, beaucoup plus vraiment « proto-ioniques », que ne me semblent... « proto-doriques » les colonnes égyptiennes de Saqqarah ou d'ailleurs[2]. Les Hittites ont dû connaître eux-mêmes le pilier-autel. J'interpréterais ainsi leurs bases en forme de sphères écrasées, entre deux plateaux, et qui supportent une colonne, comme à Zendjirli[3]; à Zendjirli même, on a trouvé d'autres bases de colonnes, posées sur un coussinet; deux *animaux sacrés* — des sphinx, par exemple, — le soutiennent, substitués à l'autel même ; or, leurs congénères, fantastiques ou réels, servaient de montures, à l'occasion, à certaines divinités, qu'on voit debout sur leurs dos ; ailleurs, ils les avaient encadrées symétriquement, comme il arriva mieux encore au temps de la représentation hellénisée de la Πότνια Θηρῶν ou du Dompteur mâle. A propos des taureaux d'Éphèse, sculptés sur les piédestaux

1. Ci-dessus, p. 256, n. 3; cf. E. Meyer, *Reich u. Kultur d. Chetiter*, p. 31.
2. Six, *l. l.*, p. 204.
3. On les retrouve curieusement sur une stèle du Caire, provenant de Memphis (n° 43081); cette stèle est probablement syrienne, et représenterait (?) un ex-voto à Astarté (N.-A. Giron, *Bull. Inst. franç. archéol. orientale*, XXV, 1925, p. 191 sq., pl. I-II). L'édicule divin est encadré là entre deux colonnes hathoriques montées sur ces curieuses bases : fin du IVe siècle ou début du IIIe av. J.-C. (?) Je les remarque aussi au bas de colonnes étrusques (Cucumella, Vulci : P. Ducati, *Arte class.*, p. 227, fig. 274).

cubiques du temple D, il serait légitime de penser déjà à ces sphinx-supports, dont le type, après 1400, avait pénétré à Haghia Triada en Crète; voire à tous les monstres orientaux, des colonnes de Zendjirli[1] ou d'ailleurs.

Les pylônes, les portes d'Assyrie montrent en certains endroits la persistance des usages constatés chez les Hittites : là aussi, on a retrouvé des entrées flanquées de piliers symboliques[2]. Mais les affinités religieuses et artistiques constatées de plus en plus nettement entre l'Égypte, l'Anatolie et la Crète ne permettent-elles pas de chercher aussi désormais, par ailleurs, dans l'île des Minos, les traces d'une association si caractéristique de la colonne à l'autel? Je laisse de côté les « autels bétyliques » de Sir A. Evans, dont la signification est contestée[3]. Du moins, faudrait-il prêter ici attention aux autels à arbres sacrés, sur lesquels M. R. Vallois a apporté récemment des observations fort intéressantes[4]. Le végétal, dressé dans l'axe de l'autel, avait là d'avance le même rôle que le pilier ou la colonne, ses « substituts » desséchés; voire, plus tard encore, en Grèce même, le cône tronqué qui sera le symbole d'Agyieus. A Mycènes, précisément, on a trouvé la colonne symbolique, *à la Porte des Lionnes*, flanquée des deux fauves familiers de la Πότνια crétoise. Chacun des animaux qui l'encadraient pose les pattes de devant sur des *autels géminés*, support de tout le groupe : par rapport à la colonne de Zendjirli, il n'y a là que simple transposition des mêmes éléments composants : ainsi par exemple, la divinité au char attelé d'animaux, que les Crétois ont certainement connue[5], se substituait ailleurs aux divinités proprement hittites, qui sont juchées debout sur le dos même de leurs monstres sacrés. Il est curieux qu'on n'ait pas relevé jusqu'ici qu'à Mycènes, nous avions de la sorte un très vieil exemple créto-achéen des

1. E. Pottier, *L'art hittite*, fig. 50-51, pl. IV (à la p. 46).
2. Fr. Benoit, *Architecture, Antiquité*, p. 141, 145, 153, 157.
3. *Mycenaean tree a. pillar cult*, p. 112 sq.; cf. G. Glotz, *Civil. égéenne*, p. 265.
4. *REA*, XXVIII, 1926, p. 121 sq. Cf. aussi, *JHS*, XXI, 1901, p. 158, fig. 36.
5. M. J. Charbonneaux, *Monum. Piot*, XXVIII, 1926, a signalé que la panthère de la hachette d'apparat de Mallia était sans doute attelée; il eût pu rappeler le char aux griffons du sarcophage d'Haghia Triada, le char de Lyttos; cf. A. Evans, *JHS*, XLV, 1925, p. 36, fig. 37; etc.

βωμόσπειρα, avec une nouvelle indication sur leur valeur rituelle primitive.

On n'est pas surpris, dès lors, de les revoir, en quelque sorte, près des sanctuaires archaïques influencés par la religion créto-mycénienne. A Paphos, par exemple, lieu de culte célèbre dès le temps de l'*Odyssée*[1], deux piliers flanquaient symétriquement la porte du *hiéron*. On les a quelquefois comparés avec les *obélisques* des pylônes égyptiens, qui d'ailleurs avaient un rôle analogue[2], et procèdent vraisemblablement d'un même principe religieux. Or, les piliers de Paphos, d'après plusieurs monnaies chypriotes et certaines pierres gravées, n'encadraient pas seulement le corps central du temple[3]; ils jouaient un rôle architectonique d'antes, dépassant seulement au-dessus du plafond de la *cella*, semble-t-il, pour se terminer là par des pointes : et ne voilà-t-il pas un indice qui nous prépare à concevoir l'utilisation, architectonique aussi, des colonnes à piédestaux sculptés, à Éphèse, à Sardes même, à Lagon encore? En Crète déjà, à vrai dire, le pilier ou le mât n'avaient pas toujours gardé, non plus qu'en Égypte, une valeur indépendante[4]; tout au moins, des piliers de rôle architectonique ont pu recevoir certains symboles qui leur donnaient un sens plus ou moins sacré; et c'est de là, en principe, que dériveraient les cas où, en Orient, les colonnes géminées ont servi de soutien, dans une construction de lieu-saint. — Autre survivance crétoise, de ce côté encore : J. Six avait remarqué, en Anâtolie et en Phénicie, l'habitude de dresser l'*arbre de vie*, rappelant l'arbre sacré minoen sur un

1. VIII, 362 sq. Cf. l'excellente étude de Chr. Blinkenberg, *Le temple de Paphos*, *Det kgl. Danske Videnskabernes Selskab, histor.-filol. Meddelelser*, IX, 2, 1924, fig. 1-5.

2. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, I, p. 621 sq., p. 624, fig. 423 (bases décorées de sujets religieux).

3. On ne peut exactement déterminer le rôle, peut être comparable, de ceux qui, d'après les monnaies de Caesarée du Mont Argaeos, encadraient là une représentation symbolique de la montagne sacrée; cf. *Brit. Mus. Cat. coins, Galatia*, etc., pl. 13, 1-2; A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, *Appendix B*, p. 978, fig. 875. Il est évident du moins que pour ce cas (piliers surmontés du foudre), comme pour les piliers doubles de Paphos, on doit songer d'abord aux mâts (géminés) du sarcophage d'Haghia Triada, et aussi aux deux colonnes (surmontées d'aigles) de l'autel de Zeus Lykaios, sur la colline de Tylissos (Pausanias, VIII, 37, 7); etc.

4. A propos des mâts d'Hiérapolis (Bambyké), et de leur relation possible avec l'Égypte, cf. W. Deonna, *RHR*, LXX, 1914, *Questions d'archéol.*, V, p. 64 sq.

piédestal à degrés[1] Celui-ci a joué en somme le rôle d'un autel; on le considérait précisément, tantôt comme « roc primordial de la création », tantôt comme siège du pouvoir royal; très loin de là, par comparaison, les stèles attiques sur piédestal à degrés, couronnées en tête de palmettes et d'anthémions, ont pu paraître elles-mêmes comme une tardive imitation de cet arrangement primitif, dont le rapport avec les βωμόσπειρα a été ci-dessus signalé.

Il serait imprudent et abusif de chercher à *systématiser* de telles analogies, quand chaque pays, chaque culte ont inventé librement, pour leurs usages, des particularités en apparence diverses; mais il est permis d'entrevoir, partout au moins, le sens essentiellement rituel du dispositif d'où dérivèrent les colonnes à piédestaux, encadrant les portes de temples, à Éphèse, à Sardes, ailleurs. J'ajouterai qu'il n'est pas indifférent de constater que c'est en deux temples *artémisiaques*, mais consacrés à une déesse asiatique plus ou moins hellénisée, qu'on trouve maintenant d'abord, soit en Ionie, soit en Lydie, les βωμόσπειρα. Le souvenir de l'Artémis-pilier, héritière de la Grande Mère minoenne, survivait à Éphèse en maints cultes de l'arbre locaux, aussi bien que, au *hiéron* même, dans la forme par exemple du *xoanon* engaîné, ailleurs encore[2]; la déesse avait, on le sait, de bons rapports avec l'Apollon, son frère et voisin, que nous connaissons aussi en dieu-colonne, sous sa forme d'Agyieus, par exemple. Le principe de la substitution symbolique du bétyle à la forme divine, — venu de Crète, passé à Mycènes, — n'avait donc pas disparu en terre hellénique. Ceci nous aide à comprendre la diffusion des piliers d'Artémis-

1. *Peron en perron*, *Meddeelingen d. koninkl. Akad. van Wetenschappen, Afdeeling Letterkunde deel 60*, série B, n° 3, 1925, p. 31 sq.; cf. notamment, p. 42, fig. 7-8 (cylindre assyrien et syro-hittite). Cf. aussi A. Ungnad, *Zeitschrift Morgenl. Gesell.*, 1925, *l. l.* (arbres de vie des portes sacrées, symbolisant *des dieux*.)

2. Des représentations hellénistiques montrent la tête de la déesse surmontée d'un mât, et les peintures des loges de Raphael, au Vatican, ont pu ainsi restituer, là même, tout un arbre (A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, fig. 309, 313, p. 408; fig. 308, p. 407 (*loggie*). Il y avait peut-être dans les Artemisia D, E, un pilier derrière la statue de culte, en rappel de l'arbre (cf. Pline, *Nat. hist.*, 36, 95, et D. G. Hogarth, *Excavat. at Ephesus*, p. 283, atlas, pl. XII). Pour le mât à l'épervier porté sur la tête d'une prêtresse (époque archaïque), cf. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 494 sq.; et W. Deonna, *RHR*, LXX, 1914, *Questions d'archéologie*, V, p. 48 sq. Les observations présentées là, sur les rapports de l'arbre sacré avec le pilier, la colonne, ou le mât, ont gardé tout leur valeur.

Diana, sur lesquels M. A. B. Cook[1] a rappelé récemment l'attention. Dans des constructions légères en plein air, — dont le savant anglais a, je crois, bien montré le rapport avec le culte minoen de l'arbre, — on fit s'associer un jour, jusqu'en Campanie et à Rome, aux approches de notre ère, l'arbre, et le pilier sacré entouré d'objets de culte, dressé souvent encore sur un piédestal carré d'autel, au faîte d'un emmarchement. Parfois, on les voit au centre d'un édifice circulaire; ailleurs, dans une sorte d'« abaton » en hémicycle, l'une ou l'autre de ces constructions jouant symboliquement le rôle de temple...

Je ne serais pas surpris qu'on découvrît un jour aussi des βωμόσπειρα dans les sanctuaires apolliniens d'Asie-Mineure non encore complètement explorés. Apollon, comme Dionysos[2], autre hypostase du Zeus crétois[3], est resté partout proche des figurations symboliques où le pilier obtenait l'essentiel rôle. Ses colonnes flanquaient les portes, quand il était Agyieus. En certains cas, l'ἀργὸς λίθος a pu être juché sur l'*omphalos* même, celui-ci remplaçant alors l'autel des βωμόσπειρα (A. B. Cook,

1. *Zeus*, 1925, II, p. 143 sq.; cf. fig. 86 (Herculanum), fig. 87 (Palatin, maison dite de Livie), fig. 88 (Pompei); cf. aussi p. 151, fig. 91 (relief dit de l'Hermaphrodite, Pal. Colonna), p. 152, fig. 92 (relief de Munich), et fig. 93-99, p. 158-160. Dans les pages brillantes qu'il a consacrées à l'étude de la Basilique souterraine de la Porta Maggiore, M. J. Carcopino viserait à attribuer un sens *funéraire* à la plupart de ces édifices et édicules: *La Basilique pythagoricienne*, etc., 1927, p. 93 sq. Malgré mon adhésion à beaucoup des autres idées du savant commentateur, j'avoue n'être point convaincu par la démonstration tentée sur ce sujet spécial. Le soin même avec lequel a été présentée la description des prétendus « tombeaux » (cf. pl VI) fournit tous les éléments qui sont nécessaires pour croire... à une tout autre exégèse: celle, à mon sens, de M. A. B. Cook, déjà. Par ex., M. J. Carcopino ne parle-t-il pas de *bétyles*, quelquefois festonnés de *guirlandes*; de paysages « imprégnés de religion », avec des statues *de dieux ou de déesses* près d'un arbre? S'il n'y avait là que « l'effigie conventionnelle d'une tombe », de tels stucs (funéraires?) figureraient-ils — avec leur sens morose, — si souvent, dans des maisons privées? — P. 96, l'interprétation symbolique donnée pour les tableaux où paraissent Oreste avec Électre, et le sacrifice de Polyxène, serait discutable, je crois, et ne fournit point, à mon avis, la preuve décisive pour la théorie qu'on nous proposerait; il me paraît non moins difficile de croire que les dieux voisins des bétyles ont pu être partout des *défunts divinisés*, à qui l'on eût rendu un culte; rien n'atteste vraiment le temple-tombeau dans les édicules en cause, et le matériel est celui même des *case sante* hellénistiques. L'héroïsation eût-elle été partout si répandue, d'ailleurs? Je ne fais qu'indiquer au passage ces objections, ne pouvant ici discuter plus en détail la théorie.

2. Pour Dionysos, l'arbre, et la colonne fleurie, cf. p. ex. G. Q. Giglioli, *Annuario Scuola italiana Atene*, IV-V, 1921-1922, p. 131 sq. (d'après un fragment de vase du Musée de Naples, où figure une représentation du culte attique du dieu); A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 164, n. 1; Miss Harrison, *Prolegomena*, p. 425 sq.

3. Pour Zeus et le pilier, cf. A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 29, 45, 161, 166; voir, *ibid.*, une étude détaillée sur les colonnes de Zeus en Rhénanie, notamment, p. 57 sq.

*Zeus*, II, 1925, p. 169); et jusque dans l'architecture domestique, à Délos, par exemple, on a eu des exemples de pilastres ou d'autels *géminés* encadrant une entrée, soit de vestibule, soit de salle[1]. Y eût-il parfois association, à Délos, de ces βωμοί jumeaux qu'on voit ainsi près des entrées, ici ou là, avec le pilier même d'Agyieus, ou avec quelque symbole anthropomorphique du dieu, soit hermès, soit statue? On ne peut l'affirmer[2] : mais, du moins, les colonnes-bétyles dressées ailleurs sur l'*omphalos* empêchent d'exclure l'hypothèse[3]. Il y aurait eu de la sorte un arrangement correspondant exactement aux piliers d'Artémis.

Une autre observation trouve ici sa place. Nous connaissons à Mycènes, et dès l'époque préhellénique, le cas d'*une* colonne sacrée, symbole de la déesse minoenne, posée dans l'axe de *deux* autels-piédestaux, cubiques, servant de socle, et d'appui aux animaux sacrés. Or, le dispositif inverse, avec *colonnes jumelles sur un socle unique*, devait être un jour, — beaucoup plus tard d'ailleurs, — réalisé dans ces monuments votifs, parfois supports de statues, que l'on connaît maintenant à Delphes, à Délos, en Syrie, etc., et pour lesquels on a proposé le nom de « piédestaux en forme de pylônes distyles »[4]. On peut croire que le soubassement continu avait été formé là par la réunion théorique de deux *autels* géminés ; or, ces ex-voto conservèrent un caractère religieux ; à Delphes, ils étaient dans le sanctuaire, précisément, d'*Apollon* ; à Délos, on en localise un dans l'*Artémision*[5] ; certains avaient porté des dédicaces *aux dieux*[6].

1. Ch. Picard, *Explor. arch. Délos*, VI (*Établ. des Poseidoniastes*), fig. 65, p. 79 (pilastres) ; M. Bulard, *ibid.*, IX, *Descr. revêtements peints à sujets religieux*, p. 7 sq. ; pour l'arrangement du Sérapieion B, cf. P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, p. 34, pl. II ; M. Bulard, *l. l.*, p. 8, n. 4. Un tel dispositif paraît avoir été plus rare, ailleurs, dans les villes hellénistiques ; et, semble-t-il, il serait tout à fait inconnu, même, à Pompei : M. Bulard, *l. l.*, p. 17.

2. M. Bulard, *l. l.*, p. 19, 20 (cf. p. 20, n. 3).

3. E. Reisch, *R. E. Pauly-Wissowa*, *s. v. Agyieus* ; M. A. C. Rhomaïos, à propos de colonnettes-agyieis provenant de Corfou, a souligné l'embarras des anciens textes, lorsqu'il s'agit de décrire la forme de tels bétyles : *BCH*, XLIX, 1925, p. 211 sq. ; on nous parle tantôt d'une forme cylindrique, tantôt d'une forme carrée (peut-être étaient-elles parfois *associées*, comme dans les βωμόσπειρα ?)

4. L'expression est de M. R. Vallois ; cf. en dernier lieu, M. P. Nilsson, *BCH*, XLIX, 1925, p. 143 sq.

5. Ceux de Syrie, il est vrai, sont funéraires ; cf. Nilsson, *l. l.*, p. 153, n. 3.

6. Delphes, piédestal de Charixénos, E. Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 164 sq., fig. 54.

Il n'est pas impossible, certes, qu'on se soit souvenu, pour combiner le type de tels monuments, des encadrements de portes, produits sinon par les pylônes égyptiens, ou assyriens, du moins par les βωμόσπειρα *ioniques*; ce qui expliquerait mieux l'entablement ajouté, de dimensions assez insolites. Une théorie très ingénieuse de M. M. Nilsson veut désormais que les piédestaux en forme de pylônes distyles aient été, à leur tour, à l'origine des arcs de triomphe romains, constructions pour lesquelles on avait cherché souvent une explication d'ordre religieux[1]. Par plusieurs intermédiaires, les Romains se trouveraient donc, ici encore, avoir bénéficié de très vieilles traditions orientales.

Un document dont l'étude est intéressante à propos des piliers d'Agyieus, certaine *meta* de marbre de la Villa Albani[2], nous montre que les piliers sacrés pouvaient recevoir à leur base une ornementation en relief, avec figures humaines sculptées. Sur la *meta* Albani, on voit Apollon, Pan, trois Horai, ou, suivant une autre interprétation, un thiase dionysiaque[3]. C'est le principe de la décoration des *columnae caelatae*, dont l'Artémision d'Éphèse offre encore l'exemple le plus traditionnel. Je voudrais essayer de montrer ci-après le rapport de ces colonnes, ornées en bas, avec les βωμόσπειρα qui leur étaient sans doute associés en certains temples : à Éphèse certainement L'article de feu H. C. Butler publié dans les *Anatolian Studies* a lui-même suggéré une telle relation, sans utiliser d'ailleurs tous les éléments d'une complète enquête. Le problème du nombre et du placement des *columnae caelatae* à Éphèse, est, il est vrai, loin d'être résolu[4]. On peut s'associer aux critiques que

1. M. P. Nilsson, *l. l.*, p. 144; cf. encore A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 354 sq., à propos de Janus et de l'arc « triomphal ». Avec la théorie de M. P. Nilsson, on peut se demander, pourtant, ce que serait devenu, à Rome, le socle continu, si important, des monuments distyles de Grèce ou de Syrie.

2. En dernier lieu, A. B. Cook, *l. l.*, p. 164 sq., fig. 109.

3. Pour Apollon, Dionysos, et le pilier, cf. ci-dessus, p 265.

4. H. C. Butler, *A. S. Ramsay*, p. 53-54; bibliographie jusqu'aux dernières tentatives de A. S. Murray (suivi par Choisy), et de W. R. Lethaby; celle-ci constituait une violente critique de la précédente. Toutes les combinaisons proposées sont antérieures aux fouilles de Sardes. Le texte d'Ampélius qu'on a invoqué récemment, n'apporte rien d'utile au débat (F. Préchac, *Rev. archéol.*, 1920, I, p. 241-242).

H. C. Butler formulait contre les hypothèses présentées jusqu'à lui[1]. Mais hélas ! les travaux de Sardes ne nous feront pas bénéficier, cette fois, d'analogies instructives. Il n'est pas sûr, malgré H. C. Butler, qu'à un moment quelconque, il y ait eu, à Sardes, un projet de décoration sculptée, sur les colonnes des petits côtés dont les tambours inférieurs, encore en place, sont restés lisses[2].

Pour Éphèse même, comment classer les 36 colonnes, sculptées à la base, que Pline[3] a mentionnées dans le temple E? Il est à présumer qu'elles ne se répartissaient pas en deux groupes de 18 aux extrémités, mais qu'il faut en compter 16 seulement par façade (deux rangs de huit), à condition d'ajouter, à l'Est comme à l'Ouest, les βωμόσπειρα *que Pline a dû assimiler*, à cause de leurs piédestaux à figures, *aux autres soutiens décorés sculpturalement.* H. C. Butler avait entrevu cette solution (p. 54, n. 2), et il a eu sans doute tort de ne pas s'y tenir. Il faut noter qu'elle répond seule à ce que nous montre, — sommairement dessinée et partiellement conventionnelle, peut-être, mais nullement négligeable, en tout cas, — la grande monnaie éphésienne de bronze frappée sous Hadrien, où l'on voit un *schéma* de la façade, avec 8 *columnae caelatae* encadrant symétriquement la statue de culte[4]. Le tambour sculpté des *columnae caelatae*, restitué comme il doit l'être, sur une base ionique ordinaire, se montrait partout à hauteur des piédestaux décorés des βωμόσπειρα, et l'on conçoit que Pline n'ait guère, dès lors, distingué dans toute cette ornementation établie à un même niveau horizontal.

H. C. Butler, qui croyait trop les βωμόσπειρα exclusivement « lydiens », a négligé d'enquêter sur la diffusion des *columnae caelatae* elles-mêmes; elles sont contemporaines déjà des piliers-autels, dans le temple D d'Éphèse; et en Ionie, leur

1. Cf. notamment, au sujet du placement des tambours sculptés de l'Artémision E : ils doivent avoir été installés sur des bases ioniques, du type ordinaire dans le temple.

2. Dans les *A. S. Ramsay*, p. 54, H. C. Butler se demandait si ces fûts appartiennent bien à la construction hellénistique, ou à une restauration plus tardive.

3. *Nat. hist.*, XXXVI, 14, 95.

4. Wood, *Discoveries*, 1877, p. 266. Cf. M. Collignon, *Hist. sculpt. gr.*, II, p. 387, fig. 204 (ouvrage où est adoptée justement, je crois, la répartition (16 × 2) + 4.

mode doit provenir aussi, déjà, de cet Artémision[1]. Le principe était pareillement *oriental* : bien des colonnes égyptiennes nous offrent elles-mêmes, déjà, des décorations historiées. Dans les temples thébains et autres, par exemple, l'on voit circuler, à un niveau reporté au-dessus de la taille humaine, sur les fûts des portiques, des files de personnages gravés, dont l'aspect a bien pu inspirer les sculpteurs ioniens[2]. En attendant que nous connaissions mieux le rôle donné à la colonne chez les peuples mésopotamiens, puis chez les Asianiques leurs héritiers, je noterai qu'il y a *présomption* d'un développement de la colonne historiée (à sa base), du côté même de l'Anatolie; la bande sculptée, enroulée horizontalement autour des cylindres des supports isolés, répondait là en principe à la frise, si répandue, des toichobates : celle-ci développée en surface plate, et évoquant par rappel une autre, correspondante, qu'on haussait parfois à la cimaise des édifices. Mais la difficulté technique du décor circulaire *en vrai relief* expliquerait la médiocre diffusion qu'il a dû avoir.

Il ne s'agit pas de dresser ici un catalogue des *columnae caelatae*, répertoire qui, pourtant, aurait son prix. J'indique seulement que nous ne sommes plus réduits à croire uniques les exemplaires éphésiens. On eût trouvé *probablement* à étudier une autre série postérieure — d'art pergaménien? — à Cyzique, dans les énigmatiques στυλοπινάκια, malheureusement disparus, du temple de la reine Apollonis, dédié par ses fils. Et je me demande si nous n'aurions pas là au moins, grâce à la description de l'*Anthologie*, le nom grec qui avait désigné les reliefs sculptés sur des colonnes[3]; car je ne crois guère qu'il s'agisse, pour Cyzique, de « plaquettes » *peintes* encastrées dans les fûts, comme l'indiquait Ch. Chipiez[4], ou surtout de reliefs

1. C'est l'influence hittite qui l'y avait apporté, on le sait; pour l'origine possible du bandeau sculpté *circulaire*, cf. ci-dessus, p. 246-247.

2. Cf. H. Lechat, *REG*, XIII, 1900, p. 400-410. Le costume sacerdotal avec peau de panthère semble bien, en fait, d'origine égyptienne.

3. Il reste cependant difficile d'expliquer clairement l'emploi du diminutif, et même... du mot, pour des *reliefs* de la hauteur d'un tambour, en principe.

4. *Dict. ant.*, s. v. *Columna*, p. 1346; il est vrai que Ch. Chipiez a reproduit une colonne d'un temple de Pompei, avec l'encastrement, visible, d'un cartouche; mais la forme de celui-ci est fort tardive.

placés... sur les stylobates, ainsi qu'a paru tenté de le croire Fr. Dübner[1]. — D'après les descriptions qui nous sont données pour dix-neuf d'entre elles, les représentations figurées du temple cyzicène se disposeraient assez commodément autour de tambours cylindriques, enrichis de sculptures comme sur la colonne dite d'Alcestis à l'Artémision d'Éphèse : tel est le cas pour la scène où l'on voyait, par exemple, Dionysos conduisant Sémèlé à l'Olympe, avec Hermès comme introducteur et une troupe pétulante de Satyres, de Silènes porteurs de torches. En général dans le temple d'Apollonis, les sujets ont dû être d'esprit *religieux* et non moins symbolique qu'aux temples D, E, d'Éphèse[2] : là, le répertoire était composé, nous le savons, de sacrifices, de processions, de scènes de la vie divine. A Cyzique triomphèrent aussi, d'après l'*Anthologie*, les exemples mythiques ou historiques, tous moraux, de la piété filiale. Ici ou là, de tels thèmes n'eussent pas été déplacés au pourtour d'autels mêmes.

Si nous ne connaissons que trop « littérairement » les στυλοπινάκια de temple d'Apollonis, on a probablement, du moins, à Délos, un spécimen ébauché d'une autre série de *columnae caelatae*[3]; ce document provient de la maison du Diadumène; il est hellénistique encore, mais plus tardif, et d'ailleurs, de rôle un peu incertain (*fig. 7*). Faut-il croire qu'une décoration si particulière des soutiens isolés a dû rester limitée à l'Anatolie, à l'Égypte alexandrine, et, de ce côté, aux îles de l'Archipel? C'est, alors, une réminiscence des habitudes égyptiennes qui pourrait faire comprendre les quatre curieuses colonnes sculptées, — à personnages « isiaques » placés un peu haut sur le fût, comme en Égypte, — qui ont été trouvées successivement à Rome[4];

1. *Anthol. palatina*, éd. Didot, 1864, I, III, 1 sq.; p. 41 sq.; cf. Letronne, *Appendice à la lettre d'un antiquaire*, p. 104.

2. Je montrerai ailleurs que l'épisode d'Alcestis, p. ex., avait été choisi non seulement en raison du rôle qu'Héraclès (personnage important de la légende éphésienne) y jouait, mais, essentiellement, par allusion aux *morts par substitution*, qu'Apollon ou Artémis, en Asie, passaient pour régler (comme Asclépios lui-même, plus tard, au temps encore du rhéteur Ælius Aristide).

3. J. Chamonard, *Explor. archéol. Délos*, VIII, II, p. 254, 429 (femmes se tenant par la main et dansant) : pl. XXVII (à droite).

4. G. Mancini, *Notizie*, 1925, p. 236 sq. (haut. 4 m. 70, diam. 0 m. 95); trois sur quatre sont au Musée du Capitole: la plus nouvelle, et deux autres exhumées en 1642, 1842, toutes les deux près de l'emplacement des temples d'Isis et Sérapis de la

elles dérivaient de modèles alexandrins. Celle qui a été signalée le plus récemment assemble les figurants d'une sorte de procession (?) : prêtres ou fidèles, juchés sur des escabeaux (?)

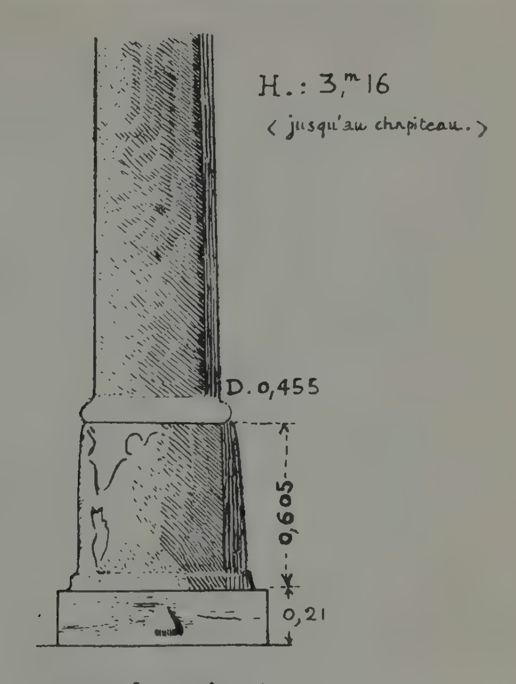



Fig. 7. — Colonne historiée de Délos.

bizarres et se faisant face deux à deux, avec, aux mains, des objets de culte symboliques; on a pu songer à des hiérophantes *sur des autels* (?). Ces « columnae caelatae » peuvent bien avoir entouré le double *naos* des dieux égyptiens de Rome, dans la IX[e] région de la ville.

Origine orientale, aire de dispersion surtout anatolienne,

IX[e] région (R. Lanciani, *Bullett. comm. arch. com. Roma*, 1883, p. 51 ; H. Stuart Jones, *Catal. Museo Capitolino*, p. 360, pl. XXXII ; cf. G. Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie*, 1884, p. 216 sq.). Une quatrième, mutilée, existait jadis au Pincio (Villa Medicis) et est passée à la galerie des Uffizi de Florence; cf. J. Colin, *Mél. Éc. Rome*, XXXVIII, 1920, p. 279 sq., pl. I-III.

décoration symbolique et religieuse, emploi rituel dans certains temples, voilà de quoi préciser un peu désormais le caractère des *columnae caelatae*. Est-il téméraire de penser que leur *tambour inférieur, seul sculpté*, correspondait, en somme, à un *autel cylindrique*[1], analogue, *mutatis mutandis*, au piédestal carré des βωμόσπειρα, voire de même rôle? Un peu de la même manière qu'ont paru comme temples, ici ou là, des édifices rectangulaires et des *tholoi*, on aurait vu coexister deux aspects de la colonne « sur βωμός » (rond ou carré); ils furent associés, en fait, à Éphèse tout au moins, et dès l'origine. Il est bien possible qu'on ait perdu de vue, un jour, le sens primitif de l'arrangement essentiel, du côté de l'Occident, d'abord[2]. Pourtant, on peut croire que, devenues indépendantes, les colonnes historiées des Romains gardèrent pour elles encore un souvenir de la *columna caelata* des Orientaux. Avec leurs bandes sculptées, horizontales ou enroulées en spirale ascendante[3], la colonne de Mayence — celle-ci, comme on l'a dit, étant une sorte de « substitut d'un Capitole » —, la Trajane, l'Aurélienne de Rome, et, plus tard encore, celles de Byzance aussi (Théodose, Arcadius, Marcien), toutes amplifiaient le type adopté par la Grèce : leurs στυλοπινάκια avaient envahi en hauteur le fût, avec un nouveau luxe de décor mythique, anecdotique, historique même; mais le principe restait pareil. La colonne antonine, la colonne aurélienne, par exemple, sont

1. Cf. fig. 7 : Délos. Peut-être y aurait-il à revoir, outre les *putéals*, les décorations dites « d'autels ronds »; certaines ont pu être copiées de tambours inférieurs de *columnae caelatae*. Je me suis posé la question, notamment, à propos de l'autel dit du Sacrifice d'Iphigénie (S. Reinach, *Répert. reliefs*, III, p. 15) où l'on retrouve, croit-on, l'inspiration d'un *pinax* de Timanthe de Cythnos (fin du v[e] siècle av. J.-C.). Ailleurs, la prédominance des figures « processionnelles », Nikés, Ménades, etc., attire aussi quelquefois l'attention en ce même sens. Il faudrait réétudier en tous cas, sur l'original, le relief quasi-cylindrique de la Villa Borghèse publié en dernier lieu par C. Weickert, *Festschrift P. Arndt*, 1925, p. 48-61; est-ce là un *couronnement* de petite colonne? Et les analogies (si lointaines!), signalées avec le Monument de Paul-Émile à Delphes, voire avec l'édifice dit des Harpyes à Xanthos (Lycie), sont-elles bien fondées? Il n'a pas été donné de dessin du lit d'attente et du lit de pose.

2. Là aussi, on avait oublié la valeur originale des βωμόσπειρα (binaires); *quatre* s'alignent au long des *portes* triomphales que constituaient les Arcs de Septime-Sévère, de Constantin; E. Strong, *Scultura romana*, II (trad.), 1926, pl. LX, p. 309 (cf. ci-dessus, p. 260, pour le temple romain de Lagon (Anatolie), où il y a le même abus); P. Ducati, *Arte class.*[2], p. 723, fig. 861.

3. Ce serait là comme une adaptation des στυλοπινάκια à la colonne dite « torse »; cf. V. Chapot, *La colonne torse et la décoration en hélice dans l'art antique*, 1907.

juchées aussi, on le voit, sur un piédestal rectangulaire, *qui évoquait les anciens* βωμόσπειρα; d'autant que, sur ces socles (en forme d'autels) s'étalèrent rituellement des scènes religieuses, — sacrifices, apothéoses, — qui faisaient de la base du monument comme une *ara* du culte impérial. Sur la colonne de Mayence[1], sur celle d'Iseures[2], on retrouve jusqu'à deux et trois autels rectangulaires superposés *en bas*, échafaudés les uns sur les autres, réalisant ainsi un type nouveau : les βωμόσπειρα « composites ». Quel qu'ait été l'oubli de la valeur originale pour cette sorte de piliers sacrés, on n'arriva jamais à une complète prescription du symbolisme essentiel, déjà attesté en Crète et à la Porte de Mycènes. Les Colonnes de Jupiter, en Rhénanie[3], dérivées de celle de Mayence, et dont l'ornementation mélange parfois l'esprit romain le plus pur à certaines tendances cosmiques venues du monde oriental[4], en donnent assez l'avertissement. De leurs piédestaux, jusqu'en haut, — vers les groupes rituels si caractéristiques qui les couronnèrent, — a circulé, pourrait-on dire, un souvenir persistant de la vie religieuse orientale[5].

C. *L'évolution primitive du chapiteau corinthien.* — Annonçant les études qu'il prépare aujourd'hui à propos des chapiteaux « historiés », M. E. von Mercklin[6] a récemment appelé l'atten-

1. En dernier lieu, A. B. Cook, *Zeus*, 1925, p. 57 sq. ; pl. IV, à la p. 92.
2. P. ex. : Ch. Picard, *Sculpt. ant.*, II, p. 449.
3. A. B. Cook, *Zeus*, II, *l. l.* (ci-dessus, p. 265, n. 3).
4. A. Grenier, *REA*, XXVIII, 1926, p. 272.
5. En Grèce, la colonne à chapiteau historié, relativement rare, rappelait elle-même, semble-t-il, la colonne égyptienne, restée plus proche (et dans le type « hathorique », notamment) du symbolisme primitif de la statue-pilier. L'étude de cette question vient d'être amorcée par M. E. von Mercklin, *Arch. Jahrb.*, XL, 1925, *Anzeiger*, p. 161 sq. (*Figurenkapitelle*). Le décor des chapiteaux à figures d'animaux — sphinx, griffons, taureaux surtout, dont la prédominance est significative — a eu aussi ses origines, bien entendu, du côté de l'Orient égyptien et mésopotamien. La figure humaine fut, en Grèce, encore la moins fréquente. Le chapiteau archaïque dit d'Héraclès (Stavrochori, Musée de Sparte) demeure quasi isolé ; les réapparitions que l'on constate vers l'Ouest, à l'époque romaine, s'expliqueraient par des influences surtout étrangères. Certains exemplaires tardifs, exceptionnels (chapiteau corinthien avec Léda et le cygne, IIIe siècle apr. J.-C. : *JHS*, XXIX, 1909, p. 152) ont admis à l'occasion toute une légende développée. L'emploi décoratif des têtes de divinités, qui n'avait pas disparu complètement en Anatolie (Didymeion hellénistique), reparut d'autre part, comme rappel de la colonne hathorique pendant l'ère impériale : ce qui pourrait expliquer déjà les thèmes de certains chapiteaux « théodosiens », en pleine époque byzantine.
6. *Arch. Jahrb.*, XL, 1925, *Anzeiger*. p. 161 sq.

tion sur l'intérêt de la figure féminine encadrée par des rinceaux d'acanthes, telle qu'on la voit utilisée pour certains chapiteaux de colonnes ou de parastades, grecs. Il fixerait l'apparition de ce type un peu avant le milieu du IVe siècle. Il faut, à ce sujet, relever l'originalité singulière de la Colonne dite « aux acanthes », œuvre delphique, dont la date paraît bien être celle à laquelle on avait pensé tout d'abord[1] : le dernier tiers du Ve siècle. En ce temps, — avec son couronnement formé par trois jeunes Danseuses constituant le plus vivant, le plus gracieux des chapiteaux, — la luxuriante colonne témoignait déjà d'une poussée vigoureuse — et assez nouvelle — du sentiment naturaliste : sorte de récurrence, de revanche enfin acquise contre le goût plutôt « géométrique » de l'archaïsme. Par l'ex voto delphique, c'est le principe même de la décoration végétale qui reprenait magiquement sa place, dans un art, avouons-le, un peu desséché sous l'influence « dorienne ». Et là aussi, l'esprit « symboliste » avait soufflé[2] : s'achevant par les éléments les plus sacrés, ses « Caryatides », dansant — mais *en haut* — leur ronde religieuse, la Colonne « aux acanthes » évoque l'idée, encore, d'un βωμόσπειρον aux éléments transposés. A cette date, nous le savons désormais, d'autres changements s'étaient aussi produits dans l'invention des architectes, de plus en plus soucieux d'*égayer* le temple classique, où Phidias avait réintroduit un large emploi de la frise « parlante » continue : substitut plastique et dérivé des fresques créto-mycéniennes, en haut des murs des lieux-saints[3]. Le IVe siècle allait faire appel à la peinture, avec Pausias, à Épidaure[4] ; enrichir sculpturalement encore, sous l'inspiration de Scopas lui-même, dans le temple tégéate d'Aléa, les murs et les plafonds intérieurs[5]. Mais dès le Ve siècle, dans le domaine des ordres canoniques, — dorique, ionique, — des nouveautés çà et là s'introduisaient, d'intention *décorative*. Nous voyons main-

1. Je reviendrai là-dessus, avec M. P. de La Coste-Messelière, en publiant, dans les *Fouilles de Delphes*, la suite des sculptures du *hiéron*.

2. Sur les rapports de la Colonne dite « aux acanthes » et de l'arbre de vie oriental, cf W. Deonna, *RHR*, LXX, 1914, p. 57 sq.

3. G. Fougères, *Athènes*, 1923, p. 72 sq.

4. R. Vallois, *Mél. Holleaux*, 1913, p. 298.

5. Ch. Picard, *Rev. art.* 1926, II, p. 129-144.

tenant qu'à Bassae[1] et à Delphes (Marmaria), par exemple, les maîtres architectes les plus novateurs avaient eu recours déjà au chapiteau *corinthien*, afin de restaurer un premier souvenir de la vie végétale au milieu de l'épure sèche du dorique : le temple de Bassae-Phigalie est l'ouvrage d'Ictinos, le collaborateur de Phidias, au Parthénon, et sans doute aussi à Olympie même; pour la *tholos* delphique, on a cité, non sans vraisemblance, Théodoros de Phocée, par qui avait été décrite cette Rotonde, en une savante monographie : artiste que le catalogue de Vitruve a placé immédiatement après Ictinos lui-même[2].

Les habiles et prudentes restaurations exécutées récemment par deux architectes danois, collaborateurs de l'École française d'Athènes, nous ont rendu les précieux chapiteaux corinthiens de Delphes (*tholos* du sanctuaire d'Athéna Pronaia)[3] et de Tégée (temple d'Aléa Athéna)[4]. Elles ont ainsi fort enrichi l'histoire des vrais débuts d'un chapiteau dont on tendait d'abord à placer la floraison après le v[e] siècle surtout; il devait en tous cas devenir, de plus en plus, le favori des architectes hellénistiques et romains. Ce que nous en connaissions par Vitruve s'est révélé, certes, passablement théorique; cet historien de l'architecture antique a d'ailleurs plutôt étudié, bien entendu, le chapiteau d'époque gréco-latine[5].

Le chapiteau de la *tholos* de Delphes a fortifié une impression que pouvait faire concevoir, précédemment, celui, rectangulaire, du pilastre de Megara Hyblaea, par exemple, et aussi le

1. La colonne *corinthienne (unique)* placée là au fond du *sékos, et devant le réduit de la statue de culte*, n'a pas été encore convenablement expliquée. On eût pu songer que cette colonne (en Arcadie, *pays des cultes les plus primitifs*) n'a dû être qu'un substitut transformé de l'Apollon-pilier (cf. ci-dessus, p. 265-266) : Ictinos l'avait maintenue là par nécessité rituelle, comme il avait aussi accommodé le plan du temple à l'état antérieur traditionnel (entrée latérale, donnant vue sur la statue). La colonne végétale de Phigalie est proche parente du Dionysos-colonne enveloppé de ramures de certains vases attiques (G. Q. Giglioli, *Annuario*, IV-V, 1921-1922, p. 131 sq.; Miss Harrison, *Prolegomena*, p. 425 sq., fig. 130, 131); l'on peut dire qu'elle répondit au même principe que le cippe tombal par rapport à l'Hermès : déjà le pilier divin minoen était parfois, d'ailleurs, couronné d'un fleuron.

2. Vitruve, *Praefat.*, 12.

3. *Fouilles de Delphes*, II, *Le sanctuaire d'Athéna Pronaia, La Tholos*, par J. Charbonneaux et K. J. Gottlob, texte et pl.; fig. 29-30, 31, 34, pl. XXIII, XXV, XXVI et pl. annexe (base et chapiteau restaurés); cf. p. 20 sq.

4. Dugas, Berchmans, Clemmensen, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée au IV[e] siècle*, 1924, p. 61 sq.; pl. LXXVI, XCI, XCII.

5. Cf. E. Weigand, *Vorgesch. d. korinth. Kapit.*, 1920, p. 3.

chapiteau même de Bassac. Il n'est à nouveau que trop clairement visible, — d'après le couronnement de l'ordre engagé, à Marmaria, — que *l'acanthe jouait là un rôle encore secondaire*; que, d'autre part, toute la partie supérieure, la plus importante, avec son décor caractéristique de volutes couronnées d'une grande palmette un peu raide, *dérive en droiture de l'ornementation des types ioniens archaïques*[1]. Or, cette relation est d'autant plus intéressante à constater, — entre deux ordres présentés parfois, à tort, comme rivaux,[2] — que l'on verra, après une ou deux générations déjà, en plein IVe siècle, — sur les documents de même type, à Épidaure et Tégée, — triompher l'acanthe ; sa luxuriante poussée végétale avait fini par étouffer, dirait-on, tout le reste. On reviserait ainsi, au passage, certaines idées plus ou moins traditionnelles de Meurer, Riegl, Homolle, etc.[3].

On avait déjà soupçonné, voire reconnu, que l'histoire du chapiteau corinthien, dans tous ses éléments constituants, n'est pas à écrire trop à part[4] ; mais qu'elle s'est développée, selon ce que nous pouvions attendre, dans le milieu *oriental*, là où l'on a toujours tenté de rendre à la colonne, voire au pilier, un peu du sens vivant originel, en y réintroduisant des formes végétales,... ou humaines. L'évolution progressive du décor de la corbeille fleurie comme tête de colonne, rappellerait par sa complexité celle du chapiteau composite égyptien, pour lequel M. G. Jéquier, dans une classification dite par lui-même

1. On peut se demander si ce n'est pas l'Ionie, déjà, qui avait donné, et par raison religieuse, une importance accrue à *la corbeille*, élément développé et « âme » du chapiteau dit corinthien. Je penserais ici à l'importance *rituelle* de la *ciste mystique*, qu'on déposait sur les tombeaux d'initiés, et qu'on sculptait même sur certains sarcophages, mais qui n'est aussi que l'amplification du *calathos* des Corés ioniennes : le port d'objets sacrés *sur la tête* a été d'esprit essentiellement oriental. La colonne-caryatide, dérivée de la colonne hathorique, s'étant réduite au pilier, le chapiteau à corbeille a bien pu garder rang, indépendamment, dans l'architecture religieuse (cf. encore une Caryatide « à la ciste », des Petits Propylées d'Éleusis, 44 av. J.-C.).

2. W. Deonna, *L'art en Grèce*, p. 154.

3. P. ex., Th. Homolle, *Rev. archéol.*, 1916, II, p. 17 sq. Les études sur le chapiteau corinthien se sont multipliées; à celle que j'indique ci-dessus (p. 275, n. 5), il faudrait ajouter : Mlle M. Gütschow, *Arch. Jahrb. Inst.*, XXXVI, 1921, p. 44-83 ; H. L. Ebeling, *Art Bulletin*, VI, 1924, p. 1-7, 75-81 ; je n'ai pas vu un récent travail « sur le développement du chapiteau corinthien en Grèce », paru dans *Art a. archaeol.*, XVIII, p. 53-62.

4. Cf. E. Weigand, *l.l.*

« provisoire », a reconnu récemment déjà au moins 27 types[1]. Elle se lie de près, en bien des cas, à l'évolution de l'ordre




Fig. 8-9. — Pièces archaïques d'architecture éolo-ionienne, Cyzique. (Mus. Constantinople.)

ionique en général, et plus particulièrement, du « sous-ordre » *éolien*, représenté à Delphes à côté de la *tholos* même[2], et sur

1. *Manuel archéol. égypt.*, p. 379; p. 243 à 274 (fig. 154-182) et p. 379-380; cf. aussi Fr. Benoit, *Architecture, Antiquité*, p. 89 sq. (fig. 55, 56, 58).

2. G. Daux, *Les deux trésors*, dans *Le sanctuaire d'Athéna Pronaia*, *Fouilles de Delphes*, II. Pour la restauration du chapiteau, on préférera sans doute le dispositif proposé par M. W. B. Dinsmoor : cf. *ibid.*

lequel il s'en faut que nous ayons déjà acquis, par des enquêtes suffisantes, les renseignements importants que l'on eût pu désirer posséder. Les fouilles de Néandria, d'Ægae, de Lesbos même, n'ont guère été que des sondages hâtifs; d'autres sites, pour le moins aussi importants, attendent encore l'exploration préliminaire. — Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée, pour signaler à l'attention deux pièces architecturales archaïques de Cyzique (*fig.* 8, 9)[1], qui sont maintenant conservées au Musée de Constantinople, et que mon ami et collaborateur Th. Macridy-bey doit un jour étudier plus en détail. De tels documents, — dont je n'ai dessein, ici, que de dénoncer l'importance, — nous montrent comment sur toute la côte d'Anatolie, de la Mysie à la Proconèse, s'était répandu le goût du décor que nous appelons « éolien », par une dénomination sans doute un peu trop étroite; or, ce décor voisinait fraternellement avec celui que nous considérons comme ionique : la comparaison des deux pièces cyzicènes, — de même provenance, sinon d'un même édifice, — est révélatrice à cet égard.

Je crois que la constatation de telles affinités peut nous aider à comprendre beaucoup mieux l'évolution primitive du chapiteau corinthien. Le principe de la corbeille fleurie est aussi celui des chapiteaux dits éoliens; mais ceux-ci le réalisaient

1. *Fig.* 8 (en haut). Phot. 2800. Constantinople. Salle II : VIe siècle; n° 3264, marbre de la Proconnèse, gris et pailleté, même travail que 3265. Relief très faible, plutôt « gravé »; épaisseur, 0m165 : arrière et surface portante laissés bruts ; sur toutes les courbes, à intervalles réguliers de 0m15+, traces de baguettes décoratives en relief (environ 0,04 × 0,04), brisées, sauf une seule intacte sur la petite volute.

*Fig.* 9. Phot. 2799. Constantinople, *ibid.* : VIe siècle, n° 3265. Revers brut, épaisseur 0m16; le relief est un peu plus accentué que pour 3264, et laisse ainsi, par exemple, entre les deux nervures parallèles de la volute, sur la tranche, une dépression de 0m02. On comparera, pour ces deux pièces, G. Mendel, *Catal. sculpt. Constantinople*, II, p. 43 (n° 285, phot 1358, de Cyzique, avec la bibliographie : le dessin est à retourner : cf. la petite volute de 3264). Toutes ces pièces doivent provenir de couronnements d'autels, plutôt que de consoles posées verticalement. On rapprochera la rosace décrite par M. G. Mendel de celle de l'œil de la volute n° 3264; le dessin des volutes mêmes est partout très comparable, et M. G. Mendel a bien montré ce qu'on en peut inférer, par comparaison avec le chapiteau « éolien » de Mételin (Constantinople, n° 2767, *ibid.*, p. 36 sq.). Il y a là tout un ordre d'études qui mérite d'être poursuivi; je ne puis que l'indiquer ici. Pour un décor (d'autel) de Milet, plus ou moins comparable, cf. J. Durm, *Handb. Archit.*, p. 317, fig. 296; cf. aussi, en particulier pour les ornements en baguette de 3264, certaines *consoles* des trésors delphiques, J. Durm, *ibid.*, p. 293, fig. 268; Musée de Delphes, nos 3198, 5204, 5214, 5277 (trésors de Cnide et de Siphnos). On comparerait enfin, bien entendu, les volutes d'angles des reliefs de Boston (« pendant » supposé des reliefs dits du « Trône Ludovisi », mais d'aspect fort différent, et même... inquiétant).

différemment, surtout avec la feuille lancéolée, ou la feuille d'eau; jamais, à ma connaissance, sauf à l'époque tardive, *avec l'acanthe*. On a bien vu, et déjà dit, que celle-ci avait dû probablement sa fortune, comme ornement, au bronzier et orfèvre Callimachos, auteur du palmier de l'Érechtheion, et dont je continue à croire qu'il faut reconnaître la façon pour la Colonne des Danseuses. A cela pourra être sans doute limitée, — mais ce n'est pas peu, — son invention, entourée jadis de fables qui sont, on l'a noté, dignes de « contes de nourrice »[1]. L'Égypte ni l'Orient n'ont pas, semble-t-il, utilisé l'acanthe dont l'art grec fit un jour la gloire, la choisissant pour motif préféré de ses chapiteaux caliciformes, où, du moins, l'on conservait, aussi traditionnellement d'abord, les volutes et la palmette de la formule ionique primitive, anatolienne.

Les nouveaux documents obtenus prouveraient qu'il n'y a pas, d'ailleurs, à distinguer deux séries *parallèles*[2], l'une caractérisée par la prépondérance de l'élément volute, l'autre où la décoration feuillue aurait dominé, au point d'entraîner parfois un façonnement des volutes d'angles en jets d'acanthes. Ce n'est pas non plus, comme le croyait Furtwaengler[3], l'apparition du nouvel acrotère à acanthe, « avec sa tendance aux formes plastiques, arrondies » qui a dû permettre la création du chapiteau proprement corinthien. Voici ce qu'on reconnaît plus au juste :

a) *Chapiteau de Megara Hyblaea* (Palerme)[4]. C'est un chapiteau rectangulaire (de pilastre); et c'est *le seul* sur lequel les volutes s'enroulent dans le même sens qu'à Delphes (ci-après); peut-être faut-il penser, d'autre part, que l'élargissement des volutes au sommet préparait déjà, là, certaine évolution vers le chapiteau caliciforme.

1. Th. Homolle, *Rev. archéol.*, 1916, II, p. 17 sq. Cf. Fr. Benoit, *Architecture. Antiquité*, p. 365, p. 367.
2. C'est l'erreur de Fr. Benoit, *l. l.*; ci-dessus, p. 277, n. 1.
3. Cf. Th. Homolle, *Rev. archéol.*, 1916, II, p. 56-59.
4. Il est bien connu : cf. J. Durm, *Handb.*, p. 325, fig. 310; F. Noack, *Baukunst d. Altert.*, p. 51 et pl. 67; P. Ducati, *Arte classica*², p. 180. Pour la palmette sur volute double, cf. aussi maintenant une *sima* de Caulonia, P. Orsi, *Monum. antichi*, XXIX, 1924, II, p. 438 sq., fig. 19, pl. VII, 2.

b) *Chapiteau de Bassae-Phigalie*[1]. Ayant été unique, il a le désavantage... de ne pas survivre, et de n'être plus connu que par des dessins, qui ne se ressemblent pas. On a établi qu'il y avait eu, en bas, non pas deux rangées de folioles, comme on l'a cru, mais *une seule*, de galbe assez raide, avec, sous les volutes d'angles, au-dessus des folioles, une plus grande feuille, d'acanthe aussi, différente du fleuron qu'on trouve, — avec à peu près le même rôle, — sur le nouveau chapiteau delphique; d'un type à l'autre, les volutes d'angles diffèrent aussi; celles de Phigalie (chapiteau corinthien) ressemblaient assez, a-t-on noté (Ebeling, *l. l.*), aux volutes de l'ordre ionique intérieur, donc voisin; elles ne se relient pas, en tout cas, aux hélices affrontées qui supportent la palmette centrale au milieu de la corbeille; mais elles partent, en jet direct, du bas du chapiteau, masquées par les folioles à leur point de départ, et étayées par la feuille d'angle.

c) *Chapiteau de la tholos* (Delphes, Marmaria) (*fig. 10*). Il y a eu ici la « première » série corinthienne constituée[2] : sur dix exemplaires employés dans l'ordre intérieur, *sept*, dont on a retrouvé les fragments, diffèrent tous plus ou moins entre eux; les formes variées de leurs feuilles d'acanthes, en bas, montrent notamment, comme on l'a bien dit, « de véritables études de stylisation »[3]. On serait donc tenté de voir dans le chapiteau delphique un incunable, d'autant que, — ce tâtonnement du ciseau une fois noté, — on remarque, dans la combinaison même du décor du chapiteau, divers indices d'archaïsme : par exemple, il n'y a point solution de continuité entre les spirales du milieu[4] et celles qui vont se dresser aux angles de l'abaque; d'autre part, la palmette centrale, très développée, rappelle des types d'acrotères anciens, et notamment ceux de certaines stèles samiennes[5]; enfin, *les deux couronnes* d'acanthes du bas,

1. Les dessins reproduits ordinairement (J. Durm, Fr. Benoit, etc.), ne sont pas exacts : cf. A. C. Rhomaios, Ἐφ. ἀρχ., 1914, p. 58; M^lle M. Gütschow, *Arch. Jahrb.*, XXXVI, 1921, p. 55 (restitution plus assurée).

2. W. Deonna, *l'Art en Grèce*, p. 154, attribuait seulement au Monument de Lysicrate le premier « ensemble » corinthien.

3. J. Charbonneaux, *l. l.*, p. 22.

4. Enroulées comme à Megara Hyblaea; partout ailleurs, on voit la disposition inverse.

5. Böhlau, *Aus ion. u. ital. Necropolen*, p. 153, et pl. I.

qui sembleraient pourtant avoir, seules, déterminé la forme générale (en calice) du chapiteau, n'ont aucun lien avec les autres ornements[1]. Cette pièce a évidemment des affinités



Fig. 10. — Ordre intérieur engagé de la *tholos* de Delphes. (Moulage du Musée de la Faculté des Lettres de Lyon.)

surtout marquées avec les stèles ioniennes couronnées d'acrotères plats à volutes : son arrangement en dériverait, peut on croire, par l'intermédiaire du décor du chapiteau rectangulaire de Megara Hyblaea; et il n'y a plus à faire intervenir, pour le mieux comprendre, les acrotères à acanthes, qui, d'après leurs

1. Elles sont partout de même hauteur, mais la forme des feuilles variait d'un exemplaire à l'autre. M. J. Charbonneaux appelle ce chapiteau : un chapiteau « à deux registres » (*l. l.*, p. 22); on pourrait même en compter *trois*

dates, d'ailleurs, auraient pu tout au plus influencer les types « corinthiens » du IVe siècle[1].

MM. Charbonneaux et Gottbob me paraissent avoir daté avec raison la *tholos* delphique des derniers temps encore du Ve siècle (donc, elle venait, du moins, après le temple de Bassae[2]). Le nouveau document corinthien qu'est le chapiteau intérieur de l'édifice prend une valeur très importante, puisque le chapiteau unique de Bassae-Phigalie ne nous restait guère connu qu'approximativement[3].

Au IVe siècle, et plus tard, l'évolution du décor corinthien s'est écartée de plus en plus sensiblement des influences ioniques, sans que tout le passé originel ait pu être jamais *effacé*. Il y a encore des souvenirs attardés du temps où la volute prédominait, jusqu'au temple d'Athéna Laphria à Messène[4], et dans le chapiteau de la palestre d'Olympie[5]; de même aussi, semble-t-il, dans le temple corintho-dorique, tardif, qui a été étudié en partie, à Paestum, notamment par Puchstein[6]; mais, même dans ces cas, la tendance favorable à l'extension de la décoration végétale se marquait par l'aplatissement de la corbeille, entraînant l'affaissement de la volute. Au Philippeion d'Olympie, les volutes d'angles elles-mêmes ont été

1. W. Deonna, *Art en Grèce*, p. 155.

2. P. 32. Et cela malgré ce qu'on observe par ex., sur la nudité plus complète de la volute delphique, dont la tige se développe plus intégralement qu'à Bassae, sans couverture jusqu'en bas ; cf. *l. l.*, p. 21.

3. Il n'y avait pas motif à revenir, comme on l'a fait récemment (R. Demangel, *Le sanctuaire d'Athéna Pronaia, Topographie*, p. 95, p. 109) pour la *tholos*, à l'ancienne date du 1er tiers du IVe siècle; date à laquelle Th. Homolle s'est aussi tenu jusqu'au bout (*BCH*, L, 1926, p. 105); d'après cet article posthume, la *tholos* et le temple en calcaire seraient les κάτω ναοί de Plutarque, bâtis de 375 à 360 (?); pourtant Homolle lui-même (*ibid.*, p. 97) place l'épisode de Cratès et Orsilas entre... 450 et 428! — Je ne puis aborder ici cette discussion; j'indiquerai seulement qu'en descendant pour la *tholos* aux dernières décades du Ve siècle, on me paraît pouvoir faire accepter suffisamment certaines particularités (notées, d'ailleurs, par MM. Charbonneaux et Gottbob, *l. l.*, p. 6): p. ex., l'importance des gouttes (un tiers de la *regula*, ce qui est exceptionnel avant 400), le scellement des tambours inférieurs des colonnes au stylobate, l'amortissement supérieur rectiligne des canaux des glyphes, etc. J'attire l'attention sur certaines ressemblances de la *tholos* et de l'Érechtheion : ressemblances caractérisées, notamment, par l'emploi simultané du marbre et du calcaire bleu d'Éleusis (mélange mis à la mode par Ictinos, depuis le temps de sa collaboration avec Phidias); et dans le décor, par la manière un peu négligée de traiter les draperies des sculptures; de couper, sur une tranche vive, pour les appliquer de ce côté, des reliefs traités en ronde-bosse, etc.

4. Fr. Benoit, *Architecture, Antiquité*, p. 366, fig. 249 (I).

5. *Ibid.*, p. 357, fig. 239 (III).

6. J. Durm, *Handb.*, p. 285, fig. 260.

« végétalisées », façonnées en jets d'acanthes[1], tandis que les enroulements contraires sont supprimés, et que les feuillages envahissent toute la corbeille[2]. Ces volutes intérieures subsistaient encore, pourtant, à la *tholos* d'Epidaure[3] et au Monument de Lysicrate[4], plus ou moins réduites et interprétées. Mais il n'en allait plus de même, à côté, à Tégée par exemple, comme on le sait aujourd'hui. Là, le groupe formé par les hélices et leur palmette de couronnement fut remplacé grâce à Scopas, à l'aide d'une simple feuille, dressée, d'acanthe[5]. Scopas et Polyclète le Jeune passaient, récemment encore[6], pour avoir livré à leurs successeurs les éléments du chapiteau hellénistique : Scopas, les caulicules et la grande feuille détachée qui soutiennent les volutes ; Polyclète le Jeune, les hélices et le fleuron central, tous deux le double rang de feuilles. Il faut un peu réduire cette trop belle part, puisque le double rang de feuilles existait déjà dans les essais, restés un peu inorganiques et « expérimentaux », du v<sup>e</sup> siècle (à la *tholos* de Delphes), et puisque les hélices et la palmette-fleuron décorant la corbeille apparaissent à la fois à Megara Hyblaea, à Bassae, à Delphes encore ; là même (*tholos* de Marmaria), il y a dans le fleuron, en bas des volutes d'angle, l'amorce de l'idée de la feuille d'acanthe isolée, utilisée comme support des dites volutes d'angles. Resterait en somme, au compte de Scopas, surtout l'invention des caulicules, que l'architecte du Philippeion d'Olympie enveloppera à son tour de toute une végétation envahissante et drue.

Répétons-le : pour l'évolution primitive du chapiteau corinthien aussi, *lux ex Oriente*. Les affinités éolo-ioniennes ne devront être ni méconnues, ni diminuées. La tradition, de ce côté, est bien marquée, et ancienne. Il y avait déjà sur des

1. Innovation qu'avait pu préparer la Colonne des Danseuses à Delphes, et le travail de Callimachos.

2. Fr. Benoit, *l. l.*, p. 366, fig. 249 III ; cf. déjà un chapiteau égyptien de 1250 av. J.-C., signalé par J. Durm, *Handb.*, p. 346, fig. 331.

3. Defrasse-Lechat, *Épidaure*, p. 115 ; Fr. Benoit, *l. l.*, p. 366, fig. 249 V).

4. Fr. Benoit, *ibid.*, n° IV.

5. C'est ce que rappellera celle, en même place, du chapiteau de la palestre d'Olympie (ci-dessus, p. 282, n. 5).

6. *REG*, XXXVIII, 1925, p. 105-109.

chapiteaux égyptiens de Karnak[1], sur des vases de Zafer-Papoura en Crète (style « du Palais »)[2], sur des ivoires de Nimroud[3], sur des chapiteaux étrusques[4] ou chypriotes[5], ou perses[6], sur des stèles samiennes[7], l'association typique — diversement arrangée, il est vrai, — des deux volutes affrontées, dans un sens ou dans l'autre, et couronnées d'une même palmette. C'est cette association qui a constitué aussi l'essentiel du décor de certains chapiteaux archaïques, de Néandria, de Messa (Lesbos), de Délos encore[8]. Or, le chapiteau corinthien primitif, du v^e siècle, profitait toujours, on le note, d'un tel arrangement, pour l'agrément de sa corbeille encore si peu pittoresque. Quant au rang des folioles d'acanthe, unique à Phigalie, doublé à Delphes déjà, et qu'on verra sans fin, à la suite, grandir, s'enrichir, pousser partout ses dentelures, comment ne ferait il pas d'abord songer, *mutatis mutandis*, à la couronne de feuilles lancéolées, — plus ou moins embryonnaires, — qu'avaient gardée, par exemple, à la base de leurs chapiteaux « campaniformes », certaines colonnes égyptiennes? On les retrouve, ces folioles, au chapiteau en brèche verte de Mycènes[9] et même beaucoup plus tard, à la base encore de curieux chapiteaux doriques, comme à l'*Ennéastylos* de Paestum[10]. Tenaces survivances! Au chapiteau du Monument choragique de Lysicrate, de nouveau, la rangée inférieure des folioles, réduite, était faite avec des feuilles lancéolées[11]; les acanthes ne viennent qu'au-dessus, plus hautes et comme orgueilleuses de leur rang[12]. Mais les feuilles plates lancéo-

1. Fr. Benoit, *l. l.*, p. 306, fig. 249 (X-XI).
2. G. Glotz, *Civil. égéenne*, p. 408, fig. 78 (à g.).
3. Fr. Benoit, p. 357, fig. 239 (VI).
4. A Cervetri, p. ex. (Tomba dei Capitelli); P. Ducati, *Arte class.*², p. 228.
5. J. Durm, *Handb.*, p. 298, fig. 274.
6. Chapiteau de Persépolis, au Louvre; cf. Fr. Benoit, *l. l.*, p. 405, fig. 275 (la volute est double, par superposition, un peu comme à Cervetri).
7. Böhlau, *l. l.*; cf. ci-dessus, p. 280, n. 5.
8. Cf. p. ex. Lechat, *Temple grec*, p. 107, fig. 13.
9. Musée d'Athènes; J. Durm, *Handb.*, p. 254, fig. 226.
10. J. Durm, *Handb.*, p. 252, fig. 223.
11. Fr. Benoit, ci-dessus, n. 6. Ce chapiteau, d'esprit « conservateur », gardait aussi la palmette-fleuron couronnant une hélice double.
12. On verra, soit le même dispositif, soit l'inverse, à l'époque tardive: *a*) chapiteaux historiés (dauphins) de la Villa Hadriana à Tibur, E. von Mercklin, *Röm. Mitt.*, XL, 1925, p. 151 sq; *b*) type « inverse », avec, *au-dessous* de feuilles lancéolées, de

lées étaient les seules qui garnissaient ailleurs encore tout le *calathos*, au Portique d'Eumène à Pergame[1], où vint revivre, semble-t-il, la tradition d'Ægae et de Néandria.

Pour ces arrangements, comme pour d'autres recherches architecturales, l'art grec ne s'est jamais fixé une étroite doctrine; il a sans cesse revisé ses formules, en cherchant le mieux. Le chapiteau de la *tholos* de Delphes nous est présenté comme encore assez... inorganique, et « à deux (?) registres ». L'unité était-elle donc mieux réalisée ailleurs? Au temple ionique de Locres[2], sur les têtes de colonnes, il y a *trois* zones de motifs différents, dont un *bandeau*, qui précisément utilise la palmette sur double volute à titre de motif essentiel; et le cas a été à peu près le même encore pour le chapiteau de l'Érechtheion d'Athènes. L'ordre ionique, avec ses « sous-ordres », l' « éolien », le « corinthien », a peut-être quêté partout son renouvellement, avec plus d'insistance et de diversité encore que le dorique, étant resté plus près de la nature, et du symbolisme primitif. Les essais, en tout cas, quoique divers, ne séparaient ni n'opposaient ionique, éolien, corinthien. — Une fois cette vue admise, on prêtera peut-être plus d'attention au fait que la *tholos* de Marmaria (avec sa charpente légère, on dirait : « orientale ») a pu être attribuée à Théodoros de Phocée, qui l'a spécialement décrite. Cet architecte, s'il est bien l'auteur du bel édifice fleuri de la Terrasse d'Athéna Pronaia, se trouverait avoir ainsi contribué, très curieusement, et le premier, au succès de la décoration « corinthienne » utilisée dans un ensemble. Or, il s'était formé sur la côte d'Asie, dans la partie d'élection de l'ordre ionique, et de son autre dérivé primitif, l'éolien.

Ch. PICARD.

grandes feuilles retroussées ou des feuilles d'acanthe; cf. Fr. Benoit, *Architect.*, p. 364, fig. 247 (chapiteau de la Tour des Vents, à Athènes); *ibid.*, II, chapiteau du théâtre de Dionysos; cf. aussi, J. Durm, *Handb.*, p. 346, fig. 331. Un exemplaire très analogue, d'Éphèse, m'est signalé par une photographie que je dois à mon ami M. P. de La Coste-Messelière.

1. J. Durm, *Handb.*, p. 351, fig 338.
2. J. Durm, *Handb.*, p. 307, fig. 286.

# L'INSCRIPTION DE LA CRÊTE DE MALISSARD

## (MASSIF DE LA CHARTREUSE)

---

*Hoc usque Aue*[*i*]*orum*, jusqu'ici (s'étendent les propriétés) des *Aue*[*i*]*i*.




Fig. 1. — Inscription de la crête de Malissard[1].

Amusante histoire que celle de cette inscription. Elle n'était pas à proprement parler inconnue, mais seulement incomprise. Signalée dès la fin du XVIIIe siècle par Guettard[2], elle donna lieu en 1892 à toute une polémique dans une feuille locale et mit à dure épreuve la sagacité de quelques imprudents[3]. L'un proposa de lire : *hoc us*(*agium*) *ov*(*ium*) *oviarium*, « c'est le parc à l'usage des moutons », un autre : *hoc usque avj forum*, « je suis arrivé jusqu'à cette fente à oiseaux », et cette année encore[4] : *locus ovii aviorum*, « lieu inaccessible aux brebis » ; — *hoc uso vii aviiorum*, « j'ai excursionné de ce côté grâce à ma connaissance des sentiers mal frayés » ; — enfin : *hoc usque aurorum* « pour » *auroram*, « c'est un touriste qui n'a pas voulu se risquer à une descente trop dangereuse et qui a campé

1. Les traits qui surmontent les 4 dernières lettres de la ligne 1 ne sont que des cassures accidentelles.

2. *Mémoires sur la Minéralogie du Dauphiné*, 2 vol., Paris, 1779, t. I, Itinéraire, p. 63, *in fine*.

3. *Le Dauphiné*, XXVIII, 1892, p. 346, 356, 364, 373.

4. *Petit Dauphinois*, 24 et 30 septembre 1926.

contre le rocher une nuit ». On est en pleine fantaisie; les lois de l'épigraphie et de l'alpinisme sont également méconnues, et Guettard qui lisait : *huc usque i ullorum* était plus sage, qui se contentait d'ajouter : « On ne sait ce qu'elle signifie. »

Pourtant, l'énigme était tout, sauf insoluble ! Le 24 septembre 1926, le *Petit Dauphinois* publiait une photographie du texte communiquée par M. Dubois[1], qui en profitait pour solliciter un Œdipe bénévole. Je fis réponse aussitôt[2], en insistant sur la graphie II = E qui avait jusque-là dérouté tous les commentateurs. Mais il convient maintenant de revenir sur ce texte et de le « publier » vraiment.

***

Je l'ai naturellement vu moi-même. Il est gravé à même le roc, en lettres de $0^m18$, dans le massif de la Chartreuse, sur le bord de la vallée du Graisivaudan[3]. A l'est du Touvet (chef-lieu de canton à 27 kilomètres au nord de Grenoble sur la route de Chambéry), on rejoint le plateau des Petites Roches ; on escalade une première ligne de rochers, ceux de l'Haut-du-Seuil, on descend dans une vallée glaciaire dite vallon de Marcieu, et l'on remonte enfin à la crête des Lances de Malissard, où se lit notre inscription audacieusement placée à 2.000 mètres d'altitude[4].

Elle est d'une netteté parfaite :

HÒCVSQVII
AVIIORVM

Il s'agit de toute évidence d'une borne colossale. Les inscriptions rupestres de ce genre sont rares, encore qu'on en con-

1. Celle même que nous publions ici agrandie ; j'adresse mes vifs remerciements à l'habile photographe et à l'aimable correspondant.

2. *Petit Dauphinois*, 27 septembre 1926 ; je me rencontrais avec M. Royer, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble.

3. L'ensemble a 1 mètre de largeur sur $0^m38$ de hauteur.

4. Carte à 1/80.000$^{e}$, feuille 178 (Grenoble), N.-E., 94' long., 41' lat. En partant de Saint-Bernard du Touvet, après le hameau du Guillot, prendre à gauche le chemin marqué rouge-jaune par le C. A. F. qui conduit en deux heures à l'Haut-du-Seuil ; descendre aux Haberts-de-Marcieu (30') ; quand on regarde la crête des Lances-de-Malissard, on a à sa droite trois barres perpendiculaires à la crête ; l'inscription est en haut de la deuxième que l'on atteint alors à travers les lapiaz en une heure.

naisse en Afrique dans la région de Tigzirt[1] et dans celle de Constantine[2], sans parler des bornes d'Hadrien copiées par Renan près de Byblos[3]. Celle-ci a cette particularité de servir aujourd'hui encore de limite aux propriétés des Marcieu, ainsi




Fig. 2. — Le vallon de Marcieu et ses abords.

qu'en fait foi un extrait du cadastre exécuté à l'occasion d'un procès plaidé en 1874[4].

Comment se fait-il que cette inscription, connue depuis si longtemps, ne figure pas au t. XII du *Corpus?* Si l'on parcourt les pages du recueil consacrées à la région, *inter Gratia-*

1. J. Carcopino dans la *Rev. Afric.* 1914, p. 343-344. A propos des pâturages, voir l'inscription si curieuse publiée par M. Gsell dans le *Bull. Comité*, 1899, p. CLXXX : *...cuius uoragine semper attrita s[u]nt pecora, nunc prouidentia bonorum lucet felix strata gurgus:* « il s'agit d'un torrent qui coulait dans le ravin voisin et dont les remous violents emportaient souvent les bestiaux : on régularisa le fond de ce cours d'eau en l'empierrant ».

2. *C. I. L.*, VIII, 7148, *limes fundi Sallustiani.*

3. *C. I. L.*, III, 180; cf. en dernier lieu Rostovtzeff, *Social and economic History of the Roman Empire*, Oxford, 1926, p. 569, note 32.

4. *Mémoire pour les Communes du Touvet et de la Terrasse, contre les consorts de Marcieu*, s. d. (1875), à la Bibliothèque de Grenoble (U 7119) et *Mémoire* de la partie adverse, *ibid.* (U 7122.)

*nopolim et Ceutronum fines*, on est arrêté par l'inscription *C. I. L.*, XII, 2325 :

HIC
FINES
·AVLLORVM

Les ressemblances sont singulières. Ce n° 2325 provient des mêmes parages : *lapis ingens litteris egregiis; in parte media densissimaque silua spatiosissima praedium uillaeque, nomine Le Touvet, dom. de Marcieu olim Delphinatus praefecti, in ualle territorii Gratianopolitani nuncupati Le Graisivaudan*, dit le *Corpus*. D'autre part, en comparant les deux textes il saute aux yeux que dans AVLLORVM, LL est une erreur de lecture pour II = E; le texte était là aussi AVIIORVM. On est ainsi amené à corriger l'*index* du *C. I. L.* qui porte aux *nomina Aul[i]i*, avec un astérisque prudent il est vrai, et tous les ouvrages qui y ont puisé, en particulier le *Thesaurus*[1].

L'éditeur du *Corpus* n'a pas vu l'inscription[2]. Il la publie d'après une lettre manuscrite de Moreau de Vérone[3] à Calvet, l'archéologue d'Avignon : *fide stat Veronii*. Mais Moreau ne l'avait pas vue davantage : « ... Sans les malheurs du temps, j'aurais extrait moi-même l'inscription. Je l'ai sur parole, sur copie faite par un ingénieur... » En 1792, date probable de la lettre, alors qu'il était de passage chez les Marcieu, on lui en avait parlé; mais, pour la voir, « il fallait camper un jour ou deux, et vous pensez bien que dans les années que nous venons de passer, tout l'attirail nécessaire pour cette course n'eût pas été prudent. Dans l'horreur la plus profonde de ces forêts est une inscription en lettres magnifiques; je l'ai sur plan enluminé...[4] ». L'épigraphie était un luxe dangereux « au beau soleil de ce bel été de l'an I ». Les indications de Moreau

1. *C. I. L.*, XII, *Indices*, p. 857. — *Thesaurus*, s. u. *Aulli*. t. II, p. 1453, l. 68; — de même Holders, *Alt. celt. Sprachschatz*, s. u. *Aulli*, t. I, p. 293, l. 12.

2. « *Vérone, cod. Avenn. epistul. ad Calvetum missarum n. 238* (inde Calvet, ms. III, f. 137). *Fide stat Veronii* ».

3. Né en 1739 à Vinsobres dans la Drôme, mort en 1796 dans son château de Vérone (orth. act. Véronne), petite commune du même département, arrondissement de Die (voir Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 163).

4. Je dois la copie de cette lettre inédite à mon ami F. Benoit toujours obligeant : Bibliothèque d'Avignon, ms. 2365, fol. 467-468, lettre 238, du 2 octobre [1792].

s'accordent parfaitement avec celles que nous devons à une note manuscrite qui se cache dans un livre de la Bibliothèque de Grenoble[1] : « Au-dessus du Touvet et au septentrion de ce village, à 3 lieues de Grenoble, au milieu d'un rocher colpé à pic, à la hauteur d'environ 100 toises, on trouve cette inscription en gros caractères romains avec un gros anneau de fer de chaque côté.

HIC FINES OLLORVM

Pour approcher du rocher il faut monter au sommet et se faire descendre par des cordages jusqu'à l'inscription ».

Malgré les recherches que j'ai faites avec M. Royer et M. Rey, bien que j'aie interrogé bergers et gardes-chasse qui battent la montagne depuis cinquante ans, le deuxième texte est demeuré introuvable[2]. J'ai même pensé un instant que les deux inscriptions n'en faisaient qu'une, les erreurs grossières étant monnaie courante dans les recueils épigraphiques manuscrits. Mais j'ai dû revenir sur mon opinion. L'inscription que nous publions n'est guère à plus d'un mètre du sol; nulle trace en outre d'anneaux de fer; autre raison : la transcription fantaisiste *hic fines*, explication de *hocusque*, prouverait que le texte avait été compris, ce qui s'accorde mal avec ce que nous savons des connaissances épigraphiques au XVII[e] ou au XVIII[e] siècle, comme le prouve l'aveu d'un Guettard qui donnait aussitôt, si je puis dire, « sa langue au chat ». Un heureux hasard fera retrouver un jour le texte de Moreau et ce sera, à mon sens, sur la ligne des rochers de l'Haut-du-Seuil[3]. En attendant, il demeure acquis que le texte de Malissard oblige à corriger, à la ligne 3 de *C. I. L.*, XII, 2325, AVLLORVM en AVIIORVM.

1. Lettre de E. Maignien, alors conservateur à la Bibliothèque de Grenoble (*Dauphiné*, 1892, p. 393) : « Je vous adresse à titre de renseignement la note ms. suivante inscrite sur un feuillet provenant de la garde d'un volume conservé à la Bibliothèque. Écriture du XVI[e] siècle, etc... » On n'a pu mettre la main sur le livre en question, Maignien s'étant bien gardé d'en donner le titre, comme il eût été pourtant naturel !

2. Le marquis de Marcieu m'écrit que ses Archives n'ont rien qui nous puisse éclairer ; le « plan enluminé », dont parle Moreau, et qui fut dressé par M. de Bourcet, ne s'y trouve pas ; il a pu être réclamé par le Ministère de la Guerre.

3. Entre la cote 1817 et la cote 1908 de la carte d'État-Major, citée plus haut, sans doute vers le lieudit « Pin Ferra ».

***

Trois questions restent en suspens, la date de l'inscription, l'explication grammaticale de *hocusque*, enfin la nature de ces « *Auei* » mystérieux.

Certains ont cru qu'il s'agissait d'un texte médiéval; c'est une erreur; il est antique et date de l'époque gallo-romaine[1]; la graphie II est une preuve irrécusable. Mais elle ne permet pas de préciser la date[2]. La forme du Q est plus probante : la queue prend sur la droite du corps de la lettre, est courte et ne dépasse pas la ligne; c'est une forme du Ier siècle[3]. De même celle de l'R dont la boucle ne vient qu'au tiers de la haste, tandis que le dernier jambage se recourbe pour finir élégamment le long de la ligne[4]. Si l'on passe en revue les lettres de l'alphabet I de Hübner, *aetatis Augustae monumentale uetustius*[5], on y reconnaît presque toutes nos lettres, non seulement le Q et l'R, mais aussi le C et l'O tout ronds, l'S avec la boucle inférieure plus petite. Toutefois la graphie est un critère très dangereux si l'on se fie aux détails. C'est pourquoi je me bornerai à attirer l'attention sur la régularité, je dirai plus, sur la majesté de cette inscription rupestre. Comment ne pas admettre alors qu'elle appartient à la « belle époque » de l'épigraphie, Ier ou IIe siècle?

Qu'est-ce que *hocusque*[6]? Pris absolument, *usque* a un sens temporel et est poétique[7]; on ne saurait donc expliquer séparément *hoc* et *usque* (« cette propriété jusqu'ici... »). *Hoc* ne

1. Voir ma note dans le *Petit Dauphinois* du 24 octobre 1926.

2. Ritschl, *Opusc.*, p. 360, 716; — Hübner, *Exempla*, p. LVI; — Cagnat, Cours[4], p. 14 : *C. I. L.*, II, 3294, Hübner, n. 40, Espagne, ép. de César; Carcopino, dans la *Rev. Afric.*, 1914, p. 337, Afrique, IIe siècle; *C. I. L*, XII, 2299, Grenoble (Musée), IIIe siècle; Le Blant, *Paléogr. des inscr. lat.* dans la *Rev. Arch.*, 1896[2], p. 194, a. 275; *C. I. L.*, XII, 1356, Vaison, IVe siècle. Voir aussi Blanchet, *Traité des Monnaies gauloises*, p. 89.

3. Hübner, p. LXIV : *Q litterae forma vetustior ... caudam rectam retinuit e dextra circuli parte exeuntem* (c'est là la vraie caractéristique) *nec multum infra versum descendentem*; cf. n. 2 *C. I. L.*, VI, 518, Rome, ép. de César.

4. Hübner, p. LXV et n. 31, *C. I. L.*, V, 7837, Alpes-Maritimes, ép. de César; — n. 53, *C. I. L.*, VI, 457, Rome, 9 av. J.-C.

5. Hübner, p. LXXIX, *Alphabetum I.*

6. En attendant l'article du *Thesaurus*, on doit partir d'un article de Thielmann dans le *Wölfflin's Archiv.*, VI, 1890, p. 68 sq.

7. Ter. *Ad.*, 213, 519; Virg., *Buc.*, 9, 64; Prop., 2, 3, 15; etc...

peut être un accusatif dépendant de la préposition postposée *usque*: bien que Cicéron dise *Tarsum usque*, Justin *terminos usque Libyae* et Stace *uos usque*[1], *usque* ne se construit jamais ainsi avec les démonstratifs et pour la bonne raison que ceux-ci avaient à la question *quo* des formes particulières : c'est *huc* que l'on attendrait. Nous voici donc amenés à admettre que *hocusque* est l'équivalent de *hucusque*. Rien de plus aisé puisque *huc* a dans l'usage classique remplacé un *hoc*[2] demeuré l'apanage du style familier dans les textes[3], des formules funéraires stéréotypées en épigraphie[4]. Mais notre inscription n'en donne pas moins, à ma connaissance, le seul exemple certain de *hocusque*, puisque nous ne le retrouvons ailleurs que dans un texte manuscrit[5], où peut toujours se glisser une erreur d'une lettre, et dans une inscription[6], mais dans l'ordre *usque hoc*. Quant à *hucusque* il n'apparaît qu'avec Pomponius Mela, Sénèque et Pline l'Ancien[7], c'est-à-dire tardivement; comme l'exemple unique que nous avons ne permet pas de supposer que *hocusque* a existé avant *hucusque*, il faut penser que *hocusque* n'est qu'une forme vulgaire contemporaine de *hucusque*, et nous sommes conduits à descendre la date de notre texte le plus bas possible dans les limites fixées par la graphie, je veux dire au IIe siècle.

Quant aux « *Auei* », ils sont inconnus par ailleurs[8]. Propriétaires privés ou population indigène?

1. Cic. *Att.*, 5, 16, 4 ; Iust., 1, 1, 5 ; St. *Th.*, 11, 89 ; voir Kühner-Stegmann, t. II[1], p. 574.

2. Seru, *Ad Aen.* 3,423, *et sic pro huc hoc ueteres dicere solebant*... ; voir Neue-Wagener, t. II, p. 613. Phonétiquement d'ailleurs ils sont distincts, ō ne passant pas à ū en règle générale ; voir Sommer 3, p. 68 (d'ap. Solmsen, *Kuhn's Zeitsch.* XLIV, p. 205[2]); Ernout, *Morph.*[2], p. 132, note.

3. Krebs-Schmalz, *Antibarb*, s. u. *hoc* = *huc*, t. I, p. 654 (correspondants de Cicéron, continuateurs de César, Sénèque, Pétrone).

4. Remarque qui précise Corssen, *Aussprache*, t. II, p. 107 ; voir en effet *C. I. L.*, I, 1431 (*hoc ueniundum*) ; V, 182 ; X, 4294, 5020, 5921, 7457 (a. 175).

5. Apul. *Apol.* 85, 1 ; texte de F ; voir éd. Vallette, Belles-Lettres, 1924. Dans Aug., *Ciu. Dei*, 3, 14, un seul manuscrit porte *hoc* (α[1]).

6. *C. I. L.*, XI, 655 : inscription funéraire dédiée par une mère à sa fille *pientissimae usque hoc*, jusqu'à sa mort. Dans Petr., *Sat.*, 26, *in fine*, éd. Ernout., Belles-Lettres, 1922, *usque hoc ut notam librarii secl. P. Thomas.*

7. Mel., 2, 4, 67 ; 2, 5, 83 ; Sen. *Ep.* 55, 9 ; 66, 24 (cert. mss. ont ici *hocusque*); Pl., 6, § 174.

8. Le Comm. Dory me signale une monnaie gauloise d'argent de la série au cavalier avec la légende AVIII. Elle faisait partie de la collection de Nédonchel (à Tournai) qui la publia (*Rev. Numism. belge*, 1865, p. 285-301 et pl. XIII, n° 5) et

On penserait d'abord à la seconde hypothèse. C'était à propos de *hic fines Aullorum*, l'idée de Moreau qui terminait ainsi la lettre citée plus haut : « Cent fois je me suis occupé de ces *peuples*, cent fois toutes mes conjectures sont allées à vau-l'eau » ; c'était aussi celle de Schulten — autorité plus considérable ! — qui dans le de Ruggiero classait cette même inscription parmi les *fines ciuitatis peregrinae*[1]. Nous avons en effet un pluriel et non un singulier[2] et ce rocher imposant justifierait à merveille la phrase un peu grandiloquente de Desjardins : « La crête des montagnes est la vraie frontière des peuples[3] ». Mais par malheur on se heurte à un grave obstacle. Les peuplades de la région sont assez connues par les auteurs[4] et par l'inscription de la Turbie[5] : nulle part, il n'y a trace d'un rameau des Allobroges qui aurait porté ce nom ou même un nom voisin[6].

Force nous est donc de revenir à la première hypothèse. Les « *Auei* » seraient une famille d'immigrés ou de romanisés, propriétaires du vallon de Marcieu. C'est un gentilice, mais qui peut avoir été employé comme cognomen[7]. Le pluriel se trouve dans ce cas ; il suffit de rappeler les propriétés des *Pullaieni* aux environs de Dougga[8] et la mosaïque liminaire de

Blanchet la cite (*Traité des Monnaies gauloises*, p. 103). Mais si la légende est parfaitement lisible sur le *dessin* de Nédonchel, la collection a été dispersée, la pièce a disparu et le dessin peut avoir été influencé par une lecture erronée. On a en effet un très grand nombre de pièces au cavalier et aucune ne porte cette légende. C'est pourquoi Blanchet est autorisé à voir là « une forme incomplète et déformée de AVSCROCOS. » Malgré tout, cette série étant propre aux vallées des affluents de la rive gauche du Rhône, le rapprochement valait d'être noté.

1. De Ruggiero, *Diz. epig.*, s. u. *Finis*, t. III, p. 92, avant-dernière ligne. Schulten doutait avec raison de la forme et écrivait *Av..orum*; il citait encore *C. I. L.*, III, 9860, 9864. 9973; X, 7858; XII, 113; voir du même, *Die röm. Grundherrschaften*, Weimar, 1896.

2. Les propriétés appartenaient à un individu et non à une *gens* ; voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. IV, p. 376, n. 1.

3. E. Desjardins, *Géogr. hist. et admin. de la Gaule rom.* t. II, p. 233.

4. Desjardins, *op. cit.*, p. 234-238 ; — Jullian, *op. cit.*, p. 460-461.

5. Pl., 3, §§ 136-137 ; *C. I. L.*, V, 6817, voir Desjardins, *op. cit.*, t. II. p. 246-247.

6. Il ne faut pas se laisser arrêter par les conclusions d'Arbois de Jubainville (*La propriété foncière en Gaule*, dans les *C. R. Ac. Inscr.* de juin 1887) selon qui le mot *fines* se dirait des territoires et non des propriétés ; Schulten, *art. cit.*, donne des exemples où le mot *fines* se rapporte à des *fundi* : *C. I. L.*, III, 3163 ; X, 444 ; et en particulier les *fines sepulturarii*. Combien est différente d'ailleurs la fameuse inscription de 74 ap. J.-C. (*C. I. L*, XII, 113) qui servait de limite « *inter Viennenses et Ceutronas* ».

7. Jullian, *op. cit.*, t. IV, p. 376, n. 1.

8. *C. I. L.*, VIII, 26415, Hr. Khima, ligne 1 : *praedia Pullaienorum*, voir Merlin-Poinssot. *Bull. Comité*, 1907, p. CCI.

Cherchell : *Thybridiorum Basilianorum*[1]. Toutefois, morphologiquement, *Aueorum* fait difficulté; la forme est bizarre et suspecte; l'onomastique latine ne connaît qu'*Auius*[2] et *Aueius*[3]; on rencontre une fois *Auaeus*[4]. On peut lire *Au[i]orum*, la graphie II pour *i* long se trouve[5]; mais alors II équivaudrait dans la première ligne à E et dans la deuxième à *i* long, ce qui est peu vraisemblable. *Au[a]eorum* est possible, *e* pour *ae* étant très fréquent, mais ce gentilice n'est connu que par une seule inscription de la Sabine. C'est pourquoi je préfère lire *Aue[i]orum;* l'*i* serait tombé entre deux voyelles, fait non sans exemple[6], et qui s'expliquerait d'autant mieux ici qu'avec la graphie II = E on aurait eu trois hastes successives[7].

Ainsi la langue de cette inscription si importante par sa place et son antiquité pour l'histoire des pâturages dans les hautes vallées alpines et de la propriété gallo-romaine, apparaît comme essentiellement vulgaire; trois preuves en deux lignes : la graphie II pour E, la forme *hocusque,* le *eius* devenu *eus*. Voilà qui fait avec la beauté des caractères un singulier contraste : ce sont des mots qui sentent la province que l'on a écrits en lettres dignes de Rome.

Octobre 1926.

Marcel DURRY.

1. M. Durry, *Musée de Cherchell*, Suppl., p. 39.

2. *Thesaurus*, s. u. *Auius*, t. II, p. 1448, ligne 47, *nom. gent.* Cic. *Att.* 12, 5, 2; 13, 4. Dans la Narbonnaise, *C. I. L.*, XII, 5683/59.

3. *Thesaurus*, s. u. *Auēius*, t. II, p. 1304, ligne 75; nom fréquent surtout dans la région d'Aueia Vestina (Italie, rég. IV, *C. I. L.*, IX); dans la Narbonnaise *C. I. L.*, XII, 5148 : *Aueius Seuerus*.

4. *Thesaurus*, s. u. *Auius*, t. II, p. 1452, ligne 84 : *C. I. L.*, IX, 4647, Interocri : *Auaeus, nom. gent.* deux fois répété.

5. *C. I. L.*, XII, 2343, *uii fluminis;* voir Lindsay-Nohl, p. 9.

6. *C. I. L.*, III, 10924; VIII, 3640; voir Schuckardt, *Vok. des Vulgärlat.*; t. II, p. 460; Sommer, 3e éd., p. 156.

7. On ne saurait établir un rapport entre notre inscription et les Ayes (*Gallia Christiana*, t. XVI, 1865, p. 286 D; *Dict. topogr. de la France*, Isère, 1921, p. 14) : « hameau, commune de Crolles, ancienne abbaye de filles ordre de Citeaux, fondée en 1141 ». Les propriétés de cette abbaye « Ayarum » étaient à 10 kilomètres plus au sud et le nom se retrouve dans les Hautes-Alpes, la Drôme et le Puy-de-Dôme. Aucun autre lieudit voisin ne rappelle les *Aue[i]i*.

# NOTES GALLO-ROMAINES

## CXV

### AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZEL[1]

#### VI. — *PIERRES ET OS : LES AMULETTES*

Les pierres et os trouvés à Glozel sont sans doute ce qui a provoqué tout d'abord l'attribution du gisement aux temps préhistoriques. Je les étudie donc ensemble, dans leur forme et leur matière, indépendamment des images, des signes ou des lettres qui ont pu être gravés sur quelques-uns de ces objets[2].

1° Des *éclats de silex*[3], d'ailleurs amorphes et sans caractère[4]. — En admettant qu'ils remontent aux temps préhistoriques, on sait combien de tels fragments sont fréquents dans les gisements de l'époque classique[5], voire chrétienne[6], et quel usage familier en faisait la magie[7].

1. Cf. *Revue*, 1927, p. 157 sq.

2. Voyez maintenant l'étude que M. Breuil a faite de ce mobilier, *L'Anthropologie* de 1926, p. 546 sq.; réserves faites sur sa conclusion « exotique ».

3. M. et Fr., I, p. 26-27; III, p. 7-9.

4. « Bien qu'ils soient éclatés par l'homme, .. sans importance morphologique,... atypiques »; Breuil, p. 546-547. Je ne peux donc faire intervenir ici les instruments magiques ou religieux en silex des temps historiques, comme « le couteau en pierre de feu » de la sorcellerie égyptienne (Lexa, *La Magie dans l'Égypte antique*, t. I, 1925, p. 86), ou les *silices* cultuels de Rome (Festus, p. 115, M.; Tite-Live, I, 24, 9; XXX, 43, 9). — Plus particulièrement, on trouve le *lapis vivus*, qui ne peut être qu'un fragment de silex, employé comme talisman guérisseur dans les maladies de chiens (Gratius Faliscus, *Cynégétiques*, 404).

5. Entre bien d'autres, de Vesly, *Les Fana*, p. 143. — Voyez là-dessus: Cartailhac, *L'Age de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*, 1877; S. Reinach, *Alluvions et Cavernes*, p. 87-88; etc.

6. S. Reinach, *ibid.* Ce qui a fait même supposer, je crois à tort, que l'on mettait du silex dans les tombes pour que les morts fussent fournis de feu.

7. Ce sont sans doute les *assulae* d'Apulée (*Ap.*, 35), qu'il faut traduire par *fragmenta lapidis* (comme le font De Vit et Abt, p. 147), et aussi distinguer (ce que ne fait

2° Des fragments de *pierre brute*[1], qui ne peuvent être attribués à aucune époque et ne sont peut-être que des éclats naturels[2]. — Tout cela devrait, si insignifiant que paraisse la chose, être déterminé de près, et étudié à l'aide des *Lapidaires*[3].

3° De nombreux *galets*[4], dont on ne nous dit pas l'origine. — On sait que la recherche et l'acquisition des cailloux et galets étaient une des préoccupations de la magie[5] et de la pharmacopée[6] antiques, et il semble qu'on ait reproché à Apulée de s'en être procuré[7]. Beaucoup de ces galets ont des trous de suspension[8] : ce qui indique qu'ils ont été employés

pas le *Thesaurus*) des fragments de bois. — Les *assulae* d'Apulée étaient cherchées surtout par les pêcheurs (sur les rivages de la mer? des rivières?), et sans aucun doute pour le compte des *magi* (Apulée, *Ap.*, 35).

1. « Éclats de roche éruptive, à peine retouchés », M. et Fr., I, p. 25, 26, 28, 29; « pointes... d'une roche éruptive rougeâtre très résistante », II, p. 11; « pointes en roche éruptive éclatée, souvent à peine retouchées », III, p. 7.

2. Cf. n. 1, et Breuil, p. 547 : « Les *instruments* en roche brune cristalline locale sont des fragments naturels dus souvent au feu, d'une utilisation parfois vraisemblable, mais sans autre indication que de légers écrasements localisés pouvant témoigner d'une fixation par ligature ou d'une usure de travail. » Si l'observation de la ligature, faite par Breuil, se confirmait, cela nous ramènerait directement à la pratique de lier ou de suspendre les amulettes, quelles qu'elles fussent; et le mode de ligature avait également son importance : voyez entre autres Pline, XXVIII, 246, où il s'agit précisément de lier une pierre à la partie du corps humain qu'on veut protéger (*lapillum... custodire... adalligatum*). Cf. en dernier lieu le ch. de Lexa sur « les amulettes nouées », p. 85 sq.

3. En particulier le recueil des Cyranides; de Mély et Ruelle, *Les Lapidaires*, t. II.

4. « Les uns plats, les autres épais », Breuil, p. 547; M. et Fr., I, p. 20, 23, 26, 29; II, p. 3-9, surtout fig. 9 et 10; III, p. 10, 34 sq., 40 sq., surtout fig. 51.

5. Cf. *calculum teretem* chez Apulée, *Ap.*, 35, et le *calculus* (*marinus*) chez le même, *id.*, 35.

6. Cf. *calculis marinis* chez Pline, *H. N.*, XXVIII, 124, et *marini lapilli* chez le même, *id.*, 128. Et l'on pourrait citer bien d'autres textes. Voyez les formules courantes dans les papyrus magiques : γλύφε εἰς τὸν λίθον (Wessely, *Eph.*, n° 381) et autres similaires.

7. En s'entendant avec des pêcheurs, car, on le voit par les textes (p. 295, n. 7), les cailloux de mer étaient fort recherchés. M. Breuil a remarqué (p. 557), au sujet des haches votives trouvées dans les *fana* romains de Normandie (p. 297, n. 4), que « toutes ou presque ont été recueillies par leurs collecteurs romains dans les galets des plages de la région; car toutes sont fortement roulées par le flot marin ». — Ajoutez sans doute les cailloux de certaines rivières ou de certaines montagnes, par exemple le Tmolus d'Asie (Théophraste, *Lithica*, VII, 47; Pline, XXXIII, 126). Et il peut y avoir là-dessous la pensée d'une génération divine. — Et rien peut-être ne valait ceux qui avaient traversé le corps des animaux, avalés et rendus par eux; les cailloux avalés par une biche pleine étaient souverains pour favoriser grossesse et accouchement (*tradunt cervas, cum senserint se gravidas, lapillum devorare, quem repertum custodire partus*; Pline, XXVIII, 246; ici, p. 168, n. 7).

8. Voir aux renvois, ici, n. 4. De même, dans nombre d'objets du gisement magique d'Alvâo (*Portugalia*, I, fig. 64-66, 76, 77, *com orificio de suspensão*.) — Sur les objets à suspendre, voyez le texte de saint Augustin, p. 174, n. 6. — Sur le croissant à trois perforations, p. 299, n. 6.

comme amulettes ou talismans, soit au cou d'individus, soit autrement[1].

4° De nombreuses *têtes de haches* polies, visiblement de l'époque néolithique[2]. — J'ai à peine besoin de dire que de ce genre d'objets, plus encore peut-être que de ceux dont nous venons de parler, les sorciers et magiciens anciens[3] ne cessèrent de raffoler[4].

5° Des *dents* de sangliers percées[5]. — Ceci est très fréquent dans les gisements classiques à caractère religieux : car une dent de ce genre, suspendue au cou, était un talisman des plus efficaces[6], et il est très probable qu'elle devait cette vertu à sa forme de croissant[7].

6° Des *os* d'animaux, travaillés en poinçons, alènes ou aiguilles[8]. — Rien de tout cela n'est étranger à la sorcellerie classique[9], où les os de tout genre tenaient une place essen-

1. La chose est attestée pour toutes les époques de la magie ; voyez en particulier, à Pergame, une pierre à inscription avec trou de suspension (Wünsch, *Perg.*, p. 16 et 39-40) ; et il n'importe, pour cet usage, que la pierre soit nue, avec dessins, simples lettres ou longue inscription. *Inligatum licio e collo suspenderit*, Pline, XXIII, 125.

2. M. et Fr., I, p. 23 sq. ; II, p. 3 sq. ; III, p. 9 sq. Cf. Breuil, p. 547. — Je range provisoirement dans cette catégorie les aiguisoirs (M. et Fr., I, p. 21) avec trou de suspension, dont Breuil (p. 547) dit qu'« ils ne peuvent servir d'indication chronologique ; plusieurs peuvent être des lissoirs de potiers ». Sur cette question des aiguisoirs, Franchet, *Revue Scientifique*, 13 nov. 1926, p. 4 du tirage à part.

3. Et à vrai dire de toutes les époques et de tous les pays ; Cartailhac, *L'Age de pierre*, p. 23 sq. ; Reinach, *All.*, p. 79-80 ; etc. — Au surplus, les céraunies, pierres de foudre ou têtes de hache polies ont tout ce qu'il faut pour attirer l'attention des sorciers : le mystère de leur origine, la couleur, le poli et le reflet de leur surface, la régularité et le triangle de leur forme, le contraste entre pointe et tranchant.

4. Pour l'époque classique, voir au mot *ceraunia*, Pline, XXXVII, 132, 134, 135, 136, 176 ; et l'énorme collection ramassée par de Vesly dans les *fana* normands (pl. 1 et 6), avec cette remarque que les haches n'y ont d'ordinaire point de trou de suspension, y servant plutôt d'ex-voto que d'amulette. Sur cet usage classique, cf. en dernier lieu, ici, n. 1 ; Wünsch, *Perg.*, p. 39-40 ; etc. — Remarquez qu'à Rions, encastré au-dessus d'une inscription chrétienne (*Revue*, 1927, p. 47), on a trouvé un fragment de hachette en silex poli assez semblable à ceux de Glozel.

5. M. et Fr., III, p. 18 et 19. — Ajoutez, p. 19, des canines d'animaux indéterminés [*sus*, *equus*, dit Breuil, p. 548], également perforées, « qui devaient vraisemblablement faire partie d'un collier ». Cf. Déchelette, II, p. 1296, n°s 1-3 (sépultures de la Marne).

6. Sur les trouvailles de dents de sanglier, de Vesly pl. 4, n°s 1-8 (sans trou de suspension ; cf. ici, n. 5 et 7).

7. Ceci est très nettement indiqué par Calpurnius, parlant d'un ornement de ce genre suspendu au cou d'un cerf familier (*Églogues*, VI, 44-55) : *Cervice... ubi pendulus apri dens sedet, et nivea distinguit pectora luna.*

8. M. et Fr., III, p. 17 ; Breuil, p. 548.

9. C'est des temps classiques que pourraient nous rapprocher les remarques techniques de Breuil : « Leur conservation est celle d'objets très postérieurs à tous les

tielle[1]. Et il est probable, vu la nature de ces instruments, qu'ils servaient surtout à piquer ou percer les pièces d'envoûtement en argile[2].

7° Des fragments de *cornes* ou d'*os* de cervidés[3] ou autres gros animaux, taillés en forme de branches d'arbres flanquées d'amorces de rameaux, ce qui les a fait dénommer des *harpons*[4]. — Si cette dénomination est exacte, ce ne peut être que des instruments fictifs, votifs si l'on veut[5]. Mais je ne suis pas sûr qu'il ne faille pas voir là autre chose que des harpons ou leurs simulacres, et que ce ne soit pas la représentation de quelque *surculus* ou rameau magique[6]. Je ne dissimule pas, d'ailleurs, que, de tout le mobilier de Glozel, c'est ce genre de pièce qui m'embarrasse le plus. De toute manière, c'est dans l'*instrumentum magicum* qu'il faudra en chercher l'explication[7].

8° J'en dirai autant du soi-disant *harpon en pierre*[8], et de la *flèche* également *en pierre*[9], cette dernière appartenant visiblement à la même catégorie d'objets.

niveaux paléolithiques ou aziliens; etc. ». L'usage des épingles et objets semblables, en os, s'est maintenu durant les temps romains; voyez en particulier, au Musée de Saint-Germain (XVII, 38, p. 187 du *Cal.* Reinach, t. II), les épingles et aiguilles à chas trouvées dans les stations romaines de la forêt de Compiègne.

1. Y compris et surtout les ossements humains (sur quoi voyez le développement de Pline relatif à l'excellence des services surnaturels rendus par les os, XXVIII, 7).

2. Cf. ici, p. 178. — Je me demande cependant si les os de Glozel n'étaient pas des amulettes plutôt que des instruments. Après tout, ils ont pu, après avoir servi une fois à l'envoûtement, devenir talismans.

3. « En ramure de cervidé », M. et Fr., III, p. 51-52; « en bois de cerf », *id.*, p. 19; *contra*, « en os, à l'exclusion de l'ivoire et du bois de cervidé, dont il n'y a aucun indice, du moins dans ce que j'ai vu », Breuil, p. 548; le même, p. 549, parle d' « éclat de canon de gros animal, bœuf ou cheval? » — Je me suis demandé s'il ne s'agit pas d'os ou de cornes ramassés sur les bords de la mer ou des rivières, lesquels avaient, je crois, une valeur magique particulière (cf. Apulée, *Apol.*, 30).

4. En réalité, « ils sont absolument différents [des harpons] des palafittes et de tous les niveaux magdaléniens et aziliens »; Breuil, p. 548.

5. Il est facile de constater, même d'après les dessins, qu'ils furent pour la plupart inutilisables et inutilisés. Dans le même sens, Breuil, p. 548.

6. D'arbre ou de plante; cf. le mot, par deux fois, chez Apulée, *Apol.*, 30, qui associe *surculi* à *herbæ* et *radiculæ*, et toujours en vue d'un emploi magique.

7. La seule figuration que j'aie pu trouver se rapprochant, d'ailleurs de loin, de ces harpons, est une figuration foliacée qui accompagne une fleur d'ellébore dans une bague magique (*Dict. des Ant.*, I, fig. 307). Mais je croirai plutôt, si mon hypothèse est acceptable, qu'il s'agit d'une schématisation grossière de branche de laurier, l'arbre capital en matière de sorcellerie (Abt, p. 71-72).

8. M. et Fr., III, p. 15-16; les auteurs reconnaissent justement qu'il était inutilisable, et pouvait être « porté en pendentif » comme « fétiche ». Même conclusion chez Breuil, p. 549.

9. M. et Fr., III, p. 15, et Breuil, p. 549, qui tous deux concluent comme pour l'objet précédent, d'autant plus que celui-ci présente « une gorge de suspension ».

9° Les *anneaux en schiste*[1] sont une chose trop naturelle et trop vulgaire en sorcellerie pour qu'il y ait lieu d'insister. Il n'y eut guère opération magique, dans l'Antiquité, sans l'emploi de l'anneau[2], l'un des plus mystérieux objets qui soient sortis de la main de l'homme[3], et il conserve aujourd'hui encore sa valeur sacrée[4]. Et le schiste devait sans doute à sa légèreté, à sa fissilité et à sa couleur une prééminence rituelle particulière[5].

10° C'est la même raison qui explique la présence d'un *croissant en pierre*[6], le croissant de la lune étant peut-être le premier talisman, et le plus général, que l'humanité ait imaginé[7], et n'ayant rien perdu de sa force à l'époque romaine[8].

Nous avons donc à Glozel un rendez-vous particulièrement intense de talismans et d'amulettes. Y eut-il là, pour le provoquer, de ces fontaines divines où l'on supposait une vertu particulière? ou de ces tombes mystérieuses qui attiraient toujours les rites les plus étranges? En tout cas, vraiment, c'est un site archéologique d'un rare intérêt.

Camille JULLIAN.

*(A suivre.)*

*P.-S.* — A l'instant paraît un fasc. IV de MM. Morlet et Fradin, *Nouvelle station néolithique : le néolithique ancien*, Vichy, Belin, 1927, in-8° de 51 pages et 49 gravures.

1. M. et Fr., III, p. 11-12.
2. Sur l'emploi magique de l'anneau, Wünsch, *Perg.*, p. 42-43. Cf. le texte de Psellus, *De dæmonibus*, § 6, *P. Gr.*, t. CXXII, c. 881 : Ὁ δέ γε κύκλος κατοχῆς ἔχει δύναμιν.
3. Voyez le long développement de Pline, XXXIII, 8 sq.
4. La *dactyliomancie*, ou divination par les anneaux, fut toujours fort recherchée; voyez Jean Wier, *Hist. ... des diables*, éd. de 1579, p. 109.
5. Cf Pline, XXXVI, 144-148 — Sa vogue semble avoir été particulière en Gaule, et elle se rattache sans doute à quelques-unes de ses singularités minéralogiques; par exemple, « des schistes brûlent à peu près comme les charbons de terre de mauvaise qualité », Buffon, *Hist. nat. des minéraux*, éd. in-4°, I, p 178-179. L'ardoise, dont on sait les analogies avec le schiste, semble également avoir joué un rôle en magie.
6. M. et Fr., III, p. 12, pendeloques avec trois trous, « prises dans des galets plats ». La triple perforation indique sans doute l'existence de trois fils et nœuds de suspension ; et l'on sait l'importance en magie de l'espèce et du nombre de nœuds (cf. Lexa, t. I, p. 98, 102). — Il est probable que la forme des dents de sanglier, en arc de cercle, les a fait choisir comme rappelant le croissant (cf. p. 297).
7. Cf. *Rev. des Ét. anc.*, 1911, p. 195-198.
8. C'est la *lunula* ou la *luna* des textes (cf. p. 297, n. 7).

# CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

**La Galliade.** — Du résumé d'une thèse, soutenue à l'École des Chartes en janvier 1927, *Un contemporain de la Pléiade, Guy Le Fèvre de la Boderie, poète chrétien*, par Pierre Lelièvre, nous extrayons ceci : « La *Galliade* ou *de la Révolution des Arts et Sciences*. Ce poème est divisé en Cercles. Il est épique pour le Cercle I, philosophique pour le Cercle IV et didactique pour les Cercles II, III et V. La partie épique du poème est une réponse à la *Franciade* de Ronsard : à la légende des origines troyennes de la monarchie française, il oppose la thèse « historique » des origines hébraïco-celtiques de la civilisation : les Gaulois, descendants directs de Noé, sont les inventeurs des Arts et des Sciences. Cette hypothèse, que l'on trouve dans Guillaume Postel à qui Le Fèvre semble l'avoir empruntée, a pour origine les faux publiés, sous le nom de Bérose, par Annius de Viterbe, pour la première fois à Rome en 1498, et qui eurent en France de nombreuses rééditions au XVIe siècle. Succès relatif de cette thèse : on la retrouve chez Guillaume du Bellay, Ramus, Fauchet; son utilisation par Le Fèvre. Sa méthode. Plan de la *Galliade*, analyse rapide de l'œuvre. Place du poème dans l'histoire littéraire : entre la *Franciade* de Ronsard et les *Semaines* de Du Bartas. Malgré quelques passages bien venus, c'est une œuvre manquée. Elle reste intéressante pour l'histoire des idées. »

**Les champs Décumates**, leur origine, par Hertlein, dans *Klio*, 1926, I.

**Alpes Maritimes** et recrutement, par Ritterling, dans *Klio*, 1926, I.

**Toponymie.** — Étymologies ardennaises : *Trion* et *Bar*, par Paul Laurent, d'après les articles de MM. Berthoud et de Louis Davillé (coupure d'un journal des Ardennes du 10 février 1927). Trion, qu'on dit indiquer une mesure itinéraire [la 30e lieue ???] se retrouve comme nom de ferme en Ardenne. Il y a également en Ardenne un village de Bar. M. Laurent est l'ancien archiviste des Ardennes.

**Christianisme primitif.** — D. H. Friedrich, *Die Anfänge des Christentums und die ersten Kirchengründungen in römischen Niederlassungen im Gebiet des Nieder- und Mittelrheins und der Mosel*, dans les *Bonner Jahrbücher*, t. 131, 1926, p. 10-113.

**Les champs d'urnes.** — Georg Kraft, *Beiträge zur Kenntnis der Urnenfelderkultur in Süddeutschland* (« *Hallstatt A* »), dans les *Bonner Jahrbücher*, t. 131, 1926, p. 154-212.

**Domaines fiscaux.** — Dr Helene Wieruszowski, *Reichsbesitz und Reichsrechte im Rheinlande* (500-1300), dans les *Bonner Jahrbücher*, t. 131, 1926, p. 114-153.

**Saint Martin.** — E. K. Rand, *St Martin of Tours*, dans le *Bulletin of the John Rylands Library Manchester*, vol. 11, 1927, p. 101-109.

**Blois.** — E.-C. Florance, *Les Origines antiques de Blois*, in-8° de 93 pages, avec plans, cartes, vues et figures; 1927, Grande Imprimerie de Blois. Le premier travail approfondi sur les origines de Blois. Et je doute que, à moins de fouilles très profondes, on découvre jamais autre chose.

**Les origines de Moulins.** — Je lis dans les journaux : « En bêchant son terrain, un jardinier a découvert sur les bords de l'Allier, dans le faubourg des Champins, à Moulins (Allier), des fragments de poterie, qui, rajustés et collés avec patience, ont formé une amphore gallo-romaine, tout ornée de dessins en relief représentant des cerfs courants, des chevaux au galop, etc. Le propriétaire de ce terrain a décidé de continuer ses recherches et on s'attend à des découvertes nouvelles intéressantes : car on sait que les Romains affectionnaient cette exposition au sud-ouest pour y bâtir leurs villas. » Ceci n'a d'autre importance que pour les origines de Moulins, une des plus franchement neuves de nos grandes villes, et l'une des très rares, sinon la seule, qui soit à une frontière de cité antique.

**Monnaies romaines et silex préhistorique.** — « Au cours du défrichement d'une portion d'ancien bois, à Saint-Samson-de-La-Roque (Eure), on vient de découvrir, à 30 centimètres sous terre, cachées par un silex taillé, deux cents pièces de monnaie romaines, dont certaines fort bien conservées. Elles portent les effigies d'empereurs romains antérieurs au IIIe siècle, surtout des Antonins : Domitien, Lucius Verus, Faustine, Marc-Aurèle, Antonin. » D'après les journaux. — Si tout cela est exact, ce qui m'intéresse ce n'est pas le trésor, c'est qu'on ait voulu le protéger par un silex. M. Adrien Blanchet, consulté à ce sujet, veut bien nous répondre qu'il ne connaît pas d'autre exemple de ce fait.

**En Vivarais.** — J'attends avant de me prononcer au sujet des fouilles de Balaun et de Sainte-Abeille-au-Roux dans l'Ardèche ; cf. *Le Vivarais gallo-romain* dans *Le Figaro artistique* du 24 mars 1927. En tout cas les « signes solaires » sont une inscription médiévale ou moderne.

**Stèles funéraires.** — Sous le titre de *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule*, M. Linckenheld nous donne un des meilleurs travaux critiques et récapitulatifs que je

connaisse en archéologie gallo-romaine[1] (*Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, n° 38; Soc. d'édition Les Belles-Lettres, à Paris, 1927, in-8° de 160 p., 30 fig., 10 pl.; 25 francs).

**L'outillage.** — Voilà une des découvertes les plus utiles à la véritable archéologie, celle qui, au lieu de considérations générales sur les races, l'histoire ou la vie sociale, aborde franchement les questions de technique, de fabrication, de matériaux, d'outils. Et cette découverte est fort bien présentée par M. Schaeffer (*Un dépôt d'outils* [chaudronniers, menuisiers] *et un trésor de bronzes de l'époque gallo-romaine découvert à Seltz* (*Bas-Rhin*); Haguenau, Imprimerie municipale, 1927, in-4° de 61 p., 13 pl., 19 grav. Les nouveaux venus de notre école alsacienne d'archéologie sont dignes de leurs maîtres.

**Bronzes gallo-romains.** — Je renvoie, avec les mêmes compliments, au travail précédent.

**Galli Contubrici.** — *L'Année épigraphique* (*Revue des publications épigraphiques relatives à l'année 1926*) de MM. Cagnat et Besnier est toujours une merveille de netteté, de simplicité, d'exactitude et de richesse. C'est du très bon travail, à rudes et sûres nervures. Le nouveau fascicule me fait tomber en arrêt devant l'inscription des Fastes triomphaux (n° 121), mentionnant à côté le triomphe *de Gallis Contubr*(*icis*) et (*de*) *Ligur*(*ibus*) *Veliatib*(*us*) (en 167). Et cela me montre qu'on distinguait très nettement Gaulois et Ligures, même au voisinage des Alpes. Dans un autre texte des Fastes on trouve *Contrub*[*i*]*i*. — Je ne crois pas qu'on puisse penser à comparer à Cantabres. Et cependant, ce n'est pas impossible. Car sous ce nom de Gaulois, il est impossible qu'il n'y eût pas des anciens habitants ligures du pays, et de ceux-ci il semble bien qu'on puisse dire qu'ils ne différaient point trop des Cantabres. Si l'on préfère *Contrubii*, la terminaison *-ubii* est assez caractéristique des plus anciennes populations de la Gaule, sans doute préceltiques (cf. *Revue*, 1907, p. 174).

**La Lorraine romaine**, de M. Maurice Toussaint, exact et rapide résumé : *la Lorraine et les empereurs de Trèves*, dans *le Pays-Messin* de janvier 1927 (Nancy).

**Vaison.** — Je ne cesse de lire et de consulter les trois volumes (histoire, répertoire, planches) de M. l'abbé Sautel. Enfin! suis-je tenté de répéter encore, en voyant qu'on rend justice à Vaison. — On trouvera l'ouvrage à l'imprimerie Rey, à Lyon, et chez Aubanel, notre vieille et chère maison avignonnaise.

**Fréjus.** — Même remarque pour le splendide volume sur *Fréjus* de M. le Dr Donadieu; Paris, Champion et Berger-Levrault, 1927, in-8° de 249 pages et 117 illustrations, fort bien venues, fort bien choisies,

1. Je suis un peu étonné par la figure 24 = Esp. 4519. J'ai vu quelque chose de semblable pour une époque qui n'est pas romaine. — Figure 23 = Esp. 4528: roue de moulin? palettes plutôt que feuilles?

avec accompagnement de calques explicatifs. — Fréjus, Marseille, Vaison, venant après l'Arles de Constans, l'Aix de Clerc, le Paris de De Pachtere, le Lyon d'Allmer, l'Autun de De Fontenay, quel jalonnement continu de notre passé par des œuvres solides et durables !

**Marseille.** — Mêmes remarques pour le t. Ier du *Massalia* de Clerc. — A Marseille, chez Tacussel.

**L'anneau d'argent de Dammartin en Jura.** — M. Julien Feuvrier, ayant publié une intéressante brochure (extr. des *Mém. de la Soc. d'Émulation du Jura*, 1925) sur les riches découvertes faites à Dammartin, et en particulier réimprimé (d'après l'*Annuaire du Jura* de 1862) le curieux anneau octaèdre d'argent où on a lu

*Videre! si tantum [b]iberes quantum [d]ecurio, salirent omnibus in membris tibi vina*,

je lui ai écrit à ce sujet, et il m'a bien voulu répondre : « Au sujet de l'anneau *octaèdre* des ruines de Dammartin, je ne sais que ce qu'en a dit l'*Annuaire du Jura* de 1862. Le jeune Jannot qui venait de le découvrir dans sa vigne, est mort l'année suivante. Lorsque en 1910, c'est-à-dire quarante-six ans plus tard, je suis allé me documenter sur place, personne n'a pu me dire quels ont été ses héritiers, et ce qu'est devenue sa collection. » L'inscription doit se cacher dans quelque repli du *Corpus*, et avec sa vraie lecture.

**Fana normands.** — M. L. Deglatigny nous donne de très utiles et très précis compléments (et quelques rectifications) au célèbre travail du regretté L. de Vesly sur les *fana* ruraux et forestiers de la Normandie. Il y ajoute quelques comparaisons avec des monuments similaires d'autres pays. Plans très utiles. Indication des lieux fouillés sur une reproduction de la carte d'État-major. — Deglatigny, *Documents et notes archéologiques*, 2e fasc., avec 21 planches; Rouen, Lecerf, 1927, in-8e de 64 pages.

**Mare-fétiche.** — J'emploie ici l'expression usitée sur certaines cartes de l'Afrique moderne pour désigner ce que les Anciens appelaient « lacs sacres ». Et je l'emploie à propos d'un très intéressant détail que je trouve chez M. Deglatigny (p. 45). Dans les ruines de Saint-Nicolas (forêt de La Londe, Seine-Inférieure), on a reconnu l'existence d'une mare rectangulaire entourée de maçonneries certainement gallo-romaines (la surface enclose est de 120 mètres). Je me demande s'il ne faut pas voir là un de ces « lacs sacrés » où l'on resserrait les trésors donnés aux dieux. Rappelez-vous l'histoire des lacs sacrés de Toulouse et du butin qu'ils fournirent aux Romains. J'ai d'ailleurs constaté plus d'une fois en Gaule, dans des *oppida* celtiques ou près de ces *oppida*, des mares encore subsistantes. Peut-être serait-il particulièrement intéressant de vider ces mares et d'explorer les boues du fond.

**Pantin.** — Qu'il me soit permis de dire à ce propos que le nom de la localité de la banlieue parisienne, *Pantin*, sur lequel on a discuté sans fin, vient d'un mot roman que l'on retrouve en italien et en espagnol, et qui signifie « mare ». Les mares ne sont ou plutôt n'étaient point rares sur ce terrain. — La ferme de Rouvroy ou de Rouvray (entre les fortifications et la route des Petits-Ponts [très ancien chemin]) rappelle sans aucun doute un bosquet de chênes, *roboretum*, lequel pouvait être un lieu sacré. — On me dira que c'est voir beaucoup de lieux sacrés dans l'ancienne Gaule. Mais pas plus que dans la France chrétienne.

**Les Redones.** — On annonce en souscription chez Larcher à Rennes, P. Banéat, *L'Ille-et-Vilaine historique, archéologique, monumentale*, 4 vol. L'Ille-et-Vilaine correspond à peu près à la cité de Rennes ou des *Redones*.

**L'Itinéraire maritime.** — Contrairement à l'opinion courante, M. René Lugand le place à la fin du premier siècle ap. J.-C. (*Mélanges de l'École de Rome*, 1926).

**Hannibal et les Alpes.** — Au col de Larche (L'Arche) par le col de Cabre; Bruston, *Recueil de l'Académie... de Tarn-et-Garonne*, Montauban, a. 1923-1925, paru en 1926.

**Les invasions.** — Sous le titre de *Les Barbares*, M. Halphen nous donne un récit singulièrement vivant et exact (avec bibliographie succincte mais d'une rare utilité) des invasions germaniques et autres; Paris, Alcan, 1926, in-8° de 387 pages (collection Halphen-Sagnac).

**Topographie de Strasbourg.** — Les différentes enceintes et les groupements successifs de Strasbourg correspondent aux ruisseaux et îlots du terrain naturel : très heureuses constatations de R. Forrer; *Cahiers d'archéologie*, n^os^ 61-68, 1925-1926, p. 319 sq.

**Le dieu au maillet.** — Cf. *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, n^os^ 61-68, 1925-1926, p. 334-335 (R. Forrer).

**Plomb estampé (à figures mithriaques?).** — Cette plaque de plomb, avec figurations du zodiaque, des attributs de Jupiter (aigle, lion, foudre), du soleil à douze rayons bouclés à la pointe, du personnage à capuchon, braies et manteau, est vraiment une des productions curieuses de notre archéologie. Il est impossible qu'il n'y ait pas là du mithriacisme. — De Gérin-Ricard, *Plaque de plomb*, etc., *de Saint-Aubin* (*Basses-Alpes*), Digne, Charpoul, 1926, extrait de... ?

**Honfleur.** — M.-A. Hérubel, *Le Port de Honfleur*, étude d'économie maritime; Paris, Challamel, 1926, in-8° de 71 pages.

**Mobilier funéraire** dans une tombe de femme trouvée à Nîmes (Espérandieu, *Bull. arch.*, 1926, p. VI sq.): côte à côte, une *cypræa* et une statuette de Priape: symboles des *genitalia* mâles et femelles. C'est en quelque sorte une tombe à talismans bissexués.

**La colonisation franque.** — M. Henri Laurent vient d'écrire de bonnes pages sur le très remarquable ouvrage de M. Des Marez (cf. *Revue*, 1927, p. 58-59) : *le Problème de la colonisation franque et les origines historiques du régime agraire dans la Basse-Belgique, d'après un livre récent*; dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, déc. 1926-janvier 1927.

**En Beauvaisis et Senlisois.** — *Société historique de Compiègne: Archéologie du département de l'Oise*, par le docteur Soubeyran, Ire partie; Compiègne, Bourson, 1926, in-4° de 128 pages et 10 cartes. Renferme : 1° le répertoire archéologique par nom d'auteur; 2° par nom de localité; 3° cartes archéologiques se référant au paléolithique, au néolithique (ateliers), *id.* (sépultures), *id.* (mégalithes), aux enceintes, aux gisements à Grand-Pressigny, au bronze, au fer (y compris monnaies gauloises), aux sépultures gallo-romaines et franques.

**Dolmen** de Figanières (Var) : L. Honoré dans le *Bull. arch.* de 1927, p. IX sq.

**Paléolithique.** — E. Linckenheld, *Téting, nouvelle station du paléolithique inférieur*, avec 3 planches et 1 figure, extrait de *l'Annuaire de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de la Lorraine*, 1927; une broch. de 22 pages, Metz, 1926.

**Les noms en -ac dans le Centre-Ouest** ont toujours préoccupé les érudits. 1° D'abord, parce que cette terminaison, essentiellement méridionale, ne cadre pas avec le langage d'*Oïl* du pays: ce que M. Terracher explique très justement par la ténacité plus grande des noms de lieux, résistant, avec leurs désinences en *-ac*, à la pression linguistique du parler courant, descendant vers le sud par les grandes routes[1] (cf. Terracher, *La Rencontre des langues entre Loire et Dordogne*, Paris, Occitanie, 1926, in-8° de 7 pages, extrait du *Centre-Ouest*); 2° ensuite, parce qu'un certain nombre de ces noms saintongeais ou périgourdins en *-ac* ne paraissent pas, du moins à première vue[2], renfermer dans leurs radicaux des noms de personnes gallo-romains : Jarnac, Cognac, Jonzac, Bergerac, Ribérac, etc., annoncent difficilement des noms de propriétaires; ce qui a déterminé quelques érudits à voir dans ces radicaux, en dépit de la terminaison en *-ac*, des mots désignant quelque détail topographique : p. ex.,

1. Le point de contact toponymique entre *Oc* (*-ac*) et *Oïl* (*-y*) est entre Saint-Jean-d'Angely (*Angeriacus*) et Saintes sur cette grande route de l'Ouest qui a été le principal agent de la francisation en Aquitaine. Et c'est pour cela qu'on a eu singulièrement tort de nous attaquer, M. Besnier et moi, quand nous avons rapproché le Prigny de la Loire-Inférieure du *Primiacus* latin (cf. *Revue*, 1926, p. 246 sq.), sous prétexte que *Primiacus*, étant au sud de la Loire, n'aurait pas dû donner un nom en *-y* !

2. Je dis à première vue, car nous ne connaissons pas tout le vocabulaire de l'anthroponymie celtique primitive.

*Jarnac* d'un thème *gern-* qui pourrait désigner un lieu ou un habitat de traversée d'eau (cf. *Revue*, 1926, p. 26; Delamain, dans le *Bulletin mensuel de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, mars 1927). Je rappelle simplement le problème[1]. Cette question des noms en *ac-* est beaucoup plus complexe qu'on ne le croit, plus riche en variétés locales et en variétés chronologiques.

**La villa romaine** de Saint-Didier-sur-Arroux (Saône-et-Loire). Je suis convaincu que des fouilles entreprises dans les ruines de cette très importante villa autunoise amèneraient d'excellents résultats, et nous ne pouvons que féliciter et encourager M. le général Bazin (*Découverte de ruines gallo-romaines*, etc.), Autun, Vergniaud, in-8° de 16 pages [1926 ou 1927].

**Mediolanum.** — Il y a de bien justes remarques dans l'article de M. L. Berthoud sur *Mediolanum* (*Pro Alesia*, mai-nov. 1924), dont il fait, non un centre de cité, mais de tribu, centre religieux, politique et économique, la tribu ayant pu devenir ensuite le centre de la cité. — Mais je m'inquiète un peu des *Mediolanum* que je trouve à des frontières de *civitates*. Le centre aurait-il était déplacé? Le mot aurait-il perdu son sens originel? Ou, plutôt, le lieu ne serait-il pas devenu le sanctuaire de rencontre, le lieu de communion, de tribus ou cités voisines et associées? M. Meillet me suggère « centre d'un bois », « clairière sacrée » à l'origine.

**Époque marnienne.** — A. Thiérot, *Nécropole gauloise de Breuvery, Marne;* Châlons, le *Journal de la Marne*, 1926, in-8° de 14 pages et une planche.

**Hagiographie et folklore.** — Nous avons reçu :

1° A. Van Gennep, *La Saint-Jean dans les croyances et coutumes populaires de la Savoie*, extrait du *Journal de Psychologie*, 15 janvier 1927, p. 26-77;

2° A. Van Gennep, *Saint Roch dans l'imagerie populaire*, extrait de la *Revue d'histoire franciscaine*, juillet-décembre, 1926, 16 pages;

3° G. Verdin, *Les plus anciens témoins du culte de sainte Reine d'Alise*, extrait de la *Revue de l'histoire des religions* de 1926, p. 95-107 (a été introduite après coup dans les exemplaires récents des anciens martyrologes; serait à l'origine une *Juno Regina* [hypothèse de S. Reinach]; affublée de la biographie de la Grecque Marina; premières traces du culte au VIII<sup>e</sup> siècle);

4° G. Verdin, *Légendes hagiographiques troyennes, les Pseudo-*

1. Le même problème se pose en Belgique, avec des noms comme *Gesoriacus, Bagacus, Cameracus, Tornacus*, etc. Mais là nous avons une ressource qui nous manque en Saintonge ou en Périgord, c'est de posséder la forme originelle, et de savoir qu'elle est celtique — Les noms en *-ac* de l'Armorique forment également un groupe particulier, qui a été l'objet d'un travail récent, et de premier ordre, de M. Roger Grand (paru en 1926 dans le volume de *l'Association Bretonne, Congrès de Rennes* de 1925).

*Martyrs de la persécution d'Aurélien*, extrait de la même revue, 1924, 18 pages (insiste sur l'influence des biographies grecques);

5° André Bouvier, *Genabum et Genava, La Légende d'Aurélien à Orléans et à Genève*, extrait des *Mémoires de la Soc. arch. et hist. de l'Orléanais*, t. XXXVI, 1926, 32 pages (c'est la confusion avec *Genabum* qui a introduit Aurélien à Genève [je remarque à ce propos la tendance des hagiographes à faire de l'archaïsme toponymique[1]]).

**Topographie des villes.** — Je ne peux que signaler en courant les deux volumes de M. Lavedan sur *l'Urbanisme*, si splendidement et si utilement illustrés, et dont l'étude de l'Antiquité peut tirer un particulier profit : *Qu'est-ce que l'Urbanisme ?* et *Histoire de l'Urbanisme*, qui paraissent tous deux chez Laurens.

**Le sinus Sambracitanus** ou golfe de Saint-Tropez, résumé de géographie rétrospective, avec croquis, de Aristide Fabre, dans *le Var historique et géographique* de janvier-mars 1927 (Draguignan).

**Bibliographie archéologique** de la Normandie, extrêmement riche et bien ordonnée, sous le titre *l'Archéologie antique en Normandie des origines au* x*e siècle*, par R. Doranlo; Caen, Basse-Normandie, 1926, in-8° de 286 pages (*Soc. des Antiquaires de Normandie*).

**Nîmes.** — Le livre intitulé *l'École antique de Nîmes* (1925 : école qui fait tant d'honneur à M. Espérandieu) renferme quantité de détails utiles et de pensées suggestives sur l'antique *Nemausus*. Pas de nom d'éditeur; 200 pages in-8°.

**Bibliographie hispanique.** — L'Espagne a trop fourni à la Gaule pour que nous ne signalions pas la bibliographie donnée par R. Lantier dans la *Revue historique* (tirage à part de 23 pages, s. d.).

**Bibliographie des Gaules.** — Vient de paraître le t. III de l'admirable *Bibliographie générale* de Raoul Montandon, comprenant l'Armorique, l'Anjou, le Maine, l'Orléanais, la Touraine, le Berry et le Poitou, 350 pages et 4888 numéros. Chez Georg, à Genève et Lyon; à Paris, chez Picard. Absolument indispensable pour toutes les époques d'avant le Moyen-Age[2].

**Bibliographie géographique** de 1925, par Elicio Colin et ses collaborateurs. Mêmes remarques, 546 pages et 2810 numéros. Chez Armand Colin.

1. C'est du reste, semble-t-il, l'opinion de M. Bouvier. A propos de l'origine du nom d'Orléans, M. Bouvier a raison d'accepter qu'*Aurelianum* a dû désigner à l'origine un quartier d'Orléans; et il a raison de combattre l'opinion qu'il s'agirait d'un *fundus*. On eût dit, dit-il, *Aureliacus*. Et il préconise quelque chose comme *domus Aureliana*, ce qui conviendrait bien à un *vicus* ou *suburbium* de ville. Voyez l'excellent travail de J. Soyer sur ces questions.

2. Puisque nous parlons bibliographie, je ne saurais trop recommander de recourir périodiquement aux résumés donnés dans *Pro Alesia* et dans le *Bulletin archéologqiue* (procès-verbaux des séances de la Section du Comité).

**Époque marnienne.** — Voir les beaux travaux de M. l'abbé Favret, en particulier dans les environs de Châlons, dans le *Bulletin archéologique* de 1925.

**Hallstatt** aux Jogasses; Favret, dans le même recueil. Nous reparlerons de ces fouilles capitales.

**Le Mont-Afrique** et ses origines préhistoriques, de MM. Bouillerot et Socley, *Bull. arch.* de 1925.

**Archéologie du Mâconnais.** — Le travail de M. Jeanton sur les antiquités gallo-romaines du Mâconnais, que nos lecteurs connaissent bien, vient d'être livré au public avec le *Bulletin archéologique* de 1925.

**Stations néolithiques.** — Nous avons reçu :

1° G. Chenet, *Le Village néolithique d'Ante (Marne);* Reims, 1926, 22 pages; extrait du *Bull. de la Soc. arch. Champenoise.* Présenté avec une méthode impeccable. Et type de village complètement caractérisé.

2° Pierre Delamare, *Grotte sépulcrale néolithique du Dr Julian, près de Beaucaire;* Nîmes, Chastanier, 1926. Surtout étudié au point de vue ethnographique et des migrations.

**Colonies.** — M. E. Pais étudie les dates de fondation des anciennes colonies romaines. Pour Narbonne, il hésite entre 118 et 117; et il parle, à côté, d'Aix. Cela m'inquiète. J'ai toujours considéré Aix comme un simple *castellum* avant Auguste (dans les in-4° de la *Reale Accademia Naz. dei Lincei*, VIe série, I, p. 342-349, 1925). Mais, comme je ne retrouve pas *Aquæ Sextiæ* dans les tables, je suppose que M. Pais l'a abandonné. Ce qui serait bien.

**Céramique moulée.** — Très importante étude de M. Deonna, laquelle s'est poursuivie régulièrement dans *l'Indicateur* suisse de 1925-1926.

**Saint Martin.** — Le *Saint Martin* de M. Monceaux (cf. *Revue*, 1927, p. 133), qui a trouvé un éclatant succès, non seulement à cause de l'intérêt du sujet, mais aussi de la traduction, si simple, si exacte et, pour ainsi dire, de si bonne grâce, vient de paraître en édition illustrée chez Payot, gr. in-8° de 256 pages.

**Crassantus ou craxantus,** *nom du crapaud chez Eucheria et ailleurs*, par Antoine Thomas, extrait de l'*Archivum latinitatis medii ævi*, Paris, Champion, 1927, 10 pages. M. Thomas fait intervenir à ce propos le nom gaulois *Craxantus* et *Craxsantus* (*Corpus*, XIII, 1318; III, 4815).

**Frontin le verrier.** — R. Doranlo, *Sigle de Front(inus) du Musée de Lisieux;* Lisieux, Morière, 1926, in-8° de 6 pages.

**Cachette de bronze.** — Doranlo, *Cachette de l'âge du bronze à Gouville, Manche*, Caen, Mouville, 1926, in-8° de 29 pages, avec répertoire détaillé des cachettes similaires. — Pourquoi M. Doranlo n'indique-t-il pas de quelle revue sont extraits ses articles?

**Grannona.** — R. Doranlo, *Portbail ne peut être Grannona*, Caen, Mouville, 1926, in-8° de 7 pages. Évidemment. Mais j'incline de plus en plus à en faire le port de Vieux et Bayeux.

**Cité des Lexoviens et enceintes.** — R. Doranlo, *Essai d'inventaire des camps, retranchements, mottes et fortifications antiques du Lieuvin* (arrond. de Lisieux et Pont-l'Évêque), Lisieux, Morière, 1926, in-8° de 25 pages.

**Le dolmen de La Hougue Bie** (cf. Vallois, *Revue*, 1926, p. 47). — Ce monument, qui mérite d'être célèbre entre tous, est maintenant l'objet d'une étude très serrée, avec fort belles planches, dans le *Bulletin annuel*, 1925, de la *Société Jersiaise* (signatures de MM. Baal, Godfroy, Nicolle et Rybot); étude particulière sur la céramique, dont les vases ont vraiment une forme singulière. Datation par Le Rouzic, l'homme du monde le plus compétent : transition vers l'énéolithique.

**Champs d'urnes** des temps barbares publiés avec un soin parfait par J. H. Holwerda dans la belle collection du Musée de Leyde (*Oudheidkundige Mededeelingen*, n. s., VII, 2, 1926).

**Poteries moulées** : même recueil, VII, 1 et 2, et du même auteur.

**Tumuli.** — Dans le même recueil, la notice de M. A. E. Remouchamps apporte bien des faits nouveaux à l'histoire des *tumuli*.

**Poignard et épée.** — Énorme travail sur leur histoire, avec nombreuses illustrations fort belles, de M. A. E. Remouchamps, dans les *Oud. Med.* du Musée de Leyde (1926, VII, 1); vise uniquement la Méditerranée orientale, mais notre Occident en tirera un grand profit.

**Les races humaines.** — M. Van Gennep vient de traduire chez Alcan, *Les Races humaines et leur répartition géographique*, de A. C. Haddon, professeur d'ethnologie à l'Université de Cambridge; in-12 de 232 pages, 12 planches, 30 francs.

**Dessins préhistoriques.** — C'est avec une profonde joie et après une longue attente que nous signalons enfin le gros répertoire ou *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*, par Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le Rouzic, Paris, Berger-Levrault, 1927, in-8° de 108 pages (texte très sobre, très prudent) et 137 planches (où un excellent dispositif en papier calque permet à la fois de voir le monument réel et le dessin retrouvé). — De M. Marcel Clouet, *Pierre à dessins préhistoriques de la grotte de La Roche-Courbon, Vendée*, Luçon, 1927, 4 pages. Extrait de?

**Néolithique.** — Marcel Clouet, *Atelier néolithique de « petits burins »* (Chérac, Charente-Inférieure), 8 pages, extr. du *Bull. de la Soc. préhist. française.*

**Pro Nervia**, t. III, 1re livr., 1927, Avesnes. — Toujours riche et bien fait.

**Folklore.** — René Fage, *Autour de la mort, rites funéraires en Limousin*, 16 pages, 1927, Limoges, Perrette.

**Christianisme primitif.** — Maximin Deloche, *Le Christianisme en Poitou au IIe siècle,* extrait de la *Revue des Questions historiques*, avril 1927, in-8° de 48 pages. Je m'associe complètement aux objections que va faire à cet article, dans cette même *Rev. des Quest. hist.*, M. Maurice Besnier.

**Le type de Grézan.** — D'après les journaux : « Les musées archéologiques de Nîmes viennent de s'enrichir de deux bustes découverts à Sainte-Anastasie par un laboureur. L'un et l'autre sont très barbares, mais intéressants, parce qu'ils fournissent, à côté du buste connu sous le nom de « Guerrier de Grézan », des spécimens, qu'on appréciera bien vite, de l'art indigène vers le cinquième siècle avant notre ère. Comme le « Guerrier de Grézan », ces bustes sont coiffés d'un immense casque qui couvre une partie du dos et les épaules. Une corne de faible relief est représentée de chaque côté de ce casque. Il est peu probable que de telles coiffures aient été de métal. Le conservateur des musées archéologiques de Nîmes suppose qu'elles ont été faites de cuir et doublées de laine ou d'autre matière de faible poids. Deux bustes analogues, mais très dégradés, sont au musée de Montpellier. Avec ceux de Nîmes, et la frise dite de Nages, ce sont les seules sculptures antérieures aux Romains, et d'inspiration grecque, que l'on connaisse en France. » J'ai vu les photographies, obligeamment envoyées par M. Espérandieu. Je songe à des analogies avec les têtes ibériques du Cerro de Los Santos. Mais je doute que ces objets soient antérieurs à la chute des Ibères du Languedoc, laquelle doit se placer entre 400 et 300. Il n'empêche que l'art ibérique a pu continuer son influence dans notre Midi. A rapprocher aussi les belles découvertes de M. Bonnet à *Sextantio* et de M. de Gérin-Ricard près Rognac. Tout cela forme un seul ensemble. C'est un grand chapitre de la Gaule qui se développe.

**Cala.** — M. Dauzat est revenu, avec sa patience et sa passion coutumières, sur le thème *Cala*, si fréquent dans tout l'Occident (Espagne comprise) et qui a si fortement attiré l'attention de la toponymie, ne fût-ce qu'à cause de ces trois noms *Cala* (Chelles), *Burdicala* (Bordeaux), *Calagurris* (cf. *Revue*, 1925, p. 307 sq.). M. Dauzat penche pour « maison » Et je suis désolé de ne pouvoir le suivre. Le terme « maison rouge » (*Calagurris*) ne pourrait convenir à l'époque primitive où se rencontre ce mot. Non! Cela ne peut signifier que *eau* (« eau rouge ») ou à la rigueur (comme je crois que M. Gavel y songe) *montagne*. Chelles est un monticule isolé, où l'eau ne manquait pas. Et *Calona* ne peut signifier que *fons* (Saint-Estèphe de Calon en Médoc). Dauzat, *Z. f. Ortsnamenforschung*, t. II, p. 216 sq.

Camille JULLIAN.

# NOTES D'ARCHÉOLOGIE RHÉNANE

**Fermes ou camps?** — On rencontre, de la Bavière au Pays de Bade, généralement sur les hauteurs, souvent en forêt, un nombre assez élevé de petites enceintes rectangulaires de 150 à 70 mètres de côté. Des camps romains, dirait-on? Ce ne sont certainement pas des camps romains. Des traces d'habitations et les trouvailles les datent uniformément de la fin de La Tène qui se prolonge, dans ces régions, jusqu'à la conquête romaine, vers la fin du I[er] siècle de notre ère. Il faut y voir des fermes celtiques, pensait M. Schuhmacher (*Siedelungs–u. Kulturgesch. d. Rheinlande*, I, p. 139-140). M. Bersu publie dans les *Fundberichte aus Schwaben*, 1926, p. 61-70, un nouvel exemple de ces enceintes : *Die Viereckschanze bei Oberesslingen* (Wurtemberg). Est-ce bien une ferme, se demande-t-il? Il est étonnant de constater l'uniformité de ces prétendues exploitations agricoles celtiques. Et, d'autre part, de tels retranchements n'ont guère de valeur militaire sans une forte garnison. Il cherche à quel fait historique ils pourraient se rapporter depuis l'invasion des Cimbres et des Teutons jusqu'à la conquête romaine. Il faudrait pour en juger, conclut-il, avoir une carte de la répartition de ces enceintes. Et même, ajouterons-nous, une carte géologique.

*Vetera* **près de Xanten**. — Il s'agit du camp romain, établi sur le bord du Rhin en face de la vallée de la Lippe, parallèle à la Ruhr, la grande voie de pénétration vers l'Elbe et l'Allemagne du Nord. Les fouilles ont duré de 1905 au 1[er] août 1914. Elles viennent d'être reprises en 1925. Elles ont fait l'objet de plusieurs comptes rendus dans les *Bonner Jahrbücher*. Tel est le sort des comptes rendus faits en cours de travail que la suite des découvertes les rend assez vite caducs. C'est pourquoi le directeur du Musée de Bonn, M. Lehner, a tenu à présenter un résumé des principaux résultats acquis à l'usage non seulement des savants, mais du public instruit. La brochure, *Das Römerlager Vetera bei Xanten* (in-8°, 54 p., 1 pl., Bonn, Röhrscheid, 1926), porte comme sous-titre *Guide à travers les fouilles du Musée provincial de Bonn*. C'est un maître qui nous guide à travers ces fouilles et sait en dégager des faits d'une portée générale. Voici quelques-unes de ses observations les plus intéressantes.

**Les Celtes sur le Rhin inférieur.** — *Vetera* semble l'adjectif latin et a souvent été compris comme tel, peut-être dès l'Antiquité : *castra quibus Veterum nomen est*, dit Tacite (*Hist.*, IV, 18). Il n'en est

rien ; c'est un nom local. Tacite lui-même l'indique assez nettement : *loco Vetera nomen est* (*Ann.*, I, 45). M. Lehner le prouve en en rapprochant l'épithète des *Matronae Veteranehae*. Comme *Novaesium*, *Bonna*, *Mogontiacum*, *Vetera* est un nom celtique. Un peu au sud de *Vetera* se trouve *Birten*, qui est un ancien *Virodunum*, Verdun-Birten est actuellement en plaine sur la rive d'un ancien bras du Rhin. La carte montre, entre Xanten et Birten, deux éminences d'une cinquantaine de mètres : l'une, le Fürstenberg actuel, portait le camp romain : c'était *Vetera* ; l'autre était vraisemblablement *Virodunum*. — Sur ce sujet des « Verdun » antiques je signalerai l'article remarquable de van Vervecke, *Les Verdun du Luxembourg*, à propos de la dédicace découverte en 1915 sur les hauteurs du Wirtenberg, dans le grand-duché de Luxembourg : *Deo Verauduno et Incionae* (*Mém. Acad. Nationale de Metz*, 1914-1920, p. 87-112). Le Wurtemberg doit également son nom à un ancien Verdun.

**Camps d'Auguste et camps de Néron.** — Les trouvailles de *Vetera* présentent l'intérêt d'être exactement datées. L'emplacement fut occupé depuis l'an 15 ou 14 av. notre ère jusqu'en 70 après J.-C. Plus tard, en 119, Trajan rétablit un camp dans la région, mais à un autre endroit, encore indéterminé, probablement dans le voisinage immédiat de Xanten. Entre -15 et 70, on distingue nettement trois périodes :

1° Sous Auguste et au début du règne de Tibère ;

2° De 17 à 43, période des Ve et XXIe légions ;

3° De 43 à 70, période des Ve et XVe légions.

Durant la première période, il n'y a pas un camp, mais un grand nombre de camps dont parapets et fossés se coupent et se recoupent. Nous sommes en période d'offensive ; à chaque départ en campagne, les troupes lèvent le camp et le détruisent. Depuis l'abandon de l'offensive, jusque sous Claude, nous trouvons un camp fixe, mais sans aucune construction ni de pierre ni de brique. Le camp que l'on connaît le mieux est celui qui a duré de 43 à 70, dont le *vallum* a encore un parement de bois, mais à l'intérieur duquel des constructions en pierre, prétoire, palais du légat, ont toute l'ampleur de l'architecture néronienne.

**Plinio praefec(to).** — Telle est l'inscription déchiffrée en 1902 sur l'une des quatre phalères de bronze argenté trouvées à Xanten en 1854 et actuellement au British Museum. M. Lehner ne doute pas, et il semble bien avoir raison, qu'il ne s'agisse de Pline l'Ancien, qui a en effet, à plusieurs reprises, exercé un commandement en Germanie (cf. Münzer, *Bonn. Jahrb.*, 104, p. 67 sq.). Mais de quelle préfecture s'agit-il ? On sait que Pline a commandé une aile de cavalerie. Ce n'est pas de cette préfecture qu'il peut être question ici ; un soldat aurait gravé le nom de son chef au génitif ; l'ablatif indique une date.

M. Lehner voudrait prouver qu'il s'agit d'une *praefectura castrorum* et que Pline ne serait pas étranger à la construction du prétoire et du palais du légat de Xanten. Cette préfecture ne pourrait se placer qu'en 57 ; et à cette date, après la réorganisation de la *militia equestris* par Claude, Pline n'aurait pu l'exercer... Si ce n'est lui, c'est donc quelqu'un de ses semblables qui, dans le camp, aura fait construire ces palais, conclut M. Lehner. Les armées de Germanie ont eu en effet, au temps de Néron, les chefs les plus distingués : L. Pomponius Secundus, Pompeius Paulinus, Duvius Avitus, qui ont pu transporter sur le Rhin le meilleur de l'élégance romaine.

**Du nouveau sur le Limes.** — L'étude du petit camp romain de Lautlingen, récemment fouillé en Wurtemberg, fournit à M. G. Bersu l'occasion d'apporter quelques précisions sur la constitution de la frontière romaine en terre germanique. Cette frontière n'a pas été tracée une fois pour toutes : elle résulte de tâtonnements; la ligne que nous connaissons a été précédée d'autres lignes qui restent en partie à découvrir. Les Romains n'ont avancé que peu à peu et fort prudemment sur la rive droite du Rhin. L'excellent article de Bersu est un peu perdu dans les *Württembergische Studien*, 1926, p. 177-181, qui ne doivent guère dépasser les frontières de la province. J'en retrouve la substance dans *Germania*, déc. 1925, p. 167-170. On y rencontre, indiqué en note, l'article *Limes* par Fabricius dans le *Pauly-Wissowa* XIII. Je n'ai pas encore vu cet article; mais le nom de Fabricius en garantit la valeur.

**Camps romains et villes indigènes.** — Il est des fantômes qu'il faut qu'on tue. Telle est l'hypothèse de Mommsen que les villes romaines du Rhin doivent leur naissance aux camps. M. Bohn la renverse consciencieusement à coups d'inscriptions, inscriptions d'ailleurs nouvelles et que ne connaissait pas Mommsen (*Germania*, 1925, 1, p. 25-36). Il faut distinguer, montre-t-il, les *canabae castrenses*, boutiques des mercantis à la porte du camp, et les *canabae vici* ou *vicanorum*, anciennes localités indigènes près desquelles des camps sont venus s'établir, qui ont pu bénéficier de ce voisinage, mais sont indépendantes des camps et représentent la seule et véritable origine des villes modernes. Il en est sur le Rhin et le Danube comme en Afrique. A Lambèse, nous trouvons cinq soldats originaires *castris*, c'est-à dire des cabanes à la porte du camp, et six originaires de Lambèse même. Il n'y a donc pas de condition juridique spéciale pour les *canabenses* : les vétérans et les citoyens romains des *canabae* ne forment pas de corporations particulières. Toutes ces hypothèses qui compliquaient la pure et simple conception de la réalité s'évanouissent à la forte dialectique de l'éminent épigraphiste.

**Restes d'écriture.** — Le camp de Vindonissa (Windisch) en est exceptionnellement fécond, restes de tablettes de bois avec graffiti du

genre de ceux que j'ai déjà eu l'occasion de signaler (*R.E.A.*, 1926, p. 267), tablettes votives ou autres en bronze. M. Bohn les publie avec un substantiel commentaire dans l'*Indicateur suisse* (1925, fasc. 4, p. 193-204; 1926, p. 1-7, résumé du 1er article dans *Germania*, 1925, 3, p. 133-135). On y trouve l'indication d'un *scutarius* (p. 193) et d'un *gladiarius* (p. 201), des noms propres peu ou pas connus, quelques indications d'origine : *Verpati* (*filius*) *Vasion*(*e*). Quelques-unes de ces notes sont des compléments ou rectifications au *Corpus* XIII, 5, qui a dû paraître récemment, mais que je n'ai pas encore vu. Je renvoie à la *Revue épigraphique* de MM. Cagnat et Besnier.

**Inscriptions au pinceau sur des amphores d'Augst et de Windisch.** — M. O. Bohn continue, dans l'*Indicateur d'Antiq. suisses* (XXVIII, 1926, p. 197-212), ses études sur les amphores[1] et en tire toujours de nouveaux renseignements, tant sur les formes de ces vases, leur date et leur provenance que sur leur contenu. C'est sur ce dernier point que les inscriptions peintes sur le col de l'amphore apportent le plus souvent de précieux renseignements. Des condiments, *garum*, saumure (*muria*), olives, parfois aussi des fèves, faisaient, dès le 1er siècle, l'objet d'une forte importation d'Italie et d'Espagne en Suisse. Les inscriptions sont souvent évanescentes et généralement fort abrégées. Il faut toute l'expérience de M. Bohn pour les déchiffrer[2].

**Deux nouvelles tablettes d'imprécation de Kreuznach.** — L'une provient du cimetière romain de Kreuznach, où ont été recueillies également, malgré les indications contraires, celles que l'on connaissait déjà. C'est une lamelle de plomb donnant une liste de noms. La dernière ligne, mutilée, reste inintelligible. L'autre tablette a été recueillie dans une sablière des environs de Kreuznach où devait également se trouver un cimetière. On lit d'un côté : *data nomina haec ad inferos*; les noms, sur l'autre face, sont illisibles. Les débris de vases et de fibules trouvés aux alentours indiquent la fin du premier ou le début du second siècle (A. Oxé, *Germania*, déc. 1926, p. 144-146).

**Chirurgie antique.** — *Das Grab eines römischen Arztes in Bingen* (*Germania*, déc. 1915, p. 158-162). Une tombe à incinération, datant de 100 à 150, a fourni une trousse très complète d'instruments de chirurgie.

**Inscription énigmatique.** — Parmi une quinzaine de monuments, inscriptions et fragments de sculpture, nouvellement découverts à Cologne, M. F. Fremersdorf publie une dédicace à Mercure en belles lettres, du second siècle semble-t-il, au centre d'une couronne peut-être de aurier : *Primio Celissi fil*(*ius*) *Curia grus duas Mercurio v. s. l. m.*

1. Cf. *R.E.A.*, 1925, p. 142; 1926, p. 267.

2. J'apprends, au début de janvier 1927, la mort de M. O. Bohn, perte douloureuse pour l'épigraphie latine.

*Curia* est-il la patrie de *Primio*, Coire, en Suisse? Qu'est-ce surtout que *grus duas?* La lecture ne saurait faire de doute. Fremersdorf propose *gru(e)s duas*, deux grues, en songeant aux monuments de Trèves et de Paris, où les grues toutefois vont par trois et non par paire. Si, malgré cette difficulté, l'interprétation est juste, quels sont les rapports du Mercure celtique avec les oiseaux du *tarvos trigaranos?* (*Neue Inschriften und Skulpturen aus Köln* dans *Germania*, X, 2, décembre 1926).

**Les sculptures de Neumagen.** — Elles ne proviennent pas d'un des cimetière de Trèves; elles sont bien de Neumagen. M. V. Massow l'établit de façon, nous semble-t-il, convaincante dans *Germania* (déc. 1926, p. 139-144). Il signale, entre autres faits, que le nom d'un des personnages connu par les monuments funéraires, *Aprossus*, se retrouve dans une dédicace d'un petit sanctuaire voisin de Neumagen, à Niederemmel. Le nom est assez rare pour qu'il s'agisse bien du même personnage. De même un *P. Capitonius* vient d'être identifié, par une inscription encore inédite, près du *vicus* de *Belginum* à une étape de Neumagen et, par conséquent, à double distance de Trèves. D'autres détails, en partie nouveaux, sur les fouilles de Neumagen, le fait notamment que les blocs appartenant au même monument ont toujours été trouvés dans le voisinage l'un de l'autre, confirment bien que les matériaux n'ont pas été apportés des abords de Trèves. Neumagen était-elle donc une grande ville? Non. Mais c'était un port fluvial florissant et les tombes monumentales devaient être fort nombreuses dans toute la campagne trévire.

**Verrerie romaine.** — Dans la *Mainzer Zeitschrift* (XX/XXI, 1925-1926, p. 62-77), on trouvera, de G. Behrens, un article substantiel avec beaucoup de gravures sur les nombreux verres des pays rhénans. *Römische Gläser aus Rheinhessen*. L'étude est particulièrement précieuse pour la chronologie des différents types. Les coupes moulées avec des scènes empruntées aux spectacles de l'amphithéâtre apparaissent dès la seconde moitié du Iᵉʳ siècle; c'est en Gaule qu'il faut en placer la fabrication. Au début du IIᵉ siècle, les fabriques de Cologne multiplient leurs filigranes de couleur. Les régions de la Nahe et du Hunsruk ont dû également avoir leurs fabriques à la fin du IIᵉ et durant la première moitié du IIIᵉ siècle. Mais, au IVᵉ siècle, c'est à nouveau de Gaul que semble provenir la majeure partie des vases trouvés en pays rhénan.

**Villages gallo-romains.** — «D'un village au sens moderne du mot, c'est-à-dire d'un groupement de petites exploitations agricoles, nous ne connaissons pas un seul exemple antique», dit M. F. Oelmann (*Gallo-römische Strassensiedelungen und Kleinhausbauten*, dans *Bonn. Jahrb.*, 128, 1923, p. 77-97). Les *vici* dont il donne le plan sont bien un groupement de modestes habitations le long d'une route, comme la plupart de nos villages modernes. Mais les maisons ne sont certai-

nement pas des exploitations agricoles. Ce sont des boutiques. Dans les *vici* devenus des villes, les boutiques restent alignées le long de la rue principale, les maisons plus vastes et plus riches se trouvent à l'écart, dans les rues transversales. Ce n'est pas l'agriculture, c'est le commerce, en particulier le petit commerce, qui a donné naissance aux bourgades antiques. Le fait est gréco-romain ; mais il était aussi celtique. Les *vici* portent la plupart du temps, en Gaule, des noms celtiques; les anciens *oppida* étaient des marchés et des centres de petite industrie. Il en fut de même durant le haut Moyen-Age. Ce sont des études (que je ne connais pas) de MM. P.-J. Meier et P. Sander sur l'origine de Magdebourg et des villes allemandes qui ont suggéré à M. Oelmann sa très intéressante étude. (Meier, *Nedersächsischer Städteatlas*, I, 1922; Sander, *Geschichte der deutschen Städtewesens* 1922, etc.)

**Rhenusque bicornis.** — Dans les *Bonner Jahrbücher*, 129 (1924), M. Richard Hennig consacre une longue étude aux changements de cours du Rhin depuis l'époque préhistorique jusqu'aux temps modernes *Die Stromverlagerungen des Niederrheins bis zur beginnenden Neuzeit* p. 166-222. L'Antiquité y occupe une place importante, p. 171-191. Je trouve là des indications qui me semblent nouvelles et décisives sur les *fossae Drusianae*, la *fossa Corbulonis*, l'île des Bataves, etc. (avec une carte). Voici les conclusions concernant l'époque antique : 1° Depuis les temps préhistoriques, l'origine du delta du Rhin s'est progressivement reportée vers le nord depuis Neuss jusqu'à Pannerden. 2° *Asciburgium*, centre important du commerce de l'ambre, s'est trouvé jusqu'à l'époque romaine sur la rive droite du Rhin (?). 3° Durant toute l'époque romaine et le haut Moyen-Age, le vieux Rhin a été le bras le plus important et à peu près le seul utilisé par la navigation. Le Waal n'a servi qu'à partir du IXe siècle. 4° La digue de Drusus barrant l'embouchure du Waal, détruite lors du soulèvement des Bataves, a dû être rétablie immédiatement après. 5° Les trois embouchures mentionnées par Ptolémée sont le Vieux Rhin, la Vecht et l'Yssel. 6° La Lek et l'Yssel hollandaise ou Yssel de Gueldre n'ont été des bras constamment alimentés d'eau qu'à partir de la fin du VIe siècle au plus tôt.

**Proserpine à Trèves.** — Dans la *Trierer Zeitschrift*, I (1926), fasc. 1, p. 17-22, M. Keune publie une inscription trouvée en 1925, à la sortie sud de la ville, par conséquent près du cimetière de Saint-Mathias qui a fourni tant de tombes romaines:

| | |
|---|---|
| I · H · D · D | *I(n) h(onorem) d(omus) d(ivinae)* |
| DEAE · PROSER | *Deae Proser —* |
| PIN / / / / / | *pin[ae sacrum ?]* |
| RA1 / / / / \ | *(nom du dédicant)* |
| /XIVSSV · F | *e]x jussu f(ecit).* |

C'est, en pays celtique, la première dédicace à Proserpine seule. A Cologne, à Heidenheim, en Wurtemberg, Proserpine est associée à Dis Pater (Riese, 2727 et 2728 = *Corp.*, XIII, 8177; III, 11923; cf. XII, 1833 de Vienne). M. Keune voit dans cette Proserpine l'*interpretatio romana* de quelque déesse indigène et renvoie à une inscription de Lusitanie (C. II, 462 = Dessau 4515 et 461 : *dea Ataecina Turibrigensis Proserpina*). N'oublions pas que l'inscription provient des abords d'un important cimetière.

**Cultes orientaux en pays rhénan.** — Utile article de documentation et de mise au point par Lehner dans les *Bonner Jahrbücher*, 129 (1924), p. 36-91. La Gaule Belgique est incorporée aux pays rhénans. Voici les principales conclusions : l'influence de l'armée est restée faible; les cultes orientaux ne se répandent guère avant le IIIe siècle; aucune trace d'un fort apport de population civile, commerçants ou autres, venus d'Orient; aucune trace à aucune époque d'une influence orientale par l'intermédiaire de Marseille. La vérité semble être que la population civile des pays rhénans avait atteint, au cours des IIe et IIIe siècles, un degré de culture très supérieur à ce que l'on pense communément et qu'elle suit simplement le courant général de la civilisation gréco-romaine. Ces idées générales s'appuient sur un minutieux relevé de tous les monuments des différents cultes et l'étude détaillée de certains d'entre eux, notamment des mains votives surchargées d'attributs magiques.

**Panthée.** — *Germania* (déc. 1926, p. 130-139) apporte la très intéressante publication de quatre petits bronzes de Trèves, Bonn et Cologne, groupant différents attributs de dieux : massue d'Hercule, serpent d'Esculape, lyre d'Apollon, chouette de Minerve, tortue de Mercure, cornes d'abondance d'Isis-Fortuna, dauphin de Neptune, carquois de Diane, pedum et harpe de Sylvain, miroir de Vénus, tenaille de Vulcain, épée de Mars ou de Bellone, cymbale de Cybèle, tambourin des cultes orgiastiques. C'est autour de la religion isiaque que se serait développé ce syncrétisme panthéiste. Plus tard, d'autres cultes, ceux d'Attis, de Sabazios, de Mithra, l'auraient propagé dans les provinces, du IIe au IVe siècle. On ne saurait méconnaître la valeur magique de ces symboles accumulés. Panthée semble devenu un véritable dieu dont la religion est bien difficile à distinguer de ce que nous appelons superstition.

**Fortification du IVe siècle.** — G. Bersu donne dans l'*Arch. Anz.*, 1926, col. 279-288 et fig., l'exemple d'une fouille bien faite qui apporte des précisions nouvelles sur les petites fortifications du IVe siècle. Il s'agit d'une sorte de caserne fortifiée d'environ 60 mètres de long sur 30 mètres de large, pouvant contenir une centaine d'hommes. Ces forteresses de basse époque, contrairement à ce que l'on croyait jusqu'ici, comportent des fossés ; mais, pour ne pas affaibir la base

du mur, ces fossés sont reportés à une certaine distance en avant d'elle, ce qui explique qu'ils aient la plupart du temps échappé à l'observation. Les baraquements de la garnison étaient directement adossés au mur de part et d'autre d'une rue centrale. Ce « Bürgle » de Gundremmingen en Bavière (frontière du Danube) représente un type jusqu'ici peu connu.

**Au Musée de Mayence.** — Le Musée central romano-germanique célèbre le 75e anniversaire de sa fondation (1927) par un superbe *Festschrift*, faisant suite à celui du cinquantenaire (in-4°, 250 p., 20 pl.). Souvenirs personnels, administration et science s'y mêlent M. K. Schumacher vient de prendre sa retraite et se trouve remplacé par ses deux assistants MM. Behn et Behrens. C'est encore lui qui a présidé à la rédaction du volume et a donné l'historique détaillé et fort intéressant à tous les points de vue du St-Germain allemand, de 1901 à 1926 : activité de la période d'avant-guerre, ralentissement de la guerre et difficultés de 1918 à 1924. Il a laissé le Musée en pleine prospérité et activité scientifique. Ce rapport constitue un précieux document, non seulement pour les archéologues, mais pour quiconque s'intéresse à la vie intellectuelle et scientifique allemande. On lira aussi avec agrément les souvenirs de L. Lindenschmidt sur son père et sur lui-même.

La partie scientifique comprend une revue, par F. Behn, des principales acquisitions du Musée, de 1914 à 1926; G. Behrens, *Die Hallstattzeit am Mittelrhein insbesondere in Rheinhessen*, P. Reinecke, *Römische und frühmittelalterliche Denkmale von Winterberg bei Eining an der Donau*; une étude fort curieuse et représentative de la tendance originale de l'archéologie rhénane à étudier avant tout l'occupation du sol : H. Klenk, *Gang der Besiedelung in der Gemarkung Langen bei Darmstadt* ; un article de l'ancien assistant du Musée de Mayence, W. Bremer, mort récemment directeur du Musée de Dublin, *Die Stellung Irelands in der europaeïschen Vor- und Frühgeschichte*. Les byzantinistes y trouveront une étude de W. F. Volbach, *Eine koptische Tunika im Römisch-Germanischen Central-Museum*, et les latinistes même — qui s'y fût attendu? — un article de J. Köhm, *Senecas Octavia und die Ueberlieferung von Neros Tod mit einer Uebersetzung der Octavia*, traduction en vers allemands. On rapprochera cette étude sur Octavie d'un article de F. Winter dans les *Bonner Jahrbücher*, 128 (1923, p. 69-79), sur les portraits d'Octavie. Le tout forme un ensemble varié et vivant, d'une science solide élégamment présentée, qui ne s'adresse pas uniquement aux spécialistes, mais encore aux amis du Musée, nombreux en pays rhénan, actifs, cultivés et généreux.

Albert GRENIER.

# BIBLIOGRAPHIE

*The Cambridge Ancient History*, edited by **J. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock.** Cambridge, the University Press; 5 vol. in-8° jusqu'ici parus :

I. *Egypt and Babylonia to 1580 B. C.*, 2e éd., 1924, XXVIII-704 pages, avec 12 cartes. — Prix : 35 s. net.

II. *The Egyptian and Hittite Empires to c. 1000 B. C.*, 1926, XXV-751 pages, avec 15 cartes et 6 plans. — Prix : 35 s. net.

III. *The Assyrian Empire*, 1925; XXV-821 pages, avec 15 cartes, 2 plans et 4 tableaux. — Prix : 35 s. net.

IV. *The Persian Empire and the West*, 1926; XXIII-698 pages, avec 11 cartes et 6 tableaux. — Prix : 35 s. net.

V. *Athens 478-401 B. C.*, 1927; XXII-554 pages, avec 11 cartes et 3 tableaux. — Prix : 21 s. net.

L'idée consistant « à rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre et à en exposer le système général » inspira, au XVIIIe siècle, l'*Encyclopédie*. Depuis, elle a été souvent reprise, et, de nos jours, elle est plus que jamais en faveur. Une grande Université anglaise vient de l'appliquer à son tour, en la restreignant au domaine de l'histoire. La *Cambridge Ancient History*, qui a pour pendants une *Medieval History* et une *Modern History*, doit former un ensemble de neuf volumes, dont cinq ont actuellement paru. Cette magnifique collection atteste les puissantes ressources du centre qui l'édite. L'exécution matérielle en est admirable. Papier de choix, netteté du caractère, beauté de la typographie, on sent que nos heureux confrères peuvent viser à la perfection, sans avoir le souci paralysant de la « douloureuse ».

Diderot, en parlant de sa célèbre entreprise, la caractérisait ainsi : « C'était un gouffre où des espèces de chiffonniers jetaient pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates ». Voilà une appréciation que MM. Bury, Cook et Adcock ne porteront certainement pas sur l'excellente équipe de collaborateurs, tous choisis en raison de leurs aptitudes spéciales, dont ils se sont assuré le concours.

Le premier volume, qui va des origines anthropologiques et géologiques à la prise d'Avaris, forme un ensemble des plus variés. Tout d'abord, John L. Myres étudie l'homme primitif, les phénomènes glaciaires, les divers types de races, le paléolithique et le néolithique, l'âge du bronze et la civilisation hallstattienne (ch. I et II). Le chapitre III, dû à Macalister, résume à larges traits l'histoire des grandes fouilles et le déchiffrement des principales écritures (hiéroglyphiques, cunéiformes, hittites, crétoises, chypriotes). La chronologie fait l'objet du quatrième chapitre : Mésopotamie et Ancien Testament (S. A. Cook); Égypte (H. R. Hall); monde préhellénique, succession du minoen, de l'helladique et du thessalien (A. J. B. Wace) Un exposé général sur les Sémites occupe le chapitre V (S. A. Cook). Dans les chapitres suivants, nous revenons à l'Égypte : VI. La période prédynastique (T. E. Peet); VII et VIII. La réunion des deux royaumes et l'Ancien Empire, le Moyen Empire et l'invasion des Hyksos (H. R. Hall); IX. Vie, pensée et croyances durant ces trois époques (T. E. Peet). Nous repassons ensuite du Nil à l'Euphrate. En trois chapitres, S. H. Langdon évoque : X. La plus ancienne Chaldée et ses foyers de culture; XI. Les dynasties d'Accad et de Lagash (Sargon d'Agadé, Narâm-Sin, Gudea); XII. La Renaissance sumérienne et l'Empire d'Ur. Les chapitres XIII à XV, après avoir traité d'Isin, Larsa et Babylone, font revivre « l'âge d'or d'Hammurabi », auquel succède la conquête cassite (Campbell Thompson). Mais entre la Babylonie et l'Égypte existaient des rapports qu'indique le chapitre XVI (Hall). Enfin, cette vaste fresque se termine par un XVII[e] tableau : celui de la civilisation égéenne (Wace).

Avec le tome II (de l'expulsion des Hyksos à l'âge homérique), nous entrons en plein dans les mêlées des peuples. Ceux-ci doivent être au préalable dénombrés et classés : c'est la tâche dont s'acquitte Peter Giles, pour la Petite Asie d'abord, pour l'Europe ensuite (ch. I et II). Les chapitres III à VIII, rédigés par J. H. Breasted, ont trait au monde pharaonique. Ils nous dépeignent : la fondation du Nouvel Empire et ses progrès jusqu'à la mort de la fameuse Hatshepsout, le règne de Thoutmès III, le « zénith de la puissance égyptienne » sous cette sorte d' « empereur d'Orient » que fut Amenhotep III, Ikhounaton et sa révolution religieuse, le siècle de Ramsès II, enfin, le déclin de la domination thébaine sous les derniers Ramessides. Cet exposé historique a pour complément le chapitre IX, où T. E. Peet continue, sur la vie intellectuelle et cultuelle, l'étude qu'il avait précédemment conduite jusqu'à la fin du Moyen Empire.

Voici maintenant deux grandes puissances asiatiques : ch. X (Campbell Thompson), l'Assyrie; ch. XI (D. G. Hogarth), la Cappadoce hittite. Puis (ch. XII), s'agitent les peuples de la mer, Keftiou et Philistins (H. R. Hall). Suivent (S. A. Cook) : ch. XIII, la Syrie et la

Palestine, à la lumière des tablettes d'El-Amarna, et ch. XIV, l'entrée en scène d'Israël. Après le chapitre XV, consacré à l'art en Égypte et dans le Proche Orient (H. R. Hall), nous abordons : ch. XVI, la Crète et Mycènes (Wace), ch. XVII, les Achéens et la guerre de Troie (J. B. Bury). Ce même érudit traite aussi la question d'Homère (ch. XVIII). Les Doriens remplissent le chapitre XIX (H. T. Wade-Gery). Un savant pour qui le monde ionien n'a pas de secrets, D. G. Hogarth, nous montre l'installation des colons helléniques sur la côte de l'Asie Mineure (ch. XX).

Après que le chapitre XXI nous a rapidement promenés dans la Méditerranée occidentale (Italie et Sicile, Malte et Afrique du Nord, Sardaigne, Corse et Baléares, Péninsule ibérique, Gaule et îles de la Grande Bretagne), sous la conduite d'excellents connaisseurs des âges de la pierre et du bronze (prof. Peet, Th. Ashby, E. T. Leeds), le chapitre final (XII), signé par W. R. Halliday, nous offre une méthodique synthèse de la religion et de la mythologie grecques.

Au tome II, le grand État mondial était l'Égypte des XVIIIe et XIXe dynasties. Dans le tome III, l'Assyrie occupe le devant de la scène. Autour d'elle gravite l'Orient. Thèbes, éclipsée, fait place à Ninive, et, quand s'écroule la capitale dominatrice, c'est une catastrophe aussi importante dans la marche de l'histoire que le sera plus tard la chute de Constantinople. L'idée de ranger les acteurs du drame politique autour de ce protagoniste formidable me semble juste.

La période décrite embrasse cinq cents ans, depuis les conquêtes amenées et facilitées par l'emploi du fer jusqu'à cet autre bouleversement que vont être les guerres médiques. Comme l'activité de l'Asie rayonne alors d'un éclat plus intense que la Grèce et qu'elle nous est d'ailleurs mieux connue, on ne s'étonnera pas trop que la plus grosse partie du volume (526 pages sur 701) lui soit réservée. Les cinq premiers chapitres, rédigés par un maître en pleine possession de son sujet (Sidney Smith), relatent la fondation de l'Empire assyrien, ses progrès sous les Sargonides, les entreprises de Sennachérib et d'Esarhaddon, le siècle d'Assourbanipal, qui fait en quelque sorte pendant à celui de Ramsès II et se clôt lui aussi par une déchéance, mais totale : la ruine de Ninive (date adoptée : 612).

Reprenant ici les annales hétéennes où il les avait laissées et descendant, avec ses Hittites, de Cappadoce en Syrie, D. G. Hogarth nous les montre en butte aux coups des Assyriens et il caractérise leur art, leur écriture, leur civilisation (ch. VI et VII). Autour du lac de Van, les inscriptions « vanniques », qu'a déchiffrées A. H. Sayce, fournissent à ce savant exégète les éléments du chapitre VIII (royaume de l'Ourartou). E. H. Minns, dont l'ouvrage sur les Scythes jouit d'un légitime renom, retrace leur vie et celle des autres nomades du Nord tels que les Cimmériens (ch. IX).

A la société des hordes de la steppe s'en oppose une autre, non certes plus originale, mais plus éclatante : ce second Empire babylonien dont Campbell Thomson célèbre à bon droit les mérites (ch. X et XI). Les chapitres XII à XV (Hall) nous ramènent une fois de plus à l'Égypte (usurpation des prêtres-rois, invasions éthiopienne et assyrienne, restauration des pays du Nil par les soins de la XXVIe dynastie, art de l'époque saïte). Après quoi, nous retrouvons le peuple hébreu. Une étude sur la topographie de Jérusalem (ch. XVI), où Macalister a utilisé les plus récentes découvertes, sert de préambule à l'histoire, remarquablement établie par S. A. Cook, de Juda et d'Israël, des rois et des prophètes, depuis le Schisme jusqu'au retour de l'Exil (ch. XVII à XX).

La fin du volume concerne le monde grec. Nous y arrivons par l'intermédiaire lydien de cette dynastie philhellène des Mermnades que D. G. Hogarth était admirablement préparé à comprendre (ch. XXI). Dans la Grèce propre, tandis que Wade-Gery nous fait assister (ch. XXII) à la croissance des États doriens (Argos, l'œuvre de Phidon, Olympie, les Cypsélides, Sparte et la réforme de Lycurgue), l'Athènes primitive, celle du synœkisme, des rois et des archontes est décrite (ch. XXIII) par E. A. Gardner et M. Cary. A ce dernier est également dû le chapitre XXIV (Grèce du Nord et Grèce centrale, avec Delphes). Le tableau de l'expansion coloniale des cités helléniques, entre 750 et 550 (ch. XXV), a pour auteur J. L. Myres. En manière de conclusion (ch. XXVI), T. E. Adcock nous soumet de suggestives considérations sur la formation du type social où s'est encadré le génie grec : la cité-état.

La période embrassée par le tome IV se déroule entre la fondation de l'empire perse et la chute de l'hégémonie étrusque consécutive à la bataille d'Himère. Elle est singulièrement originale et saisissante. Tout ce monde archaïque, soit en Orient, soit en Occident, déborde de sève. Il a très heureusement inspiré les écrivains de talent qui nous en font les honneurs.

Sur le seuil (ch. I), se dresse par les soins de Buchanan Gray, la puissante figure du héros à demi légendaire, Cyrus, le conquérant d'Ecbatane, de Sardes et de Babylone, dont l'impulsion maîtresse se prolonge, sous Cambyse, par l'annexion de l'Égypte. Mais, dans leurs prétentions à la monarchie universelle, les souverains de Suse aspirent à s'incorporer la Grèce d'Europe. Où en est l'hellénisme ? Deux savants qualifiés nous l'exposent : F. E. Adcock, pour Athènes (ch. II, réformes constitutionnelles, Cylon, Dracon, Solon, et ch. III, les Pisistratides) ; P. N. Ure, pour le reste du bassin méditerranéen, la Propontide et le Pont Euxin (ch. IV).

Ici, formant le chapitre V, s'intercale une substantielle mise au point du problème de l'invention et de la diffusion de la monnaie

jusqu'aux guerres médiques (G. F. Hill). Après cette enclave économique, nous revenons à l'histoire politique intérieure d'Athènes : ch. VI, la réforme de Clisthène (E. M. Walker). Puis (ch. VII), nous est retracé, par G. B. Gray et M. Cary, le règne si riche de Darius (Gaumata, la reconstitution et l'organisation de l'Empire perse, le système administratif et les satrapies, l'art, la religion mazdéenne et le débat sur Zoroastre, l'expédition de Scythie et la révolte de l'Ionie). Alors, se précipitent les émouvantes péripéties du gigantesque duel entre l'Orient et la Grèce : ch. VIII, avec J. A. R. Munro et E. M. Walker pour chorèges, Marathon ; ch. IX et X, par Munro seul, l'invasion de Xerxès et la délivrance de la Grèce.

A ce récit, du plus haut intérêt et où ne manquent pas les vues nouvelles, succède, second panneau du diptyque, la réaction de l'hellénisme en Occident contre l'envahissement punique et la poussée des Étrusques : ch. XI. Carthage et la Sicile (R. Hackforth). Nous sommes maintenant en face de la grande aube des peuples italiotes. Sauf un paragraphe sur l'art étrusque, composé par S. Casson, le gros problème de l'origine des Tyrrhéniens, de leur migration, de leur langue et de leur alphabet, de leurs coutumes et de leur religion, avec toutes les questions annexes de linguistique et d'ethnographie concernant les autres populations de la Péninsule, est traité avec une judicieuse critique par R. S. Conway (ch. XII et XIII).

Malgré l'éclat de la Sicile et de l'Italie à cette époque, c'est avant tout l'hellénisme oriental qui domine alors la marche de la civilisation. D'où, les trois chapitres qui terminent le volume : XIV. La littérature grecque, depuis Hésiode jusqu'aux débuts de la prose (J. B. Bury) ; XV. Les mystères, l'orphisme et la philosophie présocratique (F. M. Cornford) ; XVI. L'art grec archaïque, style géométrique, influences orientales, sculpture du VIᵉ siècle, types *couros* et *coré,* vases à figures noires (J. D. Beazley), avec quelques pages sur l'architecture, par D. S. Robertson.

A Salamine, la Cité avait triomphé de l'Empire. Or, dans tous les domaines, initiative politique, suprématie maritime, activité industrielle et commerciale, création littéraire, floraison d'art, l'expression la plus haute de la Cité, au Vᵉ siècle, fut Athènes. De 478 au désastre d'Ægos-Potamos, elle apparaît comme le centre et l'école de la Grèce. C'est donc à bon droit que son nom figure au frontispice du tome V, de même que la mise en vedette de la puissance perse au tome IV attestait la primauté qui appartenait alors aux grands continentaux et dont ils furent ensuite dépouillés par les thalassocrates.

On comprendrait mal l'expansion générale d'Athènes si l'on ne spécifiait les conditions matérielles qui ont favorisé son prodigieux essor. Voilà pourquoi, dans un premier chapitre, Marcus N. Tod rassemble ce que l'on peut savoir de l'économie politique du temps. Les trois

chapitres suivants nous mènent, sous la conduite de E. M. Walker, jusqu'à la Paix de trente ans : II. La confédération de Délos (478-463) ; III. Les interventions extérieures d'Athènes (462-445); IV. La démocratie athénienne sous Périclès. Il s'en faut que cette dernière ait été une œuvre de mesure et de raison. Mais, par contraste, ces qualités fondamentales brillent au plus haut degré dans le théâtre attique. On ne peut lire le chapitre V, où J. T. Sheppard analyse la tragédie et la comédie, sans discerner ce que le plus authentique épanouissement du miracle grec contient d'exceptionnelle valeur humaine.

Après un bref arrêt en Sicile et notamment à Syracuse, avec R. Hackforth (ch. VI), F. E. Adcock raconte (ch. VII) la rupture de la Paix de trente ans et les préludes de la guerre du Péloponnèse (445-431), puis (ch. VIII), la guerre archidamienne (431-421), que termine la Paix de Nicias. Mais le drame recommence. Ses derniers actes, où tourbillonne le « génie sans repos » d'Alcibiade, revivent sous la plume experte de W. S. Ferguson : IX. Sparte et le Péloponnèse; X. L'expédition de Sicile; XI. La révolution oligarchique d'Athènes; XII. La chute de l'Empire athénien.

Même aux pires heures de la décadence politique, Athènes reste le flambeau de la Grèce, comme nous le montrent les derniers chapitres du volume: XIII. La réaction contre la philosophie ionienne, fondée sur la physique, et la connaissance de l'homme, mise à l'ordre du jour par les sophistes, devenant le fond de la doctrine de Socrate (J. B. Bury); XIV. Le mouvement historique, sous ses deux faces distinctes, intuitive et critique, atteignant, avec Hérodote et Thucydide, une incomparable perfection (R. W. Macau); XV. La plastique, sculpture et vases peints (J. D. Beazley); l'architecture (D. S. Robertson). Ce tableau final, où Phidias et le Parthénon occupent la place d'honneur, nous présente d'abord les frontons du temple d'Égine, « qui, il y a plus d'un siècle, ouvrirent les yeux modernes à la beauté de l'art archaïque ».

La grande publication dont nous venons d'esquisser l'économie et qui s'avance par étapes régulières concilie deux sortes d'avantages. Elle vise à une narration claire et rapide, où l'esprit ne se heurte point aux échafaudages d'un appareil d'érudition. Elle se préoccupe néanmoins d'être un outil de travail, et c'est à ce dessein que répondent, à la fin de chaque volume, d'abord, de précieux appendices critiques, puis, l'abondante bibliographie qui se réfère aux différents chapitres du corps de l'ouvrage. Celle-ci dénote beaucoup de soin et les imperfections en sont minimes[1]. Des cartes nombreuses, des

1. Voici quelques lacunes qui me paraissent utiles à signaler. Dans la liste des abréviations insérées à la fin de chaque volume, on attendrait *R. É. a.* (*Revue des Études anciennes*), puisque divers travaux publiés par elle figurent dans la bibliographie. — Au t. IV, p. 617-618, pour l'art perse, il faudrait enregistrer l'admirable

listes dynastiques, des tableaux chronologiques extrêmement commodes, un index généralement triple, l'un, analytique, pour le contenu du texte, l'autre, pour les cartes, le troisième, pour les renvois aux passages des auteurs ou des documents, montrent assez que nous sommes loin de la boîte aux chiffonniers de Diderot.

Ce n'est pas seulement l'état présent de la science que la pléiade historique de Cambridge se propose de consigner. En bien des cas, elle innove et rompt avec les idées reçues. Y a-t-il lieu de souscrire toujours à ces amendements? La *Revue des Études anciennes* aura plus d'une fois l'occasion de s'en expliquer et nous ne pouvons qu'annoncer pour l'instant les recherches destinées à y paraître.

Bien qu'une pensée directrice veille à ce que la tâche collective de la *Cambridge Ancient History* demeure cohérente et homogène, il est inévitable qu'une gerbe de monographies dues à tant de mains différentes n'aille pas sans des redites et même des contradictions. Est-ce un mal réel? Des façons de voir opposées appellent l'attention sur la complexité des problèmes et invitent le lecteur à reprendre pour son propre compte l'examen des questions litigieuses.

GEORGES RADET.

R. Weill, *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne*. Paris, Geuthner, 1926; 1 vol. in-8° de 216 pages.

L'auteur consacre à l'établissement des dates de la XII[e] dynastie (2000-1800) plus de pages peut-être que n'en exigeait une question que les ouvrages récents sont unanimes à résoudre, comme lui, par l'adoption de la chronologie courte. Par contre, il propose pour l'Ancien Empire une modification importante à la chronologie d'Ed. Meyer. Celui-ci estimait à 200 ans environ la période des Pharaons héracléopolitains, intermédiaires entre la VIII[e] dynastie et les Thébains (2160). Constatant que les expéditions au Ouady-Hammamat relatées par les inscriptions doivent avoir eu lieu, si l'on donne aux dynasties leurs dates reçues, respectivement entre le 11 février et le 20 avril pour la VI[e], et entre le 11 janvier et le 23 mars pour les XI[e]-XII[e], M. R. Weill

ouvrage de Flandin et Coste, dont on ne fera jamais trop l'éloge (cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. V, p. 436, en note). Ne pas oublier non plus Texier, *Description de l'Arménie, la Perse et la Mésopotamie*, 1852 (sa *Description de l'Asie Mineure* est relatée au t. II, p. 645). — Fustel de Coulanges est mentionné t. V, p. 495, pour ses études sur la propriété en Grèce; mais j'ai cherché en vain, aux diverses sections, *La cité antique*, qui reste une des plus fortes synthèses historiques de notre époque. Même page, deux travaux importants de Paul Guiraud sont relatés; manque, dans les relevés du chapitre suivant, l'indication de son magistral article : *De la condition des alliés dans la première confédération athénienne* (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, t. V, 1883, p. 168-225). Un peu plus loin, p. 500, L. Bodin est cité pour son *Phanias d'Érèse*. Ne conviendrait-il pas de lui faire une place, p. 523-524, pour son *Thucydide : genèse de son œuvre* (*Rev. Ét. anc.*, t. XIV, 1912, p. 1-38)?

pense que ce décalage inexplicable d'un mois peut être avantageusement supprimé si l'on diminue de 100 ans l'intervalle admis entre la VI[e] dynastie et les XI[e]-XII[e].

La XII[e] dynastie étant fixée, il rajeunirait la VI[e], et avec elle tout l'Ancien Empire dont la chronologie interne paraît bien établie. Contraire à l'hypothèse de M. Borchardt, le résultat de M. R. Weill pourrait bien répondre mieux à la préoccupation très juste qui avait inspiré celle-ci : rapprocher autant que possible les débuts de la grande civilisation égyptienne de la date admise pour l'introduction du calendrier égyptien. Cette introduction doit avoir été faite à l'une des époques où le lever de Sothis-Sirius coïncidait avec le jour de l'an, soit en 4241 ou 2781. Placer Ménès en 3315 — ou même d'ailleurs avec M. R. Weill en 3215 — et adopter en même temps comme date de l'introduction 4241, c'est supposer avant ce Pharaon, unanimement désigné comme le fondateur de l'unité égyptienne, et vers l'époque duquel l'état de la civilisation paraît, d'après les documents contemporains, avoir été encore vraiment bien primitif, mille ans d'emploi général d'un calendrier artificiel et savant : ce qui n'est pas très vraisemblable.

Mais si l'on adopte à la fois la chronologie Weill et la date de 2781 pour l'introduction du calendrier, cette dernière coïncide à trente ans près avec l'avènement de la IV[e] dynastie (2750) et l'ère des grandes pyramides, de laquelle datent les premières attestations formelles dudit calendrier. Les dynasties précédentes ont d'ailleurs pu l'essayer, l'employer sporadiquement, comme on voit, en Chaldée, une période d'approximations précéder celle où l'ennéakaidékaétéride fonctionne régulièrement. Mais l'adoption générale suit ainsi l'unification de l'Égypte au lieu de la précéder, et couronne l'ère du progrès décisif de la civilisation égyptienne, ramenée à la seconde partie du IV[e] millénaire, et qui reste encore ainsi plus ancienne que toutes les autres civilisations historiques.

E. CAVAIGNAC.

**A. Kammerer**, *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie : Le royaume d'Aksum et ses voisins d'Arabie et de Méroé*. Paris, P. Geuthner, 1926 ; 1 vol. in-8° de 198 pages, avec 45 planches hors texte et 4 cartes.

M. Kammerer, diplomate de son état, et dont la curiosité scientifique ne s'était point encore manifestée, nous donne, en un volume attrayant, bien informé et abondamment illustré, la somme des renseignements fournis par les explorateurs du siècle dernier et les missions plus récentes sur un pays dont les archéologues ne songent guère à s'occuper. On le tenait pour éloigné des voies de la civilisation. Mais aujourd'hui, où l'érudition s'attache aussi bien au passé et à l' « art » des nègres et des sauvages, aucun peuple ne reste en

dehors de ses investigations. N'insistons pas sur certaines marques d'inexpérience[1], qu'un spécialiste entraîné eût évitées, et venons à l'essentiel.

L'auteur nous montre parfaitement que les sources littéraires se réduisent à très peu de chose, si l'on met à part les documents abyssins, qui ne remontent qu'au Moyen-Age, et se contredisent, notamment pour la chronologie des rois ; monnaies et inscriptions n'apportent qu'un secours insuffisant. Trois souverains surtout émergent de la pénombre : Aphilas, de date incertaine (IIe-IIIe siècles ?), Ezana, contemporain de Constantin, et Ellesbaas, de Justinien. Ce furent trois batailleurs. Nous voyons l'Abyssinie distincte de l'Éthiopie, le royaume d'Aksoum rival heureux de celui de Méroé et plusieurs fois tenté par des ambitions du côté de l'Arabie, au delà de l'Érythrée. Nous suivons l'infiltration et les progrès de la culture hellénique, facilités par l'admission officielle de la langue grecque, puis l'introduction du christianisme et ses effets sur la politique extérieure du pays. On lira avec un intérêt tout particulier le chapitre qui résume la civilisation aksoumite, ce qu'on sait de la religion, des curieux monuments que sont les hautes stèles monolithes à étages, et des trônes de pierre. L'auteur estime, avec raison, je crois, que l'influence égyptienne fut très faible en ce pays.

Il aurait pu, en revanche, appuyer sur l'influence asiatique, qui me paraît très reconnaissable à divers traits. Cette monarchie abyssine était originaire d'Arabie, et le bras de mer n'a point suffi à isoler les deux contrées. Les stèles viennent de là. M. Kammerer parle justement du dragon « qui régna 400 ans sur l'Abyssinie » (p. 101) [c'est là un souvenir mésopotamien], de l'ensemble « presque assyrien » qu'était le palais royal d'Aksoum (pl. XII) et de la disposition en gradins des murailles, qui se retrouve en Arabie méridionale. Il n'a pas remarqué que le style de l'inscription grecque d'Adoulis copiée par Cosmas Indicopleustès est digne d'un Sargonide par le ton de fierté qui s'y déploie (seulement la cruauté fait défaut). Hadad est un nom dérivé du dieu syro-mésopotamien bien connu. Les filiations et les ressemblances de détail sont à rechercher du côté de l'Asie.

Quant aux nouvelles trouvailles du P. Azaïs (dolmens, pierres dressées avec traits gravés ou ornées de glaives sculptés ou encore de grossières silhouettes humaines), il me paraît extrêmement difficile de leur assigner une date quelconque et d'en reconnaître pour l'heure l'exacte signification.

VICTOR CHAPOT.

1. P. 18 : Wallis *Rudge*. P. 34 : mosc[h]ophages. P. 35 : é*th*ymologie. P. 81 : Randall et Mc Yver (lire : Randall Mac Iver). P. 99 : Ru*ff*in. P. 136 : un*e* tétradrachme, etc... Quelques incorrections et des références à des éditions périmées d'auteurs anciens. Pourquoi attribuer (p. 18) au judaïsme l'introduction de la circoncision en Abyssinie ? Les Égyptiens eux-mêmes (et les Israélites par eux) tenaient sans doute cette pratique de l'Afrique noire.

**Vasile Pârvan**, *Getica o protoistorie a Daciei* (*Academia romana, Memoriile sectiunii istorice*, ser. III, tom. III, mem. 2). Bucuresti, Cultura Nationala, 1926; 1 vol. in-4° de 850 pages, 462 figures, 43 planches hors texte, avec un résumé en français.

Ce puissant volume nous apporte un exposé de la protohistoire carpatho-danubienne depuis l'âge mycénien jusqu'à l'âge romain. « Il n'y avait jusqu'ici eu aucune langue, aucun livre utilisable d'orientation générale sur l'âge de fer dans ces régions », nous dit M Pârvan. Nous le croyons aisément. Pour nous, tout est nouveau sur ce sujet. A M. Pârvan revient donc l'honneur d'avoir institué tout un système de recherches et créé entièrement le cadre de son exposé.

Il le fait de la façon la plus complète. Voici d'abord l'analyse critique des textes littéraires et l'étude des documents linguistiques, c'est-à-dire des noms de peuples et de lieux qui nous ont été conservés (chap. II. III, V). Mais la principale source de renseignements est l'archéologie (chap. IV et VI, de beaucoup les plus longs) et, en cette matière, la plupart des découvertes sont nouvelles et inédites; elles ont été l'œuvre de M. Pârvan et de ses élèves. Les savants roumains ont vraiment beaucoup et bien travaillé depuis la guerre.

Nous ne ferons que mentionner ici le tableau qui nous est présenté de la ruine du bel âge du bronze sous les coups des invasions cimméro-scythiques, entre le XIe et le VIIe siècle avant notre ère, et de la renaissance indigène daco-gétique à la fin de l'âge de Hallstatt. L'exposé prend pour nous, en France, un intérêt tout particulier à partir du second âge du fer tout rempli du mouvement des invasions celtiques le long du Danube jusqu'aux rives de la mer Noire. Une moitié environ du volume est en effet consacrée à l'étude des influences celtiques qui ont développé chez les Gètes une civilisation, non pas brillante sans doute, mais profonde et solide, qui s'épanouit en une véritable puissance politique.

Ces influences celtiques se manifestent même dans les régions où les Celtes n'ont jamais pénétré. Elles n'apparaissent jamais aussi puissantes qu'au cours du Ier siècle avant notre ère, au moment où Burebista, ayant réuni sous son pouvoir l'ensemble des peuples thraces du Nord, mène contre les Celtes du Danube une guerre d'extermination. Elles persistent après la ruine du celtisme continental jusqu'au milieu du Ier siècle de notre ère et ne cèdent que peu à peu, après cette date, à la civilisation romaine.

Les précisions détaillées que nous apporte M. Pârvan sur la civilisation celtique des Gètes proviennent en grande partie des fouilles qu'il a pratiquées en 1923 avec M. Andriescu à Crasani sur la Ialo-

mita au delà des frontières de la Grande Valachie, à 80 kilomètres à l'est de Bucarest. Crasani est un oppidum, refuge d'une population d'agriculteurs, originaires, semble-t-il, d'après le type de leurs habitations, des régions boisées des Carpathes. Des trois couches superposées qu'il présente, la plus ancienne est datée par des tessons grecs des environs de l'an 300. Les Celtes, à ce moment, ne sont pas encore parvenus jusque-là. Les vases et objets celtiques n'apparaissent que dans les deux couches supérieures. La comparaison avec les documents provenant des autres provinces romaines permet la chronologie suivante. La civilisation de La Tène 1 pénètre, de Bohême et de Moravie, avant 400, dans les Carpathes gétiques. De 400 à 300, elle apparaît en Transylvanie, dans la plaine valaque et dans la Gétie septentrionale. La Tène 2 ne débouche au sud et à l'est des Carpathes, sur la Theiss et le Danube, que postérieurement à l'an 300. Les Gètes ont adopté avec ardeur cette civilisation occidentale qui convenait parfaitement à leur caractère et s'accordait avec leurs traditions.

Nous trouvons ainsi dans les *Getica* une étude, illustrée de nombreuses figures, de la céramique et de la métallurgie : armes, outils, ustensiles, fibules de La Tène, avec de nombreux renvois au *Manuel* de Déchelette. Les rapprochements avec les produits gaulois s'imposent en effet. Cependant, la plupart des objets doivent avoir été fabriqués par les indigènes; car les habitations, parmi les ruines desquelles ils se retrouvent, demeurent conformes aux types traditionnels du pays. De plus, certaines parures, bracelets et colliers surtout, très souvent en argent, sont proprement gétiques. Les monnaies également sont indigènes; les pièces gauloises demeurent extrêmement rares. Il en est de même des objets de valeur, bijoux d'or et émaux. En somme, conclut M. Pârvan, on rencontre surtout les produits populaires et modestes de la sidérurgie et de la céramique celtiques. C'est là l'indice, non pas de rapports commerciaux très avancés, mais plutôt de rapports « ethnographiques », c'est-à-dire d'influences populaires réciproques entre voisins de civilisations analogues.

Il resterait à déterminer ce que les Celtes de La Tène 2 et 3 ont pu tenir des Gètes. De toute façon, l'analyse si attentive et documentée que fait M. Pârvan de l'influence exercée sur un très vaste territoire par les industries celtiques met en belle lumière la puissance de rayonnement, en pays barbare, de la civilisation des Celtes.

Avec modestie, M. Pârvan présente son travail comme un essai tout provisoire qu'il se promet de corriger et de remanier entièrement. De nouvelles découvertes y apporteront évidemment des compléments. Nous pouvons, dès maintenant, admirer, non seulement l'abondance et la nouveauté de la documentation, mais la sûreté de

méthode et la vigueur d'esprit dont témoigne cet important travail. Ce n'est pas seulement en Roumanie que M. Pârvan doit être considéré comme un maître.

Au dernier moment, nous recevons les deux premiers volumes d'un splendide périodique *Dacia, Recherches et Découvertes archéologiques en Roumanie,* publiées sous la direction de M. Vasile Pârvan (Bucarest, Cultura Nationala, 1924 et 1925), du type de l'*Ephemeris Daco-romana* de l'École roumaine de Rome que dirige M. Pârvan. M. Pârvan est d'une activité admirable et sait faire beaucoup travailler autour de lui. Les deux volumes (368 et 429 pages in-4°) sont presque entièrement en français ; « un français approximatif », dit M. Pârvan, « comme le latin parlé au temps du Bas-Empire dans les provinces trop éloignées du centre ». Qu'importe ! Nous ne devons être que reconnaissants à ses collaborateurs qui se sont imposé l'effort d'écrire notre langue. C'est en exigeant un latin trop cicéronien que les humanistes de la Renaissance ont tué le latin langue scientifique internationale.

Je trouve dans la table des matières plusieurs comptes rendus de fouilles et articles de détail, documents à l'appui de la synthèse de *Getica*. Un article de M. Carcopino dans le 1er volume est intitulé : *Les richesses des Daces et le redressement de l'Empire romain sous Trajan*. Dans le 2e volume, je suis tout surpris de trouver une « statue menhir » de Hamangia en Dobroudja, publiée par M. Pârvan qui l'a extraite d'un tumulus. « Ce doit être », conclut-il, « une apparition extrême, vers l'est pontique, des formes de civilisation de l'Europe propre. » Que de nouveautés fait éclore de sa terre l'ardeur d'un savant qui est en même temps un homme d'action ! Grâce à M. Pârvan, l'archéologie dace et la jeune école archéologique roumaine s'imposent désormais à l'attention du monde savant.

Albert GRENIER.

Lubor Nederle, *Manuel de l'Antiquité slave*, t. II, *La Civilisation*. Paris, Champion, 1926, 1 vol. in-8° de 360 pages.

Le livre, admirablement bien disposé, rempli de textes, bien écrit, et, ce qui ne gâte rien, bien imprimé, fournira même à l'étude de la civilisation gauloise et gallo-romaine de précieux points de comparaison. Voir par exemple ce qui y est dit des *rosaria,* des statues-menhirs, des tertres funéraires, etc. — L'ouvrage fait partie de la *Collection de manuels publiés par l'Institut d'Études slaves*.

C. JULLIAN.

**D. Viollier**, *Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne*, avec une carte en couleur et 4 planches en phototypie. Lausanne, Rouge, 1927; in-8° de xxii-432 pages.

Le livre de M. Viollier vient à son heure, au moment où l'on parle avec tant d'insistance, à l'Institut et dans les Congrès de sociétés savantes, de la carte archéologique des Gaules (carte dont nous aurons bientôt l'occasion de parler ici, et franchement). Ce travail appartient à la catégorie de ce que l'on pourrait appeler les répertoires archéologiques: énumération de toutes les localités du terroir étudié, mention et description rapide de tous les objets trouvés, mentions bibliographiques se rapportant à ces objets. La carte, à très bonne échelle, indi que les localités mises dans le répertoire imprimé et porte des signes en couleur correspondant à l'âge des découvertes. Une seule et même carte, d'ailleurs, avec indications partant de la période paléolithique pour finir à la période burgonde. Ai-je besoin d'ajouter que le travail est extrêmement copieux, très clairement disposé, et que tout y est présenté sobrement et nettement? L'impression est parfaite, ainsi que la gravure des planches (reproduisant quelques objets beaux ou typiques des différents âges) et que celle de la carte. L'ouvrage fait honneur à la maison Rouge aussi bien qu'à l'auteur.

Camille JULLIAN.

**A. W. de Groot**, *La prose métrique des anciens.* Paris, Les Belles-Lettres, 1926; 1 vol. in-8° de 70 pages.

Exposé très clair et suffisamment complet, malgré sa brièveté. Une 1re partie résume ce que nous savons des caractères de la prose métrique: rythmes quantitatifs et « typologie », c'est-à-dire disposition des mots constituant ces rythmes; puis les points essentiels des théories modernes qui ont voulu expliquer les faits au moyen de principes ignorés des anciens; enfin, elle contient des indications sur la méthode à suivre dans l'étude des faits et sur quelques-uns des problèmes qui se posent. La 2e partie résume à grands traits l'histoire du rythme de la prose grecque et latine depuis l'origine; elle montre que ce rythme est d'abord fondé uniquement sur la quantité, puis, à l'époque du Bas-Empire, est remplacé par un rythme purement accentuel. Les ressemblances et les différences entre l'évolution grecque et l'évolution latine, entre les divers auteurs sont nettement marquées. Surtout les notations historiques forcément restreintes sont illustrées par de nombreux exemples très bien choisis et bien analysés, qui forment une petite anthologie, très précieuse pour une première initiation.

On regrettera seulement que l'auteur n'ait pas accordé une petite place aux théories de l'Antiquité relativement à ces faits. Il s'agit d'une technique où tout était parfaitement conscient ; but à atteindre et moyens employés. Cette technique nous a été merveilleusement exposée par des maîtres excellents tels que Cicéron et Quintilien. Le témoignage de ces maîtres est naturellement au moins aussi important à connaître que les résultats de la statistique, et d'ailleurs s'accorde parfaitement avec eux.

A. JURET.

**D.-A. Slater**, *Towards a text of the Metamorphosis of Ovid.* Oxford, Clarendon Press, 1927 ; 1 vol. in-4° de 45-220-72 pages et 3 planches. Prix : 30 sh.

Voici un ouvrage un peu surprenant tant par sa forme que par sa méthode. On y trouve une préface en anglais, puis des prolégomènes en latin sur l'histoire et l'établissement du texte des *Métamorphoses,* un apparat critique autographié, enfin une édition critique des sommaires en prose *(Metamorphoseon narrationes)* transmis sous le nom de Lactance. Il n'y manque donc que le texte des *Métamorphoses*. L'auteur s'en excuse en rappelant les difficultés que rencontre à l'heure présente toute publication de ce genre. Mais on aura peine à croire que la Clarendon Press n'ait pu établir à ce prix (186 francs français !) et dans un format moins encombrant l'édition critique que M. Slater plus que tout autre était capable de nous donner. Dans ses prolégomènes, il fait preuve en effet d'une connaissance approfondie de toutes les ressources dont on dispose pour l'établissement du texte et d'un esprit critique remarquable. Il fait usage, dans son apparat, de matériaux inédits, notamment des collations de nombreux manuscrits secondaires réunies par Hensius pour son édition et très incomplètement utilisées par lui. Ces documents sont conservés aujourd'hui dans la bibliothèque Boldéienne d'Oxford.

On ne peut que souscrire aux conclusions de l'auteur sur la nécessité d'établir le texte de façon éclectique, sans donner la prépondérance à aucune des branches de la traduction manuscrite. Mais il faut reconnaître que les leçons nouvelles que signale son apparat et ses conjectures personnelles n'apportent sur aucun point de modification notable au texte des *Métamorphoses*.

André BOULANGER.

# CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

**L'origine des Philistins et les textes hittites.** — Tel est le titre d'une communication de M. St. Przeworski au IV<sup></sup>e Congrès des historiens polonais (Poznan', 1925). L'auteur est partisan de l'origine anatolienne des Philistins. Comme d'autres l'ont fait, il rappelle que ce peuple est nommé, *Genèse*, X, 14, dans la descendance de *Misraim*, après les *Kasluḫim*. Suivant M. Przeworski, l'élément *–uḫ–* que contient cet ethnique, se retrouve dans le nom des Καρδοῦχοι (confins de l'Arménie et de l'Assyrie), des Τάοχοι (Pont), de Kumukh (Commagène) et même *Katpat–uk–a* (nom vieux-perse de la Cappadoce). Suivant le *Dictionnaire* de Vigouroux (t. II, année 1899, col. 615), les Philistins n'auraient fait que passer dans le pays des *Kasluhîm* (sens exact du texte original : « Misraim engendra les Ludim et les Casluhim [du pays] desquels sont sortis les Philistins »). Toutefois, le t. V du même *Dict.* (année 1912, col. 288) est beaucoup moins affirmatif sur le point de l'origine crétoise des Philistins. En faveur de sa thèse, M. Przeworski réédite le rapprochement de *s<sup></sup>erân* et τύραννος déjà fait par M. Herbig en 1914 et, dans cette *Revue*, en 1922, XXIV, pp. 89-92. Les prophètes Amos (IX, 7) et Jérémie (XLVII, 4)[1] nous apprennent bien que les Philistins sont originaires de Kaphtor (v.-égypt. *K–f–t–j*, généralement compris comme étant la Crète), mais l'historien polonais situe ce pays en Asie Mineure (Cilicie). *Adhuc sub judice lis est.*

**Linguistique générale.** — Dans une brochure de 25 pages extraite du tome XLIV des *Indogermanische Forschungen* (1927), M. A. Sechehaye expose l'œuvre de « l'école genevoise de linguistique générale », œuvre inaugurée en 1906-1907 par F. de Saussure et continuée par le *Cours de linguistique générale* (v. *Revue*, t XXI, 1919, pp. 63-66) et par les nombreux travaux, livres et articles, de M. Ch. Bally, successeur de F. de Saussure et de M. A. Sechehaye lui-même, aujourd'hui *privat-dozent* à l'Université de Genève. On sait que MM. Meillet et Vendryes à Paris enseignent les mêmes doctrines. M. Sechehaye ne voit qu'une école contraire à ces principes, celle qui est représentée par M. Vossler (dans l'ouvrage intitulé *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft*).

A. CUNY.

1. Ce prophète (dans l'hébreu) appelle les Philistins « les restes de Kaphtor ».

**Une traduction allemande de Nonnos** (*Die Dionysiaka des Nonnos, deutsch von* Thassilo von Scheffer; München, F. Bruckmann, 1927). — Aidé des conseils du professeur Hans Bogner, de l'Université de Munich, un traducteur d'outre-Rhin, Thassilo von Scheffer, à qui nous devons déjà un Homère qui rivalise, assure-t-on, avec celui de J.-H. Voss, entreprend de nous donner, transcrites en hexamètres allemands, les *Dionysiaques* de l'Alexandrin Nonnos. Il existait bien une traduction française, celle du comte de Marcellus; mais elle remontait au début du xixe siècle, et, depuis, Nonnos n'avait plus tenté personne. Thassilo von Scheffer estime, naturellement, que son auteur ne mérite pas cette abstention et il nous présente, à titre de mise en goût, une version des cinq premiers chants des *Dionysiaques*. Faute de compétence spéciale, je ne saurais apprécier la fidélité de cette interprétation. Elle est en tous cas d'une belle forme allemande; la langue sonne bien, l'hexamètre est vigoureux, plein à souhait (Il faut convenir que c'est encore l'hexamètre allemand qui donne le mieux la sensation de l'hexamètre grec.)

Bien entendu, et comme c'est généralement le cas pour les productions de l'alexandrinisme, la forme, malgré tout ce qu'elle doit à l'épopée homérique, vaut mieux que le fond. L'expression, pour autant qu'on peut la deviner sous le voile de la traduction, retrouve par instants la vigueur de son modèle. Au contraire, on est vite saturé de ces descriptions interminables, feux d'artifice d'érudition, où un détail succède à l'autre, un nom propre en amène vingt autres qui sont en majorité pour nous, aujourd'hui, des énigmes. Littérature d'Épigones : on en revient toujours là.

Cependant, l'éditeur a raison de signaler, dans sa préface, que, comme *source*, le poème de Nonnos (est-il, chez nos hellénisants du moins, aussi *terra incognita* qu'il imagine?) garde une valeur considérable. C'est une mine précieuse pour la connaissance des mythologies, des démonologies, magies, astrologies de l'Inde, l'Égypte, la Chaldée, l'Asie-Mineure et la Grèce antiques. Toutes semblent s'être donné rendez-vous dans ce poème dionysiaque, comme en réalité elles se coudoyaient dans l'Alexandrie d'après l'ère chrétienne. Quelle aubaine pour le chercheur! Ce sont là des informations de seconde main, mais quand même inappréciables.

Les travailleurs français, généralement peu gâtés à cet égard, ne pourront se tenir d'envier la belle présentation matérielle des *Dionysiaques*. Papier, caractère, tout est sans reproches. On a fait largement les choses. Et quand on pense qu'il s'est fondé une « *Société Nonnos* » rien que pour lancer cette publication!...

R. PITROU.

**Taine et l'Antiquité.** — La façon dont le théoricien de la triple influence de la Race, du Milieu et du Moment méditait, il y a soixante-trois ans, devant les antiques du Capitole et du Vatican nous est excellemment rappelée par M. Louis Arnould (*Un Voyage à Rome : le paganisme d'Hippolyte Taine en 1864*, Poitiers, Labouygue, 1927 ; in-8° de 98 pages). Vacherot reprochait au jeune philosophe de trop aimer les formules et de leur sacrifier la réalité. Même note chez M. Arnould, qui nous montre le systématique écrivain visitant les musées, « non pour connaître les œuvres d'art, mais pour forger ou appuyer des théories » (p. 29). Une appréciation juste, objective et nuancée de la plastique grecque et romaine n'était cependant pas absente de l'horizon contemporain : Léon Heuzey rédigeait alors sa *Mission de Macédoine*.

Georges RADET.

**Lucrèce.** — Dans les *University of California Publications in classical Philology*, vol. 9, p. 27-45, et p. 47-83, M. William A. Merrill donne un bref exposé des variantes contenues dans les « *Italian Manuscripts of Lucretius* ». Le 1er article est une liste des leçons reçues qui diffèrent de O. Q. (Voss. Leid. 30 et 94) ; le second présente les autres leçons avec une discussion appropriee. Aux manuscrits contenus dans la liste de C. Hosius (*Rhein. Museum*, vol. 69, 109 et s.), M. Merrill ajoute un manuscrit de la bibliothèque Vittorio Emmanuele à Rome, contenant le texte jusqu'au livre V, vers 358 ; de plus, pour les autres manuscrits il donne des indications plus précises et des appréciations utiles.

**Grammaire latine.** — Dans les *University of California Publications in classical Philology*, vol. 8, M. Herbert C. Nutting continue la publication de ses notes, si intéressantes et instructives, sur des points de syntaxe latine : a) *Contrary to fact and vague future* (p. 219-240) : l'auteur examine si le type *si esset .. esset* de l'irréel présent ou futur a envahi le domaine du futur vague désigné aussi sous le nom de potentiel. — b) *The indefinite second Person singular* (p. 241-250) : l'auteur oppose à l'emploi indéfini désignant un individu quelconque d'une espèce l'emploi « depersonalized » équivalant à l'emploi du passif ; *dedisses corpus = datum esset corpus*, où le sujet n'est pas exprimé. — c) *Some Tendencies in post-augustan Latin* (p. 251-269) ; tendance à négliger certaines distinctions fines de l'âge précédent, d'où l'emploi plus libre de l'indicatif futur dans la proposition principale auprès d'une conditionnelle *si sit* ; d'une proposition unique substituée à une période conditionnelle entière ; d'un indicatif substitué au subjonctif pour donner le sens indéfini à une deuxième personne du singulier. — d) *Thought Relation and Syntax* (p. 271-288) : l'auteur, en réponse à certaines critiques concernant sa méthode en syntaxe, fait remarquer avec raison que les faits de syntaxe latine

s'expliquent, non par des hypothèses venues de la logique ou de la psychologie ou de la conception de formes indo-européennes, mais par l'analyse du latin lui-même, c'est-à-dire par les correspondances constatées entre les rapports pensés et les formes de la langue.

A. JURET.

## PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

F. F. Abbott and A. C. Johnson, *Municipal administration in the Roman Empire*. Princeton, University Press, 1926; in-8° de 599 pages.

Αἰνείου πολιορκητικά, éd. Hunter-Handford. Oxford, the Clarendon Press, 1927; 1 vol. in-8° de lxxxiv-266 pages.

M. Barone, *Studi sul significato fondamentale dell' accusativo e sulla teoria localistica*. Roma, Befani, 1926; 1 vol. in 8° de 140 pages.

G. M. Calhoun, *The growth of criminal law in ancient Greece*. Berkeley, University of California Press, 1927; 1 vol. in-8° de x-149 pages.

P. Collart, *Les papyrus Bouriant*. Paris, Champion, 1926; 1 vol. in-4° de 254 pages, avec IV planches.

B. Farrington, *Primum Graius homo*. Cambridge, the University Press, 1927; 1 vol. in-4° de 64 pages.

A. Levi, *Il concetto del tempo nella filosofia di Platone*. Pavie, Paravia, s. d.; 1 vol. grand in-8° de 112 pages.

A. Levi, *Sulle interpretazioni immanentistiche della filosofia di Platone*. Pavie, Paravia, s. d.; 1 vol. in-8° de 240 pages.

P. Monceaux, *Saint Martin* (éd. illustrée). Paris, Payot, 1927; 1 vol. in-4° de 256 pages, avec 8 planches. (Voir plus haut, p. 308.)

H. W. Prescott, *The development of Virgil's art*. Chicago, University Press, 1926; 1 vol. in-8° de x-490 pages.

M. Rostovtzeff, *A history of the ancient World*: t. II, *Rome*. Oxford, Clarendon Press, 1927; 1 vol. in-8° de xiv-387 pages, avec 12 gravures dans le texte, XCVI planches hors texte et 2 cartes.

J. Svennung, *Orosiana*. Upsal, Akademiska Bokhandeln, 1922; 1 vol. in-8° de 201 pages.

É. Cahen, *Les Juifs d'Égypte au temps de l'ère chrétienne* (*Le Feu*, Aix-en-Provence, 1927; 62 pages in-12).

G. Colin, *Démosthène et l'affaire d'Harpale* (*Rev. Ét. gr.*, 1925 et 1926); in-8° de 103 pages.

É. Cuq, *Cautionnement mutuel et solidarité* (*Mélanges de Droit romain dédiés à Georges Cornil*; Gand, 1926, p. 157-180).

D. G. Hogarth, *The twilight of History*. Oxford, University Press, 1926; 19 pages in-8°.

*2 juin 1927.*

---

*Le Directeur-Gérant:* Georges RADET.

# HÉRODOTE ET L'EXPÉDITION DES PERSES CONTRE DELPHES

Dans le quatrième volume de la *Cambridge ancient history*, récemment paru, M. J. A. R. Munro rapporte ainsi la fameuse expédition des Perses dans la région de Delphes au cours de l'invasion de Xerxès (p. 301) :

« L'expédition dirigée de Panopée vers Delphes peut être interprétée comme une mesure de protection, bien qu'après coup elle ait été présentée comme un acte d'hostilité Delphes a dû sans doute son immunité à un arrangement conclu avec les Perses. La fantastique histoire de sa préservation est clairement une invention d'ordre apologétique : quelques mots, échappés à Hérodote, permettent de suggérer que l'on dressa pour le compte du roi un inventaire des trésors du temple, lequel fut vraisemblablement garanti de son sceau. »

Que le récit donné par Hérodote de l'expédition des Perses contre Delphes justifie d'amples réserves, c'est ce que l'on accordera sans peine[1]. Tout d'abord, il prête à Xerxès une conduite déconcertante : la Pythie avait, ce semble, « médisé », tout au moins détourné les Grecs de la résistance; la plupart des peuples de l'Amphictyonie étaient alliés des Perses; et pourtant Xerxès aurait ordonné le sac du sanctuaire pythique, siège des Amphictyons. D'autre part, l'échec de l'expédition est déterminé par une intervention surnaturelle : des armes, d'elles-mêmes, s'ébranlent; des voix sortent du temple; des rocs entiers, à point nommé, dévalent sur les assaillants; etc. Si l'on veut croire que la rapacité l'emporta chez Xerxès sur la prudence politique, ou bien si, en retouchant déjà le récit d'Hérodote, on impute à un parti de maraudeurs la tentative

1. On a indiqué depuis longtemps qu'Hérodote reproduisait un récit légendaire dû aux prêtres de Delphes; pour les diverses hypothèses proposées à la place, cf. How et Wells : *A commentary on Herodotus*, II, p. 246-247.

dirigée contre le sanctuaire[1], encore faudra-t-il réduire le divin miracle qui nous est conté à la mesure d'un événement explicable rationnellement. Plate besogne, dont le gain est contestable.

D'après la citation faite ci-dessus, on voit que M. Munro, sans corriger ni retoucher le récit d'Hérodote, en a pris le contre pied : Xerxès s'est efforcé, en procédant par des voies légales, de garantir le sanctuaire contre toute tentative de déprédation. Puisque un récit fabuleux ouvre le champ à toutes les hypothèses, on ne se scandaliserait point de cette version nouvelle, si l'auteur n'avait voulu l'autoriser de « quelques mots échappés à Hérodote ». M. Munro n'a indiqué lui-même que très brièvement comment il y parvenait; mais M. S. Casson, à deux reprises, en a voulu fournir une démonstration régulière[2].

Hérodote a écrit : ἐπορεύοντο δὲ (les Perses du corps expéditionnaire) ταύτῃ ἀποσχισθέντες τῆς ἄλλης στρατίης τῶνδε εἵνεκεν, ὅκως συλήσαντες τὸ ἱρὸν τὸ ἐν Δελφοῖσι βασιλεϊ Ξέρξῃ ἀποδέξαιεν τὰ χρήματα. Πάντα δ'ἠπίστατο τὰ ἐν τῷ ἱρῷ ὅσα λόγου ἦν ἄξια Ξέρξης, ὡς ἐγὼ πυνθάνομαι, ἄμεινον ἢ τὰ ἐν τοῖσι οἰκίοισι ἔλιπε, πολλῶν αἰεὶ λεγόντων, καὶ μάλιστα τὰ Κροίσου τοῦ Ἀλυάττεω ἀναθήματα (VIII, 35).

Selon M. Casson, Hérodote nous apprend que l'objet des Perses en venant à Delphes était double : piller le sanctuaire et « donner à Xerxès une ἀπόδειξις de ses richesses ». Il paraît ressortir de la proposition que l'ἀπόδειξις était l'objet principal. Or, ce mot a pris la signification d' « inventaire » et, plus particulièrement, d'inventaire dressé au cours d'opérations militaires par un des belligérants pour assurer la neutralité d'un État en prenant ses biens en dépôt[3]. C'est en vue d'un inventaire de ce genre qu'une troupe perse aurait été dépêchée à Delphes. Plus tard, on déguisa les Perses en ennemis du sanc-

1. Cf. Pomtow. *Jahrb. f. klass. Philol.*, CXXIX, p. 227 et suiv.; Beloch, *Griech. Gesch.*², II, 1, p. 46, note 4.

2. M. Munro a indiqué son hypothèse dans le *Journ. hell., Stud.*, XXII, 1902, p. 320. Le premier article de S. Casson n'y fait pas allusion : cf. *Class. Rev.*, XXVIII, 1914, p. 145 et suiv.: *The Persian expedition to Delphi;* mais dans le second (*ibid.*, XXXV, 1921, p. 144-145), une note rapporte à M. Munro la priorité de la théorie.

3. C'est un acte de ce genre que propose Archidamos aux Platéens pour garantir leur neutralité pendant la guerre entre Péloponésiens et Athéniens (Thuc., II, 72).

tuaire : ce fut la version orthodoxe. Mais Hérodote a connu aussi une autre version, faisant allusion aux faits véritables, amendée seulement de telle manière qu'elle se dissolvait en une vague histoire concernant la connaissance qu'avait Xerxès des richesses du sanctuaire. Hérodote a combiné assez bizarrement les deux versions en une phrase où l'on relève deux termes : συλήσαντες τὸ ἱρόν et ἀποδέξαιεν τὰ χρήματα, qui sont contradictoires puisqu'on ne peut supposer sans absurdité que les Perses aient pris la peine de dresser un inventaire des biens volés. « *Why he wrote it one cannot say.* » Mais la preuve est faite qu'il nous montre la vérité contre son gré.

M. Casson a ramassé de-ci de-là des exemples des mots ἀποδείκνυναι et ἀπόδειξις pour justifier son interprétation et il en a cherché — assez vainement, ce semble — dans Hérodote lui-même[1]. Au cours de sa recherche, comment n'a-t-il pas relevé chez cet auteur un emploi du verbe ἀποδείκνυμι qui l'aurait détourné de sa paradoxale théorie? Schweighæuser en son *Lexicon herodoteum* signale déjà que ἀποδείκνυμι signifie « *non solum* monstrare *aut simpliciter* repraesentare *verum etiam* tradere alteri *aut certe offerre* ». Des divers exemples qu'il cite, je ne retiendrai ici qu'un seul, bien caractéristique.

Après la bataille de Platées, Pausanias ordonne aux hilotes de recueillir le butin abandonné par l'ennemi. Ceux-ci ne s'acquittent de leur mission qu'avec une honnêteté relative : πολλὰ μὲν κλέπτοντες ἐπώλεον πρὸς τοὺς Αἰγινήτας οἱ εἵλωτες, πολλὰ δὲ καὶ ἀπεδείκνυσαν, ὅσα αὐτῶν οὐκ οἷά τε ἦν κρύψαι. Ils détournèrent beaucoup d'objets qu'ils vendirent aux Aiginètes, mais, pour beaucoup d'autres, *ils en firent déclaration et remise*, parce qu'il leur était impossible de les dissimuler (Hérod., IX, 80)[2].

1. Voir les conclusions auxquelles il arrive (*Class. Rev.*, 1914, p. 149) : « *From Herodotus himself the word appears clearly to mean a plain and definitive statement of fact, amounting in some cases to an official list.* »

2. Remarquons que le sens est analogue dans l'inscription des Labyades que cite M. Casson sans en tirer les conséquences : τὰ χρήματα συμπραξέω κἀποδειξέω δικαίως τοῖς Λαβυάδαις κοὔτε κλεψέω οὔτε βλαψέω οὔτε τέχναι οὔτε μαχανᾶι τῶν τῶλ Λαβυαδᾶν χρημάτων (Dittenberger, *Sylloge*², 435, l. 5 et suiv.). Comme l'a répété récemment M. Bourguet, *Bull. Corr. hell.*, XLIX, 1925, p. 29, confirmant l'interprétation du premier éditeur (Th. Homolle, *ibid.*, XIX, 1895, p. 35), ἀποδειξέω « signifie la déclaration et la remise faite par un magistrat des objets et sommes se trouvant entre ses mains ».

A Delphes, les circonstances sont analogues : Xerxès envoie ses soldats pour dépouiller le sanctuaire, mais non pas à leur propre profit; ils devront lui représenter les objets qu'ils auront enlevés. Hérodote, voulant expliquer ensuite ou bien que Xerxès avait pu donner des instructions précises pour le pillage systématique, ou bien qu'il pouvait au retour exercer un strict contrôle, ajoute : « Xerxès était parfaitement au courant, à ce que j'apprends, de tout ce qu'il y avait de précieux dans le sanctuaire, mieux même que de ce qu'il avait laissé chez lui; car beaucoup de gens en avaient parlé tour à tour; il connaissait, en particulier, les offrandes faites par Crésus, le fils d'Alyatte ».

Le texte d'Hérodote est donc bien cohérent — ce qui ne signifie point qu'il soit véridique. Rien à coup sûr, dans les lignes qu'il a écrites, ne trahit qu'il ait eu sous les yeux une double version de l'événement ni qu'il ait eu la moindre connaissance d'un prétendu inventaire des richesses sacrées, dressé pour garantir au dieu l'inviolable possession de ses biens.

*Athènes, novembre 1926.*

P. ROUSSEL.

---

# LES IMPROMPTUS TOURISTIQUES AUX TOMBEAUX DES ROIS

M. Jules Baillet, ancien membre de notre École archéologique en Égypte, vient de terminer en 1926 la publication de son important ouvrage sur *les Inscriptions grecques et latines des Tombeaux des Rois ou Syringes, à Thèbes*. Les quatre fascicules qui le composent, dont le premier a paru en 1920, forment le t. XLII des *Mémoires publiés par les Membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*. On sait avec quel soin luxueux est éditée cette collection, d'un format plus imposant peut-être que commode. Le prix du volume (785 piastres égyptiennes 1/2, plus de 1.000 francs au début de l'année 1927), le rend malaisément accessible aux bourses françaises. Il faut reconnaître du moins qu'il est remarquablement illustré au moyen d'une centaine de planches magnifiques, parmi lesquelles 32 reproduisent plus de 50 photographies prises par l'auteur, et qui lui font le plus grand honneur.

Aussi honorables, mais plus méritoires encore, sont les 76 planches qui transcrivent, en *fac-similé* et à leur place relative, toutes les inscriptions gréco-latines que M. Jules Baillet a relevées dans les Syringes : elles sont décomptées par lui au nombre de 2.126, exactement[1]; ce qui donne, au calcul de l'Index Onomastique, environ 3.200 noms propres différents, correspondant à un total de 1.800 visiteurs inégalement répartis sur plus de quatre siècles. Les trois quarts à peu près de ces *graffiti* sont gravés à la pointe avec un instrument de fortune; le dernier quart (450 numéros environ) est écrit à l'encre, le plus souvent noire, quelquefois de couleur[2].

Pour ce dernier genre d'écriture, l'épigraphiste qu'aurait dû être M. Baillet a été heureusement doublé par le paléographe qu'il est plus réellement. On imaginera quelles difficultés peut rencontrer, dans la pénombre ou l'obscurité des couloirs et des chambres funéraires,

1. Les textes latins n'entrent dans ce total que pour 28 numéros. L'auteur a relevé en outre, en les numérotant, les inscriptions suivantes : hiéroglyphiques, 2 ; hiératiques, 9; démotiques, 84; coptes, 53; asianiques, 17; phéniciennes, 5; arabes, 3. On pourrait aussi ajouter, d'après le relevé présenté aux p. V-VI de l'Introduction, 40 noms européens modernes, dont 32 français (quelques savants, comme Wescher, Émile Guimet; la plupart sont des membres de l'expédition d'Égypte ou de celle qui rapporta l'Obélisque de Louqsor).

2. Rouge, 42 exemples; verte, 4 exemples. Dans quatre cas, le texte commencé à l'encre se trouve continué à la pointe.

le déchiffreur qui sur des surfaces souvent sculptées, souvent effritées, presque toujours coloriées, essaie de recopier des lettres pâlies, dessinées en hâte et peu lisiblement dans des espaces mal appropriés. Un éclairage de fortune ne permet guère de s'aider des jeux de lumière, et l'installation électrique, qui existe maintenant, est demeurée assez primitive pour être plus gênante qu'utile par ses reflets et ses faux-jours[1].

Par chance, les textes ne sont généralement pas trop malaisés à atteindre. Les syringes sont restées sensiblement ce qu'elles étaient dans l'antiquité, et sauf le cas assez rare de déblaiements ayant abaissé le sol[2], les parties que les anciens avaient à portée de leurs mains sont restées à portée des nôtres. Ce qui n'exclut pas que le haut et le bas des espaces inscrits soient fréquemment d'un accès mal commode pour les travaux minutieux d'un lecteur qui recopie chaque lettre jambage par jambage.

Car c'est bien ainsi que M. Baillet a eu le courage et la conscience d'accomplir son travail, et quiconque a visité les Tombeaux des Rois estimera la juste valeur de cette persévérance et de cette minutie. L'exploration, recommandée à l'auteur par Maspero, a commencé en 1888; elle a été reprise, terminée et revisée en 1914. Nulle part il ne nous est dit combien de jours et de mois, au cours de ces vingt-huit années, ont été consacrés à la mise au point de ce labeur écrasant.

Je l'appellerai même surhumain, pour exprimer qu'il ne pouvait guère être accompli en perfection par un seul homme, puisque personne n'est universel. Celui qui travaillait dans les syringes devait posséder, outre les dons physiques d'une robuste santé et d'une finesse de vue impeccable, le métier et les instruments d'un photographe hors ligne, l'habileté et le tour de main d'un estampagiste professionnel, la pratique des manuscrits d'un chartiste longtemps exercé. Rentré en France, il lui fallait, pour mettre en pleine valeur les matériaux recueillis, avoir, au prix d'une longue habitude et d'études spéciales, acquis en entier les dons et la science de l'épigraphiste, de l'historien, du linguiste, voire même à l'occasion du grammairien, du philosophe, du métricien...

Tant de nécessités diverses supposent, et même imposent, une collaboration. Perdrizet et Lefebvre l'ont compris et s'y sont sagement résignés. Leur matière pourtant se trouvait plus facile, étant moins nombreuse, moins enchevêtrée, toujours gravée, souvent éclairée par

1. Description du n° 901 = notre pièce n° XV ci-dessous : « Seize lignes écrites directement sur la pierre après la chute du crépi. Encre noire très pâle : à l'œil nu, on soupçonne les trois premières lignes; le reste n'apparaît qu'avec des jeux de lumière. Le fil d'éclairage électrique traverse le tout et le bouton est scellé en plein au milieu des dernières lignes ».

2. P. 222 : déblaiement copte d'un couloir de la neuvième syringe.

le jour. Leur travail en commun a éliminé la plupart des risques d'incompétence, diminué les chances d'erreurs, augmenté l'intérêt en précisant le commentaire et en supprimant le bavardage. Les *Graffites du Memnonion d'Abydos* restent la meilleure publication en ce genre[1].

Ce n'est pas que M. Jules Baillet, lui aussi, ait été privé de collaborateurs. Mais ils furent officieux, bénévoles; donc timides et tardifs aussi. On perçoit surtout leur travail, où l'auteur seul signataire de l'œuvre a puisé à son gré, dans la masse énorme des *Corrigenda* qui modifient et transforment le commentaire primitif, spécialement celui du fascicule premier[2].

1. M. Baillet la cite à plusieurs reprises; mais l'a-t-il vraiment étudiée? Il est étonnant qu'il n'y ait pas remarqué *le seul et unique* visiteur dont on puisse jusqu'à présent dire avec certitude qu'il s'est promené dans les syringes (nº 926) et dans le Memnonion (nºs 540 et 577). C'est un Carien (selon M. Baillet; ce pourrait aussi être un Mysien, car il y a deux Stratonicée en Anatolie) nommé Διονύσιος Μενίππου Στρατονικεύς. A Abydos (nº 540), il complète ces trois noms par la formule usuelle du pèlerin : ἥκω, et les deux fois il orthographie Στρατονεικεύς par ει. J'ai, dans la mesure du possible, comparé les deux écritures en *fac-similé* (qui n'existe, à Abydos que pour le nº 577). Elles offrent bien les mêmes caractéristiques : O plus petit que les autres lettres, P avec une haste très longue descendant au-dessous du niveau commun, et surtout le premier Π plus ventru que le second. Mais, par contre, le Δ initial est totalement dissemblable : aussi large à Abydos qu'il est pointu à Thèbes.

2. Publié en 1920; contient, p. 1 à 219, les graffites nºs 1 à 1021. Les *Addenda*, p. 605-622 (parus en 1925), corrigent 194 pages et 393 numéros.

Ils ajoutent surtout de la bibliographie et du commentaire. Pour ce dernier, ils rectifient notamment les cas fréquents où des noms ignorés ou mal lus par l'auteur étaient déclarés *inconnus, inédits, nouveaux*, voire même *impossibles*. Mais parfois ils amplifient encore ces listes interminables de personnages qui, portant le même nom banal que le signataire de l'inscription, doivent pourtant ne pas être confondus avec lui. Pareilles références aboutissent à de fastidieuses énumérations *négatives* (nº 1356, 15 *Maximus;* nº 1830, 10 *Saturninus;* nº 1382, 22 Θέων, etc.). Encore sont-elles alimentées, presque exclusivement, par des informations bien retardataires : le *Dictionnaire* de Pape, qui n'utilise que quelques inscriptions antérieures à 1860, et la *Bibliotheca Graeca* de ce bon vieux Fabricius contemporain de Louis XIV, savant respectable qui ne mérite plus des honneurs aussi continus et aussi exclusifs.

Que serait-ce, si on avait utilisé pour constituer ces listes les matériaux onomastiques contenus dans les divers recueils épigraphiques qu'un archéologue professionnel n'eût pas manqué de connaître et de citer? Pourtant M. Baillet a gourmandé, au nom du bon sens et de la vraisemblance, Letronne et tous les gens de son école qui ne pouvaient pas lire 'Αντωνεῖνος ou 'Ιουλιανὸς sans se figurer que Marc-Aurèle ou Julien l'Apostat ont personnellement signé sur les murs des syringes. C'est tomber dans le même travers que de comparer chaque nom obscur, dépourvu de toute autre particularité identificatrice, aux noms illustres des grands seigneurs, des hauts fonctionnaires ou des célèbres médecins, philosophes, avocats, etc., que l'histoire ou les textes nous font connaître. On doit faire son deuil de pouvoir jamais identifier les obscurs inconnus qui signent 'Απολλώνιος (18 exemples), 'Αμμώνιος (14 exemples), Διονύσιος (22 exemples), 'Ισίδωρος (12 exemples), etc.

Par contre, Βεῖθυς ou Σεύθης ont une physionomie thrace qu'on doit savoir noter au passage. Μαγας ou Πίγρης sont des Anatoliens incontestables pour quiconque possède quelque pratique de l'onomastique d'Asie-Mineure. C'est dans cette direction qu'il y avait à chercher et qu'il reste beaucoup à trouver. — J'aimerais un jour, en témoignage de sympathie pour une œuvre malgré tout grande et difficile, apporter à l'auteur un bouquet de nouvelles lectures pour tant de noms qu'il a déclarés illisibles ou impossibles. On en tirerait par surcroît, j'imagine, des renseignements intéressants sur le mouvement commercial, intellectuel, politique, touristique, de l'Anatolie et de la Syrie vers l'Égypte.

Une mention très brève, à la fin de l'*Introduction* (p. cxiv), établit une liste où paraissent, un peu pêle-mêle, les noms de ceux qui auraient aidé l'auteur « peu ou prou ». On souhaiterait qu'il eût été aidé davantage.

Comme je suis inscrit sur cette liste, j'ai plaisir à apporter ici à M. Baillet une nouvelle contribution spontanée. C'est l'étude, accompagnée de corrections et, je l'espère, d'améliorations, des quelques rares graffites qui se trouvent rédigés en vers.

*
* *

Ces pièces sont peu nombreuses. J'en dénombre une vingtaine; l'*Index Carminum*, p. 598, en enregistre seulement 17. Voici sur quels points et pour quelles raisons mon calcul diffère de celui adopté par M. Baillet.

A. On doit laisser en suspens, comme l'a fait M. Baillet, la question de savoir si les nos 250 et 255, qui sont voisins, écrits de la même main, et qui reprennent exprès les mêmes expressions, constituent ou non des vers. Afin de permettre au lecteur de se faire une opinion, je reproduis ici les trois phrases avec les modifications que je crois pouvoir proposer d'après le *fac-similé* :

N° 250

Ἐγὼ ἰδὼν τὰ ὧδε ....[1] πάνυ ἐθαύμασα.

N° 255

Παισὶν εἴ[κασι][2] οἱ μειδῶντ[ε]ς[3] · τὰ ὧδε οὐδέποτ' εἶδ[ον][4].
[Μα]κάρ[ιοι] εἰσ[ὶν] οἱ θεωροῦντ[ε]ς τὰ ὧδε.

1. Sans doute manque ici un nom propre, que M. Baillet s'étonne avec raison de voir omis. Le mot καὶ qu'il croit apercevoir correspond mal au sens, aux traces de lettres, à l'espace vacant.

2. Letronne, le *CIG* 4821 c, M. Baillet s'accordent à lire πᾶσιν, difficile à interpréter. Je lis nettement, ligaturé avec A, un I que le scripteur a flanqué de deux points très nets : procédé de discrimination qui se retrouve appliqué aux deux autres ι de la même phrase. — Même en maintenant πᾶσιν, M. Baillet aurait pu conjecturer la restitution εἰ[κόσι], de εἰκών, ce qui ne contredirait pas au sens général qu'il croit entrevoir.

3. Letronne, οἱ μ' ἰδόντας ; *CIG*, οἱ μὴ ἰδόντας ; Baillet, οἱ μειδῶντας, conformément à la copie qui porte un ω. Sa lecture est épigraphiquement la meilleure. On peut choisir entre sa traduction (améliorée à mon sens par la restitution εἰ[κόσι]) et la mienne : *ceux qui rient de toutes les images n'ont jamais vu ce qu'il y a ici*, — ou bien : *semblables à des enfants sont les rieurs ; ils n'ont jamais vu ce qu'il y a ici*.

4. *CIG* : οἱ μὴ ἰδόντες τὰ ὧδε, οὐδέν ποτ' εἶδον. Phrase en soi excellente, s'il n'y avait pas une copie, — et un contexte (qu'il faudrait alors proposer de lire : πᾶσιν εἶ[πα] οἱ μή, etc.).

B. Notre auteur a laissé volontairement de côté, je ne sais pour quel motif, un hexamètre (n° 171), un pentamètre (n° 1412), un trimètre ïambique (n° 1222 = 1986), et enfin une longue poésie latine (n° 1257) C'est la seule en cette langue. Pour ce motif, et surtout parce qu'elle est irrémédiablement mutilée par suite de l'effacement des lettres dont l'encre a pâli, je ne m'en occuperai point dans la présente étude. J'y ai au contraire recueilli les trois autres pièces, que je numérote ci-après I, II, XIII.

C. Je ne saurais accepter la proposition de considérer comme douteux les n^os 777 et 1743 (mes n^os XVII et X), qui sont bel et bien versifiés, ainsi que je le ferai constater plus loin.

D. Inversement, j'aimerais rayer de la liste le prétendu vers trochaïque qui serait constitué par la seconde partie du n° 1405 (je me suis occupé en détail de l'ensemble de ce graffite dans un Mémoire que le *Journal des Savants* a publié cette année sur les *Touristes anciens aux Tombeaux des Rois*). Si l'annotation ironique inscrite par le signataire ou par l'un de ses amis à la suite d'un texte en prose, à savoir :

Οὐκ ἀπεδεξάμην σε τῆς ἐπιτριβῆς, ὦ Βουρρίχιε!

peut à la rigueur accepter une scansion trochaïque (affirmation dont je laisse la responsabilité à M. Baillet) je suis persuadé que c'est parce que le scripteur a fait un vers comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

E. Quant au n° 1402, que M. Baillet range parmi les sénaires ïambiques, je suppose que c'est parce qu'il le couperait et le scanderait comme suit :

Δᾳδούχιος, σχολαστικὸς ἰατρός. ἦλθον,
Καὶ ἐθαύμασα, καὶ ἄεπος ἦλθα Δᾳδουχος.

Or, quand j'ai étudié ce texte dans le Mémoire que je viens de citer, j'ai montré que le mot ἰατ∽ comporte un signe abréviatif qui doit être lu ἰατρικὸς (cf. n° 1861 : σχολαστικὸς εἰστορικός). Cette syllabe supplémentaire détruit toute possibilité d'une scansion correcte. Et c'est bien mieux : car du même coup nous pourrons lire une première ligne conforme au type le plus banal (cf. n^os 744, 601) :

Δᾳδούχιος, σχολαστικὸς ἰατρικός, ἦλθον καὶ ἐθαύμασα.

Mais, en revanche, nous lirons une seconde ligne spirituelle, si nous acceptons la correction de M. Baillet, qui sera adoptée d'enthousiasme par tous ceux qui ont connu les syringes thébaines avant

qu'elles fussent pourvues de l'éclairage électrique. Δᾳδοῦχιος, jouant sur l'étymologie de son nom, ajoute : *c'est au sens littéral que je suis venu porteur de torches :*

κα[τ]ὰ ἔπος ἦλθα δᾳδοῦχος.

La minuscule collection que j'ai ainsi réunie et classée formerait une assez piteuse annexe à l'Anthologie que l'on rassemblerait en réunissant toutes les poésies votives, laudatives, funéraires, etc., que l'épigraphie provinciale gréco-romaine a découvertes et découvre encore chaque jour[1]. Elle s'y classerait au niveau des pièces les plus faibles. La cause en est que nos amateurs inexpérimentés se sont trouvés placés, par leur prétention ou par leur naïveté, dans les conditions les plus défavorables : *obligation d'inventer dans l'obscurité un impromptu sur un sujet qui ne les inspire même pas.*

Car c'est un fait que je me réserve de mettre ailleurs en pleine lumière ; mais il est incontestable : la visite des syringes n'intéresse pas vraiment les touristes. On devine assez bien les motifs de cette indifférence, pour ne pas dire de cette désillusion. C'est, par exemple, l'incompréhension certaine des scènes représentées, où défilent des kilomètres de sculptures et de peintures dont on perçoit surtout l'uniformité conventionnelle et le manque de vie. C'est le mauvais éclairage, l'obscurité, l'odeur fade, l'air étouffant de la plupart des chambres et corridors. C'est l'escarpement et la longueur des sentiers d'accès ; la durée, la fatigue, la monotonie de la visite.

Beaucoup de ces motifs sont encore de ceux qu'avoueraient la plupart des voyageurs modernes, pour qui on a pourtant amélioré le confort de l'expédition et de la tournée. J'ai souvenir d'avoir entendu, lors du second Congrès International Archéologique en avril 1909, d'illustres touristes laisser échapper sur ce point d'étranges confidences. Je me bornerai à rappeler l'aveu public fait officiellement par un homme que ses fonctions de Directeur de l'École française du Caire et d'auteur principal de la publication scientifique sur les Tombeaux des Rois ne paraissaient pas désigner pour proclamer un aussi vif désenchantement. On lit dans la Préface d'E. Lefébure aux *Hypogées royaux de Thèbes (Mémoires publiés par les Membres de la Mission française archéologique au Caire*, t. II (1886), p. 7-9) :

« L'impression paraît d'une nature spéciale, toute d'étonnement ; et

1. Ce sont, au moins en partie, les *Epigrammata graeca* du recueil de Kaibel. Mais ce recueil n'est pas et ne peut pas demeurer complet. Au reste, même dans sa réédition, il n'est qu'une sélection. C'est pourquoi les poésies gravées sur le socle de la statue de Memnon n'y sont pas toutes reproduites. Quant à celles des syringes, aucune ne s'y trouve recueillie, bien que nombre d'entre elles fussent depuis longtemps connues : six figuraient déjà au *CIG* ; huit seulement sont inédites (nos 90, 1029, 1087, 1139, 1222, 1412, 1743, 1818).

il faut reconnaître que l'admiration pour l'énormité de l'effort accompli est exposée à se lasser vite dans les tombes royales, par la raison que ce sont des tombes égyptiennes...., où la beauté est sacrifiée à la solidité, et la hauteur écrasée sous la largeur. Ce défaut... se joint à l'absence de jour et d'air pour amener une oppression matérielle et morale d'un singulier genre: dans la plupart des hypogées, on sent peser sur soi tout le tombeau.

» Il y a plus. Ici les tableaux mêmes ne touchent pas... Des remaniements... ont rendu les compositions funéraires de plus en plus obscures même pour les Égyptiens, et à plus forte raison pour nous. Or on admire mal ce qu'on ne comprend pas .... On ne peut s'empêcher, après quelques minutes, de hâter le pas vers la sortie, pour échapper à une sensation d'isolement et de néant qui serre le cœur.

» Il faut avoir laissé derrière soi, d'abord la civilisation..., puis le Nil, puis la végétation, puis l'homme, puis l'animal, puis le soleil lui-même; et quand on a ainsi perdu de vue toutes les formes de la vie pour découvrir, au fond des tombeaux les plus gigantesques et les plus travaillés qu'il y ait, l'inanité du tombeau lui même, — le choc des oppositions entrevues dans ce brusque voyage au pays du néant laisse à l'esprit... un saisissement dont il jouit d'autant mieux qu'il l'analyse moins. L'étonnement n'est-il pas une des formes du plaisir? »

Voilà, expliquée par un moderne, la répétition monocorde et presque unique, dans les graffites des anciens, du verbe θαυμάζω[1]. Leur sensation dominante a été la stupéfaction, et leur vocabulaire s'en ressent. Une fois qu'ils ont recopié, on pourrait presque dire *rituellement*, la formule ἰδὼν ἐθαύμασα ou l'une de ses variantes les plus littérales[2], ils se sont à leur gré acquittés suffisamment d'un devoir de politesse où le sentiment vrai n'entre pour rien[3]. Le mot θαῦμα lui-même n'apparaît qu'une fois en prose[4], et en vers rare-

1. Ajoutons un autre argument spécial à l'antiquité. Les visiteurs venus à l'époque où la statue de Memnon accomplissait encore presque quotidiennement le miracle de « rendre un son harmonieux, lorsqu'elle venait à être éclairée des rayons du soleil », trouvaient, à la fraîcheur de l'aurore et vers le début de leur route, cette merveille amusante, auprès de quoi pâlissait l'autre merveille des tombeaux, plus sévère et atteinte seulement après des heures d'une montée rocailleuse, pénible et suffocante. Je crois que c'est ce sentiment d'avoir vu, d'abord et sans fatigue, le plus curieux, qui désenchantait les promeneurs et ne leur laissait plus qu'une admiration de commande. L'un d'eux, selon moi, nous l'a donné à entendre sous la forme d'une citation ironique que j'essaierai d'apprécier plus loin (n° XIII).

2. *Index* VI : 256 exemples de l'emploi du verbe θαυμάζω, mis 4 fois au superlatif (ὑπερεθαύμασα). Cinq latins ont traduit par le verbe *mirari*, que l'un d'eux a obstinément usité, quatre fois, sous la forme incorrecte *miravi* (que Brugsch a reprise : *Syringe* I, p. v : BRUGSCH VIDI ET MIRAVI ANNIS 1851 ET 1857).

3. Les deux visiteurs qui ont écrit οὐδὲν ἐθαύμασα (nos 1079, 1613) sont-ils des sincères, ou des plaisantins?

4. N° 1287.

ment; de même ses équivalents[1]. Aucun touriste n'a trouvé, ni cherché, une expression différente du cliché par tous adopté. Sauf, peut-être[2], deux inconnus qui se seraient exclamés : « triplement original ! trois fois curieux ! » (n° 602 : ἴδιον ! ἴδιον ! ἴδιον ! cf. n° 1268 : ἴδιον τρίς !).

Passe encore pour ceux qui écrivent la langue vulgaire. Mais ceux que leur immodestie hausse jusqu'à essayer le langage des dieux devraient connaître au moins quelques-unes des ficelles de métier grâce auxquelles on remplace par la grandiloquence des mots le vide des idées ou la nullité du sentiment. Ils sont pourtant, en majorité, si je ne me trompe et ainsi que j'essaierai de le montrer à l'occasion, ce que nous appellerions aujourd'hui *des universitaires*, professeurs et étudiants[3], ou tout au moins des lettrés[4].

Les uns et les autres, comme maîtres ou comme élèves, maintenant ou jadis, ont enseigné ou appris la théorie de la versification. La mode du temps est à l'imitation des poèmes homériques ; tout le monde en fait des pastiches, et il existe des *Recueils de centons* tout préparés. Il existe aussi des manuels à l'usage de ceux qui doivent, par nécessité ou par métier, versifier des éloges, funéraires ou autres : ce sont, en quelque sorte, des *Manuels du parfait lapicide*, et nous les connaissons assez bien[5]. Admettons que nos touristes n'aient point eu entre les mains cette seconde catégorie d'ouvrages plus spécialement réservés à certains professionnels. Ils ont du moins tous, et en maintes circonstances de leur vie, sur les statues de la place publique ou sur les stèles des cimetières, lu, peut-être admiré, les épigraphes qui sont directement inspirées de ces Manuels.

Ces livres-types, dont les éditions et les variantes furent nombreuses, renferment une source intarissable de réminiscences, d'imitations, de citations : on y trouve quantité de débuts, de milieux, de fins de vers ; et aussi des vers passe-partout et même des distiques tout faits. Il suffit de rabouter intelligemment ces *membra disjecta* pour se donner l'air « d'avoir une pensée ».

C'est en effet — nous allons le constater tout à l'heure —, ce que

1. Nos 901, 1277, 1285, 1403, 1427, 1380. Cf. ἀρετή (777), σοφίη (1285), ἔργον θεῖον (901, 1139 ; en prose 1511, 1733 *b*). — Ἄγαμαι n'est que la transposition poétique de θαυμάζω (1319, 1427).

2. Je dis *peut-être* parce que M. Baillet n'a pas fait état de ces variantes, pourtant dignes d'intérêt, dans le chapitre qu'il a consacré à la *psychologie des visiteurs* (§ 7, p. LXVI-LXVIII). Serait-ce qu'un nouveau déchiffrement lui aurait fait douter de ses anciennes lectures, et l'aurait amené, au dernier moment, à se corriger par omission ?

3. 2 καθηγηταί, 1 μαθηματικός, 1 ῥήτωρ, 1 σοφιστής, 19 σχολαστικοί.

4. Une vingtaine de philosophes, et plus de trente médecins.

5. J'ai dit jadis l'essentiel sur cette question et fourni les références : *RA*, 1913[2], p. 246-247 ; 1916[1], p. 381-385.

nos poétereaux occasionnels ont essayé de faire. Mais ils ont particulièrement mal réussi, pour deux motifs. Le premier est que la matière imposée par les circonstances est des plus arides. Non seulement il faut exprimer (sans grande conviction, avons-nous dit) que *c'est beau*[1]; mais il faut joindre à cela *son nom et son adresse*. C'est le rite immuable pour tous ceux qui inscrivent sur une paroi publique leurs *nomina stultorum*, car le plaisir serait insuffisant de dégrader un mur par une platitude anonyme; et si l'on n'écrit qu'un mot, c'est presque obligatoirement un nom propre. Or les noms propres s'insèrent assez malaisément dans les vers, à cause notamment de leurs quantités qui parfois sont opposées à une scansion correcte. La difficulté augmente s'il y a plusieurs noms propres consécutifs, tels que les trois noms latins, ou le patronymique et l'ethnique accompagnant le nom suivant la mode grecque. Il faut alors recourir à des suppressions, à des licences, à des périphrases. Les faiseurs d'épitaphes, dans leurs Manuels, recherchent et indiquent les moyens de se tirer de pareilles difficultés, car leur matière est exactement semblable : *nommer* le défunt et sa famille; *vanter* ses qualités.

Il semble donc que la similitude des sujets offrait aux visiteurs des syringes le moyen de s'exprimer en des vers de type banal inspirés de nombreux exemples stéréotypés. Ils s'y sont essayés en effet, et je vais le démontrer bientôt. Mais ils n'avaient pas de Manuels dans leur poche; ils n'ont pu faire appel qu'à leur mémoire, souvent déficiente sur un thème aussi spécial. Et ce fut le second motif de leur insuccès.

Car ils travaillaient réellement *impromptu*, et qui pis est, dans la pénombre ou la demi-obscurité des torches. Ces conditions matérielles imposent un peu d'indulgence. Ici, il ne serait pas juste de dire que « le lieu ne fait rien à l'affaire ».

Il me semble que je les vois, et je les admire déjà de porter sur eux l'encre et le calame prêts à toutes les circonstances de la vie, comme nous autres modernes, et avec moins de mérite, nous avons en poche le stylographe et le porte-mine (c'est, si je ne m'abuse, le crayon qui chez nous est le favori des salisseurs de murailles). Nous aurions

1. Sans compter qu'on ne saurait guère dire pourquoi *c'est beau*, car on l'ignore. A Abydos, un seul visiteur croit avoir su interpréter *l'image*, ou du moins il le dit (nº 130 : Σωτίων εὗρε τὴν ἀπόδειξιν τῆς ἀναγλυφῆς); à Thèbes, deux touristes prétendent avoir compris, l'un les images, l'autre le texte. Pour le premier (nº 1087 = notre pièce nº XI), qui était sans doute un Égyptien, la précision de son résumé ne permet guère de douter de sa parole. Le second possède un nom à terminaison peut-être égyptienne, il ne reste que la finale du mot qui indique ce qu'il prétend avoir su lire (nº 1404 : .... οσφρῶν σὺν Ἐχδιχίου ..... ον ἰδὼν καὶ ἀναγνοὺς ἐθαύμασα). A cette confiance en soi font un heureux contraste la franchise et la modestie de l'auteur du graffite voisin, l'étudiant phénicien Bourikhios, qui regrette tant de *ne pas comprendre les paroles du texte!* (nº 1405 : κατέγνων ἐμαυτοῦ διὰ τὸ μὴ ἐγνωκέναι τὸν λόγον).

aujourd'hui un carnet; ils avaient déjà souvent, selon moi, un petit morceau de papyrus pour y noter l'inspiration. C'est ainsi que j'expliquerais ces vers, faibles mais sans rature, manifestement écrits d'une traite par une main qui n'improvise pas, mais qui recopie (pièces n[os] IV et V; XIII). C'est ainsi également que, conservant le brouillon d'une élucubration jugée si bien venue, on ne peut résister au plaisir de la reproduire plus loin une seconde fois (pièces n[os] V, IX, XIII).

Il y a pourtant des gens qui écrivent directement sur le mur. Mais alors ce mur même devient comme un brouillon qui garde la trace de leurs hésitations. J'ai cru en distinguer au moins deux exemples (pièces n[os] XI et XVI) que je montrerai plus loin à leur rang. Ceux d'entre nous qui ont l'âge d'avoir fabriqué encore des vers latins dans leur adolescence trouveront chez ces compositeurs de vers grecs une identité de procédés empiriques qui les touchera certainement. On écrit le début du vers, puis on va tout de suite chercher les deux derniers pieds, immuables, de la fin. Si l'inspiration ne vient pas, on abandonne cet être informe qui n'a qu'une tête et une queue, et on recommence les essais à la ligne de dessous. Révérence parler, il me semble avoir vu des manuscrits de Victor Hugo où le premier mot et la rime constituent ainsi les deux amorces de l'édifice verbal à construire, ou, si l'on préfère, les deux extrémités du filet dans lequel finira bien par se faire prendre la pensée. Que ce grand poète me pardonne de l'avoir rapproché, même pour cette pratique toute spéciale, de gens qui ne furent à aucun degré des poètes. Ils n'ont du reste jamais revendiqué ce titre[1].

* *

Si. Une femme pourtant a eu l'audace probable (car le mot n'est pas sûr) de se déclarer *poétesse*.

C'est une inconnue, nommée *Antipatra*[2]. Elle a composé un hexamètre, heureusement unique, pour dire :

*A l'issue de sa visite, a signé Antipatra, femme-poète.*

1. Au n° 993, un personnage s'intitule bien ποιητής ; mais il nous a fait grâce de ses talents, et il paraît n'avoir rien inscrit d'autre que son nom. L'ὑμνοπόλος du n° 901 (notre pièce n° XV) est une erreur de lecture. Quant au τραγῳδιογράφος du n° 1547, c'est par pure hypothèse que je lui attribue un vers, citation de ses œuvres (n[os] 1222-1986 = pièce n° XIII).

2. Pourquoi M. Baillet (p. 44; cf. p. 609, *Addenda*, qui est un bon exemple de la façon dont sont introduites et présentées les corrections) veut-il, par application de sa manière habituelle d'identifier les gens, que cette Antipatra, au nom si commun, soit précisément celle que nomme un distique de l'*Anthologie* (XI, 121)? Si on se reporte au texte, on constate qu'il ne s'agit pas d'une poétesse, et qu'elle est, non point l'auteur, mais le sujet de l'épigramme, qui roule sur sa laideur. Hugo Grotius, dans son édition (II, 13, 8) en a publié l'adaptation latine que voici :

*Longius Herculeis fugeres, o Parthe, columnis,*
*Vidisses nudam si semel Antipatram.*

I = n° 171

Ἀντιπάτρα δ'ἐπέγραψε θεασαμένη πο[ϊ]ετά.

C'est si plat que, s'il n'y avait pas le δὲ, inutile et explicable seulement par le besoin d'éviter un hiatus et de gagner une syllabe, on pourrait se refuser à croire à un vers. Reste l'énigme du dernier mot.

Sur la copie de M. Baillet, il se lit ποετα, qu'il faudrait prendre pour la transcription littérale du latin *poeta*, usage étrange[1] donnant un vers doublement faux, avec une syllabe de moins et une brève au lieu d'une longue. Comme il existe un intervalle entre les deux premières voyelles, notre auteur propose de restituer πο[ϊ]ετα, équivalent ignoré de ποιήτρια, avec une bizarre dissociation de la diphtongue qui, au moins, rétablit le compte des syllabes. Une variante de cette proposition consiste à admettre l'équivalence ποιετα = ποιητὰ, ce qui remplace la faute de quantité par une faute d'orthographe. On doit en outre : 1° supposer l'omission de l'article τὰ; 2° chercher pour l'adjectif une interprétation littéraire ou sculpturale : *la fiction* (des scènes religieuses et infernales figurées sur le mur), ou l'*exécution* (des reliefs et des peintures). Aucune des deux traductions n'est ni impossible, ni confirmable par des exemples. Mais on aboutirait par là à supprimer le titre hypothétique de poétesse, et ce serait déjà quelque chose[2].

Un autre στιχοποιός de bas étage, un Latin, *Sulpicius Similis*, a lui aussi écrit une platitude qu'on ne songerait assurément pas à classer parmi les poésies, si elle n'avait au moins le mérite d'insérer les noms de l'auteur dans un pentamètre parfaitement régulier :

II = n° 1412

Εἶδεν καὶ ταύτας Σουλπίκιος Σίμιλις.

Je ne sais si M. Baillet s'est aperçu qu'il s'agit d'un vers : le ν qui sert à allonger εἶδεν en est la preuve. Il y aurait vu en même temps le motif de la suppression de σύριγγας sous-entendu. Du même coup tombe, dans le commentaire, tout ce qui se rapporte à la prétendue morgue du personnage qui serait indiquée par cette ellipse[3].

1. Je n'en ai trouvé aucun exemple, ni aucune ressemblance ou analogie qui puisse justifier la supposition.

2. C'est déjà bien assez qu'il faille accepter que se décore du titre de poétesse cette *bafouilleuse* de *Julia Balbilla* (nom prédestiné !) qui, sur le colosse de Memnon, a célébré en une longue suite de prétendus vers le passage de l'empereur Hadrien et de sa suite (Letronne, II, p. 343 sq.).

3. Et aussi, par voie de conséquence, l'étrange enquête instituée pour savoir si *Sulpicius Similis* est un préfet d'Égypte ou un loueur de chameaux à Oxyrrhynchus.

D'autres, pas beaucoup plus inspirés, ont trouvé le moyen d'insérer le mot σύριγγας dans leurs vers. C'est d'abord, dans un distique dont la mention de son nom et de son titre n'améliore pas la finale, le philosophe cynique *Uranius*[1] :

III = n° 562

Θηβαίας σύριγγας ἐγὼ καὶ Μέμνονα σεμνὸν
Θαύμασα τῆς τέχνης, Οὐράνιος κυνικός.

Ce disciple de Diogène, s'il sacrifie à la manie versificatrice, et si sa doctrine grincheuse ne lui interdit pas d'exprimer son admiration[2], a du moins le mérite de ne pas se croire quitte quand il a employé le banal θαυμάζω qui suffit à tout le monde. Il tient à exprimer le motif de son sentiment : τῆς τέχνης. Par malheur, à cause du contexte, le mot n'est pas clair. Veut-il désigner l'*habileté technique* des artisans qui ont exécuté les peintures et les sculptures de la neuvième syringe, dite de Memnon ? On pourrait le penser en se reportant à l'inscription, identique mais plus précise, de *Catullinus* à Tell-el-Amarna (Letronne, n° 510) : τέχνην θαυμάζων τῶν ἱερῶν λαοτομῶν. Mais il est possible aussi qu'*Uranius* ait prétendu vanter de préférence le *talent artistique* des architectes, qui ont non seulement conçu l'ordonnance des syringes, mais encore dressé dans la plaine la silhouette colossale de Memnon.

Car la syringe IX s'appelle ordinairement ἡ σύριγξ τοῦ Μέμνονος (n°s 1283, 1394 ; ci-dessous pièce V) ou Μεμνονία (n°s 604 b, 999, 1278), tandis que Μέμνων est le nom du Colosse[3]. L'épithète σεμνός, qui l'accompagne ici, convient assez bien à sa pose hiératique. On tirerait de cette remarque un renseignement intéressant, à savoir que notre philosophe aurait visité à la fois, comme il semble bien que l'exprime clairement son vers, *les syringes thébaines et le majestueux Memnon*. Il subsiste cependant un doute.

Car je dois reconnaître que, selon notre goût, le Colosse, même intact[4], a toujours été une œuvre plus grandiose qu'artistique. Quelle qu'ait pu être l'opinion des anciens sur sa valeur d'art, nous savons pertinemment que ce qu'ils appréciaient surtout en lui, c'étaient ses merveilleux craquements matinaux. Il est donc probable

1. Inconnu par ailleurs.
2. Il n'est pas le seul. M. Baillet (p. LVIII) en cite deux autres, Bésas et Démétrius, dont j'étudie les poésies ci-dessous (pièces IV-V, XVIII et XVI). On verra pour ce dernier qu'il ne porte sûrement pas le titre de κύων que M. Baillet avait cru lire à côté de son nom.
3. Un autre exemple, dans cette syringe, de la forme Μέμ[νον]α reste douteux (n° 1762).
4. Or il était brisé depuis l'époque de Cambyse.

qu'ils l'admiraient plutôt τῆς φωνῆς que τῆς τέχνης. Par conséquent, on serait tenté de se ranger à l'avis de M. Baillet, pour qui Μέμνονα est ici une expression rare, elliptique, maladroite, pour dire σύριγγα Μέμνονος. Mais, outre que σύριγγας Θηβαΐας καὶ σύριγγα Μέμνονος correspondrait à une distinction qui se justifierait mal, on doit remarquer que la prétendue maladresse ne s'excuse par rien, car la formule usuelle ne répugne point à entrer dans un vers. Justement, on la retrouve, intacte et courante, dans un hexamètre qu'un collègue, peut-être un compagnon de notre philosophe, a, sinon composé, du moins inspiré ou contrôlé. Voici dans quelles circonstances.

Le vers suivant a été déchiffré en deux endroits de la syringe memnonienne :

IV = nos 1403 et 1277

Θαύματα συρίγγων ἐρέων μέγ' ἐθαύμασα Βησᾶς.

Βησᾶς[1], selon toutes probabilités, est un philosophe cynique, comme le précédent (n° 1381 : Βησᾶ κυνικὸς ἐθαύμασεν, etc.). Comme le précédent aussi, sa tournure d'esprit réfléchie le pousse à fournir les motifs de son admiration (n° 1266 : Βησᾶς σχολαστικὸς Πανοπολ(ίτης) ἐθαύμασα μάλιστα τὴν [τέχνην?[2]], etc.). Ici il se montre poète bien plat. Il peut cependant réussir mieux, s'il est, ainsi qu'on a des raisons de le supposer, l'auteur d'un quatrain que nous allons étudier par la suite (pièce XVIII). Mais il se trouvait peut-être, comme il semble le dire lui-même, *dans un mauvais jour*, où il avait besoin d'aide (suite du n° 1381 : κακῇ ἡμέρᾳ ὢν Βησαρίων[3] καθέρ[θ]ωσε).

1. J'accentue ce nom propre, selon M. Baillet lui-même, « comme un abrégé de Βησόδωρος dérivé du nom du dieu Bès (n° 209) ». Partout ailleurs et à l'*Index*, j'ignore pourquoi il a préféré accentuer Βήσας.

2. C'est moi qui propose [τέχνην], en pensant au texte précédent. Le *fac-similé* de M. Baillet laisse entrevoir les lettres EΠI .. AΥΓΔA. Il en a tiré ἐπι[τριβὴν], mot de sens difficile, inexplicable ici, et auquel il n'a songé que parce qu'on le rencontre au n° 1405 dans un graffite où est nommé un certain Βουρίχιος, ami de Bésas, dont le nom reparaît ici. Je préférerais de beaucoup ἐπι[στήμην] ou ἐπι[γραφήν], que propose aussi M. Baillet : surtout la seconde expression, s'il était démontré qu'elle peut réellement avoir la signification qu'il lui prête, sans indiquer aucune référence, de *décoration sculptée*. Je crois en tout cas qu'on peut donner à ἐπιγραφὴ un sens parfaitement congruent avec le genre de décoration des syringes, celui de *dessin rehaussé de peinture* (Grégoire de Nysse, p. 400 A : ἐπιγραφὰς τὰς ἐπὶ τῶν πινάκων).

Mais pourquoi ne s'en tiendrait-on pas tout simplement, comme M. Baillet nous y invite sans insister, à lire τὴν[δε σύριγ]γα ? Car, ainsi que je viens de l'indiquer par des crochets, il semble qu'on retrouve trace des dernières lettres sur le *fac-similé*. En outre, le vers que nous allons lire plus bas, et que nous prouverons être sorti de l'imagination peu fertile du fils de Bésas recopiant servilement les expressions paternelles, reproduit précisément la totalité de l'expression ici supposée τήνδε (σύριγγα) μάλιστ'... ἐθαύμασα.

3. Βησαρίων pourrait être le nom du fils aîné de Βησᾶς, suivant la coutume égyptienne (*Césarion* fils de César Antoine et de Cléopâtre). Nous allons trouver au n° suivant le fils cadet, qui porte sûrement un autre nom. Puisque Bésas a amené avec

Quoi qu'il en soit, il était, bien à tort, satisfait du vers précédent. Aussi ne craignit-il pas de le recopier sur une paroi voisine. Cette fois un second hexamètre, encore plus médiocre, lui fait suite :

**V = n° 1277**

Θαύματα συρίγγων ὀρόων μέγ' ἐθαύμασα Βησᾶς.
Τήνδε μάλιστ' ὀρόων μέγ' ἐθαύμασα Μέμνονος ἐσθλήν.

Ce deuxième vers réussit à appeler correctement la syringe « celle de Memnon », τήνδε Μέμνονος ; mais pour le reste il est lamentable. Il manque d'inspiration au point de répéter sans vergogne tout le milieu du vers précédent ; et le seul mot nouveau, l'épithète finale, est déplorablement choisi. Ἐσθλὸς marque une certaine perfection de beauté qui est celle des êtres plutôt que celle des choses : Homère applique couramment cet adjectif à de *bons* et *braves* guerriers ; quelquefois à des mots vagues et collectifs qui signifient *cadeaux* ou *richesses ;* une seule fois (*Odyssée*, IX, 242) à un objet matériel précis, un char à quatre roues, dont il semble bien, d'après le contexte, qu'il vante plutôt la *solidité* que la *beauté*. C'est pourtant cet ἅπαξ que notre versificateur est allé reproduire. On a l'impression de se trouver en face d'un jeune écolier cherchant dans ses souvenirs classiques une épithète laudative, et qui se contente au petit bonheur de la première venue, pourvu qu'elle satisfasse à une triple condition prosodique : n'avoir que deux syllabes dont la première soit longue et débute par une voyelle[1].

Or, c'est bien ainsi que les choses se sont passées. Bésas a permis à son fils cadet, dans cette réédition de l'hexamètre paternel, d'ajouter un second hexamètre de son cru. Le jeune homme, incompétent, a fait de son mieux et s'en est tenu à un à peu près. Il est amusant de voir Letronne (*Recueil*, CCIV) s'escrimer pour tâcher de justifier littérairement cette maladresse d'un enfant. Il est vrai que ni lui, ni M. Baillet après lui, n'ont soupçonné la possibilité d'une pareille attribution du second vers. Elle est pourtant évidente, puisque la

lui son second fils, il serait naturel qu'il eût amené aussi l'aîné. Quant à καθόρ[θ]ωσε, mot que je crois lire nettement, sauf une seule lettre, sur le *fac-similé*, sans doute il suppose deux fautes, l'une d'orthographe, l'autre d'augment (= κατώρθωσε), mais elles ne sont pas invraisemblables, et le sens s'accorde bien avec le contexte : *donner du courage*, *réconforter*, surtout suivi du mot que M. Baillet croit lire ensuite : εὐ[τυχῶς] ; peut-être aussi, matériellement, *remettre sur pieds*, *redresser* (le vers). — Quant à la transcription κάθαρμα, proposée par notre auteur, je n'en aperçois ni la justification épigraphique, ni la signification.

1. Il est possible en outre que dans le grec vulgaire, notamment en Égypte, ἐσθλὸς ait parfois été usité pour signifier « beau » *en n'importe quel sens*. Deux inscriptions sur le Sphinx (Letronne, n°s 540, 542) disent ἐσθλὸς Ὄσιρις, mais aussi *ἐσθλὴ θεά = belle vue.*

paternité du premier est attestée, non seulement par le nom propre, mais par l'édition primitive, où le vers figure seul (notre pièce n° IV). Au contraire, dans la seconde édition, la collaboration est déclarée par la double signature des auteurs, mise selon l'usage au génitif et placée en tête du morceau[1] :

Βησᾶ σχολαστικοῦ Πανοπολ(ίτου),
Κ(αὶ) Πολάνθου[2] τοῦ υἱοῦ νεωτέρου.

***

Un problème du même genre que celui que nous venons d'examiner est encore posé par le distique suivant :

**VI = n° 1732**

Πάσας μὲν σύριγγας ἐθαύμασεν Ἡράκλειος,
ἀλλὰ λέγει πάντων Μέμνονα θειότατον.

La traduction proposée par M. Baillet remet en question tout ce que nous venons de dire sur Μέμνων, *le colosse*, distinct de Μέμνονος (σύριγξ), *le tombeau.*

« Héraclius, dit-il, admira toutes les syringes; mais il proclame qu'entre toutes celle de Memnon est la plus divine merveille. »

Il est exact que l'inscription se trouve dans la syringe neuvième, que l'antiquité croyait être le tombeau de Memnon. Il paraît bien aussi que ce tombeau est, de tous, celui qui faisait le plus d'effet sur les visiteurs. C'est en tout cas celui dans lequel ils se sont le plus laissé tenter par le démon de la signature, puisqu'il renferme à lui seul presque la moitié des graffites. Mais toutes ces justes remarques

1. Ainsi, sur le Colosse, les poèmes nos 48 et 49 de Letronne, précédés des mentions : Ἀσκληπιοδότου ποιητοῦ τοῦ ἐπιτρόπου; Ἀρείου ὁμηρικοῦ ποιητοῦ. — Nous étudions ici un certain nombre de poètes qui sont, eux aussi, sans qu'ils en arborent le titre, des *ὁμηρικοί ποιηταί*. Leurs productions prouvent que cette épithète ne garantit aucun mérite.

2. M. Baillet transcrit : Βησᾶ σχολαστικοῦ καὶ Πολεκτολάνθου, etc. Il se déclare avec raison mal satisfait du dernier nom, que l'*Index*, par lapsus ou par correction, transcrit Πολεκτολαύθου. — En me reportant au *fac-similé*, je constate que la seconde ligne de l'inscription, comprenant le prétendu καὶ Πολεκτολάνθου, se trouve coupée en deux, vers son milieu, par un intervalle anépigraphe qui doit marquer la séparation entre deux mots comportant tous deux de nombreuses ligatures et liaison, d'écriture cursive. Le premier, enchevêtré, se termine lisiblement par πολ accolé d'une barre horizontale. Je pense aussitôt à quelque signe abréviatif de πολ(ις) ou de πολ(ίτης), et par conséquent à l'ethnique Πανοπολ(ίτης) que le n° 1266 donne à Bésass et qui serait ici en place normale. Le second nom commence nettement par une ligature ΚΠ dans laquelle la longue queue oblique du Κ correspond à une abréviation graphique courante de καὶ. Reste Πολυανθου (?) écrit Πολάνθου (?) On devra comparer le nom douteux Πολύενθος que je déchiffre sur la copie du n° 500, au lieu de Πολύσιθος proposé par M. Baillet.

ne sauraient prévaloir contre une simple observation grammaticale. Celui qui a visité *toutes* les syringes (πάσας) ne leur compare pas l'énigmatique Memnon, car il le préfère, non pas à *toutes* les syringes (πασῶν), mais à *tout* (πάντων) J'estime donc que le second vers doit être traduit ainsi :

« Mais il proclame que le plus divin *de tout*, c'est Memnon. »

L'auteur déclare qu'il ne connaît rien de mieux au monde *que la statue*. Ce vers corrobore ce que nous avons dit du Colosse.

L'admiration pour la syringe de Memnon éclate au contraire dans le distique que voici : l'interprétation n'en va pas sans difficultés.

**VII = n° 1285**

Καθολικὸς Θεόδορος ἀνήγαγεν ἐς τόδε θαῦμα·
ἡμεῖς ἐνδεκάτην εἰσίδομεν σοφίην.

M. Baillet reproche à l'hexamètre deux fautes de quantité : le second ο du nom propre, l'allongement de l'α dans καθολικός. Revision faite sur le *fac-similé*, je ne suis pas sûr que l'ω n'y existe pas en ligature. Sur l'autre faute je passe condamnation : c'est un allongement permis par tous les Manuels de l'antiquité, et nous en verrons d'autres exemples. La règle est celle-ci : un nom propre ou un titre qui doivent nécessairement entrer dans un vers peuvent modifier leurs quantités de façon à se plier aux règles prosodiques du mètre adopté. — En compensation, je signale l'emploi précis et heureux du verbe : ἀνήγαγεν = *nous a conduits par une montée*. Quiconque est allé aux Tombeaux des Rois approuvera cette remarque.

Un autre fait est plus grave. Le texte du distique porte, paraît-il, ἐνδακέτην. M. Baillet s'est évertué à vouloir expliquer le mot tel quel par une racine grecque, d'où il pourrait résulter que le rédacteur du distique a qualifié de « mordant » l'art décoratif des syringes. Il se refuse, je ne sais pourquoi, à admettre que le scribe a transposé les voyelles du mot qu'il écrivait, et qu'il faille lire ἐνδεκάτην, *onzième*. A moi cette transposition paraît évidente.

Mais que veut dire *onzième?* Onzième merveille du monde[1], ou

1. La suggestion est de M. Baillet lui-même. On ne cite ordinairement que sept merveilles du monde, et sept sages de la Grèce. Qu'à une époque tardive (notre inscription semble dater du VIe siècle de l'ère chrétienne) on soit passé de sept à dix et même à beaucoup davantage, c'est certain. Les commentateurs de l'opuscule de Philon de Byzance περὶ τῶν ἕπτα θεαμάτων en dénombrent 14 et même 19. Parmi celles qui ont été ajoutées à la liste traditionnelle de sept, on remarque trois merveilles égyptiennes, à savoir le phare d'Alexandrie, le temple d'Ammon Cornu et le Labyrinthe de Mendès dans une île du lac Mœris. Il est donc possible et même vraisemblable qu'à une certaine époque il y ait eu, pour les Égyptiens, dix merveilles du monde.

onzième syringe? Le substantif σοφία, qui s'y rapporte, peut signifier *chef-d'œuvre*[1], et par conséquent permet les deux interprétations.

Ceci nous amène à considérer un problème dont il faut que je dise un mot, bien qu'il ne touche pas directement à l'art de composer des impromptus dans les syringes thébaines.

Combien de tombes royales visitait-on dans l'antiquité, et combien étaient accessibles? M. Baillet (p. VIII) dit qu'on en connaît aujourd'hui 45, et que Strabon déjà en dénombrait 40. Il ajoute que 10 seulement renferment des graffites, et que les voyageurs en visitaient au plus 6. Le texte sur lequel il s'appuie (n° 13 : ἕκτην ταύτην σύριγγα εἰδόντες), ne veut pas dire forcément sixième *et dernière;* mais à cause de son adjectif numéral il a une ressemblance intéressante avec notre texte : ἐνδεκάτην εἰσίδομεν σοφίην. Y avait-il donc, au moins, onze syringes visitées, ou visitables?

M. Baillet remarque qu'Héraclide, fils d'Horus, a signé dans la première syringe et dans la quinzième (nos 28 et 2091), « c'est-à-dire sans doute, conclut-il, dans la première et la dernière qu'il a vues ». Veut-il dire par là qu'Héraclide en a visité quinze? Je ne le pense pas, étant donné qu'il reproche à Letronne « d'avoir avancé, d'après Wilkinson, que quinze syringes gardent trace des visites grecques ».

Je dois donc, à propos de ce chiffre 15, lui signaler, dans l'intérêt de mon enquête, une coïncidence troublante qu'il n'a point aperçue. L'inscription n° 1283 est ainsi conçue : Ἑρμογένης Ἀμασεὺς τὰς μὲν ἄλλας σύριγγας ἰδὼν ἐθαύμασα, τὴν δὲ τοῦ Μέμνονος, ταύτην ει·, ἱστορήσας ὑπερεθαύμασα. Je ferai ailleurs[2] la démonstration des nuances de sens entre ἰδεῖν, *avoir visité*, et ἱστορῆσαι, *s'être fait expliquer*, qui justifient la gradation ἰδὼν ἐθαύμασα, ἱστορήσας ὑπερεθαύμασα. Mais je veux insister sur le sens de l'enclave ταύτην ει· — sens à mon avis très net.

Car, en ce qui concerne ταύτην, on ne peut supposer que ce démonstratif redouble ici maladroitement l'autre démonstratif τήνδε, avec lequel l'habitude est qu'il soit en opposition. Du reste l'expression τήνδε (σύριγγα) Μέμνονος constitue à elle seule un tout, et elle est usitée dans les syringes justement en un endroit tout à fait voisin de la présente inscription (notre *Impromptu* n° V ci-dessus, qui porte le n° 1277; ici n° 1283). — En ce qui concerne le ει qui suit, M. Baillet, dans le lemme dont il accompagne sa transcription, explique que les lettres ΕΙ· suivies d'un point « correctif » (et d'un espace vide, ajou-

1. *Iliade*, XV, 412. L'argument aurait déjà du poids, étant donnée l'imitation homérique non douteuse. Mais en outre ce sens est parfaitement classique et même philosophique Σοφία = ἀρετὴ τέχνης, dit Aristote, qui ajoute (*Ethique*, VI, 7) : τὴν σοφίαν ἐν ταῖς τέχναις τοῖς ἀκριβεστάτοις τὰς τέχνας ἀποδίδομεν; et le commentaire précise : *cujuslibet opificii artifices* σοφοὶ *dicebantur, qui scilicet periti suae artis essent*. Ceci expliquera ci-dessous le sens de notre pièce, n° XVIII : Ὦ θαῦμα δεινὸν τῶν σοφῶν Αἰγυπτίων!

2. *Journal des Savants*, 1927, article cité.

terai-je après vérification sur le *fac-similé* peu exact de la pl. L, et surtout sur l'excellente photographie de la pl. 18), viennent de ce que « le graveur, ayant commencé εἰστορήσας, se sera repris pour écrire correctement ». Ne devrait-on pas plutôt reconnaître un nombre, indiqué par des lettres auxquelles un point sur la droite donne leur valeur de chiffres[1], soit 15, et comprendre : « la syringe de Memnon, *celle-ci quinzième ?* »

Dans ce cas et par analogie, il semblerait que le sens numéral d'ἑνδεκάτη devienne évident. Les compagnons du trésorier-payeur général Théodore ont visité *cette merveille* (τόδε θαῦμα) qu'est la Vallée des Rois ; la syringe de Memnon est *le onzième chef-d'œuvre* qu'ils y aient vu.

*
* *

Dans la série que nous allons maintenant aborder, je vais étudier les procédés techniques, les *ficelles*, que nos faiseurs d'impromptus ont dû employer, conformément à la théorie enseignée dans les écoles et à la pratique démontrée dans les manuels.

### A. Périphrases.

La périphrase s'applique en particulier aux noms propres. Elle est nécessaire toutes les fois où le mot comporte une scansion qui n'entre pas dans la mesure du vers (nous avons vu que dans ce cas on peut aussi procéder par allongement ou abrègement des voyelles rétives). Elle est encore un ornement assez prisé, en dehors de toute obligation, parce qu'elle amène l'usage de tournures dites *élégantes;* parce que, grâce à sa longueur même, elle arrondit ou remplit le vers; enfin parce qu'elle contient toujours une sorte de petite énigme qu'il est naturellement amusant de présenter à la sagacité du lecteur. La solution de cette énigme est le plus souvent assez simple (n°s VIII, IX); mais elle peut parfois être si compliquée (n° X) qu'on demeure incertain de l'avoir vraiment devinée.

#### VIII = n° 1427

Καὶ τόδ' ἐγὼ Κλεοβουλιανὸς μέγα θαῦμα νοήσας,
ἠγασάμην, γαίης Δελφίδος ὢν ναέτης.

Ce grec romanisé a justement été obligé de compter comme brève l'une des six syllabes de son nom encombrant.

1. EI pour IE, nombre ordinal inversé écrit de droite à gauche; il y en a des exemples dont le plus probant porte précisément sur la graphie ει = *quinzième* dans une inscription attique du temps d'Hadrien (*CIA*, III, 1023). V. Gardthausen, qui le cite dans sa *Griech. Palaeographie*, II (1913), p. 376, parmi un certain nombre d'autres, ajoute que semblables inversions portent la marque d'une influence orientale — ce qui est acceptable et naturel dans un texte écrit par un citoyen d'Amasie du Pont.

La périphrase qui termine le pentamètre n'est peut-être pas seulement une façon commode de le remplir. La plupart des inscriptions voisines sont signées par des Romains[1], et il est vraisemblable que notre personnage a fait partie d'un groupe d'excursionnistes qui sont sans doute des Romains établis dans le Levant, ceux que la langue officielle appelle des *consistentes*. C'est peut-être dans ce sens qu'il faudrait prendre l'expression, et traduire *Delphis consistens*, ce qui ne serait presque plus une périphrase. — On peut encore penser que la proposition participiale posséderait, conformément à l'usage de la grammaire, une valeur conjonctive : *j'ai été étonné, bien que j'habite Delphes (qui pourtant est un pays de merveilles)*. Cette interprétation a pour elle une remarque identique d'un autre signataire[2].

## IX = n°s 245 et 1139

Ὃς Θήβην ἱκόμην, ὃς ἔδρακον ὀφθαλμοῖσιν
Πέτρας, συριγγων τε μυ[χ]οὺς πολυθάμβεας ἔργου,
Ναί[ω] Ἀλεξανδροῖο Φιλάστριος ὄλβιον ἄστυ.

Ces trois vers sont imprégnés de souvenirs d'Homère. Sans doute l'adjectif πολυθάμβης ne se trouve pas dans les *Lexiques* du poète. Mais ce qui est homérique, c'est l'abrègement de la finale de ναίω devant une voyelle sur un temps faible; c'est l'allongement du second ὃς en position emphatique; c'est l'expression ἔδρακον ὀφθαλμοῖσιν qui reproduit le début d'un vers de l'*Odyssée* (X, 197) en le transportant maladroitement à la fin de l'hexamètre devenu ainsi spondaïque; c'est enfin la périphrase Ἀλεξανδροῖο ὄλβιον ἄστυ pour désigner Alexandrie, patrie du versificateur. Celui-ci du reste, qui n'a pas signé moins de sept fois dans les syringes, donne ailleurs son état civil complet, rédigé impeccablement suivant la formule officielle (n° 359 : Φιλάστριος Ἀμβροσίου[3] Ἀλεξανδρεύς τὸ β' ἱστόρησα).

1. Je relève en effet les noms des numéros immédiatement précédents : *Attius Ponticus* (1426), *Sestius* (1424), *Asconius* (1422 ; le 1423 est rédigé en latin, mais le nom a disparu), *Calpurnius Paulus* (1421), *Flavius Plutio* (1415), *Flaccus*, *Magilius*, *Sabinus* (1414), *Sulpicius Similis* (1412, notre n° II). Ce ne peut être par hasard que cette douzaine de noms latins se trouvent groupés sur la même paroi.

2. N° 1249 : « Antoine, fils de Théodore, illustrissime, trésorier-payeur général, citoyen d'Héliopolis en Phénicie : j'ai longuement séjourné à Rome, capitale de l'empire, et j'y ai visité toutes les merveilles dignes de ce nom. J'ai vu aussi celles d'ici » (qui ne leur cèdent en rien).

3. Je sais fort bien que M. Baillet lit, d'après un *fac-similé* très net, Ἀμβρόσιος. Mais si Ἀμβρόσιος était un double nom de Φιλάστριος, on le reverrait ailleurs, dans l'une des six autres signatures du même individu. S'il n'apparaît qu'ici, c'est parce qu'ici seulement la *carte de visite* comporte sa rédaction complète et correcte. — Quant à la question des *fac-similés*, malgré tout le soin qu'on a pu y apporter, j'ai déjà dit quelle est la mesure au delà de laquelle il ne faut pas s'entêter à leur accorder créance. Je n'ajouterai plus rien à ce sujet quand j'aurai prié le lecteur de se faire une opinion personnelle au moyen d'une constatation précise : comparer

C'est parce qu'il habitait l'Égypte qu'il a pu recommencer l'excursion à la Vallée des Rois, comme il le déclare ici et dans plusieurs autres graffites (n°s 745 c, 1108, 1579), dont le dernier nous apprend en outre qu'il était philosophe (n° 1440 : Φιλάστριος φιλόσοφος τὸ β' θεασάμενος). M. Baillet pense que ce philosophe était plutôt un mage, à cause de son surnom, *l'ami des astres*, qui pourrait bien être un sobriquet. Mettons de préférence un astronome, ce qui convient fort bien à Alexandrie, capitale de l'astronomie gréco-romaine.

L'impromptu est reproduit sur les murs de deux syringes différentes[1]. C'est bien la preuve de ce que j'avançais plus haut : on conservait parfois le brouillon ou la copie de ces pièces improvisées, afin de s'en resservir ailleurs. Dans le cas présent, les deux exemplaires du même texte se corrigent heureusement l'un l'autre, car ils n'ont généralement pas aux mêmes endroits les lacunes et les fautes[2].

A mon avis, cet impromptu date du premier voyage et révèle un enthousiasme neuf. Il contient, si je lis et ponctue bien le second vers, un renseignement intéressant. Συρίγγων μυχοὺς, *speluncarum adyta,* ce sont les cavernes creusées dans la Vallée Funèbre ; ce sont même, sans doute, les chambres funéraires, et spécialement la plus intérieure de toutes, la chambre du sarcophage ; signification conforme à la tradition homérique, si nous en croyons une scolie de Porphyre sur le mot μυχός dans *l'Iliade* (IX, 663) : ἐνδότεροι θάλαμοι, οὓς καὶ μυχοὺς καλοῦσι διὰ τοῦτο. — Mais la position de la particule τε dans la suite du vers interdit qu'on puisse réunir les mots et lire

pl. 18, l'excellente photographie du n° 1283, et, pl. L, la copie qui prétend en être la reproduction fidèle, au sens rigoureux du mot *fac-similé.*

Pour bien apprécier les possibilités d'erreur dans la transcription, on se reportera utilement aux *fac-similés* des deux numéros qui nous occupent. On y constatera que, pour le troisième vers notamment, M. Baillet est arrivé à des transcriptions si différentes (n° 1139 : Φίλος? Ἑρμίου? Βινάστου? — n° 245 : Φιλάστριος ὄλβιον ἄ[στυ]) qu'il n'a plus osé affirmer y reconnaître un texte unique : scrupule étonnant, qui s'évanouit pour un épigraphiste rien qu'en juxtaposant lettre à lettre les deux copies, et qui provient cette fois d'une confiance excessive du savant dans l'excellence *absolue* de *chacune* de ses lectures. Rendons-lui cette justice qu'à l'ordinaire il est plus modeste : il serait aisé de citer nombre de cas où il n'a pas hésité à corriger les défectuosités manifestes, ou même seulement probables, de son déchiffrement, qui dans l'ensemble reste un modèle de conscience et de scrupule.

1. Syringes 2 et 9.

2. Le n° 1139, moins bien conservé, a gardé les finales : le datif pluriel en — σιν à la l. 1, le mot ἄστυ à la l. 3, le génitif ου à la l. 2 (ce qui n'a pas empêché M. Baillet de restituer [ἔργον] au n° 245, où le mot a disparu en entier). — Le mot que j'ai lu μυ[χ]ούς est transcrit μύσους au n° 245, et quelque chose comme μνοσυς au n° 1139. Comme il faut s'évertuer sans succès pour inventer un sens possible à μύσους génitif de μύσος, *crime*, et comme de plus ce génitif devient impossible si on lit, ainsi qu'on le doit, ἔργου, il n'y a pas d'hésitation à corriger μυ[χ]ούς : pareille correction s'impose aux plus novices en épigraphie. — Semblable remarque en ce qui concerne, au début du v. 3, le mot copié ναιος d'après le n° 245 seulement. Ναῖος est inexistant, sans compter que la phrase serait privée de verbe principal. Ναίω fournit ce verbe, et s'appuie sur la copie même pour arguer d'une facile confusion entre ΟϹ et Ω.

πέτρας συρίγγων. On doit donc, selon moi, comprendre que Philastrios se réjouit d'avoir visité deux choses : 1° πέτρας; 2° μυχοὺς συρίγγων. C'est-à-dire que les rochers dont il est question ne sont ni les parois des syringes ni les crêtes qui les surplombent; mais des quartiers de roc, des blocs de pierre, toujours suivant l'usage homérique[1]. Ce sont les assises mégalithiques, les pierres chantantes du Colosse.

Notre philosophe serait donc, d'après son propre témoignage, à classer parmi ceux qui ont vu à la fois le Colosse de Memnon et son Tombeau. Visite complète, toute naturelle pour un homme qui est revenu sur les lieux une seconde fois. Resterait à résoudre une question accessoire; mais la solution en est impossible. Si l'ordre dans lequel sont nommées la statue et les syringes n'est pas le résultat d'un hasard, ou de l'arrangement même du vers, il pourrait refléter les étapes de la visite, et marquer par là même un itinéraire — contraire à celui qui de nos jours est le plus généralement adopté[2].

## X = n° 1743

Ἀστάκιος, θεράπων πανδέρκεος Ἑρμεί[αο]
[Ἀθ]ρήσας σύριγγας, ἐθαύμασα καὶ τάδ' ἔγραψα.

Malgré les deux petites restitutions, ni imposées ni défendues par le *fac-similé*, qu'il faut introduire pour que le dénommé Astakios ait réellement composé des hexamètres, il n'est pas contestable que son intention ait été d'user de la langue poétique. L'adjectif πανδέρκης, de date plutôt tardive[3], fait partie du vocabulaire orphique. C'est en particulier sur la finale hexamétrique πανδέρκεος Ἡελίοιο[4] que se trouve copié ici ce maladroit πανδέρκεος Ἑρμείαο, mal appliqué à Hermès[5] et difficile à scander[6].

Faut-il entendre, comme le suggère M. Baillet, qu'il pourrait s'agir de quelque prêtre d'Hermès à qui des nécessités probablement métri-

1. Au chant IX de *l'Odyssée*, v. 236 et 243, les compagnons d'Ulysse étant réfugiés ἐς μυχὸν ἄντρου, le Cyclope πέτρην ἐπέθηκε θύρῃσιν. Il est particulièrement curieux — et significatif — de retrouver dans ce texte précisément les deux mots qui nous occupent ici.

2. Pour deux motifs : d'abord, on débute par la Vallée des Rois afin de l'avoir quittée avant la forte chaleur; ensuite, un sentier de montagne réunit les Tombeaux et les Colosses en passant par Déir-el-Bahari, qu'on ne saurait se dispenser de visiter.

3. *Thesaurus*, s. v. : *apud recentiores*.

4. *Orphica*, L, 713.

5. Spécial à Hélios, auquel il convient particulièrement bien, on le rencontre appliqué à Apollon (Orphée, *fragm.* 49, v. 1) et à Zeus (oracle clarien : Buresch, Ἀπόλλων Κλάριος, n° 19). — Voir Bruchmann, *Epitheta deorum apud poetas graecos*, Suppl. à Roscher.

6. Il faut supposer un cinquième pied spondaïque, ou scander Ἑρμεΐαο. La seule fois où cette forme apparaisse en finale d'un hexamètre (Apoll. de Rhodes, I, 51), la même question se pose.

ques auraient imposé d'ajouter à la maladresse précédente le vague de l'épithète incertaine θεράπων? Je verrais plutôt, ici encore, l'influence précise des souvenirs homériques ou classiques. Dans Homère (*Iliade*, II, 110) θεράποντες Ἄρηος équivaut à *guerriers;* dans Pindare (*Olymp.*, III, 29) la tournure θεράπων Ἀπόλλωνος signifie *poète* Par analogie, Astakios n'aurait-il pas créé l'expression θεράπων Ἑρμείας pour dire *commerçant?*

Mais j'incline vers une autre solution. La périphrase serait une sorte d'énigme destinée à voiler un nom propre. Quelle est la solution de ce jeu d'esprit? J'en entrevois deux. Ἀστάκιος est un ethnique[1]. — S'il garde ici sa valeur habituelle, le mot à deviner serait un nom d'individu : Θεράπων Ἑρμοῦ décomposerait en ses deux éléments constitutifs un nom théophore : Ἑρμόδουλος(?) ou Ἑρμόφιλος[2]. Il y a d'autres exemples connus de pareille décomposition, pour les besoins du vers, d'un nom propre en ses éléments constitutifs. L'un des plus récents est celui de ce pentamètre où ἐλπίδας εὖ φορέων est la périphrase qui rend Ἐλπιδηφόρος (*SEG*, II, 437). — Si au contraire Ἀστάκιος est devenu un patronymique[3], alors θεράπων Ἑρμοῦ, suivant le même procédé, cacherait vraisemblablement l'ethnique Ἑρμοπολίτης.

Je choisis la seconde interprétation. Astakios serait, d'après moi, le descendant de quelque colon grec amené jadis d'Anatolie[4], de Thrace[5] ou d'Acarnanie[6]. Ses traditions de famille lui ont conservé, comme à tant d'autres Égyptiens, un nom qui rappelle sa patrie primitive[7]. Car je pense aussi qu'il s'agit de l'une des Hermopolis d'Égypte; et, s'il faut préciser, je note qu'aux confins mêmes de la Thébaïde se trouve l'Heptanomide, dont un des nomes a pour capitale *Hermopolis Magna* (Achmounein). Le renom et la proximité de cette ville célèbre suffisait certainement pour ôter, aux yeux des lecteurs thébains, égyptiens, et même étrangers, la plus grande partie de son imprécision à une formule inattendue et détournée qui reste énigmatique pour les modernes[8].

1. Théopompe, fr. 247, ethniques Ἀστάκιος et Ἀστακηνός selon Steph. Byz. : Ἄστακος · χώρα Βυζαντίων καὶ πόλις Βιθυνίας καὶ Ἀκαρνανίας.

2. Variante Ἑρμάφιλος, forme inverse Φίλερμος. — Cf. Sittig, *de Graecorum nominibus theophoris* (*Dissert. philol. Halenses*, XX,1, p. 113-114).

3. Je ne le connais pas, sauf sous la forme d'une sorte de doublet : Ἀστακίδης (Kalinka, *Ant. Denkmäler in Bulgarien*, n° 341).

4. Astakos de Bithynie, colonie de Mégare, sur la Propontide.

5. Ἀστακία Θυνιάς, *Anthol. Palat.*, I (VII), 627, 3. C'est vraisemblablement la χώρα Βυζαντίων citée à la note 1 ci-dessus.

6. Astakos, colonie de Céphallénie : Thuc., II, 102. — Pour ces divers noms, cf. Besnier, *Lexique de Géogr. anc.*, p. 96.

7. Voir Baillet, *Introd.*, p. cxi, noms thraces, macédoniens, anatoliens; cf. p. cviii-cx, ethniques devenus patronymes : Θρακίας, Σαρμάτης, Σκόρδισκος, Ἴσαυρος, Καρδικνὸς, Κυρηναῖος, Ταραντῖνος, Ἀραβικνὸς, Βοσπόριχος, Ταυλάντιος, etc.

8. Une dizaine d'Hermopolitains ont signé dans les syringes, dont six au voisinage d'Astakios dans la syringe IX (cf. Baillet, *Index*, IV).

## B. Formules passe-partout.

### XI = n° 1087

Πατρίκιος μέγα θα[ῦ]μα πινά[κων κρῖνε]ν ἀθρήσας,
Καὶ π[ίν]ακ[ες] σήμηναν ἰήματα θέσκελα θυμοῦ.
Εἰ δὲ μαθεῖν ἐθέλεις γενεὴν χώ[ρη]ν τε [π]ατρ[ῷαν],
Γνώσ[ει] μ' ἐν χώρῃ Ν[ει]λαιε[ῖ], ἄστεϊ Τρ[οί]ῃ,
[Τὸν] δὲ [γ]υνα[ικὸς ἐμῆς γνώσει γεννή]τορα πρῶτον
[Τῶν] Λυκίων. . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Patrice, ayant contemplé la grande merveille des tableaux, les a interrogés, el les tableaux lui ont révélé les guérisons divines de l'âme.*

Ainsi débute, selon moi, cette poésie.

Par bonheur, si le détail des restitutions[1] peut laisser quelques doutes[2], l'essentiel est inattaquable : à savoir la présence répétée du mot πίνακες, et par conséquent l'intégrité certaine du second vers. Or ce vers est lourd de sens, car il prouverait que le touriste a su et compris qu'il avait sous les yeux la figuration du *Livre des Morts*. par quoi est enseigné en effet le rituel qui sauve les âmes. L'intelligence réelle des images ou des textes est, avons-nous vu[3], extrêmement rare. Le fait qu'il s'agirait ici d'un Égyptien rendrait l'affirmation plus vraisemblable : il s'appuie sur la lecture presque certaine ἐν χώρῃ Νειλαιεῖ, et réciproquement cette lecture se trouverait corroborée par la connaissance des rites égyptiens auxquels paraît se référer l'improvisateur[4].

1. J'ai ici contrevenu au principe de renvoyer le lecteur au *fac-similé* sans fournir le détail de mes restitutions. Je me suis attaché au contraire à indiquer rigoureusement entre crochets toutes les lettres restituées, sauf dans les cas où j'ai, non pas conjecturé, mais rétabli des lettres indiquées en partie par leurs jambages ou leurs courbes. Ainsi à la l. 1 ΡΑ lu ΘΑ et ΠΝΛ lu ΠΙΝΑ (à la l. 4 μ' est certainement un Μ à jambages courbes, Ϻ lu ω). J'ai voulu par cette minutie indiquer clairement combien de lettres de la copie j'utilisais sans changement. Le procédé aboutit presque à des certitudes pour π[ίν]ακ[ες] tiré de ΠΙΜΔΥΙϹ (l. 2 ; noter un seul C sur la copie pour la finale de πίνακες et l'initiale de σήμηναν), et pour Ν[ει]λαιε[ῖ] tiré de Ν..ΛΑΙЄ/.

2. Par exemple κρῖνεν à la l. 1, et toutes les restitutions de la l. 5. Rien de cela n'est essentiel. — Quant à l'allongement fautif de πῖνᾶκων au v. 1, même comparé à l'exact πῖνᾰκες du v. 2, rien ne peut prévaloir contre son adoption si le début du mot est, comme je le crois, certain.

3. Références p. 349, note 1.

4. Le nom de la ville reste, bien entendu, conjectural. Tout nom commençant par Τρ — ou Πρ — suivi de deux syllabes longues peut également être accepté. Sur la Τροία voisine de Memphis, cf. Besnier, *op. cit.*, s. v.

J'ai dépouillé, en quête de noms, l'œuvre de Brugsch, *Dict. géogr. de l'anc. Égypte*, sans y découvrir autre chose, à part Τροία, que Τάρκις, « bourg dans les environs de Thèbes ».

Nous en déduirons que Patrice n'est pas un Mégarien, comme le suppose M. Baillet, d'après le n° 1660 qu'il lit Πατρίκιος Μεγαραῖ[ος], et où il reconnaît avec raison la signature du même personnage. Or, même si sur le n° 1660 le P de Μεγαρα — possède bien la longue haste que dessine le *fac-similé*, il faut sur le n° 1087 le refuser parce qu'on n'en voit que la boucle supérieure suivie des lettres αμα. Donc, ou bien le Πατρίκιος Μεγαρα[ῖος] du n° 1660 n'a rien de commun avec le Πατρίκιος μεγαDAMA du n° 1087, — mais alors la coïncidence serait bien étrange; ou bien la signature est répétée, — mais alors, comme dans le second cas l'expression contestée a une suite intangible, il faut dans le premier cas renoncer à lire Μέγαρα, soit comme nom de ville[1], soit même comme nom commun[2].

En réalité, nous avons ici, si l'on m'en croit, un exemple curieux d'une particularité que j'ai déjà signalée[3] : la répétition du texte de l'*impromptu*. Muni de sa copie, satisfait de son élucubration, le versificateur a cherché à la récrire sur une paroi voisine. Quel motif l'a empêché de dépasser beaucoup le second mot[4]? Ou bien constaterions-nous ici la trace d'un premier essai, d'un brouillon mural abandonné[5]?

Du reste, il existe une autre preuve péremptoire que le nom propre n'était pas suivi de son ethnique. C'est que, au bout de ces deux premiers vers, probablement si intéressants et si pleins de sens, Patrice éprouve le besoin de nous avertir qu'il va nous renseigner sur sa filiation et sa patrie : c'est donc qu'il ne l'a point encore fait. Et, pour établir la transition, il se sert du vers passe-partout le plus banal qu'on puisse trouver dans les *Manuels funéraires à l'usage des lapicides :* « Si tu as envie de connaître ma naissance et mon pays, apprends que...[6] ». La suite est du même acabit, et l'identité avec la rédaction habituelle des stèles funéraires y est poussée à l'extrême limite : outre le pays et la ville sont mentionnés la femme, le père, etc. Une seule chose est à retenir : le titre donné dans cette généalogie à un membre de la famille qui aurait été πρῶτος Λυκίων. M. Baillet, qui a lu et adopté cette formule, n'a pas vu qu'elle correspond à un usage honorifique fréquent dans les inscriptions lyciennes de l'époque impériale, ni qu'elle contredit à son tour toute possibilité d'attribuer au signataire une origine venue de la Grèce propre.

1. Le vers devient faux si on ne restitue pas Μεγαραῖος.

2. Conformément à la glose d'Hésychius : μέγαρα · τὰς κατωγείους οἰκήσεις. Ce terme aurait fort bien pu convenir aux hypogées de la Vallée des Rois.

3. Voir p. 350.

4. La copie du n° 1660 porte après Μεγαρα les traces d'un M, et plus loin encore quelques vestiges de lettres.

5. Procédé étudié ci-dessous, p. 372-373, à propos du n° XVI.

6. Sur cette formule et ses variantes, voir *RA*, 1913², p. 248 (*Documents d'arch. thrace*, I, n° 125, p. 136).

## C. Réminiscences.

On peut rapprocher de la pièce précédente une autre pièce, plus courte, qui offre le même genre d'intérêt et de difficulté. L'auteur a donné à sa pensée un accent personnel, mais exprimé en partie au moyen de souvenirs classiques et livresques.

Le texte du second vers (le plus intéressant) est dans sa dernière partie malaisé à retrouver. Du moins, après un examen minutieux de la copie, toutes les lettres déchiffrables ont-elles été soigneusement remployées dans mon essai de restitution : c'est de là qu'il acquiert quelque probabilité. Le premier vers est lisible en entier. Il débute par l'utilisation assez banale de deux expressions d'origine homérique[1]. Il se termine par une formule : καὶ τάδ' ἔγραψα, qui n'est peut-être pas seulement une fin d'hexamètre toute faite et d'usage commode, équivalant au simple ἔγραψα. Sur les parois des syringes, ce mot peut signifier, selon les cas, « j'ai écrit » ou « j'ai signé ». Ici, mieux encore que dans les deux autres exemples où on la rencontre (nos pièces nos X et XIX), la formule doit posséder un sens plus précis : « J'ai composé le vers que voici ».

Et ce vers, dans le cas présent tout au moins, paraît bien en effet être du cru de l'auteur, non pourtant sans porter encore l'empreinte probable de quelque réminiscence[2] :

**XII = n° 1319**

Ὢς δ'εἶδον, θυμός μευ ἀγάσσατο, καὶ τάδ 'ἔγραψα·
Ἐξ Ἑμίσης Κρονίδης σοι χε[ῖρα] θεῷ [περιῆ]ψε.

Notre versificateur est un Syrien d'Hémèse, ce que M. Baillet n'a pas reconnu[3]. Son nom, qui n'a rien de surprenant[4], est cependant rare[5] et mérite d'être expliqué : ce doit être la traduction grecque du nom syrien qui signifie *descendant de Baal*[6], car l'identification Κρόνος = Baal n'est pas douteuse[7].

1. Ὢς εἶδον est fréquent ; ὣς δὴ ἴδον se trouve dans *Iliade*, XVII, 328 et devrait peut-être se lire ici, où un δὲ ne s'explique pas. Ἀγάσσατο est au v. 71 du même chant.

2. Homère (*Odyssée*, V, 454) : χεῖρας ἔκαμψε ; Euripide (*Bacch.*, 188) : χεῖρα συνῆψε. Je préférerais l'un de ces deux mots, s'il n'était trop court ici d'une syllabe brève.

3. Ἑμίσα, Ἑμίση, sont des variantes habituelles du nom d'Hémèse (Ptol., V, 14, 15 ; Julien, *Caess.*, 313 ; Zozime, I, 395 ; Malalas, XII, 269).

4. Est à effacer tout le commentaire sur le prétendu nom Ἐξεμίσης.

5. Je n'en ai pas trouvé d'exemple certain comme nom propre d'individu.

6. C'est-à-dire, selon la transcription en lettres grecques par Philon de Biblos (*Fragm.*, 2, 18) : Σάδιδος. — On trouvera d'autres formes et équivalences possibles dans Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du N.*, IV, p. 221 ; p. 227, note 6.

7. *Ibid.*, IV, p. 288-293. — Cf. Roscher, *Lexikon*, I, p. 1226, s. v. *El;* Cumont dans Pauly-Wissowa, II, p. 2648.

A cause de ce nom, nous ne pouvons le considérer comme chrétien, malgré la date tardive de sa visite (année 343, sous Constance) qu'il a pris soin de noter au-dessous de son essai poétique. Nous ne pouvons pas davantage penser que l'invocation du second vers puisse s'adresser au dieu des chrétiens. Elle concerne plutôt le célèbre dieu d'Hémèse, Baal-Hélios[1]; — ou même, plus simplement, le divin Memnon, dont la syringe passe pour être le tombeau, et dont la statue, voisine, fut sans doute visitée en même temps par notre voyageur. C'est à cette statue, mieux qu'aux divinités représentées par les peintures ou les reliefs de l'hypogée, que s'appliquerait l'expression χεῖρα περιάπτειν[2], si je l'ai bien devinée, — ce dont malheureusement je ne puis être sûr[3].

Mais, précisément à cause de cette statue, j'entrevois une autre explication.

L'une des poésies inscrites sur le Colosse débute en ces termes (Letronne, n° CCCLXI) :

Ἀντολίης βασιλῆά σε θῆκε Κρονίων.

Ce vers, comme celui qui nous occupe, est adressé à Memnon, et contient deux mots identiques : le pronom σὺ et le patronymique Κρονίων (doublet de Κρονίδης). Il se pourrait, je ne veux pas dire qu'ils fussent du même auteur, mais qu'ils s'inspirassent d'un même modèle. Leurs sens deviendraient alors voisins :

*Le fils de Kronos* { 1. *t'a fait roi d'Orient*
2. *a étendu sa main sur toi*
(pour t'élever en dignité ou pour te protéger).

Dans le premier cas, le fils de Kronos serait plutôt Zeus; dans le second, c'est assurément Baal, *le dieu d'Hémèse*, ἐξ Ἐμίσης θεός.

On restituerait alors ainsi le second vers de notre n° **XII** :

Ἐξ Ἐμίσης Κρονίδης σοι χε[ῖρας] θεῖος [ἔχαμ]ψε.

Ce qui, à tous points de vue, y compris la restitution du dernier mot, serait plus satisfaisant. Mais le signataire du graffite deviendrait anonyme : modestie étrange pour quiconque écrit sur les murs, plus extraordinaire pour un poète, tout à fait invraisemblable chez celui qui a pris soin de dater sa poésie.

C'est le seul motif pour lequel il me reste encore un doute.

1. Auquel, justement, le geste d'adoration rituel est *les mains supines*, au témoignage de nombreuses stèles votives de la région phénico-syrienne.

2. Ce verbe n'est pas dans Homère, selon le dépouillement du *Lexicon Homericum* de Ebeling. Le *Thesaurus* le traduit par *circumnecto*, *circumappendo*, *adalligo*

3. La copie ne laisse pas apercevoir avant le — ψε final un intervalle qui paraisse suffisant pour une restitution de cinq lettres, sauf ligatures comme semble en contenir le mot précédent, qui peut se lire θεῶ, ou θεός, ou même θεῖος. C'est cette dernière forme qui va nous être utile pour la variante de restitution que je vais maintenant proposer.

## D. Citations.

Voici encore un vers adressé à Memnon.

Comme le précédent, il serait anonyme; mais il a été répété deux fois sur des parois qui se font vis-à-vis. Peut-être l'auteur le trouvait-il particulièrement beau. En ce cas, cet auteur ne pourrait guère être que le τραγῳδιογράφος Ἰκέσιος du graffite n° 1547 Car le vers est un trimètre ïambique, sans doute emprunté à une comédie ou à une tragédie. Je n'ai pas eu la patience de rechercher s'il se trouve parmi celles dont le texte nous est connu[1] Peut-être quelqu'un de plus familier que moi avec la littérature théâtrale grecque verra-t-il sans peine d'où provient l'emprunt. Mais il peut s'agir aussi bien d'une œuvre perdue ou d'un auteur ignoré; en outre, pas un mot dans le vers ne peut aiguiller les recherches. C'est une phrase banale, et de plus, dans la circonstance présente, comme c'est une citation, elle s'applique ainsi qu'à l'ordinaire assez médiocrement et ne constitue qu'un *à peu près*[2] :

### XIII = n$^{os}$ 1222 et 1986

Ἦ ποῦ σε μήτηρ ἐκτὸς ὄντ' ἐπίσταται;

*Est-ce que ta mère sait que tu es sorti?*

M. Baillet, qui a saisi l'ironie de la phrase au point de croire d'abord à une mystification, a été ensuite averti que c'était un vers de théâtre et une citation (*Addenda*, p. 623). Mais, en regard des deux traductions qu'il suggère[3], je maintiens la mienne : elle ne s'oppose pas, au contraire, au genre de plaisanterie que M. Baillet subodore plutôt qu'il ne la développe explicitement. Voici :

Toutes les syringes sont appelées *Memnoniennes* (cf. n° 999 : ἱστορήσας Μεμνονίας πάσας); mais la syringe 9, celle où se lit notre trimètre, est particulièrement, suivant la tradition, Μεμνονία (le n° 1278 la nomme ainsi). Car elle contenait, disait-on, le tombeau du fabuleux Memnon. Mais, d'autre part, et suivant une variante de la légende, ce Memnon se survit à lui-même dans le Colosse des bords du Nil qui chante aux premiers rayons du Soleil. Il n'est donc plus dans cette tombe qui lui fut consacrée. Sa mère l'Aurore le sait-elle? Évidem-

1. M. Scarlat Lambrino, professeur de lycée en Roumanie et étudiant en Sorbonne, a bien voulu me rendre le service, dont je le remercie ici, de procéder à cette vérification pour ce qui concerne Sophocle, Euripide et Ménandre. Le résultat fut négatif.

2. Le manque d'adaptation et de clarté sont justement deux preuves qu'il s'agit bien d'une citation. La coïncidence serait meilleure, si le vers avait été fabriqué spécialement.

3. P. 276 : 1° *O Memnon! ta mère ne sait-elle donc pas que tu es dehors?* 2° *O mère! ne te sait-il donc pas dehors?* (avec μήτηρ entre virgules et οὔτε au lieu de ὄντα).

ment, puisque c'est elle qui, chaque matin ou presque, lui fait exhaler cette harmonie frissonnante sous la caresse de ses premiers rayons.

Que le raisonnement soit alambiqué, je le concède ; que la citation ne coïncide pas très exactement avec la pensée, j'y souscris. Mais je crois que le sens général de cette ironie par procuration n'est pas douteux. Il y a d'autres citations qui réussissent encore plus mal.

Celle-ci, par exemple, où M. Baillet n'a vu que la possibilité de scander la phrase en un trimètre ïambique :

**XIV** = n° 1818

Μαρῖνος εἶπεν · θαρσεῖτε, οὐδεὶς ἀθάνατος!

Le tout équivaudrait-il à un vers (ce dont je ne voudrais pas jurer), il faudrait en conclure seulement qu'on peut faire des vers sans le savoir et sans le vouloir, car tous ceux à qui est familière l'épigraphie gréco-romaine connaissent cette formule banale, qui se lisait sur tant de sépultures dans le Levant et même à Rome[1].

« Il faut se résigner : nous sommes tous mortels ! »

(Ceci aussi est un vers, et moi non plus je ne l'ai pas fait exprès.)

Lorsque Marinos *a prononcé* (εἶπεν) cet apophtegme populaire que sa mémoire lui fournissait tout prêt ; lorsqu'il a mis sa signature à côté, — il a cru seulement, par une citation courante, accomplir le rite imposé par l'usage vulgaire aux gens bien élevés qui visitent des cimetières. Il n'y a là ni poésie, ni invention.

Ce serait donc rendre un piètre hommage au néoplatonicien Marinos, auteur d'une *Vie de Proclus*, que de le reconnaître ici. Il est dans la manière de M. Baillet de proposer trop facilement pareilles identifications. Mais celle-ci ne se fonderait que sur la similitude d'un nom partout répandu, et sur l'aspect pseudo-philosophique d'une *pensée* qui, mieux identifiée, apparaît comme depuis longtemps tombée dans le domaine vulgaire.

## E. Compositions scolaires.

Nous arrivons, pour terminer, aux poésies qui montrent un peu plus d'originalité. Le mot, à la vérité, est bien gros, car le travail accompli n'exclut jamais les réminiscences ni les platitudes. Mais les auteurs du moins, — pour exprimer les nuances de leur admiration, ou pour transposer sous forme métrique les prosaïques précisions de

1. On en trouve des exemples par dizaines dans les différents *Corpus*, avec les variantes θάρσει, θάρσει ψυχή. La formule paraît spécialement syrienne ; ce sont les lapicides syriens qui ont dû la transplanter à Rome, où ils étaient par excellence les décorateurs de sarcophages et de stèles.

leur état civil, les titres et fonctions d'eux-mêmes ou de leurs compagnons, — ont essayé d'utiliser moins servilement et de mieux amalgamer leurs souvenirs d'école. Car la meilleure œuvre n'excède pas la valeur d'un bon devoir d'écolier.

L'un de ces compositeurs d'impromptus a spécialement joué la difficulté. Comme c'est un militaire, recruté en pays barbare et vraisemblablement attaché à la garnison thébaine, il est probable qu'il est mis en nom, au début de la pièce, sans en être le véritable auteur. Il est probable aussi que l'ami ou le poète local qui a écrit pour lui a eu tout loisir de composer la pièce, qui a été transcrite au moment d'une excursion préparée à l'avance par un groupe de soldats dont on a justement tenté de nous indiquer les noms et les grades. Nous aimerions à pouvoir étudier un peu dans le détail l'écrivain provincial, un professionnel probablement, mais de bien humble talent. Il serait intéressant de découvrir par quels artifices il a dompté cette matière ingrate, analogue à certains sujets rébarbatifs demeurés célèbres pour avoir jadis été proposés au Concours Général de vers latins. Nous soupçonnons qu'il s'est assez maladroitement tiré d'une tâche difficile; mais notre soupçon n'est qu'une impression venue des vestiges d'une quinzaine de vers qu'on doit désespérer de pouvoir jamais reconstituer en entier.

Je donne ici, sous toutes réserves, la lecture que j'ai pu proposer pour quelques-uns d'entre eux, d'après la copie de M. Baillet dont j'ai employé le plus fidèlement possible toutes les lettres. Je rappelle, pour qu'on soit en mesure d'estimer les difficultés du travail de M. Baillet, et par ricochet du mien, qu'il s'agit de l'inscription dont il a été parlé plus haut comme d'un modèle des obstacles à quoi se heurte le déchiffrement[1]. Elle est inscrite d'une encre décolorée sur une paroi dès l'antiquité dépouillée de son crépi, et que les aménagements des modernes ont à leur tour gravement injuriée.

Le personnage, dont le nom est mis en vedette par le premier vers, s'appelle Μίκκαλος. Ce nom est fréquent, avec diverses variantes, particulièrement dans les régions thraco-macédoniennes[2]. Je ne crois pas qu'il faille l'identifier avec le Μίκυλος Μικύλου Μακεδών qui a signé à Abydos (Perdrizet-Lefebvre, n° 534); mais je pense par contre qu'il se confond avec le signataire de la syringe 2 (n° 199 : Μικκάλης Αὐλαῖος; n° 724 : Αὐλαῖος Μικκάλις). La variante orthographique de la désinence est usuelle et confirmée par plusieurs exemples en Égypte

1. Ci-dessus, p. 342, citation à la note 1.

2. Μίκκαλος Παπίου à Philippopolis (*IGR*, 705); Μίκαλος ἐποίει, signature de lapicide à Mramor près de Sofia (*Izvestia Mouzei*, p. 161); M. Ἰούλιος Μίκκαλος, *ex voto* aux Nymphes des bains d'Aitos près de Bourgas (*Izvestia Soc. arch.*, 1913, fig. 107); Μικάλλης à Thasos (Collitz, *Dialektinschr.*, 5482 a[12]); Μικύλιος (Brescia, *Inscr. gréco-lat. d'Égypte*, n° 107); Μίκκυλος (Collitz, 5656[a]); Μικυλος ci-dessous.

même[1]; elle a été préférée ici par l'auteur des vers à cause de son besoin d'une finale brève pour terminer le dactyle initial. Αὐλαῖος dans ces deux signatures est vraisemblablement l'ethnique de la ville thrace qui, sur la côte de l'Euxin, s'appelle Αὐλαίου τεῖχος[2].

Or, notre personnage est un Thrace. Non seulement son nom invite à le considérer comme tel, mais il porte ici un ethnique qui est clair pour qui sait le lire: c'est, pourrait-on dire, un ethnique *poétique;* j'entends un adjectif auquel le poète(?) qui a composé le morceau attribue la valeur d'un ethnique, parce que dans Homère il est l'épithète obligée et inséparable d'un ethnique. C'est le mot ἱπποπόλος[3], placé ici comme un ethnique, c'est-à-dire *après* le nom et *avant* le titre: Μίκκαλος ἱπποπόλος... ἱππεύς. Or ce mot ne se rencontre que deux fois, toutes deux dans l'*Iliade*[4], et seulement dans l'expression composée ἱπποπόλος Θρῆξ. Il me paraît donc évident que l'auteur des vers a établi ici l'équivalence ἱπποπόλος = Θρῆξ.

Ce *cavalier-né* (c'est le sens d'ἱπποπόλος = *qui passe sa vie avec les chevaux*) à qui son épithète est assez caractéristique pour tenir lieu d'ethnique, devait faire tout naturellement partie d'un corps de cavalerie thrace. Le second vers donnait le nom de l'intendant de son escadron (*curator turmae*[5]). Il s'agit évidemment de la *cohors Thracum (equitata)* cantonnée à Thèbes[6]: elle contient des *pedites* et des *equites*[7], et par conséquent le fantassin (πεζὸς) cité au v. 4 peut en avoir fait partie au même titre que ses trois camarades cavaliers Mais, comme il paraît avoir eu un grade, *beneficiarius praefecti*, on pourra aussi songer à le rattacher à la *legio II Trajana* qui occupe également le camp thébain[8]. Cela dépend s'il s'agit du *praefectus alae*, du *praefectus Ægypti*, ou du *praefectus castrorum Thebarum*[9], ce qui serait assez vraisemblable. Tous trois s'appellent en grec ἔπαρχος. Mais si l'ἔπαρχος du v. 5 est le même personnage qui au v. 13 est nommé *Maximus* (hypothèse de M. Baillet) son surnom banal est insuffisant pour fonder des recherches sur son état civil ou établir son *cursus honorum*.

1. Références dans l'ouvrage de M. Baillet, *Addenda*. J'attire l'attention sur le Μίκκαλος connu en 194 après J.-C.

2. Cf. Besnier, *op. cit.*, s. v. *Aulaeutichus*.

3. Je ne sais pourquoi M. Baillet a restitué ὑμνοπόλος, qui ne convient ni à un cavalier romain, ni à sa propre copie. Du même coup tomberont les déductions présentées, en différents endroits du livre, au sujet de cette prétendue ὑμνοπολία.

4. XIII, 4; XIV, 227.

5. Sur ce titre, cf. Lesquier, *Armée romaine*, p. 151.

6. *Cohors II Thracum* depuis 167, peut-être doublée d'une *ala* en 192: cf. *ibid.*, p. 410.

7. Lesquier, *op. cit.*, d'après *CIL*, III, 20996: *equites itemque pedites juniores Mauri.*

8. Lesquier, p. 151. Noter qu'en 194 un vétéran de cette légion s'appelle *Maximus* (*CIL*, III, 6580).

9. N° 1733: Ἀλέξανδρος ἔπαρχος κάστρων Θηβῶν.

La seule supposition acceptable, suggérée par notre auteur, qui malheureusement ne s'en tient pas là, est qu'il peut s'agir du Μάξιμος ἔπαρχος dont nous avons la signature au n° 1356. Mais il faut d'autant moins l'identifier avec l'un des quatorze *Maximus* énumérés en cet endroit, qu'aucun d'eux n'est connu aux environs de l'année 194, autour de laquelle pourrait bien se situer la présente pièce de vers[1] :

**XV = n° 901**

Μίκκαλος [ἱπ]ποπόλος καὶ ἀρήιος ἀγλαὸς ἱππεὺς
Σ[ὺν. . . . . . . .]νῷ, πινυτῷ κουράτορι τύρμης,
Κασσ[εί]ω Ἰου[δέ]ντι, Διοσκόρω [ἅ]μ[α] τέταρτον
([Ἀμφοτέρων] ὁ μὲν ἦν ἱππεύς, ὁ [δ]' ἐ[γείνετο π]εζό[ς],
. . . . . . . . . . . . σε Διόσκο[ρο]ς αἰὲν ἐπάρχου)
. . . . . . . . . . . . . . . . . ἔζεσε πόντον.
[Ε]ἰς τὰς σύριγγας, ἴδιον θαῦμ', ἀναξ[ηρανθεὶς]
Π[ολ]λὰς ἱ[στ]ώ[ρ]ησα μετ' εὐρύπορον νε[ῶ]ν ἔργον,
Μέμνον' ἐ[ν] Αἰγύπτω. . . . . . . ἀπὸ κελεύ[θ]ου.
Οὐ τοῖ[ο]ν Πάρθ[ω]ν κράτος. . . . . . . . . . . .
Ἀλλὰ [ἔ]τη . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Ἄων δ' εἴτ' ἔργω[ν καὶ] ἄξεν[α. . . . . . . . . .
Μάξιμος . . . Κα(ί)σαρα [τὸν π]ερικα[λλέα. . .
Ὄφρα θεοῖς βασιλεῖον . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mon essai de restitution est inégalement douteux[2]. La pièce, selon moi, se décompose en trois parties : v. 1-6, présentation de *Miccalus* et de ses compagnons ; — v. 7-9, hommage de l'auteur aux syringes (à la première personne) ; — v. 10-15, considérations d'histoire contemporaine. Au point de vue du sens, les quatre premiers vers, sauf

1. Je propose en effet de lire à la dernière ligne : πέμπτῃ Πα(χὼν ου ὑνὶ), ἔτ(ους) ε'. L'année 5 de Sévère, soit 197, conviendrait assez bien à un Μίκκαλος connu en 194 (voir p. 370, note 1), à un *Maximus* connu à la même date, 194 (ci-dessus, p. 370, note 8), à un *Dioscorus vet. leg. II Trajanae. missus* en 194 (*CIL*, III, 6580), à une *ala* arrivée à Thèbes au plus tôt en 192 (ci-dessus, p. 370, note 6). Il y a là comme un faisceau de coincidences qui constitue presque une preuve, et pour la date, et pour l'identification des personnages nommés dans notre texte.

2. Voici les remarques qu'il exige :

I. *Influences homériques* : πινυτὸς, ἀγλαὸς, ἀρήιος, adjectifs usuels dans l'*Iliade*, le dernier spécialement usité comme remplissage au quatrième pied ; τέταρτον = *en quatrième lieu*, locution adverbiale fréquente ; ἔζεσε πόντον, εὐρύπορος, κέλευθος, sont des expressions maritimes fréquentes dans l'épopée ; ἄων est également un verbe homérique = *se rassasier de* (*Lexicum homericum*)

II. *Fautes de prosodie* (souvent, du reste, dans des passages de lecture très mal assurée) : v. 3, Ἰουδέντι, I initial consonant ; — v. 7, σύριγγὰς ἴδιον, allongement nécessaire ; le dernier mot du vers, problématique et hors des règles prosodiques ; — v. 8, πολλὰς, et allongement de l'ο dans ἱστόρησα ; le texte paraît porter νεὸν, mais le sens exige νεῶν ; — v. 9, ἀπὸ κελεύθου, allongement nécessaire.

un ou deux noms propres, ne sont guère discutables. Le cinquième vers, incomplet, semble marquer que le fantassin *Dioscorus* occupait quelque fonction stable (αἰέν) auprès d'un *praefectus* (par exemple *beneficiarius*, *singularis*). Des quatre vers suivants on peut essayer de déduire ceci, déjà partiellement aperçu par M. Baillet :

Le cavalier *Miccalus*, venant sans doute de Thrace, a voyagé avec ses trois compagnons *sur la mer bouillonnante, pour aller, aussitôt mis à sec* sur la terre ferme, *visiter les syringes, surprenante merveille. Il en a étudié plusieurs, au sortir du labeur des vaisseaux sur la vaste mer;* tel jadis *Memnon venu en Égypte par une voie détournée.*

Restent cinq vers dont on ne peut retrouver que des bribes. Il y est question de l'Empereur (César), de l'Empire (βασιλεῖον), le tout en rapport avec un nommé Maxime ; il y est question aussi des Parthes. Il est curieux dès lors de rappeler que l'auteur (ou le dédicant) de la poésie est un Thrace, donc a passé la mer pour venir en Égypte ; que son voyage date sans doute de l'an 197 ; qu'en 196 une des grandes villes de la Thrace, Byzance, a été réduite à l'obéissance impériale par un lieutenant de Sévère appelé *Marius Maximus;* qu'en 197 a débuté la seconde campagne contre les Parthes[1].

Mais, en résumé, dans ce long et laborieux poème, qu'y a-t-il sur les syringes? Ceci, si on le récrit en prose (v. 7-8) : πολλὰς σύριγγας, ἴδιον θαῦμα, ἱστόρησα. Ce sont les termes mêmes de la banalité la plus courante.

## XVI = n° 319

Νύμφαι Ὀρεστιάδες Νειλώιον αἶπος ἔχουσαι,
Αἵ ποτε δὴ ὑ[πό]γεια [Διώ]νυσ[ον] ε[ἴσ]ε[π]ίοντα
Πέ[μψ]ατε [σῶν] ὑπὸ [γῆ]ν, ἀχέων Δημήτριος εἶπα·
χαίρετε!

*Nymphes Orestiades, qui habitez les montagnes du Nil, vous qui, lorsque Dionysos pénétra dans les hypogées, le conduisîtes sain et sauf sous la terre, c'est avec regret que Démétrius vous a dit : Adieu!*

Est-ce un quatrain, forme plus habituelle d'une courte poésie? Peut-être, car le *fac-similé*, au-dessus du premier vers actuel, montre une ligne très effacée où M. Baillet lit au début Νύμφαι et où apparaît certainement à la fin le mot αἶπος. Mais la répétition de ces deux mots au vers suivant met l'esprit en défiance ; et la défiance augmente quand on constate : 1° qu'un espace *non écrit* suit les traces de lettres qui peuvent avoir constitué le mot Νύμφαι ; 2° que la suite de 9 lettres douteuses qui précède la finale restée

1 Goyau, *Chronologie*, p. 243 et 246.

intacte, .... νος αἶπος, est uniformément coupée en son milieu par une ligne blanche horizontale qui peut s'expliquer, soit par un trait de frottement ayant effacé l'encre encore fraîche et correspondant ainsi à une rature volontaire, soit par une ébauche d'écriture dans laquelle le scripteur n'aurait marqué les lettres que par leurs extrémités, se réservant de les achever ou de les effacer à son choix.

Je vois dans ces particularités la preuve que le vers du début, qui achèverait le quatrain, n'est qu'une ébauche, abandonnée, raturée, et du reste incomplète, d'un hexamètre auquel a renoncé son auteur. C'est donc l'exemple le plus caractéristique du procédé que j'ai déjà signalé : l'*impromptu* composé sur place, et même cherché directement sur la paroi où on va l'inscrire. C'est un brouillon que nous avons sous les yeux. Nous y saisissons sur le vif le travail du poète, qui, voulant invoquer les Nymphes de la montagne, pose le premier mot et le dernier de son futur vers, indique même peut-être l'amorce de la finale brève obligatoire pour le dactyle du cinquième pied, puis essaie de remplir l'intervalle par des mots qu'il silhouette seulement, pour pouvoir les modifier plus aisément. Enfin, n'étant point satisfait, il abandonne son essai, le barre d'une rature; il cherche de nouveau, par-dessous, un autre vers, réussi cette fois grâce à un changement de place du mot αἶπος et à un adjectif qu'il n'avait pas la première fois accolé à Νύμφαι.

Ces deux changements correspondent dans son esprit à deux réminiscences, si bien qu'il n'y a plus dans le vers que le mot Νειλώιον qui appartienne à l'auteur : il est du reste topique et obligatoire. En effet, Νύμφαι ὀρεστιάδες se trouve dans Homère (*Iliade*, VI, 420) et Théocrite a écrit (VII, 148) :

Νύμφαι Κασταλίδες Παρνασσον αἶπος ἔχοισαι

ce qui est, proprement, le moule exact du vers réadapté par *Démétrius*.

Je ne suis pas en mesure d'indiquer de même les sources littéraires ou religieuses des vers 2 et 3, bien que la lecture m'en paraisse, sinon intangible, du moins fort probable, sauf pour un mot[1].

J'y vois une allusion au mythe de la descente aux enfers accomplie par Osiris-Dionysos[2]. Je remarque aussi une allusion au paysage de la chaîne libyque vue du Nil. Les modernes touristes apprécient tout spécialement le coucher vert du soleil derrière les crêtes roses de l'horizon occidental. Au delà de cette frontière commençait pour les anciens la zone infernale où pénètre Osiris par la porte mystérieuse que constitue la déchirure voisine d'Abydos. Il semble que ce soit à ce tableau, plutôt qu'aux syringes elles-mêmes dont il ne parle pas

1. Au vers 3, la forme homérique σῶν = σόον (*Odyssée*, X, 268).

2. *Fontes historiae religionis Ægyptiacae*, II[5], p. 882 sq. (Collection *Fontes historiae*, etc., Bonn, 1925).

(mais le mot d'*hypogée* les rappelle ou les compare), que le poète dise un mélancolique adieu[1].

Ce *Démétrius*, demeuré inconnu parmi tant d'autres qui ont signé aux Tombeaux des Rois, n'est point un philosophe cynique. La copie porte nettement, en avant de son nom, ΑΧΣΩΝ et non pas ΚΥΩΝ. Même n'ayant pas essayé de restituer le vers, et par conséquent ne sachant pas à quoi rattacher l'α initial, le méticuleux M. Baillet n'avait pas les éléments pour lire Κύων. Tant de considérations qu'il a développées, là et ailleurs, sur les cyniques, et sur leur attitude à l'égard des tombeaux, des confrères en philosophie, de la littérature, sont, au moins sur ce dernier point, à supprimer ou à modifier en conséquence.

### XVII = n° 777

Μέμνονά που αὐδηέντα κλύον, καὶ ἀρετὴν
Συρίγγων ἀνε[φ]ικόμην · τὸ ἦ[ν μὲ]ν ἄναυδον,
Κιχόντων δ' ἐθαυμάσ[αμεν τὴ]ν σοφίην.

Ce sont, probablement, des trimètres ïambiques L'intention de versifier est, en tout cas, expressément indiquée par les formes homériques αὐδηέντα et κλύον. L'auteur semble avoir voulu dire ceci :

*J'ai entendu parler Memnon. Puis, je suis monté vers l'excellence*[2] *des syringes : cela, il est vrai, était sans voix; mais des artistes*[3] *nous avons admiré l'art parfait*[4].

Le changement de nombre, pluriel au lieu du singulier, dans le dernier verbe, n'est pas seulement une probabilité de restitution, ou une nécessité métrique. Il correspond à une obligation de politesse et d'affection. L'auteur, qui a mis son nom en tête de sa poésie : Ἰάσιος Νεοκεσαρεύς, voyageait avec sa famille. Il le marque expressément sur le graffite suivant (n° 778) : Ἰάσιος Ποντικὸς μετὰ τῶν οἰκείω[ν]. La preuve que dans ces deux signatures voisines il s'agit bien d'un seul et même personnage est fournie par un troisième graffite (n° 837), qui réunit les deux ethniques : Ἰάσιος Ποντικὸς Νεοκαισαρε[ύς]. Une quatrième inscription ne nous apprend rien de nouveau (n° 517) : Ἰάσιος Νεοκεσαρεύς ἐθαύμασα ; mais une cinquième (n° 13) nous fournit deux renseignements, le nom d'un de ses compagnons et la preuve que la

1. Plutôt qu'un respectueux salut à l'arrivée, suivant l'interprétation de M. Baillet.

2. Sens usuel du mot : ἀρετὴ γῆς, *l'excellence du sol*. A une époque tardive, ἀρετὴ peut signifier aussi *décoration* : κοσμήσας χαλκουργήμασι καὶ πάσῃ ἀρετῇ (Malalas, p. 320, Bonn).

3. Κίχοντες : *les inventeurs*. De quoi? Des scènes figurées sur les parois? Des moyens graphiques et sculpturaux de les représenter?

4. Sur le sens de σοφία, v. p. 357, note 1.

visite fut assez complète : Ἰάσιος καὶ Συνέσιος, ἕκτην ταύτην σύριγγα ἰδόντες, ἐθαυμάσαμεν.

Les noms de deux autres parmi ses compagnons nous sont livrés par un sixième[1] texte, l'inscription n° 1059. Je profite de l'occasion pour restituer à ces noms leur forme presque certaine, car, tels que M. Baillet a cru les lire, ils seraient, ainsi qu'il le déclare avec raison, invraisemblables. Or ils m'apparaissent comme se rattachant lisiblement à des racines thraces[2]. Cette particularité expliquerait peut-être le macédonisme ἀνεπικόμην pour ἀνεφικόμην, inattendu dans un texte d'allure homérique et ionienne[3]. Je lis donc :

[Ἰ]άσιος Ποντικὸς ἱστορήσας ἐθαύμασα μετὰ οἰκείων Παρηπόριδ[ος] καὶ Ῥοδο[παίου], καὶ ἐμνήσθην [Πρό]κλου [τοῦ] φίλου.

## XVIII = n° 1380

Ὢ θαῦμα δεινὸν τῶν σοφῶν Αἰγυπτίων
Καὶ τὴν μεγίστην [ἡμῖν] ἔκπληξιν φέρον!
Μνήμη δὲ πολλῶν συντρέχουσα τῷ χρόνῳ
Ἐκπ[εύ]σε[ται τῶν εἰκ]όνων καὶ τῶν λόγων.

Dans ce quatrain depuis déjà longtemps connu, puisqu'il a été recueilli au *CIG*, je suis le premier, je crois, à avoir restitué le vers final, dont le sens (nous allons le voir) n'est pas sans intérêt. La poésie, par sa régularité absolue, qui transforme tous les vers en dodécasyllabes ; par certains dédoublements d'expression (φέρον ἔκπληξιν = ἐκπλῆσσον ; συντρέχουσα τῷ χρόνῳ = χρονίζουσα) rappelle la facture byzantine à tous ceux qui ont l'habitude du grec tardif. Il serait peut être possible de signaler des analogies avec d'autres pièces de basse époque ; c'est une recherche que je n'ai point faite.

Aussi bien le quatrain est il du IVᵉ siècle, et il est dédié indirectement à *Tatianus, Thebaïdis praefectus*, qui fut consul en 391 sous Théodose[4], et qui est nommé, en avant du premier vers, sous la forme suivante :

Τατιανὸς, ἡγεμὼν Θηβαΐδος, ἱστορήσας ἐθαύμασεν.

1. Nous avons encore de lui une septième signature (n° 2053) : Ἰά[σι]ος ἐθαύμασα.

2. Pour Ῥοδοπαῖος, c'est évident. Pour Παρη-πόρις, composé tétrasyllabique régulier du type bien connu Αὐλου-πόρις, comparer Παρει-σάδης (Dém., 34, 8), Παρει-σάκτος (Strabon, XVII, 13).

3. Lu ἀλεπικόμην par M. Baillet, qui ne l'a pas soupçonné.

4. Tous les renseignements utiles sur ce personnage ont été fournis par M. Baillet, notamment dans le commentaire des nᵒˢ 1118 et 1380.

On sait — et nous avons vu — que l'auteur de la poésie est un philosophe cynique nommé Βησᾶς. Si c'est en parlant de ce quatrain qu'il a écrit, immédiatement par dessous, qu'*il était dans un mauvais jour*[1], il a exagéré. Sa poésie est, à mon gré, la meilleure de toutes celles que renferment les syringes : mettons, pour mieux correspondre à mes appréciations générales et à la modestie de l'auteur, qu'elle est la moins mauvaise. Régulièrement construite, suffisamment personnelle, elle dit des choses sensées, et il n'est pas d'égyptologue qui n'applaudisse à l'espèce de prophétie contenue dans les deux derniers vers :

*Étonnante merveille de l'art égyptien !*
*Elle produit sur nous la plus forte impression.*
*Nombreux seront, au cours des temps, ceux dont la mémoire*
*Voudra connaître le sens des images et des textes*[2].

Georges SEURE.

1. Voir le commentaire de cette expression, p. 353-354.
2. C'est sur cette pensée que j'arrêterai mon étude.
Pour être absolument complète, elle devrait mentionner un dernier texte versifié, très fragmentaire :

**XIX** = n° 1029

........ ιος ἀφικόμενος τάδ'ἔγραψα·
............. ς ἐκ πόληος.

La fin du nom propre disparu est transcrite — λος par M. Baillet; mais son *facsimilé* donne l'impression d'un jambage unique et vertical, surtout qu'il s'agit d'un texte gravé. La lecture — ιος empêche, il est vrai, que le premier vers puisse sans licence être scandé comme hexamètre. Mais il faudrait admettre quand même une seconde licence pour faire entrer la forme homérique ἐκ πόληος dans le pentamètre que suppose M. Baillet. La forme usuelle, ἐκ πόλεως, aurait mieux convenu; la variante ionienne prouve seulement le moyen choisi par l'auteur pour affirmer sa volonté d'écrire en vers.

Le vers final indiquait sans doute, par la formule périphrastique banale, l'ethnique du personnage dont le vers initial introduit la signature sous une formule non moins banale. L'ensemble, s'il était complet, aurait donc facilement trouvé place dans l'une des classifications ci-dessus étudiées, — et il ne contribuerait pas à en rehausser l'éclat.

# NOTES GALLO-ROMAINES

## CXVI

## AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZEL[1].

### VII. — *DE LA CÉRAMIQUE*

En dehors des pièces d'envoûtement[2], la céramique de Glozel présente les espèces suivantes

#### a) *Les briques*

On signale les variétés suivantes de briques.

I. — Des briques cuites, ayant en particulier servi à l'aménagement d'une fosse[3]. Celles-ci ont donc reçu un usage industriel, sans aucun rapport, je crois, avec la magie.

II. — Des briques non cuites, séchées à l'air libre, sans emploi industriel. De celles-ci, au contraire, on doit croire que ce sont les briques « neuves », en argile fine, qui étaient nécessaires à certaines opérations magiques[4].

Indépendamment de ces « briques neuves » sans marque d'aucune sorte mais quand même à emploi magique, et indépendamment aussi des briques à inscriptions[5], un certain nombre de briques empruntent une valeur talismanique aux signes ou figures que l'on a imprimés sur elles. J'en aperçois deux catégories.

1° *Briques avec empreinte de la main*[6]. — Je n'ai pas besoin d'insister sur la vertu, comme talisman, du signe de la main[7].

1. *Revue*, 1927, p. 157 sq., p. 295 sq.
2. Cf. *Revue*, 1927, p. 177 sq.
3. Voir ici, p. 383, n. 3
4. Cf. *Revue*, 1927, p. 184.
5. Cf. *Revue*, 1927, p. 167, 170, 173, 181.
6. M et Fr., I, p. 7 (on mentionne neuf, avec empreinte de la main droite); *id*, p. 10-13 et fig. 7; III, p. 30 (on mentionne quatre nouvelles).
7. Cf. Bellucci, *Parallèles*, p. 11 sq.

2° *Briques avec cupules*[1]. — Il n'est pas davantage besoin de rappeler longuement le rôle magique des cupules, depuis les temps les plus anciens jusqu'à une époque qui n'est point trop éloignée de la nôtre[2]. Mais je n'arrive pas encore à savoir si la cupule avait une valeur prophylactique[3], ou si elle ne jouait pas quelque rôle divinatoire, comme élément de l'hydromancie ou de la lécanomancie[4].

### b) *Récipients d'argile*

Comme pour les briques, il faut distinguer deux catégories essentielles :

I. — Les récipients en grès ou en terre cuite ou vitrifiée, sans aucun doute façonnés au tour, et ayant servi à des usages industriels, par exemple à la fusion du verre : ceux-ci sans ornement d'aucune sorte, et, semble-t-il, absolument étrangers aux opérations magiques[5].

II. — Les vases, au contraire[6], ayant servi à ces opérations[7],

1. M. et Fr., I, fig. 4, p. 7 (« petites briques, à cupules exécutées au doigt avant la cuisson »).

2. En particulier, Déchelette, t. I, p. 615-618. — Je soupçonne une brique à cupules dans une des figures du disque romain à amulettes (*Dict. des Ant.*, fig. 306), bien que les cupules affectent une forme rectangulaire et non ronde : l'objet est précisément placé à côté de la main.

3. Ceci serait plus vraisemblable pour les briques de la fosse de Glozel, où la terre est venue « s'encastrer » dans les cupules (M. et Fr., I, p. 7).

4. Par exemple pour consulter les reflets de l'eau qu'on pouvait verser dans les cupules ; explication qui d'ailleurs ne vaut que pour les cupules qui pouvaient être tenues horizontalement. Car je crois qu'il y en a eu aussi sur des pierres dressées debout. — Le lot de cupules le plus considérable que je connaisse est dans le gisement d'Alvão (*pedras com covinhas, com escudellas*, I, p. 699-700, fig. 18 sq., p. 737) ; tantôt seules, tantôt accompagnant d'autres figurations ; et il semble bien que la cupule ait été l'une des spécialités de cet atelier. Car, je crois, chaque *magus* avait sa réussite préférée. — A Glozel, la cupule peut se trouver en dehors des briques qui lui sont réservées, mais assez rarement (par exemple sur un vase à image, III, p. 29, fig. 30 *bis* [si ce ne sont pas des yeux]).

5. M. et Fr., I, p. 30-31, fig. 27, 28. — Leur caractéristique principale (*id.*, p. 30) paraît être que le « bord supérieur est toujours retourné en dedans » ; cf. *Revue*, 1927, p. 210.

6. Principales formes : gobelet en cloche ou à fond rond (I, p. 32, fig. 33 ; III, p. 23-25, fig. 21, p. 27, fig. 28), écuelle destinée à un support (I, p. 37, fig. 36-37), vase à pied (III, p. 25-26, fig. 22, 23, 24, 29, etc.). Deux objets, l'un en forme d'écuelle, l'autre en forme de vase (III, fig. 26 et 27), présentent des incisures et semblent imiter ces corbeilles en vannerie qui ne devaient pas manquer dans les réduits de sorcières (cf. Pétrone, *Sat.*, *in f.*). — Signalons à part un vase à deux becs de suspension (I, p. 37, fig. 38), qui me paraît destiné à quelque opération de lécanomancie (n. 7), et a dû être suspendu horizontalement sur des fils de manière à y glisser.

7. Ou encore, mais je crois beaucoup moins (n. 6), à la lécanomancie (cf. Psellus, *De dæmonibus*, § 6, *P. Gr.*, t. CXXII, c. 881).

soit préparation de drogue soit rite d'envoûtement[1]. Ils sont façonnés, comme de juste, sans apprêt technique, et non tournés, et, comme les briques de même destination, à peu près « neufs », non cuits[2], et pourvus de figurations à sens déterminé[3].

A cette dernière catégorie on peut rattacher les supports de vases en argile[4], qui participent à la nature des vases magiques auxquels ils se sont adaptés.

### c) *Lampes*

Ne nous étonnons point de trouver à Glozel un si grand nombre[5] de lampes d'argile, d'ailleurs grossières et simplifiées à l'extrême : la lampe a toujours été, depuis les temps les plus reculés[6], d'un emploi aussi fréquent en sorcellerie[7] que le vase[8], la brique ou la figurine[9]. Comme pour les briques et comme pour les vases, la règle, en sorcellerie[10], est de ne se servir que de lampes neuves[11].

1. Et souvent l'un et l'autre à la fois; cf. *Revue*, 1927, p. 179, n. 1 et 6. Il n'y a pas lieu de s'étonner si la figure d'un envoûté a pu faire partie d'un vase à préparation magique. Rien n'empêche de supposer que la préparation était destinée à frapper l'envoûté : l'opérer dans le vase même qui le figurait était une manière de la faire pénétrer dans son corps ou sa tête. Je crois même que certaines figurines de cire ou d'argile représentant l'adversaire étaient façonnées en partie creuses, de manière à recevoir l'ingrédient magique.

2. Voyez leur définition dans un vers de Pétrone, p. 185, n. 3.

3. Deux catégories de figurations : images d'envoûtés (*Revue*, 1927, p. 177 sq.), et figures apotropéiques (nous en reparlerons). Mais il y en a sans image.

4. M. et Fr., I, p. 37, f. 36-37; III, p. 21-23.

5. I, p. 32-35, fig. 34 35; III, p. 28-29, fig. 30; III, p. 26, fig. 25.

6. Cf. Lexa, t. I, p. 125 sq., p. 127, 129, etc.

7. Sans parler de leur usage religieux ou funéraire. Et sans parler de la lychnomancie proprement dite. Voyez là-dessus Abt, p. 161-164.

8. C'est pour cela que tant de lampes antiques présentent, sur leurs disques, des figurations (tête de Gorgone, etc.), qui sont certainement apotropéiques (à Glozel même; cf. p. 389, n. 7, 9, 10).

9. La solidarité, en magie, de la lampe, du vase et de la brique, paraît marquée dans un papyrus de Londres (XLVI, 2 3, Kenyon, p. 65), ἐπὶ λύχνου καὶ φιάλης καὶ βαθρου (interprété en *ziegel* par Abt, p. 235, n. 5; il est possible qu'il faille lire βόθρου, qui conviendrait mieux à certains égards).

10. Peut-être aussi en religion, du moins comme offrandes.

11. Ce que signifie par exemple le λύχνος ἀμίλτωτος, « lampe non passée au minium », des papyrus grecs; cf. Lexa, t. I, p. 157, etc. — Et c'est ce qui explique l'extraordinaire quantité de lampes d'apparence neuve qu'on trouve un peu partout en Gaule, en particulier dans les sanctuaires.

### d) *Les bobines*

On a appelé du nom de « bobines[1] », à Glozel, de petits objets en argile formés d'une masse centrale, plus ou moins ronde, d'où rayonnent, en nombre varié, mais dans tous les sens, des tiges ou des pointes plus ou moins émoussées. Et on a vu là des appareils très simples, ayant servi à enrouler des fils : d'autant plus que, sur un certain nombre d'entre eux, on remarque des trous très nettement perforés[2], et qui semblent destinés à fixer le fil avant l'enroulement.

Je ne vois aucune difficulté à accepter cette interprétation.

1° D'une part, des objets assez semblables se sont rencontrés dans des milieux qui ne sont certainement pas magiques[3]; nous avons donc affaire à des instruments d'usage courant, à emploi également domestique[4].

2° D'autre part, les bobines étaient parfaitement à leur place dans ces ateliers de magie, où l'on faisait une consommation considérable de fils de laine pour les « ligatures » : l'acte de « lier » ou de « nouer » était l'essence de la magie, et le fil de laine avait la particulière propriété de faire réussir l'opération[5].

Je ne suis pas du reste absolument convaincu que ces bobines servissent uniquement à enrouler, à conserver, à resserrer les écheveaux avant leur emploi opératoire. Ces perforations régulières et systématiques, qui indiquent qu'on attachait le fil, ne sont point nécessaires à le fixer avant l'enroulement; on peut, pour l'arrêter avant cet enroulement, l'assujettir par un simple nœud ou autrement. Il semble qu'on ait fait ce trou, non pour fixer le fil sur la bobine, mais, plutôt pour suspendre la bobine au fil, et je me demande alors s'il ne s'agissait pas pour le magicien, d'opérer avec le fil et la bobine quelque opération spéciale, de jet, de balancement,

1. M. et Fr., I, p. 37 et fig. 42; III, p. 29. fig. 32 (ceci est différent des bobines ordinaires, et nous a paru être une carcasse de poupée d'envoûtement; ici, p. 178, n. 1).

2. M. et Fr, I, p. 37.

3. *Bull. de la Soc. Préhist. franç.*, t. VIII, 1911, p. 549 sq.; etc.

4. On a supposé, pour certains de ces objets, que c'étaient des hochets. — Leur présence caractérise assez bien les gisements romains.

5. Les textes sont innombrables, de tout temps, de tout pays et de toute nature, p. 381, n. 1. Cf. Abt, p. 74-75; Hopfner, t. I, § 617-618.

de saut ou de rotation[1]. Toutes les fois que les poètes latins parlent de fils magiques et de leur bobine (qui est le *rhombus* latin), ils font songer à un mystérieux exercice de ce genre[2].

### ε) *Instruments divers en terre ou en pierre*

1° On signale[3] « deux petites cuillères en argile, légèrement creusées d'un côté et convexes de l'autre », pourvues d' « un manche rudimentaire », lesquelles étaient peut-être emmanchées « dans un morceau de bois ou un roseau creux[4] ».

2° On a également signalé une hache en pierre, « à soie[5] ». Là aussi je crois à un emmanchement et à quelque instrument pour préparer les drogues, pilon[6] ou autre.

3° Les meules et molettes, les mortiers et broyeurs, en pierre, ont été interprétés comme révélateurs de la vie agricole des populations glozéliennes[7]. C'est possible. Mais rien n'empêche d'y voir de ces mortiers essentiels à tout atelier de sorcellerie, où la droguerie jouait le rôle principal[8].

## VIII. — *LA VERRERIE A GLOZEL*

On a trouvé à Glozel un assez grand nombre de petits objets de verre, très simples d'ailleurs et de fabrication médiocre.

1° Des vases avec pieds, de forme vraiment grossière, hauts de deux centimètres à peine[9].

1. *Torto concita rhombo licia*; Ovide, *Amores*, I, 8, 7. *Magico torti sub carmine rhombi*; Properce, III, 25, 1. *Secta Colcho luna vapulat rhombo*; Martial, XII, 57. *Thessalico lunam deducere rhombo*; Martial, IX, 36. *Traxerunt torti magica vertigine fili*; Lucain, VI, 460 *Staminea rhombi ducitur ille rota*; Properce, IV, 5, 26. *Cantata ligat cum fusco licia rhombo.*

2. On pouvait par exemple s'en servir comme de toton.

3. M. et Fr., III, p. 29, fig 31.

4. Je songe à une petite truelle, *trulla*, plutôt qu'à une cuillère proprement dite.

5. Breuil, p. 547. — M. Breuil, attiré vers une hypothèse exotique (p. 385, n. 14), ajoute que l'objet « est, peut-être fortuitement, de type assez indo-chinois ».

6. *Pistillus* ou *pilum*.

7. M. et Fr., III, p. 10; Breuil, p. 548.

8. Voyez l'étude de Pline sur *lapides mortariorum medecinalium*; XXXVI, 157 sq.

9. M. et Fr., I, p. 43, fig. 45. — Je me demande s'ils ne servaient pas en quelque sorte de cupules portatives pour recevoir des gouttes d'eau (cf. p. 381, n. 6). — On remarquera l'analogie de formes entre ces vases de verre et les tout petits vases à pied en argile (III, p. 25, surtout fig. 22), ce qui semble bien indiquer leur contemporanéité; et la remarque est importante.

2° Des bâtonnets cylindriques[1], dont l'un est perforé en son milieu[2].

3° Un grand nombre de soi-disant « larmes bataviques[3] », autrement dit de pastilles de verre arrondies d'un côté et, de l'autre, se terminant en pointe : ce sont, comme on sait, le résultat de gouttelettes de verre en fusion précipitées dans l'eau froide.

4° Je laisse de côté les fragments d'objets indistincts ou les simples déchets de fabrication[4].

Bien qu'aucun de ces objets ne soit d'une époque caractérisée, je ne vois aucun motif pour ne pas en faire des contemporains des briques et autres pièces[5] et de l'ensemble du gisement, c'est à-dire des derniers temps de l'Empire Romain. — Et leur présence dans un champ de sorcellerie n'a rien que de très naturel : le verre avait une valeur incontestable en matière de religion et de magie[6]. Je me demande si certains morceaux n'ont pas servi d'amulettes communes, et si les « larmes bataviques » n'étaient pas le résultat de quelque opération divi-

1. *Id.*, p. 43-44 et fig. 46. Il me paraît certain qu'il s'agit là d'amulettes ; cf. Déchelette, t. II, p. 370-371.

2. Le trou de suspension habituel, si bien caractéristique des talismans classiques ; cf. p. 296, n. 8 et 2, p. 297, n. 1, 2, 4, 5 et 7, p. 299, n. 6.

3. *Id.*, p. 44 et fig. 46. Je me sers du terme employé par les auteurs ; mais voyez la réserve de p. 383, n. 2. — Les auteurs font remarquer en particulier qu'on a découvert « des filaments de cette même pâte entrelacés ».

4. Je signale cependant (I, p. 44) : une « oreillette non perforée, accolée à un débris » et « des filaments de pâte de verre entrelacés, comme si on avait voulu confectionner des objets de parure ».

5. Cf., p. 381, n. 9.

6. Le verre a dû demeurer fort longtemps réservé à des pratiques magiques ou tout au moins au rôle de talisman (plutôt que de parure) ; Déchelette, t. II, p. 370-372, 870, 1314 sq. — Au sujet de l'emploi magique de ces petits récipients de verre, on ne peut que faire des hypothèses par voie d'analogie. 1° Ils étaient destinés à recevoir quelque préparation officinale, et peut-être ensuite enfermés dans un pot d'argile (voir le « vase de verre » en sorcellerie égyptienne ; Lexa, t. II, p. 128). 2° Ils étaient remplis d'eau et servaient à refléter l'image d'un démon ; voir le texte de Jean Léon African [Léon l'Africain], t. II, p. 135-136 de sa description de l'Afrique, édit. Schefer : « Mettans de l'eau dans un bassin de verre, et avec une goutte d'huile, qui la rend transparente comme un miroir d'acier,... ils mettent le vase entre les mains d'un enfant de huit ou neuf ans [cf. *puer virgo*, ici, p. 185, n. 2], auquel ils demandent s'il a point aperçu tel ou tel démon. » Et cette pratique se retrouve dans le Christianisme, qui a capté tant de choses de la sorcellerie : « Je descriray ici le moyen de descouvrir et reconnoistre le larron... Faites une croix dessus du chrystal avec de l'huile d'olive, et escrivez dessous ceste croix *Saincte Helaine*. Puis un garçon vierge... prêne ce chrystal avec la main, etc. » Jean Wier, *Hist... des diables*, éd. de 1579, p. 481. — Il y a d'ailleurs une branche de la divination par le verre bien caractérisée sous le nom de *cristallomancie*.

natoire, consistant à jeter à dessein dans l'eau les gouttelettes de verre fondu, par conséquent une sorte d'hydromancie[1].

Une question se pose à propos de la présence, à Glozel, de ces objets et débris de verre. Était-il, ce verre, importé ou fabriqué sur place? Je n'hésite pas à accepter cette seconde hypothèse[2]. Ces objets ou débris sont trop nombreux, trop insignifiants, trop fragmentés, pour avoir été une matière à commerce, à apport de marchandise. Puis, il semble bien certain qu'on ait prouvé l'existence, au milieu même du gisement, de fours ou d'un four de verrier[3].

Je suppose donc que les tenanciers ou les habitants de ce champ magique fabriquaient sur place le verre dont ils avaient besoin pour leurs opérations, de même qu'ils trouvaient également sur place l'argile nécessaire à leurs sortilèges[4].

## IX. — *LES FIGURATIONS*

Contrairement à l'opinion courante, je n'attache qu'une minime importance aux figures gravées sur les pierres ou les vases de Glozel, et je n'y découvre pas la reproduction exacte des bêtes ou des choses du temps et de l'ambiance, je ne cherche pas dans ces dessins une indication sur la faune ou la flore contemporaines du gisement, et, par suite, sur l'époque même du gisement. Et voici pourquoi.

1° Les dessins sont trop simples, réduits parfois à des traits purement schématiques, œuvre sans doute de mains maladroites et paysannes.

2° D'ailleurs, il n'était point nécessaire que les figures fussent d'une rigoureuse exactitude : de simples traits suffisaient.

1. L'hydromancie consistait, entre autres choses, à étudier et interpréter l'effet produit par la chute de certains objets dans l'eau.

2. D'autant plus, m'écrit M. Franchet, que les soi-disant « larmes bataviques » doivent n'être que des déchets de fabrication.

3. Je ne peux qu'indiquer ici les éléments de cette solution : 1° un débris de four avec trace d'une couche de verre (I, p. 45); 2° des fragments de pâte vitreuse (*id.*); 3° creuset et support de creuset avec partie d'une couche de verre (p. 43, p. 42, f. 44, f. 43); 4° la fosse (I, p. 5 sq.), où M. Franchet a vu un *four à fritter*, « ayant peut-être aussi été utilisé comme *four à recuire* » (*Revue Scientifique*, 13 novembre 1926).

4. Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette fabrication soit l'œuvre de quelque verrier ambulant, portant ses services de temple en temple.

Et si, comme je crois, ces figures avaient une valeur de talisman, l'intention était le principal pour le dessinateur, l'exécution importait peu. C'est là un principe dont la sorcellerie ne s'est jamais départie.

3° Rien n'empêchait, en Gaule ou en Italie, de figurer un animal exotique, par exemple un lion[1], sur une amulette. Tout au contraire, l'animal lointain avait peut-être plus de valeur apotropéique que l'animal banal du voisinage.

4° A plus forte raison, rien n'empêchait de figurer un animal inexistant, ou un être de fantaisie, homme à tête d'épervier, sphinx à corps d'animal et tête de femme, griffon ou masque de Méduse, etc. Tout ce que je dis là est d'ailleurs banal dans l'histoire de la magie antique[2]. Et à tout prendre, malgré son extrême intérêt, le gisement de Glozel est conforme à toutes les traditions rituelles des sorciers classiques.

Ceci posé, il me semble reconnaître à Glozel deux catégories de figurations : I, celles qui se présentent surtout sur des galets, et qui sont parfois accompagnées de lettres, c'est-à-dire de formules, et celles-ci peuvent se rapporter par suite à des actes d'envoûtement ou d'incantation ; II, celles qui sont gravées sur des vases de terre, et celles-là peuvent n'être que des symboles ou des figures de protection[3].

I Je remarque dans le premier groupe :

1° Un cervidé à attitude d'arrêt, sous lequel je lis l'inscription STA : et cette formule indique bien qu'on a voulu, par voie magique, obliger l'animal à s'arrêter. Et c'est en effet un désir naturel en ces pays de chasse. Ici, on a dû penser à une bête connue, encore que j'admette possible qu'on ait eu en même temps l'idée d'une représentation fantastique de cervidé, comme on en trouve ailleurs[4].

1. Je prends l'exemple le plus répandu.

2. Et il est probable que, par dégénérescences successives, par ignorance esthétique, on dut arriver, sous le Bas-Empire, aux plus misérables ébauches ou déformations; cf. le texte de saint Jérôme, *Revue*, 1927, p. 168, n. 8

3. Je laisse de côté, bien entendu, les figurations, sur vases, de têtes humaines cf. *Revue*, 1927, p. 179 sq.

4. J'ai déjà parlé de cette figuration (*Revue*, 1927, p. 168, n. 7 et 8, p. 169, n. 1), et supposé qu'il pouvait s'agir tout à la fois de la *cerva gravida* chère à la magie et de la biche cornue de la légende (p. 168, n. 7 et 8) : en somme, mélange de réalisme et de fantaisie.

2° Une biche cornue[1] allaitant un faon[2]. La présence de cornes pourrait indiquer une biche de fantaisie[3]. Sur l'autre face du galet se trouve une inscription[4].

3° Une tête de cervidé, vue de profil, mais avec cornes présentées de face[5]. Ici, je crois bien que nous sommes en pleine fantaisie[6].

4° Une tête baissée d'animal[7], accompagnée de signes d'alphabet[8].

5° Un corps d'animal, semblant baisser la tête[9].

6° Une tête à museau et oreilles pointues[10].

7° Enroulés sur un galet cylindrique, deux animaux à corps informes et dont l'un porte de courtes cornes[11].

Je répète que c'est attacher trop d'importance à ces représentations enfantines[12]. Si les auteurs avaient en vue des animaux déterminés, leurs mains n'ont cessé de trahir leurs intentions; et c'est peine perdue que d'épiloguer sur ces œuvres[13]. Et j'en dirai autant de la figure suivante, quelque importance qu'on ait voulu lui donner[14].

1. Breuil (p. 552) préfère interpréter par « la chèvre domestique », « malgré la présence de plusieurs incisions parasites dans l'encornure ». Cf. plus loin, p. 390.

2. M. et Fr., III, p. 41, fig. 44.

3. Cf. ici, p. 168, n. 6.

4. III, p. 42, fig. 45. Le cliché ne permet pas de s'en rendre compte.

5. Fig. 46, 42-43. Breuil, p. 552.

6. « Ces cornes se terminent brusquement par un petit crochet récurrent à bout renflé qui ne ressemble à aucun animal »; Breuil, p. 552.

7. Fig. 47. Loup? chien? suppose vaguement Breuil, p. 552-553, sans exclure cervidé.

8. Je ne peux lire sur le cliché.

9. Fig. 48. « Petit cervidé », M. et Fr., p. 44, ce que Breuil, p. 553, ne repousse pas, tout en disant « peut-être un ours ».

10. Fig. 49. Tête de lévrier?? « Canidé », suppose Breuil, p. 553.

11. Fig. 50. Morlet, *Le Mercure de France*, 1926, II[e] s., p. 79, fig. 3.

12. On peut en dire autant des trop fameuses figurations d'Alvão, où on a cru voir éléphants, rhinocéros, voire mammouths (cf. *Portugalia*, I, p. 729 sq.), et qui se ramènent sans doute, pour les quadrupèdes, à des cervidés (cf. p. 168-169) et à des sangliers.

13. Breuil dit justement, p. 553 : « Je ne me sens pas le goût de pousser, pour des graffites aussi élémentaires et obscurs, mes essais d'interprétation »... « De pareils dessins... n'ont plus aucune ressemblance, même éloignée, avec un art réaliste quelconque. »

14. M. Breuil attache en effet, et malgré ce qu'il vient de dire (n. 13), une très grande importance à la constatation, à Glozel, d'une « tête de buffle » (p. 553-554) : « C'est une donnée fort exotique », et qui fait que des « gens de Glozel » « ne paraissent pas des autochtones, mais bien des émissaires lointains d'un monde oriental, aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique quand ils arrivèrent à la cour de Montézuma ». Mais :

d'une part, cette petite tête, faite à l'aide de simples traits enfantins, pourrait être simplement la schématisation d'une tête de bovidé vulgaire ou même la figuration fantaisiste d'une tête d'*urus* gaulois (que l'on a confondu avec le buffle). Ces transfor

8° Une tête de bovidé, où l'on a cru voir l'image d'un buffle exotique, quoiqu'elle doive nous paraître singulièrement schématique[1].

En revanche, on doit insister davantage sur les deux figurations suivantes. Car, si grossières, si impossibles à déterminer que soient les images d'animaux, elles sont accompagnées de signes ou d'emblèmes et d'inscriptions qui indiquent visiblement des scènes, et, selon toute vraisemblance, des scènes d'opérations magiques[2].

9° Tête allongée, à peine distincte, suivie d'un corps arrondi, le tout emmêlé de traits divers. On a songé à un poisson[3] pris ou à prendre dans un filet[4]. C'est possible. Mais il peut s'agir tout aussi bien de quelque monstrueux démon[5], d'autant plus que la tête est dirigée vers la figure de l'échelle magique[6], et qu'on peut lire, autour de cette échelle, les lettres, plus ou moins renversées et disposées en cercle, XVΓI, de la formule consacrée, *xali* ou *sali*[7].

10° Une vague tête, dont l'œil est seul bien net, qui pourrait être celle d'un oiseau, mais aussi d'un poisson[8]. En

mations arbitraires des têtes de bovidés (cornes en croissant et rejetées en arrière) sont courantes en archéologie classique; voyez les remarques de Gsell sur la difficulté d'identifier les espèces de bovidés d'après la disposition des cornes sur leurs images (*Hist. anc. de l'Afrique*, t. I, p. 220-221);

d'autre part, n'oublions pas que les Romains ont parfaitement connu le buffle oriental d'origine indienne, qu'il avait dû paraître maintes fois dans les jeux de l'arène, qu'il avait pénétré en Égypte (Ammien, XXII, 15, 14), que rien ne prouve qu'on ne l'eût pas reçu en Afrique (cf. Gsell, t. I, p. 105-108, 127, 222, 492), et qu'il ne tardera pas à passer en Italie (Paul Diacre, *H.L.*, IV, 10).

1. M. et Fr., III, p. 51, fig. 53, qui d'ailleurs, d'eux-mêmes, ont indiqué que « cette gravure ne semble pas le fruit d'une observation attentive de la nature ».

2. M. Breuil (p. 553) se refuse à chercher à les interpréter.

3. On a songé à un phoque.

4. M. et Fr., III, fig. 51.

5. J'ai à peine besoin de rappeler qu'en matière de figures de démons (et en particulier ceux de la classe des « démons aquatiques ») les Anciens (tout comme les Modernes) laissaient libre cours à leur imagination. Et je ne serais pas éloigné d'établir un rapport entre ce monstre (aussi bien que le suivant, n. 8) et les monstres pisciformes avec ou sans tête humaine qui semblent une des spécialités d'Alvão (*Port.*, fig. XXXIV-VI [n'y a-t-il pas là de monstrueux *gyrini* ou têtards?]). — Je n'exclus cependant pas la possibilité de la captation ou capture, par appel magique, d'un poisson destiné à des rites de sorcellerie (cf. sur le rôle surnaturel de certains poissons, Eitrem, *Pap. Osl.*, p. 137; Pline, XXXI, 22). La scène représentée ici serait donc du même genre que celle de la biche (p. 168-169). — J'hésite à admettre ici l'idée du poisson d'Hécate (cf. p. 209).

6. Cf. ici, p. 159-160.

7. Cf. ici, p. 174.

8. M. et Fr., II, fig. 9. — Sur ces monstres, cf. note 5 et p. 167, n. 8.

arrière et au-dessus, la figuration de deux fouets, l'un au repos, l'autre dont la lanière double semble flotter comme pour écarter le monstre[1]; et cette hypothèse de la flagellation magique[2] paraît confirmée par la présence, à côté des fouets, de l'inscription, en cursive latine[3], PTOXX ou PTOAX, qui rappelle les mots grecs πτοεῖν « frapper de terreur », ou πτώσσειν[4], « se cacher par terreur » ou « fuir de peur ». Et tout cela semble bien une scène pour chasser un démon.

II. — La seconde catégorie de figures, beaucoup plus simples, est d'animaux, de plantes ou de signes gravés ou modelés sur des vases ou des lampes d'argile. Aucune difficulté : il s'agit de figures talismaniques, de ἀποτρόπαια, destinées à protéger le vase ou son contenu et la préparation qu'y effectue la sorcière ou le magicien[5]. Parmi ces figures, également fort grossières, je reconnais, non sans hésiter :

une tête de griffon, au bec largement ouvert[6], conformément à la tradition classique[7];

1. Cf. p. 158 et 160. On peut évidemment supposer un seul fouet : mais de toutes manières, il est représenté *in actu*.

2. Cf. p. 160.

3. Une formule grecque en écriture latine n'a rien d'étonnant, surtout au Bas Empire, et surtout en magie (cf. Audollent, p. CIX).

4. Dans ce cas, le graveur a remplacé *s* par *x*, comme il est fait presque constamment à Glozel (cf. p. 175, n. 2, p. 172, n. 8, p. 181, n. 1).

5. Le désir de protéger par un ἀποτρόπαιον le vase ou le meuble rituels est constant dans l'Antiquité. On a même supposé, à propos du vase dit de *duenos*, et avec vraisemblance infinie, que de graver une formule formant cercle autour du vase, ou même simplement les lettres de l'alphabet (mais celles-ci à la condition de se rejoindre et de former un cercle), était une précaution magique : *auf diese Weise wird der Ansturm der Dæmonen abgewehrt*, Goldmann, *Die Duenos-Inschrift*, 1926, p. 47. Voyez là-dessus les remarques de Kiess, dans la *Real-Enc.*, t. I, c. 1987. — On pourrait s'étonner de voir, dans un « atelier » ou dans un « arsenal » de sorcellerie (comme l'on dit aujourd'hui), se multiplier talismans, amulettes, précautions et préservatifs de tout genre. Mais c'est précisément le devoir du magicien de multiplier et de varier les moyens de précaution et de protection dans tout ce qu'il fait, touche, fabrique ou prononce. Car toute opération est véritablement une bataille contre les démons, qui mettent tout en œuvre pour l'empêcher ou l'annihiler ou même se venger; les papyrus sont pleins à la fois de craintes et de prescriptions à cet égard; voyez les textes réunis par Hopfner, I, § 879. — Et cela dure toujours, le sorcier étant sans cesse occupé à se prémunir contre les démons qu'il déchaîne.

6. M. et Fr., II, fig. 47, p. 45 (« sur une languette de terre à brique »); les auteurs voient une hache : l'expression de la tête est nettement colère, comme dans les types classiques (n. 7). — Il est possible que les figurations supposées de haches (p. 388, n. 7) soient des têtes de griffons inachevées ou manquées.

7. *Die Tiere sind in zorniger Gereiztheit und schreiend gedacht*, rappelle avec raison Kiess, article *Amulett*, c. 1987; cf. Furtwängler, *Die Bronzen von Olympia*, n^os 793 et 795.

une bête à tête minuscule et à six bras en forme de rayons courbes[1], qui pourrait être un poulpe[2] plutôt qu'une astérie[3] ou une araignée[4].

Avec plus d'hésitation encore, j'ai supposé :

une sorte de rameau ou de palme avec branches pendantes[5].

Et je ne peux que constater qu'on a signalé aussi, comme ornements de vases[6] :

la hache[7],

la croix[8],

la roue[9],

le croissant[10].

Rien de tout cela ne m'étonne comme ornement de vase aux derniers temps de l'Empire[11].

Il est connu que depuis l'époque la plus lointaine de l'archéologie classique, les Grecs ornaient de têtes de griffon ou d'autres emblèmes protecteurs leurs vases rituels de bronze; et l'on en a retrouvé qui sont des merveilles. A près d'un millénaire de distance, les dévots arvernes de Glozel ont fait de

1. Deux représentations : III, p. 30, fig. 33, p. 29, fig. 30.

2. Sur la tradition du poulpe, cf. *Revue*, 1912, p. 171-173.

3. Le rôle magique de l'astérie, *stella marina*, est connu; Pline, XXXII, 44. L'astérie n'a d'ordinaire que cinq bras.

4. L'araignée a également sa place en sorcellerie. Mais l'araignée a huit pattes.

5. III, p. 29, fig. 30 *bis*. Je ne suis pas du tout assuré de cette impression, qui résulte simplement de la vue de la photographie. M. et Fr. voient dans la figuration « un dessin d'ornementation tiré du masque, dont on a doublé les arcades sourcilières et allongé le nez. » — Je n'ai pas besoin d'insister sur la place capitale faite aux rameaux ou brins d'herbes en magie (cf. p. 298, n. 6). C'est un des éléments les plus représentés dans l'archéologie mystique d'Alvão (*Portugalia*, I, fig. 52), où je me suis même demandé s'il ne s'agissait pas de la preste, qui apparaît en figuration, dit-on, dès les temps préhistoriques (à Gourdan; Piette, *L'Anthropologie*, 1904, p. 148), et dont on m'assure que la vertu talismanique continue en Italie.

6. Ou de lampes ou soi-disant telles.

7. I, p. 35 et 45, fig. 35 (sur lampe, très incertain).

8. III, p. 28.

9. I, p. 34 et 45, fig. 48 et 49 (« cercles radiés »); p. 34 (« stylisation d'une roue », sur lampe).

10. III, p. 33 (« signe cornu », sur lampe). Sur le croissant, cf. p. 299.

11. Ici se pose à nouveau la question si, dans les vases à schéma de figure humaine (p. 179 sq.), ces figures ne sont pas des masques pour ἀποτρόπαια plutôt que des *vultus* d'envoûtement. J'ai préféré cette seconde solution, d'abord à cause de la fréquence de ce type dans un milieu purement magique, ensuite parce que ce type de vase ne me paraît pas se présenter en archéologie normale. Sur les vases-figures apotropéiques, voyez maintenant le volume de Mlle Maximova, *Les Vases plastiques dans l'Antiquité*, 1926 (cf. la *préface* de Pottier, p. 9).

même, mais avec la poterie la plus vulgaire et sous le plus grossier des dessins. Nous avons là, et c'est un nouvel intérêt que présente le champ de Glozel, le dernier, le plus barbare et plus lointain avatar de l'art classique inauguré par la Grèce.

Camille JULLIAN.

(*A suivre.*)

*P.-S.* — I. Depuis que ces lignes ont été écrites, MM. Morlet et Fradin ont fait paraître un fascicule IV (cf. *Revue*, p. 299). Il renferme beaucoup d'objets nouveaux, mais, à vrai dire, aucune espèce nouvelle d'objets. Je peux signaler seulement, comme plus particulièrement intéressants, mais sans leur donner à tous ma garantie :

des *galets à cupules* (p. 11), dans le genre de ceux d'Alvão (*Revue*, p. 378, n. 4);

des *galets à trous* ou *rainures de suspension* (p. 12) : cf. *Rev.*, p. 296-297;

de nouvelles variétés d'*instruments en os* (p. 18-19); cf. *Rev.*, p. 297-298;

de nouvelles variétés des soi-disant *harpons* (p. 20-22); cf. *Rev.*, p. 298;

des variétés de *bobines* (p. 29-30), dont quelques-unes semblent se rapprocher de la forme de *pesons* (fig. 30); cf. *Rev.*, p. 380.

Comme *figurations sur galets* (cf. *Revue*, p. 384 sq.), les auteurs relèvent :

fig. 41, un groupe de chevaux;

fig. 42, un groupe de cervidés;

fig. 43, des cervidés accotés;

fig. 44, deux têtes de chevaux accotées;

fig. 45, un bovidé;

fig. 46, un animal se cabrant;

fig. 47, « un animal bien difficile à déterminer : ours? »;

fig. 48, cervidé avec deux faons;

fig. 49, « renne mort » [???].

Toutes ces figurations rentrent dans celles que nous venons d'examiner, avec prédominance, comme toujours, de cervidés (cf. 1927, p. 168-169). Seule, la présence de chevaux (f. 41) serait nouvelle sans être insolite. Je ne peux encore reconnaître un renne (f. 49).

Je laisse de côté les briques à inscriptions, la céramique, les visages et phallus d'envoûtement, tous objets de même nature que ceux que nous avons étudiés jusqu'ici, mais pour lesquels il me faut un plus long et plus prudent examen et, pour beaucoup, de très sérieuses réserves, voire de très graves soupçons[1].

II. **Au sujet des figurations.** — Au dernier moment, la pensée m'est venue de rapprocher les figurations sur galets (ici, p. 384 sq.) des sujets moulés sur les poteries gallo-romaines. Cela me fournit plusieurs remarques :

1° Il est inutile, si vraiment il y a d'authentiques rennes gravés à Glozel

1. Mêmes réserves et soupçons au sujet des *vases inscrits* publiés dans *le Mercure de France* du 15 juillet 1927, p. 351 sq. Nous reviendrons sur tout cela.

(ici, p. 384, n. 4[1]), d'en tirer la moindre conséquence sur l'âge du dessin. Déchelette a bien supposé un renne sur des poteries romaines (*Céram.*, t. II, p. 133, n° 873; p. 130, n° 851).

2° L'abondance de figurations de cervidés se constate dans ces poteries comme à Glozel [2].

3° Si je ne me trompe, le groupe de la biche avec faon (ici, p. 385, n. 2), rappelle un groupe semblable sur un moule de poterie [3].

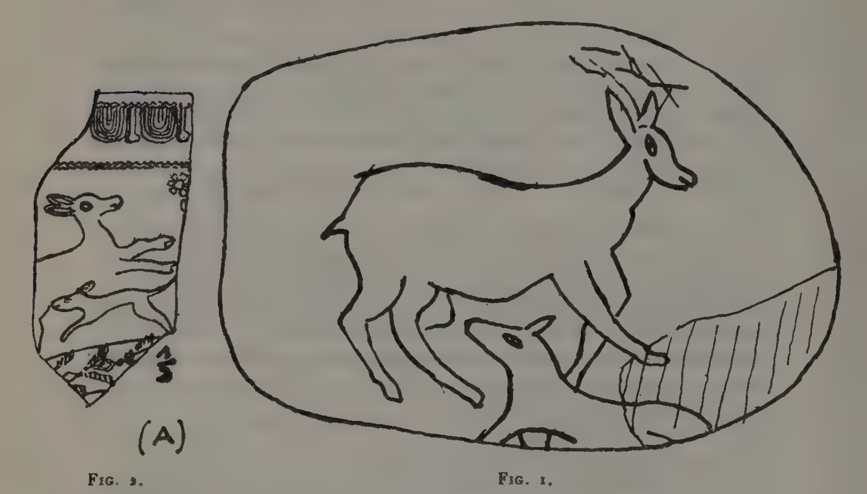



FIG. 2.
Moule
de poterie romaine.

FIG. 1.
Galet de Glozel.

4° En voyant de surprenantes analogies de formes, je me demande si les mystérieux harpons de Glozel (ici p. 298) ne sont pas les simulacres de ramures de cervidés (cf. Déchelette, *ib.*, t. II, p. 133-134). Il y a par moments identité absolue entre le dessin de telle ramure et le type de tel harpon.

De toutes manières, ces dessins céramiques étant, eux aussi, l'expression d'un art populaire (encore que d'une technique infiniment plus sûre et plus expérimentée), doivent être rapprochés de ceux de Glozel.

C. J.

1. Mais je songe aussi au cervidé cité, ici, p. 168, n. 8, p. 169, n. 1, p. 384, n. 4, où l'on a souvent vu un renne.

2. J'ai déjà indiqué (p. 168-169) la popularité particulière du cervidé en matière de magie.

3. Comparez, d'une part, le dessin du galet publié par M. et Fr., III, f. 44, et Morlet, *Mercure de France*, 1er juillet 1926 (ici, *fig. 1*); et d'autre part, Chenet, *Pro Alesia*, 1919, pl. XIX n° 64*b*; le même, dans *Le Saint-Hubert Club illustré*, août 1926 (ici, *fig.* 2). Il y a identité absolue, sinon de détails, du moins de style. M. Chenet interprète la scène qu'il a publiée comme l'attaque d'une biche par un chien de chasse; M. Morlet interprète la sienne comme une scène d'allaitement.

## Notes complémentaires.

I

**Le gisement de Baarburg.** — Comme je l'avais supposé (ici, p. 209-210), il s'est révélé, grâce au travail de M. L. Reverdin (*Indicateur d'antiquités suisses*, 1927, 2e fasc.), entièrement romain, et de même nature que celui de Glozel. Objets trouvés, outre les fragments de briques et de colonnes : crâne humain avec dessin de cervidé, caillou avec signes, galet à gravure, autre galet à gravure perforé [un lion ?], double pointe, perle de verre, épingle en fer. J'ai supposé (p. 210-211), à cause de la nature des objets et du crâne, qu'il s'agit, comme à Glozel, d'une station magique ou d'un groupement d'amulettes. Et M. Reverdin est visiblement d'accord avec moi.

II

**Les silex préhistoriques à l'époque classique.** — D'un travail de M. G. Chenet sur les *Vestiges du paléolithique ancien dans l'Argonne méridionale* (extrait du *Bull. de la Soc. des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse*, 1927, 7 p. in-8°), travail court mais d'excellente méthode, nous extrayons ces très sages paroles : « Toutes ces pièces sauf 7 font actuellement partie de mes collections ; aucune, et je tiens à le faire remarquer, ne provient de gisement gallo-romain. Il ne faut pas oublier quelle valeur magique importante, quelles vertus talismaniques nos ancêtres, aux premiers siècles de notre ère, attribuaient aux pièces du paléolithique ou du néolithique que le hasard ou peut-être même déjà la recherche intentionnelle leur faisait recueillir; il ne me semble donc nullement paradoxal de répéter ici ce que j'ai dit à plusieurs archéologues, et que je puis prouver, que, pour former dans notre région une collection de choix d'objets de pierre ouvrée, il suffit de fouiller avec soin quelques cimetières gallo-romains à incinérations et quelques nécropoles franco-mérovingiennes. »

III

**Briques à cupules** (cf. p. 378). — M Charles Dangibeaud m'informe à l'instant qu'il en existe d'analogues au Musée de Saintes. toutefois avec dix rangées de six trous. « Elles proviennent », m'écrit-il, « de nos puits », et « ne sont certainement pas préhisto-

riques ». Il doit y en avoir d'autres dans nos musées. J'espère que M. Dangibeaud, avec sa patience et sa sûreté coutumières, consacrera bientôt un travail à ce genre d'objets. — J'hésiterais beaucoup, pour ma part, à admettre, comme on le fait pour Glozel, une pratique industrielle (les cupules devant s'emboîter dans des mamelons correspondant à d'autres briques); et j'ai moi-même ici (p. 378), proposé une autre explication, purement rituelle, aux briques similaires de Glozel.

## IV

**Les os en sorcellerie.** — Aujourd'hui encore, tout comme au temps d'Apulée (cf. p. 297-298), sorciers ou sorcières s'en vont ramasser sur les rivages les vieux os, sans parler de ceux des cimetières ou des chemins. On me signale le cas en particulier pour le lac de Côme. Cela, entre autres choses, pourrait expliquer certaines différences de patine signalées dans les objets de Glozel. Au surplus rien n'est plus riche en os et en objets de toutes époques qu'un atelier magique.

---

Depuis que mes conclusions ont été communiquées à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (5 et 12 novembre 1926), telles que je les transcris ici sans changement, une formidable polémique s'est engagée au sujet de Glozel, et de nombreuses publications ont été consacrées à ce gisement. Mais rien ne m'oblige à changer quoi que ce soit dans l'ensemble ou le détail de mes exposés; je les continuerai donc comme je les ai entrepris; et, avec la même force et la même netteté, je maintiens mon opinion, que je répète une fois de plus.

A l'ensemble des objets authentiques publiés par MM. Morlet et Fradin dans leurs deux premiers fascicules se sont mêlés, dans leur fascicule III, des objets faux, notamment les deux grandes inscriptions; c'est ce dont j'ai averti un des auteurs du fascicule, M. le docteur Morlet, par lettre signée du 15 juillet 1926, et le public par de nombreuses notes parues dans la *Revue des Études Anciennes* (1926, p. 362; 1927, p. 59, 159 et 210). Depuis, les objets de ce genre se sont multipliés, soit dans le fascicule IV, soit dans des articles parus ailleurs (cf. p. 389). — Je ne me suis servi dans mes exposés, cela va sans dire, que des objets authentiques trouvés ou publiés au début de cette affaire.

C. J.

10 octobre 1927.

# CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

**Nice et Cimiez**, par R. Latouche, dans les *Mélanges Ferdinand Lot*.

**Sulpice Sévère et Bourges.** — Pas plus que M. J. Zeiller (*Bull. des Antiquaires*, 1926, p. 216), je ne veux reprendre la tradition de Sulpice, évêque de Bourges. Mais je rappelle qu'il y a tout lieu de croire que les *Dialogues* ont été écrits entre Sancerre et Tours, par suite chez les Bituriges. Cf *Revue*, 1923, p. 249-250.

**Oppidum celtique**. — Si l'*oppidum* de Villejoubert comprenait la longue colline que ferme la muraille (entre la Vienne et la Maulde), s'il avait par là 350 hectares, ce serait un des plus considérables de la Gaule, et on ne pourrait le comparer (comme le fait M. Delage) qu'à ceux des Coulounieix chez les Pétrocores ou de Cornoin chez les Pictons. Il offre en outre ceci de remarquable qu'il a été ensuite compris, comme tant d'*oppida* gaulois (et italiens), dans le domaine d'une villa gallo-romaine, et qu'il est redevenu centre d'une villa aux temps barbares. Tout cela, et bien d'autres détails sur la construction, du type *Avaricum*, a été montré avec un soin extrême et une rare précision et exactitude, par M. Delage, *Le Camp de Villejoubert*, in-8° de 32 pages 1927, extrait du *Bull. de la Soc. Arch. et historique du Limousin*, t. XXII. Resterait à savoir, et l'étendue de l'*oppidum* suggère cette hypothèse, et sa situation ne s'y oppose pas, si ce n'était pas le centre originel des Lémoviques ; car « le gué sacré », *Augustoritum*, de Limoges, n'a pu être qu'une capitale des temps de la paix romaine. Cf. *Revue*, 1924, p. 256.

**Le coq** (gaulois?), à Alésia, cf. Toutain, *Bull. des Antiquaires*, 1926, p. 259.

**Le régime matrimonial chez les Gaulois.** — Dans le *Bull. des Antiquaires*, 1926, p. 285, M. Martroye commente le texte de César, VII, 19, 1-2.

**Préhistoire.** — M. l'abbé G. Drioux nous envoie les bonnes feuilles de l'article *Préhistoire* qu'il a donné au *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*. Et je vois annoncé, à la suite de cet article, un autre sur *les religions préhistoriques*. Et cette curiosité, ferme, impartiale et désintéressée, fait grand honneur au clergé catholique.

**L'Histoire des empereurs** de Dessau s'enrichit d'un nouveau volume, de Tibère à Vitellius.

**Villes romaines du Midi**. — Sautel et Imbert, *Les Villes romaines de la vallée du Rhône*, Avignon, Rey, 1926, in-12 de 192 pages, 20 francs. — De même, J. Formigé, *Les Monuments romains de la Provence*, Paris, Champion, 1924, in-8° de 64 pages, 10 francs.

**Histoire et linguistique**. — Si éloignée que la Gaule soit de l'Océan Pacifique, je veux citer ici le très clair et très complet résumé que M. P. Rivet donne des derniers travaux sur *le Groupe Océanien* (*Bull. de la Soc. de Linguistique*, t. XXVII, 1927). On y verra, plus nettement peut-être que pour notre Occident, comment les études linguistiques permettent de reconstituer les mouvements de peuplement et les zones de groupement dans les périodes les plus reculées. Et il est maintenant certain qu'il y a eu une unité du Pacifique, résultat de quelque thalassocratie, comme il y a eu une unité indo-européenne, dans laquelle sans doute a joué le principal rôle quelque thalassocratie de Vikings préhistorique. J'hésite cependant à suivre M. Rivet lorsqu'il croit que ce monde océanique a pu être en contact avec le monde indo-européen. La présence d'un thème océanien *kapala* ou *kapul* signifiant « tête », voisin du *kabola* du sanscrit et du κεφαλή des Grecs, n'est pas un argument. En matière de contact linguistique il me semble qu'il faut procéder par masses et non par singularités.

**Toponymie de montagne**. — Le dernier numéro du *Bulletin de la Section de géographie*, si excellemment dirigé par M. de La Roncière, nous apporte deux travaux de toponymie d'un intérêt particulier pour nos études (année 1926) :

1° Du regretté Henri Ferrand, qui aimait et servait bien notre *Revue* : *Chronologie des noms de lieux du massif du Mont-Blanc*. Fort curieux. Il y a là, sans doute, des noms de date fort ancienne.

2° Camille Davillé, *Trois termes de topographie jurassienne*, CUEILLE, PLAN *et* PUY.

**Mégalithes**. — Répertoire très riche, avec plans, élévations et vues : *The megalithic monuments of Southern Finistere*, by C. Daryll Forde, janvier 1927, dans *The Antiquaries Journal*.

**Perpétuité d'habitat**. — Dans un excellent petit livre d'histoire locale (préface de M. Ph. Fontenaille), M. Dernier montre, à Champigny-le-Sec en Poitou, la perpétuité du groupement humain, depuis les temps des dolmens jusqu'à la villa gallo-romaine, et, bien entendu, jusqu'à nos jours (*Hist. de la commune de Champigny-le-Sec*, Poitiers, Soc. fr., 1927, in-12 de 114 pages)[1].

1. Je reçois une autre monographie également bien faite, de M. Ch. Dard, *Farges-lès-Mâcon*, Mâcon, Delcassan, 1927, in-8° de 62 pages. Farges est une petite commune de deux milliers d'arpents (534 hect.), qui pourrait bien représenter la partie essentielle d'une villa romaine. Le nom en rappelle le lieu des forges (*fabrica*), qui ne manquait guère dans ces villas ; un de ses quartiers (*la Colonge*) rappelle la *colonica* ; un autre, *la Mure*, a livré des vestiges romains et pourrait avoir été le centre.

**En Quercy.** — En attendant que M. Viré nous donne un grand répertoire archéologique de ce Quercy qu'il connaît si bien, et dans lequel il fait si bon se promener, son *Guide* à la main, il nous envoie :

1° *L'Hébrardie, monographie de l'Abbaye de Marcillac, du prieuré d'Espagnac et du château Saint-Sulpice;* Brive, Lachaise, 1924-1926, in-8° de XXXVII, 162, 28, 106 et 166 pages (différentes monographies brochées sous un seul titre, et portant comme noms d'auteurs le chanoine Albe et Armand Viré); quantité de détails préhistoriques, sans parler des époques postérieures;

2° *L'Époque romaine dans le département du Lot*; 1925, Cahors, Coueslant, 1925, in-8° de 24 pages; remarquez les grandes bornes cylindriques anépigraphes, que M. Viré croit de l'époque romaine (renvoyé à l'examen de M. Besnier);

3° *Les Fouilles du mont Saint-Sulpice à Cahors*; 1926, Cahors, 1926, Coueslant, in-8° de 16 pages. Intéressant. Il devait y avoir là un lieu sacré;

4° *Les Fouilles de M. Laurent-Bruzy au Puy-d'Issolud, Uxellodunum*; Brive, Lachaise, 1926, in 8° de 14 pages; extrait du *Bull. de la Soc. scient., hist. et arch. de la Corrèze.* Je n'ai pas à revenir sur ces si curieuses et si utiles fouilles, et notamment sur les pièces de catapulte ou de baliste si intelligemment déterminées par M. Viré.

**L'Œuvre de Jules César.** — De Jacques Bonhomme, dans *La Dépêche* du 20 [ou 21] mars 1927 : « Sans Jules César, par exemple, nos ancêtres gaulois auraient longtemps encore mangé des glands et vécu sans routes, sans maisons, sans culture. » — On ne peut pas dire que la vérité soit en marche.

**Jublains.** — Il en est longuement question dans la *Société historique et archéologique de l'Orne*, t. XLVI, I, janv. 1927.

**Sommes-nous des Latins?** — Titre d'une conférence de M. le colonel Ch. Gautier, président de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, parue dans les *Annales de la Société*, t. XXV, 1927.

**Nécropole du IV^e^ siècle** près de Hessenheim en Alsace (région de Sélestat), nettement datée par des monnaies de Valens (364-378), avec poteries. Et ceci est important : car nous avons par là une caractéristique très nette de la poterie de ce temps (A. F. Schaeffer dans *Les Dernières Nouvelles* de Strasbourg, 7 juin 1927; avec dessins des poteries).

**Enceintes et mottes** de Normandie. — M. Louis Deglatigny a rendu un nouveau service à cette archéologie en publiant intégralement les fameux dessins d'Ameline : Deglatigny, *Département de l'Eure, les 25 plans de F. Ameline* 1927, Rouen, Lecerf, in-8° de 30 planches, magnifiquement tirées; cf. *Revue*, 1926, p. 365-366.

**Au plateau de Wawre** dans le pays de Neuchâtel (Suisse). — C'est évidemment un très grand monument de l'époque romaine que révèlent et le fragment de frise et le fragment de statue publiés par M. Georges Méautis dans le *Musée Neuchâtelois* de juin 1926. Et vu l'importance de ce monument, vu le rôle particulier de ce site et des sites voisins dès les temps de La Tène (cf. *Revue*, 1906, p. 117), je crois bien que des fouilles suivies s'imposent.

**Les ravinements forestiers.** — La question reprend de plus belle en Belgique, et, comme auparavant, sur l'initiative de M. G. Vincent : 1° *Étude d'une classe de travaux de terre préhistoriques* (in-8°, extr. du *Bull. de la Soc. Belge d'Anthrop.*, 10 p., s. d.); 2° même titre, même recueil, II<sup>e</sup> p., 12 pages (discussion assez vive à la suite). N'ayant pas vu les travaux, je ne saurais dire s'ils sont anciens. Mais, s'ils sont anciens, j'aurai peine à les faire remonter jusqu'aux temps préhistoriques, sachant combien les Gaulois ont exploité et travaillé leurs forêts, et ayant vu un peu partout, et notamment en Picardie, les travaux de terre qu'ils ont effectués.

**La Graufesenque.** — *Les Officines de potiers gallo-romains et les graffites de La Graufesenque*, étude archéologique par A. Nicolaï, notes philologiques sur les textes des graffites, la langue et les origines des Ruthènes, par Hilaire de Barenton. Paris, Leroux, 1927, in-8° de 46 pages. — « *Summacos*, le directeur du magasin ; *Tercti*, le marchand de beurre ; *Lousios*, le prêtre de l'agneau »... « La population de La Graufesenque descend de ces Lydiens, dont le nom veut dire bergers de moutons, et qui conquirent l'Égypte aux origines des dynasties. » *Horresco referens.*

CAMILLE JULLIAN.

*Utricularii* = **Pompiers.** — C'est une hypothèse nouvelle — et seulement une hypothèse — que présente M. Drexel (*Glotta*, XV, 1926, p. 156-158), pour expliquer ce mot qui paraît à plusieurs reprises dans l'épigraphie de la Gaule Héron de Villefosse et bien d'autres ont expliqué que les *utricularii* étaient ces mariniers qui, sur les étangs et rivières, conduisaient des radeaux portés par des outres gonflées. Les inscriptions, remarque Drexel, ne présentant jamais un *utricularius* isolé, il est toujours question du collège des *utricularii*, de même qu'il est toujours question du *collegium* ou du *corpus* des *fabri* ou des *centonarii*. Or, ces collèges de *fabri* et de *centonarii* ont pour office de lutter contre les incendies. Les *utricularii* ne seraient-ils pas ceux qui font la chaîne et, de main en main, passent les outres remplies d'eau pour éteindre le feu? Généralement, on employait à cet usage des seaux (*hamae*). Peut-être, dans le midi de la Gaule, des outres remplaçaient-elles les seaux. Je transmets la question posée par M. Drexel, n'ayant moi-même, pour le moment, rien à y répondre. — A. GRENIER.

# VARIÉTÉS

## Le pythagorisme romain.

**J. Carcopino,** *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*[1]. Paris, l'Artisan du Livre, 1927; 1 vol. in-8° de 414 pages avec 19 planches et un plan.

Depuis longtemps, il n'avait pas été fait dans le domaine de l'archéologie romaine de découverte aussi surprenante et aussi riche d'enseignements que celle de la basilique souterraine de la Porte Majeure. Depuis longtemps aussi, il n'avait pas été publié dans ce domaine d'ouvrage plus considérable que celui où M. Carcopino étudie et résout l'énigme de ce monument. Car on ne trouve pas seulement dans ce livre une interprétation très neuve du décor de la basilique, mais une étude très poussée d'un mouvement religieux aussi intéressant que mal connu, parce que mal étudié jusqu'ici: le pythagorisme romain.

On se souvient qu'en avril 1917 un affaissement de la voie ferrée Rome-Naples révéla près de la Porte Majeure une grande salle souterraine qu'on aurait été tenté de prendre pour une crypte chrétienne, si elle n'avait été décorée de sujets mythologiques. C'est un vaisseau précédé d'un atrium et divisé par deux rangées de trois piliers en trois nefs hautes d'environ 8 mètres, longues de 12 et voûtées en berceau. La nef centrale est large de trois mètres, entre les piliers; les bas-côtés de 2 mètres, entre les piliers et le mur. Un couloir, d'abord parallèle à l'axe du monument, puis plié à angle droit, donnait accès à l'atrium. A l'origine, le sol était couvert d'une mosaïque à fond blanc et toutes les autres parties du monument: couloir d'accès, atrium et cella étaient revêtues de stucs. Seuls, ceux du couloir ont disparu. Presque partout ailleurs, l'état de conservation est excellent. C'est sans conteste le plus magnifique ensemble de ce genre de décoration que nous ait légué l'Antiquité.

1. Cet ouvrage est le premier volume d'une série intitulée *Études romaines*, où M. Carcopino se propose d'étudier de récentes découvertes archéologiques faites dans le sous-sol de Rome et qui intéressent particulièrement l'histoire des religions.

On a les meilleures raisons pour en attribuer la construction au règne de Claude. Tout d'abord, les arches de la Porte Majeure et les tombeaux qui l'avoisinent sont de cette époque. Les procédés de la construction et la décoration, le style des figures et certains sujets indiquent clairement les premières décades du Ier siècle. Mais la décoration n'était pas même achevée lorsque la basilique fut pillée et abandonnée pour jamais. Des traces irrécusables dénoncent « une effraction de tout repos effectuée avec les précautions et l'aisance d'une opération légitime et publique». Or, on sait que, sous Claude, protecteur intransigeant de la religion officielle, les procès de lèse-religion et de magie n'étaient pas rares. Il est donc très tentant et très vraisemblable de lier «le sort pitoyable» de la basilique «aux malheurs qui, dans le même temps, fondirent sur Statilius Taurus», personnage consulaire, qui, en 53, accusé de prévarication et de superstitions magiques, se suicida pour échapper à la condamnation[1]. La basilique est en effet très proche du tombeau de la famille Statilia. Le terrain où elle fut aménagée faisait probablement partie de ces *horti Tauriani* qui excitèrent la convoitise d'Agrippine et furent la cause principale de la perte de leur possesseur.

Quant à la destination du monument, on a proposé trois hypothèses principales. Les uns interprètent la basilique comme une salle de fêtes qui, comme le dit spirituellement M. Carcopino (p. 79), aurait participé à la fois du cryptoportique et de l'odéon, de l'*auditorium* et de la *Weinstube*. D'autres y voient un tombeau ou du moins un cénotaphe monumental. Le plus grand nombre y reconnaît le sanctuaire d'une secte mystique. M. Carcopino n'a pas de peine à écarter les deux premières hypothèses et à montrer l'exactitude de la dernière. Le caractère de la décoration exclut en effet « l'explication gaie ». D'autre part, si les motifs funéraires abondent, nombre de stucs représentent des scènes liturgiques. Le mobilier de la basilique, tel que les traces d'arrachement permettent de le reconstituer, servait à un culte comportant des sacrifices; on a d'ailleurs retrouvé des ossements de victimes. Enfin et surtout, un très grand nombre de motifs de la décoration font allusion aux destinées de l'âme. Au thème de la mort se joignent « celui du salut promis aux initiés... et celui de l'initiation qui affranchit de la mort et procure le salut ». Nous avons donc bien affaire à une secte mystique Mais de quelle secte s'agit-il?

Les adeptes, peu nombreux, comme le montrent les dimensions modestes de l'édifice, étaient recrutés, comme l'assurent la beauté et le symbolisme subtil de la décoration, dans la société riche et cultivée. Ils n'étaient voués au culte d'aucune divinité particulière. On peut en effet reconnaître dans nombre de stucs des allusions évidentes aux

1. L'hypothèse a été avancée pour la première fois par M. Fordari, *Notizie dei Scavi*, 1918, p. 50 et suiv.

mystères d'Attis, au culte d'Eleusis, et surtout à la religion dionysiaque, sans qu'une place prépondérante soit donnée à aucun de ces motifs. Il s'agit donc d'une religion composite qui cherche la vérité et le salut dans une conciliation supérieure et une interprétation particulière des doctrines des principaux mystères.

Dès 1918, M. Cumont, par une de ces intuitions dont il est coutumier, se fondait sur le symbolisme de la décoration, la construction souterraine de la basilique et son éclairage pour identifier cette religion avec le néo-pythagorisme. De cette hypothèse, M. Carcopino a donné, à l'aide d'une foule d'arguments nouveaux, une démonstration lumineuse et, semble-t-il, définitive.

Le chapitre où il étudie le pythagorisme est un modèle de clarté, de science prudente et de sagacité. Le pythagorisme, à l'origine duquel il faut reconnaître l'influence prépondante d'un homme de génie, est essentiellement une métaphysiqne. La spéculation ionienne, transplantée à la fin du VIe siècle en Italie Méridionale, pays de vie ardente et d'intense fermentation religieuse, s'y transforme et s'y enrichit de façon imprévue. Le problème de l'être, les mystères de l'univers reçoivent du pythagorisme une explication non plus naturaliste, mais mystique : le *nombre* exprime l'univers dont il est la racine et la cause efficiente. « Il consiste en deux concepts opposés : le pair et l'impair, et à cette opposition se rattachent toutes les autres », notamment celle de l'Unité immuable et de l'Autre, domaine des contrastes et de l'instabilité. Or cette opposition se retrouve dans ce microcosme qu'est l'âme humaine, qui contient un principe éternel émanant de l'Unité divine et une nature inférieure et mortelle soumise aux contradictions et aux troubles de l'Autre. De la métaphysique découle donc directement une morale, ou mieux, un ascétisme dont toutes les pratiques tendront à éliminer de l'âme sa partie corruptible et malsaine et à libérer ainsi l'élément céleste, capable désormais de s'identifier à l'âme divine. La connaissance transcendante de l'univers est ainsi la condition nécessaire de l'immortalité bienheureuse. Par son ascétisme et sa doctrine du salut, le pythagorisme s'apparente aux sectes à mystères qui, en Italie méridionale, menaient une vie secrète à l'ombre des sanctuaires et dont l'orphisme est, sans nul doute, la plus remarquable.

Produits d'un même milieu, le pythagorisme et l'orphisme ont un fond religieux commun. Le salut de l'âme, son retour à sa divine patrie sont la préoccupation suprême de l'une et l'autre doctrine. De plus, comme l'orphisme, le pythagorisme est constitué en Église : son enseignement ne s'adresse qu'à un groupe d'initiés préparés à le recevoir par les observances d'une vie ascétique. Il n'est donc pas surprenant que des non-initiés, Hérodote tout le premier, n'aient guère distingué le pythagorisme de l'orphisme et des autres sectes dionysia-

ques. Mais c'est une hypothèse toute gratuite et qu'on serait bien en peine d'étayer d'un commencement de preuve que d'avancer, comme on le fait communément, qu'après la dispersion violente des cercles pythagoriciens leurs membres se sont réfugiés dans les thiases orphiques où s'est perpétuée la doctrine religieuse du pythagorisme. Il est beaucoup plus probable — et c'est à cette solution que semble se rallier M. Carcopino —, que les communautés qui survécurent à la ruine de la grande Église pythagoricienne firent prédominer l'une ou l'autre des deux tendances dont la conciliation avait fait la grandeur et l'originalité de la doctrine : le goût de la spéculation scientifique caractérise les pythagoriciens mentionnés par Platon et Aristote, tandis que, en Italie méridionale, des cercles, auxquels appartiennent peut-être les fameuses tablettes d'or dites orphiques, entretiennent le mysticisme religieux du pythagorisme.

Quoi qu'il en soit, les plus anciens renseignements qu'on possède sur la vie intellectuelle et morale de Rome montrent combien y fut puissante la séduction du pythagorisme. L'indéracinable légende des rapports de Numa et de Pythagore en est un remarquable témoignage. Dès qu'il y eut une philosophie romaine, elle pythagorisa. Au Ier siècle avant notre ère, tous les esprits avides de certitude religieuse et que ne pouvaient satisfaire la sécheresse des cultes officiels, non plus que l'impitoyable déterminisme des épicuriens, vont au pythagorisme. L'éclectisme philosophique où se complurent les Latins en contient une forte part. Spécialement, le stoïcisme à la romaine en est tout pénétré[1].

Mais dès la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, commence pour le pythagorisme un irrémédiable déclin. Bientôt, il n'y aura plus pour se réclamer de cette doctrine désormais mal famée que des thaumaturges comme Apollonios de Tyane et des charlatans comme Alexandre d'Abonotichos. Pythagore, comme d'ailleurs Orphée, est devenu pour le vulgaire le maître et l'initiateur de l'art magique. Enfin, le pythagorisme se perd dans le vaste courant du néoplatonisme et apporte sa contribution à plusieurs syncrétismes philosophico-religieux.

Sa renaissance en tant que philosophie au temps de César et sa disparition au temps de Néron, s'expliquent par les vicissitudes de

1. Toutefois, je ne crois pas qu'on puisse enrôler les Sextii dans l'école pythagoricienne, comme le fait M. Carcopino (p. 192), conformément à l'opinion de Zeller et de Schmekel L'ascétisme qu'ils prêchent est, en effet, tout pratique et hygiénique, sans fondement métaphysique et ne vise pas plus loin que la vie terrestre. C'est ce qui ressort clairement du langage que Sénèque, *Épist*, 108, 17, fait tenir à son maître Sotion, authentique pythagoricien. De même, la théorie de l'âme que Claudianus Mamertus (ve siècle ap. J.-C.) attribue aux Sextii paraît dériver de sources stoïciennes. La pratique de l'examen de conscience qu'ils recommandaient à leurs disciples appartient au fond commun de la philosophie populaire. Cf. A. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine* (1926), p. 153 sq.

l'église pythagoricienne. M. Carcopino l'a établi de façon irréfutable. Car le pythagorisme n'est pas à Rome une spéculation philosophique : c'est une religion qui, comme au temps de ses origines, est célébrée en secret dans des chapelles d'initiés. Le moins mal connu de ces cercles mystiques est sans doute celui qui se groupa autour d'un personnage qui fut l'ami et le conseiller de Cicéron, Nigidius Figulus, véritable prophète de la révélation de Pythagore, grand-prêtre de sa religion et quelque peu devin et thaumaturge. La réputation qu'il avait de se mêler de sciences magiques et de célébrer des mystères contribua grandement à le faire exiler par César. « Nigidius Figulus pythagoricus et magus », dit saint Jérôme en relatant l'événement dans sa chronique Les trois premiers empereurs sévirent pareillement contre les adeptes du culte pythagoricien et plus que tous Claude qui, comme réformateur de la religion officielle, était enclin à persécuter les non-conformistes. L'abandon de la basilique pythagoricienne est un témoignage de cette persécution.

Tous les caractères de ce monument s'accordent, comme le montre M. Carcopino, avec les exigences de la liturgie pythagoricienne : son emplacement loin des bruits et de l'agitation de la grande ville, son enfouissement à neuf mètres au-dessous de la via Prenestina, qui ne répond nullement à un souci de sécurité et de mystère, puisque les regards qui éclairaient le couloir et le lucernaire de l'atrium émergeaient au-dessus du sol antique. On sait par divers témoignages que les Pythagoriciens tenaient leurs réunions dans des grottes souterraines; car, dit Porphyre (*de antro Nymph.*, 8), « les Pythagoriciens, et après eux Platon, appelaient le monde un antre et une caverne ». Mais il y a plus : une règle de l'ordre interdisait que l'enseignement fût donné dans les ténèbres. Or, la lumière du jour tombant dans l'atrium par le lucernaire éclairait la grande nef de la basilique exactement comme dans le mythe célèbre de la *République* « un foyer placé à une grande distance, en haut et en arrière », illumine la caverne. Le monument est orienté pour recueillir la clarté du soleil couchant. Or, c'est à la fin du jour que la liturgie pythagoricienne prescrivait aux fidèles de se réunir pour célébrer les mystères. Enfin, le couloir souterrain par lequel on accédait à la basilique rappelle la règle pythagoricienne conservée par Jamblique : « Délaisse les grandes routes; prends les sentiers ».

L'aménagement du sanctuaire, tel qu'on peut le restituer après la disparition du mobilier, convient à merveille à la célébration du culte pythagoricien qui comportait des purifications, des libations, un sacrifice, un repas en commun, une lecture pieuse, enfin, une « instruction ». Les traces d'un autel sur le sol de la basilique et les débris d'un porcelet découvert dans les fouilles ne doivent pas surprendre; car le pythagorisme, même à l'époque ancienne, ne pros-

crivait pas absolument les sacrifices sanglants. Plusieurs textes établissent que le porcelet est « la victime par excellence du culte pythagoricien ». D'une démonstration un peu trop ingénieuse peut-être, M. Carcopino conclut que les fidèles de la basilique étaient aux nombre de vingt-huit. Mais son argument principal ne paraît pas pouvoir être retenu. Dans un motif reproduit vingt-huit fois autour de la cella, il reconnaît « l'effigie conventionnelle d'une tombe » (p. 95), qui, en vertu de la formule orphique et pythagoricienne σῶμα-σῆμα, symboliserait l'initié lui-même. Or, cette image n'a rien de funéraire. Il s'agit sans nul doute de ces *sacella* si fréquents dans l'art décoratif hellénistique et romain.



Le symbolisme de la décoration affirme de façon éclatante le caractère pythagoricien de la basilique. Tous les sujets illustrent la doctrine des destinées de l'âme. Ceux mêmes où l'on croit reconnaître des scènes de genre : bateleurs et magiciens, leçon du maître d'école, exercices de la palestre et du gymnase, mariage, etc., et jusqu'aux motifs de décoration banale, tels que candélabres, amphores, concourent au dessein général. Les scènes de la vie réelle se rapportent, en effet, aux quatre âges que le pythagorisme comptait de la naissance à l'ἀκμή de l'être humain. On y trouve esquissé déjà « le plan de la vie mystique » Le mariage en effet symbolise clairement l'initiation.

L'eschatologie du pythagorisme primitif, comme d'ailleurs celle de l'orphisme, nous est, il faut bien l'avouer, assez mal connue. Mais il est incontestable, et c'est cela seul qui importe ici, que, pour le néo-pythagorisme, il n'y avait pas d'autre enfer que ce bas monde où les âmes insuffisamment purifiées subissent les épreuves des réincarnations successives et pas d'autre paradis que l'immortalité stellaire.

Ici, les pygmées grotesques, qui s'évertuent à de vains travaux, représentent les agitations stériles des existences renouvelées. La mort de Penthée et le délire d'Agavé symbolisent « les conséquences immédiates et funestes d'une aveugle impiété ». Le supplice de Marsyas fait allusion à la « vanité coupable des initiations incomplètes ». De plus, l'écoulement du fleuve sorti du silène représente le flux des générations. Le mythe des Danaïdes est pour M. Carcopino l'occasion d'une démonstration admirable d'ingéniosité et de force persuasive. Il montre comment le symbole orphique des non-initiés condamnés dans l'Hadès à remplir des vases sans fond fut ramené sur terre par les Pythagoriciens et comment aux damnés anonymes furent substituées les Danaïdes de la légende qui désormais furent un exemple des maux qu'engendre l'impiété.

Beaucoup plus nombreuses sont les allusions à l'immortalité bienheureuse promise aux initiés : les bacchantes transportées d'allégresse mystique, les Victoires porteuses de palmes et de couronnes, les Amours, les Muses dont le chant est l'écho de l'harmonie des Sphères, les Néréides qui conduisirent Achille après sa mort aux îles des bienheureux, les griffons et les Arimaspes, habitants des pays hyperboréens dont le nom évoque l'image du paradis, Ammon dont le bélier, selon Nigidius Figulus, guide dans le ciel la marche des signes du zodiaque[1]. De même, le serpent sacré auquel une bacchante présente une patère — rite commun à plusieurs cultes — symbolise pour les pythagoriciens non seulement la mort et la fécondité, mais aussi l'éternité de l'âme et du mouvement des astres. La scène où une jeune femme se prépare à serrer dans ses bras, peut-être à allaiter, un chevreau, évoque le souvenir du mot de passe des mystères, écrit sur la lamelle d'or de Thurii, « ἔριφος ἐς γάλ' ἔπετον » que le pythagorisme avait repris à son compte en le chargeant d'un sens nouveau : la migration des âmes vers la voie lactée. Attis, dont l'image apparaît quatre fois sur la voûte de la basilique, est, comme l'âme humaine, « un dieu tombé qui se souvient des cieux ». Voici maintenant les grands initiés, ou du moins ceux que la protection d'une divinité a élevés au-dessus de l'humaine condition, ou même placés au rang des dieux : Triptolème, Iphigénie, Oreste, favoris des dieux tutélaires de la secte pythagoricienne ; Apollon et Artémis ; Chiron, qui mérita d'être placé dans la constellation du Sagittaire ; Hippolyte, l'initié orphique, ressuscité par Asclépios et devenu un des astres de l'éther.

C'est dans les reliefs qui décorent les grands registres de la voûte et la coquille de l'abside que se manifeste avec le plus de clarté « l'obsession du salut ». On y reconnaît la conquête de la toison d'or, mythe qui dans l'art funéraire courant représentait le voyage dans l'autre monde et où les pythagoriciens voyaient en outre le symbole de l'initiation; Hésione sauvée du monstre marin par les flèches d'Héraclès, allusion au salut de l'âme. Le héros, qu'un autre stuc de la basilique représente recevant d'Athéna le don de la suprême sagesse, était par excellence le vainqueur de la mort. Le pythagorisme, le premier, en avait fait une manière de saint, incarnant la

1. Je ne puis suivre M. Carcopino lorsqu'il suppose que le poème du prétendu Thymoitès sur Ammon est sorti d'une « officine orphique » (p. 301, n. 5). Le seul témoignage qu'on possède sur ce poème (τὴν Φρυγίαν ὀνομαζομένην ποίησιν), celui de Diodore, III, 67-68, n'indique rien de tel. Le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, I, 23, ne confond nullement Orphée avec Philammon, grand-père de Thymoitès. Il dit seulement que Phérécide, qui suivait une version particulière de la légende, donnait pour compagnon aux Argonautes Philammon au lieu d'Orphée. De même, il n'y a pas de mystères orphiques dans les *Bacchantes* d'Euripide, comme le dit M. Carcopino (p. 278), mais des orgies dionysiaques.

perfection morale la plus haute. D'autres sujets sont empruntés aux poèmes homériques. On sait, en effet, que les pythagoriciens, qui tout d'abord avaient paru enclins à exclure Homère de leur république, l'avaient enfin enrôlé dans leur secte, pour moraliser ses poèmes et en tirer toute une exégèse allégorique. Ulysse « le héros d'endurance » qui, instruit par Athéna, posséda une sagesse divine, est pour eux le type accompli de l'initié luttant pour le salut de son âme. Son *nostos*, traversé de tant d'épreuves, symbolise le retour de l'âme à sa céleste patrie. On le voit ici, selon l'interprétation très séduisante de M. Carcopino, occupé à convaincre Hélène, reconnaissable au palladium de Troie qu'elle tient dans ses mains, de se rallier à la cause des Grecs. Or, Hélène, selon des commentateurs cités par Eustathe, et qui sont certainement des pythagoriciens, signifie « la femme qui, déchue du monde lunaire, est destinée à le regagner un jour ». Une scène de rapt que l'auteur interprète comme l'enlèvement d'Hélène par Pâris, symbolise l'initiation. De même, plusieurs stucs de la clef de voûte : l'enlèvement de Ganymède par Zeus, des Leucippides par les Dioscures, évoquent l'ascension des élus. On sait, en effet, par des témoignages explicites, que les existences alternées des Dioscures symbolisent pour les pythagoriciens l'alternance des hémisphères célestes. Quant à Ganymède, qui d'ailleurs est figuré tenant une hydrie inclinée, il était assimilé à la constellation du Verseau.

Dans les deux derniers sujets de la voûte, les plus proches de l'abside, très dégradés l'un et l'autre et d'interprétation malaisée, M. Carcopino, se fondant sur des textes formels de Nigidius Figulus, reconnaît très légitimement la figuration de deux signes zodiacaux : le Taureau et les Gémeaux.

Enfin, le « stuc majeur », qui occupe à lui seul toute la coquille de l'abside, doit contenir un symbole particulièrement net et frappant. De son interprétation dépend celle de la décoration tout entière. Or, dès 1923[1], M. Carcopino en a proposé une explication inspirée des doctrines ésotériques du pythagorisme qui confirma de façon éclatante l'hypothèse de M. Cumont sur la destination de la basilique et fournit aujourd'hui à ce livre une triomphale conclusion. Je ne crois pas que l'on puisse valablement contester que le grand stuc représente le saut de Sappho à Leucade en présence d'Apollon. Tout le détail de la composition s'accorde très exactement avec la description de cette scène dans la quinzième *Héroïde* d'Ovide. Les correspondances sont même si précises qu'on n'aura nulle peine à admettre que le poète latin qui se montre si curieux du pythagorisme dans ses *Métamorphoses*, s'inspire ici d'une source pythagoricienne. Un texte formel de Pline (*N. H.*, XXII, 20), débusqué par M. Carcopino « au

1. Communication au Congrès d'histoire des religions (Paris, octobre 1923), publiée dans *Rev. Arch.*, 1923, II, p. 1-22.

milieu de fiches de botanique », établit que les pythagoriciens avaient fait servir les amours de Phaon et de Sappho à leur spéculation religieuse. Le saut de Leucade était un rite de rénovation spirituelle, que Sappho dans Ovide se propose d'accomplir, avec une confiance sereine dans la protection de la divinité. Il traduisait pour les pythagoriciens « l'idée d'une régénération sacramentelle et morale qui transforme les initiés, celle de l'éternité bienheureuse dont ils jouiront dans l'île du soleil après une suprême métamorphose... » (p. 383).

Je n'ai pu donner, dans l'analyse qui précède, qu'une idée bien incomplète de la richesse de ce livre. Notamment, il m'a fallu laisser de côté maintes démonstrations aussi fortes que brillantes; car il n'est pas un détail de la décoration de la basilique que M. Carcopino n'ait réussi à interpréter par le symbolisme pythagoricien. Je n'oserais assurer que toutes ces démonstrations sont également convaincantes. Mais la plupart sont d'une force singulière et il semble bien que la thèse soutenue par l'auteur soit définitivement acquise à la science. Si le lecteur, au premier abord, ressent une manière de vertige devant la hardiesse et l'ingéniosité extrêmes de certains rapprochements, il sera vite rassuré et mis en confiance par l'ampleur et la sûreté de l'érudition, par la probité parfaite de la discussion. Il lui suffirait d'ailleurs de comparer à cet égard l'ouvrage de M. Carcopino au *Zagreus* de M. Macchioro où est poursuivie une démonstration analogue.

On ne saurait trop louer aussi le charme de la forme qui n'est pas un mince mérite, car ce n'est guère la coutume que les livres de cette sorte soient bien écrits. Ajoutons que la présentation matérielle est tout à fait remarquable et l'on comprendra que tout concourt à faire de cet ouvrage un beau livre au sens plein du mot.

André BOULANGER.

## Vasile Pârvan.

Les lecteurs de la *Revue des Études anciennes* ont sûrement été frappés du bel hommage qu'Albert Grenier a rendu, dans le dernier fascicule, avec l'autorité de sa compétence, à l'œuvre maîtresse de Vasile Pârvan, à ce livre fondamental qui, sous le titre modeste de *Getica*, vient de renouveler la protohistoire européenne. Hélas! aujourd'hui, ces éloges rendent un son déchirant à qui vient d'apprendre la mort du grand savant qui les a mérités et ne les aura pas connus.

« M. Vasile Pârvan », écrivait Albert Grenier, « ne doit pas être considéré comme un maître seulement en Roumanie ». Cette phrase si juste eût offert à Pàrvan la plus douce des récompenses; car il n'a vécu, et l'on peut bien ajouter, — quand on sait l'effroyable surmenage auquel il a succombé à quarante-cinq ans — qu'il est mort pour l'œuvre dont elle constate le succès et qui consista, à force de labeur et d'intelligence, à affranchir la Roumanie de toutes les tutelles intellectuelles, et à lui gagner, dans l'ordre des recherches historiques et archéologiques, la belle place, indépendante et glorieuse, que les sacrifices de la guerre lui ont attribuée sur la carte.

Aussitôt obtenus ses premiers diplômes, Pârvan s'y consacre tout entier. Il n'hésite pas à quitter sa patrie pour aller chercher au dehors les armes paisibles dont il comptait assurer cette victoire scientifique. Admis, à Berlin, dans le séminaire le Wilcken, il en rapporte, en 1909, un volume, rédigé en allemand, sur l'*Origine des marchands dans l'Empire romain*, qui reste, encore maintenant, avec les *Trafiquants italiens* de Jean Hatzfeld, la meilleure étude que nous possédions sur le développement du commerce dans l'Antiquité classique. Il ne s'abaissera jamais à paraître renier ce qu'il doit à ses maîtres allemands. Mais il est résolu, dorénavant, à se passer d'eux, et il se cantonne dans l'histoire ancienne des pays danubiens où il peut devenir leur maître, à son tour. La Roumanie ne se devait-elle pas à elle-même de reconstituer, par le travail de ses fils, les titres authentiques de sa noblesse ancienne? Ce que Jullian a fait pour la Gaule, Gsell pour l'Afrique française, Pârvan, d'une volonté clairvoyante et tenace, entendait le réaliser pour son pays.

Il trace d'abord le plan de la vaste tâche à accomplir : dans un petit livre, publié en roumain celui-là — *Ţara noastra*, *Notre terre* — et rédigé avec une lumineuse et élégante sobriété, il en esquisse les traits essentiels, et rend à l'histoire roumaine le service que la nôtre

doit à *Gallia* et à l'*Algérie dans l'Antiquité:* il y dessine des cadres, éveille des curiosités, suscite des vocations. Puis, avec une hâte passionnée, il réunit les matériaux de la synthèse qu'il médite; il multiplie les mémoires de détail, dont quelques-uns — je pense, notamment à son étude sur les noms de fleuves dans l'Europe orientale, et à sa dissertation, parue en italien, sur les origines de la civilisation aux Bouches du Danube — apportent comme la révélation de terres inexplorées. Enfin, il publie ses *Getica*, première assise du monument, qu'il voulait élever à l'histoire ancienne des peuples dont le peuple roumain est issu, et qu'une mort inattendue a brutalement tronqué. Mais si profonde a été son influence, si contagieuse la noblesse de son idéal, que les autres volumes seront quand même écrits un jour, avec les documents que Pârvan a exhumés, par les élèves qu'il a formés avec une enthousiaste tendresse.

Car, si considérables que soient les titres de l'érudit et de l'écrivain, ils ne doivent nous faire oublier, ni le puissant organisateur, ni le professeur admirable qu'aura été Vasile Pârvan. Secrétaire de l'Académie roumaine et membre de la Commission des monuments historiques, il a, plus que personne, contribué à étendre sur la Dobroudja et la Transylvanie, depuis les ruines de l'acropole de Gradiste jusqu'à celles des colonies grecques de l'Hellespont, en passant par les sites romains de Sarmizegethusa et de Tropaeum Traiani, un réseau serré de sondages archéologiques et préhistoriques; et, entre autres chantiers, il a dirigé personnellement les excavations d'Histria, dont il a diffusé, au fur et à mesure, en une série de substantielles notices, la documentation si variée et précieuse. Professeur à l'Université de Bucarest, il a su, en ses cours publics, par l'ardeur de sa conviction et les envolées de sa parole, attirer à ses efforts les sympathies agissantes du grand public, tandis qu'en ses quatre conférences hebdomadaires il était capable de provoquer et retenir le dévouement de nombreux étudiants à une besogne dont ils acquéraient bien vite, à son contact, l'indispensable technicité. Quant à ses vacances universitaires, il les employait à perfectionner l'éducation de ses élèves dans l'École roumaine de Rome, qu'il avait fondée en 1921 et qui, tout de suite, sous son impulsion, atteignit une prospérité à rendre jalouse plus d'une de ses aînées dans la Ville Éternelle.

Ainsi, il était devenu le chef, vénéré malgré sa jeunesse, de toute une équipe de collaborateurs, l'animateur d'un mouvement archéologique que sa disparition va ralentir, mais n'arrivera plus à briser. J'en veux pour gage les deux recueils que Pârvan avait créés pour rassembler les fruits du labeur collectif, et où tant de noms figurent déjà très honorablement au-dessous du sien. Pârvan n'avait rien négligé pour qu'ils fussent dignes de l'objet qu'il s'y était proposé; et il en avait fait passer l'édition devant celle de ses travaux personnels :

il n'a donné ses *Getica* qu'après avoir publié successivement, depuis 1923, en italien, trois somptueux volumes de l'*Ephemeris Dacoromana*, organe de l'École roumaine de Rome, et, en français, deux volumes de cette *Dacia* où il rêvait de décrire à mesure toutes les fouilles entreprises sur le sol national.

Mais à poursuivre, avec un désintéressement total de ce qui n'était pas la science, et avec ce continuel et incroyable acharnement, tant de tâches écrasantes, Pârvan épuisait ses forces, sans que personne parmi ses amis, osât songer à modérer son labeur, ou à prévoir l'inévitable. Cette activité sans répit acheva de ruiner une santé qu'avaient déjà ébranlée, après les deuils les plus cruels que puisse souffrir une âme humaine, les détresses des années de guerre et d'invasion ; et dans le temps même où l'on commençait en France d'en soupçonner le splendide développement, l'on a tout d'un coup ressenti le chagrin d'apprendre qu'elle était à jamais brisée.

Mais c'est le privilège de ces belles existences tranchées en plein essor, et si pleines en leur tragique brièveté, de se survivre dans le cœur des hommes qui en furent les témoins émerveillés. L'exemple qu'a légué Pârvan à ses élèves subsiste en son intégrité, et la flamme qui brûlait en lui a jeté un trop vif éclat pour que la lumière n'en continue pas de guider ses successeurs sur la voie qu'il a ouverte devant eux.

Jérôme CARCOPINO.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**Félix Durrbach**, *Inscriptions de Délos, Comptes des hiéropes* (n[os] 290-371). Paris, Honoré Champion, 1926; 1 vol. in-4° de 192 pages.

M. Durrbach a publié en 1912 la première partie des actes administratifs de Délos indépendante, dans le corpus des *Inscriptiones graecae* édité à Berlin. Par esprit de solidarité scientifique, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait en effet partagé son privilège avec l'Académie Prussienne. Du second fascicule plusieurs feuilles étaient déjà imprimées ou composées en juillet 1914. La guerre interrompit la collaboration des deux académies, et, dès octobre 1915, on entendit la voix la plus autorisée de Berlin annoncer que celle-ci avait cessé, en des termes qui ressemblaient fort à un défi. Après un délai d'attente qui put paraître long au public intéressé et sans doute aussi à l'auteur, l'Académie des Inscriptions a pris à sa charge la suite de la publication. Si quelques savants allemands le regrettent, qu'ils se consolent en pensant que nous avons eu, depuis 1914, d'autres sujets de deuil, et qu'ils quittent tout souci quant à l'achèvement de l'œuvre : les derniers comptes des hiéropes sont à l'impression[1].

Il y aura bientôt un demi-siècle que Th. Homolle a fait connaître les « Archives de l'Intendance Sacrée », et ces documents ont nourri de nombreuses études, où l'histoire politique, l'histoire des religions, l'histoire de l'art, la science des institutions et de la vie privée des anciens ont trouvé leur profit. Cependant, on peut constater que plusieurs inscriptions parmi les mieux conservées étaient encore inédites. Tel le compte de l'archontat d'Eidokritos (246 av. J.-C.), qui vient en tête du présent fascicule. Le chapitre des travaux y est un des mieux ordonnés et des plus explicites que l'on possède. On y trouvera notamment des détails sur l'*enkausis* et la dorure des trois statues du Pythion, et sur une importante construction de l'Asklépieion, qu'il nous révèle, un περίστυλον bâti en briques crues, avec quelques assises de marbre, muni de cinquante-deux fenêtres doubles ou triples, et couronné de γεῖσα dont le développement — si la mesure doit être inter-

1. J'apprends que l'Académie de Berlin a devancé l'apparition du prochain fascicule en publiant dans les *IG* tous les spécimens d'écritures qui lui avaient été remis par les savants français.

prétée ainsi — atteignait au moins 120 mètres. Cet édifice nous intéresse d'autant plus, que l'on vient d'identifier les restes de l'Asklépieion près de la baie de Phourni, où l'on avait toutes raisons de les chercher.

Dans l'ensemble du fascicule, ce sont les inventaires et les comptes de recettes, avec les énumérations de jarres où l'on déposait les fonds sacrés, les prêts, les locations, etc., qui tiennent de beaucoup la plus grande place. Ici, des mentions identiques se répètent nécessairement d'une année à l'autre. Cependant, les nouveautés ne manquent pas, et l'on ne saurait interpréter correctement les documents antérieurs sans les comparer avec les plus récents. Du reste, le lecteur n'éprouvera aucune difficulté à découvrir dans ces longues listes les détails qui l'intéresseront. Un artifice typographique lui permet de distinguer à première vue les chapitres, les édifices inventoriés et jusqu'aux groupes de phiales des diverses fondations. La publication française est plus facile à consulter et à lire que le fascicule des *Inscriptiones graecae*, dont les caractères un peu grêles se détachent mal.

M. Durrbach n'a pas seulement pris la peine de traduire du latin en français ses lemmes et son commentaire. En revoyant une fois de plus tous les textes, ces dernières années, il a pu améliorer notablement des lectures douteuses et donner une interprétation plus satisfaisante de certains passages difficiles. Il ne suffit pas de dire que cette publication a été « excellemment faite ». Le plus bel hommage est dû à un labeur poursuivi pendant vingt-cinq ans avec la même allégresse et le même désintéressement, quand ce labeur, auprès duquel l'édition des textes littéraires semblerait un plaisir, a exigé pour être bien conduit, en même temps qu'une science avertie sur les sujets les plus divers, de précieux dons de logique et de divination. Il conviendra aussi, lorsque l'on consultera les *Inscriptions de Délos*, de verser un tribut de gratitude à la mémoire du duc de Loubat, car ce sont ses dernières libéralités qui ont permis, cette fois, de présenter dans un appareil irréprochable le résultat des fouilles auxquelles il s'était efficacement intéressé pendant une douzaine d'années.

R. VALLOIS.

LYSIAS, *Discours* (collection Guillaume Budé), Tome II (XVI-XXXV et fragments). Texte établi et traduit par L. Gernet et M. Bizos, Paris, Les Belles Lettres, 1926; 1 vol. in-8° de 221-302 pages.

Le texte des discours et fragments édités dans ce tome II est établi avec la conscience infiniment scrupuleuse et l'érudition d'excellent aloi qui distinguaient déjà le tome premier, dû aux mêmes auteurs. La

traduction est précise, claire et vivante ; les notices et les remarques qui précèdent ou accompagnent chaque discours sont remplies d'indications extrêmement utiles, qui reposent sur une connaissance solide et approfondie de l'époque de Lysias ; le droit, les institutions, les événements politiques et diplomatiques sont, en général, très sobrement et nettement signalés et décrits, et de brèves et substantielles discussions soulignent l'importance et l'intérêt des divers problèmes que soulève l'étude de cette période.

Peut-être certaines affirmations et appréciations gagneraient-elles à être précisées ou appellent-elles quelques réserves. « Il est à penser », dit la notice du discours XXV (p. 113), que les ennemis du client de Lysias « n'eurent pas gain de cause et que la candidature de l'accusé ne fut pas repoussée » : en réalité, nous ne savons absolument rien de l'issue du procès. Même si l'orateur a échoué, du reste, on ne voit pas en quoi cet échec aurait violé l'amnistie de 403 (cf. sur ce point les conclusions de notre ouvrage, *La Restauration démocratique à Athènes en 403*, pp. 392-394). — Ailleurs (p. 119 note 1), il convenait sans doute de faire quelques réserves sur les accusations si vagues de l'orateur (XXV, 19) et d'Isocrate au sujet des sycophantes et de leur conduite vis-à-vis des alliés. — Nous ne croyons pas qu'il faille qualifier d' « extrémistes » l'ensemble des δημοτικοί que l' Ἀθηναίων πολιτεία (34.3) distingue à la fois des « théraménistes » et des oligarques (p. 205) ; et ce n'est pas précisément « une démocratie tempérée » que voulaient restaurer les partisans de Théramène : il ne peut y avoir démocratie quand une fraction notable du corps civique est dépouillée de ses droits. L'idéal de ce parti, c'était une aristocratie assez large, et le projet Phormisios lui-même visait à instituer une sorte de « démocratie inachevée et tronquée » (cf. *Restaur. démocr.*, p. 433), un compromis entre la démocratie proprement dite et le régime aristocratique qui avait les préférences du parti théraméniste.

Paul CLOCHÉ.

**K. Svoboda,** *L'esthétique d'Aristote* (fascicule 21 des *Opera Facultatis philosophicæ Universitatis Mazarikianæ Brunensis*). Brno, Filosofické Fakulty, 1927 ; 1 vol. in-8° de 212 pages (en vente à l'Association G. Budé)

M. Svoboda a voulu faire dans ce livre un exposé aussi complet que possible des théories d'Aristote sur le beau, sur la poésie, et sur les arts, et il y a certainement profit à voir envisager dans leur ensemble ces idées qui ont plutôt donné lieu habituellement, chacune selon son objet propre, à des monographies. La *Poétique* fournit nécessairement le plus gros apport à cette étude ; mais M. Svoboda y a joint tout ce qui se trouve dispersé dans les autres écrits d'Aristote

(*Éthique à Nicomaque*, *Politique*, *Métaphysique*, etc.) et tout ce qu'on peut induire des traités postérieurs écrits sous l'influence de sa doctrine (traité Coislin *Sur la Comédie*, etc.). Le livre est divisé en quatorze chapitres, dont les cinq premiers traitent de généralités : le Beau ; — l'art ; — la nature de la Poésie ; — la diction (ce dernier chapitre paraît d'abord assez singulièrement placé, et une partie de ce qu'il contient pourrait peut-être, en effet, intervenir plus utilement ailleurs ; mais le point de départ en est dans la distinction qu'Aristote établit entre la poésie et l'éloquence, et M. Svoboda a voulu y réunir tout ce qui concerne à la fois la poésie et la prose, parce qu'il ne s'occupe qu'accessoirement de cette dernière). Viennent ensuite la théorie de la Tragédie, celle de la Comédie, celle de l'Épopée ; un court chapitre intitulé la *Déclamation* (sur l'art de l'acteur, celui du rhapsode, et l'action oratoire) ; un chapitre beaucoup plus considérable sur la Musique ; trois chapitres très brefs sur la Danse, la Peinture et la Sculpture, l'Architecture, dont Aristote s'est peu occupé.

M. Svoboda connaît bien Aristote, et connaît bien aussi les principaux travaux modernes qui lui ont été consacrés ; il ne néglige pas d'ailleurs les travaux antérieurs qui ont conservé de l'intérêt. Il s'est beaucoup attaché à montrer les relations de la pensée d'Aristote avec celle de Platon, à en rechercher parfois aussi la source avant Platon, chez les Pythagoriciens, Gorgias ou d'autres ; mais il marque nettement l'originalité de la méthode. Il la juge avec bon sens et mesure, en faisant bien la part des idées neuves et profondes et celle de certains défauts. Il va de soi qu'on pourrait discuter avec lui sur plus d'un point particulier. Mais il est toujours bien informé et examine de près les textes difficiles. Il ne faut pas s'étonner non plus que parfois il n'ait pas trouvé la nuance d'expression qui aurait le mieux convenu ; en général, la forme est claire et précise ; et nous devons remercier M. Svoboda d'avoir choisi pour s'exprimer la langue française.

A. PUECH.

**C. Barbagallo**, *Il problema delle origini di Roma da Vico a noi*, Milan, Società editrice Unitas, 1926 ; 1 vol. in-8° de 150 pages.

M. Pais, après avoir jonché de ruines le terrain de l'histoire romaine primitive, paraît avoir échoué dans ses tentatives de reconstruction ; après un si laborieux effort, il se contente actuellement de considérer *con occhio sospettoso* les données traditionnelles. Un tel échec est décevant ; il faut avouer que les hypothèses qui abondent dans les histoires dites critiques sont souvent plus fragiles que les traditions les moins garanties. Enfin surviennent les préhistoriens et les archéologues : ils affirment que leurs découvertes sont fréquemment en

harmonie avec les témoignages si longtemps suspectés des annalistes anciens : ils ressuscitent, riche et décorée de monuments étrusques ou grecs, la Rome des rois.

M. Barbagallo, pour ruiner ce qu'il appelle le « mythe critique », entreprend de retracer sommairement l'histoire de cette « folie scientifique ». Son petit livre, spirituel et brillant, est, en même temps qu'un pamphlet, une intéressante contribution à l'historiographie de Rome. Il insiste sur le caractère conjectural des reconstructions de Niebuhr, — prouve que chez Schwegler se rencontrent déjà tous les thèmes qu'ont plus tard développés les historiens qui recherchent les « sources des sources », — critique avec une sévérité particulière ce qu'il nomme la « deuxième école niebuhrienne », principalement Nissen et Nitzsch. Puis, il croit pouvoir constater que, seuls en Europe, les Italiens ont accepté les fantasmagories de la critique germanique : il s'attaque à M. Pais, dont il dénonce à juste titre la méthode fantaisiste, capricieuse, et les palinodies ; il est plus surprenant de constater que M. de Sanctis lui-même, si prudent et si modéré n'échappe pas ici au reproche d'avoir adopté les méthodes de « la critique la plus radicale ». Chemin faisant, M. Barbagallo affirme l'authenticité du premier traité entre Rome et Carthage, que Polybe date de 509, — emprunte à Taine l'éloge de la méthode historique de Tite-Live, prend la défense des annalistes romains. Sur ce dernier point, il est d'accord avec la récente étude de Tenney Frank, *Roman historiography before Caesar* (*American Historical Review*, 1927, 232). Contre les historiens critiques, il invoque le témoignage des archéologues, en insistant, probablement a tort, sur les travaux si contestés de M. Dall'Osso.

La lecture de l'ouvrage de M. Barbagallo nous persuadera sans doute que les historiens conservateurs, dont nous avons ici le manifeste, suivent une méthode tout aussi arbitraire et partiale que leurs adversaires hypercritiques. Il est aussi imprudent, par exemple, d'affirmer en principe l'authenticité en bloc des Fastes du v[e] siècle que de la nier. Il conviendra d'étudier année par année, famille par famille, et il pourra advenir que le résultat de cette minutieuse analyse critique — dont la *Römische Geschichte* de M. Beloch vient de nous donner un exemple admirable — justifie les théories conservatrices, tout au moins provisoirement. La vérité historique, en ce domaine particulièrement, est toute relative, et se modifie peu à peu, selon le progrès des découvertes archéologiques, des études comparatives, de la réflexion critique elle-même. Les erreurs mêmes des hypercritiques sont plus fécondes que le dogmatisme des conservateurs. M. Barbagallo, qui déploie dans ce livre de combat tant de science et de talent, nous paraît injuste, même lorsqu'il a raison.

A. PIGANIOL.

**V. Chapot**, *Le monde romain* (collection Henri Berr), Paris, La Renaissance du livre, 1927; 1 vol. in-8° de xv-503 pages, avec XII cartes et II planches.

Comme l'indique son titre, cet ouvrage ne se limite pas à la seule histoire de Rome. La majeure partie en est consacrée à la vie régionale. Il trace un ample tableau des provinces qui ont constitué l'*orbis romanus*. Grand sujet, traité par un érudit d'une compétence éprouvée, remarquablement préparé à sa tâche. L'œuvre de Mommsen, qui remonte à une quarantaine d'années, avait besoin d'être reprise. C'est ce travail de synthèse qu'a excellemment accompli Victor Chapot, en utilisant le matériel documentaire dont la science s'est enrichie depuis un demi-siècle.

Comparé aux autres dominations mondiales, celle des Achéménides, celle d'Alexandre, celle des Arabes, l'Empire romain, qui a le plus duré, qui a le mieux gardé la cohésion et le prestige, est vraiment l'Empire par excellence. L'auteur nous montre d'abord de quelle manière il s'est formé, quelles ont été les phases de l'expansion, jusqu'à l'arrêt déterminé par les Barbares. Puis, il étudie les rouages gouvernementaux (moyens de défense, finances, cadre municipal et cadre provincial). Enfin, il passe en revue chacune des régions qui étaient l'armature géographique, politique, économique de Rome : Italie, Sicile, Corse et Sardaigne, Espagne, Grèce d'Europe, Asie Mineure, Syrie-Palestine et frontière d'Orient, Égypte, Gaule et frontière de Germanie, Bretagne, contrées danubiennes, provinces latines d'Afrique.

Ce livre, plein de faits et d'idées, ne se borne pas à nous présenter de solides recherches administratives, telles qu'on pouvait les attendre de l'infatigable travailleur à qui nous devons *La province romaine proconsulaire d'Asie* et *La frontière de l'Euphrate* (cf. *Revue*, 1904, p. 161-163, et 1908, p. 105-107). En historien dont le talent ne cesse de croître, Victor Chapot évoque, avec un relief expressif, le caractère des hommes, la physionomie des pays, la diversité des villes. Son volume sur l'impérialisme romain fait pendant, comme valeur et comme intérêt, à celui de Pierre Jouguet sur l'impérialisme macédonien.

Georges RADET.

**Norman Baynes**, *The Historia Augusta, its date and purpose.* Oxford, Clarendon Press, 1926; 1 vol. in-12 de 150 pages.

La question de l'*Histoire Auguste* est, dans l'historiographie romaine, un problème auquel on est obligé de revenir sans cesse et qui semble encore bien loin d'être résolu à la satisfaction générale. M. Norman Baynes — sa très complète bibliographie le prouve —

n'ignore aucune des « théories moribondes qui encombrent le champ de bataille de l'*Historia-Augusta-Forschung* » (p. 20). Il espère arriver à une solution, qui, celle-là, aurait chance de vivre : je crains que son espérance ne soit trompée.

Il s'attache d'abord à écarter tous les arguments qui imposeraient pour la composition de l'*Histoire Auguste* une date postérieure à 363. Il y a beaucoup à retenir dans les objections qu'il oppose à Dessau et à Seeck, et la condamnation qu'il porte contre la théorie de Hönn sur l'utilisation du *Codex Theodosianus* par les *Scriptores historiae Augustae* est exprimée en des termes un peu durs (p. 42), mais est pleinement justifiée. La première partie, purement critique, me semble la meilleure et la plus solide.

C'est que, s'il est souvent facile de démolir, il est plus malaisé d'édifier. La thèse de Norman Baynes peut se résumer ainsi : l'*Histoire Auguste* est un ouvrage de propagande, écrit sous le règne de Julien, pour gagner l'opinion publique au programme constitutionnel et religieux de l'empereur. La démonstration est insuffisamment convaincante : lorsque Norman Baynes analyse les différentes biographies, il y relève bien des traits qui *peuvent* dater de Julien ; mais il ne prouve pas que ces traits mêmes — et je laisse de côté tous les autres — *doivent* nécessairement n'être que de cette époque. A vouloir retrouver trop de concordances, l'auteur n'échappe même pas aux contradictions : la politique de Sévère Alexandre à l'égard des chrétiens lui semble représenter l'attitude de Julien au lendemain de son avènement et les allusions à Ctésiphon et à la guerre contre les Perses le mènent aux derniers temps du règne : où placer la composition des *vitae* entre ces deux dates contradictoires ?

Dans une dernière partie, Norman Baynes s'attache spécialement à la *Vita Alexandri*, dont la composition s'explique pour lui par le dessein de peindre Julien sous le nom de Sévère Alexandre. Il me paraît impossible de suivre l'auteur sur ce terrain. Les passages, où il veut reconnaître Julien, sont d'une trop grande généralité pour peindre autre chose que le bon empereur, figure théorique et anonyme qui s'oppose au mauvais empereur de la *Vita Heliogabali*. En revanche, tous les textes qui ont une valeur historique et que l'on peut étudier en utilisant les inscriptions ou les autres historiens, par exemple la réforme de la préfecture du prétoire, la composition et le fonctionnement du *consilium principis*, la suppression de l'échelon édilicio-tribunicien, n'ont rien à voir avec Julien et, pour cette raison, sont omis par Norman Baynes. Peut-on tirer des conclusions utiles d'une comparaison qui ne porte que sur les points les plus vagues et les moins intéressants ? Si Norman Baynes se défend (p. 149) en indiquant des faits précis, je doute que ceux-ci s'appliquent uniquement à Julien : Sévère Alexandre et Julien, par exemple, ne sont pas les

seuls empereurs qui aient contribué de leurs deniers à l'approvisionnement de Rome.

La thèse de Norman Baynes est présentée le plus souvent avec ingéniosité; mais jamais elle n'entraîne la conviction. Malgré les nombreuses études qui lui ont déjà été consacrées, l'*Histoire Auguste* exige encore de patientes analyses avant qu'une synthèse soit possible. Norman Baynes a lui-même rappelé « la seule méthode légitime » (p. 69) : c'est l'examen minutieux et complet de chaque donnée pour en déterminer la valeur historique. C'est seulement quand ce travail, qui suppose en même temps l'étude des sources, sera achevé que l'on pourra peut-être se prononcer sur la personnalité des auteurs, l'époque où ils ont vécu et les raisons qui ont déterminé un anonyme à grouper toutes les biographies en une collection unique.

A. JARDÉ.

**Jörs (Paul)**, *Römisches Recht: Geschichte und System des römischen Privatrechts, nebst Abriss des römischen Zivilprozessrechts*, von **Leopold Wenger** (*Enzyklopädie der Rechts- und Staatswissenschaft*, Herausgeber E. Kohbauch und W. Kaskel, II-III), Berlin, Jul. Springer, 1927; 1 vol. g[d] in-8° de XVI-289 pages.

Dans cette encyclopédie juridique, assez développée, la partie historique semble plus abrégée que le droit moderne. Pourtant, grâce à une typographie très serrée et à une composition condensée, sobre et précise, les tomes II-III nous donnent en réalité un manuel complet de droit romain, dont se serviront beaucoup sans doute les étudiants des Universités allemandes. Jörs, notamment, y a rassemblé, avant de mourir, les résultats de longues années d'études et d'enseignement. L'ouvrage est très méthodique, sans innover beaucoup toutefois en ce qui concerne le classement des matières; leur distribution rappelle assez les anciens programmes. Au rebours de quelques traités analogues, il n'établit aucune démarcation fondamentale entre le Haut- et le Bas-Empire; l'ordre chronologique est observé dans chaque question séparément, et je crois que ce parti était le meilleur pour un répertoire, juridique d'intention plus qu'historique. Le point de vue ainsi adopté nous dispense, nous détournerait même, d'entrer dans le détail des discussions auxquelles ce livre pourrait donner lieu; elles n'auraient pas leur place ici. Il faut signaler seulement l'importance toute spéciale accordée au chapitre qui concerne les sources[1], et le fait que les auteurs paraissent au courant du droit grec,

1. Quant aux Douze-Tables, Jörs, et je l'en loue, reste fidèle à l'opinion ancienne, que prétendait ruiner l'hypercritique de quelques exégètes audacieux.

dont beaucoup de jurisconsultes sont pauvrement informés La bibliographie, en tête ou dans les notes, est à la fois riche et incomplète, totalement supprimée — je ne sais pourquoi — dans l'appendice de Wenger sur la procédure, et ailleurs affligée de lacunes, par exemple en ce qui regarde la production française : on s'en assure vite en pratiquant quelques sondages à l'aide de la nomenclature, plus exhaustive en ce point, que donne l'ouvrage récent de Declareuil. Les spécialistes ne manqueront pas de comparer le présent livre avec les traités de droit romain les plus nouveaux, en diverses langues. Des résumés de ce genre ne peuvent manquer de se multiplier, maintenant que la science du droit romain se trouve passablement bouleversée par la recherche, délicate, mais nécessaire, des interpolations, qu'on a mis si longtemps à soupçonner dans l'œuvre des compilateurs de Justinien.

Victor CHAPOT.

*Dacia : Recherches et découvertes archéologiques en Roumanie*, **publiées sous la direction de M. Vasile Parvan, I, 1924, et II, 1925. Bucarest, Cultura nationala; 2 vol. in-4° de 368 et 429 pages.**

Parallèlement à l'*Ephemeris Dacoromana*, qui publie les travaux des membres de l'École roumaine de Rome, M. Vasile Parvan a entrepris de faire paraître un bulletin consacré aux fouilles de Roumanie et à l'histoire de l'ancienne Dacie. Pour que ce nouveau recueil fût aisément accessible, il a tenu à le présenter dans une langue plus répandue que le roumain et, sans exclure aucune autre langue mondiale, c'est en français que toutes les dissertations des deux premiers volumes (sauf une, celle de M. Paribeni, en italien) ont été écrites ou traduites. Nous ne pouvons que remercier M. Parvan de ce choix, en le rassurant sur la qualité de son français et de celui de ses élèves et collaborateurs; ce n'est pas, quoi qu'il en dise, « un français très approximatif, comme le latin parlé au Bas-Empire dans les provinces trop éloignées du centre »; il est, au contraire, fort correct et très satisfaisant. Ces tomes I et II portent les millésimes de 1924 et 1925; ils seront suivis à bref délai d'un tome III relatant les trouvailles et les travaux de 1926. Il faut louer l'activité des savants roumains, qui, avec des ressources limitées, multiplient les campagnes de fouilles et en font imprimer sans tarder un compte rendu détaillé, précis, abondamment illustré.

Une petite carte au début du tome II nous permet d'identifier l'emplacement des localités explorées.

L'époque préhistorique est celle qui a le plus bénéficié des efforts déployés au cours des deux premières campagnes. M. Martin Roska

expose, dans deux rapports généraux, les principaux résultats obtenus pendant les années 1924 et 1925. Sur les rives du Danube, M. A. Barcacila étudie les antiquités pré- et protohistoriques des environs de Turnu-Severin, M. V. Parvan, les sépultures celtiques de l'île de Gruia. M. Ch. Stefan le site de Cascioarele, M. Vl. Dimitrescu celui de Gumelnita, M. Ch. Stefan, déjà nommé, celui de Manastirea, M. L. Andriesescu celui de Sultana, M. V. Christescu les stations du lac de Boian, M. V. Parvan la statue-menhir de Hamangia. Plus au nord, dans la plaine roumaine, M. Radu Vulpe et M^me^ Ecaterina Vulpe décrivent la station de Tinosul, M. L. Andriesescu le dépôt de bronzes de Drajna-de-Jos, M. F. Laszlo les vases peints d'Ariusd, M. D. O. Popescu la station de Lechinta de Mures, MM. Aur. Filimon et V. Parvan les bronzes de Suseni, M. C. L. Bratianu un poignard scythe de Boureni. Partout, des vestiges de constructions, des fragments céramiques, des armes et des outils, appartenant aux différentes époques de la préhistoire depuis la fin de l'âge de la pierre jusqu'à La Tène III, ont été soigneusement observés, classés et datés. Ce sont de précieux matériaux pour la connaissance du plus lointain passé de la Dacie. Selon le vœu de M. Parvan lui-même, ils rendront nécessaire, un jour prochain, la refonte de l'esquisse qu'il vient de tracer de main de maître dans ses *Getica*.

Les colonies helléniques du littoral de la mer Noire, dont l'existence s'est prolongée, non sans éclat, jusqu'à la fin de l'Antiquité, renferment encore dans leur sol d'importants vestiges des époques grecque et romaine. M. Th. Sauciuc-Saveanu a exploré, à deux reprises, la cité de Callatis; la trouvaille la plus importante est celle de deux grandes inscriptions grecques relatives aux thiases dionysiaques; une nouvelle édition de ces textes, plus exacte que la première, donnée par M. Tafrali dans la *Revue archéologique* de 1924, permet à M. Sauciuc et à M. Parvan d'ajouter quelques observations à celles de MM. Haussoullier et Glotz. Une inscription grecque de Tomi a révélé à M. Parvan l'existence dans cette ville d'une tribu d' Ὁπλειτες, dont le nom se retrouve à Milet, la métropole. M. Parvan a commencé en 1914 et continué régulièrement depuis 1921 de fructueuses fouilles à Histria; celles de 1923-1925 lui ont apporté leur abondante moisson habituelle et particulièrement de belles séries de textes épigraphiques grecs et latins. Plus au nord, à Salsovia, il signale la découverte d'un grand bronze d'Olbia, sur lequel on voit d'un côté la tête de Gorgone, de l'autre l'aigle tenant le dauphin.

Au II^e^ siècle de l'Empire romain se rapportent le travail de M. Daicovici sur Sarmizegetusa, qui rappelle toutes les trouvailles et publications antérieures et y ajoute le résultat de ses propres fouilles, et celui de M. Alex. Ferenczi, qui a reconnu à Poiană Selei, près de Sarmizegetusa, les restes d'une villa.

*Dacia* fait à l'histoire sa place, à côté de l'archéologie. M. P. Nicorescu reconstitue la suite des événements de la campagne entreprise par Philippe de Macédoine dans la direction du Danube en 339 avant J.-C., assez confusément exposée par Justin. M. R. Paribeni donne à la revue la primeur d'un chapitre de l'*Histoire de Trajan* qu'il prépare et montre comment cet empereur, après avoir conquis la Dacie, l'a organisée. C'est aussi de Trajan que s'occupe M. J. Carcopino : il explique par la capture des richesses des Daces, provenant de l'exploitation des mines, le redressement des finances romaines au début du IIe siècle et utilise en ce sens un texte de Lydus que d'ordinaire on écarte, parce que la maladresse d'un copiste, interprétant en centaines de mille les chiffres des mille, l'a rendu méconnaissable et invraisemblable.

La revue *Dacia* est appelée certainement à prendre rang parmi les recueils savants les plus solides et les plus utiles. En la fondant et en assumant personnellement une si grande part dans la rédaction et la révision de ces deux premiers volumes, M. Parvan, toujours infatigable, s'est acquis de nouveaux titres à notre reconnaissance[1].

M. BESNIER.

**Mgr L. Duchesne**, *L'Église au VIe siècle*. Paris, E. de Boccard, 1925 ; 1 vol. in-8° de VIII-663 pages.

Le nom de Mgr Duchesne domine tout le mouvement d'histoire ecclésiastique, très intense en France au cours des trente dernières années. Par ses importants travaux sur le *Liber Pontificalis*, sur les origines chrétiennes de la Gaule, sur l'histoire générale de l'Eglise aux cinq premiers siècles, l'éminent directeur de l'École française de Rome, avec son sens critique si averti et si pénétrant qui s'alliait chez lui à une érudition aussi sûre qu'étendue, a éclairci ou résolu la plupart des problèmes relatifs au développement du christianisme pendant la période qui a suivi son apparition, tandis que son excellent petit volume sur *Les premiers temps de l'État pontifical* jetait une éclatante lumière sur l'époque trouble et confuse qui s'étend de l'exarchat de Ravenne à l'avènement de Grégoire VII. La publication récente d'un dernier volume de l'*Histoire ancienne de l'Église*, concernant le VIe siècle et une bonne partie du VIIe, vient de compléter très heureusement l'œuvre extraordinairement féconde du savant prélat, trop tôt interrompue par la mort.

Cet ouvrage posthume, intitulé *L'Église au VIe siècle*, donne plus que ne promet son titre. Il commence avec la liquidation de l'affaire monophysite, après la mort de l'empereur Anastase, et conduit l'his-

1. [Cette notice a été rédigée alors que celui qui en est l'objet vivait encore. Sur a mort prématurée, voir plus haut, p. 406-408.]

toire des Églises d'Orient, d'Occident et d'Afrique au moins jusqu'au milieu du VIIe siècle. On y trouvera tout d'abord un exposé alerte et précis des rapports de Byzance et de Rome sous Justin Ier, Justinien et leurs successeurs : les querelles relatives aux Trois chapitres et au monothélisme, les tentatives de schisme plus ou moins encouragées par Constantinople sont analysées avec une minutie doctrinale qui, grâce à un style toujours étincelant de couleur et de vie, n'exclut pas le pittoresque et n'empêche pas les auteurs du drame d'émerger avec leur physionomie, leurs traits de caractère vigoureusement esquissés, non sans une certaine malice souriante qui reste l'apanage de Mgr Duchesne. Sans être absolument neuves, ces pages resteront définitives et nous ne connaissons pour notre part, sur la crise orientale des VIe et VIIe siècles, rien qui puisse leur être comparé. Toutefois, ce n'est pas là que réside la véritable originalité du livre. La réelle valeur de *L'Église au VIe siècle* résulte avant tout des chapitres, d'ailleurs fort nombreux, où l'auteur retrace l'évolution des Églises d'Arabie, d'Abyssinie, de Nubie, de Perse, d'Arménie, de Syrie, d'Égypte, puis de Gaule, d'Espagne, de Grande-Bretagne et d'Afrique pendant la période de l'hégémonie byzantine. Sur la formation des colonies chrétiennes d'Axoum, de Nedjran et de Safar, sur la conversion des Blemmyes et des Makourites, sur les théories des Mazdakites, qui prêchaient l'abolition de la propriété et la communauté des femmes, aussi bien que sur l'évangélisation des peuples barbares de l'Occident qui se transforment au contact du catholicisme orthodoxe, Mgr Duchesne a exprimé des vues personnelles, appuyées sur des faits dont beaucoup n'avaient pas encore été l'objet d'un examen approfondi et qui, en tout cas, n'avaient jamais été groupés en un ensemble aussi saisissant.

Préoccupé avant tout de montrer par quels moyens le christianisme s'est victorieusement implanté dans les diverses provinces du monde romain, Mgr Duchesne se proposait d'établir, dans un dernier chapitre, comment l'Église romaine, à la fin du VIe siècle, a coordonné l'œuvre d'évangélisation à laquelle elle donnera, au VIIe, l'impulsion décisive. La mort a interrompu l'écrivain au moment où il prenait la plume pour célébrer « le bon pape Grégoire », dont la personnalité attachante et grandiose résume en quelque sorte l'activité religieuse de la période étudiée dans le livre qui fait l'objet de cet article. On regrettera d'autant plus que ces dernières pages n'aient pas vu le jour qu'elles réduiraient peut-être à néant la seule critique que nous oserions esquisser. Il est, en effet, permis de se demander pourquoi le Saint-Siège apparaît aussi tard. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir de sa place et de son rôle dans la chrétienté des VIe-VIIe siècles, il semble chronologiquement paradoxal d'exposer la crise monothélite et les débats du concile *In Trullo* ou encore de

parler des rapports de la Gaule et de l'Espagne avec Rome au VIIe siècle avant que l'œuvre de Grégoire le Grand n'ait été dégagée dans ses grandes lignes. Toute l'histoire ecclésiastique du VIIe siècle n'est-elle pas la conséquence de ce grand pontificat qui a exalté l'Église romaine, non seulement en lui donnant en Italie une assise qu'elle n'avait pas auparavant, mais en étendant son autorité sur les diocèses des pays conquis par les Barbares et en faisant d'elle la source de l'œuvre d'évangélisation? Que telle ait été la pensée de Mgr Duchesne, certaines réflexions éparses çà et là dans son livre ne permettent pas d'en douter. Peut-être eût-il mieux valu qu'il l'exprimât avant le chapitre VIII, le premier de cette seconde série où sont passées en revue, en une série de tableaux aussi véridiques et aussi fouillés qu'émouvants, les différentes Églises de la chrétienté.

AUGUSTIN FLICHE.

NICÉPHORE GRÉGORAS, *Correspondance*, texte édité et traduit par **R. Guilland** (collection byzantine publiée sous le patronage de l'Association G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1927; 1 vol. in-12 de XXII-392 pages.

Cette publication, qui forme le second volume de la collection byzantine G. Budé, a été présentée par M. Guilland à la Faculté des Lettres de Paris comme thèse complémentaire, la thèse principale étant une étude très importante, faite en grande partie à l'aide de textes inédits, sur la vie et l'œuvre de Nicéphore Grégoras. La correspondance de ce personnage est, avec celle de Démétrios Cydones, une des plus importantes du XIVe siècle. Malheureusement, les 161 lettres conservées dans ses manuscrits n'en représentent qu'une faible partie et le plus grand nombre a dû être détruit par les Hésychastes. Sur ces 161 lettres, 23 seulement avaient été publiées lorsqu'en 1924, M. Bezdeki, dont le travail fut parallèle à celui de M. Guilland, édita dans l'*Ephemeris Dacoromana* (Rome, 1924) 83 lettres nouvelles; mais M. Bezdeki comprend dans cette correspondance des ouvrages de nature différente, comme un éloge d'Andronic II et divers traités philosophiques et il n'a pas essayé de faire un classement soit chronologique, soit logique de ces lettres.

L'édition Guilland apporte 55 lettres nouvelles. Des renseignements donnés dans l'introduction, il résulte que cette correspondance est éparse dans 25 manuscrits dont aucun n'en contient la totalité. M. Guilland s'est efforcé de remonter au texte le plus ancien, le Vatic. gr. 1086, XIVe s., sans négliger cependant des leçons plus récentes qui lui ont paru plus pures et il a lui même pratiqué plusieurs corrections judicieuses. Mais, à vrai dire, une déception attend

le lecteur qui parcourt ce volume : ce n'est pas, comme le titre le promet, la correspondance de Grégoras qu'on y trouve, mais un choix d'ailleurs excellent de 21 lettres, dont le texte est publié in extenso avec la traduction. Il faut y joindre la lettre d'Athanase Lépentrène à Grégoras. Toutes les autres lettres regardées comme insignifiantes ou surchargées d'amplifications oratoires, sont simplement résumées avec quelques passages traduits çà et là, mais sans le texte, ce qu'on peut regretter quelquefois. C'est donc une chrestomathie et non une édition totale des lettres de Grégoras que nous offre ce volume.

Cette réserve faite, on doit reconnaître que cette publication de textes en partie nouveaux rendra les plus grands services et a été établie d'une manière vraiment scientifique. Une introduction résume la biographie de Grégoras et donne tous les renseignements relatifs à l'établissement du texte de la correspondance. Les lettres elles-mêmes ont été classées autant que possible par ordre chronologique. Un petit nombre peut être daté exactement; les autres peuvent se ranger en quatre périodes assez larges, mais, à part quelques exceptions, toutes sont antérieures à 1345, c'est-à-dire au début de la querelle hésychaste : deux seulement (n$^{os}$ 151 et 159) ont trait à cette querelle qui remplit les quinze dernières années de la vie de Grégoras. M. Guilland a en outre donné le résumé de 20 lettres adressées à Grégoras et publié le texte fort curieux de la réponse de Lépentrène de Chypre. Enfin, il a écrit à la fin de son livre des notices parfois copieuses et intéressantes sur chacun des correspondants de Grégoras : ce sont tous les hommes marquants de la première moitié du XIV$^{e}$ siècle qui sont ainsi passés en revue.

Quelle est la valeur de ces lettres? On sait qu'à Byzance le genre épistolaire dépend étroitement de l'art oratoire et se rattache à la tradition de Libanius et des rhéteurs antiques. Une lettre, si simple soit-elle, ne se conçoit guère sans ornements, c'est-à-dire, sans figures de rhétorique, sans traits d'esprit, sans allusions historiques, sans citations d'auteurs classiques. Grégoras, essentiellement rhéteur, n'a eu garde de manquer à ces règles; il n'est guère de lettre de lui qui n'évoque le passé d'Athènes ou de Rome ou ne contienne quelques vers d'Homère. Réclame-t-il à un ami un livre qu'il lui a prêté, il dira que Denys le Tyran n'a pas retenu Platon aussi longtemps que lui son livre. Ce pédantisme est la loi du genre; mais, s'il n'y avait pas autre chose dans les lettres de Grégoras, il eût été inutile de les éditer. En fait, à part quelques exceptions, elles n'ont pas ce caractère purement oratoire et nous conservent des renseignements intéressants sur la société byzantine du XIV$^{e}$ siècle, sur le mouvement intellectuel, sur les préoccupations de Grégoras et de ses correspondants. Presque toutes celles qui ont été éditées entièrement par

M. Guilland ont une grande valeur historique. Il faut surtout mettre à part la lettre à Andronic Zaridas (n° 12), où Grégoras raconte en termes vraiment pittoresques son ambassade aux frontières de Serbie : rien de plus vivant que le récit du passage du Strymon par la caravane qui accompagnait l'ambassade et qui égarée dans une forêt, tombe au milieu de paysans macédoniens : ces narrations vraiment vécues ne sont pas si rares qu'on le croit dans la littérature byzantine ; mais celle-là est vraiment savoureuse. D'autres lettres nous donnent des détails intéressants sur les rapports de Grégoras avec Andronic II, Métochite, Cantacuzène, Alexis Philanthropenos le vainqueur des Turcs. Dans une lettre à Jean Chrysoloras (n° 33), Grégoras expose ses travaux astronomiques, prédit des éclipses, rappelle les plus importantes de celles qui sont connues dans l'histoire. Ailleurs, il s'élève contre les « sophistes » qui discréditent cette science. Trait de mœurs, les lettres de recommandation pour des postes de secrétaire ou même d'higoumènes, sont nombreuses. Ce ne sont là que quelques exemples de l'intérêt que présentent ces lettres : bien qu'elles procèdent souvent par des allusions à des faits que nous ignorons, elles ne nous font pas moins pénétrer intimement dans la société contemporaine des Paléologues : c'est à ce titre surtout que la publication de M. Guilland sera appréciée par tous les historiens.

Louis BRÉHIER.

**H. de Gérin-Ricard**, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse à Velaux (Bouches-du-Rhône); son trophée, ses peintures, ses sculptures : étude sur l'art gaulois avant les temps classiques ; avec une préface de* Michel Clerc. Marseille, Société de Statistique, 1927 ; 1 vol. in-4° de 54 pages et 10 planches.

Voici enfin paru ce mémoire de M. de Gérin-Ricard sur le sanctuaire de Roquepertuse, si longtemps attendu. — Très remarquable, ce sanctuaire, et sans doute le seul de la Gaule où nous percevions le mélange de la religion celtique avec l'art grec, en dehors de la conquête romaine. — Je pose ici quelques questions ou indique quelques problèmes. — La sainteté du lieu est évidemment due à la présence d'une roche percée. Et l'on saisit sur le vif, ici, le contact de la nature et de la dévotion. — Sanctuaire rural, topique, de tribu ou de ligue de tribus (c'est-à-dire de *civitas*)? — Sanctuaire important, puisqu'il semble avoir été bombardé par les Romains (blocs de pierre envoyés par catapultes, dit l'auteur). Et sanctuaire maudit, si je peux dire, ou proscrit, puisqu'il ne semble pas qu'on ait trouvé de débris romains. — Peu d'habitations ; quelques « fonds de cabanes » : j'avais cru que ces carrés avaient servi d'emplacement à des dômes de bois recou-

vrant les statues; je crois bien qu'il faut abandonner cette opinion. — Comme à Montlaurès, jarres à demi enfoncées dans le sol. — Les fameuses statues accroupies sont regardées comme celles de guerriers-prêtres. Mais alors l'idée de sanctuaire se trouve affaiblie. — Très importante, la constatation des portiques destinés à recevoir, d'abord des têtes coupées enchâssées dans des alvéoles préparées à cet usage, ensuite, par substitution du simulacre au réel (influence grecque? adoucissement des mœurs?), la figuration de ces têtes en pierre (cf. à Entremont et ailleurs). — Cette présence de trophées indiquerait donc un sanctuaire guerrier, commémoratif de victoires. De là la proscription dont il semble avoir été l'objet? — Remarquez l'énormité des oiseaux sculptés, ex-voto? décoration? en rapport avec la bataille, comme si souvent l'oiseau chez les Celtes? — Abondance de la peinture : préférée à la sculpture dans les premiers temps de l'art indigène? — Une de ces peintures semble figurer deux grues volant au-dessus d'un énorme disque : rapprocher les grues des autels de Paris et de Trèves, les grues de Mercure à Cologne (cf. *Revue*, 1927, p. 314-315). Décidément la grue paraît se rattacher au culte du dieu principal gaulois. — A la fin, comparaison avec les gisements similaires de la Gaule Narbonnaise : Entremont, Montlaurès, Ensérune, et ce Substantion où l'on trouvera peut-être encore des merveilles (cf. 1926, p. 39; 1924, p. 346). — C'est un événement que l'apparition de ce volume.

Camille JULLIAN.

---

# CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

**Sardes** (extrait de l'*Am. journal of arch.*, t. XXXI, 1927; p. 19-25; 4 planches dont 1 en couleurs). — M. Th. L. Shear publie les peintures de la chambre funéraire voûtée découverte en 1922. Trois faces sont couvertes de fleurs de pavots et de sacs-guirlandes. Au nord et au sud, on a représenté aussi deux corbeilles remplies de grenades et deux oiseaux dont l'un est un paon et l'autre, sans doute, sa femelle. Ils reparaissent moins bien caractérisés sur le mur ouest, dont le décor consiste principalement en pampres chargés de grappes. Date probable, d'après le style des peintures et celui de quelques lampes : fin du Iᵉʳ ou commencement du IIᵉ siècle. A rapprocher de certaines tombes de la Russie méridionale.

R. VALLOIS.

**Hésiode**. — Après avoir examiné la description de l'hiver, dans les *Travaux et les jours* (v. 493-560), M. Ernesto de Franco (*L' « inverno » esiodeo e le opere e i giorni*; Catane, Muglia, 1926; 39 p. in-16) conclut, par de bonnes raisons, à l'authenticité. Rien de plus naturel qu'Hésiode montre aux paysans béotiens le vigoureux effort qu exige d'eux l'existence.

P. WALTZ.

**Primum graius homo**. — M. B. Farrington, de l'Université de Capetown, a eu l'heureuse idée de grouper sous ce titre (Cambridge, University Press, 1927, 1 vol. in-8° de 64 pages), une trentaine de textes d'Ennius, de Lucrèce, de Catulle, de Virgile, de Cicéron (vers et prose), de Tite-Live traduits ou imités du grec. Il aurait été facile de multiplier les exempl s. M. Farrington a su évidemment choisir les plus caractéristiques et les plus intéressants. De brefs commentaires mettent en lumière les différences qui séparent les traductions latines des originaux grecs et en tirent des conclusions fort judicieuses sur le génie des deux langues et le tempérament littéraire des deux peuples. L'introduction définit excellemment la méthode d'adaptation qui fut celle de la littérature latine et la part d'originalité que conserve cette littérature à l'égard de ses modèles.

André BOULANGER.

**Sénèque**. — M. Charles Favez, à qui l'on doit une édition critique et explicative de la *Consolation à Helvie*, publie dans la *Revue de théologie et de philosophie* de Lausanne (N. S. XV, 1927, p. 103 sq.) un exposé clair et sobre de quelques-uns des principes moraux de Sénèque *(Un moraliste romain : Sénèque)*. Sans recherche d'érudition, se proposant surtout de mettre en valeur ce que les idées de Sénèque ont conservé d'applicable à la conduite de la vie, M. Favez se montre bien informé. Son article est un bon travail de vulgarisation, dont la lecture, même au point de vue historique, peut être instructive.

Paul VALLETTE.

**Petroniana**. — Dans les *Commentationes in honorem I. A. Heikel*, M. A. H. Salonius publie quelques notes « provisoires » sur le texte de la *Cena Trimalchionis* de Pétrone ; plusieurs montrent la valeur du *Codex Traguriensis* de Paris : *propin esse* contenant προπῖν = προπιεῖν (Pétr 28,3), *laecasin* = λαικάζειν (42,2), etc.

A. JURET.

**Antiquité indo-européenne**. — Importante à ce point de vue est la conclusion d'un article de M. A. Meillet (*Revue des Études Slaves*, VI, pp. 165-174) : « Les contacts que l'on observe entre le voca-

bulaire slave et le vocabulaire indo-iranien en général, avec le vocabulaire iranien en particulier, remontent.. à la communauté indo-européenne et traduisent un voisinage ancien des futurs parlers slaves et des futurs parlers aryens dans cette communauté »

A. CUNY.

---

## PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

### I. Ouvrages

**Collection Guillaume Budé** (Paris, Les Belles Lettres), Textes in 8°, édités et traduits :

Bucoliques grecs, t. II, par Ph. E. Legrand, 1927; xi-283 pages, dont 235 doubles.

Cicéron, *Discours*, t. V (seconde action contre Verrès, livre IV, les œuvres d'art), par H. Bornecque et G. Rabaud, 1927; xxv et 94 + 94 pages.

Sénèque, *Dialogues*, t. IV, par R. Waltz, 1927; 130 pages, dont 122 doubles.

**The Cambridge Ancient History**, edited by J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock (Cambridge, University Press); fascicules nouveaux, 1927 :

VI. *Macedon* (401-301 B. C.); 1 vol. in-8° de xxiii-648 pages, avec 10 cartes, planches ou tableaux. Prix : 30/- net.

Plates, I, by C. T. Seltman; 1 vol. in-8° de xxviii-394 pages, avec planches en regard. Prix ; 25/- net.

R. P. Abel, *Grammaire du grec biblique*. Paris, Gabalda, 1927; 1 vol. in-8° de xl-415 pages.

Sister Miriam Annunciata Adams, *The latinity of the Letters of Saint Ambrose*. Washington, Catholic University, 1927; 1 vol. in-8° de xviii-140 pages.

J. T. Allen, *Stage antiquities of the Greeks and Romans and their influence*. New York, Longsmans, Green and Co, 1927; 1 vol. in-18 de xii-206 pages. Prix : 2 $.

Sister M. R. Arts, *The Syntax of the Confessions of Saint Augustine*. Washington, Catholic University, 1927; 1 vol. in-8° de xv-125 pages.

C. Barbagallo, *Le déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce antique* (trad G. Bourgin). Paris, Payot, 1927; 1 vol. in-8° de 320 pages. Prix : 25 francs.

R. J. Bonner, *Lawyers and litigants in ancient Athens*. Chicago, University Press, 1927; 1 vol. in-12, de x-276 pages.

*Essays in Aegean archaeology, presented to Sir Arthur Evans in honour of his 75th birthday, edited by* S. Casson. Oxford, Clarendon Press, 1927; 1 vol. in-8° de IX-142 pages, avec XX planches.

M. Clerc, *Massalia : Histoire de Marseille dans l'Antiquité,* t. I, *Des origines jusqu'au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.* Marseille, Tacussel, 1927; 1 vol. in-4° de XI-480 pages, avec 4 planches hors texte et 105 gravures dans le texte.

A. Dufourcq, *Histoire ancienne de l'Église* : II. *La révolution religieuse, Jésus.* Paris, Plon, 1927; 1 vol. in-12 de 474 pages.

R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale.* Paris, Geuthner, 1927; 1 vol. in-8° de LII-632 pages, avec 16 cartes. Prix : 200 francs.

T. R. Glover, *Democracy in the ancient World.* Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de VIII-263 pages.

B. W. Henderson, *Five Roman emperors, Vespasian, Titus. Domitian, Nerva, Trajan.* Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in 8 de XIII-357 pages. Prix : 21/- net.

L. Homo, *Les institutions politiques romaines : de la Cité à l'État* (collection Henri Berr). Paris, La Renaissance du livre, 1927; 1 vol. in-8° de XVI-471 pages. Prix : 30 francs.

R. Laqueur, *Epigraphische Untersuchungen zu den griechischen Volksbeschlüssen.* Leipzig, Teubner, 1927; 1 vol. in-8° de IV-211 pages. Prix : 10 marks.

I. Lévy, *La légende de Pythagore de Grèce en Palestine* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. CCL). Paris, Champion, 1927; 1 vol. in-8° de 352 pages.

Martin R. P. Mc Guire, *S. Ambrosii De Nabuthae.* Washington, Catholic University, 1927; 1 vol. in-8° de XIX-249 pages.

Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques* (supplément, fasc. II). Bruxelles, Lamertin, 1927; 1 vol. in-8° de 223 pages.

D<sup>r</sup> Ditlef Nielsen, *Handbuch der altarabischen Altertumskunde*, Bd I : *Die altarabische Kultur.* Paris, Geuthner, 1927; 1 vol. grand in-8° de VIII-272 pages, avec 76 figures. Prix : 210 francs.

H. von der Osten, *Explorations in Hittite Asia Minor.* Chicago, University Press, 1927; 1 vol. in-8° de VIII-104 pages.

A. Piganiol, *La conquête romaine* (collection Halphen et Sagnac, vol. 3) Paris, Alcan, 1927; 1 vol. in-8° de 520 pages, avec 2 cartes. Prix : 40 francs.

K. Svoboda, *L'Esthétique d'Aristote* Brno, Filosofické Fakulty, 1927; 1 vol. in-8° de 212 pages.

P. N. Ure, *Sixth and fifth century pottery from Rhitsona.* Oxford, University Press, 1927; 1 vol. grand in-8° de VIII-111 pages, avec XXV planches. Prix : 21/- net.

A. J. B. Wace, *A Cretan statuette in the Fitzwilliam Museum, a*

*study in Minoan costume*. Cambridge, University Press, 1927; 1 vol. in-4° de 49 pages, avec XIII planches et 2 figures. Prix : 10/6 net.

Sister A. C. Way, *The language and style of the letters of St. Basil*. Washington, Catholic University, 1927; 1 vol. in-8° de xv-229 pages.

J. R. Wartena, *Inleiding op een Uitgave der Tabula Peutingeriana*. Amsterdam, H. J. Paris, 1927; 1 vol. in-8° de viii-109 pages. Prix : 2 fl. 75.

*Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*: C. O. Zuretti, *Les manuscrits italiens*. Bruxelles, Lamertin, 1927; 1 vol. in-8° de vi-368 pages.

## II. Brochures et Extraits

Dr G. Contenau, *Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne* (extrait de *Babyloniaca*, t. IX). Paris, Geuthner, 1926; 1 vol. in-8° de 140 pages. Prix : 50 francs.

P. Cruveilhier, *Recueil de lois assyriennes* (extrait du *Museon*, t. XXXIX). Paris, Geuthner, 1927; 1 vol. in-8° de 50 pages; Prix : 10 francs.

C. Hauptmann, *Das römische Bonn, vom Jahre 53 v. Chr. bis 400*, avec 17 figures et 8 planches.

D. M. Robinson, *Greek and Latin Inscriptions from Asia Minor*, extrait des *Transactions of the American Philological Association*, vol. LVII, 1926, p. 195-237, avec XLIII planches.

D. M. Robinson, *Roman sculptures from Colonia Caesarea (Pisidian Antioch)*, extrait de *The Art Bulletin*, vol. IX. New-York, University, 1926; 1 vol. in-4° de 69 pages, avec 128 figures.

A. H. Salonius, *Die Griechen und das griechische in Petrons Cena Trimalchionis*. Helsingfors, Akademische Buchhandlung, 1927; 38 pages in-8°.

K. Scott, *The identification of Augustus with Romulus-Quirinus*, extrait des *Transactions of the Americ. philol. Association*, vol. LVI, 1925, p. 82-105.

V. Sinaïski, *Chronologie et historiographie de Rome* (*Publications de l'Université Latvienne*, t. XII). Riga, 1925; 1 vol. in-8° de 80 pages.

V. Sinaïski, *Les XII Tables au point de vue de la chronologie de Rome et de son calendrier* (*Publications de l'Université Latvienne*, t. XV). Riga, 1926; 1 vol. in-8° de 145 pages.

Ch. A. Williams, *Oriental affinities of the legend of the hairy anchorite* I et II (*University of Illinois Studies*, vol. X, n° 2 et XI, n° 4). Urbana, University Press, 1925 et 1926; in-8° de 139 pages.

*24 octobre 1927.*

---

*Le Directeur-Gérant :* Georges Radet.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## PAR NOMS D'AUTEURS

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

### I. Articles de fond.



### II. Variétés.



### III. Chronique.



### IV. Bibliographie.

## Gravures.



## Planches.



---